



HAL
open science

Savigny-le-Sec, Côte d'Or, “ Au Buisson Potin ”, “ En la Combotte Antoine ” : Occupations funéraires protohistoriques et antiques.

Frédéric Devevey, Franck Ducreux, Stéphane Lenda, Sylvie Mouton-Venault,
Marie-Agnès Widehen

► To cite this version:

Frédéric Devevey, Franck Ducreux, Stéphane Lenda, Sylvie Mouton-Venault, Marie-Agnès Widehen. Savigny-le-Sec, Côte d'Or, “ Au Buisson Potin ”, “ En la Combotte Antoine ” : Occupations funéraires protohistoriques et antiques.. Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). 2011. hal-04041886

HAL Id: hal-04041886

<https://hal.science/hal-04041886v1>

Submitted on 22 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Savigny-le-Sec, Côte d'Or, « Au Buisson Potin »
« En la Combotte Antoine »

Occupations funéraires protohistoriques et antiques

sous la direction de

Frédéric Devevey

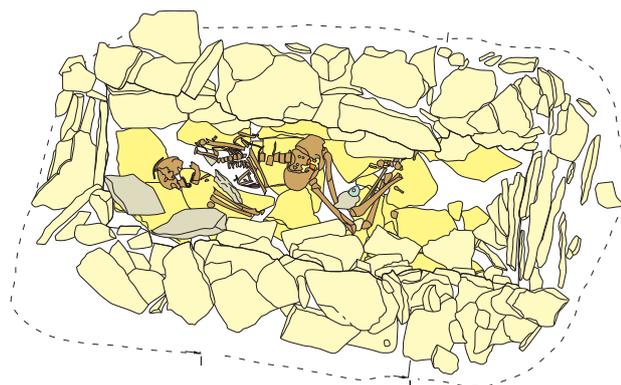
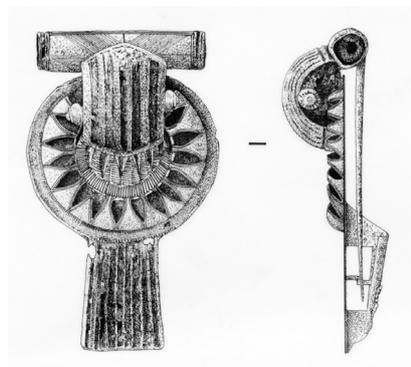
avec la collaboration de

Franck Ducreux

Stéphane Lenda

Sylvie Mouton-Venault

Marie-Agnès Widehen



Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE
21591

Numéros des sites archéologiques
21.591.0009 et 0010 zone B
21.591.0012 zone A

Code patrimonial
n° 1307

Arrêté de prescription
SRA 2008/134

Arrêté de désignation
2009/193

Code Inrap
CB04006702

Savigny-le-Sec, Côte d'Or, « Au Buisson Potin »
« En la Combotte Antoine »

Occupations funéraires protohistoriques et antiques

sous la direction de

Frédéric Devevey

avec la collaboration de

Franck Ducreux
Stéphane Lenda
Sylvie Mouton-Venault
Marie-Agnès Widehen

Inrap Grand Est Sud
7, Bd Winston Churchill 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, grand-est-sud@inrap.fr

octobre 2010

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique. La nécropole protohistorique : « En la Combotte Antoine » La nécropole gallo-romaine : « Au Buisson Potin »
13	Etat de conservation du site
14	Arrêté de prescription
16	Cahier des charges
26	Projet de fouilles
39	Arrêté de désignation
42	Arrêté de détecteur n° 2009/194
45	Localisation de l'opération

Résultats

49	1. Présentation du rapport
51	2. Rappel des objectifs et contexte
54	2.1 L'enregistrement des données
54	2.2 Le prélèvement des sédiments et du matériel osseux :
54	2.3 L'utilisation du détecteur de métaux
55	2.4 La Phase de poste-fouille :
57	3. La période protohistorique « A la Combotte Antoine » - (secteur 2)
57	3.1 Corpus et problématique anthropologique
58	3.2 L'approche anthropologique
61	3.4 Catalogue analytique des tombes protohistoriques
61	3.4.1 La sépulture à inhumation F.116 (d'après Sandrine Thiol)
64	3.4.2 La sépulture à inhumation F.117 (Sandrine Thiol)
68	3.4.3 La sépulture à inhumation F.201 (Stéphane Lenda)
77	4. La période gallo-romaine « Au Buisson Potin » - (Secteur 1)
77	4.1 Le contexte
78	4.2 Catalogue des structures de la nécropole (présentées dans l'ordre croissant de l'enregistrement) :
78	4.2.1 Les structures mises au jour en 2007 (et non renumérotées en 2009) :
80	4.2.2 Les principales structures identifiées en 2009

131	5.	Etude de la nécropole gallo-romaine du Haut-Empire : sépultures à inhumation de sujets périnataux et structures liées à la crémation. (Stéphane Lenda)
131	5.1	Corpus et problématique
132	5.1.1	Méthode d'étude
133	5.1.2	L'approche anthropologique :
134	5.1.3	Étude des ossements incinérés
135	5.1.4	Remarques sur les dépôts cinéraires
137	5.2	Classification et interprétation des structures funéraires par « types »
191	6.	Etude du mobilier issu des tombes protohistoriques (Franck Ducreux)
191		Analyse typologique du mobilier
191		L'objet circulaire en os (ou Bois de cerf) à perforation centrale circulaire.
195	7.	Etude du mobilier céramique (Sylvie Mouton-Venault)
196	7.1	La chronologie et le mobilier
197	7.2	La période augustéenne. (années 15/10 av. J-C à 5/10 ap. J-C)
197	7.3	La période augusto-tibérienne. (années 10/15 ap. J-C à 30 ap. J-C)
197	7.4	Le mobilier des structures funéraires : présentation des arguments chronologiques.
202	7.5	L'ensemble de l'enclos 1
204	7.6	les dépôts secondaires
204	7.7	le mobilier issu des dépôts primaires
209	8.	Etude du mobilier métallique (Marie-Agnès Widehen)
209	8.1	Vue d'ensemble du mobilier
223	8.2	Conclusions de l'étude du mobilier métallique
225	8.3	Catalogue des objets en alliage cuivreux
231	9.	Synthèse des données issues de la fouille
231		La Protohistoire
237		L'Antiquité
245	10.	Conclusions
245		La Protohistoire
245		L'Antiquité
249	11.	Bibliographie
255	12.	Liste des figures

Inventaires techniques

259	Inventaire des structures et/ou des unités stratigraphiques : (fiches de synthèse)
299	Inventaire du mobilier archéologique (céramique)
300	Inventaire de la céramique antique
310	Inventaire du mobilier métallique
312	Inventaire des photographies numériques
318	Inventaire des minutes de terrain
320	Liste des points topographiques

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bourgogne

Département
Côte d'Or (21)

Commune
Savigny-le-Sec

Adresse ou lieu-dit
« Au Buisson Potin »
« En la Combotte Antoine »

Codes

code INSEE
21591

Numéro de dossier Patriarche
1307

Code Inrap
CB04006702

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

nécropole antique
x: 805,38
y: 2 272,45
z: 285 m NGF
nécropole Bronze ancien
x: 804,75
y: 2 272,10
z: 295 m NGF

Références cadastrales

Commune
Savigny-le-Sec

section(s)
ZD Savigny-le-Sec
AD Norges-la-Ville

parcelle(s)
18, 19 Savigny-le-Sec
52 Norges-la-Ville

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

néant

Propriétaire du terrain

Conseil général de Côte d'Or

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2008/134

Numéro de l'opération
Patriarche n° 1307

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2009/193

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil général de Côte d'Or

Nature de l'aménagement

Déviation de la RD903

Surface du terrain fouillé

zone A 1200 m²
zone B 2400 m²

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Est Sud

Responsable scientifique de l'opération

Frédéric Devevey, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Est Sud
7 bd Winston Churchill -
21 000 Dijon
et Centre archéologique Inrap

Rue Aristide Berges
21 800 Sennecey les Dijon

Dates d'intervention sur le terrain

décembre 2009

Résultats

Cote d'apparition des vestiges

(depuis TN)
284,15 m NGF (- 0,20 m)

Épaisseur de la stratification

m

Densité

moyenne à forte

Nature des vestiges

nécropoles antique et
protohistorique

Extension supposée du site

Très forte probabilité d'extension
des deux nécropoles vers le sud
(zone boisée appelée « Bois de
Norges »)

Problématique de la recherche et principaux résultats

Fouille et datation de deux
ensembles funéraires mis au jour
en 2007

Lieu de dépôt du matériel archéologique

Centre archéologique de Sennecey
(21)

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 -
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - TCA

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Olivier Guilhot, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Pautrat, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Vaxelaire, Inrap	AST	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Devevey, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Olivier Guilhot, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Pautrat, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Hans De Klijn, Inrap	Directeur interrégional Grand Est Sud	Mise en place et suivi de l'opération
Philippe Pelgas, Inrap	Adjoint administrateur Grand Est Sud	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Vaxelaire, Inrap	AST	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Devevey, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Conseil général de Côte d'Or Directions aménagements et déplacements Pierre Calais 53bis rue de la Préfecture BP 1601, 21035 Dijon cedex	Aménageur J.M. Pinté	

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Devevey, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Astrid Couilloud, Inrap	Technicienne en archéologie	Travaux de terrain
Aurélié Crowch, Inrap	Technicienne en archéologie	Travaux de terrain
Franck Ducreux, Inrap	Archéologue	Travaux de terrain
Bérangère Fort, Inrap	Technicienne en archéologie	Travaux de terrain
Marie-Agnès Widehen, Inrap	Archéologue	Travaux de terrain
Stéphane Lenda, Inrap	Anthropologue	Fouille des structures funéraires
Patrick Nogues, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Devevey, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Rédaction
Franck Ducreux, Inrap	Spécialiste	Étude du mobilier Bronze ancien
Astrid Couilloud, Inrap	DAO	Mise au net des minutes, inventaires
Jean Gelot, Inrap	Dessinateur	Dessin de mobilier
Stéphane Lenda, Inrap	Anthropologue	Étude des structures funéraires
Sylvie Mouton-Venault, Inrap	Céramologue	Étude de la Céramique antique
Marie-Agnès Widehen, Inrap	Spécialiste	Étude du mobilier métallique
Patrick Nogues, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Yamina Amrane, Inrap	DAO PAO	Mise au net des minutes Mise en page du RFO

Notice scientifique

La fouille était localisée sur l'emprise du projet de déviation de la RD 903, sur les communes de Savigny-le-Sec et Norges-la-Ville (21), aux lieux-dits « Au Buisson Potin » et « En la Combotte Antoine ». Elle est issue d'une campagne de diagnostic réalisée entre juillet 2007 et janvier 2008.

Sur la base de ces découvertes, le préfet de la région Bourgogne a émis une prescription de fouille archéologique préventive afin de sauvegarder par l'étude, dans le cadre d'une même opération, deux ensembles funéraires. Le premier, du début de l'âge du Bronze, sur une surface de l'ordre de 2400 m² (zone B) environ et le second, de l'Antiquité sur 1400 m² (zone A).

La nécropole protohistorique : « En la Combotte Antoine »

Trois tombes construites ont été mises au jour en 2008, puis en 2009. Le mobilier découvert associé à deux des sépultures nous oriente vers une datation globale située aux alentours de la première moitié du Bronze ancien. Les datations radiocarbone effectuées en 2009 et 2010 permettent de dater les os entre le début du XX^e siècle et la fin du XVII^e siècle avant notre ère.

La tombe St.116 (fouillée en 2008) correspondait à l'inhumation individuelle d'une jeune femme probablement décédée en fin de grossesse ou au cours de son accouchement. Elle reposait sur le dos, la tête à l'ouest, dans une fosse aménagée de dalles de calcaire de 3 m de long sur 1,70 m de large. Son bras droit est hyper-fléchi sur lui-même alors que le gauche est semi-fléchi, l'avant-bras gauche barrant l'abdomen. Ses membres inférieurs étaient également légèrement fléchis et reposaient à la droite de l'individu. La présence du sujet immature n'est documentée que par un fragment de calotte crânienne, très fine, découverte dans le volume pelvien du sujet adulte.

La tombe St.117 (fouillée en 2008) était située à proximité de la tombe St.116. Son état de conservation était médiocre. Les ossements, très peu nombreux (os des jambes), reposaient au sein d'une fosse aménagée à l'aide de dalles de calcaire, extrêmement arasée. La disposition de ces derniers laisse à penser que la tête du sujet était orientée à l'est (alors que dans la sépulture St.116, le crâne se trouvait à l'ouest).

Une épingle à tête en palette tout à fait semblable à l'épingle découverte dans la tombe du Petit-Mont-

des-Vignes aux Bourroches à Dijon, a été découverte dans cette tombe. Il s'agit de la deuxième épingle de ce type découverte associée à un ensemble sépulcral du début du Bronze ancien. Les deux autres exemplaires régionaux sont dus à des trouvailles fortuites et d'un type différent, à décor cruciforme. Ils proviennent des localités de Saint-Jean-de-Losne (21) et de Macornay (39). Ce type d'objet est fréquent dans le domaine d'influence des groupes culturels rhodaniens (groupe des Roseaux).

La tombe F.201 (fouillée en 2009)

Il s'agit d'une sépulture de type primaire, dans laquelle le corps d'un individu adulte mature, voire âgé a été inhumé. Le corps a été déposé à l'intérieur d'un coffre en bois, au sein d'une architecture funéraire matérialisée par des supports longitudinaux en pierre supportant probablement un couvercle (système de fermeture). En surface des dalles de pierres formaient un système de couverture. L'absence de certains os atteste d'une ré-intervention en vue de prélèvement et d'un « pillage ».

Lors de cette intervention, du mobilier en alliage cuivreux déposé avec le sujet au moment de son inhumation a été prélevé pour être récupéré.

C'est ensuite et probablement simultanément à la réduction du squelette du sujet adulte que fut inhumé le corps d'un enfant. Il s'agissait d'une sépulture de type primaire, dans laquelle le corps s'est décomposé, à l'intérieur d'une architecture funéraire comparable. Aucun mobilier archéologique n'a été rencontré dans cette tombe double.

Etat de conservation du site

La nécropole gallo-romaine : « Au Buisson Potin »

Le secteur de la nécropole gallo-romaine a été décapé sur une surface de 1429 m² et correspond grossièrement à un rectangle de 22 m de large sur 64 m de long dont l'orientation générale est sud-ouest / nord-est.

Les structures funéraires apparaissaient dans la partie inférieure de l'horizon cultural, implanté directement sur le substrat calcaire, à une profondeur maximale de 0,30 m sous le sol actuel. Cette situation stratigraphique a fortement endommagé certaines structures.

La fouille avait d'abord permis de découvrir des structures liées à la crémation des corps comme un *ustrinum* implanté sur l'aire d'un monument. Cet espace était délimité par un fossé quadrangulaire, partiellement architecturé avec des murets et conjointement laissé ouvert pour partie.

C'est dans le comblement de ces segments qu'ont été découverts des fosses sépulcrales contenant des os brûlés. Le mode de versement des restes osseux était identique à celui observé dans les autres tombes du site, à savoir répartis anarchiquement dans le remplissage. En revanche, la représentation de l'individu permettait de caractériser ces sépultures comme incinérations.

En parallèle, des tombes en coffres aménagés (déjà identifiées en 2007), la fouille de 2009 a permis de mettre en évidence que ces coffres funéraires accueilleraient des bébés, inhumés dans des cercueils en bois, à l'intérieur de coffrages en pierres. La période d'utilisation de cette nécropole se situe dans une fourchette chronologique de 50 ans environ, attribuable aux règnes d'Auguste à Claude.

L'utilisation systématique d'un détecteur de métaux a permis la découverte d'une grande quantité de clous de sandales, dont les emplacements ont été reportés sur le plan général de la nécropole. Cette méthode a permis de mettre clairement en évidence la présence d'un chemin (ou d'une allée) au sein de cet espace funéraire. 62 % des clous de chaussures répertoriés spatialement ont vraisemblablement été perdus sur ce dernier.

Sur l'ensemble des clous de semelle, vingt-deux (dix provenant de structures en rapport avec l'occupation funéraire et douze mis au jour sur le chemin) sont estampés à la base de leur tête. Cette observation semble donc révéler la présence probable (et régulière) de légionnaires.

Sites relativement bien conservés mais particulièrement sensibles en raison de sa très faible profondeur d'enfouissement (entre - 0,20 et - 0,15 m sous le niveau actuel de labours)

Les deux sites comportent très certainement des extensions vers le sud (dans le « Bois de Norges »)

Arrêté de prescription

Arrêté n° 2008 – 134 prescrivant la réalisation d'une fouille archéologique préventive

**LE PRÉFET DE LA RÉGION DE BOURGOGNE,
PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du patrimoine, et notamment son Livre V ;

YP/2008/1119

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de demande de diagnostic, déposé par le Conseil Général de Côte-d'Or (Direction Infrastructures et Transports, service Routes) pour les terrains concernés par la future déviation de la RD 903, sur les communes de Savigny-le-Sec, Epagny, Chaignay, Messigny-et-Vantoux et Marsannay-le-Bois ; reçu le 31 août 2006 ;

VU le rapport « Déviation de la R.D. 903 (communes de Savigny-le-Sec, Epagny, Chaignay et Norges-la-Ville) », sous la direction de F. Devevey (INRAP 2008, 2 volumes + cartes), reçu le 28 avril 2008, du diagnostic archéologique prescrit par arrêté 2006-189 du 6 septembre 2006, modifié par arrêté 2007-53 du 21 mars 2007 ;

VU l'avis des experts de la Commission interrégionale de la recherche archéologique lors de sa séance des 26 et 27 juin 2008 ;

CONSIDÉRANT que la nécropole antique mise en évidence sur le territoire de Savigny-le-Sec, par sa cohérence et sa rareté présente un intérêt scientifique majeur, et qu'il convient de tout mettre en oeuvre pour rechercher et fouiller d'autres sépultures en coffre de l'âge du Bronze ancien, sur la même commune ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bourgogne
Département : Côte-d'Or
Commune : Savigny-le-Sec (et Norges-la-Ville pour partie)
Lieu-dit cadastral : « Au Buisson Potin » (nécropole antique) et « En la Combotte Antoine » (nécropole Bronze ancien)
Cadastre : ZD 18 et 19 sur Savigny-le-Sec, AD 52 sur Norges-la-Ville
Maîtrise foncière/propriété : Conseil Général de Côte-d'Or
Coordonnées Lambert : nécropole antique (Zone A) : 805,38 / 2272,45 / 285 m
nécropole Bronze ancien (Zone B) : 804, 75 / 2272,10 / 295 m
statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : Néant
Numéro des sites archéologiques dans la base de données " Patriarche " :
21.591.0009 et 0010 (Zone B)
21.591.0012 (Zone A)

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Côte-d'Or, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription. Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé. Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil Général de la Côte-d'Or et à la Préfecture de Côte-d'Or.

1.

Fait à Dijon, le 15 juillet 2008

Le Préfet de la région de Bourgogne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,

Louis POULHES

Cahier des charges

Annexe de l'arrêté de prescription de fouille n° 2008 - 134

Service régional
de l'archéologie

Dijon, le 15 juillet 2008

Y. Pautrat
☎ 03.80.68.50.18 ou 50.20

1- RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE

Région : Bourgogne

Département : Côte-d'Or

Commune : Savigny-le-Sec (et Norges-la-Ville pour partie)

Lieu-dit cadastral : « Au Buisson Potin » (nécropole antique) et « En la Combotte Antoine » (nécropole Bronze ancien)

Cadastre : ZD 18 et 19 sur Savigny-le-Sec, AD 52 sur Norges-la-Ville

Maîtrise foncière/propriété : Conseil Général de Côte-d'Or

Coordonnées Lambert : nécropole antique (Zone A) : 805,38 / 2272,45 / 285 m
nécropole Bronze ancien (Zone B) : 804, 75 / 2272,10 / 295 m

Numéros des sites archéologiques dans la base de données Patriarche :
nécropole antique (Zone A) : 21.591.0012
nécropole Bronze ancien (Zone B) : 21.591.0010 (0009)

2- OBJECTIFS DE L'OPERATION

Les terrains concernés ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique entre juillet 2007 et janvier 2008 (arrêté n° 2006-189 du 6 septembre 2006 modifié par arrêté n° 2007-53 du 21 mars 2007). Les résultats obtenus sont décrits dans le rapport final d'opération de diagnostic archéologique « *Déviations de la R.D. 903 (communes de Savigny-le-Sec, Epagny, Chaignay et Norges-la-Ville)* », sous la direction de F. Devevey (INRAP 2008, 2 volumes + cartes).

Ce diagnostic a mis en évidence plusieurs ensembles archéologiques, chronologiquement distincts, dispersés sur toute la longueur du tracé : habitat néolithique ponctuel, habitat protohistorique, voie antique, aménagement hydrauliques antiques ou médiévaux, aménagements agricoles modernes, nécropole antique et sépultures de l'âge du bronze ancien. La sauvegarde par l'étude de ces deux derniers éléments du patrimoine archéologique doit être assurée par la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Nous avons choisi de regrouper en une seule opération de fouille, à dominante funéraire, ces deux ensembles pourtant chronologiquement distincts. La zone funéraire antique (dite ici « Zone A ») montre un alignement de structures funéraires (fosses, dépôts, coffres à incinérations), rarement étudié en Côte-d'Or jusque-là. Au delà de l'étude traditionnelle des dépôts funéraires, se posera la question de la répartition géographique de ces structures et de leur liaison avec d'autres aménagements non repérés au diagnostic (chemin, édifice cultuel ?). L'objectif est ici de comprendre la fonction exacte de ces aménagements en coffres, d'évaluer l'origine sociale et culturelle de la population concernée et de compléter l'état des connaissances locales des pratiques funéraires de la période augusto-tibérienne.

La zone où ont été découvertes les deux (ou trois) sépultures du bronze ancien (dite ici « Zone B ») a été décapée sur de larges fenêtres qui ne permettent cependant pas d'exclure la présence d'autres sépultures en coffre. La recherche de celles-ci ne pouvait justifier une opération distincte, aux résultats aléatoires. Il a donc semblé judicieux de profiter de la pelle mécanique et des anthropologues présents pour la fouille de la nécropole antique, afin de tester la zone funéraire protohistorique et de s'assurer de l'absence (ou de la présence) d'autres sépultures similaires, forcément peu nombreuses.

Cette opération visera à la documentation, la description, l'analyse, la datation et l'interprétation de ces sites archéologiques et des vestiges qu'il contiennent, et rapprochera ces données de l'ensemble des données archéologiques recueillies dans leur environnement local et régional afin de dégager des conclusions plus générales.

Ces données seront intégrées dans une étude plus générale de l'environnement géologique et sédimentologique, dans la mesure où des informations complémentaires significatives pourront compléter celles fournies par le diagnostic.

3- MODALITES DE L'OPERATION

Le responsable devra obligatoirement être un spécialiste de la période antique, ayant une bonne expérience de la fouille de nécropoles ou d'ensembles cultuels et une solide culture en archéologie funéraire. Il pourra être secondé par un ou des spécialistes du mobilier archéologique de cette même période (céramique/métal, etc.), disposant également d'une bonne expérience de terrain. Compte tenu de l'évaluation complémentaire de la zone funéraire protohistorique (Zone B), il pourra être secondé par un spécialiste de l'âge du bronze, disposant également d'une bonne expérience de terrain.

Du fait de la présence de sépultures, à incinérations et à inhumations, il devra obligatoirement être fait appel à au moins un anthropologue de terrain.

Sur le terrain, si l'une des structures présente un remplissage complexe d'origine naturelle ou artificielle, susceptible de donner des informations sur l'environnement passé du site, il sera

ponctuellement fait appel à un spécialiste du paléoenvironnement, pour replacer les vestiges archéologiques dans leur environnement géologique et sédimentologique (cf. ci-dessus).

Le responsable sera enfin assisté d'une équipe d'archéologues déjà rodée à la fouille de ce type de site. Des compétences en matière de relevés (structures, coupes) sont nécessairement requises. Le responsable scientifique, son adjoint, l'anthropologue et au moins un des fouilleurs disposeront d'un temps d'étude post-fouille au moins égal aux trois-quarts du temps de terrain. Les spécialistes présents lors de la phase de fouille disposeront d'un temps de travail post-fouille adapté.

La fouille doit aboutir à la localisation, la caractérisation (description, stratigraphie, datation, etc.), l'identification et en général l'étude de tous les vestiges archéologiques susceptibles d'être découverts sur le secteur fouillé. La durée de l'opération de terrain, les effectifs et les moyens mécaniques mis en œuvre pour cette opération doivent être adaptés et suffisants pour mener à bien et à son terme l'intervention archéologique selon les prescriptions de ce cahier des charges. L'ensemble de ce chantier sera réalisé conformément aux prescriptions du décret n°65-48 du 8 janvier 1965 et ses textes d'application.

Toutes les précautions de sécurité seront prises, pendant toute la durée de l'opération, pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour face aux intempéries et éviter des dégradations ou le vol d'objets archéologiques (abri, bâches, barrières, pompe, etc.). Le chantier devra disposer de tous les équipements réglementaires destinés à l'accueil du personnel. Le lavage et le marquage du mobilier seront réalisés, dans la mesure du possible, au cours de la phase de terrain. Un poste de tamisage devra pouvoir être installé si nécessaire, sur place ou à proximité du chantier.

4- PREALABLES

Une fouille archéologique exhaustive sera réalisée sur les secteurs définis dans le présent cahier des charges (emprises fournies sur plans annexés). Cette fouille est un préalable aux travaux d'aménagement, quels qu'ils soient (art. 17 du décret n° 2004-490). Toutefois, certains de ces travaux pourront exceptionnellement débiter avant l'opération archéologique, sous la réserve impérative de leur localisation en dehors des secteurs archéologiques. Dans ce cas, l'aménageur prendra les mesures nécessaires, en amont et sur le terrain, pour que les secteurs archéologiques soient préservés en leur état actuel jusqu'au commencement de l'opération archéologique :

- Les entreprises concernées disposeront d'une copie du présent cahier des charges et des plans localisant les secteurs archéologiques.
- Le passage d'engins, le dépôt de terre et le stockage de matériaux en général (provisoire ou permanent) seront rigoureusement interdits sur les secteurs archéologiques.
- L'aménageur prendra toutes mesures utiles pour signaler visuellement à tous les intervenants de terrain la limite d'emprise des secteurs archéologiques (balisage et/ou clôture provisoire), en vue d'assurer le respect de ces préconisations.

5- PREPARATION DE LA FOUILLE

Les installations de chantier (plate forme, bungalow(s), WC, parkings, etc.) seront obligatoirement installées en dehors des secteurs archéologiques définis dans ce cahier des charges.

Après piquetage du terrain (sur la base des points topographiques fournis par l'INRAP), l'opération débutera par un décapage minutieux de la zone archéologique définie dans l'arrêté (pelle à godet lisse, travaillant en mode rétro ; évacuation des terres par camions). La terre végétale et les sédiments de recouvrement seront retirés mécaniquement jusqu'au niveau supérieur d'apparition des structures, en ménageant des coupes temporaires si nécessaire. Les remblais issus du décapage de chaque secteur seront impérativement déposés et stockés, pendant la durée de la fouille, hors des

secteurs à fouiller et sur des terrains qui ne feront pas l'objet d'une fouille ultérieure. Ce décapage sera fini ou amélioré manuellement dans le détail (rasette), selon les techniques en usage.

L'emprise des zones à décapier et fouiller est délimitée sur les deux extraits de plan joints en annexe, extraits du rapport de diagnostic (les sommets de ces emprises devront être calculés à partir des relevés topographiques INRAP du diagnostic). Sur le terrain, les limites précises du décapage sont toutefois laissées à l'appréciation du responsable d'opération. Il pourra, par exemple, interrompre celui-ci dans une zone manifestement vierge de structures archéologiques pour le reprendre plus loin, ou encore dépasser ponctuellement la limite définie ci-dessus, afin de dégager l'intégralité d'une structure.

Le décapage commencera par la partie gallo-romaine (Zone A), puis se poursuivra au niveau des sépultures de l'âge du bronze (Zone B). Dans les deux cas, il devra être particulièrement soigné, le toit des vestiges se trouvant à une faible profondeur sous la surface. Pour la Zone A, où le sédiment de comblement des structures fossoyées est identique à l'encaissant, il conviendra d'être particulièrement attentif ou de mettre en oeuvre des techniques adaptées (arrosage).

Dès que le nettoyage superficiel sera achevé, l'intervention d'un topographe sera requise afin de dresser un plan micro-topographique détaillé, qui sera fourni sans délai au responsable scientifique. Les amorces du quadrillage Lambert seront figurées et les altitudes rattachées au nivellement général de la France (NGF). L'utilisation de techniques d'enregistrement photographiques, destinées à accélérer le processus de relevé, est éventuellement possible. Pour aller plus vite, le dégagement manuel, le relevé des structures et leur caractérisation pourra être engagé avant la fin du décapage en divisant l'équipe (une personne affectée à la surveillance du décapage ; les autres commençant la fouille).

6- FOUILLE

Les structures archéologiques seront fouillées manuellement selon les techniques en usage, en ménageant des coupes significatives, dans l'optique d'en comprendre leur organisation interne et leur évolution dans le temps. Le mobilier archéologique présent sera individualisé par structure et éventuellement par niveau, avant d'être évacué pour lavage et marquage. Chaque structure fera l'objet d'un enregistrement détaillé et commenté (des relevés en plan et en coupe de toutes les structures, à des échelles pertinentes à adapter en fonction des structures et des superficies abordées (de l'ordre du 1/20 ou du 1/50 pour les structures, et du 1/100, du 1/200 voire du 1/500 pour le site), ainsi que des photographies).

En ce qui concerne la Zone A, une fois topographié l'ensemble des structures funéraires et/ou cultuelles, il sera procédé à leur fouille exhaustive. Cette fouille sera réalisée *in situ*, mais si certaines structures le permettent, il est envisageable de les prélever en bloc pour les fouiller en laboratoire. Il importe avant tout de documenter les aspects relevant du dispositif architectural de la tombe ainsi que les gestes funéraires avant, pendant et après la dépose du corps ou de ses restes (notamment tout ce qui a trait aux offrandes et au comportement des vivants vis-à-vis du défunt). Pour cela, il faut caractériser chaque structure et sa fonction : incinération, rejet de bûcher, dépôt votif ou funéraire, etc., ainsi que sa chronologie. Celle-ci permettra de chercher, par exemple, une évolution chronologique dans la disposition ou la typologie des différentes structures. L'étude du mobilier, en particulier céramique, sera déterminante tant pour l'établissement de la chronologie interne et générale de cette nécropole que pour la compréhension des éventuels dépôts liés aux cérémonies funéraires. Si les éléments datants se révèlent trop rares, on n'hésitera pas à recourir aux datations ¹⁴C ou à tout autre méthode permettant d'affiner la chronologie.

L'arasement de certaines structures peut compromettre l'analyse des modalités de dépôt. Ces structures de crémation peuvent donc être traitées rapidement en enregistrant les informations

minimum présentes : comblements différenciés ou non, situation et position du ou des vases dans la fosse, présence ou absence des résidus, indices d'une architecture, etc. Si les dépôts sont incomplets, il paraît inutile de se focaliser sur l'étude des os (masses et indices pondéraux). On se limitera alors à un tri primaire rapide susceptible de caractériser le genre (Homo, Sus, etc.) voire à estimer la maturation des individus. A l'inverse, le sédiment du remplissage des « cistes » ou coffres non arasés ou perturbés, ainsi que celui des céramiques complètes, sera intégralement prélevé pour faire l'objet de tamisages fins, destinés à recueillir et analyser d'éventuelles esquilles osseuses de très petite taille ; en particulier les derniers centimètres du fond des coffrages de pierres, de manière à rechercher la présence de germes dentaires (dans l'hypothèse de sépultures de bébés) ou de tous vestiges susceptibles d'argumenter les deux autres hypothèses (esquilles osseuses calcinées, si incinérations ou macrorestes alimentaires, si offrandes aux dieux Mânes). Un catalogue raisonné des structures devra présenter toutes les informations recueillies.

Des choix scientifiques ou techniques devront nécessairement être faits, c'est pourquoi il conviendra que l'équipe soit déjà rodée à la fouille de nécropoles, afin de pouvoir adapter les protocoles de fouille à la cohérence des vestiges. Ces choix seront notamment faits dans l'optique de comprendre, les modalités d'aménagement de l'espace funéraire et de son développement, ses relations topographiques, structurelles et chronologiques avec son environnement proche.

Tranche conditionnelle :

Au terme du décapage de la Zone B, nous saurons si d'autres sépultures en coffre du bronze ancien ont été mises en évidence. L'équipe réalisera alors un enregistrement topographique des structures dégagées, destiné à compléter et préciser le plan issu du diagnostic INRAP. Les éventuelles structures inédites mises en évidence seront testées afin de vérifier leur contemporanéité avec les sépultures, mais seules les structures protohistoriques contemporaines, funéraires ou non, seront complètement fouillées. Cette tranche conditionnelle consiste donc à prévoir la fouille et le relevé d'un nombre réduit de sépultures en coffre, similaires aux structures 116 et 117 du diagnostic, et/ou de structures fossoyées complémentaires non repérées au diagnostic, ainsi que les études ou analyses rendues nécessaires. La fouille de ces sépultures fera appel à toutes les ressources des études anthropologiques afin de comprendre et de reconstituer la disposition initial du défunt et les rites funéraires qui ont pu l'accompagner : analyse des comblements, enregistrement, en plan et en profondeur, de tout ce qui est susceptible de se rapporter à une architecture interne. Par comparaison avec des sépultures contemporaines extra-régionales, ces informations permettront de mieux évaluer la typologie des sépultures. Le mobilier devra également faire l'objet d'un enregistrement de même type (en trois dimensions et en précisant la face d'apparition des objets et des vases). Ces structures devront elles-aussi faire l'objet d'un catalogue raisonné, qui présente toutes ces informations.

Des réunions de chantier périodiques pourront être calées entre le Service régional de l'archéologie et le responsable d'opération, dans le cadre du contrôle prévu à l'article 54 du décret 2004-490. Le maître d'ouvrage notifiera au Préfet de région (DRAC – SRA) l'achèvement des opérations de fouille sur le site, afin que celui-ci lui délivre une attestation de libération des terrains.

7- POST-FOUILLE

L'étude post-fouille suivra **immédiatement** la phase de terrain. Elle consistera à en traiter les données : mise au propre du plan général, des plans de détail, des plans et coupes des structures, tirage, sélection et traitement des photographies, caractérisation des vestiges mis au jour (fonction, évolution dans le temps, reprises, mode de comblement, etc.), attribution chronologique de chaque élément analysé, description et attribution chronologique du mobilier archéologique et comparaisons à différentes échelles. Les résultats ainsi obtenus seront comparés et mis en relation avec les données des sites comparables les plus proches. L'ensemble des données sera synthétisé *in fine*, de manière à

pouvoir dresser un tableau cohérent de la répartition des structures fouillées et de leur évolution dans le temps. Ce tableau synthétique sera enfin comparé aux résultats obtenus sur des sites équivalents, en Bourgogne et au-delà.

L'étude anthropologique sera adaptée à l'état de conservation des restes humains recueillis et aux possibilités de comparaison régionales. Elle pourra se limiter à l'enregistrement des mesures en vigueur, à une description succincte, à la détermination du sexe, de l'âge et de la stature ou de l'état de santé des individus.

L'équipe procédera, selon les normes d'usage, à des dessins des céramiques et mobiliers métalliques caractéristiques et représentatifs des périodes abordées au cours de la fouille et, le cas échéant, de ceux présentant des formes atypiques ou inédites permettant d'enrichir les typologies existantes, ainsi que de tous autres objets permettant de compléter ou d'enrichir les corpus existants. Il sera fait appel à la DAO pour le dessin des structures et du mobilier.

L'étude des céramiques et tessons devra s'attacher à mettre en évidence les modalités de sélection de la vaisselle (fonctions, production et modules) et de préciser l'état des vases : pourcentages de représentation, calcination ou non, mise en évidence d'éventuelles lacunes (lèvre, panse, anse, etc.).

Une enveloppe forfaitaire sera affectée à la réalisation des analyses appropriées aux structures et au mobilier découverts (analyse de pâtes céramiques et de scories, palynologie, carpologie, anthracologie, archéozoologie, paléoparasitologie, etc), si l'intérêt scientifique et l'état de conservation des vestiges confèrent à ces analyses une légitimité dans le cadre de l'étude. On cherchera d'autre part à dater le mobilier issu de la fouille et les structures, en faisant usage de toutes méthodes et de tous moyens permettant cette datation (chronologie relative, paléomagnétisme, dendrochronologie, carbone 14, thermoluminescence, etc.) afin de définir avec le plus d'exactitude possible les phases chronologiques témoignant de l'inscription du site dans le temps, et de son évolution. Une enveloppe forfaitaire sera affectée à la stabilisation/consolidation du mobilier métallique éventuellement mis au jour.

Si du mobilier métallique cuivreux de l'âge du bronze est recueilli, il convient d'en prévoir une analyse métallographique, qui viendra compléter celle de l'épingle trouvée au diagnostic.

La documentation scientifique et le mobilier archéologique seront conditionnés et inventoriés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 *portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques* et dans la note diffusée par le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne (« *identification, indexation, marquage et conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des opérations archéologiques* »).

La documentation constituée en cours d'opération, papier ou informatique, sera regroupée, inventoriée et stockée selon les normes définies par l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 et remise à l'État aux fins d'archivage comme prévu à l'art. L. 523-11 du code du patrimoine.

Après traitement éventuel, le mobilier archéologique sera conditionné dans des emballages répondant aux normes en vigueur dans les musées de France, et conservé par l'opérateur le temps nécessaire à son étude, avant la fin du délai de deux ans prévu à l'art. L. 523-12 du code du patrimoine et à l'art. 59 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004.

8- RAPPORT FINAL D'OPERATION

L'ensemble des résultats archéologiques obtenus sera décrit dans un rapport, rédigé en français, selon les normes de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 *portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques*. Ce rapport sera fourni dans un délai maximum de huit mois après l'achèvement de la phase de terrain¹. Il sera accompagné d'un

¹ Ce délai devra impérativement être repris dans le contrat prévu à l'article 40 du décret n° 2004-490.

plan général lisible des structures, de toutes les illustrations requises et de clichés tirés sur papier photographique. Les inventaires détaillés seront fournis en annexe du rapport, comme stipulé à l'article 7 de cet arrêté.

Ce rapport, à la fois analytique et synthétique, ne doit pas se limiter à une simple description de données : le mobilier et les structures doivent être identifiés, caractérisés, analysés et datés dans la mesure du possible. On attend donc, de la part du responsable d'opération chargé de rédiger le rapport final, une faculté d'interprétation des données de terrain, se traduisant concrètement par la formulation d'hypothèses concernant l'évolution, la fonction et la chronologie du site, des éléments tangibles et explicites venant à l'appui des hypothèses ainsi émises.

Ce rapport sera fourni au Préfet de région (Service régional de l'archéologie) **en 8 exemplaires** (SRA, SDArchétis, Musée destinataire, Archives départementales, maître d'ouvrage, propriétaire(s) des terrains si la collectivité ne les a pas encore acquis). Ils seront accompagnés d'une version numérique, sur CD Rom, au format PDF. En outre, selon l'art. L. 523-11 du code du patrimoine, si l'opérateur n'est pas l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), il est tenu de remettre un exemplaire supplémentaire qui sera transmis à l'établissement public.

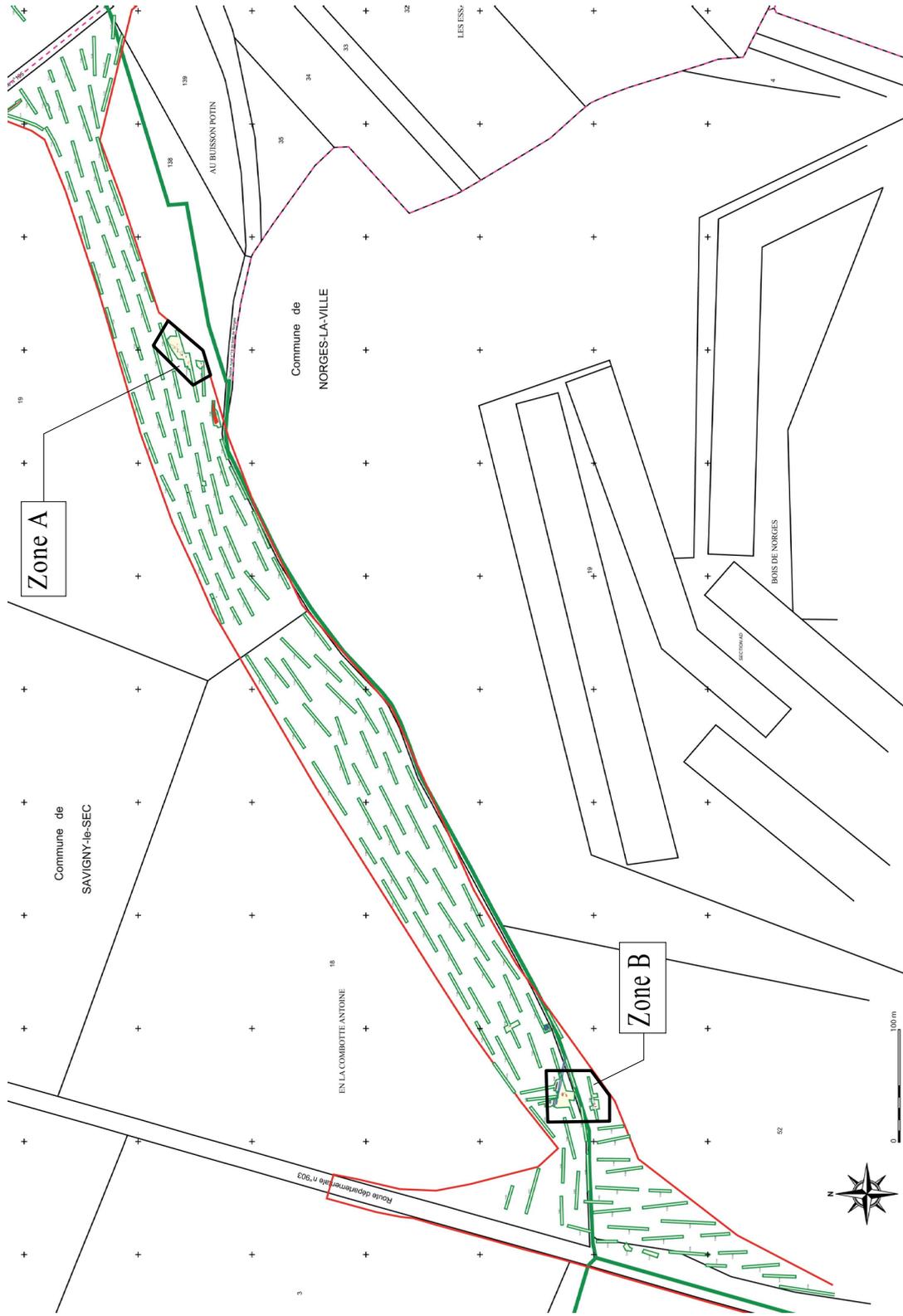
Le Préfet de région vérifiera la conformité du rapport avec les prescriptions énoncées ici et pourra le valider après évaluation scientifique et consultation de la Commission interrégionale de la recherche archéologique.

Le Conservateur régional
de l'archéologie,

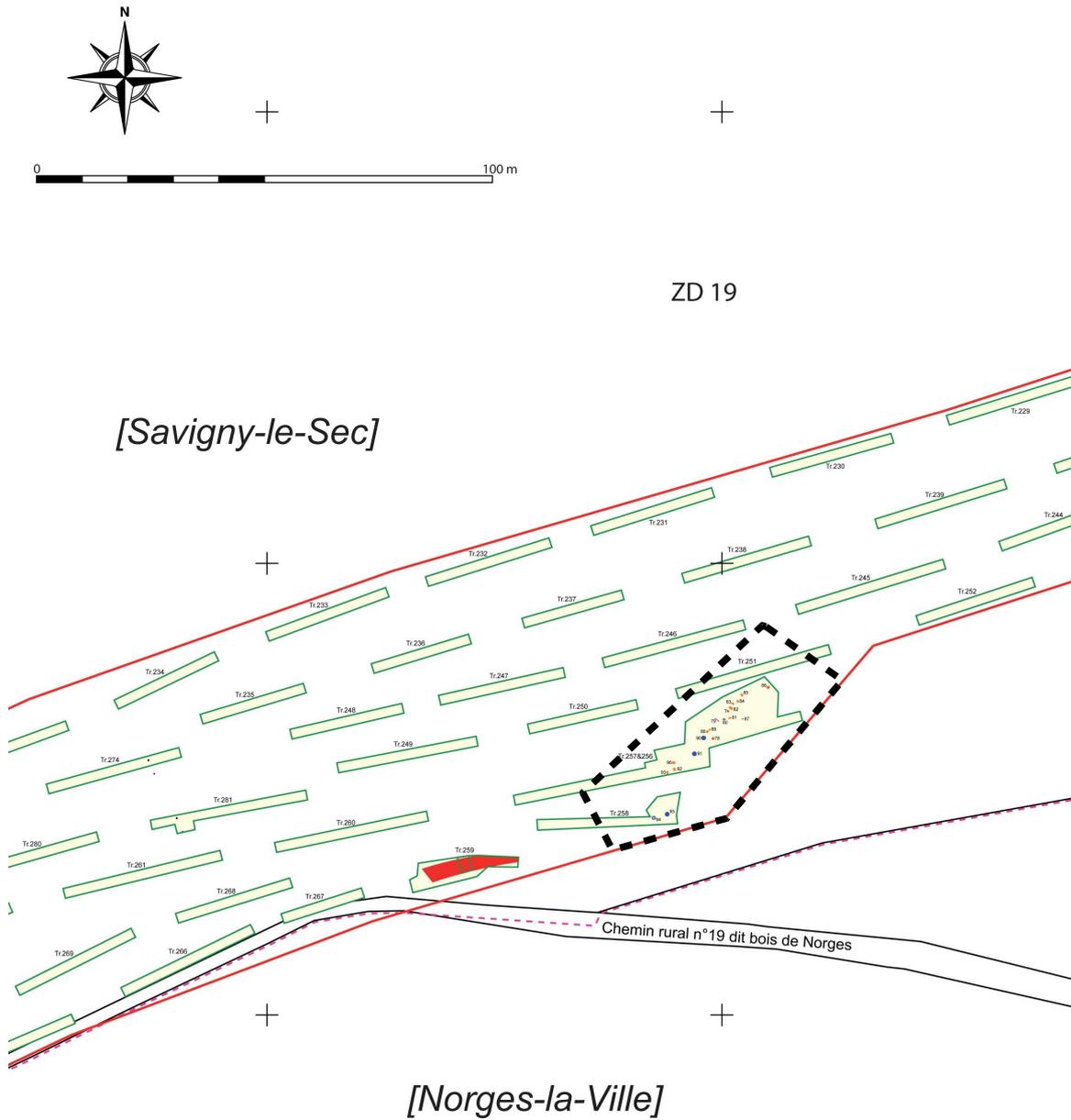
signé le 15 juillet 2008

J.-O. GUILHOT

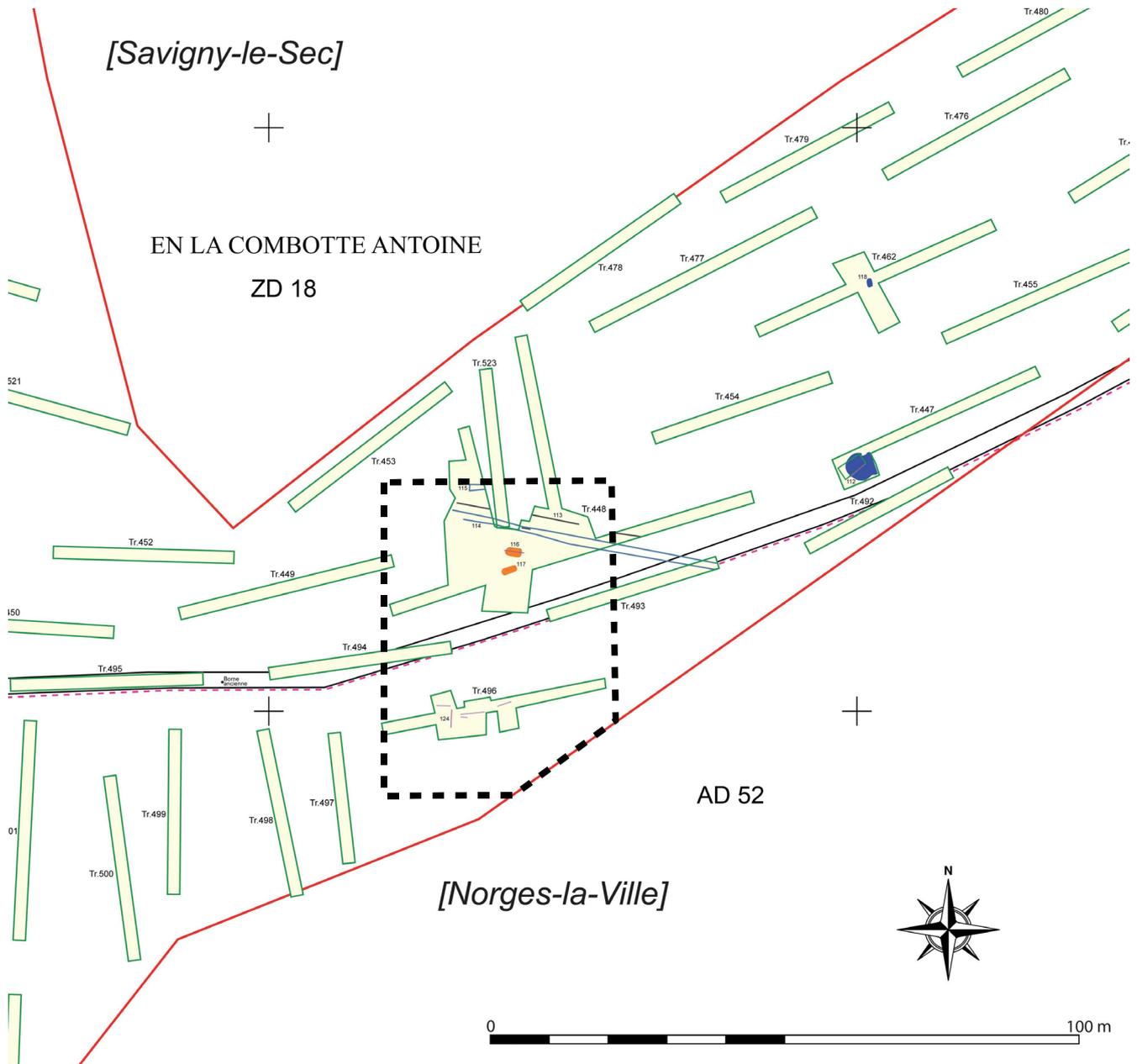
Annexe 1 : Localisation des emprises à décaper (d'après la Planche 23 du rapport de diagnostic (topographie : P. Nogués)



Annexe 2 : Emprise de la zone à décaper au niveau de la nécropole gallo-romaine (Zone A)
(d'après la Planche 23 du rapport de diagnostic (topographie : P. Noguès))



Annexe 3 : Emprise de la zone à décaper au niveau des sépultures de l'âge du bronze (Zone B)
 (d'après la Planche 23 du rapport de diagnostic (topographie : P. Noguès))



Projet de fouilles

AST GRAND-EST sud

PROJET DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Aux lieu-dits « Au Buisson Potin et En la Combotte Antoine »
à Savigny-le-Sec et Norges-la-Ville (Côte d'Or)

1 : RAPPEL DES OBJECTIFS ET CONTEXTE

La fouille à réaliser est située sur l'emprise du projet de déviation de la RD 903, sur les communes de Savigny-le-Sec et Norges-la-Ville (21), aux lieu-dits « Au Buisson Potin et En la Combotte Antoine ». Elle est issue d'une campagne de diagnostic, réalisée sous la direction Frédéric Devevey (Inrap) entre juillet 2007 et janvier 2008 (cf. plan joint). Il a permis de mettre en évidence, sur la totalité du tracé, plusieurs ensembles archéologiques chronologiquement distincts, du Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Sur la base de ces découvertes, le préfet de la région Bourgogne a émis une prescription de fouille archéologique préventive (ar. 2008/134 du 15/07/2008) afin de sauvegarder par l'étude, dans le cadre d'une même opération, deux ensembles funéraires. Le premier, du début de l'Âge du Bronze, sur une surface de l'ordre de 2400 m² (zone B) environ et le second, de l'Antiquité sur 1200 m² (zone A).

La zone funéraire antique se présente sous la forme d'un alignement de structures (fosses, dépôts et coffres cinéraires) rarement étudié en Côte d'Or. Le secteur relatif à l'Âge du Bronze a révélé, lors du diagnostic, la présence de deux (voir trois) inhumations en coffre et a fait l'objet d'extensions conséquentes des sondages « systématiques ». Elle ne pouvait en conséquence justifier la prescription d'une opération spécifique, nécessairement aléatoire.

Sur la base de ces éléments de contexte, il est possible de définir les objectifs suivants :

Pour la nécropole antique :

- ↳ Mise en évidence des limites de la nécropole, étude des dépôts funéraires et des structures associées.
- ↳ Analyse de l'organisation spatiale des structures et de leur liaison éventuelle avec des structures non repérées lors du diagnostic (réseau viaire, édifice).
- ↳ Fouille concomitante en laboratoire des urnes cinéraires qui pourraient être prélevées.
- ↳ Étude chrono-typologique à partir du mobilier, en particulier céramique.
- ↳ Appréhension fonctionnelle des aménagements en coffre

Pour la nécropole de l'Âge du Bronze :

- ↳ Recherche de sépultures dans les secteurs non explorés au diagnostic
- ↳ Fouille et étude des éventuelles inhumations mises en évidence (dans le cadre d'une tranche complémentaire -cf. infra)
- ↳ Analyses radiocarbone sur les inhumations dépourvues de mobilier.
- ↳ Mise en perspective des résultats avec les données recueillies sur des sites de même nature, pour chacune des périodes concernées à l'échelle régionale et au-delà.

2 : PHASE TERRAIN

↳ La préparation de l'opération

La phase terrain sera précédée par une phase de préparation de 2 jours, au cours desquels, l'agent responsable de l'opération prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique avec l'assistance d'un technicien. Il mettra à profit ce temps pour préciser la stratégie d'intervention de terrain permettant d'atteindre au mieux les objectifs scientifiques, tout en tenant compte des contraintes techniques liées au projet.

Le décaissement et l'évacuation de l'intégralité des sédiments de recouvrement (limons) induit par le projet entraîneront la destruction de l'ensemble des niveaux archéologiques. Pour cette raison, aucune contrainte de profondeur n'est à prendre en compte, à l'exclusion des règles de sécurité.

La méthodologie sera discutée si nécessaire avec le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne durant cette phase de préparation. Le responsable scientifique élaborera le protocole d'enregistrement des données scientifiques archéologiques et suivra le protocole d'inventaire et d'archivage défini par le SRA de Bourgogne (minutes de terrains, fiches d'enregistrement, clichés, prélèvements etc).

➤ **Base vie**

En préalable à toute investigation archéologique, une base vie sera implantée à proximité immédiate de la zone de fouille. Les déblais issus de ce décapage seront stockés et fermés (talutage et chenillage) sur la partie du terrain n'ayant pas donné lieu à la prescription de fouille.

Les équipements nécessaires à l'aménagement de la base vie pour une équipe de 4 à 6 personnes répondant à la réglementation en vigueur sur les normes d'hygiène et de sécurité seront mis en œuvre. Ils seront composés d'un bungalow bureau tout équipé, de deux bungalows vestiaires tout équipés, d'un container à outils, de deux W-C chimiques et d'une citerne à eau.

➤ **Le décapage**

➤ *Principes généraux*

La surface soumise à la prescription de fouille totalise de 3 600 m². Considérant que la puissance moyenne est de l'ordre de 0,2 m soit un volume d'environ 720 m³ qu'il conviendra de déplacer. La phase de décapage a été estimée à deux jours ouvrés avec une pelle mécanique de 150 à 180 cv, équipée d'un godet lisse d'une largeur minimale de 2 m. Les déblais seront stockés en bordure de l'emprise en respectant la séparation entre la terre végétale et les stériles.

Chacun des deux secteurs passera par un décapage intégral, dans le but d'obtenir une vision spatiale suffisamment extensive pour engager une première étape de la réflexion archéologique portant sur la configuration spatiale et les choix méthodologiques.

Le décapage archéologique sera réalisé sous le contrôle d'archéologues, qui veilleront à limiter le décaissement à un niveau satisfaisant aux exigences scientifiques et permettant d'engager rapidement les actions de relevé et de fouille.

D'une manière générale, dès cette phase de l'opération, une attention toute particulière sera portée aux zones de contact et de recoupement des structures, afin de préciser les éléments de chronologie relative.

La partie de l'équipe qui ne suivra pas directement l'action des engins mécaniques, se consacrera aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape prépare la fouille et l'inventaire des structures. La découverte d'éventuelles inhumations et de structures associées, sur la zone B, permettra de déclencher tout ou partie de la tranche conditionnelle (cf. infra)

Les données quantitatives des structures nécessiteront l'obtention très rapide d'un premier plan de masse réalisé par un topographe à l'issue du décapage.

Grâce à ces premières données cartographiques, il sera possible d'engager une première étape de la réflexion sur l'organisation spatiale et de consigner à l'avancement des informations comme la typologie des structures, leur appartenance chronologique et le statut lié au niveau d'analyse (fouillées, à fouiller). Il convient d'insister sur le caractère essentiel de ce document favorisant d'une part la réflexion archéologique et d'autre part le suivi en temps réel du processus de fouille.

➤ Les principes généraux de la fouille

➤ *Relevés et analyses*

Les structures feront l'objet de coupes systématiques, manuelles ou mécaniques (mini pelle), afin d'engager une étude stratigraphique aussi détaillée que nécessaire. Cette étude passera par des relevés, dont l'échelle retenue (1/10°, 1/20°...) précisera au mieux la composition du remplissage et la morphologie de la structure.

Il conviendra de constituer la documentation la plus objective possible, raison pour laquelle les relevés manuels seront complétés par des clichés argentiques et des clichés numériques. Ces derniers seront considérés comme une documentation de travail mais également comme un support possible d'illustration du discours archéologique (rapport, présentation, publication).

Afin d'optimiser les délais d'opération et de concentrer les travaux de fouille manuelle sur les structures elles-mêmes, le responsable de l'opération pourra avoir recours à une mini-pelle afin d'accélérer les travaux de dégagement ponctuels notamment dans le cadre des investigations au niveau du fossé.

Certaines questions liées à l'analyse de ce gisement pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes. Ces analyses répondront aux questionnements archéologiques généralement associés à ces disciplines, comme les conditions environnementales liées aux occupations, la caractérisation et les conditions de mise en place des grands horizons sédimentaires. Des informations à caractère chronologique pourront être également tirées de certaines de ces analyses comme la carpologie et la palynologie.

Ces analyses seront soit liées à des données ponctuelles correspondant au niveau de la structure par exemple soit à un cadre beaucoup plus général visant à retracer et à préciser les grandes lignes de la constitution et de l'évolution de ce gisement.

➤ *Les prélèvements*

La mise en œuvre des disciplines annexes passera par la pratique de prélèvements. Ces derniers devront être raisonnés en tenant compte de l'adéquation indispensable avec le questionnement archéologique et le problème technique de traitement (volume, stockage).

Une attention toute particulière sera donnée aux prélèvements visant à renseigner diverses questions comme la chronologie ou encore le paléo environnement. Ces prélèvements viseront prioritairement les datations au radiocarbone, mais d'autres questions pourront trouver des éléments de réponse dans un échantillonnage spécifique (carpologie, palynologie). Afin de s'assurer de la bonne exploitation des prélèvements, un travail d'expertise sur site pourra être demandé à certains spécialistes. Il s'agira d'aborder la question de la valeur statistique de l'échantillonnage, de définir les contextes de prélèvements les plus aptes à renseigner les problématiques archéologiques ainsi que de préciser leurs modalités de réalisation (colonne, de surface) et le volume nécessaire.

Afin d'assurer une gestion rigoureuse et harmonisée de toute la chaîne qui accompagne ces prélèvements, un technicien de l'équipe pourra être affecté à ce travail. Il s'occupera également de la gestion du mobilier prélevé en s'assurant de son bon conditionnement.

Le principe de datations radiocarbone sera mis en œuvre sur les inhumations dépourvues de mobilier pour mieux appréhender l'évolution chronologique des rites funéraires.

➤ **La tranche conditionnelle**

Les incertitudes en ce qui concerne la zone B, en termes de présence ou non de sépultures du début de l'Âge du Bronze ou de structures associées, également fondamentales à la compréhension de l'espace funéraire, pourra conduire au déclenchement de tout ou partie d'une tranche complémentaire de travaux. Sur la base des données du diagnostic et la probabilité de mettre en évidence 2 à 3 sépultures supplémentaire, cette option correspondrait à une prolongation de l'opération d'une durée de 10 jours ouvrés. Elle devra être discutée et ajustée à l'issue du décapage et du nettoyage initial dans le cadre d'une discussion réunissant le Maître d'Ouvrage, l'Inrap et le Service Régional de l'Archéologie.

➤ L'équipe archéologique

La direction du chantier, sera confiée à un archéologue **antiquisant responsable d'opération**, qui dispose d'une solide expérience de ce type de gisements. Il assumera la mise en œuvre des choix méthodologiques définis avec le Service Régional de l'Archéologie, des choix imposés par la configuration des vestiges et appliquera les protocoles de fouilles adaptés. Il sera secondé, d'une part, par un **anthropologue de terrain**, également **spécialisé dans la fouille et l'étude des incinérations**, d'autre part, **par un archéologue spécialisé en protohistoire** qui aura en charge l'analyse de la zone B.

2 techniciens de fouille, dont l'expérience sera reconnue, mettront en pratique l'ensemble des techniques de fouille et de relevé (manuel et numérique). Ils procéderont à l'analyse objective des structures.

La mise au jour de structures ou mobiliers particuliers, pourra nécessiter l'intervention sur le terrain **d'un ou plusieurs spécialistes**. Ainsi, des intervenants scientifiques susceptibles d'intervenir lors de la phase d'étude seront, le cas échéant invités à produire un conseil ou une prestation dès la phase de terrain.

L'analyse de la mise en place et la conservation du site, nécessite qu'un **géomorphologue** intervienne sur le terrain.

AST GRAND-EST sud

La réalisation du plan de masse et son complément en cours d'opération impliqueront **l'intervention régulière d'un topographe.**

L'équipe de terrain sera constituée d'un responsable scientifique d'opération antiquisant, assisté d'un anthropologue et d'un protohistorien ; de 2 techniciens de fouille, d'un géomorphologue, d'un topographe et, le cas échéant, d'un ou plusieurs spécialistes en fonction des découvertes. La durée de l'opération (phase terrain) sera comprise entre de 20 et 30 jours ouvrés

3 : LES ACTIONS DE VALORISATION

Des actions de valorisation pourront être engagées en respectant les règles présidant ce type d'action. En effet, il s'agira de projets concertés qui associeront les services communication des différents partenaires. Les actions envisageables sont de nature variée et pourront prendre diverses formes selon qu'elles se déroulent durant la phase terrain ou la phase étude. Elles devront être engagées, avec comme principe, qu'elles ne doivent pas nuire au bon déroulement de l'opération. (Importance du calendrier, prise en compte du caractère plus ou moins sensible des vestiges du moment, etc...).

4 : LA PHASE D'ÉTUDES

➤ Les analyses

Si le principe d'analyses multiples est indispensable, il sera demandé d'argumenter leur réalisation, mais surtout d'anticiper des délais de résultat parfois assez longs, avec un engagement le plus tôt possible (dès la fin de la phase terrain).

Il conviendra bien évidemment d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

➤ Les études archéologiques.

Dès le début de la phase d'études, il sera demandé au responsable de l'opération de réaliser un prévisionnel d'affectation de moyens, afin d'apprécier leur adéquation avec la finalité de l'étude. Cette dernière sera proposée de manière aussi détaillée que possible à l'aide d'un plan fixant les orientations envisagées.

Le responsable scientifique mettra en œuvre les processus et aura pour rôle de coordonner les travaux d'analyse et de synthèse en collaboration avec **l'anthropologue et le protohistorien**.

2 techniciens seront particulièrement chargés du mobilier (lavage, collage, marquage, conditionnement) et contribueront à une partie du travail d'analyse en réalisant les tâches de mise au net, d'inventaire et d'archivages des données de terrain.

L'étude de la céramique jouera un rôle essentiel dans la compréhension du site. La chronologie s'appuiera principalement sur cette analyse qui visera également à préciser les corpus typologiques représentés et leur distribution.

L'étude des petits objets métalliques nécessitera le travail d'un spécialiste. Préalablement **des travaux de stabilisation et de nettoyage pour étude** pourront être effectués. Cette étape vise à limiter les effets destructeurs « du traumatisme de la fouille ». En effet, l'objet qui a séjourné longtemps dans un certain milieu acquiert une forme d'équilibre que vient rompre l'exhumation. La stabilisation vise donc à éliminer les causes d'altération.

Le géomorphologue établira une synthèse relative aux observations qu'il aura réalisées sur le terrain.

Un ou plusieurs spécialistes mèneront les études particulières nécessitées par les découvertes effectuées sur le site. Ils rédigeront les synthèses relatives à leurs disciplines.

► Les illustrations

La mise au net des données impliquera **un travail de dessin assisté par ordinateur**. L'ensemble de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté en associant à la fois les exigences du document final de l'opération et celle de la publication.

Le travail de dessin des petits objets occupera une place importante afin de constituer un catalogue représentatif en respectant les normes en vigueur (céramique, mobilier métallique, industrie lithique etc.).

Les 5 exemplaires du rapport transmis au Service Régional de l'Archéologie et destinés à l'archivage comporteront des photographies argentiques traditionnelles et numériques tirées sur papier photographique.

► Le rapport final d'opération

Le rapport final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats par période chronologique, avec la synthèse de chacune d'elles. Une synthèse générale replacera le site dans les problématiques régionales, en faisant état des apports principaux de l'opération. Ces derniers serviront d'éléments de réflexion pour juger de la suite à donner à l'opération (publication, action de valorisation etc.). Il comportera en annexe l'inventaire détaillé du mobilier issu de l'opération

Ce document sera transmis à la DRAC dans un délai maximum de 160 jours ouvrés (8 mois) après la fin de la phase terrain.

► La question de l'inventaire et de l'archivage

Le responsable d'opération s'assurera que l'ensemble de la documentation aura été référencée et inventoriée selon les normes du SRA de Bourgogne, afin d'assurer sa transmission et son archivage dans les meilleures conditions conformément à l'article 7 de la loi n°2003-707 du 1^{er} août 2003 et aux arrêtés du 16 septembre 2004 et du 27 septembre 2004.

AST GRAND-EST sud

Le responsable d'opération s'assurera que l'ensemble de la documentation aura été référencée et inventoriée afin d'assurer sa transmission et son archivage dans les meilleures conditions conformément à l'article 7 de la loi n°2003-707 du 1^{er} août 2003.

Le document final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats par période chronologique, avec la synthèse de chacune d'elles. Une synthèse générale replacera le site dans les problématiques régionales, en faisant état des apports principaux de l'opération. Ces derniers serviront d'éléments de réflexion pour juger de la suite à donner à l'opération (publication, action de valorisation...)

La phase d'études d'une durée de 20 à 30 jours ouvrés sera conduite par le responsable d'opération en collaboration avec l'anthropologue et le protohistorien et l'assistance de 2 techniciens. L'équipe sera complétée par un dessinateur DAO, par un spécialiste de l'étude des petits objets, par un céramologue, et par un géomorphologue. Le cas échéant, un ou plusieurs spécialistes, intervenus dans le cadre d'une problématique particulière, établira une synthèse relative à sa contribution dans l'analyse du site

AST GRAND-EST sud

Tableau récapitulatif des moyens humains et techniques affectés à l'opération (tranche ferme en noir et conditionnelle en vert)

EQUIPE				
Préparation	type	nbr.	durée	total
responsable d'opération	RO	1	2	2
techniciens	Te	1	1	1
			ss tot	3
Ph. Terrain			durée	
responsable d'opération	RO	1	20/10	20/10
techniciens	Te	2	20/10	40/50
topographe	topo	1	5	5
anthropologue	Sp	1	20/10	20/10
géomorphologue	Sp	1	2	2
protohistorien	Sp	1	5/10	5/10
Experts	Sp	2	2/3	2/3
techniciens démobilisation	Te	1	1	1
Ph. Etude			durée	
responsable d'opération	RO	1	20/25	20/25
anthropologue	Sp	1	20/30	20/30
techniciens	Te	2	10/30	25/10
tech. chargé du mobilier	Te	3	10	30
géomorphologue	Sp	1	2	2
spécialiste petit mob	Sp	1	2	2
protohistorien	Sp	1	5/10	15
céramologue(s)	Sp	1	10/15	10/15
DAO	DAO	1	10/12	10/12
Experts	Sp	2	2/3	2/3
tot j/h				200/87

MOYENS TECHNIQUES			
matériels / moyens	nbre	jours	total qté
véhicule 2 pl.*	1	24/35	24/35
véhicule 5 pl.*	1	20/30	20/30
fourgon*	1	2	2
base-vie			
Bungalow*	3	30/45	90/132
Container*	1	30/45	30/45
WC chimique*	2	30/45	60/90
transfert base-vie(a/r)*			6
tonne à eau*	1	30/45	30/45
Abri / m2 / mois			40
plateforme			1
fluides / mois			1/1.5
divers équipements / mois			1/1.5
terrassements			
Pelle mécanique	1	2	4
Bull chenille régalage	1	1	1
transferts (a/r)	2		2
ressources externes (provisions)			
prises de vue aériennes			1
stabilisation			1 500 €
			2 000 € /
Analyses			1000 €

* incorporé au coût d'unité d'œuvre (jour/homme)

italiques : valeurs exprimées en jours calendaires

LEXIQUE

Anthracologie : Etude des charbons de bois qui permet de déterminer les essences végétales et donc l'impact de l'activité humaine sur le milieu végétal, pour la construction, les activités artisanales, le chauffage etc.

Archéomagnétisme : L'archéomagnétisme constitue également un outil de datation pour les archéologues. La comparaison entre une direction archéomagnétique trouvée à partir d'une structure archéologique (four par exemple) et la courbe de référence des variations directionnelles du champ géomagnétique permet d'apprécier l'âge de cette structure

Archéozoologie : Etude de la faune à partir des restes osseux. Elle permet de connaître le paléo environnement terrestre et aquatique ainsi que les pratiques humaines directement liées : chasse, pêche, élevage, alimentation, artisanat etc.

Carbone 14 : Mesures physiques basées sur la radioactivité d'un produit chimique le carbone qui permet d'obtenir une fourchette de datation. On sait que tout organisme présente de son vivant la même radioactivité que le gaz carbonique atmosphérique. A sa mort, les échanges gazeux cessent, le ^{14}C n'est plus renouvelé, sa radioactivité décroît alors lentement à raison de la moitié tous les 5568 ans. Ainsi si on mesure aujourd'hui l'activité ^{14}C d'un charbon de bois trouvé en fouille en la comparant à l'activité du carbone moderne, on peut en déduire le temps qui s'est écoulé depuis sa mort.

Carpologie : Etude des macro-restes végétaux et en particulier des graines. Ce type d'étude livre des données relatives aux pratiques agricoles, aux activités artisanales et aux habitudes alimentaires.

Dendrochronologie : Technique basée sur la mesure des variations d'épaisseur des cernes de croissance des arbres en fonction du climat. Leur comptage permet de donner l'âge de l'arbre. Cette dernière est mise en corrélation avec des courbes de référence pour donner une date très précise parfois à l'année près.

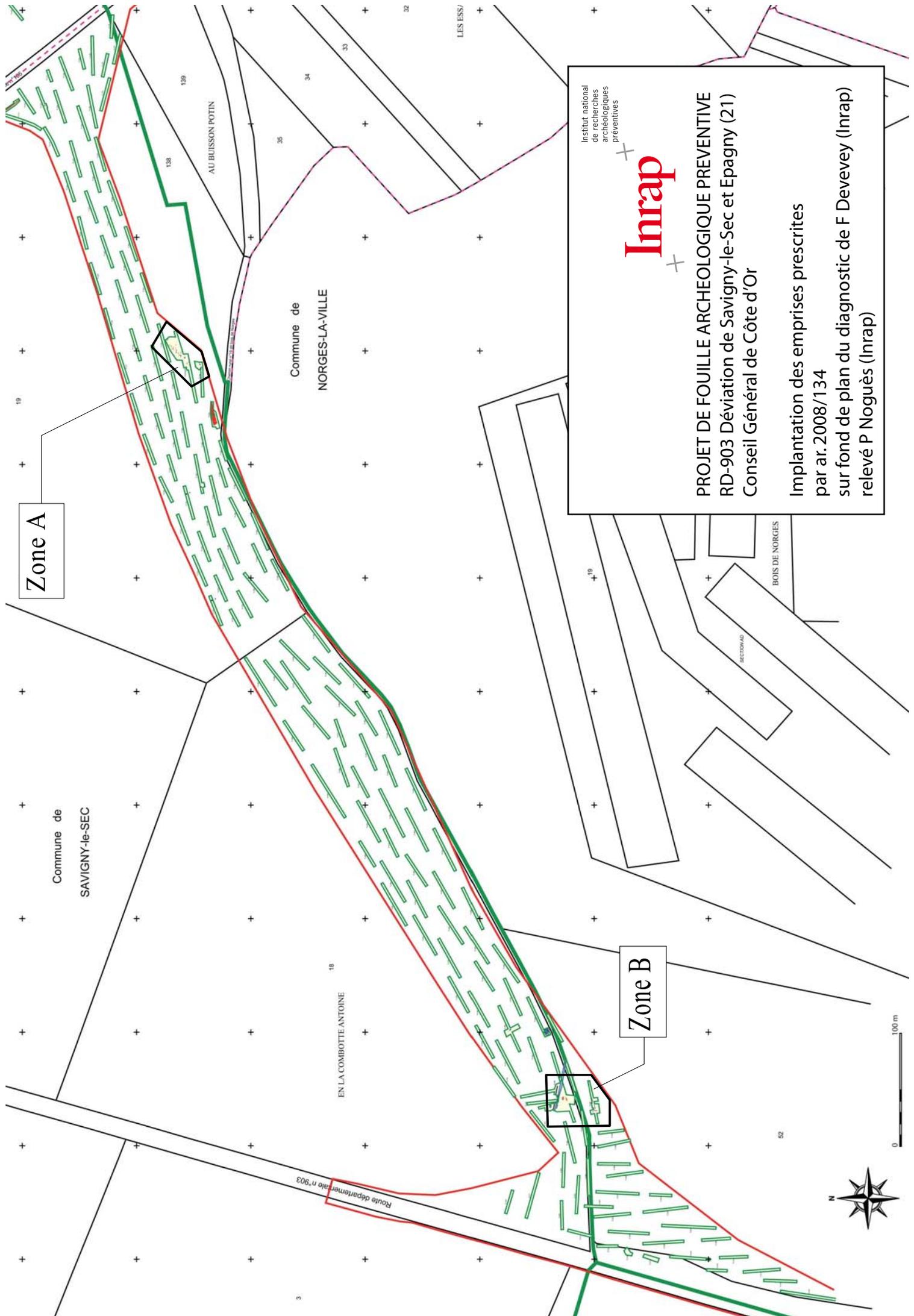
Géomorphologie ou géo archéologie : Etude des formes de la terre qui permet à partir de plusieurs types d'analyses de restituer la manière dont les formes du paysage que nous avons sous les yeux ont été produites dans quel temps et sous quelles conditions

Micromorphologie : Etude la composition des sols à partir d'analyses fines pratiques à partir de lames minces.

Palynologie : Etude des pollens de plantes conservés dans certains milieux, en particulier dans les zones humides et tourbières.

Pédologie : Analyse consacré à la recherche sur le sol au sens sédimentaire et géochimique. Etude des processus de pédogenèse naturelle et liée à l'action des pratiques humaines.

Sédimentologie : Etude par l'analyse physico chimique et granulométrique de la constitution des sédiments et des processus de mise en place



Zone A

Zone B

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

PROJET DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE
 RD-903 Déviation de Savigny-le-Sec et Epagny (21)
 Conseil Général de Côte d'Or

Implantation des emprises prescrites
 par ar. 2008/134
 sur fond de plan du diagnostic de F Devevey (Inrap)
 relevé P Noguès (Inrap)



Arrêté de désignation



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

Le Préfet de la région de Bourgogne

à

Conseil Général de la Côte-d'Or
Direction Aménagements et Déplacements
A l'attention de M. Pierre CALAIS
53bis rue de la Préfecture
BP 1601, 21035 DIJON cedex



Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne

Affaire suivie par
Poste
Références

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

Service régional
de l'archéologie

Y. Pautrat
☎ 03.80.68.50.18 ou 50.20
YP/2009/ **1655**
☎ 03 80 68 50 98

Dijon, le 10 NOV. 2009

Recommandé avec AR

Objet : Fouilles archéologiques préventives. Déviation de la RD 903

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'arrêté d'autorisation de fouille, établi selon la législation en vigueur, pour l'opération de fouille préventive sur le site de Savigny-le-Sec. Cet arrêté vise le contrat passé entre le Conseil Général et l'INRAP et désigne le responsable scientifique de l'opération, M. Frédéric Devevey.

Mon service assurera réglementairement le contrôle scientifique du chantier, lors de visites régulières sur le terrain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Olivier GUILHOT

Pour le Conservateur Régional
de l'Archéologie
et par délégation
Conservateur en Chef,

Copie à : F. Devevey, 2 rue de l'église, 21260 Véronnes

B. BONNAMOUR

N° 1307



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

Autorisation de fouille préventive n° 2009/ 133



Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne

Affaire suivie par
Poste
Références

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

LE PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE,
PREFET DE LA CÔTE-D'OR
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

YP/2009/ 1656

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté préfectoral de prescription de fouille préventive n° 2008-134 du 15 juillet 2008 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite (pièces du dossier d'appel d'offres), reçu le 27 octobre 2009, ainsi que les autres pièces du dossier de demande de l'autorisation reçues en complément, le 9 novembre 2009 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 26-27 juin 2008 ;

CONSIDÉRANT que le contrat, et notamment le projet d'intervention de l'opérateur, est conforme au cahier des charges prescrit ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le Conseil Général de Côte-d'Or (service maîtrise d'ouvrage) est autorisé à faire réaliser par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, opérateur, sous la direction scientifique de M. Frédéric DEVEVEY, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Région : Bourgogne
Département : Côte-d'Or
Commune : Savigny-le-Sec (et Norges-la-Ville pour partie)

.../...

Lieu-dit cadastral : « Au Buisson Potin » (nécropole antique) et « En la Combotte Antoine » (nécropole Bronze ancien)

Cadastre : ZD 18 et 19 sur Savigny-le-Sec, AD 52 sur Norges-la-Ville

Maîtrise foncière/propriété : Conseil Général de Côte-d'Or

Coordonnées Lambert : nécropole antique (Zone A) : 805,38 / 2272,45 / 285 m
nécropole Bronze ancien (Zone B) : 804, 75 / 2272,10 / 295 m

Numéros des sites archéologiques dans la base de données Patriarche :
nécropole antique (Zone A) : 21.591.0012
nécropole Bronze ancien (Zone B) : 21.591.0010 (0009)

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'État l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'État avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional d'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil Général de Côte-d'Or (Pôle interdirectionnel infrastructures et transports, service maîtrise d'ouvrage, 53bis rue de la Préfecture, BP 1601, 21035 DIJON cedex), à l'INRAP (à l'attention de M. Devevey) et à la commune de Savigny-le-Sec.

Fait à Dijon, le 10 NOV. 2009

Pour le Conservateur Régional
de l'Archéologie
et par délégation
Le Conservateur en Chef,


B. BONNAMOUR

Le Préfet de la région de Bourgogne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
Pour le Directeur régional et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

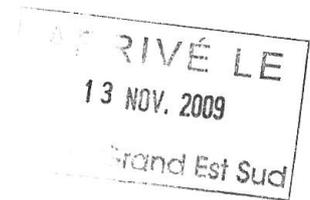
Jean-Olivier GUILHOT

Arrêté de détecteur n° 2009/194

COPIE



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE



Autorisation de prospection au détecteur de métaux n° 2009 - 194

Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Poste
Références

J.-O. Guilhot
☎ 03.80.68.50.20 ou 50.18
JOG /2009/ 1657
☎ 03 80 68 50 98

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

**Le Préfet de la région de BOURGOGNE,
PREFET DE LA CÔTE-D'OR
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du patrimoine, Livre V, Titre III ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 et notamment son article 3 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille préventive n° 2008-134 du 15 juillet 2008 ;

VU la demande en date du 5 novembre 2009 ;

ARRÊTE

Article 1er :

M. Frédéric DEVEVEY, demeurant 2 Rue de l'église, 21260 Véronnes, est autorisé à procéder à une opération de prospection au détecteur de métaux, à partir du 12 novembre 2009 jusqu'au 21 décembre 2009, concernant en région BOURGOGNE, le site de :

Département :	Côte d'Or
Commune :	Savigny-le-Sec (et Norges-la-Ville pour partie)
Lieu-dit cadastral :	« Au Buisson Potin » (nécropole antique) et « En la Combotte Antoine » (nécropole Bronze ancien)
Cadastre :	ZD 18 et 19 sur Savigny-le-Sec, AD 52 sur Norges-la-Ville
Maîtrise foncière/propriété :	Conseil Général de Côte-d'Or

.../...

Coordonnées Lambert : nécropole antique (Zone A) : 805,38 / 2272,45 / 285 m
 nécropole Bronze ancien (Zone B) : 804,75 / 2272,10 / 295 m
 Numéro des sites archéologiques dans la base de données " Patriarche " :
 21.591.0009 et 0010 (Zone B)
 21.591.0012 (Zone A)
 Organisme de rattachement : INRAP
 Nature du site et période : Nécropoles antiques et protohistoriques
 Justification de l'intervention : Tester les déblais et les niveaux ou structures archéologiques mis au jour pendant l'opération de fouille préventive, prescrite par arrêté n° 2008-134 du 15 juillet 2008.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, intégrera son rapport (accompagné des plans, observations et photographies nécessaires à la compréhension du texte) dans le rapport global de la fouille préventive. Il y ajoutera un inventaire de l'ensemble du mobilier métallique recueilli et sa localisation précise. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Le matériel archéologique sera provisoirement déposé pour étude à la base INRAP de Sennecey-les-Dijon.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 10 NOV. 2009

Pour le Conservateur Régional
de l'Archéologie
et par délégation
Le Conservateur en Chef



B. BONNAVILLE

Pour le Préfet de la région Bourgogne
par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles
par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Olivier GUILHOT

Savigny-le-Sec

Savigny-le-Sec est une commune située dans le département de la Côte-d'Or (région de Bourgogne). La ville de Savigny-le-Sec appartient au canton de Fontaine-lès-Dijon et à l'arrondissement de Dijon. Les habitants de Savigny-le-Sec étaient au nombre de 780 au recensement de 1999. La superficie est de 9.3 km². Savigny-le-Sec porte le code Insee 21591 et est associée au code postal 21380. Elle se situe géographiquement à une altitude de 309 mètres environ.

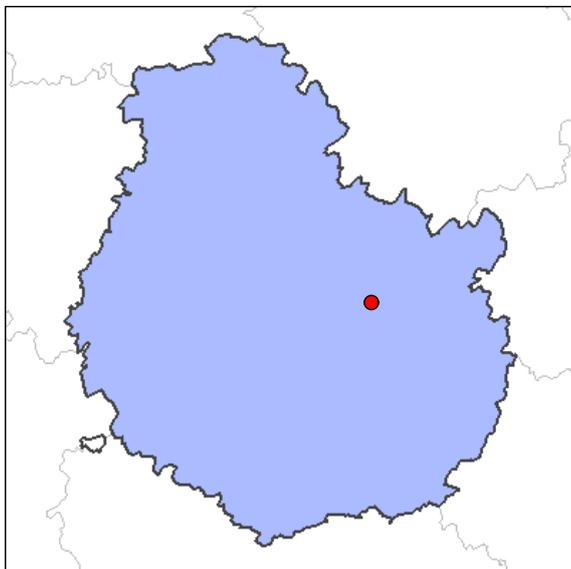


Informations administratives

Région : Bourgogne
 Département : Côte-d'Or (21)
 Code Insee : 21591
 Code postal : 21380

Taille

780 habitants en 1999
 741 habitants en 1990
 Surface : 9.3 km²
 Densité : 84 h/km²



Informations géographiques

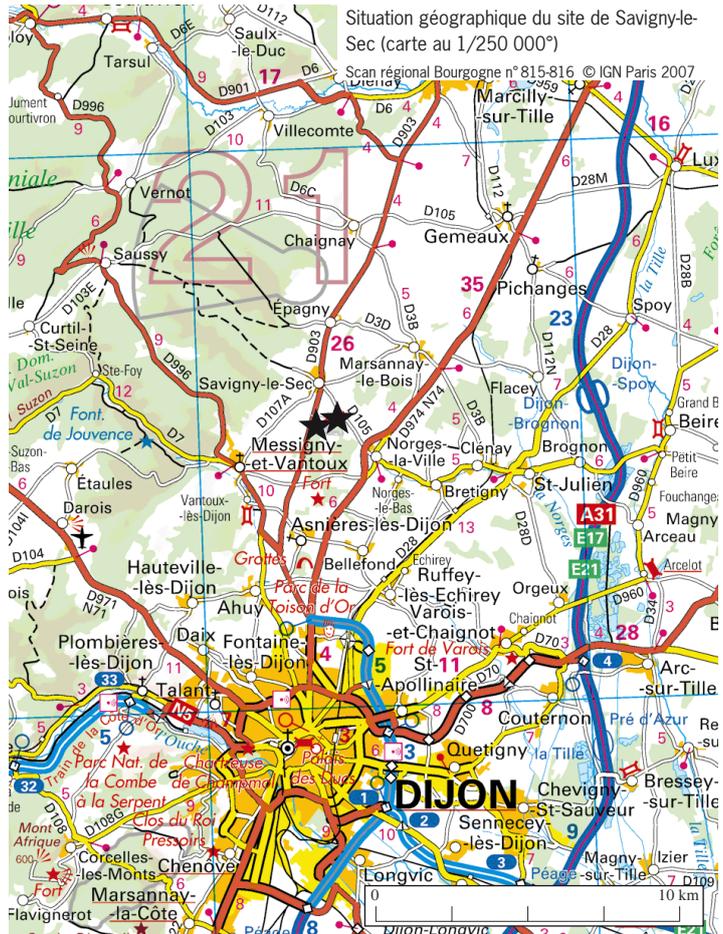
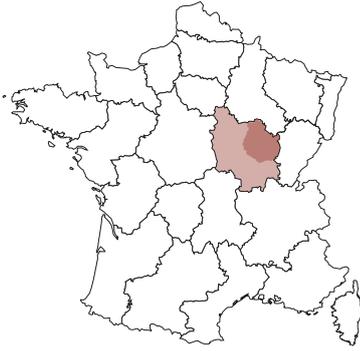
Longitude Est: 0.088202 radians
 5.0536 degrés décimaux
 05°03'13" (deg-min-sec)

Latitude Nord: 0.827815 radians
 47.4303 degrés décimaux
 47°25'49" (deg-min-sec)

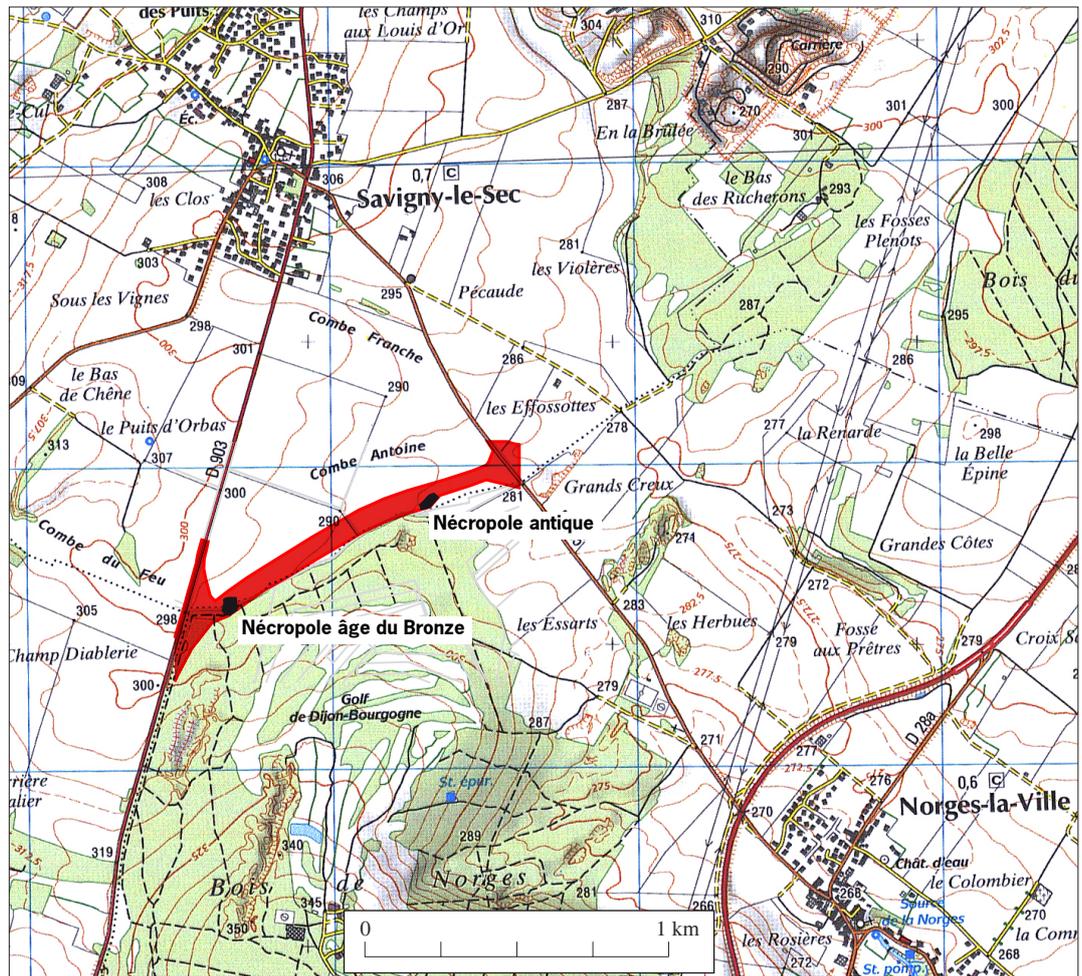
Altitude: 309 mètres environ

N°	Villes à proximité	Proximité			Cap		
		Kms	M. naut.	M. angl.	Rad.	D°M'S"	Deg.
1	Épagny (21)	2	1.1	1.2	0.2421	13°52'17"	13.871
2	Norges-la-Ville (21)	3.1	1.7	1.9	2.5409	145°34'58"	145.583
3	Marsannay-le-Bois (21)	3.3	1.8	2.1	1.1944	68°26'03"	68.434
4	Messigny-et-Vantoux (21)	3.8	2.1	2.4	3.9346	225°26'10"	225.436
5	Bretigny (21)	4.8	2.6	3	2.3316	133°35'27"	133.591
6	Asnières-lès-Dijon (21)	5	2.7	3.1	3.2895	188°28'28"	188.475
7	Chaignay (21)	5.4	2.9	3.4	0.2506	14°21'30"	14.358
8	Bellefond (21)	5.6	3	3.5	2.9281	167°46'04"	167.768
9	Clénay (21)	5.8	3.1	3.6	2.0741	118°50'14"	118.837
10	Ahuy (21)	7.2	3.9	4.5	3.4846	199°39'10"	199.653

Localisation de l'opération



Situation topographique du site de Savigny-le-Sec - Carte IGN 31220, 1/25 000°
Carto explorer 3 © 4^{ème} Editions Paris 2003



Localisation du site sur vue aérienne



II.

Résultats

1. Présentation du rapport

Un rappel des objectifs et de leur mise en application est présenté un première partie du rapport.

Ce dernier permet d'établir un parallèle entre les objectifs assignés lors de l'élaboration du projet de fouille et leur mise en application réelle sur le terrain.

Afin de conserver son intégrité à la totalité du site, nous avons décidé d'inclure dans le rapport les données des diagnostics de 2007 :

Pour le Secteur 1 (nécropole gallo-romaine) , présentation de l'intégralité du catalogue des structures (certaines ayant été renumérotées en 2009)¹ afin de clairement appréhender l'organisation générale du site.

Pour le secteur 2 (nécropole de l'Age du Bronze) : regroupement des données sur l'architecture des tombes, leur organisation interne et sur l'étude anthropologique.

Le but général étant d'éviter au lecteur de faire un va-et-vient fastidieux entre le rapport de diagnostic et celui de la fouille.

Deux secteurs distincts ont été fouillés. Le premier (Secteur 1), correspond à la nécropole gallo-romaine découverte en juillet 2007, au lieu - dit « Buisson Potin ». Le secteur 2, correspond à la nécropole de l'âge du Bronze, située sur le lieu-dit « La Combotte Antoine ».

Cependant, afin de respecter l'échelle chronologique, le secteur 2 est présenté avant le secteur 1.

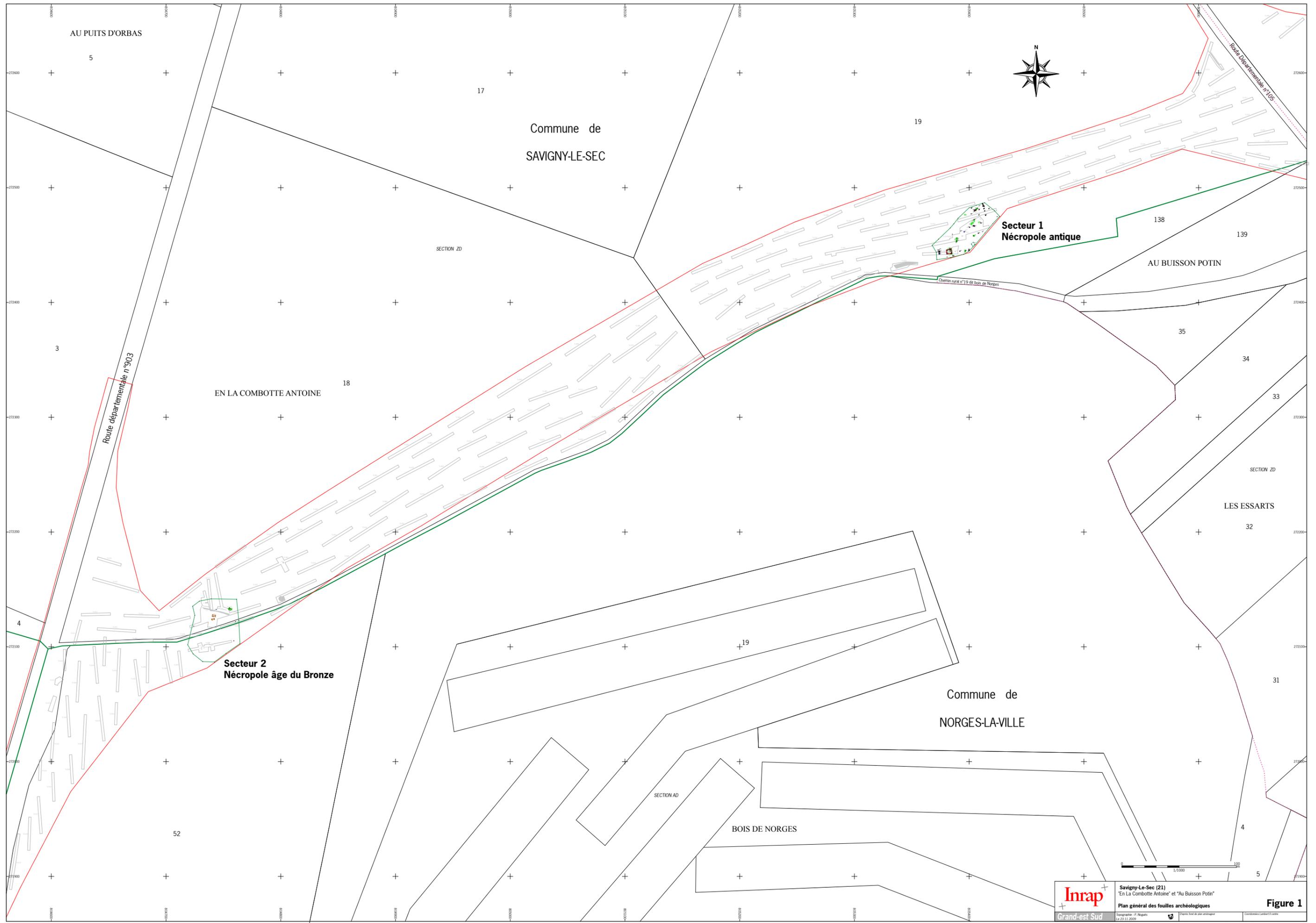
Le rapport présente ensuite le descriptif des structures et de leurs comblement en suivant la numérotation réalisée sur le terrain.

Dans une second temps, la partie interprétative du rapport présente la synthèse chronologique portant sur l'organisation et l'interprétation des données issues de la fouille.

En ce qui concerne les structures funéraires gallo-romaines, nous proposons dans ce rapport (outre l'enregistrement « classique » des structures), un catalogue synthétique qui présente pour chaque structure « majeure », une fiche individuelle regroupant l'ensemble des données, dont les inventaires. Cette « carte d'identité » des structures permet de constituer un catalogue facilement consultable et qui peut être le cas échéant, extrait du rapport. Une synthèse générale replace le site dans les problématiques régionales, et fait état des apports principaux de l'opération.

Enfin, la partie rédactionnelle présente une conclusion générale, puis les diverses documentations annexes.

¹ Certaines structures ont été renumérotées car elles ont fait l'objet d'une fouille ou d'un complément de fouille. Seules, quelques structures déjà fouillées en 2007 ou non retrouvées en 2009 ont conservé leur numérotation première. Ces informations sont clairement stipulées dans le rapport et ne peuvent donc pas engendrer de confusion à la lecture du texte ou du plan.



2. Rappel des objectifs et contexte

La fouille préventive de Savigny-le-Sec était localisée sur l'emprise sud du projet de déviation de la RD 903, sur les communes de Savigny-le-Sec et Norges-la-Ville (21)², aux lieux-dits « *Au Buisson Potin et En la Combotte Antoine* ». Elle est issue de deux campagnes de diagnostics, réalisées sous la direction Frédéric Devevey (Inrap) en juillet 2007 et décembre 2007.

Plusieurs ensembles archéologiques chronologiquement distincts avaient été reconnus sur le tracé. Ces derniers couvraient les périodes du Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Sur la base de ces découvertes, le préfet de la région Bourgogne avait émis une prescription de fouille archéologique préventive (ar. 2008/134 du 15/07/2008) afin de sauvegarder par l'étude, dans le cadre d'une même opération, deux ensembles funéraires.

Le premier, du début de l'Âge du Bronze, sur une surface de l'ordre de 2400 m² environ (Secteur 2) et le second, de l'Antiquité sur 1429 m² (Secteur 1). La zone funéraire antique se présentait sous la forme d'un alignement de structures (fosses, dépôts et coffres cinéraires) rarement étudié en Côte d'Or. Le secteur relatif à l'Age du Bronze a révélé, lors du diagnostic, la présence de deux (voir trois) inhumations « en coffre » et a fait l'objet d'extensions conséquentes des sondages « systématiques ». Elle ne pouvait en conséquence justifier la prescription d'une opération spécifique, nécessairement aléatoire (fig. 1).

Comparaisons des objectifs scientifiques et de leur mise en application :

Certains objectifs scientifiques ont été mis en place lors de l'élaboration de la fouille, dans le cadre des prescriptions scientifiques émises par le SRA de Bourgogne et la CIRA.

Comme nous allons le voir, des adaptations ont été nécessaires lors du déroulement de la fouille.

Pour la nécropole de l'Âge du Bronze :

- Recherche de sépultures dans les secteurs non explorés au diagnostic :

Le décapage des 2400 m² de ce secteur a permis de retrouver le fossé parcellaire moderne qui délimite toujours les communes de Savigny et de Norges, un chemin daté du XIX^e siècle en 2007 et surtout la présence d'une troisième tombe « en coffre » qui n'avait pas été trouvée en 2007. Cette dernière se situait exactement en bordure est de la fenêtre du sondage 448. Le décapage de cette dernière avait été interrompu à moins de 40 cm de la tombe F.201...

- Fouille et étude des éventuelles inhumations mises en évidence (dans le cadre d'une

tranche complémentaire -cf. infra) :

Cette dernière a en effet été mise en place lors de la découverte de la tombe F.201

- Analyses radiocarbone sur les inhumations dépourvues de mobilier.

Cette datation a été réalisées durant le printemps 2010, à l'issue de l'étude anthropologique des restes des deux squelettes mis au jour dans la tombe.

² Dans les faits, les vestiges mis au jours se situent uniquement sur la commune de Savigny-le-Sec.

Les datations obtenues ont été croisées avec celles issues du diagnostic de 2007.

Dans la mesure où la tombe a fait l'objet de deux sépultures distinctes, deux datations ont été effectuées : L'une sur l'individu le plus ancien et l'autre sur le plus récent. Le croisement des trois datations radiocarbone nous a donné des indications sur la durée d'utilisation de cette aire funéraire, et permis d'estimer (en l'absence de mobilier archéologique) le laps de temps qui s'est écoulé entre les deux sépultures de la tombe F.201 (*infra*).

- Mise en perspective des résultats avec les données recueillies sur des sites de même nature, pour chacune des périodes concernées à l'échelle régionale et au-delà :

Cet aspect de l'opération est l'un des points essentiels de l'objectif scientifique assigné. En effet, le caractère inédit de la nécropole gallo-romaine et celui peut-être connu de la nécropole protohistorique permet une nouvelle approche des pratiques funéraires et de leur évolution sur deux périodes distinctes (cf. *infra*, Synthèse générale et conclusions).

Pour la nécropole antique :

- Mise en évidence des limites de la nécropole, étude des dépôts funéraires et des structures associées :

Cet aspect reste partiellement sans réponse dans la mesure où une partie du site se développe vers le sud, au-delà de l'emprise de l'opération.

- Analyse de l'organisation spatiale des structures et de leur liaison éventuelle avec des structures non repérées lors du diagnostic (réseau viaire, édifice) :

Comme nous allons le voir, il s'agit de l'un des aspects majeurs des résultats de la fouille de cette nécropole. Une réflexion sur l'organisation spatiale de la nécropole³ a pu être en effet menée grâce à un géo-référencement des structures mais également des objets, dont ceux en métal, tels que les clous de sandales⁴.

- Fouille concomitante en laboratoire des urnes cinéraires qui pourraient être prélevées :

La fouille n'a livré aucune urne ou vase « ossuaire ». Comme nous allons le voir, les structures ont livré les traces de coffrets en bois. La fouille a donc porté sur un prélèvement systématique et référencé des sédiments issus des structures. Ces derniers ont été ensuite tamisés au centre archéologique de Sennecey-les-Dijon⁵. Le tamisage systématique des sédiments issus des tombes a permis une réinterprétation de la nature de site et de son organisation.

- Étude chrono-typologique à partir du mobilier, en particulier céramique : Ce travail a été réalisé conjointement entre le responsable de l'opération et la céramologue. Cette même approche a été réalisée sur les clous de sandales.

- Appréhension fonctionnelle des aménagements « en coffre » :

Des nuances et des variantes ont été observées au sein du « catalogue » des structures funéraires qui d'ailleurs, ne correspondent pas forcément ni à des « coffres », ni à des incinérations...

³ Ou plus précisément de cette partie d'une nécropole sans doute plus vaste.

⁴ Le site a été systématiquement et intégralement prospecté à l'aide d'un détecteur de métaux. Les objets mis au jour ont été replacés sur le plan. L'utilisation de cet appareil s'est donc avérée particulièrement utile, voire essentielle. Une très grande partie des clous de sandales n'auraient pu être trouvée à la fouille manuelle en raison de leur petite taille et de leur couleur.

⁵ Le poids des sédiments prélevé dépasse approximativement les 1800 kg.

MISE EN PLACE DE LA FOUILLE PRÉVENTIVE :

La préparation :

La préparation de cette opération a été relativement aisée dans la mesure où une partie de l'équipe de fouille (dont le responsable scientifique), avait réalisé les diagnostics de 2007 et connaissait donc bien à la fois le dossier et les divers intervenants et le terrain.

La phase de terrain a été précédée par une phase de préparation d'une durée de deux jours, au cours desquels, l'agent responsable de l'opération a participé à la mise en place de l'opération. Ce temps a été également utilisé pour préciser la stratégie d'intervention de terrain avec le SRA de Bourgogne et l'équipe de terrain (notamment l'anthropologue), afin d'atteindre au mieux les objectifs scientifiques, tout en tenant compte des contraintes techniques liées au projet.

Contrairement au projet initial, l'opération archéologique a été réalisée en co-activité avec les entreprises de terrassement qui travaillaient à l'ouverture de cette nouvelle route. Si cette dernière n'a pas vraiment eu d'influence sur l'aspect scientifique de l'opération, le confort matériel des agents s'en est trouvé parfois perturbé : bruit, accessibilité à la zone de fouille et à la base-vie, isolement de certains agents⁶, utilisation de la piste empruntée par les divers véhicules de terrassement (de type carrières).

Le décapage :

Le décaissement et l'évacuation de l'intégralité des sédiments de recouvrement (limons) induit par le projet de la déviation, ont entraîné la destruction de l'ensemble des niveaux archéologiques. Pour cette raison, aucune contrainte de profondeur n'était à prendre en compte, à l'exclusion des règles de sécurité. Cependant, comme l'avait montré la phase de diagnostic, les structures archéologiques - et plus particulièrement celles, concernant l'Antiquité -, apparaissaient à une faible profondeur (parfois directement dans la terre arable), entre -0,30 m et -0,15 m. De ce fait, comme nous le verrons plus loin, certaines structures funéraires présentaient un fort têt d'arasement dû aux labours⁷.

La phase de décapage avait été estimée à deux jours ouvrés avec une pelle mécanique de 150 à 180 cv, équipée d'un godet lisse d'une largeur minimale de 2 m. Dans les faits, une demie - journée supplémentaire de décapage s'est avérée nécessaire.

Chacun des deux secteurs a fait l'objet d'un décapage intégral, dans le but d'obtenir une vision spatiale suffisamment extensive pour engager une première étape de la réflexion portant sur la configuration spatiale et les choix méthodologiques. Le secteur de la zone funéraire protohistorique (secteur 2) a été prioritairement décapé afin de vérifier la présence de tombes et d'engager ou non, la tranche conditionnelle (*infra*).

⁶ Les deux secteurs de fouilles étaient en effet séparés de plus de 500 m et n'étaient pas visibles de l'un à l'autre. De plus, les conditions techniques et climatiques ont rendu impossible l'installation d'une base-vie au niveau du site protohistorique.

⁷ Le décapage à la pelle mécanique, aussi méticuleux soit-il, a également provoqué une certaine altération des niveaux supérieurs du site antique, notamment au niveau des structures qui avaient été dégagées en 2007. A l'époque, un filet orange avait été installé pour signaler la présence des zones sensibles, mais ce dernier ne les a pas préservés d'une réouverture (même délicate, répétons-le), des anciens sondages. L'idéal aurait été de laisser ces tranchées ouvertes, mais entre 2007 et 2009 les terrains ont été à nouveau exploités.

2.1 L'enregistrement des données

Les structures ont fait l'objet de coupes systématiques puis de fouille manuelle complète, afin d'engager une étude stratigraphique aussi détaillée que nécessaire. En ce qui concerne la nécropole antique, les relevés ont été très majoritairement réalisés à l'échelle 1/10° en raison de leur taille relativement modeste, mais également pour rendre plus lisible la lecture des relevés (architecture des structures et éventuelle stratigraphie).

Enfin, les structures ont fait l'objet, en plus de relevés graphiques, d'une couverture photogramétrique redressée.

La numérotation des structures a été réalisée par numéros de « Faits » archéologiques, de F.001 à F.078.

Certaines des structures mises au jour en 2007 ont été renumérotées mais le texte fait mention de leur ancienne numérotation, comme par exemple : F.022 (= St.96 – 2007).

2.2 Le prélèvement des sédiments et du matériel osseux :

Le matériel osseux de la tombe protohistorique (Secteur 2) après avoir été dégagé a été prélevé par une archéologue de l'équipe, assistée de l'anthropologue affecté à cette opération.

Une partie des sédiments de la tombe a été prélevée afin d'effectuer une recherche anthracologique et palynologique qui n'a malheureusement pas donné de résultats.

Le prélèvement des niveaux cendreaux et des comblement des structures funéraires gallo-romaines (Secteur 1) a été opéré de façon quasi-systématique. Ces derniers ont été prélevés par carrés, couches ou quartiers suivant les cas et la configuration des structures.

Chaque prélèvement a été déposé dans une seau de type alimentaire, équipé d'un couvercle ou bien en sacs renforcés. Le poids total de ces derniers est estimé à environ 1,6 t.

Les prélèvements ont été marqués à l'aide d'une étiquette « *stiron* » à l'intérieur, doublée par un marquage extérieur. Ces derniers ont été ensuite tamisés au centre archéologique de Sennecey-les-Dijon.

2.3 L'utilisation du détecteur de métaux

L'utilisation systématique d'un détecteur de métaux sur le site de Savigny (autorisation n°2009/194) regroupait divers objectifs :

- La récupération de petits objets métalliques dans les déblais de fouilles ou de décaissements. Cependant, cet aspect venait en second plan, en marge du décapage. Le site étant très peu profond, le risque de déplacer des objets métallique était assez fort. Le nombre d'objets trouvés dans les déblais s'est avéré finalement particulièrement faible et ne correspondait qu'à quelques clous, ou à des objets contemporains, perdus dans les labours.

- La localisation d'objets métalliques dans les structures archéologiques en cours de fouille, a permis de pouvoir notamment repérer la présence de clous (menuiserie et sandales) dans les structures en coffres. Ainsi, ces derniers pouvaient être localisés dans la structure, ce qui permettait de mieux en appréhender la méthode de fouille.

La géo-localisation des objets en fer sur l'ensemble du site (prospection systématique) a permis, grâce aux clous de sandales de mettre en évidence la présence d'une zone de passage (chemin ou allée) qu'il aurait été impossible à repérer par une fouille « classique » manuelle. Le plan de la fouille présente la localisation physique de chaque objet métalliques et l'on peu très clairement remarquer la présence d'un « cheminement » de clous

de sandales en bordure est de la fouille. Ces dernier se développent selon un axe parfaitement parallèle aux structures funéraires (depuis l'enclos de l'Ustrinum au sud-ouest, jusqu'à la structure F.041). Il a donc été possible de reconnaître la présence d'un axe de circulation (allée ou chemin ?) en bordure Est du décapage.

Nous avons par ailleurs constaté qu'il est particulièrement difficile de trouver un clou de sandale dans des limons argileux. Un test a montré qu'un fouilleur (expérimenté et avec une excellente vue !) ne trouvait à la fouille classique que 2 à 3 clous sur la dizaine réellement présente...

L'utilisation du détecteur de métaux a permis la mise au jour du dépôt de fibules F.046 (invisible en surface) et de la monnaie n°2, prise dans une couche de circulation. Enfin la détection « préventive » d'objets « précieux » (comme les fibules) ont grandement minimisé les risques de pillages, malheureusement très fréquents dans le Dijonnais...

2.4 La Phase de poste-fouille :

Phase réalisée en plusieurs étapes en raison de la disponibilité des agents, notamment en ce qui concerne l'anthropologue qui n'a pu débiter ses travaux d'étude qu'en mars 2010. A cette date, le tamisage des sédiments issu de la nécropole gallo-romaine était toujours en cours.

Le caractère assez « décousu » de la « post-fouille » s'est avéré à la fois déstabilisant pour l'équipe (et surtout pour le responsable) mais a cependant permis de récolter des informations et des données issues des fouilles récentes ou des publications, mais également de rencontrer des spécialistes ou des archéologues ayant étudié des sites similaires.

Deux techniciens ont été chargés du traitement du mobilier (lavage, collage, marquage, conditionnement) et ont contribué à une partie du travail d'analyse en réalisant les tâches de mise au net (DAO), d'inventaire et d'archivage des données de terrain.

L'étude de la céramique a joué un rôle essentiel dans la compréhension du site (chronologie, organisation et évolution). La chronologie s'appuie principalement sur cette analyse dont les données ont été croisées avec celles issues de l'étude des fibules et des monnaies.

3. Les résultats de l'opération

La période protohistorique « A la Combotte Antoine » - (secteur 2)

Comme nous l'avons indiqué en présentation de ce rapport, nous avons souhaité garder une cohésion dans l'étude des deux secteurs fouillés en 2009. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de présenter à nouveau les données issues du diagnostic de 2007, c'est-à-dire la fouille des deux premières tombes (F.116 et F. 117).

Le texte descriptif reste globalement le même, bien que les données de 2009 ont permis d'y ajouter des remarques complémentaires. Les relevés du terrain de 2007 ont également été complétés et mis à jour. De ce fait, le lecteur aura à sa disposition l'ensemble des éléments traitant des trois tombes du site de « La Combotte Antoine ». Trois tombes construites ont été mises au jour en 2008, puis en 2009. Le mobilier découvert associé à deux des sépultures nous oriente vers une datation globale située aux alentours de la première moitié du Bronze ancien. Les datations radiocarbone effectuées en 2009 et 2010 permettent de dater les os entre le début du XX^e siècle et la fin du XVII^e siècle avant notre ère (fig. 2).

3.1 Corpus et problématique anthropologique

L'étude ostéologique concerne les restes humains découverts dans les fosses sépulcrales identifiées à l'occasion d'une fouille archéologique réalisée sur un projet de déviation de la route départementale RD903, reliant Dijon à Is-sur-Tille (Côte-d'Or). La zone ouverte et couvrant 2 400 m² se situe sur la commune de Savigny-le-Sec au lieu-dit « En La Combotte Antoine » (section/parcelle ZD18) (fig. 1).

Les fosses sépulcrales étaient implantées à l'est de l'actuelle route départementale RD903, sur l'axe médian du tracé routier, dans la tranchée de diagnostic n° 448 et ses extensions complémentaires.

L'implantation de cette nécropole, en contrebas d'une butte, place cet ensemble funéraire à l'amorce d'une vaste plaine ouverte. Les tombes apparaissaient dans la partie inférieure de l'horizon cultural, implantées directement sur le substrat calcaire bioclastiques et oolithiques beiges ou blancs (Rat *et al.* 1978), à une profondeur maximale de 0,40 m sous le niveau de sol actuel.

La datation de l'épingle en alliage cuivreux (cf. Synthèse) et les résultats des analyses radiocarbone réalisées sur les os documentent une chronologie orientée sur la phase initiale de l'âge du Bronze.

Ainsi, ces structures funéraires offrent l'opportunité d'aborder les pratiques mortuaires du Bronze ancien, encore mal documentées dans le département de la Côte-d'Or. Les quelques mentions relatives aux pratiques funéraires au cours de cette période sont issues de la reprise des données de fouilles et de découvertes anciennes comme la sépulture à inhumation observée au lieu-dit « Les Petits Monts de Vignes », dans le quartier des Bourroches à Dijon (Millotte 1964). Cette tombe se situe à une douzaine de kilomètres au sud de la nécropole qui fait l'objet de ce rapport, dans l'agglomération dijonnaise.

3.2 L'approche anthropologique

Le nombre minimum d'individu (NMI) :

La détermination du nombre minimum d'individus (NMI) consiste à identifier d'éventuels doublons et/ou incompatibilités (maturité, robustesse) pouvant contribuer à l'identification d'une sépulture individuelle, double ou multiple (Duday 2005).

L'estimation de l'âge au décès :

Pour les sujets adultes

L'estimation de l'âge au décès des adultes est un problème récurrent, en raison des différentes causes qui sont à l'origine du vieillissement du squelette humain (différences entre groupes et membres d'un même groupe, poids du bagage génétique de chacun, de l'environnement et des conditions de vie). Il est difficile, voire impossible, de mettre en relation l'âge osseux et l'âge civil de l'individu. L'estimation reposant sur les stades de synostose des sutures crâniennes n'est plus usitée actuellement en raison des trop grandes variabilités individuelles et de la nécessité de la bonne conservation des segments suturés (Masset 1982). L'utilisation des indices de la face sacro-pelvienne de l'os coxal (Lovejoy *et al.* 1985) et ceux des caractères macroscopiques de la quatrième côte (Schmitt 2001) amènent à regrouper les sujets en grandes classes d'âge :

- les adultes jeunes (classe des 20-30 ans) regroupent les individus portant les dernières traces d'immaturation comme la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule et la synostose de la crête iliaque ;
- les adultes mûres (classe des 31-49 ans) ;
- les adultes âgés (à partir de 50 ans) ;
- les individus de taille adulte (âgés d'au moins 15 ans, en l'absence de zone métaphysaire ou d'indice de vieillissement significatif).

Pour les sujets immatures

La détermination de l'âge au décès des sujets immatures se caractérise par l'observation des stades de calcification et d'éruption des dents.

Cette précision, avec l'utilisation des écart-types, dans la détermination semble atteindre ces limites aux environs de 12-15 ans, âge caractérisant l'adolescence. À cet âge, la longueur des diaphyses et la synostose entre les différents points d'ossification deviennent aussi beaucoup moins fiables. La caractérisation des différents stades de maturation (germes dentaires...) amène à se référer à quatre classes :

- la classe des néonatal regroupe les très jeunes enfants décédés aux environs du terme (entre le 7^{ème} mois lunaire et le 28^{ème} jour après la naissance ;
- le groupe des Infans I (de la naissance à l'éruption de la première molaire permanente, soit approximativement de 0 à 6 ans) ;
- la catégorie des Infans II (de l'éruption de la première molaire permanente à l'éruption de la deuxième molaire permanente, soit approximativement de 6 à 12 ans) ;
- la classe correspondant à l'adolescence biologique (juvenis, de l'éruption de la deuxième molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale) (Duday *et al.* 2000).

L'utilisation des écarts-types amène quelques nuances pouvant faire se chevaucher ces classes d'âges (Ubelaker 1989), notamment dans la détermination de l'âge des individus crématisés.

Une approche de l'âge des sujets biologiquement immatures a été faite en observant le degré de maturation des os comme la synostose des épiphyses au corps de la diaphyse (Krogman 1978, Birkner 1980).

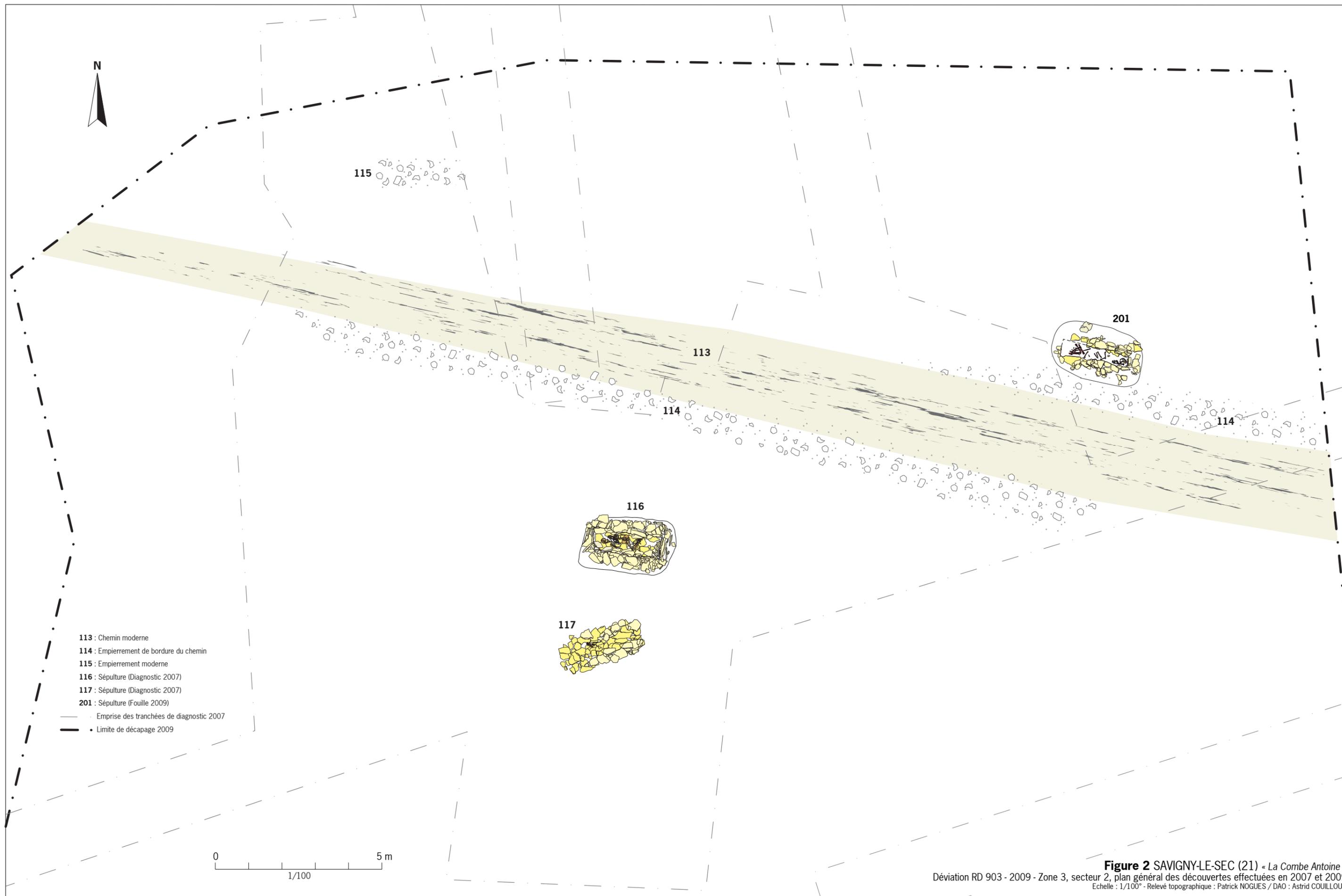
La détermination du sexe : Pour les sujets adultes

La détermination du sexe, qui ne peut être réalisée que sur les squelettes biologiquement matures a été recherchée sur les critères morphologiques de l'os coxal, selon les méthodes préconisées par J. Bruzek (Bruzek 1991). Cette méthode ne concerne que les sujets adultes ou sub-adultes.

Le mauvais état osseux des sujets de notre étude a considérablement entravé cette estimation. Le recours à d'autres critères morphologiques comme les éléments discriminants du crâne (protubérance occipitale externe, processus mastoïdien, bord supérieur de l'orbite, glabelle et trigonum mentale) (Ferembach et al. 1979 ; Buikstra, Ubelaker 1994) ont permis d'affiner cette diagnose. Ces variations entre populations sont telles que ces paramètres ne constituent pas des critères fiables (Bruzek et al. 2005).

Pour les sujets immatures

Les recherches menées sur les individus immatures ne donnant pas de résultats suffisamment fiables, en raison de la composition en trois parties de l'os coxal (ilium, ischium et pubis) qui ne se synostosent qu'aux environs de quinze ans et en l'absence des caractères discriminants retenus pour les sujets adultes (Majó *et al.* 1993).



- 113 : Chemin moderne
- 114 : Empierrement de bordure du chemin
- 115 : Empierrement moderne
- 116 : Sépulture (Diagnostic 2007)
- 117 : Sépulture (Diagnostic 2007)
- 201 : Sépulture (Fouille 2009)
- Emprise des tranchées de diagnostic 2007
- Limite de décapage 2009

0 5 m
1/100

Figure 2 SAVIGNY-LE-SEC (21) « La Combe Antoine »
 Déviation RD 903 - 2009 - Zone 3, secteur 2, plan général des découvertes effectuées en 2007 et 2009
 Echelle : 1/100° - Relevé topographique : Patrick NOGUES / DAO : Astrid COUILLOUD

3.4 Catalogue analytique des tombes protohistoriques

3.4.1 La sépulture à inhumation F.116 (d'après Sandrine Thiol)

Il s'agit de l'inhumation individuelle d'une jeune femme probablement décédée en fin de grossesse ou au cours de son accouchement. Elle reposait sur le dos, la tête à l'ouest, dans une fosse aménagée de dalles de calcaire de 3 m de long sur 1,70 m de large. Son membre supérieur droit était hyperfléchi sur lui-même alors que le gauche était semi-fléchi, l'avant-bras gauche barrant l'abdomen. Ses membres inférieurs étaient également légèrement fléchis et reposaient à la droite de l'individu.

St. 116 Vue générale du squelette.



Position du corps

Le crâne apparaissait par sa face latérale gauche et très légèrement inférieure. La mandibule était déconnectée et apparaissait par sa face latérale gauche. L'atlas était en connexion étroite avec le condyle occipital. En revanche, il existait une distorsion importante de l'atlas avec l'axis. L'axis était soudé à la 3^{ème} vertèbre cervicale sur sa face antérieure (anomalie probablement congénitale) ce qui explique que le mouvement de l'un entraînait celui de l'autre. Le reste de la colonne cervicale se trouvait avec les vertèbres thoraciques à une distance importante tant en plan qu'en altitude. Le crâne et la partie supérieure de la colonne vertébrale se trouvent en effet surélevés par rapport à la colonne thoracique.

De nombreux remaniements ont été observés dans l'agencement des côtes gauches. En revanche, une mise à plat plus classique a été relevée à droite. De nombreux interstices peuvent être relevés entre les corps vertébraux : à la jonction lombo-sacrée mais aussi entre les 2^{ème} et 3^{ème} vertèbres lombaires.

Concernant la ceinture scapulaire, à droite, nous avons noté la verticalisation de la scapula alors qu'à gauche, elle reposait à plat. La clavicule gauche s'est verticalisée. Elle apparaissait par sa face antérieure.

La clavicule droite se trouvait sur chant, en position verticale.

L'humérus gauche se présentait par sa face postérieure et latérale et n'entretenait qu'une connexion très lâche avec la scapula d'une part et avec le radius et l'ulna d'autre part. L'ulna, tout comme l'humérus, se présentait par sa face postérieure et latérale alors que le radius apparaissait par sa face postérieure et médiale. L'humérus droit apparaissait par sa face antérieure, l'ulna par sa face médiale et le radius par sa face postérieure.

Quelques éléments de la main gauche ont été découverts dans tout le gril costal. La main droite était en flexion forcée sous l'extrémité distale de l'avant-bras. Le scaphoïde droit était encore attaché au radius.

Le volume du bassin avait été globalement préservé même si l'on pouvait observer la trace d'une légère dislocation sacro-iliaque. Des disjonctions marquaient les deux hanches. Le fémur gauche apparaissait par sa face latérale et présentait un pendage important. Le tibia et la fibula gauches étaient disjoints au niveau de leur extrémité distale. À droite, le fémur apparaissait par sa face médiale et le tibia par sa face médiale et proximale. L'extrémité distale du fémur était largement surélevée. Le tibia et la fibula se sont disjoints. La patella gauche se trouvait en dehors du volume du cadavre.

Le pied gauche présentait de nombreuses traces de dislocation. On notera que le 3^{ème} et le 5^{ème} métatarsiens gauches étaient sortis du volume du cadavre. Le pied droit apparaissait dans un meilleur état de connexion, en extension.

Milieu de décomposition

De nombreux mouvements de pièces osseuses peuvent être soulignés :

- bascule du crâne vers l'arrière et disjonction maxillaires / mandibule,
- verticalisation de la clavicule gauche et clavicule droite sur chant,

- mise à plat des côtes droites,
- bascule du radius en direction de l'intérieur du volume du cadavre,
- disjonctions vertébrales à l'étage lombaire,
- très légère ouverture du bassin,
- dislocation des articulations des hanches, des genoux, des chevilles et des pieds.

Ces éléments documentent pour la plupart une décomposition en espace vide. Pour autant, certaines pièces sont sorties du volume originel du cadavre et appellent d'autres interprétations.

On a en effet noté un éparpillement des côtes gauches voire la présence d'une côte (dont on a toutes les raisons de penser qu'elle appartient bien à l'individu présent dans cette structure) en arrière du crâne. Par ailleurs, l'éparpillement des os des mains et des pieds, s'il est assez courant en contexte de décomposition en espace vide, mérite toutefois d'être souligné lorsque, comme c'est le cas ici pour les os des mains⁸, les déplacements se font sur des distances importantes. Il est fort probable que quelques animaux fouisseurs ont pu circuler dans la structure. Leur présence est d'ailleurs attestée par un peu plus de 150 vertèbres de microfaune localisées principalement au niveau du bassin et des pieds du sujet adulte.

Le membre supérieur gauche devait à l'origine être extrêmement ramené à la droite de l'individu. Au cours de la décomposition cette contrainte aurait dû se libérer et les divers os en jeu retrouver une position d'équilibre. Or, cet humérus se présentait par sa face postérieure et latérale. L'ulna apparaissait par la même face que l'humérus et le radius par sa face postérieure et médiale. S'ils ont été maintenus ainsi c'est que rapidement ils n'ont plus pu bouger. Un colmatage rapide de l'intérieur de la structure n'est pas envisageable ici dans la mesure où d'autres pièces (larges portions de côtes, phalanges) ont migré loin de leur position d'origine à un moment où vraisemblablement les connexions de l'épaule et du coude gauches avaient déjà lâché. C'est donc probablement que la couverture, sous le poids des nombreuses dalles, s'est effondrée assez tôt. Le pendage marqué de certaines pierres prouve d'ailleurs leur chute d'une situation plus élevée en direction de l'axe médian de la tombe. En outre, notre attention a rapidement été attirée par l'éloignement du membre supérieur droit du reste du volume du cadavre. Or l'étude biologique a révélé que le sujet était plutôt gracile. La position des os du membre supérieur droit n'en est que plus remarquable : ils apparaissent anormalement éloignés de la cage thoracique. Il paraît donc raisonnable de proposer que la pierre qui se trouvait fichée dans la structure entre ce membre et le thorax est arrivée assez tôt, créant cet isolement. On pourra enfin noter que malgré la masse de blocs recouvrant le squelette, les os présentent peu voire pas de fracture ce qui exclu un choc brutal.

Le niveau de repos du squelette de l'individu est relativement plat (avec un léger pendage en direction de la droite du sujet) alors que l'aménagement du fond de fosse ménage de nombreux espaces sous le corps. On aurait dû avoir un effet de gouttière avec de nombreuses dislocations ostéologiques. Or, il n'en est rien. On pense donc immédiatement que le sujet, dont on a démontré qu'il s'est décomposé en espace vide, a été déposé dans un coffrage en matériau périssable.

L'analyse taphonomique ne met pas en évidence d'effets de délimitation linéaire. Ceci ouvre donc au moins 2 champs d'interprétation :

- soit le contenant est large et ne contraint pas le sujet au cours de sa décomposition,

⁸ On a noté la présence d'une phalange proximale et d'une phalange moyenne de la main à l'aplomb des chevilles. De même, un premier métacarpien et une phalange distale de la main se trouvaient dans la région cervicale. Enfin, une phalange moyenne de la main a été découverte sur la partie supérieure du gril costal gauche.

- soit la structure ne présentait pas d'aménagements latéraux mais juste **un plancher et un couvercle en matériau périssable**.

Nous avons décidé de privilégier la 2^{ème} hypothèse dans la mesure où l'aménagement de pierres ne laisse pas, selon nous, la place pour l'installation d'un coffrage assez large pour ne pas contraindre le sujet. On pourra enfin souligner que le sujet n'occupe pas tout l'espace intérieur de la tombe : un espace important se trouve au pied de l'individu et, dans une moindre mesure, à sa tête. Ces espaces étaient-ils occupés par des offrandes / éléments en matériau périssable ?

Données biologiques

Il est important de caractériser la conservation de la matière osseuse de notre échantillon. Ici, il s'agit d'un stade 3 de Behrensmeier (1978)⁹. Pour autant, l'os est devenu extrêmement léger et friable.

Il s'agit d'un sujet gracile de **sexe féminin** (large ouverture de la grande incisive ischiatique, arc composé double – Bruzek, 1991). Cette diagnose est ici renforcée par la présence dans le volume pelvien d'un fragment de crâne de très jeune immature.

Par ailleurs, il s'agit d'un **adulte jeune**. Les sutures crâniennes sont encore toutes visibles en face endo-crânienne comme en face exo-crânienne. Les 3^{èmes} molaires ne sont pas encore actives. L'extrémité sternale de la clavicule droite est mature. L'usure des dents est très peu prononcée. L'application de la méthode Schmitt et Broqua (2000) sur ce sujet permet même de préciser que cette jeune femme avait probablement **moins de 30 ans**.

L'examen de la colonne vertébrale révèle une seule trace d'arthrose postérieure sur une vertèbre thoracique de rang moyen. Par ailleurs de nombreux nodules de Schmorl ont retenu notre attention tant à l'étage thoracique (de Th8 à Th12) que lombaire (de L2 à L3). Ces traces d'hernies intra-spongieuses sont souvent associées à la compensation par la colonne vertébrale soit d'un choc violent soit de plusieurs événements moins importants mais répétés.

Un cas probable de **syndrome de Klippel-Feil** (Ubelaker, 1999 : 116) a retenu notre attention. Il s'agit de la suture par les arcs neuraux de l'axis à la 3^{ème} vertèbre cervicale. Cette malformation congénitale n'est pas mortelle mais peut engendrer de nombreuses difficultés. L'auteur note parmi les formes bénignes un cou court, une mobilité réduite de la zone cervicale, des raideurs et des tensions musculaires au niveau du cou et des épaules. Le report de la mobilité habituelle prise en charge par l'espace intervertébral entre l'axis et la 3^{ème} vertèbre cervicale sur les autres articulations peut entraîner une hypermobilité des autres segments verticaux avec parfois des atteintes neurologiques importantes.

L'examen de la sphère bucco-dentaire n'a révélé aucune anomalie : toutes les dents sont représentées et saines (absence de caries, d'atteintes du parodonte, d'abcès radiculo-dentaires, pas de pertes ante-mortem résorbées)

L'examen du squelette a permis de révéler enfin **2 fractures de côtes droites** de rang moyen, au niveau latéral.

On soulignera donc que cette jeune femme présente un très bon bilan

⁹ Afin de quantifier le défaut de conservation, nous utilisons la méthode de Behrensmeier (1978). Il s'agit, sur une échelle de 0 à 5, de décrire l'état de dégradation de la corticale jusqu'à sa disparition complète. Le stade 0 concerne des os dits « frais » où la graisse et la moelle sont encore présentes. Au stade 1, on observe des craquelures parallèles à la structure fibreuse : longitudinales sur les os longs et en mosaïque sur les surfaces articulaires. Au stade 2, on observe un écaillage des couches superficielles de l'os entre les craquelures. Au stade 3, apparaissent des plaques rugueuses sur l'os compact qui, petit à petit, couvriront la totalité de l'os. A ce stade, les lignes fibreuses de l'os adhèrent encore les unes aux autres. Au stade 4, la surface de l'os devient très rugueuse avec l'apparition d'esquilles de corticale qui se délitent et peuvent se détacher facilement. Les craquelures sont ouvertes. Enfin, au stade 5, de grosses esquilles se détachent de l'os qui n'est plus identifiable et tombe en morceaux.

de sa sphère bucco-dentaire mais quelques traces de traumatisme (sur les vertèbres et sur 2 côtes) dont il est difficile de préciser l'origine : participation aux activités du groupe ? une ou plusieurs chutes ?

Une jeune femme morte en fin de grossesse ou au cours de son accouchement ?

La présence du sujet immature n'est documentée que par un fragment de calotte crânienne, très fine, découverte dans le volume pelvien du sujet adulte. Cette absence d'autres restes est bien contraignante dans la mesure où elle nous interdit tout affinement de l'âge du sujet immature. Par conséquent, nous ne pouvons prendre parti entre un décès au cours de l'accouchement ou en cours de grossesse. La position de l'élément crânien, engagé entre les deux os coxaux, n'est certainement pas un indice puisqu'on sait que les fœtus peuvent être attirés dans cette région avec les divers fluides au tout début de la décomposition¹⁰ dans des contextes de décomposition en espace vide (Alduc-LeBagousse, Blondiaux, 2002).

3.4.2 La sépulture à inhumation F.117 (Sandrine Thiol)

La sépulture 117 est apparue à proximité de la 116, beaucoup moins bien préservée. Les os humains qui nous ont été confiés reposaient également au sein d'une fosse aménagée à l'aide de dalles de calcaire, extrêmement arasée. L'agencement des seuls os des jambes invite à penser que la tête du sujet était orientée à l'est (alors que dans la sépulture 116, le crâne se trouve à l'ouest). La proximité de la région du genou avec le bord nord de la fosse permet également de proposer que les membres de ce sujet devaient être légèrement fléchis et orientés à la gauche de l'individu.

Il est fort probable que cet individu a été déposé dans une structure similaire à celle précédemment décrite. Pour autant, nous ne pouvons en étayer aucun aspect (décomposition en espace vide, effet de délimitation linéaire dans l'aménagement de dalles de calcaire documentant un coffrage...).

Etant donné le faible nombre d'os représentés et l'absence des extrémités articulaires de ces derniers, nous ne pouvons nous engager à ne restituer aucune information d'ordre biologique pour cet individu.

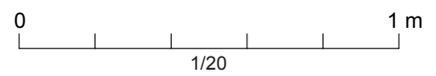
¹⁰ « La montée en pression des gaz abdominaux en sépulture, provoquant un gonflement des parties molles et le relâchement des muscles du périnée, a pu entraîner le glissement post-mortem de la partie supérieure du corps du fœtus, dont la tête devait être engagée dans le passage périnéal mais non apparente au moment du décès maternel » (Alduc LeBagousse, Blondiaux, 2002)

Structure 117

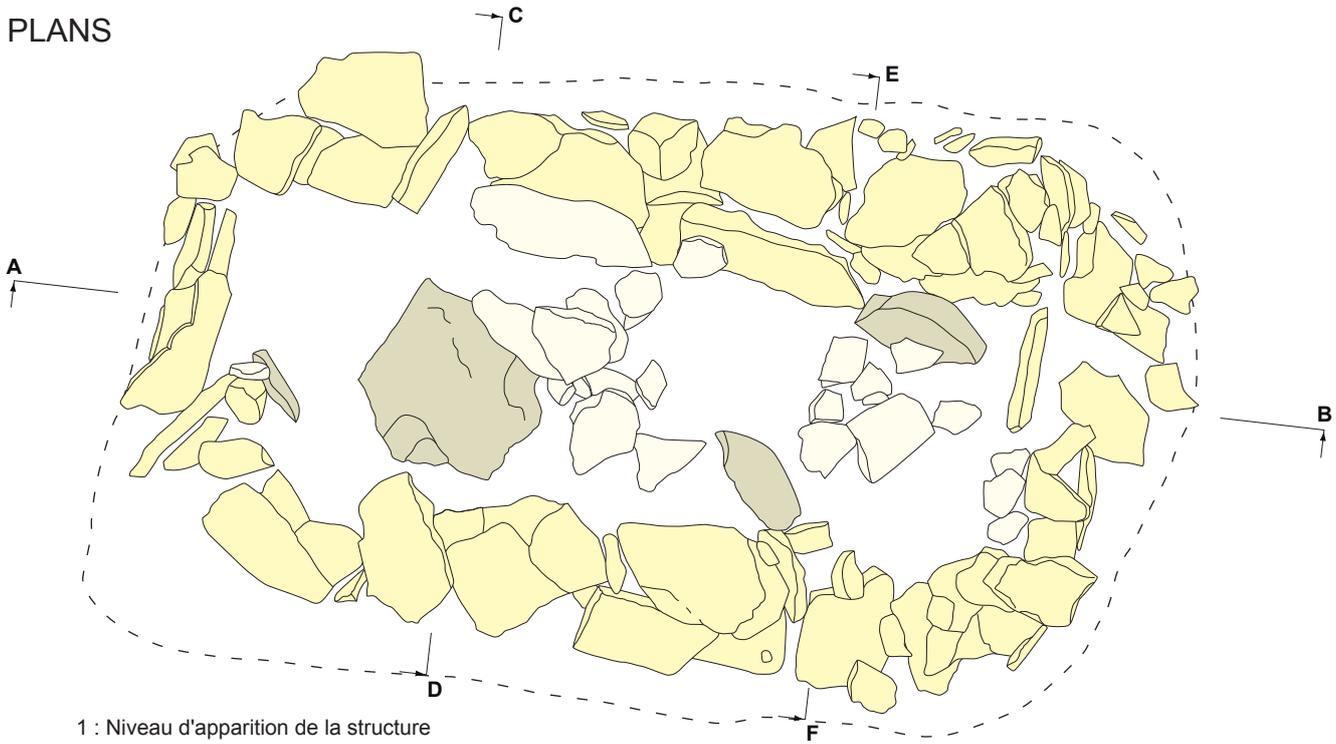
Echelle : 1/20^e - Plans d'après photo : Orthophotoplan
 (2007) : Patrick NOGUES / DAO (2009) : Astrid COULLLOUD



- Pierres du coffre
- Pierres du fond
- Restes osseux (membres inférieurs)
- Objet en alliage cuivreux (épingle)

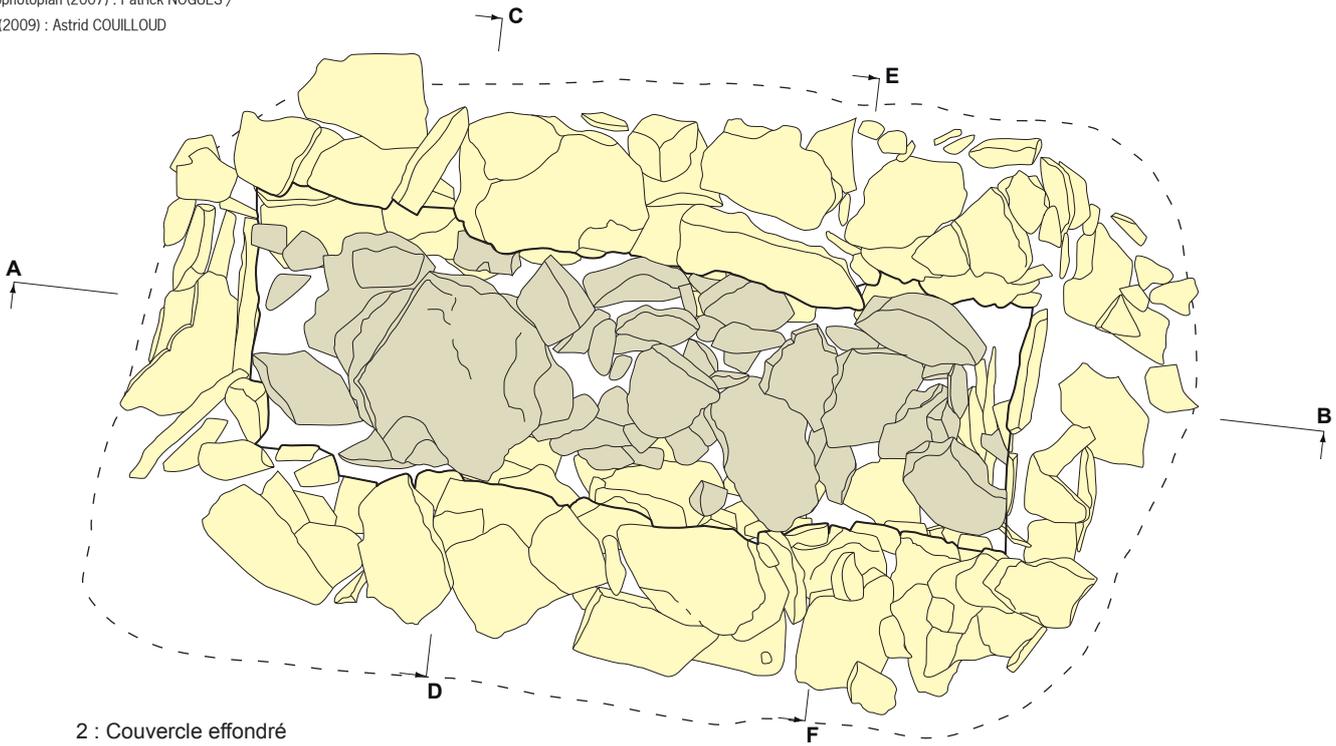


PLANS

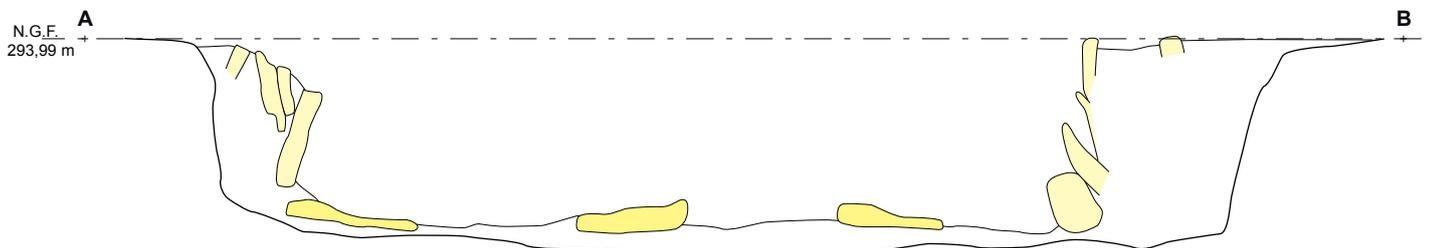


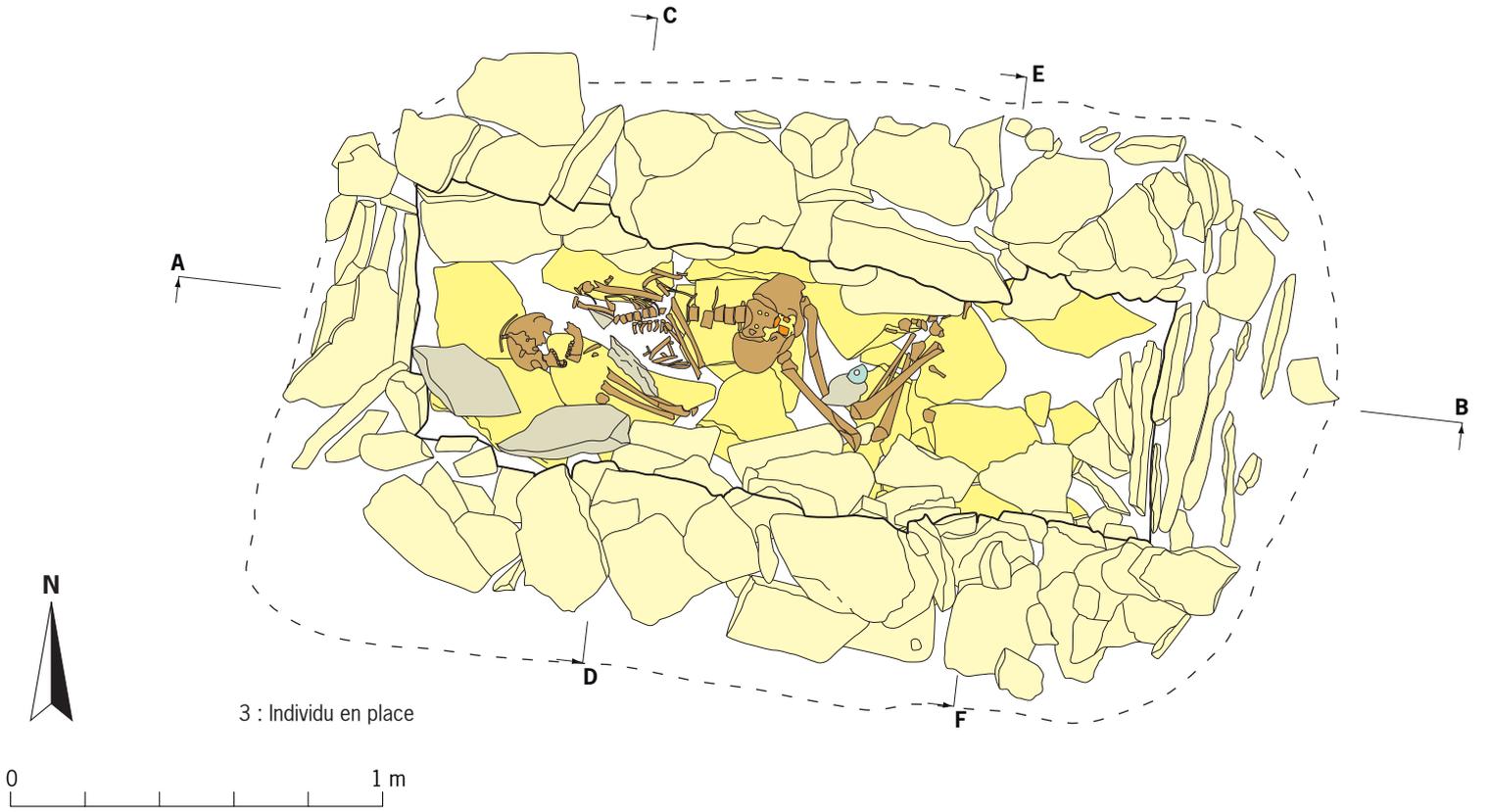
Structure 116

Echelle : 1/20^e - Plans d'après photo :
 Orthophotoplan (2007) : Patrick NOGUES /
 DAO (2009) : Astrid COUILLOUD

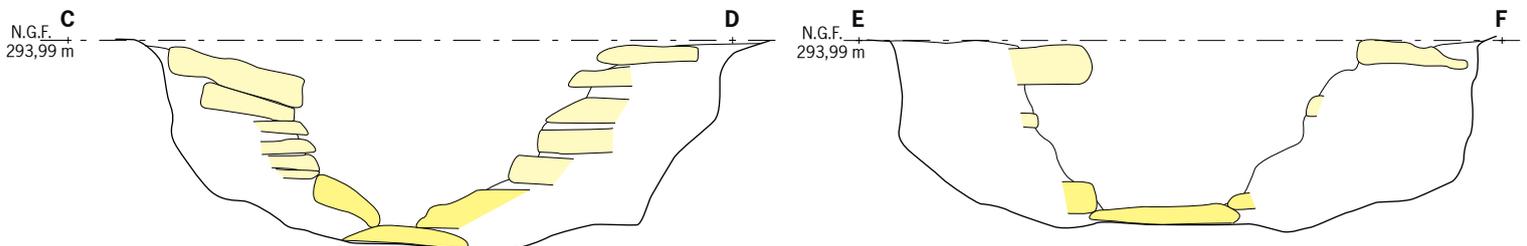
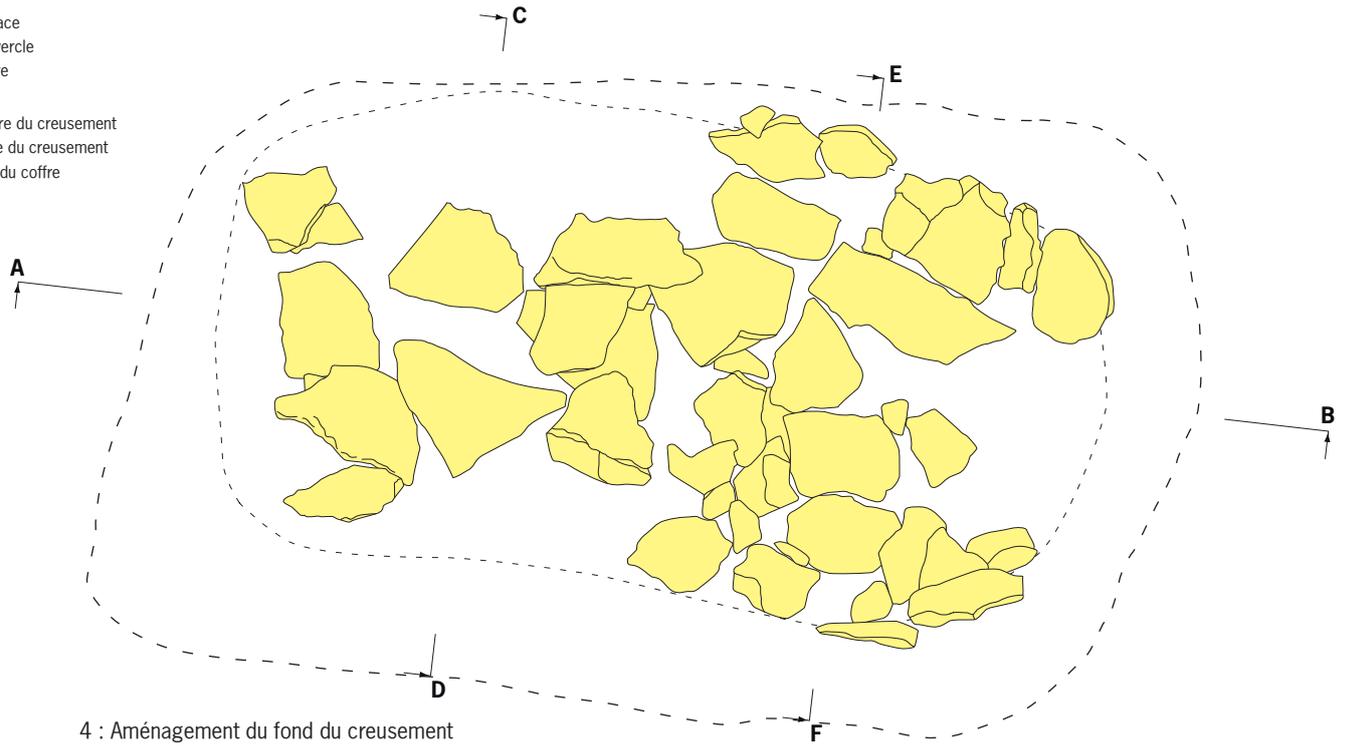


PROFILS DU COFFRE ET DE SON CREUSEMENT D'INSTALLATION





-  Pierres de surface
-  Pierres du couvercle
-  Pierres du coffre
-  Pierres du fond
-  Limite supérieure du creusement
-  Limite inférieure du creusement
-  Bord supérieur du coffre
-  Objet en os



3.4.3 La sépulture à inhumation F.201 (Stéphane Lenda)

Localisation

La fosse sépulcrale se situe au nord-est de l'ensemble funéraire et intègre un groupement composé d'au moins trois sépultures à inhumation (avec F.116 et F.117) reconnues sur l'emprise de la fouille archéologique. Une quatrième structure (F.124) découverte lors du diagnostic pourrait correspondre à une tombe détruite (Devevey 2008, page 95). Pour mémoire, cet empierrement de plan sub-rectangulaire couvrirait une surface de 1,95 m de long pour une largeur de 0,85 m.

Un chemin de servitude moderne (F.113) (cartographié sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1809, sous la référence cote 3P plan 590) scinde l'espace funéraire en deux secteurs distants d'une douzaine de mètres, plaçant la tombe au nord de son tracé évoluant du sud-est vers le nord-ouest. La fosse est enfouie sous une couverture arable d'environ 0,20 m d'épaisseur.

Chronologie de l'ensemble

Deux datations radiocarbone ont été effectuées sur le tibia gauche (43 g) du sujet adulte (réf. Poz-35745) et sur le fémur droit (20 g) du sujet immature (réf. Poz-35744). Les résultats obtenus donnent :

- Poz-35745 : 3535 ± 35 BP, soit une date comprise entre 1960 et 1750 avant J.-C. ;
- Poz-35744 : 3405 ± 35 BP, soit une date comprise entre 1780 et 1610 avant J.-C.

Ces informations, ainsi exprimées à deux écart-types, permettent de dater les os entre le début du 20^{ème} siècle et la fin du 17^{ème} siècle avant notre ère.

Ces résultats sont conformes aux données mobilières avec la datation de l'épingle à spatule au cours du Bronze ancien (phase A1 de P. Reinecke (Millotte 1964) et phase A2/B1 de M. David-Elbiali (David-Elbiali 2000)).

L'inhumation du sujet immature (F.201.1) lui confère une chronologie relative postérieure à l'enfouissement du corps de l'individu adulte (F.201.2). Une chronologie synchrone est présumée entre la reprise du squelette du sujet adulte pour sa réduction à l'extrémité ouest de la fosse et le dépôt du corps de l'enfant.

<i>Sample name</i>	<i>Lab. No.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
Savigny-le-Sec 201-1	Poz-35744	3405 ± 35 BP	2.1%N 9.7%C
Savigny-le-Sec 201-2	Poz-35745	3535 ± 35 BP	1.6%N 7.9%C

Comments : results of calibration of 14C dates enclosed (calibration made with the OxCal software).

Description de la fosse

La fosse est aménagée dans la matrice argileuse. La structure est orientée suivant un axe longitudinal ouest-est, légèrement décalé vers le nord (116 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire aux angles arrondis, taillée en cuvette au fond plat et à parois obliques. Sa longueur est de 2,70 m pour une largeur de 1,60 m. Sa profondeur maximale atteint 0,30 m.

Son pourtour est aménagé de dalles de calcaires formant des murets. Le fond de l'excavation est dépourvu de cet appareillage.

Le remplissage se compose de matériaux issus du substrat calcaire à débit en dalles (j2c-3) incluant une matrice argileuse brune (Rat *et al.* 1978).

Représentation et conservation

Suite aux manipulations anthropiques survenues au sein de la sépulture, le squelette du sujet adulte est lacunaire (réduction et prélèvement du crâne (*calvarium*, crâne sans la mandibule), du bassin osseux (os coxaux et sacrum), des fémurs, de la patella gauche et des fibulas pour les membres inférieurs).

Une mauvaise conservation de la matière osseuse est à noter pour les os conservés du tronc (rachis vertébral et côtes) et les extrémités (mains et pieds). Des membres supérieurs ne subsistent que la ceinture scapulaire lacunaire (clavicule et la scapula droites) ; l'humérus droit complet, les autres os longs du bras (humérus) gauche et des avant-bras (radius et ulna) sont privés d'au moins une extrémité. Les grands os longs des membres inférieurs (tibias) n'ont conservé que leur diaphyse.

La mauvaise conservation de la matière osseuse et une activité humaine ou le passage d'animaux fouisseurs ont rendu incomplet le squelette du sujet immature.

Pour la tête, seule la *calvaria* (crâne sans la face) et la mandibule sont présentes. Les éléments du tronc (vertèbres, sternum et gladiola) sont absents ; quelques fragments de côtes subsistent. Pour les membres supérieurs, la ceinture scapulaire est lacunaire (clavicule droite absente, sa controlatérale et les scapulas sont partielles) ; les os longs (humérus, radius droit et ulna gauches) n'ont conservé que leur diaphyse. Il en est de même pour les membres inférieurs, privés des patellas et de la fibula droite. De la ceinture pelvienne, seuls les iliums sont mal conservés. Les extrémités (mains et pieds) sont absentes.

Position générale des corps des individus inhumés

Sujet n° 1

Ce corps de jeune enfant repose allongé sur son côté gauche, la tête à l'est. Le membre supérieur droit est ramené en avant du buste (en hyper-flexion), la main placée au contact du thorax. Pour le membre controlatéral, les os ont été remaniés. Les membres inférieurs sont fléchis à gauche (en position latérale).

Le crâne, en ante-pulsion, apparaît par sa face latérale droite, regardant au sud-est. La mandibule n'est plus en occlusion avec les maxillaires et déconnectée des cavités glénoïdes des os temporaux. Suite à une rotation médiale et une chute en aval, elle se place ainsi en face postérieure, au-dessus de la mandibule du sujet adulte.

La partie supérieure du corps accuse une contrainte sur l'arrière du buste. Celle-ci est matérialisée par un rapprochement du coude droit vers l'avant du corps. Des effets de délimitation linéaire se traduisent en arrière du corps (depuis l'occipital au coude droit) et en avant du buste (le long de l'humérus gauche au genou gauche) et peut être induite pour partie par l'architecture funéraire du coffre installé pour le dépôt du corps de l'enfant. L'humérus droit est en face postéro-latérale, contraignant l'hémi-thorax à s'affaisser dans son volume sur la scapula (en face antérieure, l'acromion dirigé vers l'axe médian du corps), en arrière du gril costal. L'avant-bras est ramené (en supination ou en face antérieure) sous le bras ; ses os (radius et ulna) sont placés hors du volume du membre évoquant un effet de manche. Du côté gauche, la clavicule s'est verticalisée pour se placer de haut, en vue antérieure, dans l'espace limité par un effet de délimitation linéaire et de paroi, peut-être induits par le coffrage sur le côté gauche du corps. Dans ce volume, l'humérus gauche se trouve en position secondaire, en face latérale ; son extrémité proximale au niveau de l'articulation du coude droit. La partie proximale de l'ulna gauche (en face antérieure) est au contact de l'extrémité distale de l'humérus. Ces mouvements ne peuvent être imputés, avec certitude, à des remaniements anthropiques ou au(x) passage(s) d'animaux fouisseurs, après la décomposition du cadavre.

Ces remaniements d'observent aussi au niveau du bassin osseux (ilius droit en vue médiale et gauche en vue antérieure, respectivement au centre de la fosse et contre la paroi sud) et de la cuisse droite (fémur en face antérieure, extrémité distale en repos sur la proximale de son controlatérale).

La dislocation du genou gauche a amené les os de la jambe (tibia et fibula en face médiale) à distance et en aval du fémur. La fibula libérée de sa connexion avec le tibia a migré vers l'axe médian du corps se rapprochant du tibia controlatéral, suggérant un effet de jambe. À droite, le tibia apparaît en face latérale.

Sujet n° 2

Les os du squelette du sujet adulte sont réduits à l'extrémité occidentale de la tombe, dans un loculus aménagé à cet effet.

C'est sous l'épaule gauche de l'enfant que sa mandibule apparaît en face inférieure, la symphyse mentonnière orientée au sud. Son emplacement documente une position secondaire, probablement consécutive aux manipulations anthropiques ayant abouties au dépôt du second corps. Dans le coffrage aménagé pour la réduction du squelette post-céphalique, les os se trouvent sur quatre niveaux distincts, regroupés en trois lots principaux. Ces regroupements transcrivent l'ordre des manipulations et plus particulièrement la façon dont ils ont été prélevés. Au centre de l'amoncellement et sur le fond, un premier fagot réunis le tibia gauche, l'humérus et le radius droit. Un second, réunissant l'humérus et le tibia gauches et la clavicule, l'humérus et le radius droits, vient se superposer au premier. À l'est se trouvent les deux ulnas.

Les seules parties qui semblent encore en position initiale (en cohérence avec la référence anatomique) sont la mandibule à l'est et les membres inférieurs, à l'ouest. Il s'agit des extrémités céphalique et distale de l'individu. L'ordonnance des os des membres supérieurs et du tronc traduit des perturbations extrêmement importantes. Les prélèvements semblent s'être faits en observant une latéralisation puisque les os droits reposent sur le fond de l'aménagement et sont partiellement recouverts par les os du côté gauche.

Les traces de fractures colorées par les argiles et les fragments d'os en équilibre instable (scapula droite et humérus gauche) indiquent un état fragmentaire postérieur aux manipulations.

Divers éléments constitutifs du tronc comme le rachis vertébral (thoracique et essentiellement lombaire) et des grils costaux se trouvent répartis en périphérie des amas d'os longs. Dans les interstices et au niveau de repos inférieur des os s'observent des fragments des extrémités (phalanges et méta- des mains et des pieds).

Architecture funéraire

En surface de l'espace délimité par les murets et dans ce volume se trouvent des dalles calcaires effondrées ; certaines en équilibre instable, d'autres en position verticale. Si les dalles en équilibre instable, dans la large moitié orientale de la tombe, traduisent un espace vide sans doute lié à un « coffrage » en bois, les dalles placées à l'ouest ont été implantées. En effet, à l'ouest de ce second volume, la fouille indique que le muret longitudinal nord et son retour ont été démontés pour aménager un second volume. Une proposition de phasage relatif dans l'aménagement peut être étayée à partir des données architecturales et des données anthropologiques : Dans un premier temps, les murets longitudinaux ont été été appareillés avec au moins cinq assises et les espaces transversaux ont été bloqués. Le fond n'a pas été aménagé avec des pierres, mais probablement avec un aménagement en matériau périssable (de type planche en bois ou en végétaux). À l'extrémité est de la fosse des pierres ont été placées

horizontalement.

Dans un second temps, après la décomposition du cadavre du premier sujet inhumé, son squelette a été réduit dans un « *loculus* » aménagé à l'extrémité occidentale du coffrage, utilisant pour cela les pierres du pourtour. Les effets de délimitation linéaires observés sur le pourtour de l'amas osseux incitent à penser que les os ont été déposés à l'intérieur d'un coffre en bois. Enfin, dans un troisième et dernier temps, simultanément à la mise en place du « *loculus* », la tombe a été réutilisée pour l'inhumation d'un enfant. Des dalles ont été placées de chant à l'extrémité orientale, contre le muret de retour et la partie supérieure couverte de dalles posées à plat, suit à la mise en place d'un système de fermeture (de type planche). Quelques pierres ont été mises de chant autour de la partie supérieure du corps de l'enfant, formant les murets d'un second coffre. D'autres ont été placées sous le niveau de repos du corps, probablement comme éléments de calage d'un « *plancher* ».

Indices sur l'espace de décomposition

Les remarques suivantes concernent uniquement le sujet immature.

À l'intérieur de l'aménagement architecturé, l'exiguïté de l'espace semble corroborer la contrainte acquise par le crâne et les membres supérieurs (effet de délimitation linéaire jusqu'aux membres inférieurs sur le côté gauche du sujet et effet de paroi) et l'absence de pierres sur le fond de la fosse pour avoir fonctionné avec la présence d'un coffre (coffrage) en matériau périssable).

Le cumul des informations amène à envisager une décomposition du corps en espace vide.

Une contrainte due à une enveloppe périssable souple (cuir, peau, vêtement) est à noter au niveau du membre supérieur droit avec un effet de manche et du membre inférieur gauche avec un effet de jambe.

Les manipulations

Les diverses observations archéologiques permettent de conclure à une intervention anthropique, ultérieure à l'inhumation et après la décomposition du cadavre du sujet adulte.

Une chronologie relative des prélèvements peut être observée :

Dans l'hypothèse, où, est déposé un premier « *fagot* » regroupant les os du membre supérieur droit (radius droit reposant sur le fond de la fosse, sous l'humérus droit, lui-même placé parallèlement au tibia gauche) et de la jambe gauche (tibia), s'ensuit alors un prélèvement du membre supérieur gauche (humérus et radius). L'os du bras gauche (humérus) et de l'avant-bras (radius), maintenus avec le tibia droit, sont placés perpendiculairement aux autres os longs du premier amas. Les os du pied droit (talus et calcaneus) sont ramenés contre le tibia.

Il vient se greffer ensuite le dépôt des ulnas orthogonalement au tibia gauche.

Les os restants (vertèbres thoraciques et lombaires, fragments de côtes, clavicule droite et gladiola) sont regroupés dans le volume et en périphérie de l'amas constitué.

Les manipulations sur le corps sont intervenues alors que celui-ci était décomposé et que toutes les connexions étaient rompues (y compris les connexions ligamentaires persistantes). Les os retrouvés sont dits dans une situation de dépôt secondaire dans une sépulture primaire.

Les déplacements ont été faits de la partie supérieure du corps vers la partie inférieure, alors que la décomposition était bien avancée, voire terminée. Le sédiment n'était pas encore venu ennoyer le squelette.

Quelques os comme le crâne (*calva*), le bassin osseux (os coxaux et sacrum) et les fémurs ont été prélevés car aucun fragment, même infime ne subsiste dans la tombe. Ceci sous-entend que ces manipulations sont imputables aux contemporains du défunt (de l'ordre de trois à quatre générations).

Au-delà des gestes observés, les raisons de cette perturbation peuvent être

envisagées. On note une attention particulière pour le regroupement des os longs, notamment pour ceux des membres supérieurs auxquels sont adjoints seulement les tibias pour les membres inférieurs. Ils sont dans un secteur qui semble correspondre au dépôt initial des pieds de l'individu.

Concernant le sujet immature, les mouvements observés sur certains os ne peuvent être imputables avec certitude à une intervention humaine postérieure, mais peuvent être la résultante du passage d'animaux fouisseurs.

Ces manipulations n'ont été rendues possibles qu'en contexte d'espace vide (Barral, Depierre, 1993), comme celui conservé par un cercueil, dans un environnement identifiable depuis la surface.

Le mobilier archéologique

Les traces d'oxydes d'alliage cuivreux sur certains os (tête humérale droite, côte) du sujet adulte indiquent que l'individu fut inhumé avec des éléments de parure.

Estimation de l'âge et du sexe

Pour la détermination de l'âge du sujet immature ont été retenus les critères suivants :

- les stades d'éruption dentaire (Ubelaker 1989).

Ces critères indiquent que le sujet était au moins âgé d'environ 9 ans +/- 24 mois au moment de son décès. Il s'agit donc d'un enfant jeune (entre 7 et 11 ans, *Infans II*).

Une diagnose sexuelle secondaire est rendue vaine sur les sujets immatures (Majó 1996).

Pour la détermination de l'âge du sujet adulte une détermination préalable du nombre minimum d'individu a été nécessaire et les critères suivants ont été retenus :

- les incompatibilités osseuses (stade de maturation et/ou doublons), soit NMI : 1.

Nous pouvons donc conclure qu'il s'agit de l'individu inhumé initialement dans la sépulture.

Pour la détermination de l'âge nous avons retenus les critères suivants :

- la sénescence par l'observation du stade de synostose des épiphyses (Ferembach *et al.* 1979) ;
- les stades d'éruption dentaire de la mandibule (Ubelaker 1989).

L'observation des degrés de développement des os longs avec la synostose de l'épiphyse à la diaphyse des os longs, notamment pour la tête humérale droite (vers 20-25 ans), indique que la synostose est aboutie. Sur la mandibule, les troisièmes molaires sont sorties et sont fonctionnelles. Ces critères indiquent que le sujet était au moins âgé d'une vingtaine d'années au moment de son décès. Il s'agit donc d'un adulte mûre, voire âgé.

La détermination du sexe ne peut être avancée sur des critères anthropologiques.

Un dimorphisme sexuel concerne la mandibule. La forme du trigonum mental, ne pouvant être retenue comme méthode de détermination mais comme valeur indicative, indique une tendance masculine (stade 3-4) (Buikstra, Ubelaker, 1994).

Quelques éléments complémentaires sur le sujet adulte

Comme l'individu est adulte et non sexué, la détermination de sa stature est fondée sur la méthode établie par M. Trotter et S. Gleiser (publiés dans Olivier 1960). L'individu mesure, sur la longueur de l'humérus droit, 1,75 m pour un individu féminin et 1,77 m pour un sujet masculin. Il s'agit d'un individu de grande taille (comprise entre 1,70 m et 1,799 m) (Vallois 1944).

Les données ostéométriques prises sur l'humérus droit font état d'un individu moyennement robuste (valeur mesurée : 19 ; valeur moyenne : 19,5). La diaphyse est non aplatie (82,6) (eurybrachie).

Une variation anatomique non métrique (caractère discret) a été inventoriée :

- foramen mentonnier accessoire sur la face latérale gauche de la mandibule.

Une légère usure des dents affecte la face occlusale de la denture conservée de la mandibule, caractérisée par une exposition modérée (linéaire ou ponctuelle) de la dentine (stade 2) (Vleck *et al.* 1975). Un éclat de l'émail marque la face mésio-linguale de la première molaire inférieure gauche. Une présence légère et peu étendue de tartre affecte la face linguale des dents.

Une légère parodontopathie (quelques orifices vasculaires sur le rebord osseux alvéolaire) touche la mandibule.

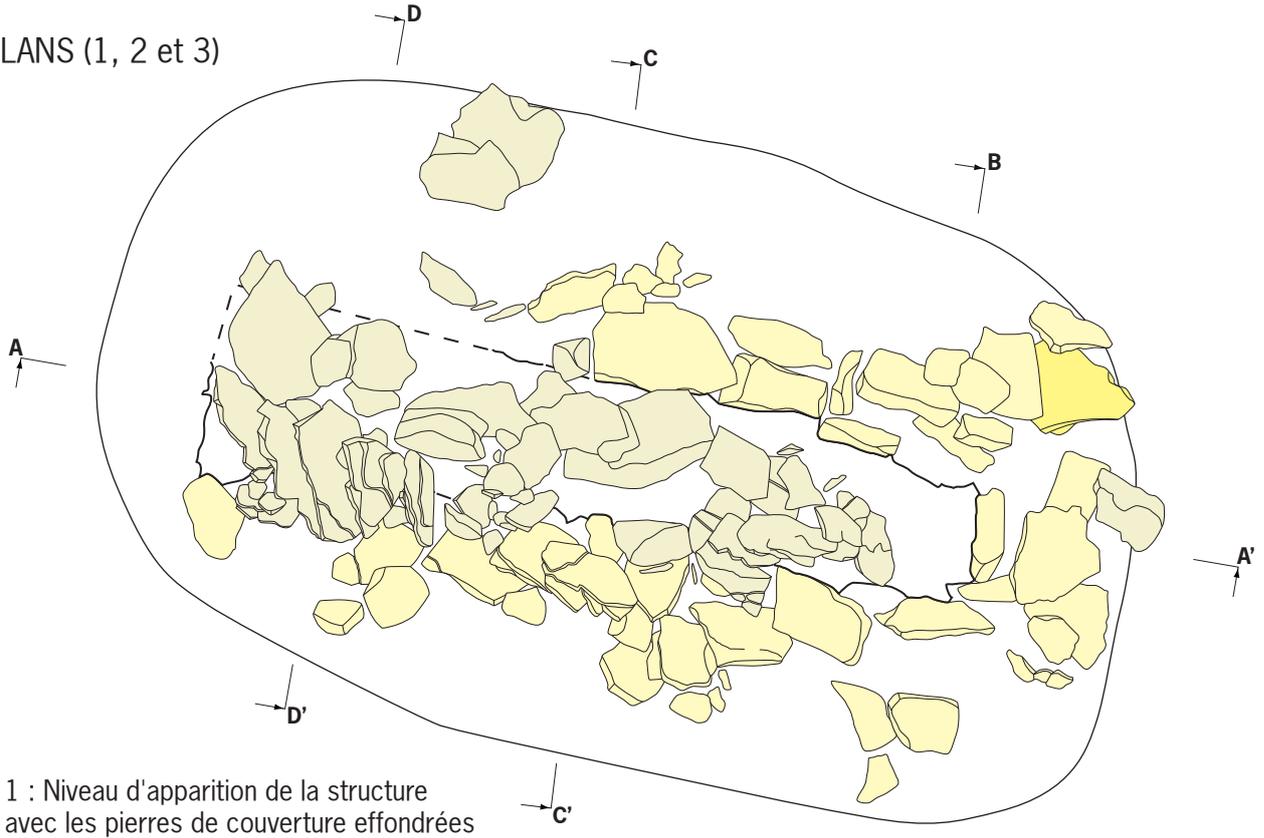
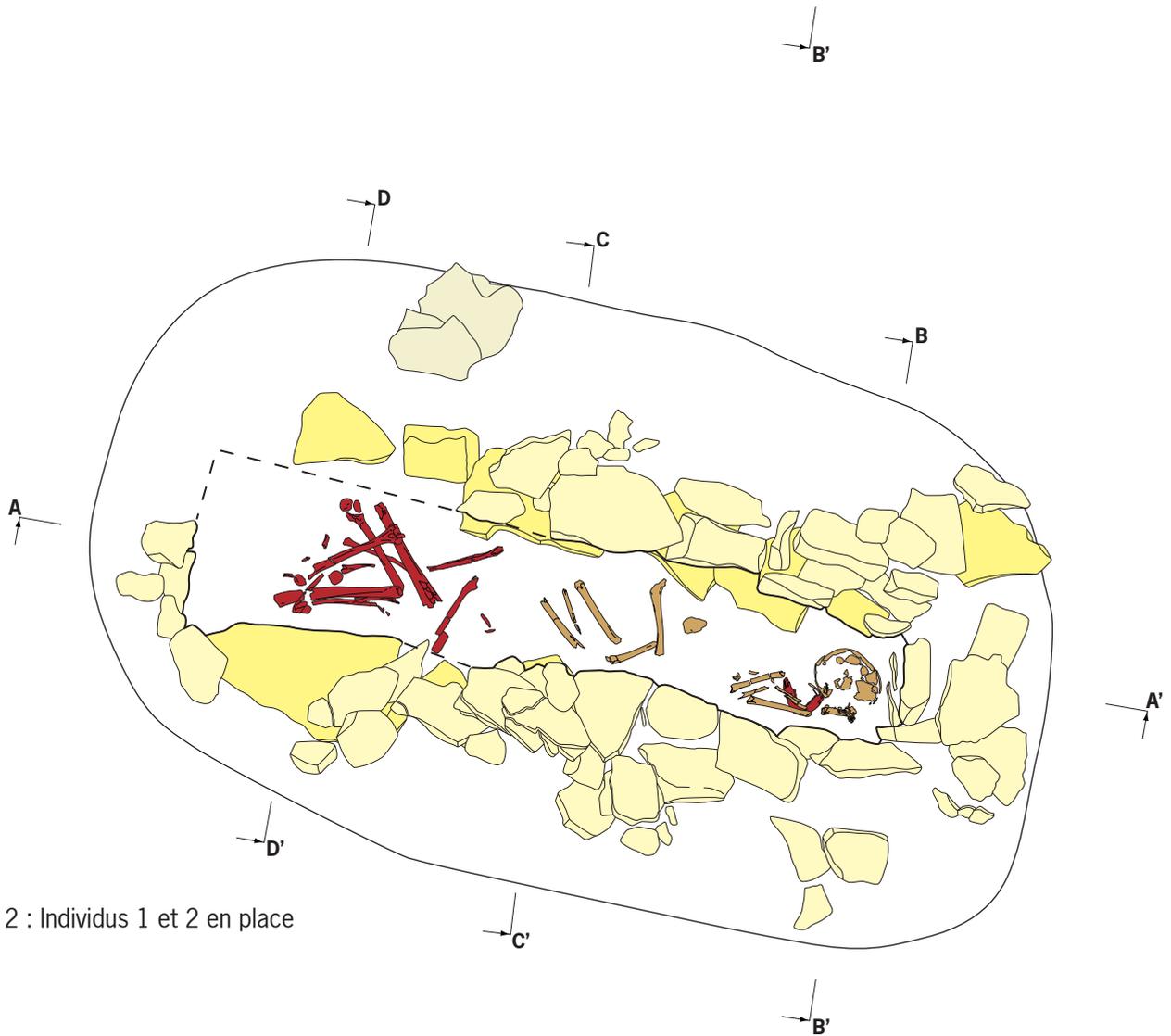
Interprétation de la tombe « double » F.201

Il s'agit d'une sépulture de type primaire, dans laquelle le cadavre d'un individu adulte mature, voire âgé fut déposé frais et où il s'est ensuite décomposé. Le corps fut déposé à l'intérieur d'un coffre en bois dans une architecture funéraire matérialisée par des supports longitudinaux en pierre supportant probablement un couvercle (système de fermeture). En surface des dalles de pierres forment un système de couverture. L'absence de certains os (le crâne (calva), le bassin osseux (os coxaux et sacrum) et les fémurs) atteste d'une ré-intervention en vue de prélèvement et d'un « pillage ».

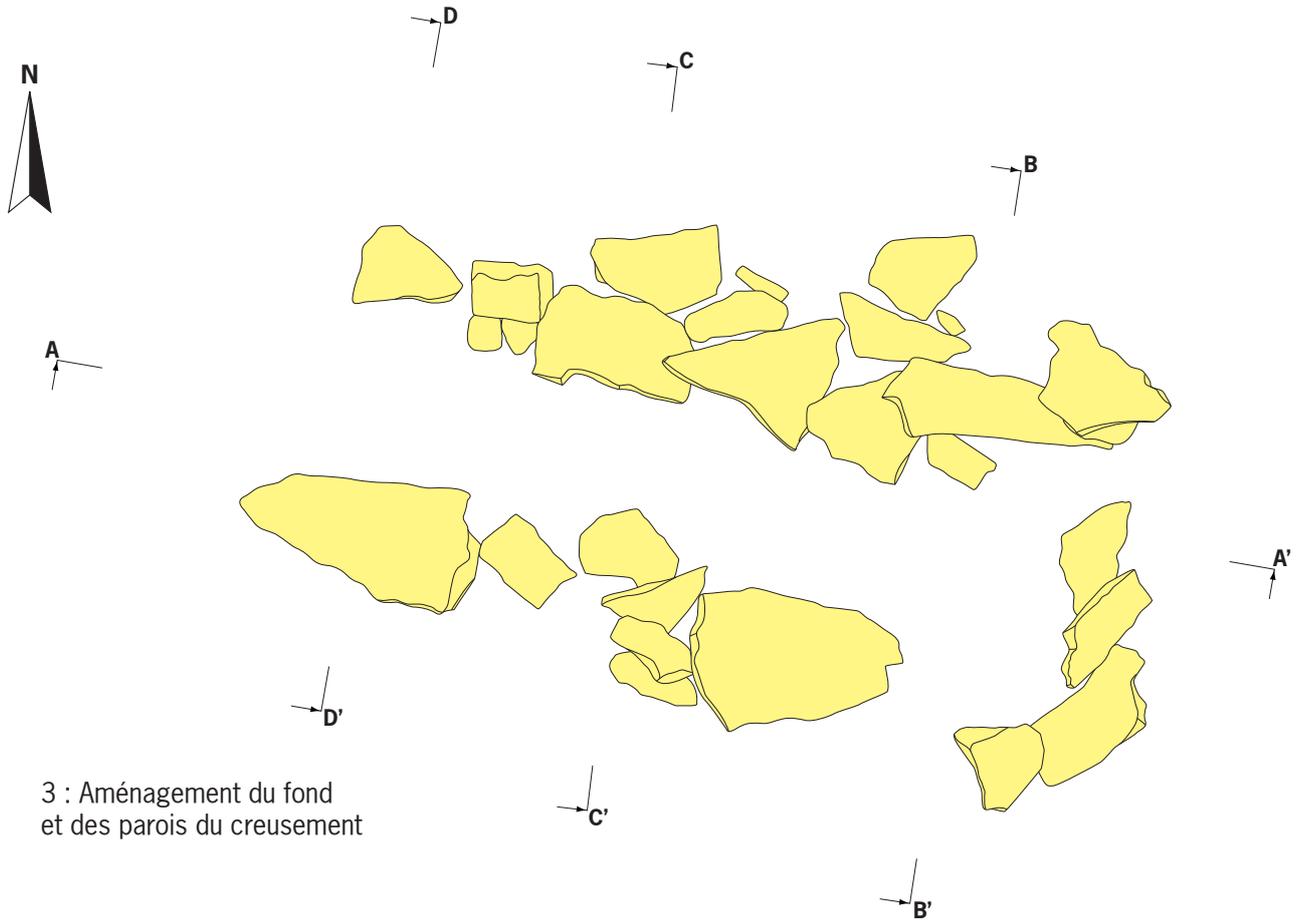
Lors de cette intervention, le mobilier en alliage cuivreux déposé avec le sujet au moment de son inhumation a été prélevé pour être récupéré. C'est ensuite et probablement simultanément à la réduction du squelette du sujet adulte que fut inhumé le corps de l'enfant. Il s'agit d'une sépulture de type primaire, dans laquelle le cadavre s'est ensuite décomposé, à l'intérieure d'une architecture funéraire comparable.

Structure 201Echelle : 1/20^e - Plans d'après photo : Orthophotoplan : Patrick NOGUES / DAO : Astrid COUILLOUD et Stéphane LENDA (restes osseux) - Coupes : Relevés et DAO : Astrid COUILLOUD

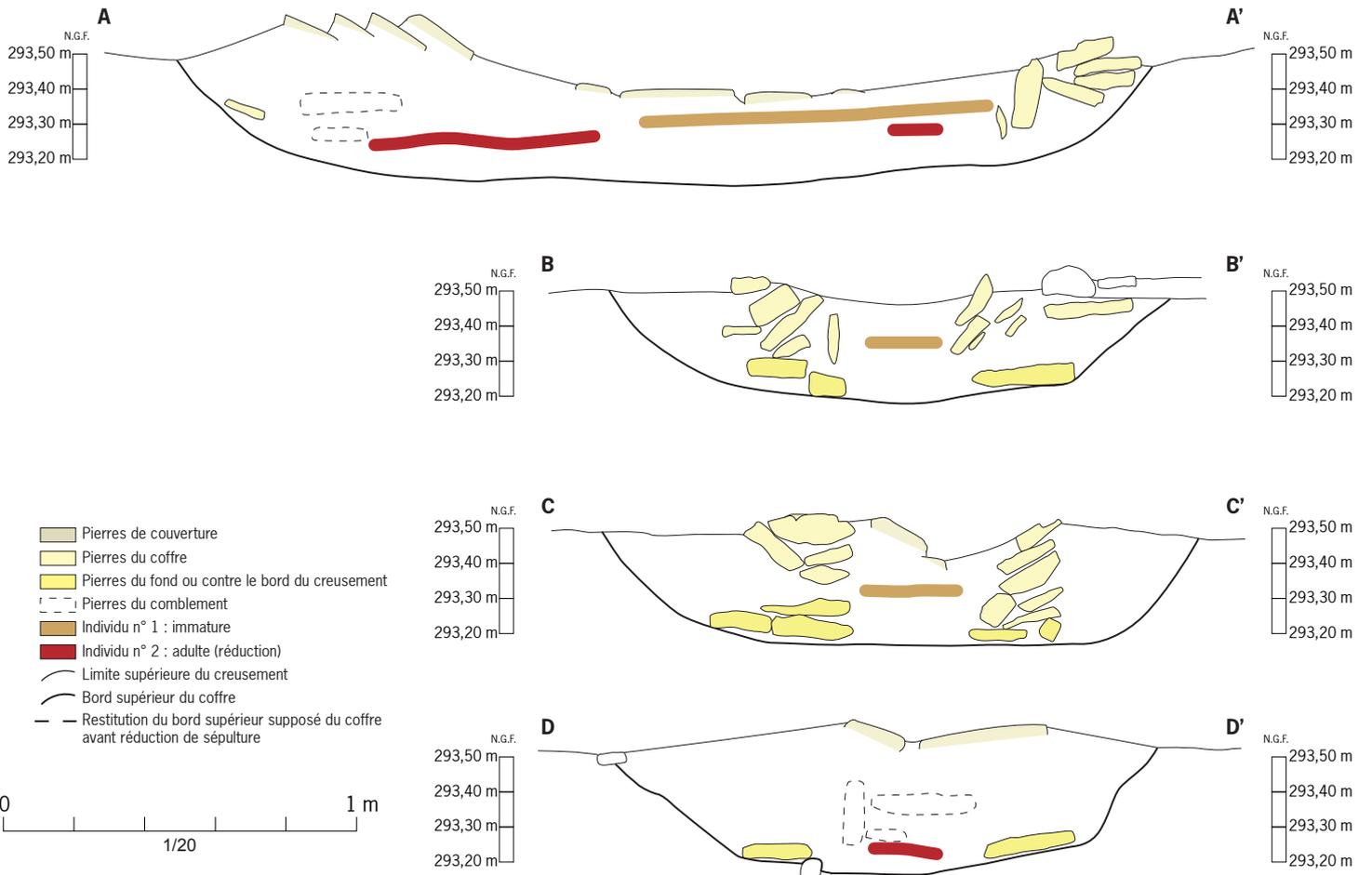
PLANS (1, 2 et 3)

1 : Niveau d'apparition de la structure
avec les pierres de couverture effondrées

2 : Individus 1 et 2 en place



Coupes de la structure avec restitution de l'emplacement des individus



4. La période gallo-romaine « Au Buisson Potin » - (Secteur 1)

4.1 Le contexte

Le secteur de la nécropole gallo-romaine a été décapé sur une surface de 1429 m² et correspond grossièrement à un rectangle de 22 m de large sur 64 m de long et dont l'orientation générale est Sud – Ouest / Nord – Est. Les données de juillet 2007 laissaient apparaître que cette dernière se présentait sous la forme d'un alignement de structures (fosses, dépôts et coffres cinéraires) rarement étudié en Côte d'Or. Au nord, à l'est et à l'ouest, le terrain correspond à une plaine très légèrement vallonnée en raison de zones d'affleurement de la roche calcaire.

Le caractère principal de ce secteur de fouille se traduit par une très faible profondeur d'enfouissement des vestiges en raison de la très faible épaisseur de terre arable. Cette dernière ne dépassait pas les trente centimètres et à certains endroits du site, son épaisseur était inférieure à quinze centimètres. De ce fait un certain nombre de structures ont été détruites ou très largement érodées à l'occasion des travaux agricoles. En 2007, le coffre en pierre « 78 » avait été cassé par la pelle mécanique en raison de son niveau d'apparition particulièrement haut. Durant la fouille de 2009, cet arasement a été particulièrement constaté au niveau des structures F.013 et F.041.

Remarque : Avant de débiter la description des structures, il est important de signaler au lecteur de ce rapport que le terme de « coffrage » a été volontairement utilisé à la place de « coffre ». En effet, des coffres ont effectivement été utilisés. Cependant, ces derniers étaient en bois et ils ont été eux-mêmes déposés la plupart du temps au sein de structures « construites » en pierres, les « coffrages ».

Des coffres en bois, il ne reste rien hormis des clous ou des sortes de « poignées ? » en fer qui ont été retrouvées dans le comblement des coffrages.

4.2 Catalogue des structures de la nécropole (présentées dans l'ordre croissant de l'enregistrement)¹¹ :

4.2.1 Les structures mises au jour en 2007 (et non renumérotées en 2009)¹² :

St.79 :

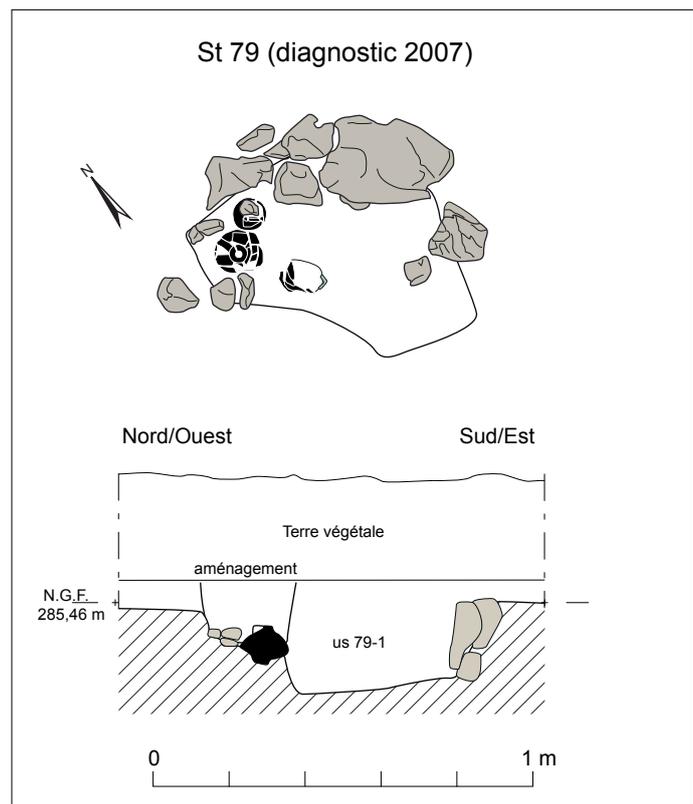
Cette fosse se situait à environ 0,40 m à l'ouest de la structure F.019 (St.80). « Dépôt » délimité par des blocs calcaires formant grossièrement un rectangle à l'origine. Certaines pierres ont été arrachées par la pelle mécanique. Deux dalles de couverture étaient encore en place. Trois vases en place ont été découverts du côté nord-ouest de la structure. En surface, les creusements étaient presque impossibles à voir car la nature du comblement était identique à celle de l'encaissant. Aucun os brûlés n'avait été observé dans le comblement de la fosse ni dans celui des vases.

Le comblement était constitué par un limon argileux brun et graviers calcaires très semblable au sédiment encaissant. Seule la présence de pierres disposées de façons particulières pouvait révéler la présence de ces structures. La céramique (comme pour les autres fosses) est attribuable à la première moitié du I^{er} s ap. J.-C.

St 79 (diagnostic 2007)

a Vue générale de la structure

b Détail des céramiques



¹¹ Les numéros qui n'apparaissent pas correspondent à des annulations de fiches (anomalies naturelles ou faux indices). Les structures mises au jour lors du diagnostic de juillet 2007 sont à nouveau présentées. Les caractéristiques liées à l'anthropologie sont présentées dans le chapitre « Corpus et problématique », infra. La description approfondie des structures ainsi que leur interprétation sont présentées au chapitre suivant « La classification des structures funéraires par types » infra.

¹² Descriptions issues de l'enregistrement 2007. Parmi ces dernières figurent les structures entièrement fouillées en 2007 ou celles qui n'ont pas été retrouvées en 2009 à la suite du nouveau décapage.

St.87 :

Cette structure correspondait à une fosse quadrangulaire qui avait été partiellement repérée en 2007, grâce à la présence de pierres verticales. Ses dimensions exactes ne sont pas connues, mais il est possible de les estimer à 0,60 m x 0,40 m. En surface (couvercle absent), quelques tessons de céramiques étaient visibles. Malheureusement, le décapage archéologique de 2009 n'a pas permis de retrouver cette structure.

St.88 :

Il s'agissait également d'une fosse rectangulaire. Ses dimensions étaient de 0,50 m x 0,44 m.

Elle était implantée entre la structure St.89 (non retrouvée) et la structure F.021 (St.90).

Elle n'avait été que partiellement nettoyée lors du diagnostic et elle n'a pas été retrouvée lors du décapage de 2009.

St.89 :

Située en bordure nord de la structure St.88, il s'agissait ici d'une dalle en calcaire de 0,40 m x 0,35 m. Interprétée en 2007 comme une couverture de coffrage funéraire en place, la fouille de 2009 a permis de vérifier que cette dalle ne couvrait aucune structure. Il est possible cependant qu'il ait pu s'agir de la couverture déplacée de la structure St.88.

St.91 :

Fosse circulaire cendreuse de plan ovale. Ses dimensions étaient de 0,80 m x 0,90 m pour 0,30 m de profondeur. Son profil présentait des parois obliques et un fond concave. En surface, le comblement laissait apparaître des esquilles d'os brûlés.

4.2.2 Les principales structures identifiées en 2009

Us.001 : Il s'agissait d'un affleurement naturel du substrat calcaire, altéré, formé de dalles calcaires et de blocs de plus petits modules. Il se situait dans l'angle nord de la fouille et apparaissait à moins de 15 cm de la surface. Les interstices entre les pierres avaient d'ailleurs piégé du mobilier qui se trouvait dans la couche supérieure l'Us 002. Ce dernier n'était d'ailleurs pas très abondant (voir inventaire).

Il s'agissait de petits fragments brûlés de céramiques, de faune¹³, de clous en fer (sandales) de petits tessons de verre et d'os humains brûlés. Cet assemblage ne présentait aucune organisation particulière et ne se situait pas dans une structure. Ce mobilier pourrait être issu de dépôts funéraires qui ont été dispersés, à moins qu'il ne provienne de l'Us 002 qui a livré le même type de mobilier.

Cet affleurement a été reconnu principalement dans ce secteur de la fouille, mais également plus au sud, au niveau de l'Us 035. Son nettoyage s'est avéré assez délicat au début, car il n'était pas facile de faire la part entre les dalles de couverture de coffres funéraires et les dalles « naturelles » déplacées par les labours.

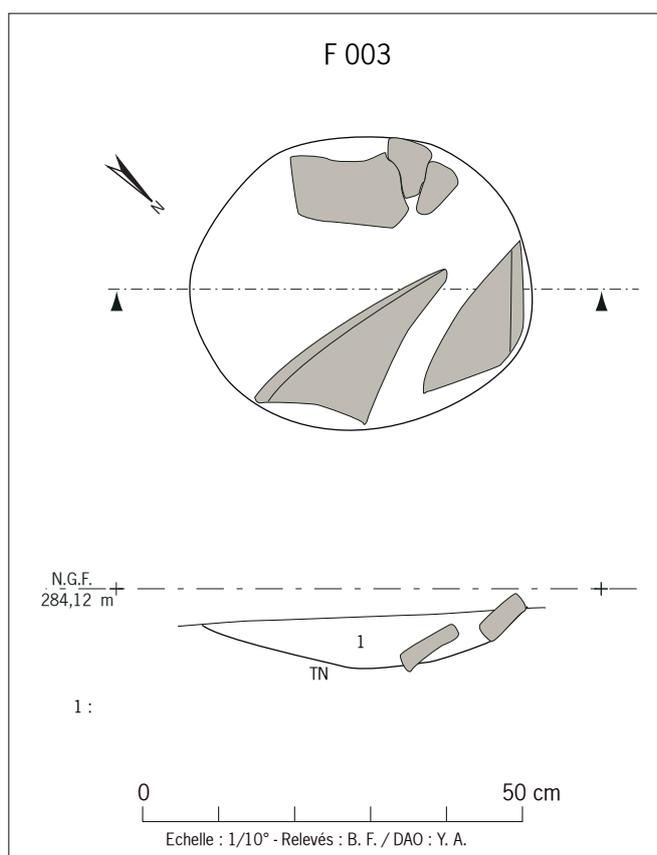
Us.002 : Ce sédiment cendreuse gris foncé à noir, recouvrait en partie l'Us 001, au nord de la fouille. Son niveau d'apparition se situait à moins de 15 cm de la surface, directement sous la fine couche de terre arable. Son épaisseur était d'environ cinq centimètres. Son plan était difficile à appréhender car il ne présentait pas de limites précises. Ses dimensions étaient approximativement de 3 m x 2,50 m. En surface, la présence d'os brûlés a été constatée, ainsi que celle de quelques tessons de céramiques brûlées, de petite taille. Cette « structure » ne semblait pas correspondre à un fond de fosse (pas de creusement), mais ressemblait davantage à un épandage, à un « niveau », ou bien encore à une « aire cendreuse » dispersée par les labours. Plusieurs autres « aires cendreuses » ont été reconnues sur l'emprise de la fouille : Us. 021 et Us.049.

¹³ Il s'agit de l'unique cas de présence de restes animaliers sur l'ensemble du site. Il s'agit d'un fragment d'humérus de capriné.

F.003 : Il s'agissait d'une fosse qui était comblée par un limon argileux brun (us 003-1) et des tessons d'amphore sur les bords et le fond (us 003-2). Elle présentait un plan ovale aux dimensions de 0,42 m x 0,39 m. Son profil était concave pour une profondeur maximale de 0,10 m. Elle se situait en bordure nord de la structure funéraire F.048.

Le comblement (Us 003.1) se composait d'un sédiment argileux brun, meuble et homogène qui n'a livré aucun mobilier.

L'Us 003-2 correspondait à un fond d'amphore qui avait été installée dans le creusement. Sa fonction reste donc incertaine (fond de vase cinéraire ? dépôt ?)



Us 004 (= 007) : Niveau apparaissant sous la terre végétale, composé de pierres et cailloutis calcaire dans un limon argileux brun, associés ponctuellement à des tessons de céramiques de petites tailles. Ce niveau reposait sur l'Us 001, il était recoupé par les structures F.003, F.009, F.010, F.048 et F.051. Il était par ailleurs recouvert par les Us 002 et Us 049. Sa composition était clairement d'origine naturelle et son épaisseur variait en fonction du niveau de la roche naturelle (Us.001) qu'elle recouvrait. Cependant, la présence de mobilier en surface et sa texture compacte peuvent nous laisser supposer que ce dernier a été piétiné et qu'il s'agissait d'un niveau de circulation associé à la nécropole.

A l'est de la tombe F.010, une monnaie a été trouvée. Il s'agit d'un Semis d'Auguste, au nom de Tibère César, frappé à Lyon en 10-11 ap. J.-C.

F.009 : Cette structure correspondait à un coffrage rectangulaire sur trois côtés et triangulaire sur son quatrième côté.

Cette configuration donnait à la structure l'aspect d'une « petite maison ». Sa longueur était de 0,77 m pour une largeur de 0,52 m (extérieure) et 0,24 m (intérieure). Sa profondeur était de 0,35 m. Il avait été implanté dans l'Us 004/007 et le terrain naturel. Ce coffre était recouvert par une grosse dalle calcaire naturelle qui faisait office de couvercle.

Il était constitué par des dalles et des dallettes calcaires posées de chant, contre les parois d'une fosse traversant l'us 007 et atteignant le substrat rocheux. Ces dernières ne présentaient pas de traces de tailles particulières. Seuls, leur module et leur taille étaient proches, ce qui laisse donc supposer un choix délibéré, un tri destiné à constituer une structure à la facture soignée.

Dans le fond du coffrage, le substrat rocheux a été taillé pour obtenir un fond plat. Les dalles formant les parois ont été calées à leur base par des cailloux. La paroi Est de la structure n'atteint pas le substrat rocheux contrairement aux autres.

Le comblement interne du coffrage était composé par un limon argileux brun rouille à gris avec une densité importante de cailloutis et blocs. La fouille a montré la présence de micro-charbons, d'ossements humains brûlés, micro-faune probable, quelques tessons et un élément en fer (poignée ?).

Du côté extérieur du coffrage, dans l'espace situé entre la paroi de la fosse d'installation et les dalles de chant, le comblement était constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé avec de nombreux cailloutis et blocs. La forme très particulière et soignée de cette structure ne peut être que volontaire.

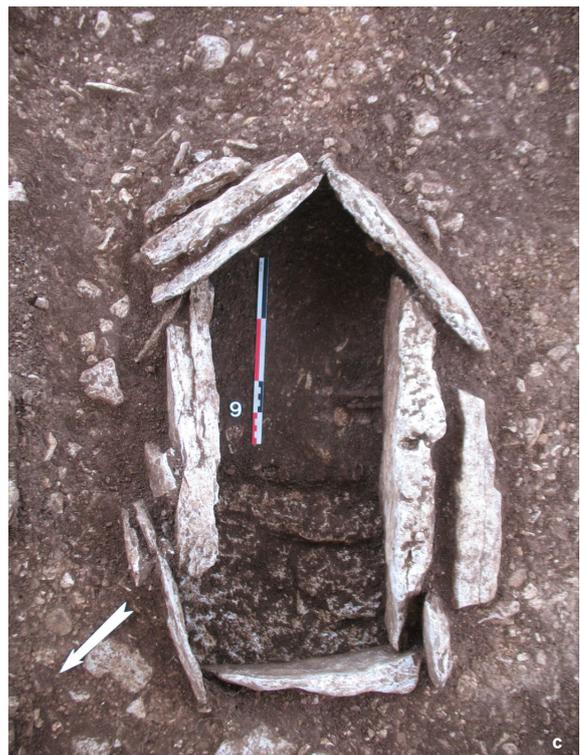
Enfin, cette structure faisait partie d'un groupe de coffrages similaires, implantés les uns à côtés des autres (F.010, F.048, F.051 et la fosse F.003).

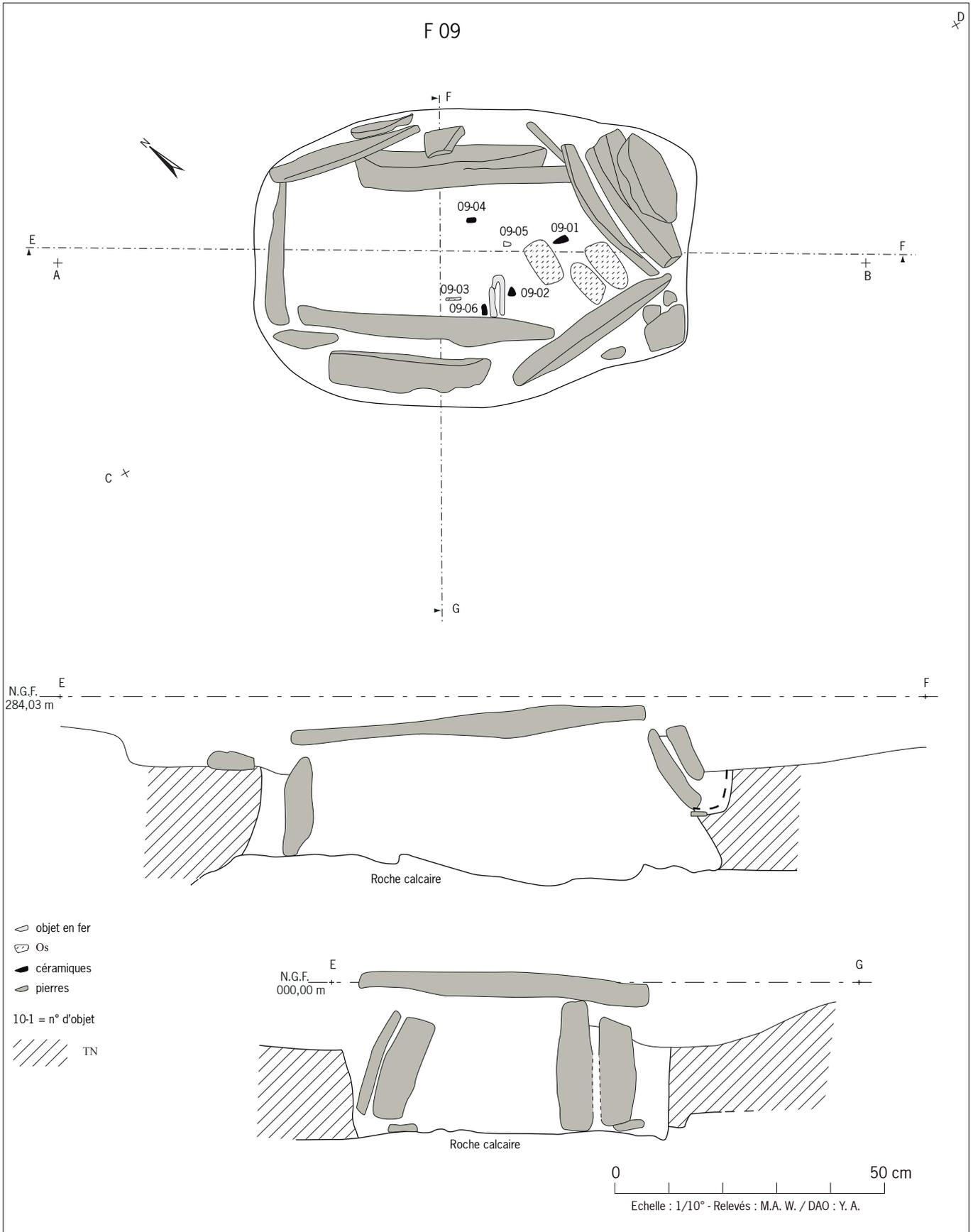
F 009

a Vue des structures 48, 51 et 009

b Vue des dalles de couverture de F 009

c Vue du coffrage vidé





F.010 : Ce coffrage rectangulaire était délimité par une dalle monolithe (côté nord) et par un ensemble de petites dalles calcaires sur les trois autres côtés, posées de chant.

Il avait été implanté à quelques centimètres à l'ouest de F.009 sans qu'il soit possible de déterminer lequel des deux était le plus ancien.

Ses dimensions étaient de 0,60 m de long pour 0,35 m de large. Sa profondeur était de 0,35 m environ. Le coffrage ne possédait pas (ou plus) de couvercle.

La structure recoupait l'us. 004/007. Le fond de la structure correspondait à la roche calcaire naturelle. Cette dernière avait été en partie taillée pour donner au fond du coffrage une aspect horizontal.

L'intérieur du coffrage était comblé par un sédiment limono-argileux brun clair, meuble et homogène. Ce dernier a livré quelques os humains brûlés, quelques tessons de céramiques également brûlés (mêlés dans le sédiment avec les os).

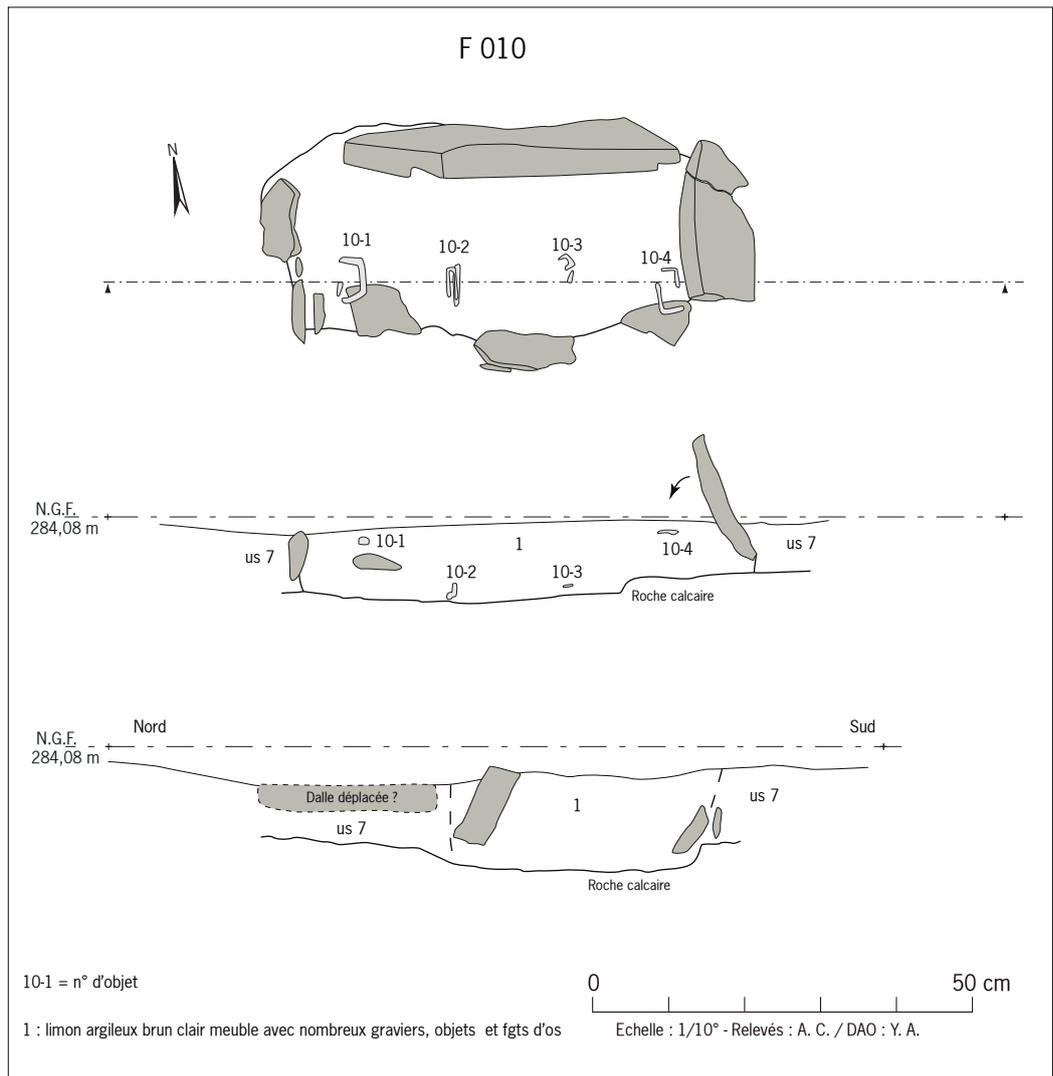
Ce dernier a livré quatre objets en fer qui se distribuaient selon un alignement est/ouest :

- deux sortes de poignées quadrangulaires de part et d'autre, près des bords du coffrage et dans la partie supérieure du comblement ;
- deux objets (1 sorte de poignée ou d'anneau quadrangulaire et une sorte agrafe) sur le fond du coffre.

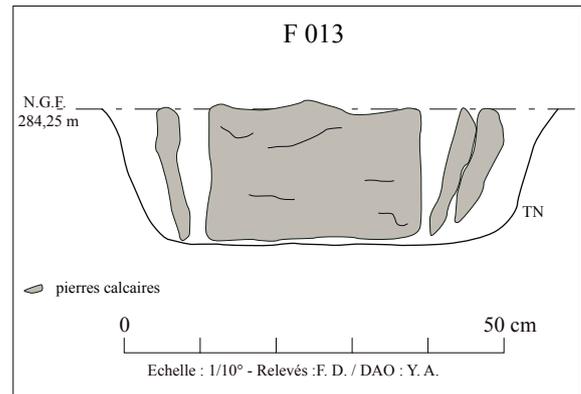
Ces éléments laissent supposer la présence d'un coffre en bois dont seuls les composants métalliques (armatures, poignées ?) ont subsisté à l'intérieur du coffrage en pierres.

Enfin, aucun dépôt ou objet « en place » n'a été reconnu à l'exception des armatures en fer.

F 010 Vue en plan de la structure fouillée



F.013 : La structure se présentait sous la forme d'un creusement rectangulaire de 0,80 m de long sur 0,50 m de large. Ses parois étaient presque verticales et le fond plat. Sa profondeur était de 0,18 m. Il s'agissait d'une fosse rectangulaire qui contenait très certainement le fond d'un coffre en calcaire oolithique de même nature que celui trouvé au diagnostic¹⁴. Il n'en subsistait ici que le socle de 0,30 m x 0,38 m pour une épaisseur conservée de 0,20 m. Ce « socle » était calé par des pierres plates calcaires posées de chant, en bordure de la fosse. Aucune trace de mobilier ou d'os brûlés n'a été trouvée. Enfin, la localisation de F.013 lui confère un caractère « isolé » par rapport à l'organisation générale du site.

**F 013**

a Vue en plan

b Vue du profil



¹⁴ St.78, diagnostic 2007.

F.015 : (Correspond à la structure St.85, fouillée en 2007 à l'occasion du diagnostic).

Il s'agissait d'une fosse rectangulaire de 0,60 m x 0,40 m et de 0,20 m de profondeur, située au nord de F.016.

Les parois du creusement étaient verticales et le fond était plat.

La structure présentait des dalles de bordure posées sur la tranche ainsi que des éléments du couvercle (dalles calcaires), effondrés vers l'intérieur de la structure. Ceci impliquait l'existence d'un espace vide attribué à un coffret en bois. Dans les dix premiers cm, le comblement correspondait à un sédiment brun meuble avec cailloutis (Us 085-1). Ce niveau couvrait la partie supérieure des dalles de couverture. Il n'a pas livré de mobilier.

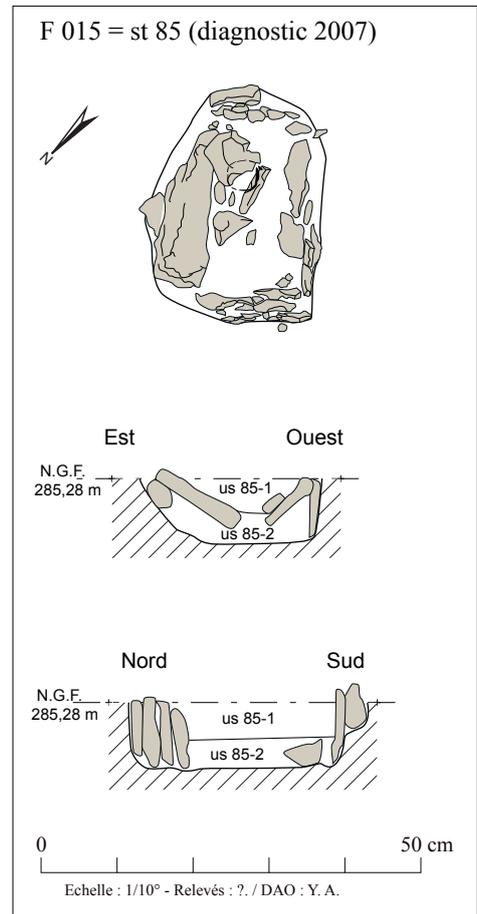
Dix cm au dessous, le sédiment changeait de couleur (Us 085-2).

Ce dernier était meuble, brun foncé avec du cailloutis. Il couvrait le fond d'un petit vase incomplet. Aucun tesson n'étant visible dans le comblement et les cassures étant anciennes, il semble que dès l'origine le vase était cassé.

F 015 (St 85 diagnostic 2007)

a Vue des dalles de couverture

b Vue du vase découvert dans l'us 85-2



F.016 : (St.84 du diagnostic de 2007)

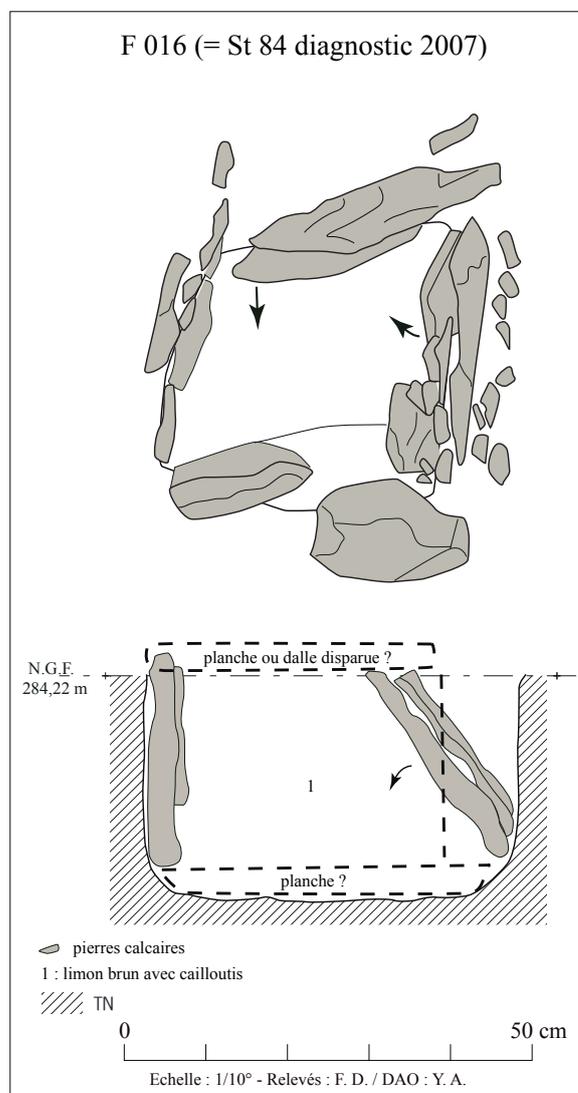
Cette structure correspondait à un creusement carré de 0,44 m de côtés, implanté entre les « coffres » F.015 et F.017, dans le terrain naturel. Le creusement présentait un profil aux parois verticales et au fond plat. Sa profondeur était de 0,29 m.

Il s'agissait d'un coffrage carré, composé de pierres plates posées verticalement contre les parois d'une fosse creusée dans le terrain naturel. Les pierres nord et est s'étaient affaissées.

L'intérieur de la structure était uniformément comblé par un limon brun argileux, qui contenait des inclusions de cailloutis. Aucune trace tangible de la présence d'un coffre en bois n'a été observée (pas de clous ou d'éléments métalliques). Aucun tesson n'a été observé

En revanche, une monnaie (as) de l'empereur AUGUSTE (au nom de Tibère César) a été mise au jour, au centre de la structure, posée à plat sur le fond du creusement.

Cette dernière n'a pas été brûlée et semble donc correspondre à un dépôt secondaire. Frappée à Lyon en 11-12 ap. J.-C., elle est contemporaine de la monnaie mise au jour dans l'Us 007.



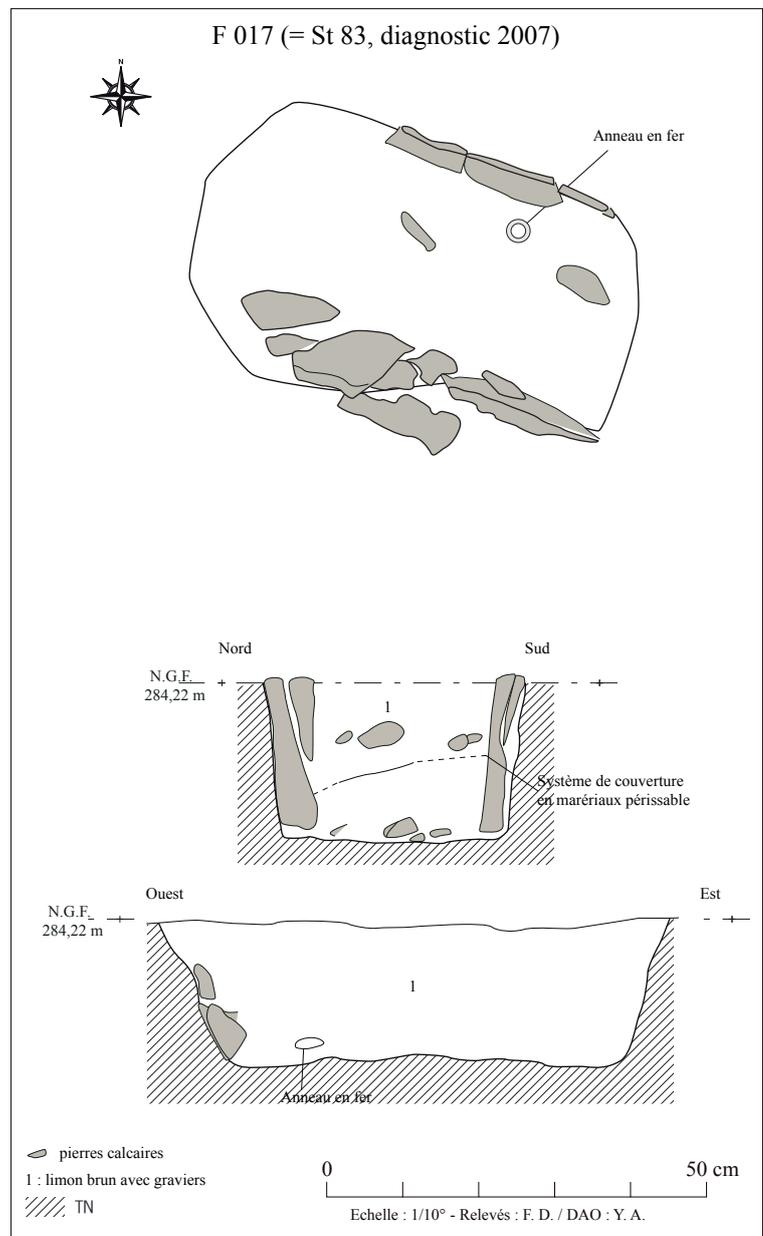
F.017 : (St.83 du diagnostic de 2007) :

La structure F.017 était implantée entre F.016 et F.018. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,70 m de long par 0,38 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient quasiment verticales et le fond, assez irrégulier.

Il s'agissait d'un coffrage composé de pierres plates posées verticalement le long des parois sud et nord (c'est à dire les grands côtés), de la fosse. Les plus petits côtés n'avaient pas reçu ce type d'aménagement.

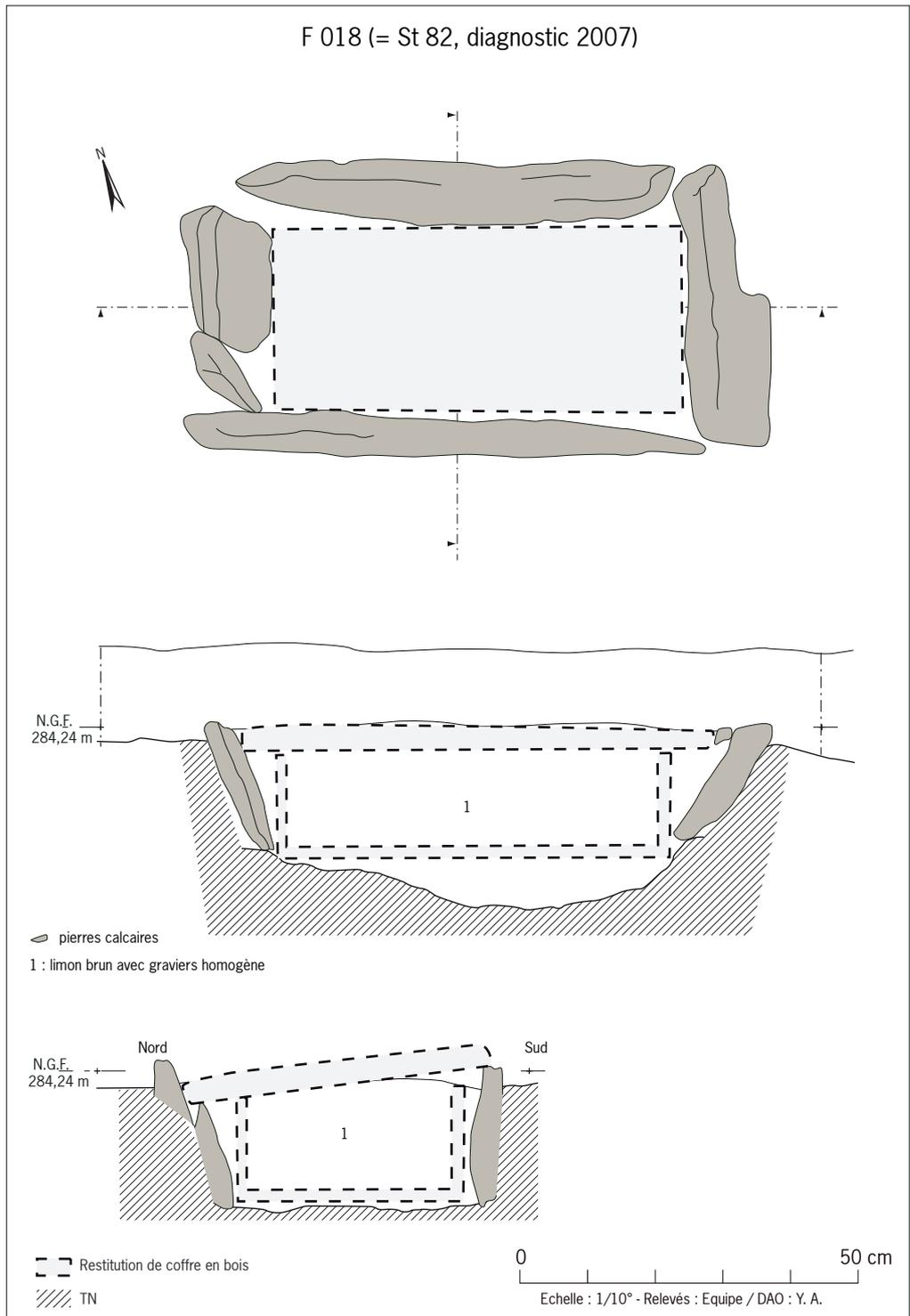
L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun avec inclusions de cailloutis, homogène et meuble. Aucune trace tangible de la présence d'un coffre en bois n'a été observée.

Cependant, la fouille a révélé la présence d'un anneau en fer, posé à plat sur le fond du comblement. Sa fonction reste inconnue.



F.018 : (St.82 du diagnostic de 2007) :

La structure F.018 était implantée entre F.017 et F.019. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,85 m de long par 0,46 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient sub-verticales et le fond, concave. Le creusement accueillait un coffrage rectangulaire composé de pierres plates posées verticalement le long des parois. L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun homogène et meuble. Le mobilier archéologique issu de ce dernier correspondait à quelques tessons de céramiques, en surface du comblement. Aucun indice ne laissait supposer la présence d'un coffre en bois.

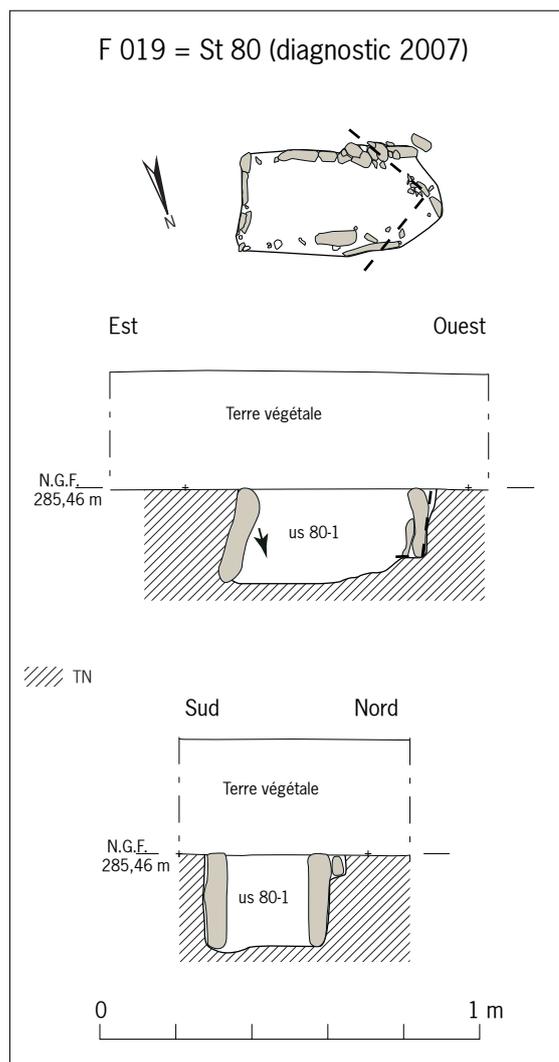


F.019 : (St.80, fouillée en 2007)

La structure F.019 était implantée entre la fosse St.79 (fouillée en 2007) et la structure funéraire (?) F.050¹⁵.

Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,50 m de long par 0,26m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient verticales et le fond était plat.

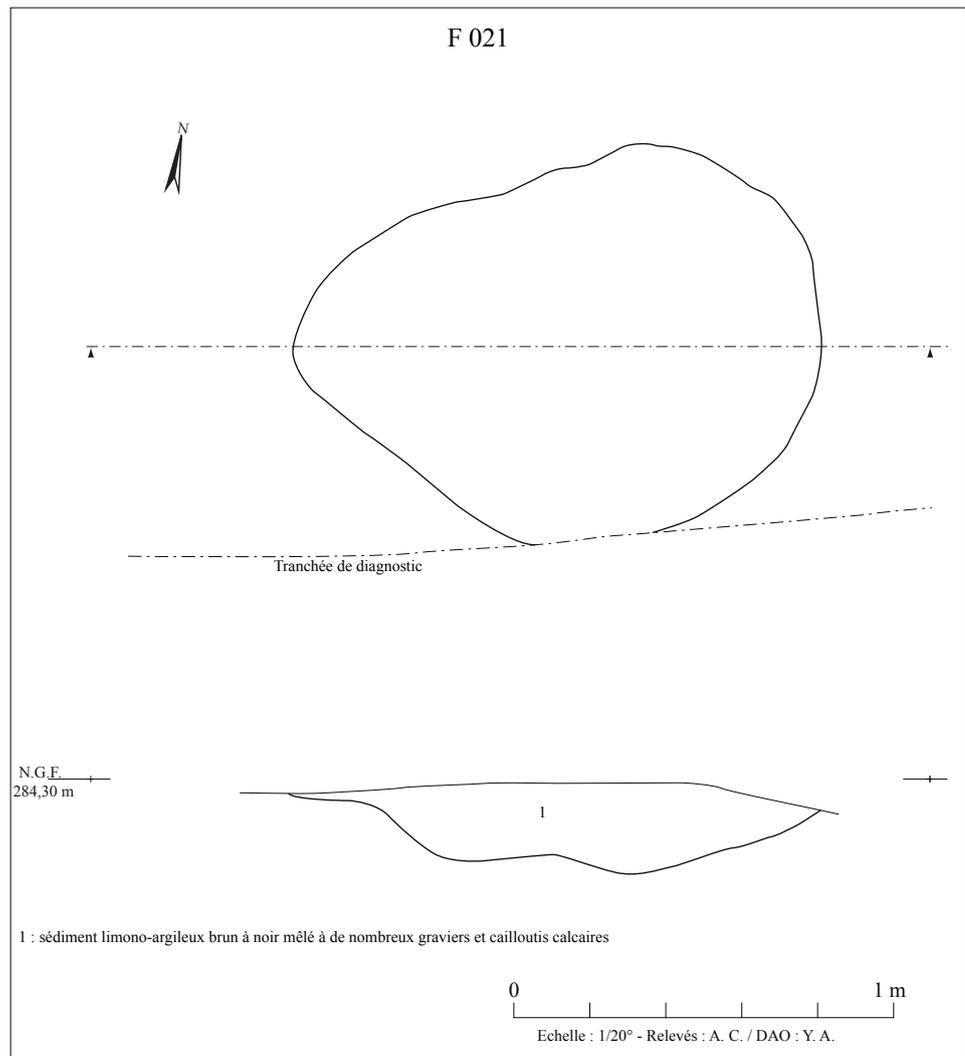
Les bordures étaient délimitées par des pierres plates posées verticalement. Au sud, il s'agissait d'une dalle en calcaire sciée. Le comblement n'a pas livré de trace de coffre en bois. Seuls, quelques petits tessons étaient en position secondaire dans le comblement.



¹⁵ Cette structure n'a pas été retrouvée lors du décapage de 2009.

F.021 : (St.91, fouillée par moitié en 2007 et fouille complétée en 2009).
 La structure F.021 était implantée entre à l'ouest du coffre St.78 (diag. 2007) et au sud des structures St.88 et 89 (diag. 2007 et non retrouvées en 2010).

Il s'agissait d'un fosse plutôt ovale, de 1,40 m x 1,10 m, aux bords assez diffus. Sa profondeur était de 0,24 m. Elle était comblée par un sédiment limono-argileux brun à noir (cendres ?), mêlé de nombreux cailloutis et graviers calcaires. Le comblement n'a pas livré de mobilier lors de la fouille.

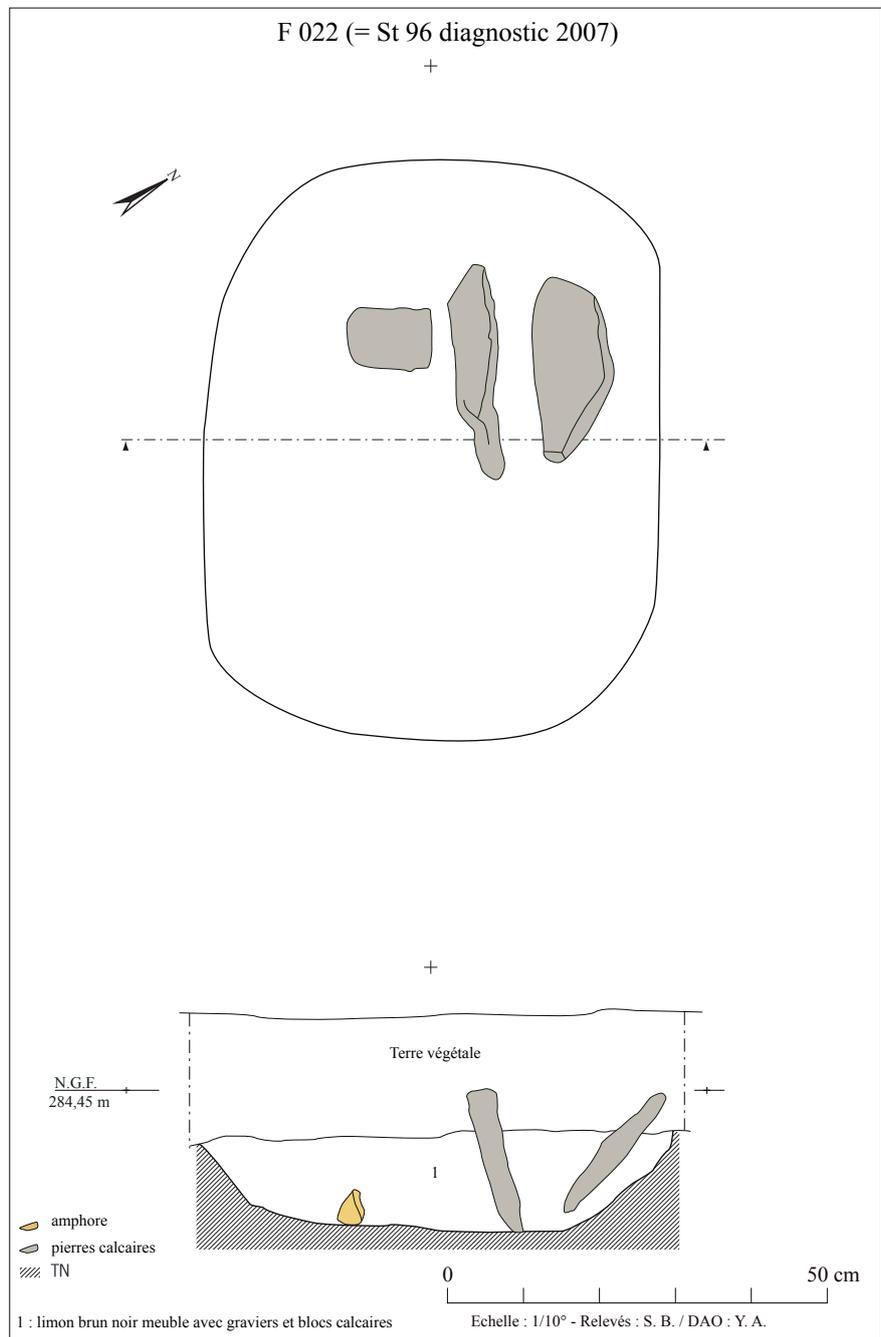


F.022 :

La structure F.022 était implantée au nord d'un petit regroupement de structures funéraires composé des fosses F.022, F.024, F.025 et F.044. Elle présentait un creusement au plan quadrangulaire, de 0,70 m de long par 0,55 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond, concave. Sa profondeur maximale était de 0,15 m. Les bordures étaient quant à elles, difficilement lisibles.

Cette fosse quadrangulaire était comblée par un limon brun-noir (cendreuse ?), riche en cailloutis. Plusieurs pierres calcaires étaient présentes dans la comblement. Certaines plantées de chant, mais sans organisation apparente. Il est donc difficile de déterminer si un coffre en bois a existé dans cette fosse. Cependant, son plan quadrangulaire évoque bien la forme d'un coffre. Le comblement a livré un fragment d'amphore, ainsi qu'une cruche complète brisée in situ (bris non volontaire, survenu après enfouissement).

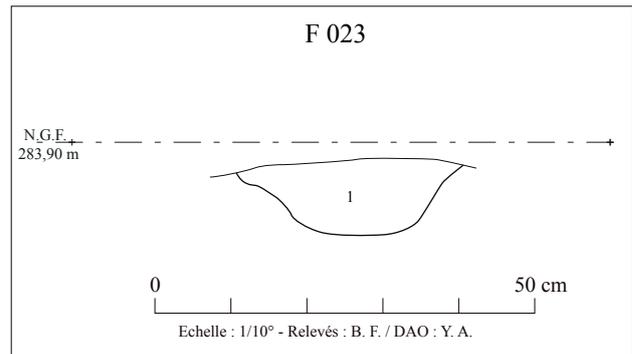
Ce type de mobilier et d'aménagement avait été déjà rencontré en 2007, lors de la fouille de la fosse *St.79* (*supra*).



F.023 :

La structure 023 a été mise au jour en bordure est du décapage, en retrait des structures funéraires. Il s'agissait d'une petite fosse ovale de 0,44 m x 0,30 m, dont la profondeur maximale était de 0,19 m. Ses parois étaient obliques et le fond, concave.

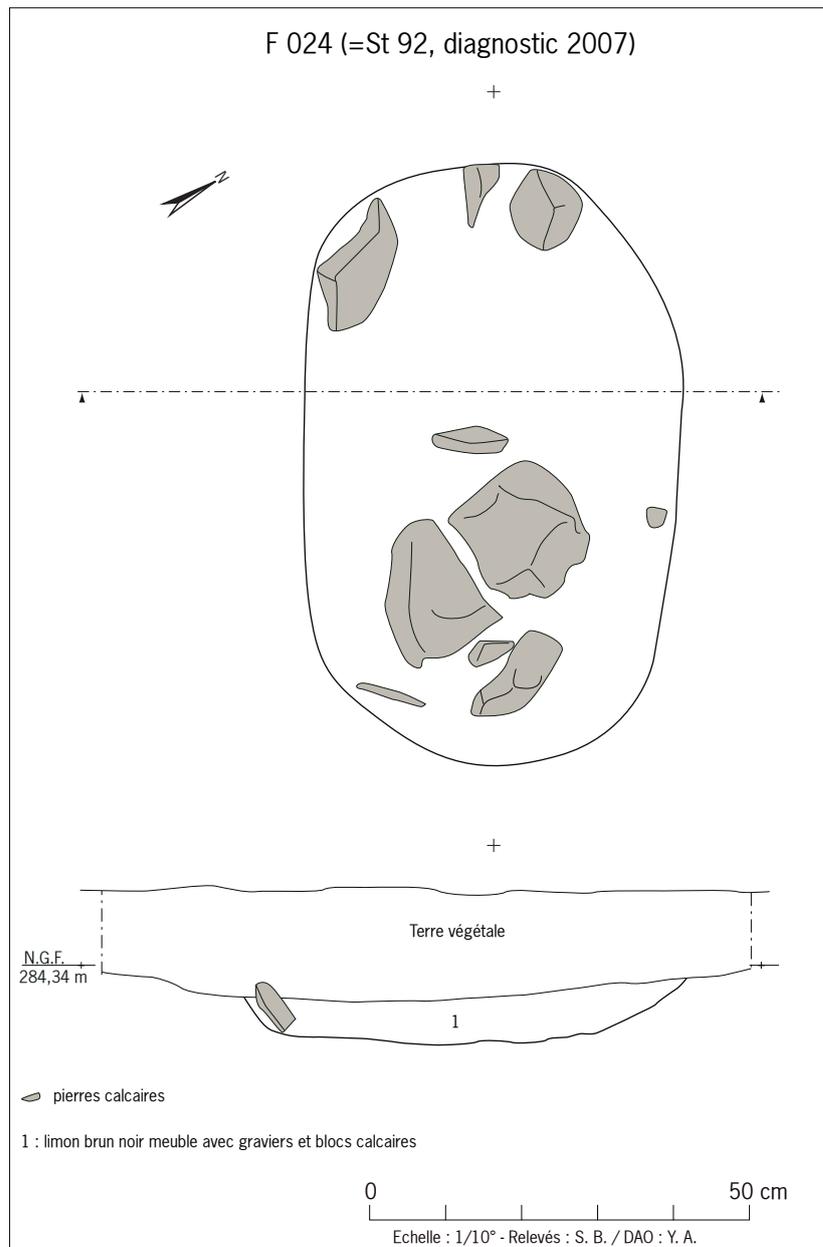
Le comblement correspondant à un sédiment brun foncé à noir à l'aspect cendreux, comportant des charbons de bois et riche en cailloutis. Certains graviers ou petites pierres présentaient des traces de rubéfaction. Aucun mobilier ni os brûlé n'y ont été rencontrés.



F.024 : (St.92, diagnostic 2007).

La structure F.024 était implantée entre F.022, F.025 et F.044. Elle présentait un creusement quadrangulaire (au angles arrondis) de 0,70 m de long par 0,52 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient plutôt obliques (effondrement partiel ?) et le fond était plat.

Le comblement consistait en un unique niveau de limon brun-noir gravillonneux, homogène et meuble dans lequel des éclats osseux brûlés, associés à de petits tessons de céramiques brûlés, étaient ponctuellement visibles. Quelques pierres calcaires étaient présentes contre le bord de la fosse (reste d'un calage de coffret ?) En plan, les limites de cette structure étaient difficilement lisibles.

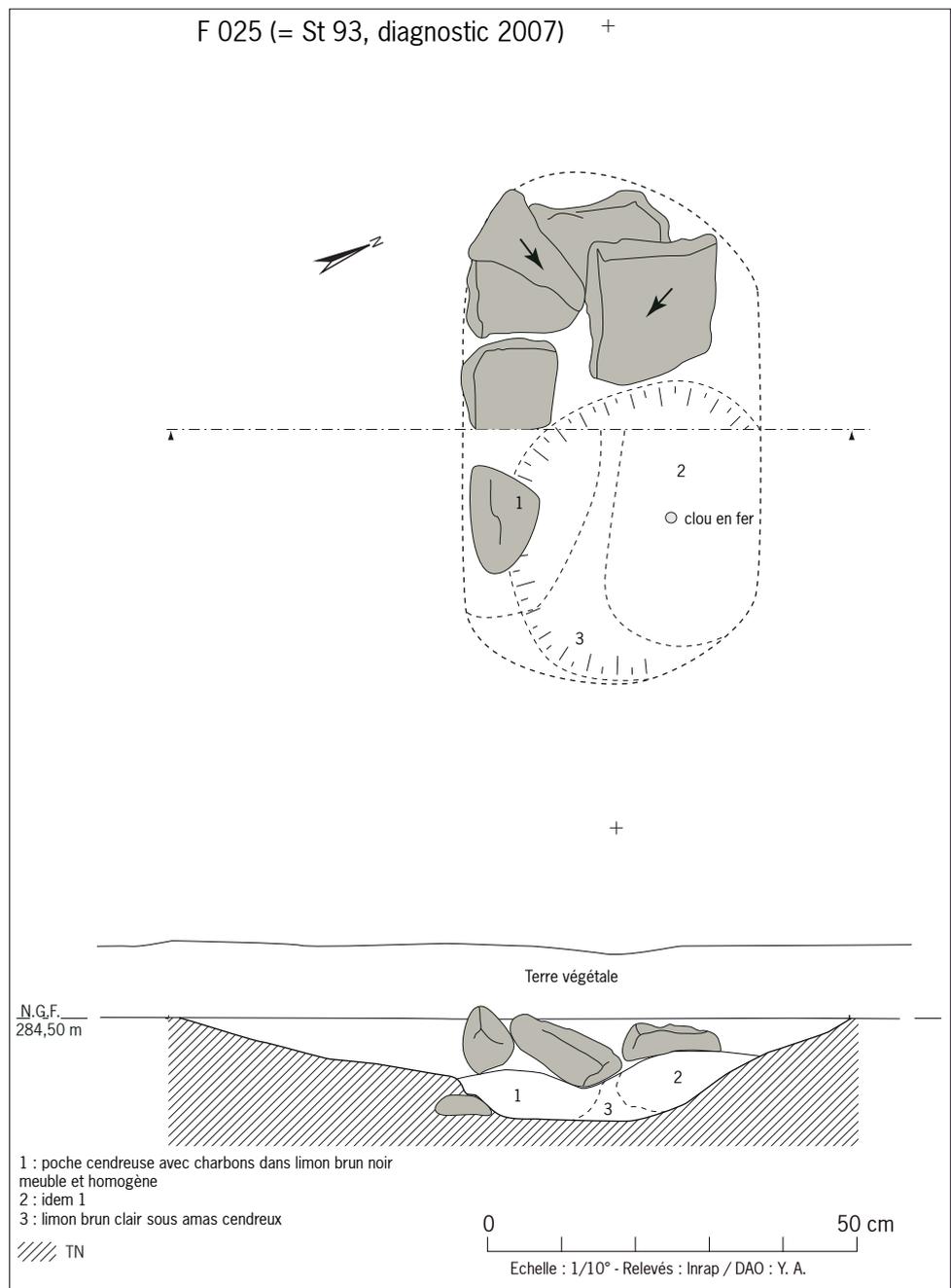


F.025 : (St. 93 du diagnostic effectué en 2007)

La structure F.025 était implantée au sud d'un petit regroupement de structures funéraires constitué par F.022, F.024 et F.004. Elle présentait un creusement quadrangulaire (au angles arrondis) de 0,70 m de long par 0,40 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond légèrement concave. Sa profondeur était de 0,20 m.

Le comblement était hétérogène. Il était constitué par l'us 025-1 (au sud) et l'Us 025-2 (au nord). Elles correspondaient chacune à une poche cendreuse avec inclusions de charbons de bois dans un limon brun noir meuble et homogène. L'Us 025.2 a livré au moins un clou en fer. Ces deux Us étaient séparées par une lentille de limon brun clair (Us. 025-3), dont la fonction reste inconnue.

L'ensemble était scellé par une couverture faite des pierres plates calcaires, plus ou moins horizontales et jointives.



F.026 : (Enclos)

Cette structure correspondait à un petit fossé qui marquait la limite nord de l'enclos . Ses dimensions étaient de 4,70 m de long pour environ 0,50 m de large. Le creusement présentait des parois plutôt obliques et un fond concave. Sa profondeur était de 0,35 m.

Le comblement correspondait à un sédiment brun argileux uniforme, riche en cailloutis. Ce dernier a été ensuite recoupé par la mise en place des structures funéraires F.059, F.073, F.074, F.075 et F.076. Enfin, l'Us 027 (*infra*) est venue en partie recouvrir l'ensemble.

Ce fossé formait un angle (presque) droit avec F.060 (à l'ouest) et F.031 (à l'est).

La fonction de ce fossé semblerait bien correspondre à une volonté de délimiter un espace « clos » dont la partie interne a reçu un radier de pierres (Us 071).

Us.027 : (Enclos)

L'Us 027 correspondait à un niveau très cendreuse noir, riche en os brûlés et céramiques très fragmentées, également brûlées. Son épaisseur maximale était de 0,15 m. Elle était localisée à l'intérieur de l'enclos et couvrait la moitié est de ce dernier.

Elle venait s'appuyer (et recouvrait en partie) le fossé F.026, ainsi que les structures funéraires F.076, F.059 et F.074.

L'Us 027 couvrait également en grande partie F.030 et surtout F.031. Enfin, elle recouvrait aussi le niveau de radier de pierres Us.071.

Sans anticiper sur la partie interprétative de ce rapport, l'Us.027 pourrait être identifiée comme les vestiges d'une aire de crémation au sol.

Le mobilier mis au jour dans cette couche correspond à de la céramique, des clous de sandales, des clous, deux fibules (partiellement fondues) et une monnaie (brûlée).

Cette dernière correspond à un as émis sous le règne de Tibère de 22 à 37 ap. J.-C.

F.028 :

La structure F.028 a été identifiée en limite sud du décapage, à l'ouest de l'enclos. Elle correspondait à une petite concentration de tessons de céramiques cuits et d'esquilles d'os brûlés. Son diamètre approximatif était de 0,15 m, pour une épaisseur de moins de 3 cm.

Elle ne présentait pas vraiment de limites ni de creusement.

Elle faisait partie d'un regroupement plus ou moins cohérent de « structures » de même nature : F.053, 054, 055, 056, 057 et 058.

Cependant, l'étude du remontage de l'ensemble des tessons issus de ces structures s'est avéré impossible en raison d'une trop grande fragmentation des tessons. Il n'a pas été possible de démontrer s'il s'agissait ou non d'une seule et même structure (dépôt secondaire d'incinération ?), sans doute dispersée par les travaux agricoles. Seule une corrélation a pu être établie dans la répétition de certaines formes

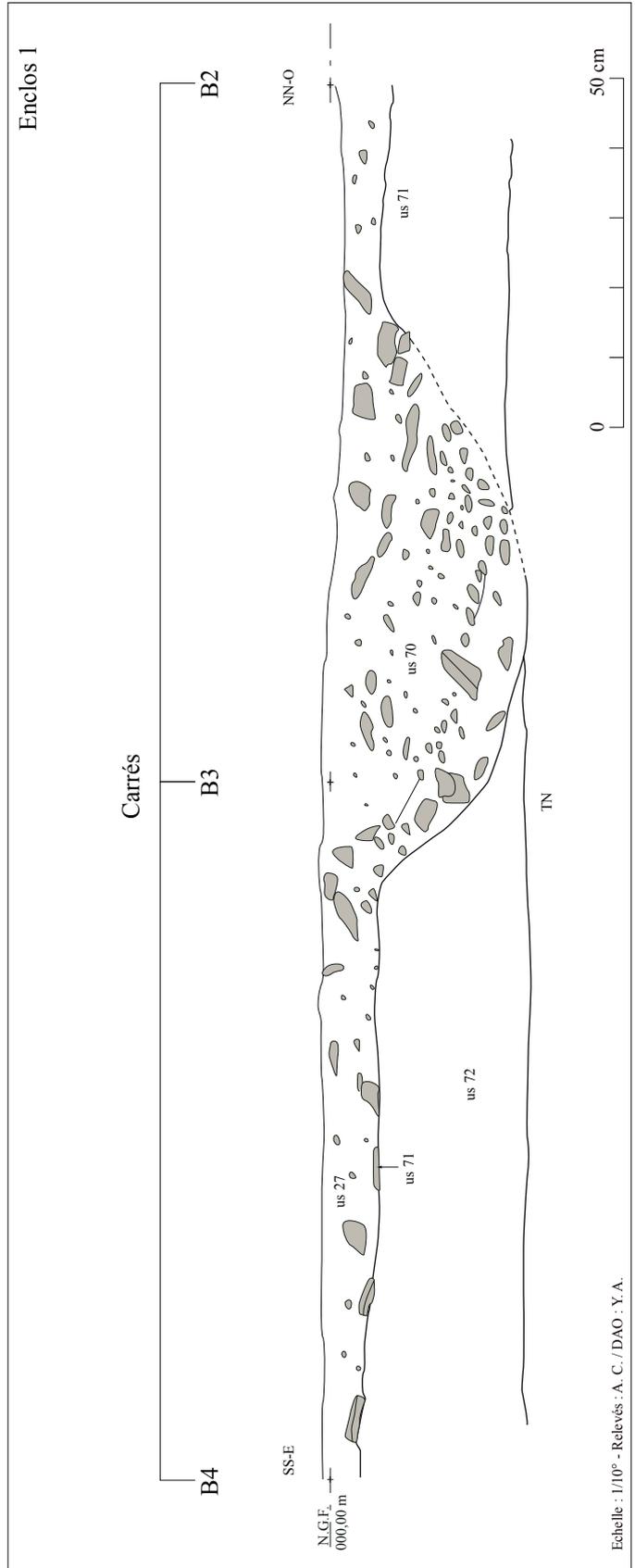
Us.030

Cette « structure » correspondait à une sorte de bordure empierrée qui marquait la limite sud de l'enclos . Ses dimensions étaient de 4,70 m de long pour environ 0,40 m à 0,50 m de large. Un sondage pratiqué manuellement à sa perpendiculaire n'a pas permis de mettre nettement en évidence l'existence d'un fossé, à l'image des structures F.026 et F.060.

Elle était constituée de pierres de même catégorie que l'Us 071 (*infra*), mais avec une concentration plus importante qui dessinait assez clairement une limite au sol. La bordure Us.031 présentait d'ailleurs les mêmes caractéristiques.

Cette bordure formait un angle (presque) droit avec F.060 (à l'ouest) et F.031 (à l'est).

Enfin, l'Us 027 recouvrait sensiblement cet aménagement.



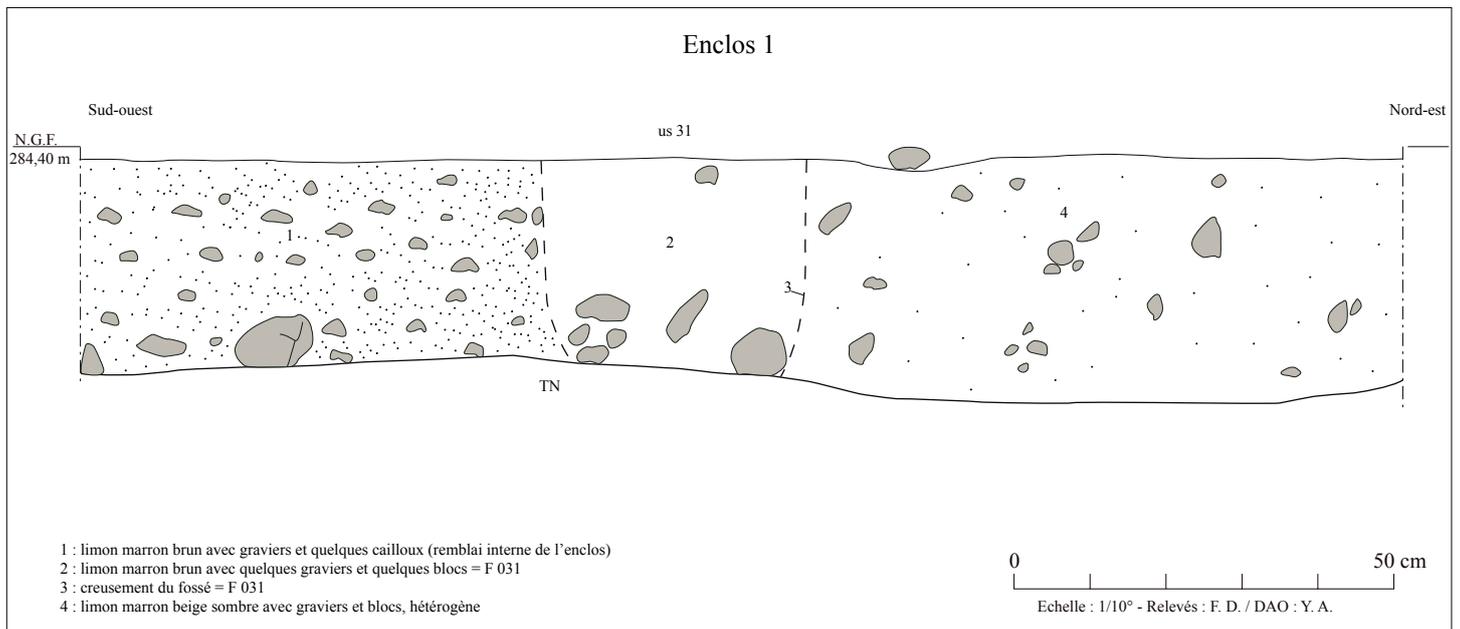
Us.031 :

L'Us. 031 correspondait à une sorte de bordure empierrée, similaire à l'Us 030, qui marquait la limite est de l'enclos. Ses dimensions étaient de 4,80 m de long pour une largeur qui variait entre 0,40 m et 0,60 m. Un sondage pratiqué manuellement à sa perpendiculaire n'avait pas non plus permis de mettre en évidence l'existence d'un fossé, contrairement aux bordures ouest et nord.

Elle était constituée de pierres de même catégorie que l'Us 071 et 030, mais en quantité plus importante et dessinait assez clairement une limite entre la partie interne de l'enclos et le terrain naturel extérieur. La bordure Us.031 présentait d'ailleurs les mêmes caractéristiques.

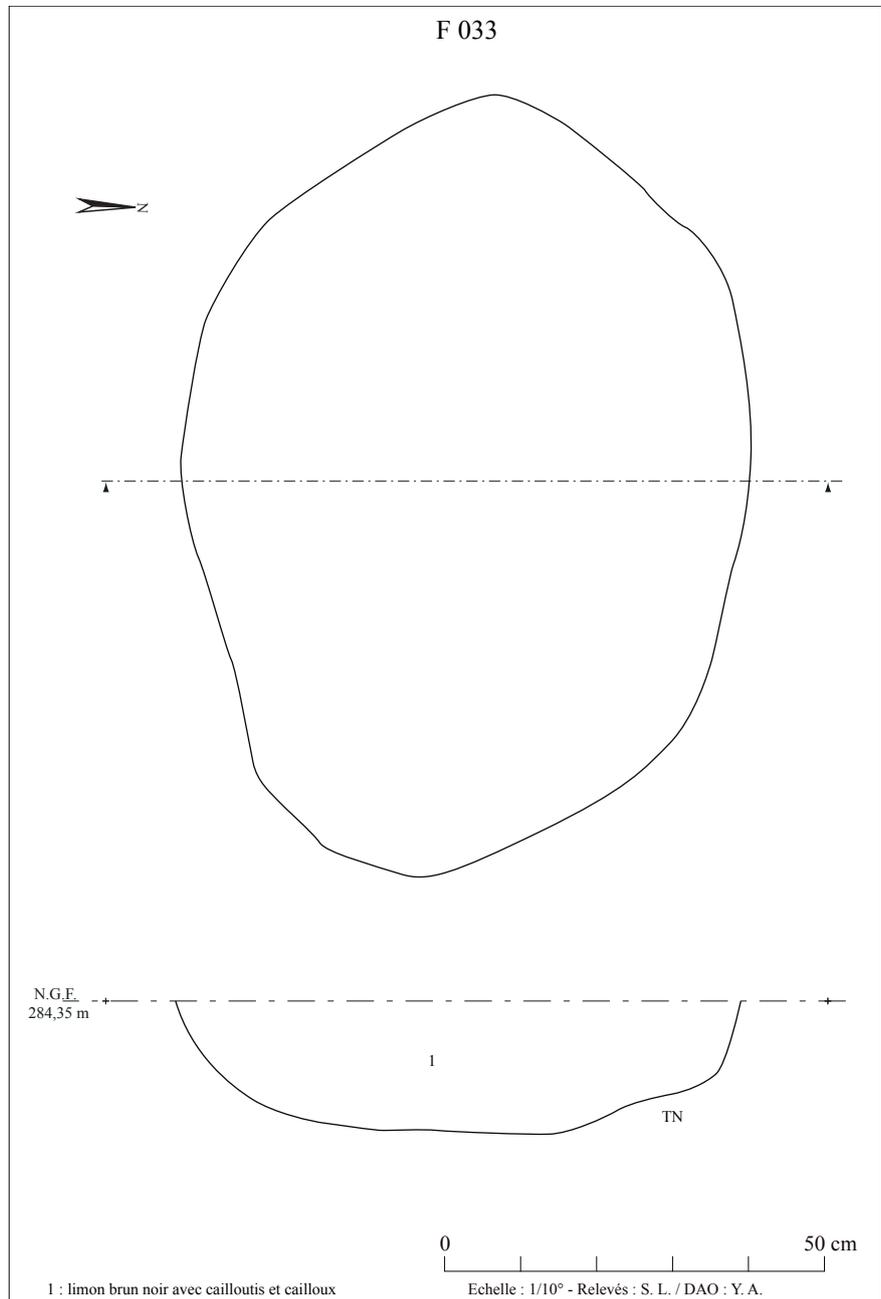
Cette bordure formait un angle (presque) droit avec F.060 (à l'ouest) et F.031 (à l'est).

Enfin, l'Us 027 recouvrait la majeure partie cet aménagement.



F.033 :

Il s'agissait d'une fosse ovale de 0,90 m x 1,10 m, implantée à 4 m à l'est de la grande fosse F.063. Ses parois étaient obliques et le fond, concave. Son comblement était constitué par une unique couche de sédiment cendreux brun foncé à noir, qui n'a livré aucun mobilier.





Us.035 :

Il s'agissait d'une concentration de pierres plates calcaires au sud du site, à l'est des structures F.034 et F.045. Ses dimensions (du moins pour la partie dégagée) étaient de 2,10 m x 1,30 m.

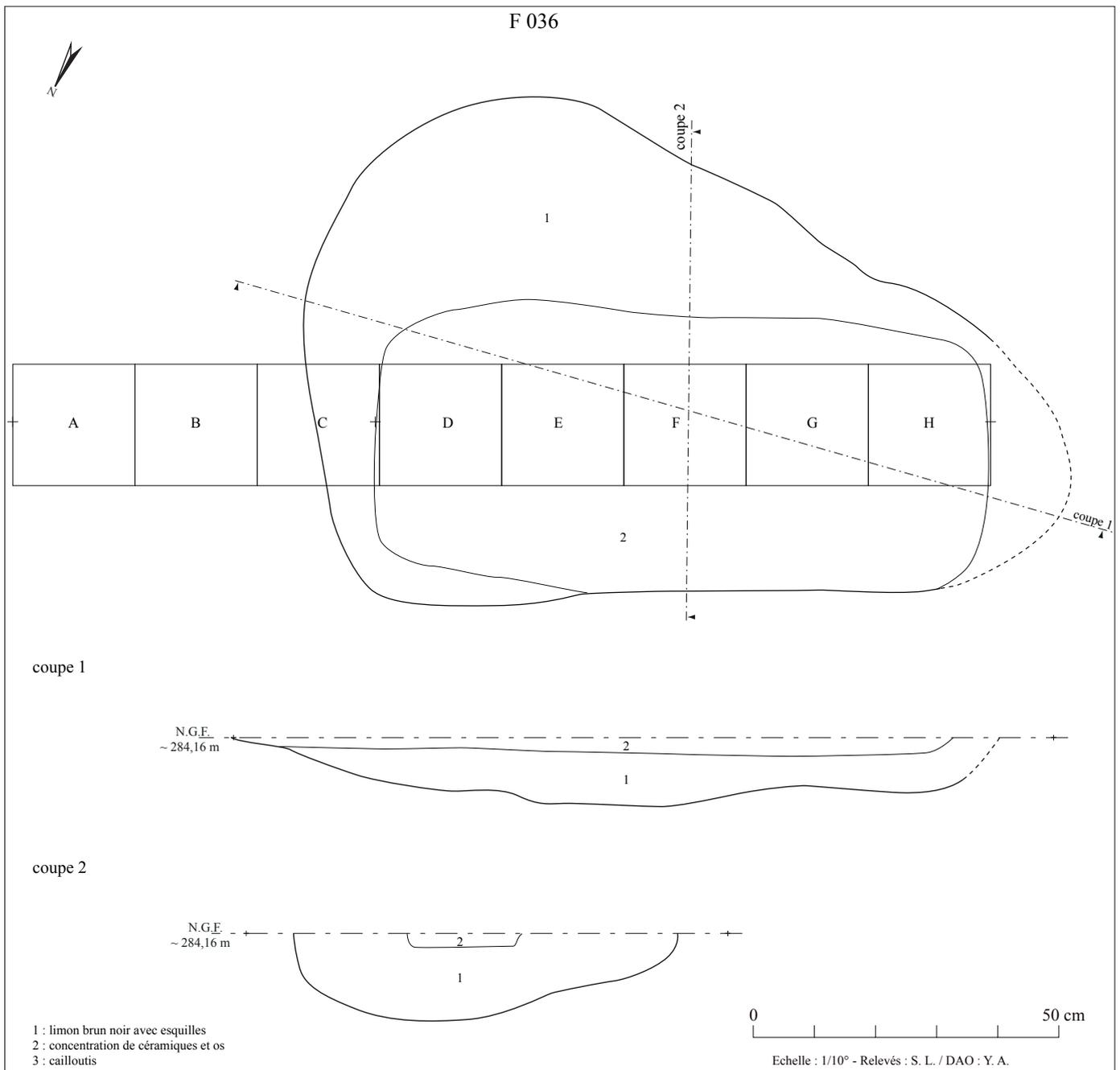
La nature de cette structure reste indéterminée : aménagement perturbé par les labours ou affleurement de la roche altérée ? Une petite tôle de bronze perforée (en cours de stabilisation) y a été trouvée sous une petite pierre plate. Elle semble incomplète et en position secondaire.

Us.036 :

L'Us 036 correspondait à une petite zone de concentration de mobilier, sur 2 à 3 cm d'épaisseur, dans un limon brun noir, au nord de l'us 035.

Ses dimensions étaient 3,50 m de long et de 1,80 m de large.

La fouille de ce niveau a permis de déterminer qu'il recouvrait les structures F.061, 062, 064, 065 et 067. Il semble même qu'il s'agissait en fait du niveau d'arasement de celles-ci.



F.037 :

Cette structure se présentait sous la forme d'un creusement quadrangulaire qui accueillait un coffrage rectangulaire construit en pierres plates calcaires. Ses dimensions étaient de 0,90 m de long pour 0,56 m de largeur maximale. Sa profondeur était de 0,30 m environ. Le fond était plat et correspondait au substrat.

Les pierres du coffrage étaient posées verticalement le long des parois du creusement. Ce dernier recouvrait manifestement une structure plus ancienne (F.047), dont il ne subsistait que l'extrémité orientale. Quatre dalles étaient encore en place, plus ou moins affaissées. Une dalle calcaire horizontale, en sommet de remplissage, représentait un vestige de la couverture de pierres. L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun foncé riche en graviers et cailloutis.

Le comblement indiquait assez clairement la présence de deux étapes distinctes de comblement :

Us.037-1 : La coupe transversale de la structure montrait la présence d'un sédiment qui s'était déposé verticalement entre les pierres plates du coffrage et la parois (disparue depuis) du coffret en bois, dont les clous ont été retrouvés en place.

Us.037-2 : Ce sédiment présentait quasiment les mêmes caractéristiques que l'Us 037-1, mais sa disposition dans la fosse laissait apparaître qu'il venait combler un espace vide, sans doute constitué par l'affaissement du coffret en bois.

La présence de clous en fer, dans leur position quasi initiale a été bien observée. Ils se répartissaient régulièrement dans le remplissage et laissaient apparaître la présence d'un coffret en bois, installé à l'intérieur du coffrage en pierres. Dans l'espace laissé libre entre les parois orientales du coffre en bois et du coffrage, une céramique complète a été mise au jour.

Sa position à l'intérieur de la structure et dans le comblement prouve qu'elle avait été disposée sur un support (planchette ?) et qu'elle se situait à l'extérieur du coffre en bois, mais à l'intérieur du coffrage.

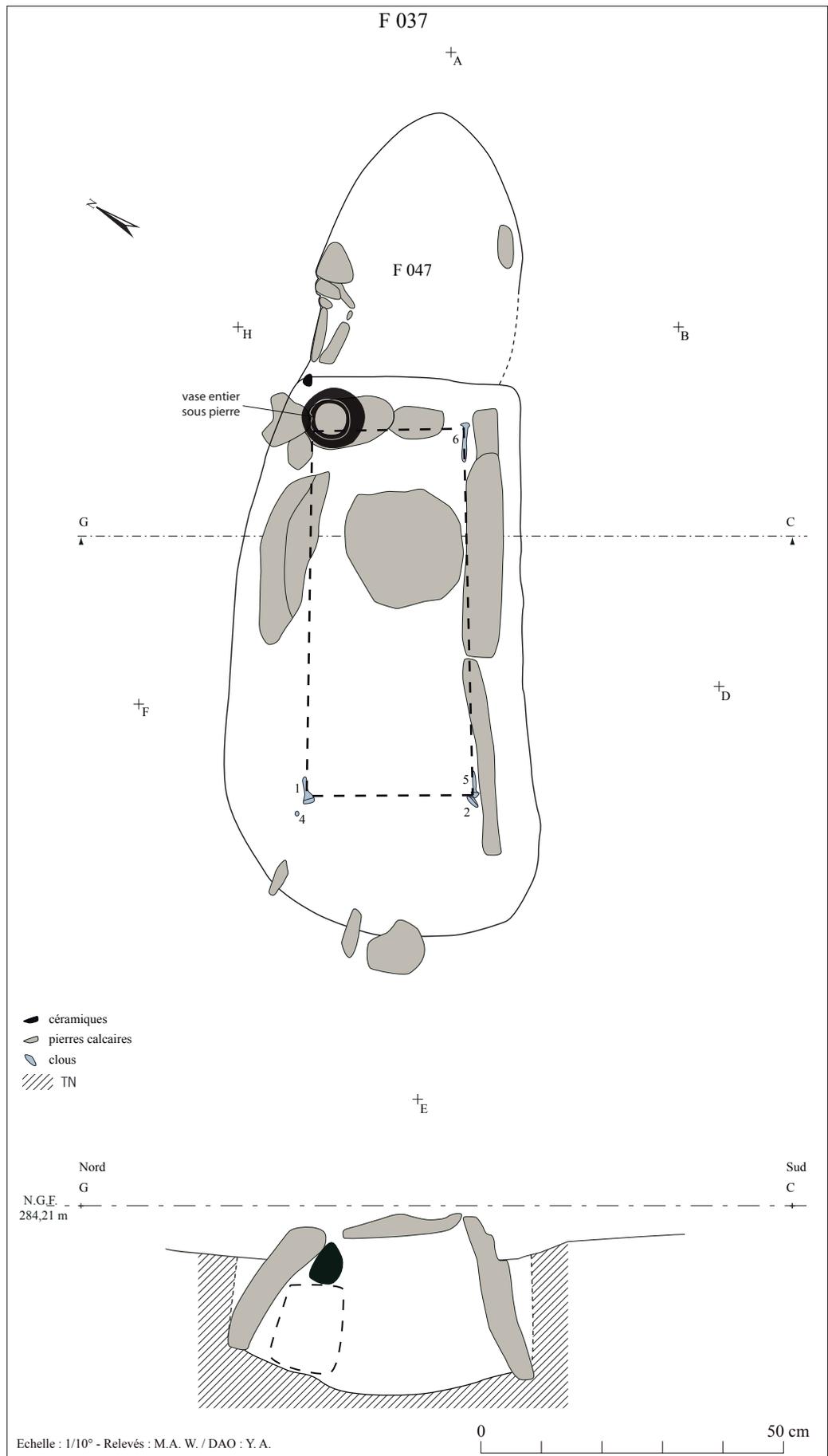
F 037

a Vue générale de la structure

b Vue du vase in situ

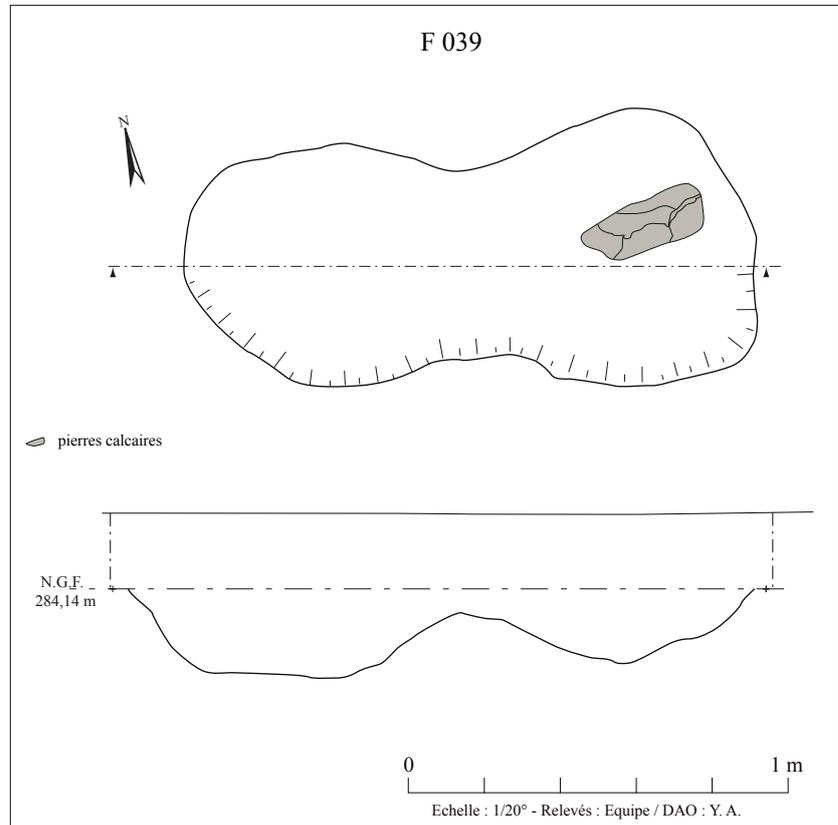
c Vue de la structure vidée





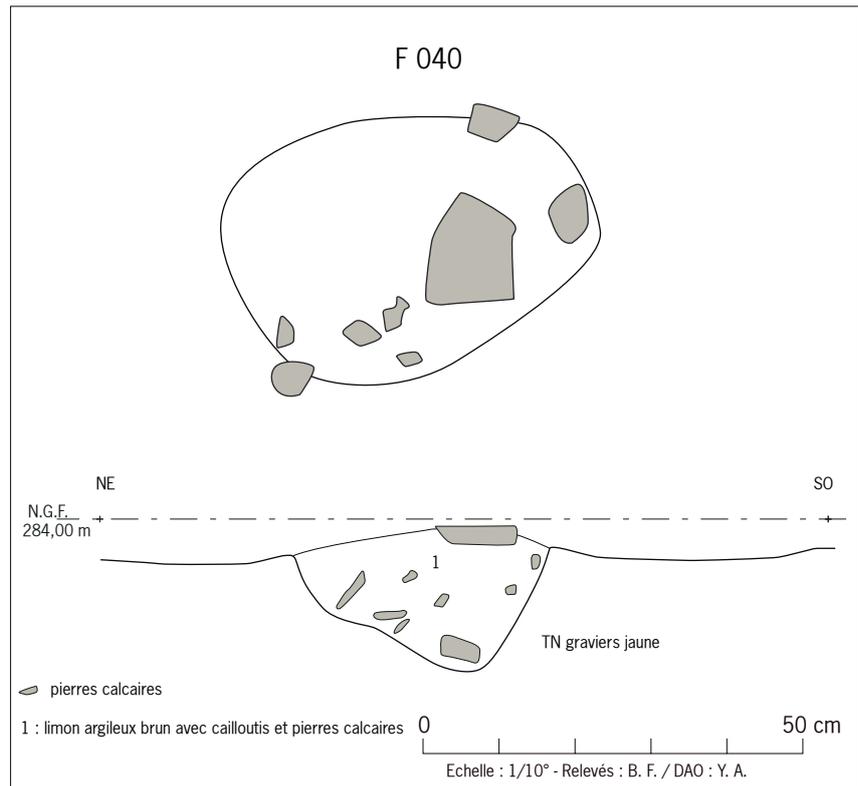
F.039 :

La structure 039 était implantée à environ 2 m à l'ouest de F.018. Elle présentait un creusement au plan légèrement « bilobé », de 1,50 m de long par 0,60 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond, concave. Sa profondeur maximale était de 0,24 m. Le comblement était particulièrement riche en cailloutis et il n'a livré aucun mobilier.



F.040

La structure F.040 correspondait à une petite fosse (?) qui était implantée à l'ouest de F.043. Elle présentait un creusement circulaire de 0,35 m de diamètre. Elle était implantée dans le terrain naturel. Les parois étaient évasées et le fond, concave. Sa profondeur maximale était de à 0,21 m. Elle était comblée par un limon argileux brun, riche en cailloutis et en inclusions de cailloutis. Un petite dalle calcaire était posée horizontalement en surface du remplissage, mais il n'est pas certain que celle-ci était en place. Aucun mobilier n'a été récolté dans cette structure.

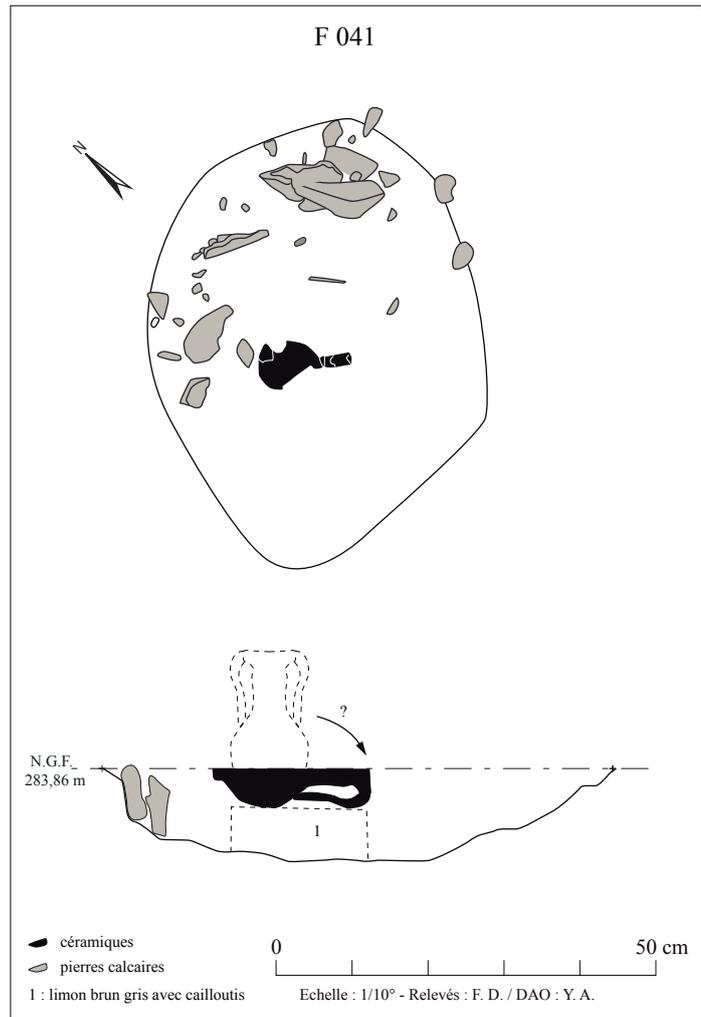


F.041 :

Cette structure était implantée à environ 5 m au nord-est de St.86 (fouillée en 2007) et à environ 8 m au sud-est de l'Us 049. Elle se distinguait donc par son caractère isolé, bien qu'elle participait à l'alignement général des structures (St.86 à F.025). Elle présentait un creusement ovale de 0,50 m x 0,60 m, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond, concave. Sa profondeur maximale était de 0,12 m.

Le comblement correspondait à un sédiment brun gris, riche en cailloutis. Deux petites pierres plates calcaires étaient posées verticalement en limite nord du creusement.

Cette fosse contenait en « surface » un petite fiole en céramique, couchée, et cassée *in situ*.

**F.043 :**

La structure était implantée à moins d'un mètre à l'ouest de F.040. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,70 m de long par 0,50 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient verticales et le fond, plat.

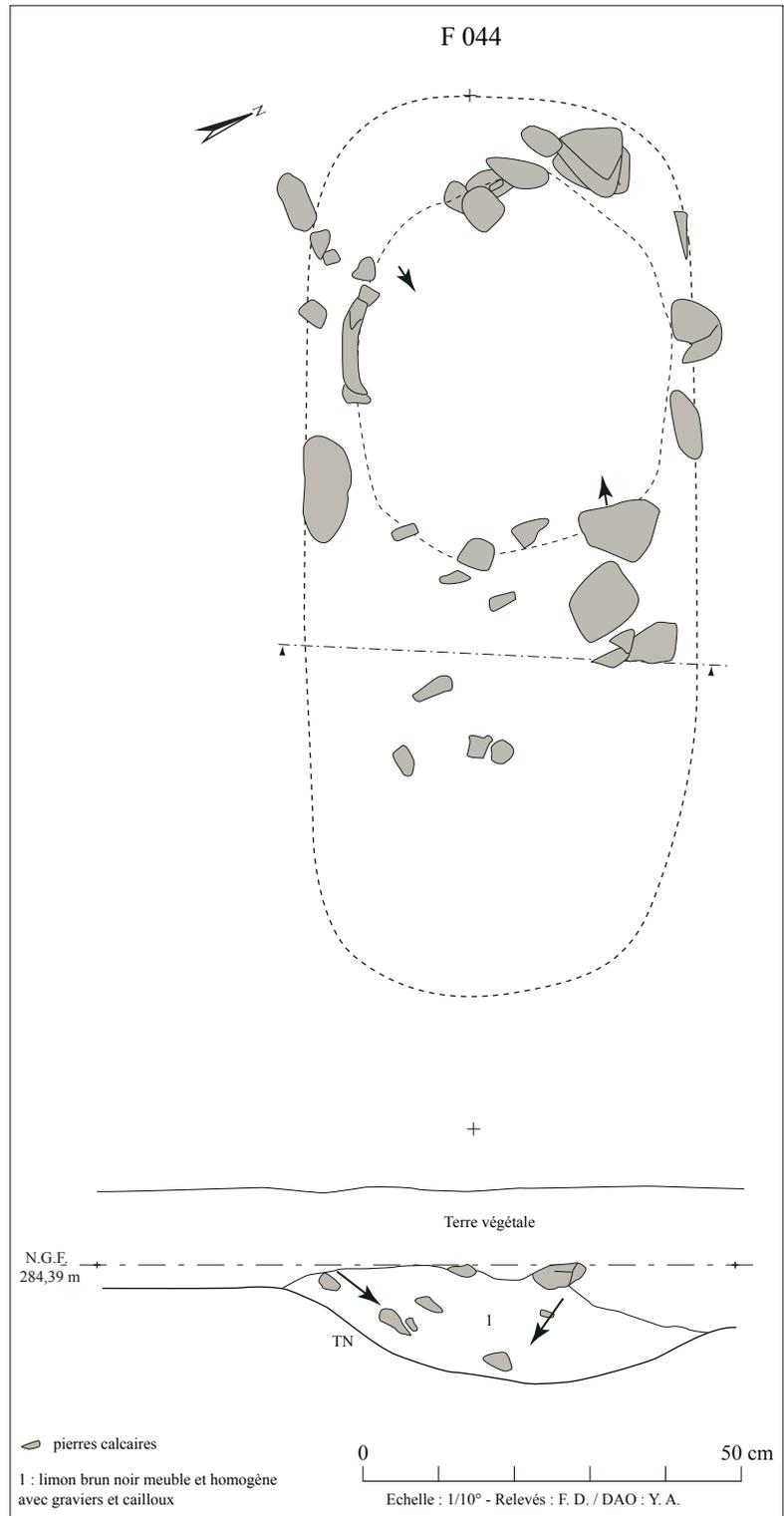
Le creusement ne présentait pas de pierres de calage, mais son plan rectangulaire était bien marqué (mais absence de clous).

La fouille a permis de mettre au jour un petit vase balsamaire dans la partie ouest du comblement. Ce dernier n'avait pas subi l'action du feu (dépôt secondaire), et semblait être brisé « sur place ».

Le comblement était constitué par un unique sédiment brun homogène et meuble. A la fouille, il ne semblait pas que ce dernier comportait des os brûlés.

F.044 :

La structure F.044 était implantée au sein d'un groupe de structures également composé des fosses F.022, F.024 et F.025. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,90 m de long par 0,55 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond, légèrement concave. La bordure du creusement n'était pas facilement lisible en raison de la grande similitude entre le comblement et le terrain encaissant. Cette fosse quadrangulaire aux angles arrondis, était comblée par un limon brun-noir gravillonneux. Quelques pierres calcaires étaient présentes contre le bord de la fosse et dans le comblement.

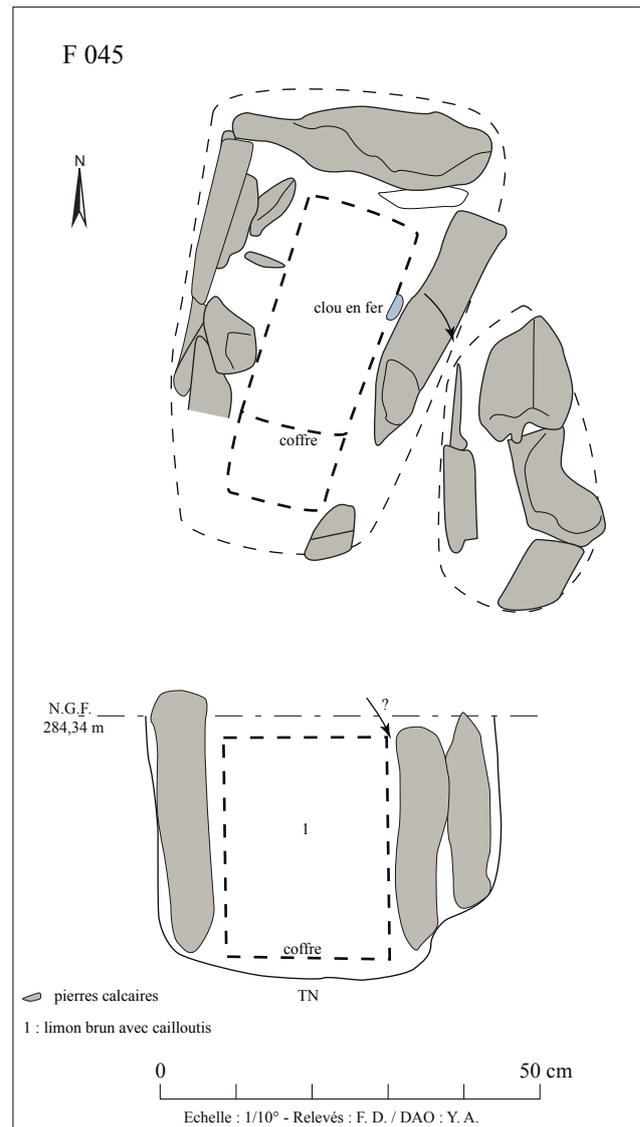


F.045 :

Cette petite structure avait été implantée contre la structure F.034, à environ 12 m à l'Est de l'enclos. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,40 m de long par 0,20 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient verticales et le fond, plutôt concave.

Cette structure a été identifiée comme un petit coffrage rectangulaire composé de pierres plates calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans le terrain naturel. La paroi sud ne présentait pas de pierre de calage.

La structure était comblée par un limon brun aux inclusions de cailloutis et de quelques charbons de bois. Aucun mobilier n'y a été rencontré.



F.046 :

Cette structure correspond à l'unique fosse à offrande clairement identifiée sur l'emprise de la fouille.

Il s'agissait d'un creusement plutôt circulaire, de 0,25 m de diamètre et de moins de 10 cm de profondeur, implanté dans l'Us 004/007. Le sédiment qui en constituait le comblement était quasiment identique à cette Us. Il avait été implanté dans le niveau de circulation Us.004, à environ 2 m au nord du groupe constitué par les tombes F.009, F.010, F.048, F.051.

C'est grâce à l'utilisation d'un détecteur de métaux que ce dépôt a pu être découvert.

Ce dernier a livré divers objets en métal :

Quatre fibules dites « à queue de paon » étaient associées à un demi-as oncial républicain¹⁶ et un clou en fer. Ce dépôt funéraire est particulièrement remarquable si l'on considère la quasi absence d'éléments de parure retrouvés sur le site et la valeur non négligeable de ce mobilier raffiné.

Deux types de fibules « à queue de paon » sont ici représentés, et deux exemplaires semblent former une paire. (se reporter à l'étude du mobilier métallique, infra)



¹⁶ En provenance de Rome et daté de 170-145 av. J.-C. ou 114-91 av. J.-C. (identification : L. Popovitch, Université de Bourgogne).

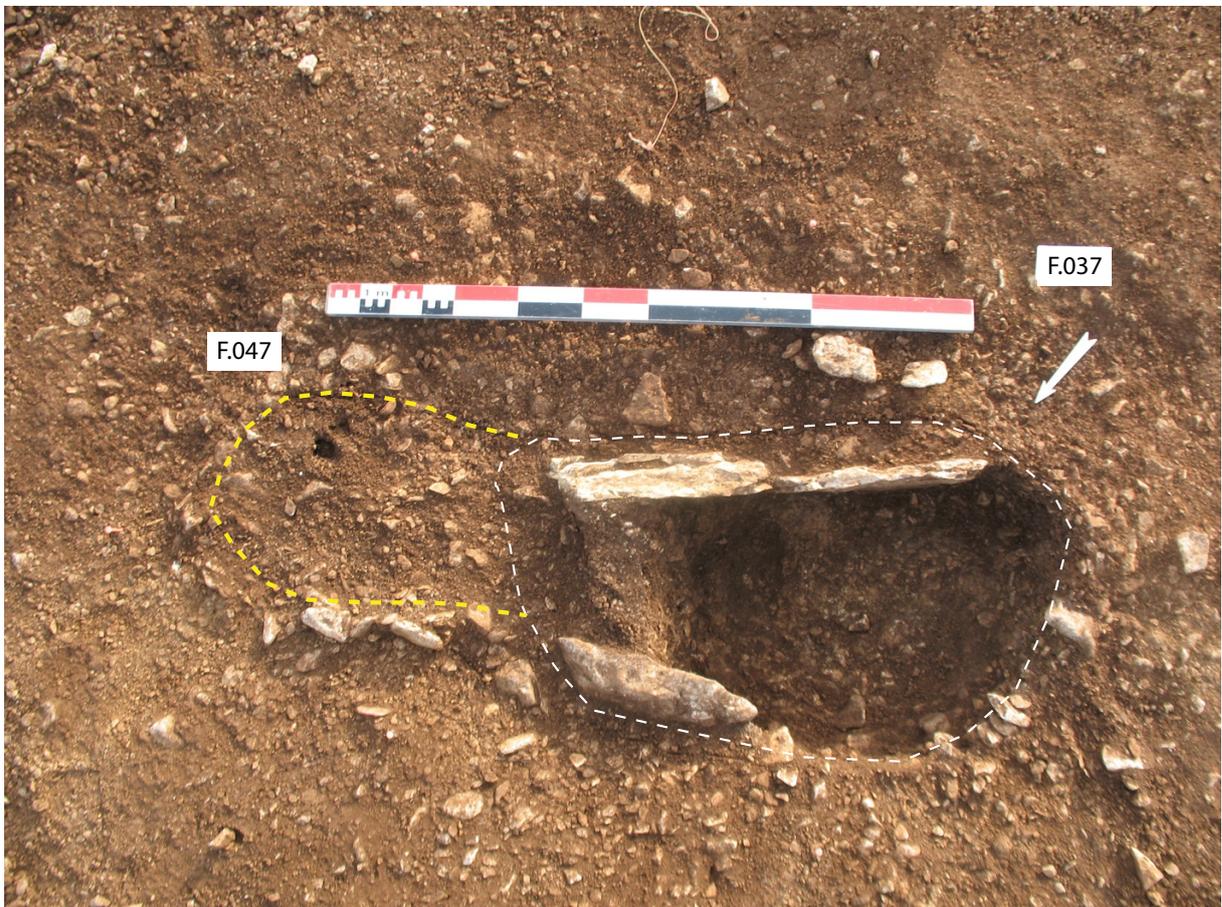
F.047 :

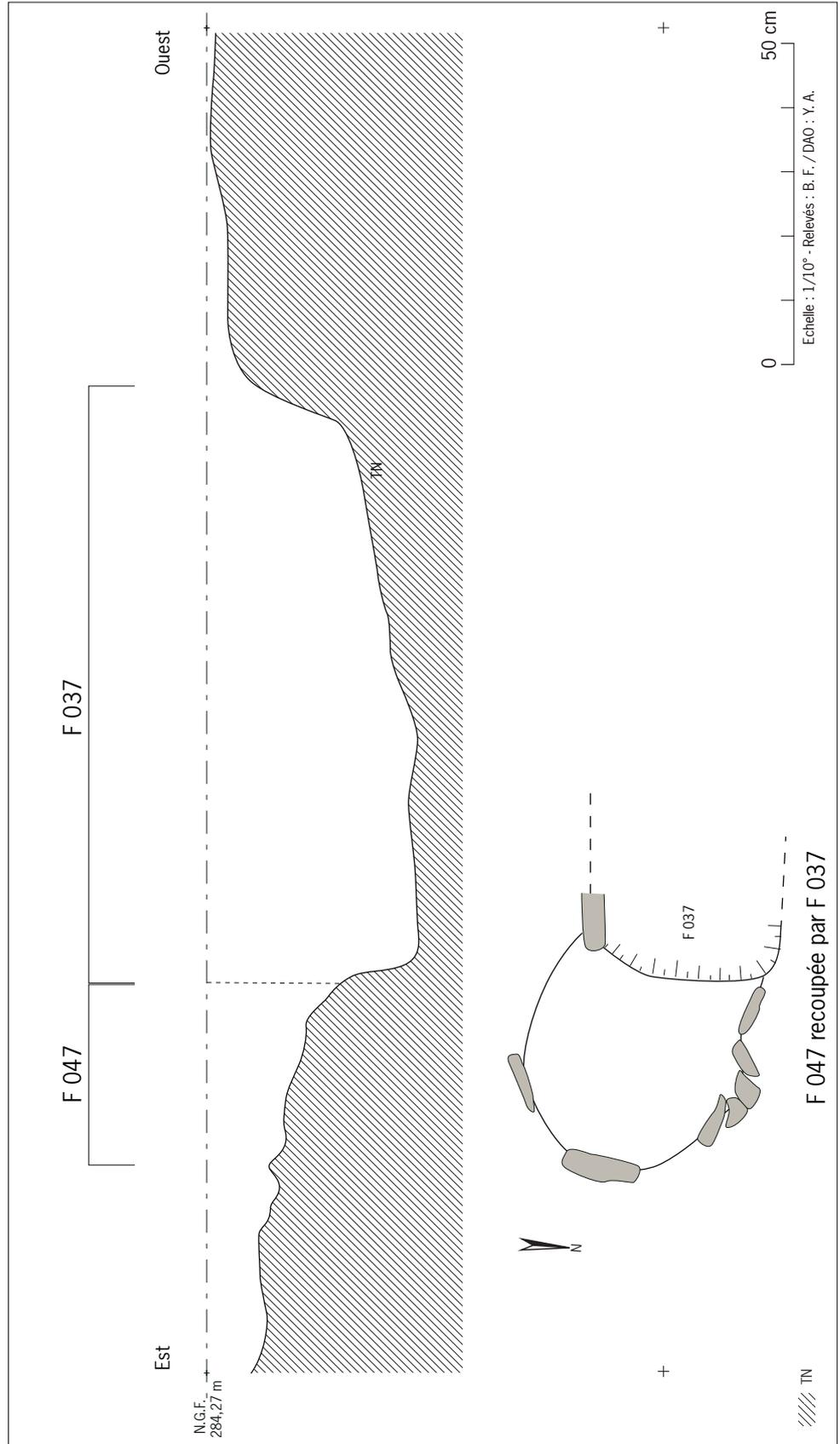
La structure F.047 était implantée à 7 m au nord des structures F.062, 067 et de l'Us 036.

Incomplète, cette structure avait été presque totalement recoupée par la fosse F.037.

Elle présentait à l'origine un creusement sans doute quadrangulaire dont il ne subsistait plus que 0,26 m de la longueur. Sa largeur était de 0,30 m. Elle était implantée dans le terrain naturel. Les parois étaient obliques et le fond, concave.

Il subsistait quelques petites pierres de chant le long de sa paroi nord, ainsi que le long de sa paroi est. Un éventuel aménagement au sud n'était pas conservé en raison de la présence de la structure F.037.





F.048 :

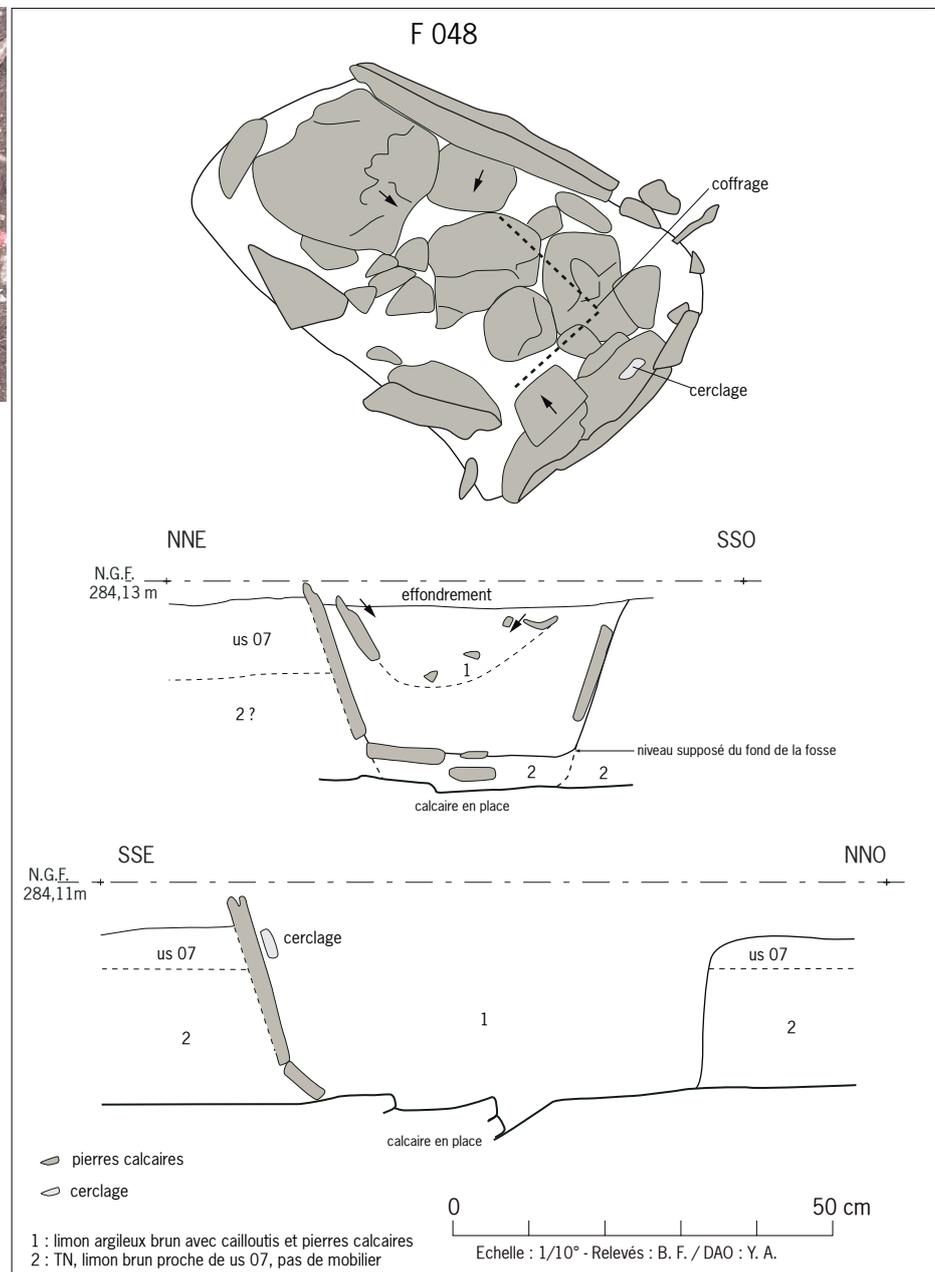
La structure F.048 était implanté entre F.003 et F.051, dans la partie nord du décapage.

Il s'agissait d'un coffrage rectangulaire composé de pierres plates calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans l'us 007 et le terrain naturel.

Ses dimensions étaient de 0,65 m de long par 0,41 m de large. Sa profondeur maximale était de 0,30 m.

La paroi sud était mal conservée, seuls 2 fragments calcaires posés de chant étaient encore présents.

L'intérieur du coffre était principalement comblé, sur 0.20 à 0.25 m d'épaisseur, par un limon argileux brun avec inclusions de cailloutis et quelques petites pierres (us 048-1). En surface de cette us se trouvaient quelques fragments de dalles calcaires, vestiges du couvercle de la structure. Le fond de la structure était tapissé, sur une épaisseur de 5 cm maximum, par un sédiment proche de l'us 048-1 mais avec une présence plus importante de cailloutis (us 48-2). Il s'agit peut-être d'une interface de dégradation entre le terrain naturel et l'us 048-1. Sous l'us 048-2 se trouvait le substrat calcaire.



Us.049 :

Il s'agissait d'un niveau cendreux noir situé à l'est de F. 048. Il reposait sur l'us 007.

Son aspect était identique à l'Us 002 et se présentait sous la forme d'une « tache » cendreuse gris-foncé à noir sans limites bien marquées. Son épaisseur maximale était de 0,05 m. Aucun mobilier n'a été rencontré et à l'œil nu, il ne semblait pas y avoir d'os brûlés. Son origine est donc indéterminée (épandage, fond d'un aménagement de combustion, fosse cendreuse arasée ??) Aucune trace de rubéfaction dans les graviers n'a été observée.

F.050 :

Cette structure était implanté entre F.019 et F.039.

Il s'agissait vraisemblablement du fond de la structure « St.81 » du diagnostic effectué en 2007.

Elle a été visiblement détruite grande partie par les deux décapages. Les calages ont disparu.

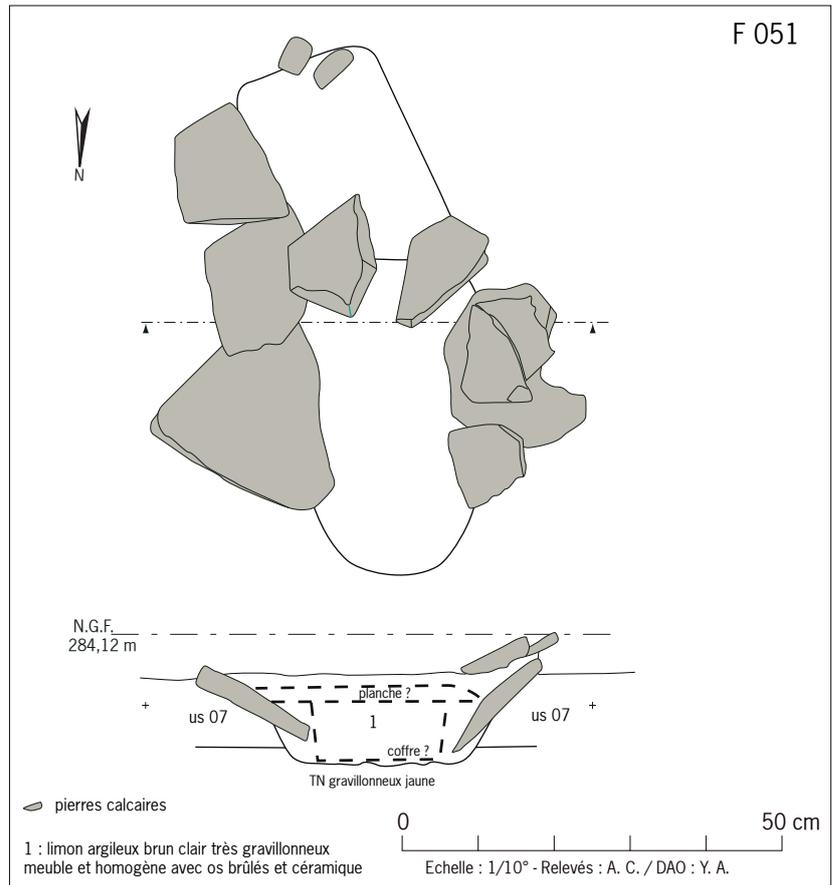
F.051 :

F.051 était implanté entre F.009 et F.048, dans la partie nord du décapage. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,42 m de long par 0,27 m de large, installé dans le terrain naturel. Les parois étaient plutôt obliques et le fond, plat. Sa profondeur maximale était de 0,12 m.

Il s'agissait d'un coffrage rectangulaire aux angles arrondis dont les bords étaient aménagés par des pierres plates calcaires, posées sur le pourtour d'une fosse creusée dans l'us 007 et le terrain naturel. Les pierres s'étaient affaissées vers l'extérieur du coffre. La paroi nord ne présentait pas d'aménagement en dalle.

L'intérieur du coffre était comblé par un limon argileux brun clair, très gravillonneux, contenant de rares esquilles d'os brûlés et quelques tessons de céramiques.

Cette structure se trouvait à proximité immédiate de la structure 009, mais sans qu'il y ait de relation stratigraphique directe.



F.028 / 053 / 054 / 055 / 056 / 057 / 058 :

Située dans la partie sud du décapage, il s'agissait de petites concentrations de céramiques et d'os brûlés qui apparaissait au contact du substrat et de la terre végétale. Le nettoyage manuel a permis d'observer des concentrations identiques : 28, 54, 55 56 57 et 58. Cependant, il pourrait s'agir d'une seule et même entité (vestiges d'un dépôt secondaire d'incinération ?) dont il ne reste presque rien.

F.059 :

F.059 était implanté entre F.074 et F.076, dans l'angle nord-est de l'enclos. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,80 m de long par 0,50 m de large, installé dans le comblement du fossé nord de l'enclos (F.026). Les parois étaient sub-verticales et le fond était plat. Sa profondeur maximale était de 0,255 m.

Les dalles de la paroi est se sont affaissées vers l'intérieur du coffre, la paroi ouest vers l'extérieur. La dalle de couverture était encore présente sur ce coffre.

L'intérieur du coffre était comblé par un limon fin brun foncé, devenant plus caillouteux et gravillonneux dans les 2/3 nord-ouest.

Présence d'esquilles d'os brûlés et de petits tessons de céramiques brûlées répartis uniformément dans tout le remplissage.

L'installation de cette structure est postérieure à F.074, mais le niveau cendreux Us 027 venait s'appuyer sur le couvercle du coffrage, indiquant clairement qu'une crémation a été réalisée après la mise en place de ce coffrage.



F.060 :

Fossé délimitant la bordure ouest de l'enclos. Il formait un angle avec le fossé F.026 et la limite F.030. Sa longueur était de 4,10 m, pour une largeur d'environ 0,50 m. Les limites du creusement étaient particulièrement difficiles à lire en raison de la nature du comblement, presque identique à celle du substrat encaissant. Sa profondeur était de 0,35 m.

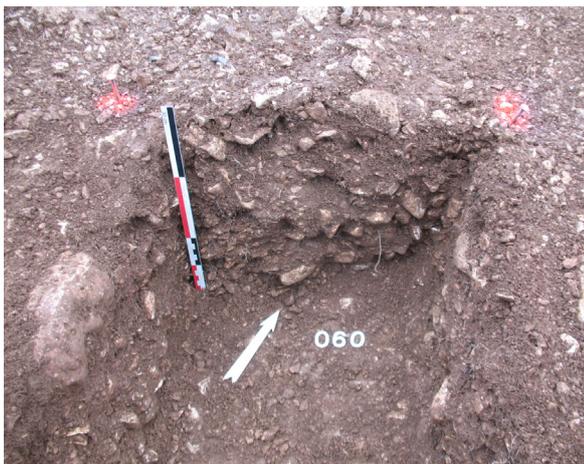
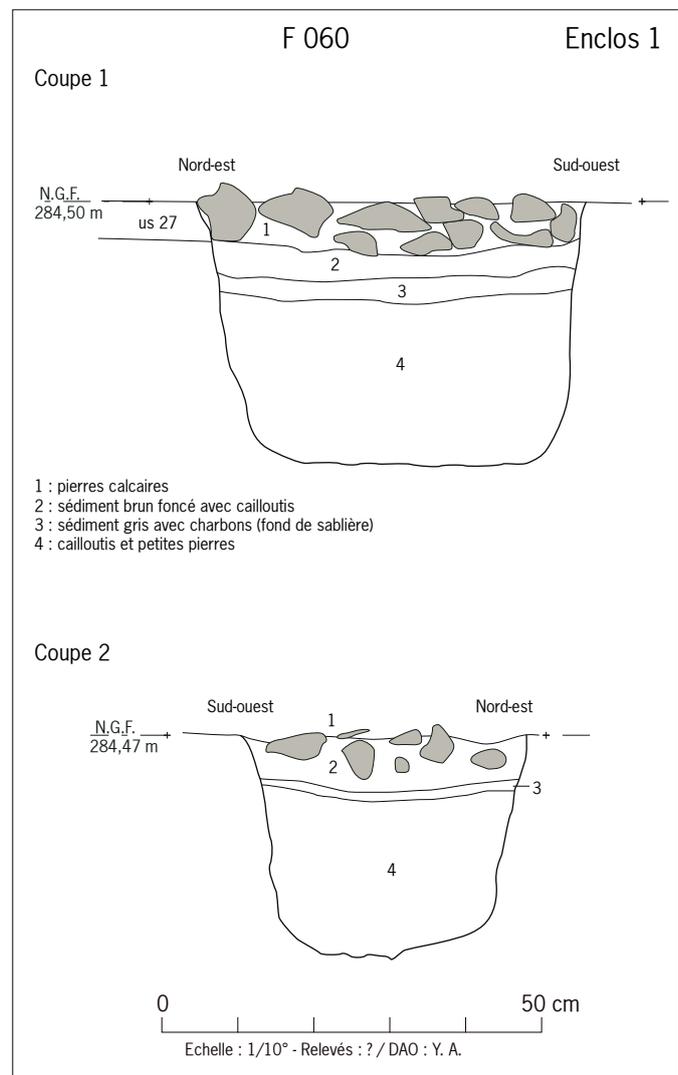
Son comblement était constitué par 4 couches distinctes composées de haut en bas :

060-1 : pierres et cailloux calcaires sur 5 à 8 cm d'épaisseur.

060-2 : sédiment brun foncé et cailloutis sur 2 à 5 cm d'épaisseur.

060-3 : sédiment gris et charbon de bois sur 2 à 4 cm d'épaisseur => fond de sablière ?

060-4 : cailloutis et petite pierre calcaires sur 21 à 23 cm d'épaisseur.



F.061 :

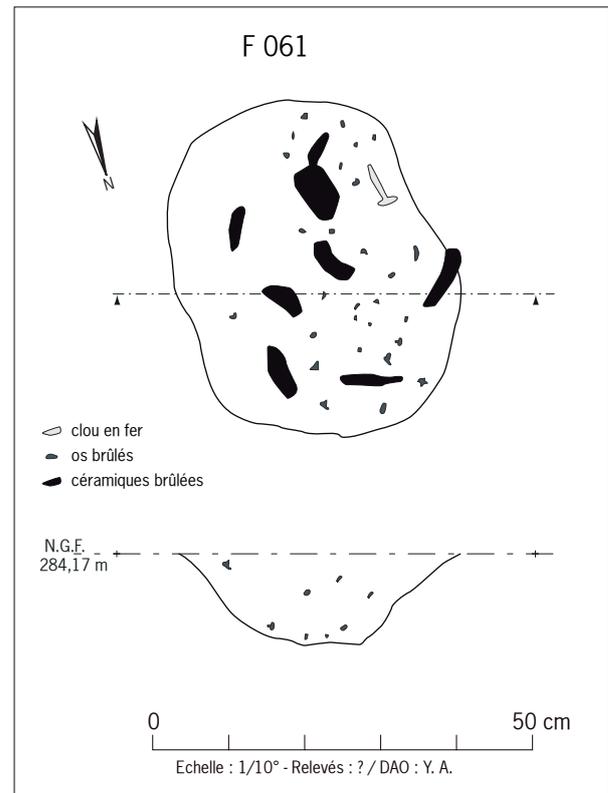
Situé en bordure est du site, sous la couche Us 036, F.061 correspondait à un petit creusement dont les bords étaient difficiles à voir en surface. Ses dimensions étaient de 0,47 m x 0,42 m, pour une profondeur de 0,14 m. Le fond présentait un aspect concave et le profil des parois était oblique.

Le mobilier était réparti dans tout le comblement et tous les fragments (os brûlés, céramique très fragmentée et verre fondu). Cela suppose un prélèvement sur le bûcher sans tri manifeste.

Aucune offrande secondaire ne semblait être présente.

Cette structure était installée dans une sorte de fossé/tranchée (Us 062) qui n'était pas sans rappeler la configuration du fossé F.060 de l'enclos 1.

Enfin, elle faisait partie d'un regroupement constitué par F.064, F.067 et F.065. Toutes ces structures étaient couvertes par l'Us 036.

**F.062 :**

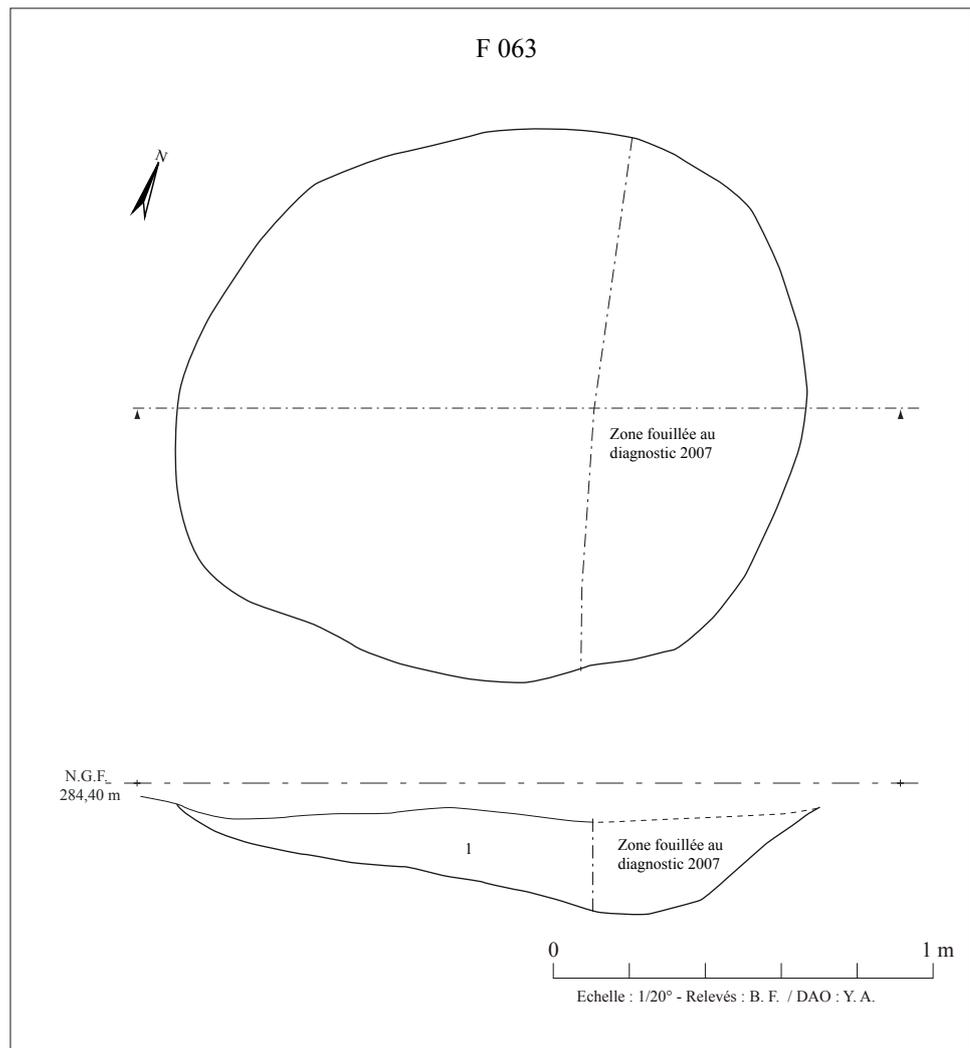
Cette structure était implantée en bordure est du chantier. Elle était recouverte par l'Us 036 et son comblement était recoupé par les petites fosses F.061, 065, 064 et 067.

Elle correspondait à un creusement plutôt linéaire, implanté dans le substrat, qui ressemblait à une section de fossé mais dont le tracé se perdait vers l'ouest et le sud, au niveau des structures 065 et 061. Sa longueur (reconnue) était de 5,70 m pour une largeur de 0,20 m et une profondeur de 0,15 m.

Le comblement se composait d'un sédiment brun foncé riche en cailloutis. La relation stratigraphique avec l'Us 036 était difficile à lire. Cette dernière pouvait correspondre au comblement supérieur de 062.

F.063 :

Il s'agissait d'une fosse située à une distance de 2,00 m à l'est de l'enclos 1. Elle était comblée par un limon argileux brun avec de nombreux petits cailloux et cailloutis. Il était possible d'observer la présence d'os brûlés en surface. Elle présentait un plan ovale de 1,68 m x 1,50 m. Sa profondeur maximale était de 0,30 m, le fond était concave et les parois, obliques.



F.064 :

Cette structure , installée à l'extrémité ouest du creusement F.062, présentait un plan plutôt ovale, de 0,60 m de long par 0,40 m de large, installé dans le terrain naturel.

Le creusement présentait un profil au fond plat et aux parois presque verticales.

Le comblement, constitué d'un sédiment brun riche en graviers, a livré de la céramique très fragmentée et brûlée, ainsi que et des os provenant d'une incinération.

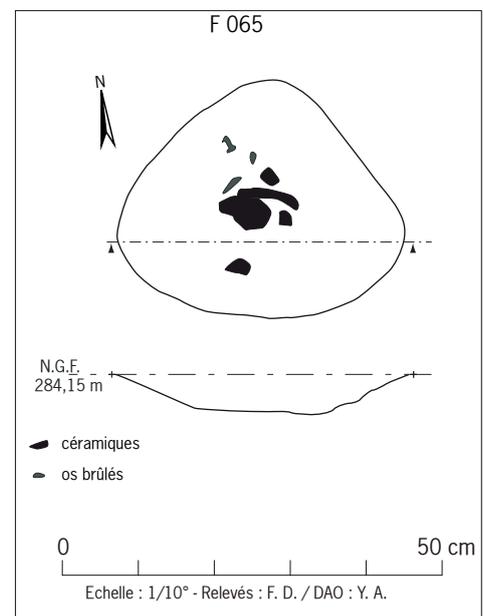
F.064 faisait parti d'un regroupement constitué par F.061, F.067 et F.065. Toutes ces structures étaient couvertes par l'Us 036.

**F.065 :**

La structure 065 était implanté entre F. 061 et F.067, dans le comblement de F.062.

Il s'agissait d'une petite « fosse » (ou plutôt une dépression) ovale de 0,40 m x 0,37 m, de 5 cm de profondeur. Ses parois étaient évasées et le fond était plat.

Le comblement, fait d'un sédiment argileux brun, contenait des os brûlés et quelques tessons de céramiques également brûlés.



Us.066 :

Il s'agissait d'une petite zone d'épandage de mobilier contre la berme est, proche de l'angle nord-est de l'emprise du décapage : Esquilles d'os brûlés dispersées sur une surface approximative de 1,50 m² sans organisation particulière. Elles étaient associées à un clou de sandale et 2 tessons de céramique. Ce mobilier apparaissait à l'interface entre la base de terre végétale et la surface du substrat gravillonneux jaunâtre.

F.067 :

Cette structure était constituée d'un bloc calcaire posé horizontalement et calé par de petites dalles calcaires posées de chant sur son pourtour. Cet agencement était implanté dans un creusement de 0,40 m x 0,32 m, pour une profondeur de 0,10 m. La présence de pierres de calages latérales laisse supposer que le bloc était installé horizontalement et non verticalement. Cependant la morphologie générale de ce dernier pourrait évoquer la forme d'une stèle, et présente les dimensions suivantes :

Hauteur : 0,30 m

Largeur à la base : 0,21 m

Largeur au sommet : 0,10 m

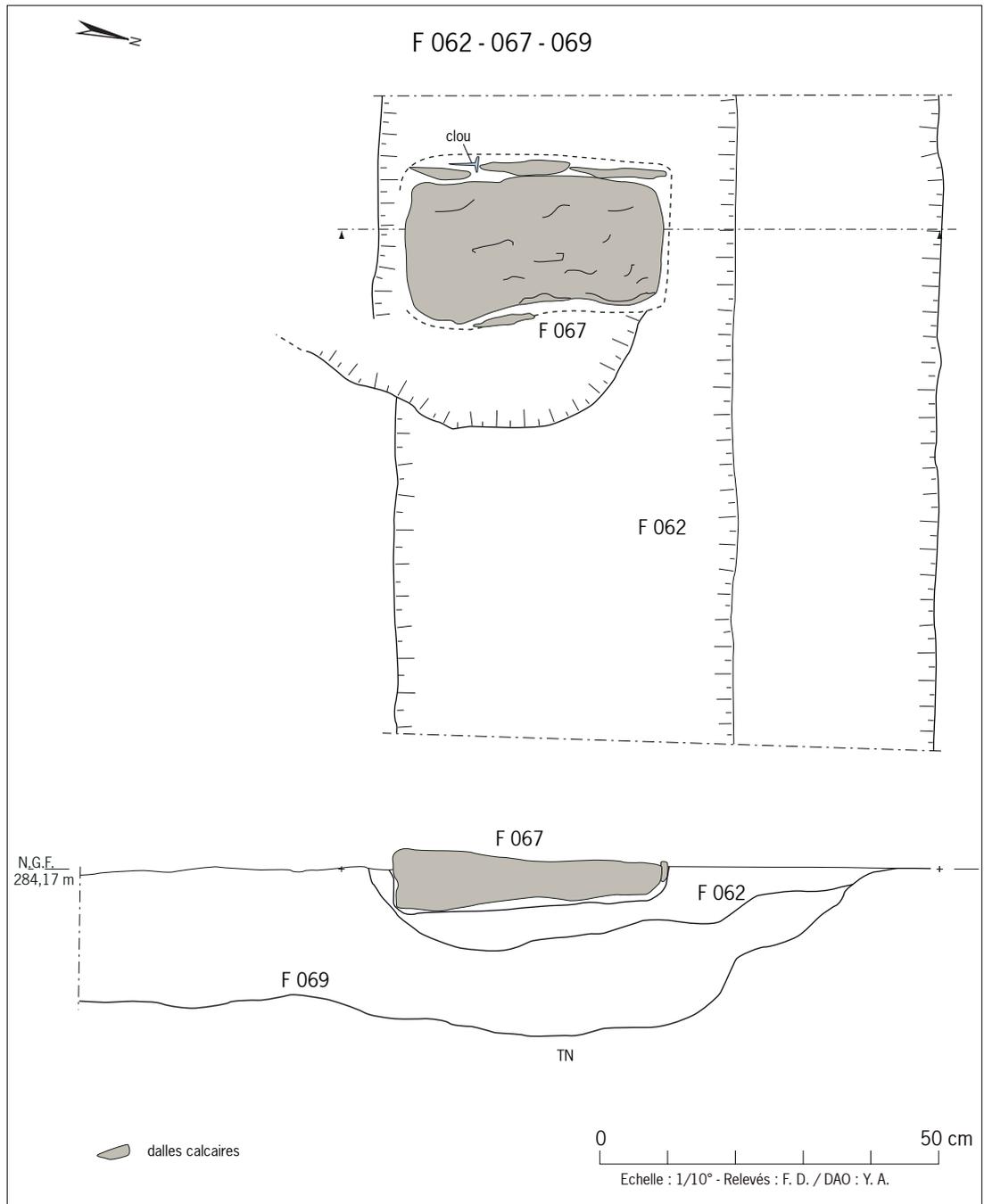
Épaisseur à la base : 0,11 m

Épaisseur au sommet : 0,04 m

La présence d'un clou entre les dalles a été remarquée durant la fouille, mais il est difficile de déterminer si ce dernier était en place ou s'il s'agissait d'un objet en position secondaire.

Enfin, ce bloc était installé dans la structure F.062.

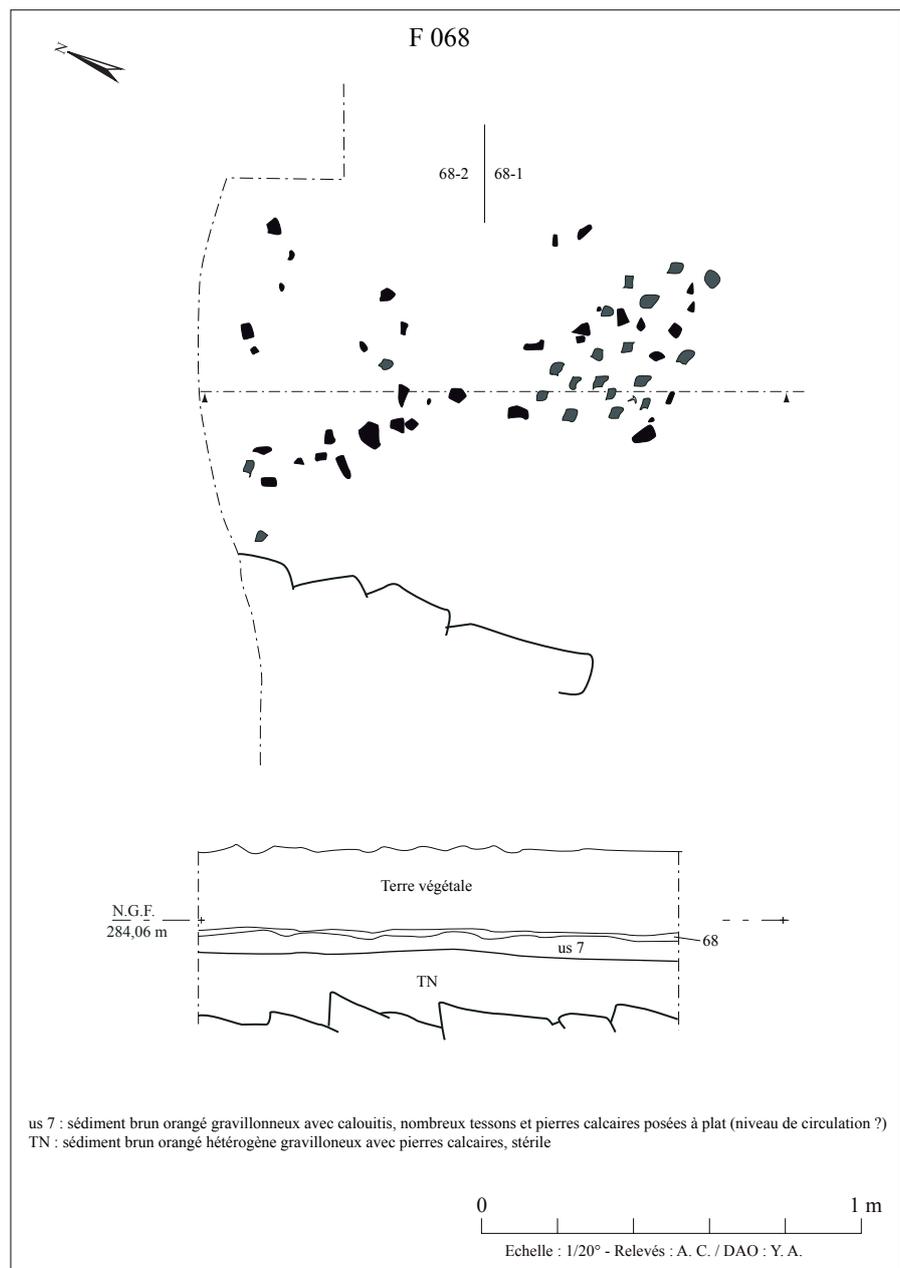




Us.068 :

L'Us 068 était située au nord de la fouille et à un mètre environ, au nord-ouest des structures F.003 et F.048.

Il s'agissait d'une concentration d'os brûlés et de tessons de céramiques, associés à une "tige" en fer qui apparaissait à l'interface entre la base de la terre végétale et la surface de l'us 007. Il n'y avait pas de limite de creusement visible. Le sédiment entre les tessons et les os était identique au sédiment argileux brun alentour, correspondant à l'us 007. L'épaisseur de ce niveau (2 à 4 cm) correspondait à l'épaisseur des tessons (amphores fragmentées en grand nombre). Il n'y avait pas d'organisation apparente du mobilier. On pouvait noter cependant une concentration d'os plus importante au sud de ce niveau.



Us.070 :

Ce niveau était localisé dans la partie nord de l'enclos, sous les Us 027 et 071 et reposait sur l'Us 072. Il s'agissait d'une couche cendreuse gris-noir/ brun foncé qui formait une tache plus ou moins circulaire. Ses dimensions étaient approximativement de 0,70 m x 0,50 m.

F.071 :

L'Us 071 correspondait à un niveau de cailloutis et de blocs calcaires, qui constituait le radier de l'enclos 1. Ce dernier présentait une épaisseur d'environ 0,10 m et un plan carré d'environ 4,70 m de côté. Il était délimité très clairement au nord et à l'ouest par les fossés F.026 et F.060. Ses bordures sud et est étaient matérialisées par une plus forte concentration de pierres et cailloux (Us.030 et 031) qui marquaient clairement un effet de paroi, mais sans pour autant indiquer la présence d'une limite « construite ».

Ce niveau était particulièrement visible sous le niveau l'Us 027 et recouvrait l'Us 70 et le niveau Us 072.

Us.072 :

Situé également dans l'enclos 1, l'Us 072 était un remblai composé d'un limon brun orangé contenant des cailloux et des gravillons calcaires (ressemble à du substrat remanié). Ce remblai couvrait la moitié sud de l'enclos 1, mais semblait correspondre à la continuité de l'Us 071, mais arasée. Le niveau Us. 070 venait s'appuyer sur ce remblai dans la partie médiane de l'enclos.

Us.073 :

Il s'agissait d'une concentration d'os brûlés et de tessons de céramiques brûlées qui couvrait en partie Les Us 026 au niveau de l'enclos 1. Elle correspondait à une tache sombre de 0,15 m de diamètre pour 0,03 m d'épaisseur.

Cette dernière était trop isolé de l'Us 027 pour en faire partie. Elle était visible quelques centimètres au-dessus du niveau d'apparition des pierres de surface de 026.

Cette structure peut correspondre à une incinération (dépôt secondaire), ou à une fosse de rejet.

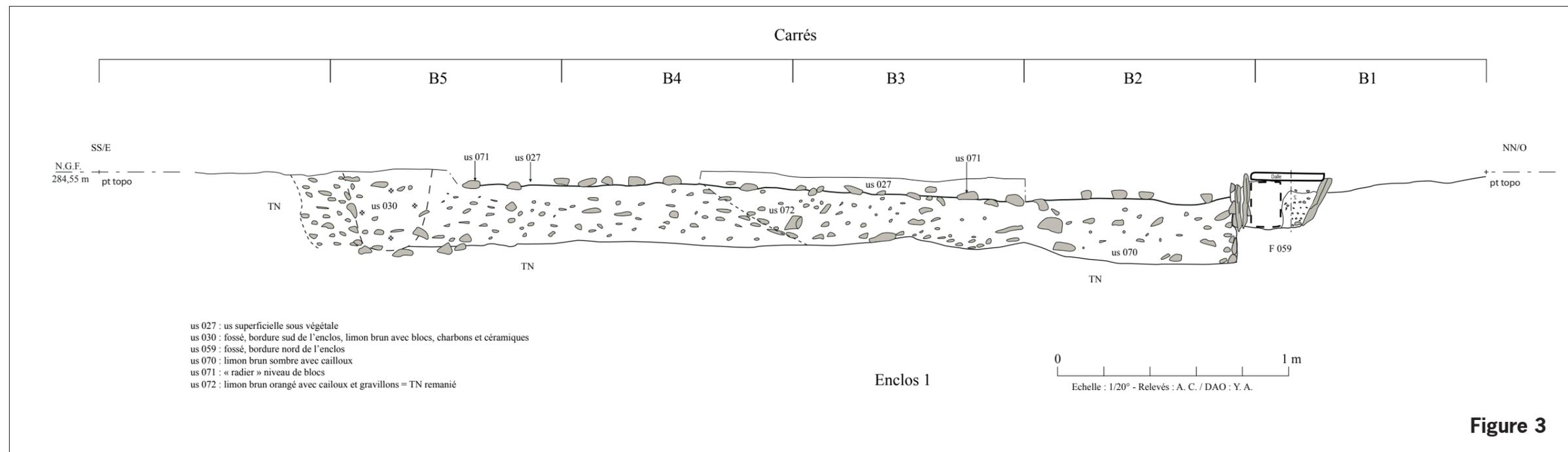


Figure 3

F.074 :

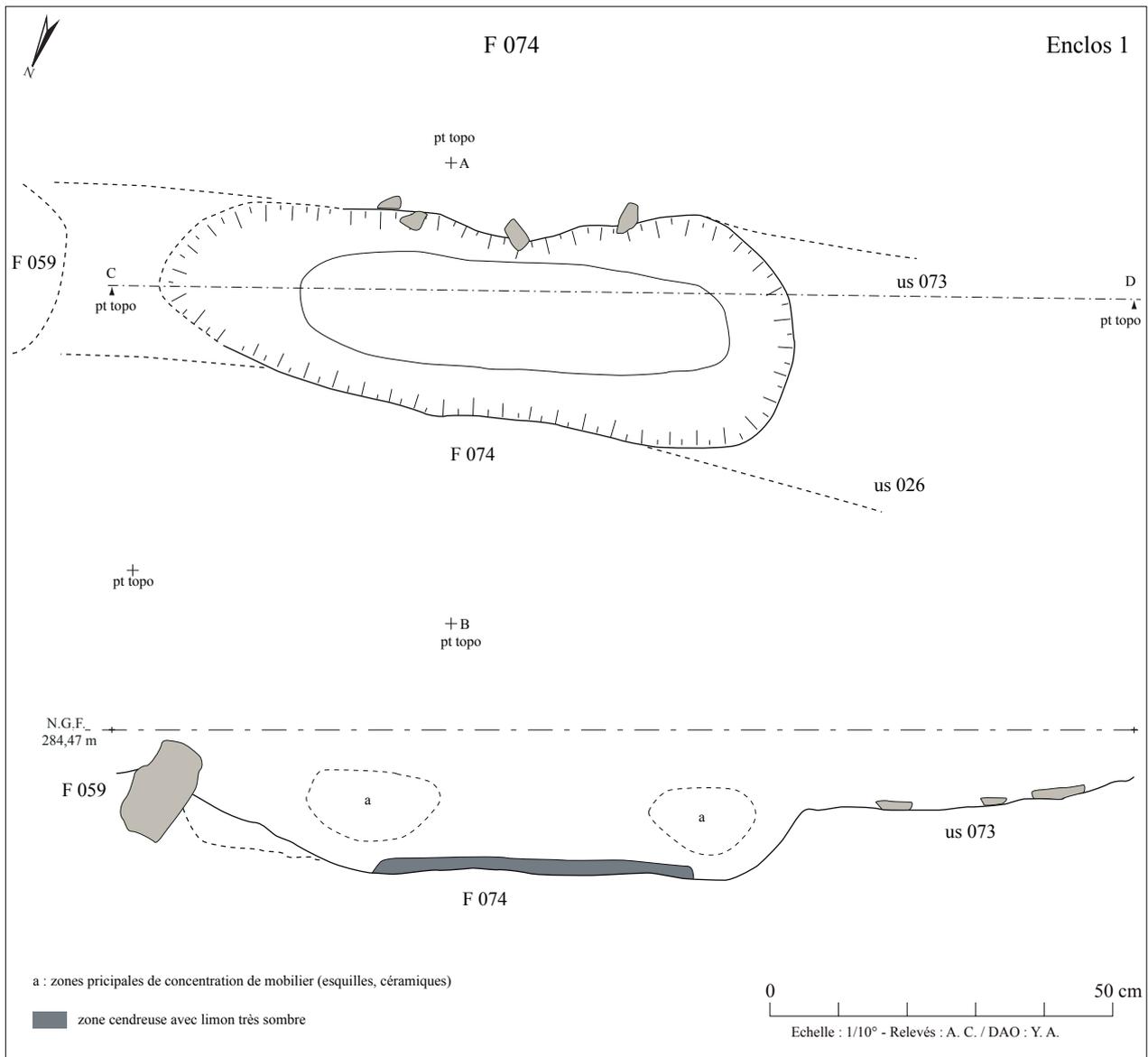
F.074 était une fosse installée dans le comblement du fossé F.026 et présentait un comblement limoneux brun foncé contenant des blocs calcaires, des cailloux, des charbons de bois et des cendres, accompagnés de mobilier et d'os brûlés.

Cette fosse était recouverte par un aménagement de dalles (cassées) formant une zone rectangulaire, alignée avec les structures F.073 et 075.

Le fossé 026 semblait avoir été utilisé pour aligner les structures 073, 074 et 075. Les parois verticales nord et sud de la structures 074 peuvent avoir correspondu aux bords du fossé 026. Cet alignement de structures a ensuite été recoupé par le coffrage F.059 à l'est de 074.

Faut-il alors identifier F.074 à une ou plusieurs incinérations ou à un rejet de bûcher ?

F 074 Vue des dalles de couverture

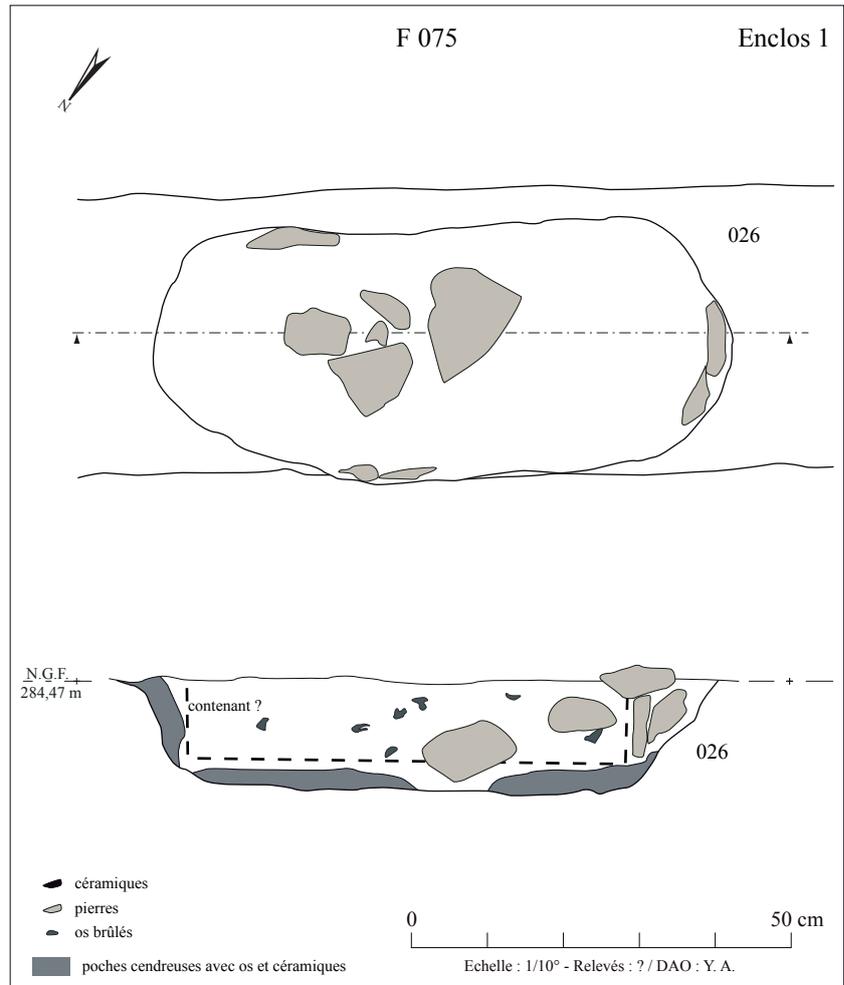


F.075 :

La structure F.075 était implanté au nord-ouest de l'enclos 1. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,76 m de long par 0,33 m de large. Les parois étaient obliques et le fond plat.

Fosse quadrangulaire installée dans 026, dans la prolongement de F.073. Son comblement contient des poches cendreuses ainsi que de nombreux os brûlés et des tessons de céramiques brûlés également.

Cette fosse pouvait correspondre à une incinération ou un rejet de bûcher.



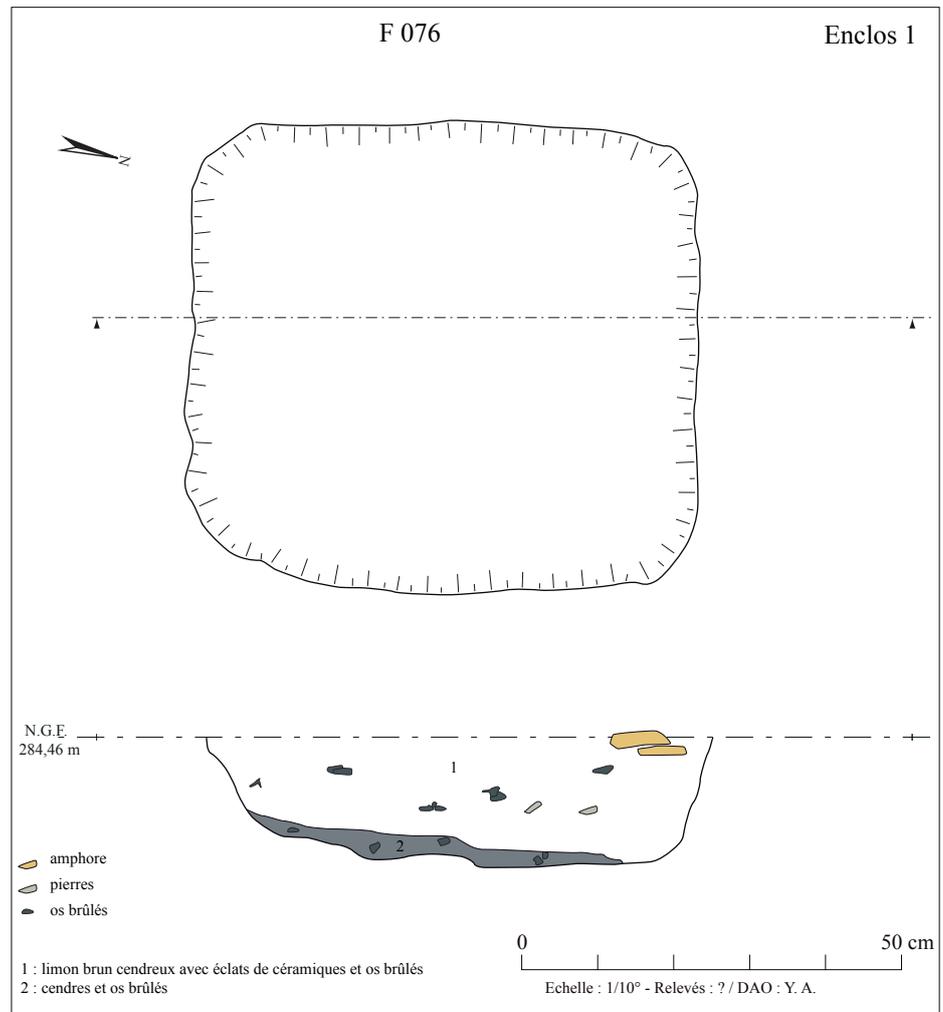
F.076 :

La structure F.076 était implantée dans l'alignement du fossé F.026. Elle présentait un creusement quadrangulaire de 0,70 m de long par 0,60 m de large. Les parois étaient obliques et le fond, plat.

Fosse dans le prolongement de 059, 074 etc, dans l'angle nord-ouest de l'enclos 1 formé par 026 et 031.

Les bords de cette structure sont peu marqués et ses limites sont difficiles à voir.

Cette fosse pouvait correspondre à une incinération ou un rejet de bûcher.



F 078 (= St.86 Diagnostic 2007)

Cette structure a été entièrement fouillée en 2007. Elle se situait au nord des structures F.040 et F.043, à mi-distance entre F.043 et F.041. Elle présentait un plan presque carré, de 0,52 m x 0,50 m pour une profondeur de 0,24 m. Il s'agissait d'une fosse qui présentait un coffrage de pierres plates posées sur la tranche. Leur disposition dessinait très nettement un effet de parois qui indiquait la présence d'un coffret (?) en bois qui aurait disparu. De plus, la position de la céramique mise au jour dans le fond de la structure, indiquait un espace libre dans la fosse, entre la paroi Est et le coffret supposé.

Trois couches distinctes emplissaient cette structure :

Us 086-1 : limon brun + cailloux entre le creusement et les pierres de calage.

Us 086-2 : Comblement de la fosse : limon brun + cailloutis + quelques petites taches cendreuses (ou résidus organiques).

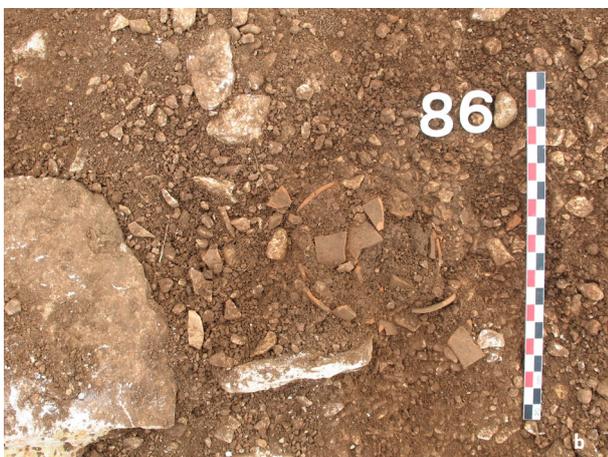
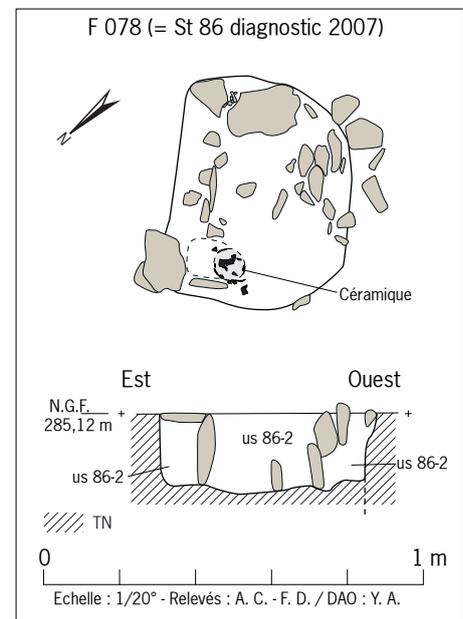
Us 086-3 : limon de colmatage de même nature que Us 086-1.

F 078

a Vue en plan

b détail du vase

c Vue de la structure vidée (diagnostic 200)



5. Etude de la nécropole gallo-romaine du Haut-Empire : sépultures à inhumation de sujets périnataux et structures liées à la crémation. (Stéphane Lenda)

5.1 Corpus et problématique

L'étude ostéologique concerne les restes humains découverts dans les fosses sépulcrales et autres vestiges identifiés à l'occasion d'une fouille archéologique réalisé sur un projet de déviation de la route départementale RD903, reliant Dijon à Is-sur-Tille (Côte-d'Or).

La zone ouverte et couvrant 1 429 m² se situe sur la commune de Savigny-le-Sec au lieu-dit « Au Buisson Potin » (section/parcelle ZD19) (fig. 5).

Les fosses sépulcrales sont implantées au nord du chemin rural n° 19 dit du « Bois de Norges », en marge méridionale du tracé routier, dans les tranchées de diagnostic n° 251, 256, 257 et 258. L'implantation et la répartition des tombes laissent présumer de l'extension de cet ensemble funéraire au-delà des limites atteintes par les terrassements.

L'implantation de cette nécropole, en contrebas d'une butte, place cet ensemble funéraire entre le tracé de deux voies romaines évoluant du sud vers le nord et reliant Dijon (*Divio*) à Langres (*Andemantunnum*). La situation d'ensembles funéraires gallo-romains en bordure de voie est une configuration établie classique pour les nécropoles du premier siècle de notre ère (période augusto-tibérienne). Les nécropoles à incinérations de la phase augusto-tibérienne ont fréquemment des implantations de tombe réunies à proximité d'axe de circulation comme notamment la nécropole du « Faubourg Saint-Gilles » à Langres (*Andemantunnum*) (Joly 2001) et « Les Cordiers » à Mâcon (*Mastico*) en Saône-et-Loire (Barthélemy, Depierre 1990), placées le long de la voie d'Agrippa, qui relie *Lugdunum* (Lyon) à *Treverorum* (Trèves). Ce schéma doit être nuancé par la découverte de sépultures à inhumation de sujets décédés au cours de la période périnatale.

Si des découvertes anciennes documentent des configurations similaires comme à « La Croix Saint-Charles » sur le Mont Auxois (commune d'Alise-Sainte-Reine) (Joly 1951 et 1954), la fiabilité de ces données doit être nuancée. La détermination de l'âge de ces sujets est déterminée sur les critères suivants : « ...un bébé probablement ; en effet l'ossification est très incomplète, les dents ne sont pas poussées, les os sont petits, les dents ne sont pas poussées, la boîte crânienne est très mince. » (Joly 1951, p. 121). Le sujet inhumé dans la sépulture n° 6 était âgé d'environ 10 mois lunaires (naissance) (Stewart 1979) : « longueur de la diaphyse ossifiée du fémur 78 mm » (Joly 1954, p. 74).

Les tombes de ces très jeunes sujets immatures se trouvent en marge de monument(s) funéraire(s) pouvant être considérés comme des constructions en relation avec la crémation des corps. C'est sur leur(s) emprise(s) et à proximité que se trouvent enfouis les restes brûlés de sujets de taille adulte.

Les tombes se trouvent dans la partie inférieure de l'horizon cultural, implanté directement sur le substrat calcaire bioclastiques et oolithiques beiges ou blancs (Rat *et al.* 1978), à une profondeur maximale de 0,30 m sous le niveau de sol actuel. Cette situation stratigraphique a fortement endommagé certaines structures funéraires.

Les formes céramiques recueillies sont datées de la période augusto-tibérienne. Ainsi, ces structures funéraires offrent l'opportunité d'aborder les pratiques mortuaires du Haut-Empire, encore mal documentée dans ce secteur du département de la Côte-d'Or. Les quelques mentions relatives aux pratiques funéraires au cours de la période gallo-romaine sont issues de la reprise des données de fouilles anciennes comme la nécropole des « Bolards » à Nuits-Saint-Georges. Cet ensemble sépulcral constitue la seule référence bibliographique actuellement publiée sur le département (Planson *et al.* 1982).

Compte tenu des moyens consacrés à cette analyse, soit 45 jours hommes, pour le tamisage des sédiments issus du comblement des structures funéraires (coffres, aire de crémation et fosses à cendres, soit 1 800 kg), le lavage, le conditionnement (détermination et inventaire) et la rédaction¹⁷, cette étude se limitera à :

- la détermination des vestiges humains et la composition pondérale du dépôt osseux ;
- l'identification biologique du défunt (NMI, âge et pathologies évidentes) ;
- quelques remarques relatives au traitement funéraire, à l'agencement des os dans la tombe et à l'organisation du dépôt.

5.1.1 Méthode d'étude

- **Le prélèvement sur le terrain et l'enregistrement des données** : découvertes lors du diagnostic, ces structures ont été identifiées comme des sépultures à incinération par la présence de dépôts de céramiques, d'un contenant monolithique calcaire (d'une typologie évoquant les cistes de la nécropole de Montigny-lès-Metz (Moselle) (Faye *et al.* 1994) et d'ossements affleurant ou contenus dans les coffres en pierre. Dès lors et comme aucun amas osseux pertinent n'avait pu être identifié, le remplissage des fosses avait été prélevé. Cette méthodologie fut reconduite par les prescriptions scientifiques du Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, lors du montage du cahier des charges en amont de l'opération de fouille archéologique.

La faible profondeur d'enfouissement des vestiges archéologiques a induit un arasement des fosses et la destruction d'aménagements surélevés par les travaux agricoles. Certaines structures sont donc parvenues dans un état de conservation médiocre et les dépôts osseux contenus dans certaines fosses ont pu être antérieurement détruits. Pour les os conservés brûlés ou non, l'état de la matière osseuse est très mauvais. Les squelettes des sujets immatures sont très mal représentés.

- **Le traitement en laboratoire** : le contenu de l'ensemble des sédiments des diverses fosses a été tamisé (maille de 1 mm) pour collecter les restes osseux présents dans les remplissages¹⁸. C'est ainsi qu'ont été identifiés les quelques infimes fragments de squelettes de fœtus humains. La découverte de ces os a induit une nouvelle dimension à l'étude de ces fosses sépulcrales. Les sédiments ont été minutieusement criblés pour rechercher d'éventuels germes dentaires ou points d'ossification (Fabre 1996). Du mobilier archéologique autre que des fragments de céramique provenant d'urne ou de vases accessoires a été inventorié à l'issue de ces tamisages.

¹⁷ Les moyens suivants, soit 25 jours techniciens et 20 jours spécialistes, ont été dévolus à l'étude de la nécropole gallo-romaine regroupant 71 entités (secteur n° 1) et à l'étude de la nécropole à inhumation du Bronze ancien réunissant trois sépultures à inhumation (secteur n° 2) (cf. supra).

¹⁸ Le poids estimé des sédiments prélevés est de 2800 kg.

Il s'agit de matériaux (fragment de coffre ou d'élément architectural, de mobilier métallique en fer (clous), de morceaux de verre (fondu) et de macro-restes (graines brûlées)¹⁹. Une flottation a été réalisée sur les sédiments pour recueillir des particules organiques fines (de l'ordre de 0,5 µ).

5.1.2 L'approche anthropologique :

Le nombre minimum d'individu (NMI) :

La détermination du nombre minimum d'individus (NMI) consiste à identifier d'éventuels doublons et/ou incompatibilité(s) (maturité, robustesse) pouvant contribuer à l'identification d'une sépulture individuelle, double ou multiple (Duday 2005).

L'estimation de l'âge au décès :

Pour les sépultures à incinération

L'estimation de l'âge au décès des adultes est un problème récurrent, en raison des différentes causes qui sont à l'origine du vieillissement du squelette humain (différences entre groupes et membres d'un même groupe, poids du bagage génétique de chacun, de l'environnement et des conditions de vie. Il est difficile, voire impossible, de mettre en relation l'âge osseux et l'âge civil de l'individu. L'estimation reposant sur les stades de synostose des sutures crâniennes n'est plus usitée actuellement en raison des trop grandes variabilités individuelles et de la nécessité de la bonne conservation des segments suturés (Masset 1982). L'utilisation des indices de la face sacro-pelvienne de l'os coxal (Lovejoy *et al.* 1985) et ceux des caractères macroscopiques de la quatrième côte (Schmitt 2001) amènent à regrouper les sujets en grandes classes d'âge :

- les adultes jeunes (classe des 20-30 ans) regroupent les individus portant les dernières traces d'immatunité comme la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule et la synostose de la crête iliaque ;
- les adultes mûres (classe des 31-49 ans) ;
- les adultes âgés (à partir de 50 ans) ;
- les individus de taille adulte (âgés d'au moins 15 ans, en l'absence de zone métaphysaire ou d'indice de vieillissement significatif).

Pour les sépultures à inhumation

La détermination de l'âge au décès des sujets immatures se caractérise par l'observation des stades de calcification et d'éruption des dents.

Cette précision, avec l'utilisation des écart-types, dans la détermination semble atteindre ces limites aux environs de 12-15 ans, âge caractérisant l'adolescence. À cet âge, la longueur des diaphyses et la synostose entre les différents points d'ossification deviennent aussi beaucoup moins fiables.

La caractérisation des différents stades de maturation (germes dentaires...) amène à se référer à quatre classes :

La classe des néonatal regroupe les très jeunes enfants décédés aux environs du terme (entre le 7^{me} mois lunaire et le 28^{me} jour après la naissance.

Le groupe des Infans I (de la naissance à l'éruption de la première molaire permanente, soit approximativement de 0 à 6 ans) précède la catégorie des Infans II (de l'éruption de la première molaire permanente à l'éruption de la deuxième molaire permanente, soit approximativement de 6 à 12 ans). La classe correspondant à l'adolescence biologique (juvenis, de l'éruption de la deuxième molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale) (Duday *et al.* 2000).

L'utilisation des écart-types amène quelques nuances pouvant faire se chevaucher ces classes d'âges (Ubelaker 1989), notamment dans la

¹⁹ Une étude anthracologique sera mise en place dans le cadre d'une prochaine publication du site.

détermination de l'âge des individus crématisés.

Une approche de l'âge des sujets biologiquement immatures a été faite en observant le degré de maturation des os comme la synostose des épiphyses au corps de la diaphyse (Krogman 1978, Birkner 1980).

La détermination du sexe :

Pour les sépultures à incinération

La méthode utilisée pour la diagnose sexuelle sur des sujets adultes (Bruzek 1991) inhumés peut parfois être utilisée ; mais le taux de fragmentation de l'os coxal nécessite d'autres méthodes d'investigation. Le recours à des données morphologiques comme la robustesse (critère de masculinité) et la gracilité (critère de féminité) sont les plus employées, avec des degrés de fiabilité plus faible que celle obtenue à partir des éléments retenus sur les os coxaux (Chochol 1961, cité par B. Hermann (Hermann 1977)).

Les conclusions doivent être considérées avec réserve, en raison des biais induits. Par exemple, chez les sujets robustes les marques prononcées des insertions musculaires et l'épaisseur de la corticale auront tendance à supposer que le sujet a de fortes chances d'être masculin sans que l'on puisse en avoir une certitude biologique (Duday et al. 2000).

Pour les sépultures à inhumation

La détermination du sexe, qui ne peut être réalisée que sur les squelettes biologiquement matures a été recherchée sur les critères morphologiques de l'os coxal, selon les méthodes préconisées par J. Bruzek (Bruzek 1991).

Cette méthode ne concerne que les sujets adultes ou sub adultes, les recherches menées sur les individus immatures ne donnant pas de résultats suffisamment fiables, en raison de la composition en trois parties de l'os coxal (ilium, ischium et pubis) qui ne se synostosent qu'aux environs de quinze ans et en l'absence des caractères discriminants retenus pour les sujets adultes (Majó et al. 1993).

Le mauvais état osseux des sujets de notre étude a considérablement entravé cette estimation. Le recours à d'autres critères morphologiques comme les éléments discriminants du crâne (protubérance occipitale externe, processus mastoïdien, bord supérieur de l'orbite, glabelle et trigonum mentale) (Ferembach et al. 1979 ; Buikstra, Ubelaker 1994) ont permis d'affiner cette diagnose. Ces variations entre populations sont telles que ces paramètres ne constituent pas des critères fiables (Bruzek et al. 2005).

5.1.3 Étude des ossements incinérés

- *La composition des ensembles osseux* : le poids total global d'ossements recueillis est de 333,2 g provenant du remplissage des fosses sépulcrales et des niveaux de circulation / occupation.

Lors d'études en crématoriums actuels, la pesée moyenne retenue pour un sujet adulte est de 2 017,6 g avec un écart-type compris entre 1 227,4 g et 3 001,3 g alors que la moyenne est de 1627 g en contexte archéologique (McKinley 1993). La représentation des individus étudiés est bien inférieure aux valeurs de référence.

Poids total et nombre des fragments d'os humains / Poids moyen des fragments : les poids enregistrés pour les fosses sépulcrales et autres faits (unités stratigraphiques et os épars) varient de 0,1 g (F.047, par exemple) à 80,4 g (F.027) pour des quantités variant de 1 (F.016, par exemple) à 1209 fragments (F.027), soit un poids moyen du fragment osseux de 0,1 g (par défaut avec F.010, par exemple) à 0,5 g (F.053).

Plusieurs os furent reconnus comme pouvant appartenir à des squelettes animaux²⁰.

²⁰ Ces quelques restes doivent être prochainement soumis à une identification par un zoologue, dans le cadre de la publication du site.

- *Le stade de combustion* : La couleur des os est considérée comme un moyen pour estimer l'intensité de la crémation du corps ou bien de la durée d'exposition du cadavre au feu (Hermann 1988, Susini 1988, Bonucci, Graziani 1975).

L'ensemble des vestiges brûlés présente le même stade de combustion. Ils ont été brûlés jusqu'à obtention d'os de couleur blanche, sauf pour quelques rares fragments à la coloration grisâtre, voire noire.

5.1.4 Remarques sur les dépôts cinéraires

Les valeurs théoriques des différents segments anatomiques du corps réfèrent aux schémas établis (Duday *et al.* 2000). La considération du poids des restes des différentes régions anatomiques constitue un paramètre beaucoup plus fiable que le nombre, conditionné par le taux de fragmentation (Duday 1987).

Une première approche consiste dans la réalisation d'un bilan, en fonction des poids osseux conservés. Pour l'échantillon étudié quatre grands groupes se distinguent :

- le poids total inférieur à 0,1 g, soit 14 entités : correspond aux pollutions de surface dans les sépultures à inhumation et l'essentiel des structures superficielles ;
- le poids total compris entre 1 g et 5 g, soit 18 entités : correspond aux zones d'épandage (niveau de circulation ou d'occupation), fosses cendreuse et quelques fosses de nature indéterminée ;
- le poids total compris entre 6 g et 20 g, soit 6 entités : correspond à des dépôts osseux dans des structures pour lesquelles la dénomination de sépulture à incinération peut être proposée ;
- le poids total supérieur à 21 g, soit 5 entités : correspond aux sépultures à incinération les mieux conservées, généralement en coffre de pierres clos et implantés dans le fossé du monument 1 et l'aire de crémation.

Une seconde approche consiste à considérer la présence d'os crématisés en fonction de la nature des structures archéologiques. Pour l'échantillon étudié quatre grands groupes se distinguent :

- les zones d'épandage (niveau de circulation ou d'occupation) et l'essentiel des structures superficielles de nature incertaine ;
- les pollutions de surface dans les sépultures à inhumation ;
- les sépultures à incinération intactes ou détruites ;
- les fosses cendreuse et probables aires de crémation.

5.2 Classification et interprétation des structures funéraires par « types »²¹

L'étude attentive de l'architecture des diverses structures funéraires mises au jour, couplée à l'étude du matériel archéologique issu de ces dernières, a permis la mise en place d'une classification typologique. Cette classification, une fois projetée sur un plan général a pour objectif de permettre de déterminer la présence de regroupements ou du moins d'appréhender la distribution spatiale des diverses structures.

Certaines structures, trop endommagées par les cultures n'ont pas été classées, sachant que le facteur de conservation différentielle vient également nuancer le propos.

Type 1 : structures funéraires en coffrage de pierre

Type 1-A :

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Présence d'un coffrage de pierres plates sur 3 ou 4 côtés
- Coffret en bois sans doute carré (*cf.* clous)
- Dépôt d'une céramique (complète ou non) dans la fosse mais hors du coffret
- Absence de restes osseux
- Aucun tessons ou mobilier brûlé dans le coffret en bois

Type 1-B :

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Présence d'un coffrage de pierres plates sur 3 ou 4 côtés
- Coffret en bois sans doute carré ou rectangulaire (avec ou sans clous et armatures)
- Pas de dépôt dans la fosse
- Résidus osseux de petite/moyenne taille plus nombreux
- Tessons ou mobilier brûlé dans le coffret en bois

Type 2 : structures funéraires sans coffrage de pierre

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Absence de véritable coffrage de pierres plates
- Coffret en bois sans doute carré ou rectangulaire (avec ou sans clous et armatures)
- Pas de dépôt d'offrandes visible dans la fosse
- Résidus osseux de diverses tailles et nombreux
- Tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os

Type 3 : structures funéraires en coffrets de pierre

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Coffrage de pierres plates dans la fosse
- Coffret en pierre calcaire quadrangulaire
- Pas de dépôt d'offrandes dans la fosse
- Résidus osseux (?)
- Tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os (?)

Type 4 : structures funéraires « en fosse »

- Fosse au creusement circulaire ou ovale
- Absence de coffrage de pierres plates.
- Pas de contenant de type urne ou vase-ossuaire

²¹ Pour les illustrations, se reporter au catalogue des structures de la nécropole (Suppra)

Présence ou non de dépôt secondaire dans la fosse
Résidus osseux de diverses tailles peu nombreux
Pas de tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os

Type 5 : sépultures à inhumation de sujet périnatal

Fosse au creusement quadrangulaire
Coffrage de pierre plate dans la fosse ou aménagement en pierre
Présence ou non de vase(s) en céramique
Présence ou non de clou restituant en coffre en bois
Coffre en bois ou aménagement en matériau(x) périssable(s) sans clous

Type 6 : les fosses et creusements de poteaux

Fosse circulaire avec calage en pierre
Absence de mobilier

Type 7 : les zones d'épandage (niveau de circulation / occupation)

Présence d'os brûlés (humain et faune)
Présence de mobilier (céramique et clou en fer)

Type 8 : les fosses à offrandes

Présence de mobilier en alliage cuivreux (fibules, monnaie)

Type 9: les fosses cendreuses

Fosse au creusement circulaire ou ovale
Présence de cendres et de charbons de bois
Présence ou absence de restes osseux crématisés
Absence de mobilier archéologique (céramiques, métal...)

Type 10 : les aires de crémation et monument associé

Zone d'épandage de cendres avec des charbons de bois, des os crématisés
Présence de mobilier archéologique (céramiques, métal...)
Monument quadrangulaire avec fossé et partiellement architecturé

Type 11 : les sépultures à incinération (voire détruites)

Présence d'os crématisés en quantité conséquente
Présence ou non de mobilier archéologique (céramiques, métal...)

Type 1a : structures funéraires en coffrage de pierre

Corpus

Cette catégorie regroupe 5 structures. Aucun reste osseux humain ne fut découvert dans le remplissage des fosses.

F.015 (= St.085 de 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale se situe dans le secteur septentrional de la nécropole, intégrant un ensemble composé de quatre cavités à caractère funéraire (avec F.016, F.017 et F.018), alignées suivant une orientation nord-est / sud-ouest. L'excavation est placée au nord de ce regroupement.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est taillée en cuvette dans la matrice argilo-calcaire. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (152 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, légèrement ovalaire. Ses parois sont verticales, légèrement évasées à l'est, avec un fond plat. Sa longueur est de 0,60 m pour une largeur de 0,40 m. Sa profondeur atteint 0,20 m.

Le remplissage se compose d'une quantité majeure de matériaux issus des argiles calcaires sous-jacentes incluant un limon brun meuble (Us.085-1), dans les 10 cm comblant la partie supérieure du coffre. Ce niveau couvre la partie supérieure des dalles de couverture effondrée dans le coffre. À ce niveau, le limon brun meuble brun a une coloration plus sombre et inclus un cailloutis calcaire (Us.085-2).

Un vase en céramique se trouve à l'extrémité sud de la fosse, sous l'effondrement des dalles de couverture. Le caractère des cassures observables sur ce vase semblent résulter d'une utilisation primaire du récipient et semble écarter une fracture post-dépositionnelle.

Architecture funéraire

La dynamique de remplissage révèle un espace vide initial au centre de la fosse, entre l'appareillage de dalles calcaires.

Le comblement inférieur de la fosse (Us 085-2) semble correspondre au colmatage primaire de la fosse par infiltration, avant l'effondrement des systèmes de fermeture et de couverture. Les dimensions des dalles calcaires et leur verticalisation sur l'axe longitudinal de la fosse laisse envisager un éventuel système de fermeture de la fosse en matériau périssable (de type planche), à moins que ces dalles ne reposaient directement sur le coffre en bois contenu dans la fosse.

L'espace interne du coffrage en pierre pourrait permettre d'introduire un coffre aux dimensions maximales de 0,40 m de longueur, pour une largeur de 0,20 m. Le fond de vase découvert dans la partie supérieure du remplissage devait se trouver déposé sur le coffre, ce qui conforterait cette première hypothèse. L'éventualité d'une sépulture à inhumation de sujet décédé au cours de la période périnatale peut être envisagée.

Un second postulat propose un coffre carré de 0,20 m de côté. La hauteur de ce contenant peut varier de 0,10 m à 0,20 m.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...) ou bien une destruction totale des os par l'acidité du substrat environnant.

F.047 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.047) se situe en marge de l'ensemble funéraire, distante de quelques mètres de l'alignement de l'ensemble des sépultures qui se déploie suivant un axe nord-est / sud-ouest.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative antérieure à la fosse sépulcrale F.037 et peut lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

Description de la fosse

La fosse est taillée en cuvette irrégulière dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, très légèrement décalé vers le nord (117 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale. Ses parois sont évasées, avec un fond irrégulier. Son pourtour est aménagé avec des dalles calcaires placées de chant sur son retour septentrional. Ce dispositif devient plus lâche sur le reste de son rebord, avant de disparaître au sud. Cet aménagement qui devait initialement couvrir l'ensemble de la bordure a pu être démantelé par le creusement de l'excavation F.037. La longueur conservée de la fosse est de 0,35 m pour une largeur moyenne de 0,30 m. La profondeur atteint 0,15 m.

Le remplissage se compose d'une quantité majeure de matériaux issus des argiles calcaires brunes.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 2 ; poids : 0,1 g ; os remarquables : esquilles ; âge : indéterminé ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : aucune ; crâne : 0 ; tronc : 0 ; membres : 0 ; esquilles : 2 ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0 g.

Conclusion

L'absence de squelette dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990) ou à incinération par la présence de quelques esquilles.

Néanmoins, sa morphologie et son emplacement laisse supposer le caractère funéraire de la structure. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...).

F.050 (= St.081 de 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.050) se situe au centre de l'ensemble funéraire, au sud d'un groupe de quatre fosses (F.015 / F.018), alignées suivant un axe nord-est / sud-ouest. Cette excavation est bordée immédiatement à l'ouest par une fosse parallèle (F.019).

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est taillée en cuvette dans la matrice argilo-calcaire. Elle est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (env. 100 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale. En surface, un aménagement de dalles calcaires placées de chant se plaque contre sa bordure sud. Les profils de ses parois et de son fond n'ont pu être observés suite aux décapages successifs. La longueur moyenne est de 0,60 m pour une largeur d'environ de 0,30 m. Sa profondeur est inconnue. La fosse sépulcrale fut détruite par les terrassements successifs (ouverture de la tranchée de diagnostic et décapage de la fouille).

Le remplissage se compose d'un limon argileux de couleur brun, avec des inclusions calcaires.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause.

St.86 (fouillée en 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (St.086), fouillée en 200, se situait au nord de l'ensemble funéraire, à distance de regroupement des autres fosses funéraire. Au nord, la concentration de tombes devient plus lâche et seule une fosse (F.041) côtoie cette limite de la nécropole.

Chronologie de l'ensemble

La datation de la céramique oriente la datation de cette excavation au cours de la période augustéenne.

Description de la fosse

La fosse est taillée en cuvette dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (351 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme quadrangulaire d'environ 0,50 m de côté. Ses parois sont verticales, avec un fond plat. La longueur est de 2,04 m pour une largeur moyenne de 0,83 m. La profondeur atteint 0,20 m. Des pierres de couverture venaient fermer initialement le coffre (retirées lors des terrassements mécaniques). Sur le pourtour de l'excavation, quelques plaques calcaires sont disposées de chant formant un coffrage lâche. Un volume contraignant est induit par la présence de dalles placées verticalement dans le coffre. Le colmatage de la fosse, avant la décomposition de cet aménagement en matériau(x) périssable(s) a conservé l'emprise de ce dernier. Il pourrait s'agir d'un coffre en bois.

Le remplissage central (Us.086-2) du coffre se compose d'un limon brun avec cailloutis avec un léger apport en matière organique (cendres ou résidus organiques) donnant au comblement une teinte noirâtre. Sur le pourtour de l'aménagement (Us.086-1), le sédiment a une coloration plus claire.

Architecture funéraire

Un vase en céramique se trouve déposé dans l'angle nord-est de la fosse, calé entre l'aménagement du coffre calcaire et enserré entre deux dalles calcaires placées de chant. Stratigraphiquement, ce vase se trouve dans la partie supérieure du remplissage, comme placé dans un espace aménagé à l'intention de son dépôt, laissant le reste de la fosse libre pour le dépôt d'un coffre en matériau(x) périssable(s) (de type coffre). En l'absence d'os humain, la nature initiale de cette fosse ne peut être précisée. La notion de sépulture à inhumation de sujet décédé au cours de la période périnatale ne peut être exclue.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...).

St.087 (fouillée en 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.087) se situe au centre de l'ensemble funéraire, au sud d'un groupe de quatre fosses (F.015 / F.018), alignées suivant un axe nord-est / sud-ouest. Cette excavation est bordée immédiatement au nord par une fosse oblongue (F.039), implantée perpendiculairement.

Chronologie de l'ensemble

Les quelques fragments de gobelet en céramique fine sombre découverts dans le remplissage de la fosse oriente la chronologie de cette structure funéraire entre La Tène D2b et la période augustéenne (cf. étude de la céramique de S. Mouton-Venault 2008).

Description de la fosse

La fosse est implantée dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-sud, très légèrement décalé vers l'ouest (168 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale. Aucune information ne documente les profils du creusement. Un aménagement en dalles calcaires s'aligne de chant contre la paroi occidentale ; un bloc borde la paroi nord. La longueur est de 0,50 m pour une largeur moyenne de 0,30 m.

Le remplissage se compose d'une quantité majeure de matériaux issus du substrat argilo-calcaire avec un limon de couleur brune.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...).

Type 1b : structures funéraires en coffrage de pierre

Corpus

Initialement cette catégorie regroupe 16 structures. Après identification des restes osseux découverts dans le remplissage des fosses, 6 de ces excavations doivent être interprétées comme des sépultures de sujets décédés au cours de la période périnatale (type 5).

F.017 (= St.083 de 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.017) se situe au centre de l'ensemble funéraire, dans l'alignement d'un groupe de quatre fosses (F.015 / F.018), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest. Cette excavation se trouve entre les fosses funéraires F.016 et F.018.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

L'anneau en fer découvert sur le fond de la fosse ne permet pas de préciser la chronologie.

Description de la fosse

La fosse est implantée dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, très légèrement décalé vers le nord (118 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, aux angles légèrement arrondis. Ses parois transversales sont verticales, avec un fond plat ; le profil longitudinal de la fosse est légèrement évasé. La longueur est de 0,70 m pour une largeur moyenne de 0,35 m. Sa profondeur atteint 0,20 m.

Les parois longitudinales sont aménagées avec des dalles calcaires placées de chant. Les extrémités sont dépourvues d'aménagement pérenne.

Le remplissage se compose d'une quantité majeure de matériaux issus du substrat argilo-calcaire avec un limon homogène et meuble de couleur brune. Un anneau en fer se trouve sur le fond de la fosse.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Architecture funéraire

La dynamique de remplissage de la fosse (coupe nord/sud) suggère deux phases de comblement, avec un pendage depuis l'est. La concentration en cailloutis augmente au niveau inférieur de cette couche. Quelques dallettes calcaires verticales indiquent l'effondrement d'un système de fermeture en matériau périssable. Les dimensions d'un coffre en bois ayant pu être déposé dans la fosse peuvent avoisiner une longueur de 0,50 m pour une largeur de 0,20 m avec une hauteur de 0,20 m.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...). La présence d'anneau en fer dans les sépultures d'enfants décédés en bas âge est documentée dans le monde funéraire gallo-romain (Tavant, Indret-Loire, Riquier *et al.* 2006). Une sépulture de sujet immature ne peut être exclue.

F.018 (= St.082 de 2007) :**Localisation**

La fosse sépulcrale (F.018) se situe au centre de l'ensemble funéraire et au sud d'un alignement d'un groupe de quatre fosses (F.015 / F.018), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest. Immédiatement au sud de cette structure se trouve un ciste monolithique en calcaire (F.078).

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Les quelques fragments de céramique(s) découverts en surface ne permettent pas d'orienter la chronologie exacte de cet ensemble.

Description de la fosse

La fosse est implantée dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, très légèrement décalé vers le nord (120 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire. Ses parois transversales sont verticales, avec un fond plat ; le profil longitudinal de la fosse est légèrement évasé. La longueur est de 0,85 m pour une largeur moyenne de 0,45 m. Sa profondeur atteint 0,20 m.

Le creusement accueille un coffrage rectangulaire composé de pierres plates posées verticalement le long des parois.

Le remplissage se compose d'un limon brun meuble homogène.

Architecture funéraire

L'inclinaison vers l'extérieure des parois transversale est induite par la morphologie du creusement (parois en cuvette évasée). Ce pendage peut avoir permis la mise en place d'un couvercle en matériau périssable pour clore la fosse. Si aucun indice n'atteste la présence d'un coffre en bois, son existence ne peut être réfutée. Le volume réservé a une longueur de 0,60 m pour une largeur de 0,25 m et une profondeur de 0,20 m.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...).

F.022 (= St.96 de 2007) :**Localisation**

La fosse sépulcrale (F.022) se situe au sud de l'ensemble funéraire et au nord d'un regroupement d'un groupe de quatre fosses (dont F.024, F.025 et F.044), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest.

Chronologie de l'ensemble

La céramique découverte dans la structure ne permet pas d'orienter la chronologie exacte de cet ensemble.

Description de la fosse

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, très légèrement décalé vers le nord (134 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire aux

angles arrondis. Ses parois sont évasées, avec un fond plat. La longueur est de 0,75 m pour une largeur moyenne de 0,60 m. Sa profondeur atteint 0,15 m.

En surface et au centre de la fosse, plusieurs pierres se placent regroupées horizontalement ou de chant.

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun noirâtre cendreuse (?), incluant un cailloutis calcaire issu des matériaux sous-jacents.

Les os humains présents dans la fosse ne semblent pas participer à un dépôt osseux conséquent (1,7 g *in situ*) restituant l'intégralité du défunt brûlé, mais proviennent d'un curage de bûcher (les os sont envoyés dans un limon brun noir cendreuse) ou par des infiltrations (voire des pollutions de surface (notamment lors de la mise en terre du défunt (dans l'hypothèse d'une sépulture à inhumation de sujet décédé au cours de la période périnatale).

Architecture funéraire

Plusieurs dalles apparaissent de chant sur l'axe longitudinal de la fosse.

Si certaines d'entre elles peuvent participer à un aménagement de loge(s) dans la fosse, d'autres en position oblique renseignent un espace vide initial.

Cette notion de vide est confortée par la bascule du vase en céramique contre l'une des plaques de calcaire placée verticalement. La position

en suspens de la céramique laisse envisager la présence d'un support en matériau périssable (promontoire, étagère...) sur lequel elle était placée.

L'écrasement de la céramique en place conforte la notion d'espace vide avec un colmatage rapide de la structure, probablement suite à l'effondrement d'un système de fermeture.

Si la présence de la cruche correspond à un dépôt volontaire dans la structure, l'origine de la présence d'un fragment d'amphore reposant sur le fond de la fosse ne peut être précisée.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 10 ; poids : 1,7 g ; os remarquables : fragment de diaphyse tibiale (crête antérieure) de sujet de taille adulte ; âge : individu de taille adulte (fragment de diaphyse tibiale) ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : aucune ; crâne : 5,9 %, tronc : 0 % ; membres : 88,3 % ; esquilles : 5,9 % ; stade de crémation : couleur blanche crayeuse avec quelques fragments gris noirâtres dans les esquilles ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,4 g.

Conclusion

L'absence de squelette et du moindre fragment d'os humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...). Les os crématisés retrouvés dans le remplissage de la fosse semblent intrusifs.

F.024 (= St.92 de 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.024) se situe au sud de l'ensemble funéraire et au centre d'un regroupement de quatre fosses (dont F.022, F.025 et F.044), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest. La fosse ferme l'ensemble vers l'est et se place parallèlement aux excavations nord (F.022) et sud (F.025), étant ainsi perpendiculaire à la fosse occidentale (F.044).

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (133 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire aux angles arrondis (voire ovale). Ses parois sont évasées, avec un fond plat. La longueur est de 0,70 m pour une largeur moyenne de 0,50 m. Sa profondeur conservée est de 0,05 m.

En surface et au centre de la fosse, plusieurs pierres se plaçaient regroupées horizontalement. Le pourtour de l'extrémité nord est aménagé avec pierres et des dalles placées de chant à l'amorce des parois longitudinales. Le retour sud est dépourvu d'architecture (peut être en raison de l'arasement de la structure ?). Le dispositif général de l'aménagement est proche de celui de la structure voisine (F.022).

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun noirâtre (cendreux) homogène et meuble avec des graviers calcaires issus des matériaux sous-jacents. Dans cette matrice se trouvent inclus des os crématisés et des fragments de céramiques brûlés. Les os brûlés sont disséminés dans le remplissage brun noirâtre de la fosse. Ce dépôt semble correspondre soit au curage d'un bûcher, sans prélèvement préférentiel, soit à une pollution de la fosse par la surface. L'hypothèse d'une sépulture à inhumation de sujet décédé au cours de la période périnatale ne peut être exclue.

Architecture funéraire

Plusieurs pierres calcaires implantées en bordure occidentale de la fosse semblent correspondre aux vestiges d'un coffrage. D'autres sont regroupées au centre de la fosse et sur le pourtour nord, à son niveau de découverte.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 53 ; poids : 1,2 g ; os remarquables : aucun ; âge : indéterminable au regard du matériel osseux ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 8,3 %, tronc : 8,3 % ; membres : 41,7 % ; esquilles : 41,7 % ; stade de crémation : couleur blanche crayeuse avec quelques fragments gris noirâtres ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0,1 g ; membres : 0,5 g.

Conclusion

L'absence de squelette humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...), peut être avant d'utiliser à nouveau cette structure comme réceptacle pour des résidus de curage de bûcher ? À quelques mètres au nord, deux fosses semblent être identifiées comme tel (F.091 et F.021 en relation avec le groupe de sépultures placées plus au nord).

F.034 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.034) se situe au sud de l'ensemble funéraire, dans une situation relativement isolée au regard des autres regroupements de fosses. Néanmoins, elle est implantée contre une autre petite excavation (F.045). Dans un cadre plus large, elle est implantée à proximité d'une

fosse pouvant être qualifiée de réceptacle de rejet de bûcher (F.033). Vers l'ouest, les ruines d'un édifice (monument 1) ont été utilisées comme aire funéraire. Une structure similaire (?) (F.062) se trouve à même distance vers l'est. L'environnement méridional de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage. Un empierrement de nature non précisée (Us.035) est à proximité, à 3,50 m vers l'est.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (144 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire aux angles arrondis (voire ovale). Ses parois sont évasées, sauf à l'est où la bordure remonte verticalement. Son fond est plat et amorce une légère cuvette sur son profil transversale. La longueur est de 0,60 m pour une largeur de 0,40 m. Sa profondeur conservée est de 0,25 m.

En surface de l'extrémité orientale de la fosse, plusieurs pierres se plaçaient horizontalement reposant sur l'aménagement de dalles calcaires habillant le pourtour du creusement. Le retour ouest est dépourvu d'architecture. Le dispositif général de l'aménagement est proche de celui de la structure (F.024).

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun grisâtre (cendreux ?) uniforme avec des inclusions de graviers calcaires issus des matériaux sous-jacents. Dans cette matrice se trouvent inclus des os crématisés et des fragments de céramiques brûlés.

Architecture funéraire

Au niveau de découverte de la fosse sépulcrale, les dalles de couverture de la fosse sont maintenues horizontalement, en repos sur les parois verticales de coffrage. Quelques fragments de céramiques figurent en surface. Le maintien en position de la dalle de couverture peut résulter de deux configurations : le remplissage de la fosse avec un prélèvement sur l'aire de crémation (présence d'un sédiment de couleur grisâtre avec des tessons et des os brûlés) ou par un colmatage rapide de la fosse par infiltration (ou percolation), la paroi occidentale de creusement étant dépourvue de pierre de calage.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 30 ; poids : 3,5 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 2,9 % ; tronc : 0 % ; membres : 77,1 % ; esquilles : 20 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 2,7 g ; faune : 0,8 g (1 fragment de crâne).

Conclusion

L'absence de squelette humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...), peut être avant d'utiliser à nouveau cette structure comme réceptacle à des résidus de curage de bûcher, comme la structure F.024 ?

F.045 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.045) se situe au sud de l'ensemble funéraire, dans une situation relativement isolée au regard des autres regroupements de fosses. Néanmoins, elle est implantée contre une autre petite excavation (F.034). Dans un cadre plus large, elle est implantée à proximité d'une fosse pouvant être qualifiée de réceptacle de rejet de bûcher (F.033). Vers l'ouest, les ruines d'un édifice (monument 1) ont été utilisées comme aire funéraire. Une structure similaire (?) (F.062) se trouve à même distance vers l'est. L'environnement méridional de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage. Un empierrement de nature non précisée (Us.035) est à proximité, à 3,50 m vers l'est.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (10 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme quadrangulaire incertaine. Ses parois sont verticales et son fond plat avec une margelle sur la paroi orientale. La longueur est de 0,40 m pour une largeur de 0,20 m. Sa profondeur conservée est de 0,25 m. Le pourtour du creusement est paré de dalles calcaires placées verticalement, sauf sur le retour sud. Le dispositif général de l'aménagement semble proche de celui d'autres structures (F.024 et F.034).

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brune avec des charbons de bois et des inclusions de graviers calcaires issus des matériaux sous-jacents.

Architecture funéraire

La paroi orientale de la fosse semble avoir subi quelques remaniements, notamment avec l'entrée de l'une des deux dalles formant ce côté du coffrage vers l'intérieur de la fosse. La pierre figurant de chant à l'est de la fosse pourrait correspondre à la dalle de couverture de la fosse ou au retour sud de la tombe. Si l'hypothèse d'un démantèlement de la tombe devait être retenue, l'époque de cette intervention ne peut être précisée. De même que la présence initiale d'un corps, dont le squelette fut ensuite prélevé de la fosse.

L'espace interne au calage de pierres calcaire laisse la place pour un coffre en matériau périssable d'environ 0,50 m de longueur maximale pour une largeur moyenne de 0,20 m, avec une profondeur d'environ 0,30 m.

Un clou en fer repose sur le fond de la fosse, la pointe orientée vers l'intérieur du coffre. Cet élément pourrait conforter la présence d'un coffre de type cercueil.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette humain et d'os brûlés dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation ou à incinération (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...), peut être avant d'utiliser à nouveau cette structure comme réceptacle à des résidus de curage de bûcher, dans ce cas dépourvus des traces de la crémation du corps en l'absence d'os.

F.051 :**Localisation**

La fosse sépulcrale (F.051) se situe à l'extrémité nord de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de quatre fosses (dont F.003, F.048 et F.009) alignées suivant un axe longitudinal nord-est / sud-ouest. À l'ouest de cette rangée, une structure similaire (F.010) s'aligne sur la fosse F.009. Les vestiges fugaces de niveau (concentration de mobilier et zone cendreuse) ou de zone de circulation (Us.001, Us.002, Us.004, Us.007, Us.049 et F.068) encerclent ces fosses sépulcrales. Le contexte archéologique septentrional large reste inconnu.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Les quelques tessons de céramiques découverts dans le comblement du coffre orientent la chronologie de cet ensemble vers la fin du règne d'Auguste au plus tôt.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans la matrice argileuse, sans atteindre le substrat rocheux affleurant (Us.001) à proximité. L'excavation traverse le niveau d'occupation synchrone (Us.004/007). Elle est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest / sud-est (188 grades). Son contour incertain en surface s'inscrit dans une forme ovalaire pouvant se prolonger en rectangle. Ses parois sont évasées et son fond plat. La longueur minimale est de 0,40 m et peut atteindre 0,60 m pour une largeur moyenne de 0,25 m. Sa profondeur conservée est de 0,15 m.

Seules les parois longitudinales sont pourvues d'un aménagement de dalles calcaires placées obliquement suivant la pente des parois. Au nord, une pierre placée de chant semble prolonger la fosse jusqu'à sa longueur maximale, alors que le versant sud est vierge. Le dispositif général de l'aménagement semble proche de celui d'autres structures (comme les fosses F.024 et F.034, par exemple).

Le remplissage se compose d'un limon argileux de couleur brun clair fortement empreint de gravillons. Quelques os crématisés (principalement des esquilles) et des tessons de céramiques brûlées intègrent cette matrice. Il s'agit probablement d'une pollution de surface venant de l'environnement de la structure.

Architecture funéraire

Le pourtour de la fosse est aménagé avec des dalles calcaires placées horizontalement, le long des grandes parois. Au sud, une plaquette calcaire placée de chant semble clore l'espace, alors qu'au nord le retour de la fosse est ouvert. L'inclinaison des parois longitudinales pourrait avoir servi de support à la mise en place d'un système de fermeture de la fosse (de type planche), sur laquelle auraient été placées des dallettes formant une couverture.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 40 ; poids : 0,6 g ; os remarquables : aucun ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 16,7 %, tronc : 0 % ; membres : 0 % ; esquilles : 83,3 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,6 g ; faune : 0,3 g.

Conclusion

L'absence de squelette humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son

appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...). Les restes osseux et les artefacts découverts (céramiques) semblent de nature intrusive.

F.059 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.059) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.073, F.074, F.075 et F.076) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est. Ces excavations se placent dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.059 est aménagée immédiatement à l'ouest de la fosse F.076, dans l'angle nord-est (Us.031) de l'édifice. Au sud, elle est longée par une vaste zone cendreuse incluant des os brûlés (Us.027), pouvant correspondre aux traces ténues d'une aire de crémation.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1 (Ustrinum), voire postérieure à la reprise de ce côté du monument (Us.026), cette branche du fossé étant pour le moins partiellement comblée au moment de l'aménagement de la structure. Sa mise en place est postérieure à celle de la fosse F.074 qu'elle recouvre (et recoupe partiellement ?). Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

Description de la fosse

La fosse est creusée ou aménagée dans la matrice sédimentaire (Us.026) comblant la branche nord du fossé du monument 1, sans atteindre le substrat rocheux (*idem* Us.070). La structure est orientée selon un axe longitudinal sud-ouest / nord-est (385 grades), suivant l'axe du fossé rectiligne. Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovalaire, proche d'un rectangle aux angles arrondis. Ses parois sont subverticales et son fond plat, quelque peu irrégulier. Sa longueur est de 0,50 m pour une largeur de 0,35 m. Sa profondeur est de 0,55 m.

La structure est fermée par une vaste dalle plate placée horizontalement sur un aménagement de dalles verticales introduites dans la fosse en suivant son contour sinueux.

Le remplissage se compose d'un limon fin de couleur brun foncé à densité variable de concentration de graviers calcaires. Des os crématisés et des tessons de céramiques brûlées intègrent cette matrice, plus particulièrement dans la moitié nord de la fosse, à l'emplacement même où le sédiment s'appauvrit en graviers.

Architecture funéraire

Le coffrage en pierre a une forme ovalaire. Cette architecture interne au creusement est close par la mise en place d'une grande dalle calcaire placée horizontalement sur les pierres du pourtour, placées de chant. Les pierres de la paroi orientale ont versé à l'intérieur du coffre restituant un espace vide initial. Le comblement plus meuble de cette partie de la fosse conforte cette hypothèse en argumentant un colmatage par sédimentation fine. Un contenant en matériau périssable devait se trouver à cet endroit et occuper la moitié septentrionale de la tombe. L'affaissement des parois du récipient a laissé le sédiment graveleux qui contenait vers l'extérieur pénétrer dans son volume par sa base (coupe longitudinale), probablement lors de sa rupture et de l'inclinaison de la paroi est. À l'extrémité ouest de la fosse, un léger surcreusement de l'encaissant forme une margelle sur laquelle se place une dalle calcaire en position inclinée vers l'extérieur. Cette configuration déjà

rencontrée sur d'autres fosses sépulcrales du site, notamment les sépultures de sujets décédés au cours de la période périnatale, pourrait correspondre à l'implantation d'un marqueur au sol de la tombe (de type pieu).

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 588 ; poids : 30,7 g ; os remarquables : diaphyses ; âge : taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 4,2 %, tronc : 1,6 % ; membres : 61,5 % ; esquilles : 32,6 % ; stade de crémation : couleur blanche avec quelques fragments gris noirâtres ; poids : crâne : 1,3 g ; tronc : 0,5 g ; membres : 18,9 g ; faune : 0,1 g.

Le défunt

L'étude ostéologique des fragments découverts dans le remplissage de la fosse documente un sujet adulte.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue pour cette structure funéraire.

F.076 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.076) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.059, F.073, F.074 et F.075) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est. Ces excavations se placent dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.076 est aménagée immédiatement à l'est de la fosse F.059, dans l'angle nord-est (Us.031) de l'édifice. Au sud, elle est longée par une vaste zone cendreuse incluant des os brûlés (Us.027), pouvant correspondre aux traces ténues d'une aire de crémation.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1, voire postérieure à la reprise de ce côté du monument (Us.026), cette branche du fossé étant pour le moins partiellement comblée au moment de l'aménagement de la structure. Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans la matrice sédimentaire (Us.026/Us.031) comblant le retour de la branche nord (Us.026) vers le sud (Us.031) du fossé du monument 1, sans atteindre le substrat rocheux (*idem* Us.070). La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-sud, très légèrement inversé vers l'ouest (18 grades), suivant l'axe du fossé rectiligne. Son contour en surface s'inscrit dans une forme carrée de 0,65 m de côté. Ses parois sont subverticales et son fond plat, quelque peu irrégulier. Sa longueur est de 0,50 m pour une largeur de 0,35 m. Sa profondeur est de 0,15 m.

Comme aucun aménagement en pierres ne vient pourvoir le pourtour de l'excavation est délicat à discerner précisément. Le remplissage se compose d'un limon fin de couleur brun foncé avec des pierres. Des os crématisés et un fragment d'amphore intègrent cette matrice.

Conclusion

Cette structure peut être considérée comme sépulture à incinération ou réceptacle à des résidus de curage de bûcher, sans prélèvement sélectifs des restes osseux humains.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 206 ; poids : 9,6 g ; os remarquables : aucun ; âge : taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 8,3 % ; tronc : 0 % ; membres : 64,6 % ; esquilles : 27,1 % ; stade de crémation : couleur blanche avec quelques fragments grisâtres ; poids : crâne : 0,8 g ; tronc : 0 g ; membres : 4,8 g.

F.019 (= St.080 de 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.019) se situe au centre de l'ensemble funéraire, entre deux regroupements de fosses et plus précisément entre la sépulture à inhumation (?) F.079, à l'ouest et le fond de coffre funéraire F.050, vers l'est.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Les quelques fragments de céramiques découverts dans le remplissage du coffre ne permettent pas d'orienter précisément la chronologie de cet ensemble.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, très légèrement inversé vers le nord (322 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire dont le côté ouest se termine en esquissant un pourtour triangulaire. Ses parois sont verticales et son fond plat. Sa longueur est de 0,50 m pour une largeur de 0,25 m. Sa profondeur est de 0,25 m. Les bordures du creusement sont aménagées avec dalles calcaires dont une dalle sciée, en réemploi.

Le remplissage se compose d'un limon fin de couleur brun foncé avec des pierres. Des os crématisés et un fragment d'amphore intègrent cette matrice.

Architecture funéraire

Le retour occidental esquisse un aménagement similaire à une autre sépulture à inhumation (F.009), située au nord de la nécropole. Quelques dalles calcaires sont placées de chant contre la paroi, figurant une bâtière de toiture. Cet agencement de l'extrémité occidentale de la fosse est marqué par une margelle en ressaut sur laquelle se trouvent deux dalles verticales.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 2 ; poids : 0,1 g ; os remarquables : esquilles ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 0 % ; esquilles : 100 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0 g.

Conclusion

L'absence de squelette humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...). Les restes osseux crématisés et les artefacts découverts (céramiques) semblent de nature intrusive.

Variantes avec le type 5 : pour le descriptif des structures suivantes, se référer au type 5.

F.009

F.010

F.016 (84)

F.019 (80)

F.025 (93)

F.044 :

F.048

Type 2 : structures funéraires sans coffrage de pierre

Corpus

Cette catégorie regroupe 2 structures, auxquelles il faut adjoindre deux variantes avec les types 7 et 10.

F.067 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.067) se situe dans la partie orientale de l'ensemble funéraire, implantée sur un aménagement rectiligne formant un retour vers le sud à son extrémité ouest (F.062). Cette fosse se trouve à l'ouest d'un épandage de céramiques et d'os brûlés (Us.036).

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la fosse

La fosse est creusée dans un sédiment brun avec des inclusions de cailloutis calcaire pouvant correspondre au comblement d'un fossé rectiligne (voire quadrangulaire) (F.062). La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-sud (383 grades). Son contour est difficilement discernable et semble s'inscrire en surface dans une forme rectangulaire creusée aux dimensions de l'aménagement. Ses parois sont verticales et son fond plat. Sa longueur est de 0,40 m pour une largeur de 0,25 m. Sa profondeur est de 0,05 m. La bordure occidentale du creusement est aménagée avec dalles calcaires placées de chant, calant un bloc de calcaire plat posé horizontalement. Sur le côté est, une plaquette placée de chant complète cet aménagement. Le remplissage se compose d'un sédiment identique à l'encaissant (F.062).

Architecture funéraire

La nature de cette structure reste ouverte à discussion. La présence d'un clou évoque un coffre en bois déposé dans un coffrage en pierre dont le fond a été aménagé avec un bloc de calcaire placé horizontalement, des dalles ont été placées le long des parois longitudinales. La comparaison avec des structures du type 3 (F.013 et F.078) laisse entrevoir une autre hypothèse, celle d'une sépulture en coffre monolithe détruite ou en remploi.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'absence de squelette humain dans la fosse ne permet pas de caractériser cette structure comme étant une sépulture à inhumation (Leclerc 1990). Néanmoins, sa morphologie et son emplacement le laisse supposer. Son appartenance à l'ensemble funéraire ne peut être remise en cause. Une

hypothèse laisse envisager une intervention post-inhumatoire au corps du défunt effaçant toute trace de sa présence (retrait du corps avant décomposition, nettoyage complet de la fosse...). Les restes osseux et les artefacts découverts (céramiques) semblent de nature intrusive.

F.075 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.075) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.059, F.073, F.074 et F.076) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est. Ces excavations se placent dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.075 est aménagée immédiatement à l'ouest d'une concentration de céramique et d'os brûlés (F.073), vestiges d'une sépulture à incinération détruite ou épandage (?). L'excavation se place à l'amorce de l'angle dans l'angle nord-ouest du monument 1 (Us.026/Us.060).

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1, voire postérieure à la reprise de ce côté du monument (Us.026), cette branche du fossé étant pour le moins partiellement comblée au moment de l'aménagement de la structure. Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

La datation de la céramique oriente la chronologie de cet ensemble au cours de la période augusto-tibérienne.

Description de la fosse

La fosse est creusée ou aménagée dans la matrice sédimentaire (Us.026) comblant la branche nord du fossé du monument 1, sans atteindre le substrat rocheux (*idem* Us.070). La structure est orientée selon un axe longitudinal sud-ouest / nord-est (55 grades), suivant l'axe du fossé rectiligne. Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovalaire, proche d'un rectangle aux angles arrondis. Ses parois longitudinales sont verticales. Les pentes des retours sont évasées. Son fond est plat. Sa longueur est de 0,75 m pour une largeur moyenne de 0,30 m. Sa profondeur est de 0,15 m. Quelques blocs calcaires se trouvent en surface du remplissage de la fosse et quelques dalles sont disséminées sur le pourtour.

Le remplissage se compose d'un limon fin de couleur brun foncé à concentration de graviers calcaires. Des os crématisés et des tessons de céramiques brûlées intègrent cette matrice, plus particulièrement sur le fond et le retour est de la fosse.

Architecture funéraire

Quelques blocs calcaires se trouvent en surface du remplissage de la fosse. Aucun élément ne permet de préciser si leur présence participe à un aménagement suggéré dans la fosse par quelques dalles placées de chant sur le pourtour du creusement. La présence d'un coffre bois est inspirée par une couche de cendres couvrant le fond et l'effet de paroi sur le retour oriental de l'excavation.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 98 ; poids : 10,2 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille adulte (adolescent ?) ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 5,9 %, tronc : 2,9 % ; membres : 60,8 % ; esquilles : 30,4 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,6 g ; tronc : 0,3 g ; membres : 5 g.

Le défunt

L'étude ostéologique des fragments découverts dans le remplissage de la fosse documente un sujet de taille adulte, peut être un grand adolescent.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue pour cette structure funéraire.

Variante avec le type 7 :**F.073 :****Localisation**

Cette concentration de céramique(s) incluant des os crématisés (F.073) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.059, F.074, F.075 et F.076) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est. Ces excavations se placent dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.073 est placée entre les fosses sépulcrales F.075 à l'ouest et F.074 à l'est.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1, voire postérieure à la reprise de ce côté du monument (Us.026), cette branche du fossé étant pour le moins partiellement, voire totalement comblée au moment de l'épandage des vestiges. Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

La datation de la céramique oriente la chronologie de cet ensemble au cours de la période augusto-tibérienne.

Description de la structure

L'épandage de mobilier (céramique(s) et os brûlés) se place en surface de la matrice sédimentaire (Us.026) comblant la branche nord du fossé du monument 1 et se poursuit sur l'aire interne de l'édifice. Il s'agit d'une concentration au contour diffus, s'inscrivant dans un contour de forme circulaire irrégulière. Son diamètre moyen est de 0,40 m.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 114 ; poids : 9,3 g ; os remarquables : x ; âge : sujet gracile de taille adulte (ou grand adolescent ?) ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 3,2 %, tronc : 1,1 % ; membres : 69,9 % ; esquilles : 25,8 % ; stade de crémation : couleur blanche avec quelques fragments grisâtres ; poids : crâne : 0,3 g ; tronc : 0,1 g ; membres : 8,9 g.

Le défunt

L'étude ostéologique des fragments découverts dans le remplissage de la fosse documente un sujet de taille adulte, peut être un grand adolescent.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue avec réserve pour cette structure funéraire.

Variante avec le type 10 : pour le descriptif des structures suivantes, se référer au type 10.

F.062

Type 3 : structures funéraires en coffrets de pierre

Corpus

Cette catégorie regroupe 2 structures, auxquelles il faut adjoindre une variante avec le type 3.

F.013 :

Localisation

La fosse funéraire (F.013) se situe dans l'angle nord-ouest de l'ensemble funéraire, à distance de deux groupes de fosses sépulcrales (F.003, F.009, F.010, F.048 et F.051 au nord-est et F.015, F.016, F.017, F.018 et F.078 au sud-est). Vers l'ouest, l'environnement de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage ; aucune structure n'avait été découverte lors de la campagne de diagnostic par tranchées.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette irrégulière dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-est / sud-ouest (21 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire irrégulière, au contour légèrement sinueux. La paroi ouest est verticale et les autres sont évasées. Son fond est plat. Sa longueur est de 0,80 m pour une largeur de 0,50 m. Sa profondeur est de 0,20 m. Les bordures sud et ouest du creusement sont aménagées avec des dalles calcaires placées de chant. Un fragment de bloc calcaire se trouve en suspens dans la partie supérieure du comblement sur le côté est. Le côté nord est dépourvu de parement. Au centre du coffrage de pierre, un bloc monolithe en calcaire oolithique (longueur : 0,38 m x largeur : 0,30 m x épaisseur conservée de 0,20 m) repose sur le fond de l'excavation. Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun foncé avec des pierres calcaires.

Architecture funéraire

Il pourrait s'agir du fond d'un ciste ossuaire. Les dalles placées de chant dans la fosse évoque un aménagement en coffrage pour le creusement.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue avec réserve pour cette structure funéraire.

St.078 (fouillée en 2007) :

Localisation

La fosse sépulcrale se situe dans le secteur septentrional de la nécropole, intégrant un ensemble composé de quatre cavités à caractère funéraire (F.015, F.016, F.017 et F.018), alignées suivant une orientation nord-est / sud-ouest. L'excavation est placée au sud de ce regroupement.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Les tessons de céramique découverts dans cette fosse sépulcrale oriente la



chronologie de cet ensemble au cours des règnes de Tibère et Claude.

Description de la structure

Coffre en calcaire découvert lors de l'ouverture de la tranchée de diagnostic provoquant la destruction de la fosse sépulcrale.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue avec réserve pour cette structure funéraire.

F.067 : variante du type 3 (?) / type 2 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 2.

F.040 : variante du type 6 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 6.

F.070 : variante du type 7 (?) : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 7.

F.0674: variante du type 11 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

Type 4 : structures funéraires « en fosse »

Corpus

Cette catégorie regroupe 1 structure, auxquelles il faut adjoindre quatre variantes avec les types 5, 6, 7 et 11.

F.041 :

Localisation

La fosse funéraire (F.041) se situe dans l'angle nord-est de l'ensemble funéraire, à distance de deux groupes de fosses sépulcrales (F.003, F.009, F.010, F.048 et F.051 au nord-ouest et F.040, F.043 et F.086 au sud-ouest). Vers le nord et l'ouest, l'environnement de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage ; aucune structure n'avait été découverte lors de la campagne de diagnostic par tranchées. Vers le sud-est, un épandage de mobilier, de la céramique et quelques infimes fragments osseux brûlés (Us.066) suggère la présence d'une sépulture à incinération détruite (?).

Chronologie de l'ensemble

La céramique découverte dans le remplissage de cette structure oriente la chronologie de cet ensemble sous les règnes de Tibère et Claude.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-est / sud-ouest (2 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale. Ses parois sont évasées et son fond en cuvette quelque peu irrégulier. Sa longueur est de 0,60 m pour une largeur de 0,50 m. Sa profondeur est de 0,15 m. Au nord-est de la fosse, deux pierres plates sont placées de chant et quelques blocs de petite dimension esquissent un aménagement sur le pourtour nord. La moitié sud est dépourvue de cet appariement. Une céramique se trouve couchée dans la partie supérieure conservée du comblement de la fosse.

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun grisâtre avec un cailloutis calcaire.

Architecture funéraire

Le caractère funéraire de la fosse peut être envisagé par la présence de la céramique couchée dans le comblement. La bascule de ce vase vers le centre

de la fosse induit la présence d'un espace vide initial et peut-être même la présence d'un support en matériau périssable comme cette céramique repose dans la partie supérieure du comblement. Les cassures observées sur le vase semblent consécutive à sa chute. L'origine de la présence d'élément(s) lithique(s) chauffés dans le remplissage ne peut être argumentée.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 5 ; poids : 0,1 g ; os remarquables : esquilles ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : aucune ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 0 % ; esquilles : 100 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0 g.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire ne peut être retenue pour cette structure funéraire.

Type 5 : sépultures à inhumation de sujets décédés au cours de la période périnatale

Corpus

Sur l'emprise 7 structures en coffre peuvent être attribuées à des sépultures à inhumation de sujets décédés au cours de la période périnatale. La découverte de ces tombes donne au site une particularité car ces enfants sont décédés avant l'âge d'un an. Communément, ces sépultures sont découvertes sur des gisements artisanaux (comme les ateliers de potiers, à Sallèles-d'Aude dans l'Aude (Duday *et al.* 1995) ou à proximité immédiate d'unités d'habitation (comme les villas, au lieu-dit Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) (Blaizot *et al.* 2004).

Type 5 (variante du type 1a)

F.037 : variante du type 1a

Localisation

La fosse sépulcrale (F.037) se situe en marge de l'ensemble funéraire, distante de quelques mètres de l'alignement de sépultures qui se déploie suivant un axe nord-est / sud-ouest.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative postérieure à la fosse sépulcrale F.047 et peut lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

La datation de la céramique découverte dans la fosse oriente la chronologie de cet ensemble sous les règnes de Tibère et Claude.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (64 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire dont l'extrémité ouest est arrondie. Ses parois sont verticales. Le creusement en auge est quelque peu irrégulier et plus profond dans sa moitié orientale. Sa longueur est de 0,90 m pour une largeur de 0,55 m. Sa profondeur moyenne est de 0,25 m pour atteindre 0,35 m à l'est. À l'extrémité orientale de la fosse et au contact avec la fosse F.047, un bloc calcaire repose en surface. Les parois longitudinales sont aménagées avec des dalles calcaires placées de chant. Sur le retour est, des petits blocs de calcaires viennent fermer la fosse, alors que sur le rebord opposé, cet aménagement est plus lâche.

Le remplissage se compose d'un limon de couleur brun foncé avec des graviers et cailloutis calcaires.

Une céramique se trouve dans l'angle nord-est de la fosse, dans la partie supérieure de la fosse, sous une pierre.

Architecture funéraire

La dalle de calcaire qui se trouve en surface de la fosse est un vestige du système de fermeture/couverture de la fosse. Son maintien en équilibre instable induit le colmatage de la fosse avant la décomposition du coffre en bois sur lequel reposait cette pierre (Us.037-2). La présence d'un coffre en bois est argumentée par les quatre clous en fer disposés sur le fond de la fosse. Ils se placent en périphérie et à l'intérieur du coffrage lithique. Les pointes des clous sont orientées vers l'intérieur de la fosse et se fond face, sur l'axe longitudinal. L'espace ainsi délimité couvre une surface d'une longueur de 0,60 m pour une largeur de 0,30 m.

Une dalle calcaire horizontale, en sommet de remplissage, représentait un vestige de la couverture de pierres.

Le colmatage initial de la fosse s'est fait par un dépôt de sédiment (Us.037- 1) dans l'espace vide entre le coffre en bois et le coffrage en pierre. Le remplissage du coffre a pu se produire suite à l'effondrement de la partie ouest du contenant en matériau périssable (de type bois). Le sédiment (Us.037-2) est venu ennoyer le cercueil alors que le couvercle était encore partiellement en place sur la moitié est de la structure, maintenant la pierre de couverture dans sa position initiale.

La position de la céramique indique qu'elle devait reposer sur un promontoire en matériau périssable (de type étagère en bois). Son inclinaison documente une bascule du vase en espace vide et de son maintien dans cette position en appui contre l'extérieur de la paroi du cercueil. Son versement peut être dû à l'introduction du sédiment dans la fosse, probablement suite à l'effondrement partiel d'un système de fermeture (couvercle en bois) de la fosse. Ce dispositif viendrait donc fermer la fosse et se placer en support des pierres.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 1 ; os remarquable : crâne ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

Le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale fut déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il s'est ensuite décomposé. Il s'agit donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

Type 5 (variante du type 1b)

F.009 : variante du type 1b

Localisation

La fosse sépulcrale (F.009) se situe à l'extrémité nord de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de quatre fosses (dont F.003, F.048 et F.051) alignées suivant un axe longitudinal nord-est / sud-ouest. À l'ouest de cette rangée, une structure similaire (F.010) s'aligne sur la fosse F.009. Les vestiges fugaces de niveau (concentration de mobilier et zone cendreuse) ou de zone de circulation (Us.001, Us.002, Us.004, Us.007, Us.049 et F.068) encerclent ces fosses sépulcrales. Le contexte archéologique septentrional large reste inconnu.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Le mobilier métallique (« cerclage » ou agrafe en fer) découvert dans la structure oriente la chronologie de cet ensemble au cours de la période augusto-tibérienne.

Description de la structure

La fosse est creusée dans le substrat rocheux, traversant un niveau d'occupation (Us.004 / Us.007) gallo-romain et la matrice argileuse sous-jacente. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (152 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, quelque peu irrégulière, aux angles arrondis. Ses parois longitudinales sont verticales. Les cloisons des extrémités sont légèrement rentrantes et le côté sud est marqué par l'aménagement d'une margelle sur la partie supérieure. Le fond est plat, légèrement saccadé, marqué par les traces de la taille du rocher. Sa longueur est de 0,80 m pour une largeur de 0,55 m. Sa profondeur moyenne est de 0,25 m.

La fosse est couverte et fermée par une dalle de calcaire placée horizontalement et qui repose sur l'aménagement sous-jacent. À l'intérieur de la fosse, un coffrage singulier a été aménagé. Les dalles de calcaire disposées de chant sur le pourtour dessinent la façade d'une maisonnette. L'aménagement de forme rectangulaire a son extrémité sud aménagée en triangle restituant un toit en bâtière. À leur base se trouvent des cailloux de calage. Sa longueur est de 0,75 m pour une largeur de 0,50 m et d'une profondeur de 0,35 m. L'espace interne ménage sur surface d'environ 0,20 m², d'une longueur moyenne de 0,55 m et d'une largeur de 0,25 m. Le remplissage du coffre se compose d'un limon de couleur brun rouille à grisâtre, à forte concentration en cailloutis calcaire. Du côté extérieur du coffrage, dans l'espace situé entre la paroi de la fosse d'installation et les dalles de chant, le comblement était constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé avec de nombreux cailloutis et cailloux.

Un cerclage en fer se trouve en repos à plat au centre de la fosse, placé transversalement contre la paroi longitudinale ouest. Cet objet repose à quelques centimètres au dessus du fond de la fosse.

Dans le remplissage, des os humains brûlés et quelques tessons de céramique(s) proviennent vraisemblablement d'une pollution de surface.

Architecture funéraire

L'agencement dans la fosse démontre une volonté de la part de la population inhumante de réaliser une architecture particulière. Cette mise en scène réfère probablement à la dernière demeure que doit occuper l'individu inhumé. L'aménagement en toiture laisse présumer de l'emplacement de la tête du défunt.

L'élément en fer (cerclage) retrouvé dans la fosse correspond vraisemblablement à l'attache d'un coffre en bois de type cercueil.

L'encoche creusée en bordure sud de la fosse peut correspondre au point d'ancrage d'un marquage de surface (de type pieu). D'autres aménagements similaires ont été inventoriés sur certaines fosses sépulcrales.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 14 ; os remarquable : *pars lateralis* droit, clavicule (?) non latéralisable, radius, ulna, fémur, tibia, fibula, calcaneus (?); âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 32 ; poids : 2,6 g ; os remarquables : fragment d'arcade zygomatique droite de sujet de taille adulte ; âge : taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : néant ; crâne : 69,2 %, tronc : 0 % ; membres : 11,5 % ; esquilles : 19,2 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 1,8 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,8 g ; faune : 1 fragment d'os plat (0,2 g).

Conclusion

Le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale fut déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il s'est ensuite décomposé. Il s'agit donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

F.010 : variante du type 1b

Localisation

La fosse sépulcrale (F.010) se situe à l'extrémité nord de l'ensemble funéraire, en marge d'un regroupement de quatre fosses (F.003, F.048, F.051 et F.009) alignées suivant un axe longitudinal nord-est / sud-ouest. C'est au sud-ouest de ce groupe que s'aligne la fosse F.10 sur la fosse F.009. Les vestiges fugaces de niveau (concentration de mobilier et zone cendreuse) ou de zone de circulation (Us.001, Us.002, Us.004, Us.007, Us.049 et F.068) encerclent ces fosses sépulcrales. Le contexte archéologique septentrional large reste inconnu.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Le mobilier métallique (« cerclages » ou agrafes en fer) découvert dans la structure oriente la chronologie de cet ensemble vers la période Auguste – Tibère, à l'image de la structure F.010.

Description de la structure

La fosse est creusée dans le substrat rocheux, traversant un niveau d'occupation (Us.004 / Us.007) gallo-romain et la matrice argileuse sous-jacente. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (107 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, proche de l'ovale. Ses parois sont verticales et son fond taillé à plat. Sa longueur est de 0,80 m pour une largeur de 0,55 m. Sa profondeur moyenne est de 0,25 m.

Sur la moitié ouest de la fosse, une dalle de calcaire placée horizontalement et qui repose sur l'aménagement sous-jacent couvre et ferme l'excavation.

Sur l'autre moitié, des blocs de pierre sont en suspens dans la partie supérieure du comblement. Sur le pourtour interne de la fosse, des dalles de calcaire disséminées sont disposées de chant ; une grande dalle borde la paroi nord.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brun clair meuble et homogène.

Quatre cerclages en fer se trouvent alignés de façon régulière sur un axe ouest-est, légèrement décalé vers le sud par rapport à l'axe longitudinal de la structure. Les deux exemplaires centraux reposent sur le fond de la fosse, l'un de chant. Les autres placés aux extrémités sont à plat, quelques centimètres au-dessus.

Dans le remplissage, des os humains brûlés et quelques tessons de céramique(s) proviennent vraisemblablement d'une pollution de surface.

Architecture funéraire

Les éléments en fer (cerclage) retrouvés dans la fosse correspondent vraisemblablement aux attaches utilisées dans la réalisation d'un coffre en bois de type cercueil.

La fosse était occultée par un couvercle en matériau périssable (bois) ou par le toit du coffre (cercueil) sur lequel était placées une dalle de pierre et des blocs. Ces derniers se sont retrouvés piégés au sommet du remplissage suite à la décomposition ou à la chute de ce système de fermeture alors que la fosse était partiellement comblée.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 6 ; os remarquable : 1 fragment de matière spongieuse d'os court, 1 fragment de côte indéterminée et non latéralisable, 1 fragment de côte droite, 2 fragments de diaphyses d'os longs des membres (non déterminables), 1 fragment non déterminable (esquille) ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 17 ; poids : 1,2 g ; os remarquables : fragment d'arcade zygomatique (gauche ?) ; âge : sujet de taille adulte ;

sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : néant ; crâne : 41,7 %, tronc : 8,3 % ; membres : 0 % ; esquilles : 50 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,5 g ; tronc : 0,1 g ; membres : 0,6 g.

Conclusion

Le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale fut déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il s'est ensuite décomposé. Il s'agit donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

F.016 : variante du type 1b

Localisation

La fosse sépulcrale (F.016) se situe dans le secteur septentrional de la nécropole, intégrant un ensemble composé de quatre cavités à caractère funéraire (dont F.015, F.017 et F.018), alignées suivant une orientation nord-est / sud-ouest. L'excavation est placée au centre de ce regroupement entre les structures F.015 au nord et F.017 au sud.

Chronologie de l'ensemble

La monnaie découverte au fond de la structure oriente la chronologie de cet ensemble au cours de la fin de la période augustéenne, voire tibérienne (*terminus ante quem* 11-12 après J.-C., date d'émission de la monnaie).

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-sud (11 grades), son orientation différant quelque peu de celle des autres fosses. Son contour en surface s'inscrit dans un carré de 0,45 m de côté. Ses parois sont verticales et son fond plat. Sa profondeur moyenne est de 0,30 m.

Le pourtour du creusement est aménagé avec une dalle calcaire posée verticalement sur chaque côté, sauf au sud où la paroi du coffre est composée de deux éléments.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brune avec des inclusions de graviers calcaires.

Dans le remplissage, une esquille osseuse brûlée provient vraisemblablement d'une pollution de surface.

Une monnaie en alliage cuivreux à l'effigie d'Auguste repose à plat sur le fond et au centre de la fosse.

Architecture funéraire

Les mouvements observés pour les parois nord et est du coffrage en pierre renseigne sur l'existence d'un espace vide initial. Il paraît probable que les mouvements soient induits par la pression de l'encaissant exercé sur la structure : la plaque nord a effectué une rotation sagittale la plaçant vers l'intérieur du coffre ; la partie supérieure de la cloison orientale a versé en contrebas.

Le niveau de repos des dalles du coffrage à quelques centimètres au-dessus du fond laisse présumer la présence d'un aménagement en matériau périssable de type planche.

Un coffre en bois devait contenir les dalles en équilibre et la fosse pouvait être close par une autre planche, à moins que la dalle de fermeture/ couverture ait disparue.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 23 ; os remarquable : 1 fragment d'hémi-mandibule droite avec amorce du processus coracoïde, 1 fragment de côte gauche, 1 fragment d'os plat (acromion ou processus coracoïde ?), 20 esquilles ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 1 ; poids : 0,1 g ; os remarquables : aucun ; âge : indéterminé ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : aucune ;

crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 0 % ; esquilles : 100 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0 g.

Conclusion

Le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale fut déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il s'est ensuite décomposé. Il s'agit donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990). L'exiguïté de la fosse laisse supposer une position fortement contrainte.

F.019 (variante du type 1b) : pour le descriptif des structures suivantes, se référer au type 1b.

F.025 (93) : variante du type 1b :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.025) se situe au sud de l'ensemble funéraire et d'un regroupement de quatre fosses (dont F.022, F.024 et F.044), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est, légèrement décalé vers le nord (123 degrés). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale, au contour difficilement discernable. Ses parois sont évasées et son fond légèrement concave. Sa longueur est de 0,70 m pour une largeur 0,40 m. Sa profondeur moyenne est de 0,20 m.

La moitié nord comporte un aménagement en dalles calcaires posées de chant à la périphérie. D'autres en surface reposent avec un pendage vers le centre de la fosse. Au sud, seul un bloc se trouve contre la paroi longitudinale ouest.

Dans la moitié nord, le remplissage de la fosse se compose d'un limon argileux de couleur brune avec des inclusions de graviers calcaires et une poche cendreuse (Us.025-2). La partie sud est comblée par une couche cendreuse incluse à un limon brun noirâtre (Us.025-1).

Un clou en fer provient de la partie septentrionale de la fosse, probable vestige du maintien d'un coffre en bois. Dans cette couche sédimentaire se trouvaient des esquilles osseuses non brûlées d'un sujet décédé au cours de la période périnatale.

Architecture funéraire

Les dalles se trouvant en surface de la fosse pourraient correspondre aux vestiges d'un système de couverture/fermeture de la fosse aménagé au-dessus d'un espace initial vide. Leur pendage peut aussi résulter d'un remaniement au sud de la fosse.

Il paraît probable que cette fosse ait été recreusée au sud et que cet espace ait été comblé par la mise en place du curage d'un bûcher incluant des esquilles osseuses brûlées.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 3 ; os remarquable : esquilles ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 40 ; poids : 1,8 g ; os remarquables : fragments de diaphyses ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ;

NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 5,6 %, tronc : 0 % ; membres : 72,2 % ; esquilles : 22,2 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,1 g.

Conclusion

Initialement le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale semble avoir été déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il se serait ensuite décomposé. Il s'agirait donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990). Ensuite, la fosse aurait été reprise par recusement pour y mettre les rejets d'un bûcher funéraire. Des remaniements anthropiques similaires ont été observés sur la structure funéraire F.044 (*cf. infra*).

La notion de sépulture à incinération ne peut être argumentée.

F.044 : variante du type 1b

Localisation

La fosse sépulcrale (F.044) se situe au sud de l'ensemble funéraire et à l'ouest d'un groupe de quatre fosses (dont F.022, F.024 et F.025), orienté suivant un axe nord-est / sud-ouest. La fosse se place perpendiculairement aux autres, bordée au nord par la structure F.022 et F.024 vers l'est.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée en auge dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-sud, légèrement décalé vers l'est (72 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire aux angles arrondis, au contour incertain. Ses parois sont évasées et son fond légèrement concave. Sa longueur est de 0,90 m pour une largeur 0,55 m. Sa profondeur moyenne est de 0,15 m.

La partie ouest comporte un aménagement en blocs calcaires placés circulairement, quelques uns sont disséminés dans le comblement.

Le remplissage de la fosse se compose d'un limon argileux de couleur brun noirâtre avec des inclusions de graviers calcaires.

Quelques restes osseux d'un sujet décédé au cours de la période périnatale proviennent du comblement de la fosse. Les restes osseux brûlés découverts dans la sépulture se concentrent plus particulièrement à l'ouest de la fosse, en relation avec l'aménagement circulaire de blocs de pierres.

Architecture funéraire

Les blocs de pierres placés en cercle dans la fosse semblent correspondre au marquage d'un recusement de la fosse sépulcrale initiale pour y placer les restes osseux d'un sujet crématisé. La reprise de cet emplacement suggère l'existence d'un marquage au sol de la première sépulture.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 5 ; os remarquable : crâne (*pars petrosa* droite et esquille), 1 héli-arc neural (?), 1 fragment d'humérus, 1 fragment de diaphyse indéterminée ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 136 ; poids : 17,8 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 7,3 %, tronc : 1,7 % ; membres : 71,9 % ; esquilles : 19,1 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 1,3 g ; tronc : 0,3 g ; membres : 12 g.

Conclusion

Initialement le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale

semble avoir été déposé dans la fosse, où il se serait ensuite décomposé. Il s'agirait donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990). Ensuite, la fosse aurait été reprise par recreusement pour y mettre les rejets d'un bûcher funéraire. Des remaniements anthropiques similaires ont été observés sur la structure funéraire F.025 (*cf. supra*).

La notion de sépulture à incinération ne peut être argumentée.

F.048 : variante du type 1b

Localisation

La fosse sépulcrale (F.048) se situe à l'extrémité nord de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de quatre fosses (dont F.003, F.051 et F.009) alignées suivant un axe longitudinal nord-est / sud-ouest. À l'ouest de cette rangée, une structure similaire (F.010) s'aligne sur la fosse F.009. Les vestiges fugaces de niveau (concentration de mobilier et zone cendreuse) ou de zone de circulation (Us.001, Us.002, Us.004, Us.007, Us.049 et F.068) encerclent ces fosses sépulcrales. Le contexte archéologique septentrional large reste inconnu.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Le mobilier métallique (« cerclage » ou agrafe en fer) découvert dans la structure permet de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement Auguste – Tibère, à l'image des structures F.009 et F.010.

Description de la structure

La fosse est creusée dans le substrat rocheux, traversant un niveau d'occupation (Us.004 / Us.007) gallo-romain et la matrice argileuse sous-jacente. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest/sud-est (140 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, quelque peu irrégulière, aux angles arrondis. Ses parois sont évasées. Le fond est plat, marqué par les traces de la taille du rocher. Sa longueur est de 0,65 m pour une largeur de 0,40 m. Sa profondeur maximale est de 0,25 m.

Le pourtour de la fosse est aménagé avec des dalles de calcaire placées de chant, sauf sur le retour nord. Dans la moitié sud, des plaquettes calcaires reposent en équilibre instables, inclinées vers l'intérieur de la fosse, dans la partie supérieure du comblement. Cet affaissement est perceptible au niveau de la coupe transversale qui renseigne sur le comblement de la partie inférieure de la fosse au moment de l'effondrement du système de fermeture/couverture. Des plaquettes couvrant le fond de la fosse (Us.048-2) peuvent provenir d'une altération du substrat calcaire. Un cerclage en fer se trouve de chant contre et parallèlement à la paroi sud de la fosse, placé au sommet du remplissage sous une dalle de couverture effondrée dans le remplissage, des os humains brûlés proviennent vraisemblablement d'une pollution de surface.

Architecture funéraire

Les dalles se trouvant en surface de la fosse correspondent aux vestiges d'un système de couverture/fermeture de la fosse aménagé au-dessus d'un espace initial vide. Leur pendage résulte de l'effondrement d'un réceptacle périssable sur lequel elles se trouvaient, les plaçant ainsi en équilibre instable dans le remplissage partiel de la fosse.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 25 ; poids : 1,1 g ; os remarquables : aucun ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non

observable ; crâne : 9,1 % ; tronc : 18,2 % ; membres : 36,4 % ; esquilles : 36,4 % ; stade de crémation : couleur blanche grisâtre ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0,2 g ; membres : 0,4 g.

Conclusion

Initialement le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale semble avoir été déposé dans la fosse, où il se serait ensuite décomposé. Il s'agirait donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

F.003 (variante du type 5) :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.003) se situe à l'extrémité nord de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de quatre fosses (dont F.048, F.051 et F.009) alignées suivant un axe longitudinal nord-est / sud-ouest. À l'ouest de cette rangée, une structure similaire (F.010) s'aligne sur la fosse F.009. Les vestiges fugaces de niveau (concentration de mobilier et zone cendreuse) ou de zone de circulation (Us.001, Us.002, Us.004, Us.007, Us.049 et F.068) encerclent ces fosses sépulcrales. Le contexte archéologique septentrional large reste inconnu.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Le fragment d'amphore mis au jour dans cette structure ne permet pas de caler précisément la chronologie de cet ensemble.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. Son contour en surface s'inscrit dans une forme circulaire, d'un diamètre moyen de 0,40 m. Sa profondeur maximale est de 0,10 m.

Des fragments de panse d'amphore se trouvent répartis dans le remplissage de limon argileux de couleur brune.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

Le creusement circulaire de cette structure la place en marge de la classification établie pour les fosses sépulcrales découvertes sur le site. Bien qu'aucun os humain ne provienne de comblement de la fosse, la notion de sépulture peut être envisagée car ce biais peut être induit par l'arasement prononcé du creusement. Une connotation funéraire peut néanmoins être retenue par la présence de fragments d'amphore(s) car dans le monde romain la pratique de l'inhumation d'enfant dans des amphores est connue comme sur la commune de Chantambre (Essonne) (Girard 1997).

F.079 : variante du type 5 (?)

Localisation

La fosse sépulcrale (F.079) se situe au centre de l'ensemble funéraire, entre deux regroupements de fosses et plus précisément à l'ouest de la fosse sépulcrale F.019.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

La datation des céramiques découvertes dans la fosse oriente la chronologie de cet ensemble sous les règnes de Tibère et Claude

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest/sud-est (57 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire irrégulière. Ses parois sont verticales et son fond plat. Sa longueur est de 0,60 m pour une largeur de 0,40 m. Sa profondeur maximale est de 0,35 m.

Deux dalles de couverture de la fosse se trouvent en place, le long de la paroi nord (d'autres ont été démantelées mécaniquement lors de l'ouverture de la tranchée de diagnostic). Sur le pourtour interne de la fosse, des dalles et des blocs de calcaire forme un muret irrégulier. La paroi sud est dépourvue de cet aménagement. Sur le retour ouest de la fosse, deux céramiques complètes reposent sur une margelle de sédiment qui semble résulter du creusement de la fosse. Ces vases sont calés entre les murets des parois. Une troisième forme incomplète a versé vers le centre de la fosse. Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brune avec des graviers calcaires.

Architecture funéraire

Une margelle a été aménagée lors du creusement de la fosse pour placer deux céramiques. La situation en équilibre instable de la troisième forme laisse présumer un promontoire en matériau périssable (de type étagère) et la présence d'un coffre en matériau périssable contraignant initialement le vase. La bascule de la céramique vers le centre de la fosse a pu être consécutive à l'effondrement partiel du système de fermeture de la fosse dans un espace vide initial. Le maintien en place et en surplomb des dalles fermant la fosse à l'est documente un colmatage antérieur de cette partie de la fosse.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

Initialement le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale pourrait avoir été déposé dans la fosse après avoir été mis dans un coffre en matériau périssable (de type cercueil en bois), où il se serait ensuite décomposé. Il s'agirait donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

F.043 : variante du type 11

Localisation

La fosse sépulcrale (F.043) se situe au nord de l'ensemble funéraire, à distance de regroupement des autres fosses funéraires. Au nord, la concentration de tombe devient plus lâche et seule une fosse (F.086) côtoie cette limite de la nécropole. À l'est, l'empreinte d'un poteau (F.040) est isolée.

Chronologie de l'ensemble

La datation de la céramique oriente la datation de cette excavation sous le règne d'Auguste.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-ouest/sud-est (140 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme rectangulaire, légèrement trapézoïdale. Ses parois sont verticales et son fond plat. Sa longueur est de 0,80 m pour une largeur de 0,50 m. Sa profondeur maximale est de 0,35 m.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brune contenant peu de graviers calcaires, meuble et homogène.

Un balsamaire se trouve à proximité de l'extrémité ouest de la fosse, affaissé sur lui-même dans le comblement de la fosse. Dans le remplissage, des os humains brûlés proviennent vraisemblablement d'une pollution de surface.

Architecture funéraire
Indéterminée.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : 2 ; os remarquable : esquilles ; âge : sujet périnatal ; sexe : indéterminable ; NMI : 1.

Nombre de fragments brûlés : 3 ; poids : 0,3 g ; os remarquables : côte et esquilles ; âge : sujet de taille indéterminée ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 33,3 % ; membres : 0 % ; esquilles : 66,7 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0,1 g ; membres : 0 g.

Conclusion

Initialement le corps d'un sujet décédé au cours de la période périnatale semble avoir été déposé dans la fosse, où il se serait ensuite décomposé. Il s'agirait donc d'une sépulture primaire à inhumation (Leclerc 1990).

Type 6 : les fosses et creusements de poteau

Corpus

Cette catégorie est documentée par un creusement de poteau.

F.040

Localisation

La fosse (F.040) se situe au nord de l'ensemble funéraire, à distance de regroupement des autres fosses funéraire. Au nord et à l'ouest, deux fosses sépulcrales (F.043 et F.086) se trouvent à proximité de cette structure.

Chronologie de l'ensemble

Le mobilier issu de cette structure n'est pas assez caractéristique pour en affiner la datation au-delà d'une fourchette chronologique correspondant à la 1^{ère} moitié du Ier s. ap. J.-C.

-
Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. Son contour en surface s'inscrit dans une forme circulaire d'un diamètre de 0,35 m et d'une profondeur de 0,20 m.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brune des graviers et cailloutis calcaires.

Conclusion

Creusement de poteau (?).

Type 7 : les zones d'épandage (zone de circulation / occupation)

Corpus

Cette catégorie regroupe au moins 4 structures (une cinquième est incertaine), auxquelles il faut adjoindre 4 variantes avec le type 11.

Us.001 : Affleurement naturel de la roche calcaire (idem Us.035), dans l'angle nord de la fouille, avec dispersions de mobilier provenant de sépultures à incinération détruite ou niveau d'occupation (épandage de bûcher...).

Us.004 (= Us.007) : Couche sédimentaire composé de pierres et cailloutis calcaires dans un limon argileux brun avec des fragments de céramiques et quelques os (humain et faune (4,2 g / 6 fragments) brûlés. Ce niveau semble correspondre à un niveau de circulation associé à la nécropole.

F.071 : Radier de cailloutis et de blocs calcaire associé couvrant partiellement l'aire interne du monument 1.

F.028 : variante avec le type 11 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

F.065 : variante avec le type 11 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

F.066 : variante avec le type 11 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

F.068 : variante avec le type 11 : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

Obj. 34/37 : variante avec le type 7 (?) : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

Type 8 : les fosses à offrande

Corpus

Cette catégorie est documentée par une fosse contenant des éléments de parure et une monnaie.

F.046 : Creusement circulaire en cuvette d'un diamètre de 0,25 m et d'une profondeur conservée inférieure à 0,10 m, comblée par un sédiment argileux de couleur brune. Dépôt composé de quatre fibules à queue de paon, d'un demi-as oncial républicain et un clou en fer.

Type 9 : les fosses cendreuses

Corpus

Cette catégorie regroupe 5 structures, auxquelles il faut adjoindre 3 variantes avec les types 10 et 11.

F.021 (F.090) :

Localisation

La fosse (F.021) se situe au centre de l'ensemble funéraire, à proximité de deux fosses sépulcrales, probables sépultures à inhumation (F.019 et F.079), implantées au nord. Au sud, une autre fosse à rejet cendreuse (F.091) se trouve isolée entre deux regroupements de tombes.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette irrégulière dans la matrice argileuse, suivant une orientation ouest-est (87 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale irrégulière d'une longueur de 1,40 m pour une largeur de 1,10 m. Sa profondeur maximale atteint 0,25 m.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brun noirâtre (cendres ?) avec des graviers et cailloutis calcaires.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'utilisation de cette excavation peut être comme provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

F.023 :**Localisation**

La fosse (F.023) se situe en marge de l'ensemble funéraire. Vers l'ouest, l'environnement de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-est/sud-ouest (51 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale irrégulière. Ses parois sont obliques et son fond concave. Sa longueur est de 0,45 m pour une largeur de 0,30 m. Sa profondeur maximale atteint 0,20 m.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon argileux de couleur brun foncé à noirâtre cendreuse et charbonneux avec des graviers et cailloutis calcaires marqués par des traces de chauffe.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'utilisation de cette excavation peut être comme provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

F.033 :**Localisation**

La fosse (F.033) se situe au sud de l'ensemble funéraire, à l'ouest des fosses sépulcrales F.033 et F.045. À l'ouest se trouve une structure similaire (F.063). Vers le sud et l'est, l'environnement de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (5 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale irrégulière. Ses parois sont obliques et son fond concave. Sa longueur est de 1,10 m pour une largeur de 0,90 m. Sa profondeur maximale atteint 0,20 m.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon de couleur brun foncé à noirâtre cendreuse et charbonneux.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'utilisation de cette excavation peut être comme provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

F.063 (95) :

Localisation

La fosse (F.063) se situe au sud de l'ensemble funéraire, à l'est du monument 1. À l'est se trouve une structure similaire (F.033). Vers le sud et l'est, l'environnement de cette structure est inconnu, car hors emprise du décapage.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (76 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme subcirculaire, d'un diamètre moyen de 1,70 m et d'une profondeur maximale de 0,25 m. Ses parois sont obliques et son fond concave.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon de couleur brune avec des inclusions de graviers et de cailloutis.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 3 ; poids : 1,1 g ; os remarquables : diaphyses ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 100 % ; esquilles : 0 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,1 g.

Conclusion

L'utilisation de cette excavation peut être comme provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

F.091 :

Localisation

La fosse (F.091) se situe au centre de l'ensemble funéraire, entre un groupe de quatre fosses sépulcrales (F.022, F.024, F.025 et F.044) au sud et une fosse de rejet cendreuse au nord (F.021) et plantées immédiatement au nord.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description de la structure

La fosse est creusée dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal ouest-est (84 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale, d'un diamètre moyen de 0,90 m et d'une profondeur maximale de 0,30 m. Ses parois sont obliques et son fond concave.

Le remplissage du coffre se compose d'un limon de couleur brun foncé.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : aucun.

Conclusion

L'utilisation de cette excavation peut être comme provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

Us.002 (variante avec le type 10 ?) : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 10.

F.077 (variante avec le type 11 ?) : pour le descriptif de la structure suivante, se référer au type 11.

Type 10 : les aires de crémation et monument associé

Corpus

Cette catégorie regroupe les vestiges d'une aire de crémation (?) en relation avec l'aire interne d'un monument délimité par un enclos fossoyé quadrangulaire, avec une variante au type 10.

Monument 1 (F.026, F.026 (74), F.026 (75), F.030, F.031 et F.060) : Empierrement quadrangulaire (Us.071) d'environ 18,5 m² (largeur de 4,30 m), délimité au nord et à l'ouest par un fossé (F.026 et F.060), à l'est et au sud par les assises d'un muret en pierres (?) (Us.030 et 031).

F.026 (74) :

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 3 ; poids : 1,2 g ; os remarquables : diaphyses ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 100 % ; esquilles : 0 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,2 g.

F.026 (75) :

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 15 ; poids : 3,4 g ; os remarquables : diaphyses ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 79,6 % ; esquilles : 20,4 % ; stade de crémation : couleur blanche et noire ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 3,4 g.

F.027 (incluant F.098) :

Couche cendreuse incluant des os humains brûlés et du mobilier (céramiques, parures, clous de sandales et monnaie) accusant un passage au feu ; d'une surface d'environ 7,80 m² (longueur 3,40 m x largeur : 2,30 m) et d'une épaisseur moyenne de 0,15 m couvrant la partie orientale et interne du monument 1, délimitée au nord par le retour du fossé (F.026), à l'est et au sud par les assises de murets (F.030 et F.031).

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 1209 ; poids : 80,4 g ; cf. tableau récapitulatif des données ostéologiques, page suivante.

F.062 : variante avec le type 2 :

Excavation linéaire de type fossé orienté suivant un axe est-ouest avec l'amorce d'un retour vers le sud à l'ouest ; d'une longueur de 5,70 m pour une largeur de 0,20 m et d'une profondeur de 0,15 m, comblée par un limon brun foncé avec de fortes inclusions en cailloutis calcaire ; recouverte par Us.036 et recoupée par F.061, F.064 et F.067.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 15 ; poids : 1 g ; os remarquables : fragment de tibia (humain probable) ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 10 %, tronc : 0 % ; membres : 10 % ; esquilles : 80 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,1 g.

Type 11 : les sépultures à incinération (voire détruites)**Corpus**

Cette catégorie regroupe 10 structures, auxquelles il faut adjoindre 7 variantes avec les types 4, 5, 7 et 9.

Us.036 :

Concentration de mobilier (céramiques) sur une surface d'environ 6 m² (longueur de 3,5 m pour une largeur de 1,80 m) dans une couche de limon brun noirâtre, couvrant plusieurs fosses sépulcrales (F.061, F.062, F.064, F.065 et F.067) et pouvant correspondre à leur niveau d'arasement.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 291 ; poids : 24,7 g ; cf. tableau récapitulatif des données ostéologiques, page suivante

Obj.038 :**Données ostéologiques**

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 3 ; poids : 0,1 g ; os remarquables : esquilles ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 0 % ; esquilles : 100 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0 g.

F.028/F.053/F.054/F.055/F.056/F.057/F.058 :**Localisation**

Cet ensemble de faits (F.028, F.053, F.054, F.055, F.056, F.057 et F.058) se situe à l'ouest de l'ensemble funéraire et du monument 1.

Chronologie de l'ensemble

La localisation et la morphologie de cette fosse permettent de supposer qu'elle participe à l'ensemble funéraire gallo-romain.

Description des faits

Concentration de fragments de céramiques et d'os crématisés sur une surface d'environ 3 m².

Données ostéologiquesF.028 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 15 ; poids : 2,8 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 32,1 %, tronc : 0 % ; membres : 46,4 % ; esquilles : 21,4 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,9 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,3 g.

F.053 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 8 ; poids : 4,3 g ; os remarquables : tibia ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 93 % ; esquilles : 7 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 4 g.

F.054 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 17 ; poids : 2,7 g ; os remarquables : tibia ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 74,1 % ; esquilles : 25,9 % ; stade de crémation : couleur blanche avec des plages gris à brun noir ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 2 g.

F.055 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 3 ; poids : 0,6 g ; os remarquables : tibia ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 %, tronc : 0 % ; membres : 100 % ; esquilles : 0 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,6 g.

F.056 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 27 ; poids : 4,3 g ; os remarquables : crâne ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 30,2 %, tronc : 0 % ; membres : 48,8 % ; esquilles : 20,9 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 1,3 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,8 g.

F.057 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 2 ; poids : 0,2 g ; os remarquables : aucun ; âge : indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 10 %, tronc : 0 % ; membres : 50 % ; esquilles : 50 % ; stade de crémation : couleur blanche et brun noir ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,1 g.

F.058 :

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 11 ; poids : 0,9 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 11,1 %, tronc : 0 % ; membres : 55,6 % ; esquilles : 33,3 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,5 g.

Conclusion

Ces regroupements de concentration d'os crématisés et de céramiques pourraient correspondre soit à des sépultures à incinération détruites par les activités agricoles, soit à un épandage de bûcher funéraire.

F.061 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.061) se situe dans la partie orientale de l'ensemble funéraire, implantée sur un aménagement rectiligne formant un retour vers le sud à son extrémité ouest (F.062). Cette fosse se trouve à l'est et sous un épandage de céramiques et d'os brûlés (Us.036) et de trois autres fosses sépulcrales (F.064, F.065 et F.067).

Chronologie de l'ensemble

Les fragments de céramiques découverts dans le remplissage de la fosse orientent la chronologie de cet ensemble sous le règne de Tibère et peut-être de Claude.

Description de la structure

La fosse est creusée en cuvette dans la matrice argileuse. La structure est orientée selon un axe longitudinal nord-sud (296 grades). Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovale irrégulière. Sa longueur est de 0,45 m pour une largeur de 0,35 m. Sa profondeur maximale atteint 0,15 m. Le remplissage du coffre se compose d'un limon de couleur brun foncé avec des graviers calcaires incluant quelques fragments osseux crématisés, de la céramique et du verre fondu.

Architecture funéraire

Indéterminée.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 29 ; poids : 1,3 g ; os remarquables : aucun ; âge : *Infans* I-II/adolescent ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : aucune ; crâne : 7,7 %, tronc : 0 % ; membres : 53,8 % ; esquilles : 38,5 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0,1 g ; tronc : 0 g ; membres : 1,2 g.

Conclusion

Cette fosse sépulcrale semble correspondre à une sépulture à incinération incluant les restes osseux collectés sur le bûcher sans discernement.

F.074 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.074) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.059, F.073, F.075 et F.076) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est. Ces excavations se placent dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.074 est aménagée immédiatement à l'ouest de la fosse F.059, au centre du segment du fossé (Us.026) de l'édifice. Au sud, elle est longée par une vaste zone cendreuse incluant des os brûlés (Us.027), pouvant correspondre aux traces ténues d'une aire de crémation.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1, voire postérieure à la reprise de ce côté du monument (Us.026), cette branche du fossé étant pour le moins partiellement comblée au moment de l'aménagement de la structure. Sa mise en place semble antérieure à celle de la fosse F.059 qui la recouperait partiellement. Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

Description de la fosse

La fosse est creusée ou aménagée dans la matrice sédimentaire (Us.026) comblant la branche nord du fossé du monument 1, sans atteindre le substrat rocheux (*idem* Us.070). La structure est orientée selon un axe longitudinal sud-ouest / nord-est (120 grades), suivant l'axe du fossé rectiligne. Son contour en surface s'inscrit dans une forme ovalaire. Ses parois longitudinales sont verticales et les parois transversales légèrement évasées. Son fond est plat. Sa longueur est de 0,95 m pour une largeur de 0,35 m. Sa profondeur est de 0,15 m.

La structure est fermée par une superposition de dalles plates mises horizontalement sur la moitié orientale de la fosse. Sur la moitié ouest, cet aménagement absent laisse entrevoir quelques blocs de pierres intégrer la partie supérieure du comblement de la fosse. Quelques blocs de pierre cernent la périphérie du creusement en surface alors que l'intérieur du creusement en est dépourvu.

Une couche cendreuse tapisse le fond et le centre de la fosse. Le reste du remplissage se compose d'un limon fin de couleur brun foncé à densité variable de concentration de graviers calcaires.

Architecture funéraire

La fosse sépulcrale est recouverte par un aménagement de blocs plats en pierre calcaire placés horizontalement. Cet aménagement concerne plus particulièrement la partie orientale de la fosse, à son contact avec la structure F.059. À l'ouest, le retour de la fosse est aménagé par des blocs placés verticalement, formant un muret. Dans l'espace entre ces deux aménagements, le système de couverture est absent, peut être en raison d'un démantèlement fortuit. À cet endroit des blocs de dimension moindre s'intègrent au comblement limoneux brun foncé mêlant des résidus de bûcher (charbons de bois et cendres). Avec le dispositif de surface la présence d'un aménagement en matériau périssable est envisageable (coffre ou planche de fermeture de la fosse soutenant les dalles ?). Le fond de la fosse est couvert par une couche de cendre d'une épaisseur d'environ 2 cm. Dans le remplissage, deux concentrations d'os brûlés et de mobilier se distinguent de façon ténue.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 979 ; poids : 67,4 g ; os remarquables : fragment de crâne avec suture libre ; âge : sujet adulte ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 8,2 %, tronc : 1 % ; membres : 64,8 % ; esquilles : 26 % ; stade de crémation : couleur blanche avec quelques fragments de diaphyse et esquilles gris et noirs ; poids : crâne : 5,5 g ; tronc : 0,7 g ; membres : 38,4 g ; faune : 0,1 g.

Le défunt

L'étude ostéologique des fragments découverts dans le remplissage de la fosse documente un sujet adulte (jeune ?).

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire est retenue pour cette structure funéraire.

F.077 :

Localisation

La fosse sépulcrale (F.077) se situe à l'extrémité sud de l'ensemble funéraire, intégrant un regroupement de cinq fosses (dont F.059, F.073, F.074, F.075 et F.076) alignées suivant un axe longitudinal ouest-est dans la branche septentrionale du fossé quadrangulaire du monument 1. La structure F.077 est aménagée dans l'angle sud-ouest, à l'intersection des Us.060 et Us.030, formant respectivement les branches occidentale et méridionale de l'édifice.

Chronologie de l'ensemble

Son emplacement lui confère une chronologie relative synchrone au monument 1, voire postérieure, ce retour de l'édifice étant pour le moins partiellement comblé au moment de l'aménagement de la structure. Ces éléments permettent de lui attribuer une contemporanéité avec la phase de fonctionnement de la nécropole gallo-romaine.

Description de la fosse

L'angle sud-ouest du fossé est aménagé en surface avec des blocs de pierres calcaire formant un cercle, d'un diamètre d'environ 0,30 m. Cet aménagement de surface ne semble pas se poursuivre en profondeur. Quelques ossements humains brûlés se trouvent inclus dans la matrice limoneuse brune.

Conclusion

La notion de sépulture à incinération en dépôt secondaire ne peut être retenue avec certitude pour cette structure funéraire.

Données ostéologiques

Nombre de fragments non brûlés : aucun.

Nombre de fragments brûlés : 6 ; poids : 1 g ; os remarquables : aucun ; âge : sujet de taille indéterminable ; sexe : indéterminé ; NMI : 1 ; pathologie : non observable ; crâne : 0 % ; tronc : 0 % ; membres : 90 % ; esquilles : 10 % ; stade de crémation : couleur blanche ; poids : crâne : 0 g ; tronc : 0 g ; membres : 0,9 g.

Caractérisation / interprétations / résultats

Les sépultures à inhumation primaire individuelle

La sépulture primaire individuelle correspond à l'enterrement initial d'un individu décédé, avec

« *l'apport d'un cadavre frais dans le lieu de dépôt définitif où va s'opérer toute la décomposition du corps* »

(Duday 1994, p. 33-58, Duday 2005).

Dans la nécropole de Savigny, sept sépultures à inhumation (F.009, F.010, F.016, F.025, F.037, F.043 et F.044) ont été découvertes dans des fosses sépulcrales aménagées avec des coffrages en bois et pouvant contenir des coffres en bois, parfois cloués. Ces restes squelettiques découverts dans ces fosses se résument à quelques fragments crâniens et diaphysaires mal conservés (stade 4-5, Behrensmeier 1978), certains individus sont suggérés par des esquilles osseuses de nature similaire.

L'absence de certains os conduit naturellement à s'interroger sur les manipulations effectuées par les vivants après l'inhumation. Dans certains cas ces « manipulations » ont pu être imputées aux contemporains du défunt, car deux tombes (F.043 et F.044) ont été reprises pour y placer des restes crématisés. Au-delà des faits observés, les raisons de ces lacunes est consécutif à une altération de la matière osseuse.

Les sépultures à incinération : quelques définitions

Comme le fait de crématiser un corps nécessite un bûcher, certaines essences de bois, un mode de construction plus ou moins élaboré etc., la recherche archéologique sur les crémations requiert l'observation d'un certain vocabulaire :

- ainsi le terme de **crémation** (du latin *cremare*, signifiant brûler) consiste en l'action de brûler un corps humain ;

- le verbe **incinérer** (du latin *cinis, cineris*) signifie réduire en cendres. Son utilisation pour la destruction d'un corps humain par le feu (Rey 2000), induit la notion de résidus de combustion. Dans ce sens, il pourra être retenu comme synonyme.

Actuellement, le terme de crémation est employé plutôt que celui d'incinération, sans doute en raison d'une association péjorative liée à la destruction des ordures ménagères.

L'ensemble des sépultures à incinération (quatre cas avérés et dix cas supposés), sauf une structure singulière (Us.027) regroupant des restes osseux sur une surface d'environ 8 m², répond à la définition donnée pour les dépôts secondaires par H. Duday (Duday 1994).

Les aires de crémations (individuelles ou successives)

Dans la nécropole, l'identification d'une aire de crémation excavée est induite par la présence de résidus de combustion et la répartition des pièces osseuses du squelette sur cette surface (Le Goff, Guillot 2005). Ces observations sont réunies sur l'emprise du monument 1 (Us.027) et sur l'angle d'un segment de fossé (?) rectiligne (F.062). La découverte d'ossements de différents sujets dans un même ossuaire ne signifie pas que les corps ont été crématisés simultanément. La répartition des restes osseux n'est pas significative pour argumenter sur une éventuelle disposition d'un corps sur le bûcher. Il en est de même, au regard du matériel osseux et des déterminations réalisables (en l'absence d'éventuels doublons et/ou incompatibilité(s) (maturité, robustesse, pour le nombre d'individus présents (NMI : 1).

Les structures satellites (les fosses à cendres et les creusements de poteau)

Plusieurs fosses découvertes sur le site ne contenaient que des traces cendreuse (F.021, F.023, F.033 et F.091), voire très peu d'os crématisés (F.063). Ces fosses sont généralement de dimensions supérieures à celles des fosses sépulcrales, avec des diamètres et des profondeurs variables. Elles se trouvent en périphérie des secteurs de tombes à inhumation, à proximité du monument 1 (*ustrinum*) et des sépultures à incinérations, pour certaines présumées.

Une hypothèse peut être retenue pour leur interprétation : nous pouvons envisager des fosses de rejet de cendres, provenant d'une activité en relation avec l'intention sépulcrale (aire de crémation) ou funéraire (relief d'un banquet) (Polfer 2001).

Les traces laissées par une petite excavation circulaire (F.040), à profil en cuvette, pourraient correspondre à un creusement de poteau matérialisant l'emplacement d'une tombe dans le paysage, à sa verticale (en relation avec la fosse sépulcrale F.043) ou encore une sorte de mât ou de cippe (petite stèle funéraire ou votive sur laquelle pouvait être gravée une inscription (Azagury, Démolon 1990).

Aménagement de la structure

Les aménagements internes de la fosse funéraire

Les sépultures à inhumation

Le remplissage des fosses [des sépultures à inhumation] se distingue difficilement du substrat, avec une prépondérance de matériaux issus des argiles calcaires sous-jacentes et un déficit en matière organique.

Les plans sont de forme oblongue, aux profils en cuvette à fond plat. Des banquettes peuvent être réalisées pour le dépôt de vases accessoires. Des aménagements surcreusés ou appareillés sont destinés à recevoir un système de marquage aérien de la fosse, de type pieu en bois (F.009 et F.059, par exemple).

Les sépultures à incinération

Quantité d'ossements brûlés proviennent des coffres calcaires et leur emplacement semble résulter d'une pollution de surface. Quand les os proviennent d'autres contextes, comme associés à des fragments de céramique, l'identification d'un vase ossuaire est délicate en raison de l'arasement des structures.

Le remplissage des « fosses sépulcrales à incinération » se compose essentiellement de limon de couleur brune à teintes s'étalonnant du clair au foncé (pouvant provenir de la couverture végétale correspondant probablement au niveau de circulation ancien), auquel sont mêlées des particules calcaires et des graviers.

La fermeture de la fosse et le marquage au sol

Dans la nécropole, deux systèmes concourant à la couverture / fermeture des fosses sont connus : la présence d'une dalle sommitale (voire plusieurs) et la matérialisation d'une ou plusieurs planche(s) en bois. Cet

aménagement est documenté par les dynamiques taphonomiques en espace vide. Neuf fosses sépulcrales (F.015, F.016, F.017, F.018, F.022, F.037, F.041, F.048, F.059) présentent un tel dispositif.

Dans quatre fosses sépulcrales (F.022, F.041, F.079, F.086), les vases en céramique ont basculé latéralement et le col d'autres récipients s'est affaissé sur le corps du vase à cause de la pression des sédiments lors d'un effondrement massif du système de couverture / fermeture (F.086, par exemples).

Plus particulièrement pour les sépultures à inhumation, les remarques taphonomiques faites sur la dynamique de remplissage de la fosse sont corroborées par la présence de charnières en fer figurant en surface du comblement, sous le système de fermeture (F.009 et F.010) et démontrant l'existence d'un coffre en bois.

La difficulté essentielle consiste dans la distinction entre les dispositifs de couverture et/ou de signalisation des tombes (Delattre, Peake 2005). Les sépultures devaient être clairement visibles dans le paysage, comme l'atteste l'absence de perturbation ou la reprise de la tombe pour un nouvel enfouissement.

Le repérage des tombes pouvait se faire de diverses façons comme la pose d'éléments périssables (du bois par exemple, *cf. supra*) qui ne nous sont pas parvenus ou bien durables démantelés ultérieurement comme une stèle en pierre.

La répartition spatiale des tombes indique l'existence d'un espace funéraire géré par les contemporains des défunts, avec des regroupements de fosses par secteur et des axes de circulation (fig. 4).

Il nous faut remarquer que deux fosses sépulcrales (F.043 et F.044) ont été partiellement détruites par un nouveau creusement.

Les destructions concernant de sépultures à incinération (?) sont imputables à l'érosion naturelle ou occasionnées par les travaux agricoles.

Les modes de dépôts

Le dépôt en urne et le dépôt en terre libre ou en matériau périssable
Par la découverte d'un vase cinéraire contenant les os dans la fosse, le mode de dépôt en urne pourrait être une évidence, mais le mauvais état de conservation des ossuaires entrave cette démonstration. Seuls quelques fragments de céramique(s) sont présents après une destruction de la tombe ou dispersés aléatoirement à proximité de la fosse. Leur fonction devient alors plus problématique. Peut être s'agit-il de vases accessoires utilisés puis détruits lors de la cérémonie funéraire et servant un rituel funéraire (Delattre, Peake 2005) ?

Quand le contenant est (semi)rigide ou le comblement de la fosse intervient immédiatement après le dépôt, la forme de celui-ci est préservée. Un contenant ovoïde (circulaire ou quadrangulaire) exerce des effets de délimitation et de contrainte relativement aisés à reconnaître par l'agencement des sédiments dans le remplissage de la fosse sépulcrale (F.059, par exemple).

La difficulté principale est la caractérisation et la démonstration d'un contenant périssable souple, de type sac dont la forme varie selon la façon dont on le tient et qui s'étale plus ou moins une fois posé.

Les déformations supportées peuvent intervenir lors de l'enfouissement.

La dispersion de quelques éléments hors d'un volume peu aisément discernable peut constituer un indice de reconnaissance d'un contenant.

Mais des déformations occasionnées par les effondrements, le mode de remplissage de la fosse et/ou le passage d'animaux fouisseurs, gênent parfois considérablement les démonstrations (F.074, par exemple).

Aucun indice ne permet de connaître la nature du contenant. L'origine végétale (bois, vannerie), animale (cuir, peau) ou mixte (tissu, laine) ne peut être que supposée (F.059, par exemple).

La population inhumée et incinérée

La documentation ostéologique

Les résultats présentés sont issus, pour partie, des données de soixante-et-onze fosses à caractère funéraire qui se répartissent de la façon suivante : sept sépultures à inhumation (voire dix au regard des données mobilières), contenaient des squelettes lacunaires et en mauvais état de conservation. trente deux dépôts pouvant correspondre à des sépultures à incinération, avec une masse osseuse globale de 333,2 g, soit 4 403 fragments (comme les vestiges sont très ténus et peu identifiables, les esquilles ont été comptabilisées) (cf. tableau infra).

Les sépultures (individuelles et multiples) : la détermination du nombre minimum d'individu

(NMI)

La prédominance des sépultures individuelle caractérise ce gisement puisque chaque sépulture semble contenir les restes d'un individu (NMI). Ces dépôts correspondent à la mise en terre des cadavres de sujets décédés au cours de la période périnatale et des résidus provenant d'un bûcher après la crémation du corps.

Les premiers résultats font état d'au moins 37 individus participant au recrutement funéraire soit :

30 sujets adultes (ou sub-adultes, 3 cas) ;

7 (voire 8) sujets immatures.

Les résultats obtenus permettent de caractériser la population adulte et immature comme étant de sexe indéterminé. Seuls les sujets décédés au cours de la période périnatale ont été inhumés (7 cas), les crémations concernent des sujets de taille adulte, voire un adulte jeune (?) de sexe indéterminé et un *Infans I-II* ou adolescent (30 cas).

La température de crémation et le taux de fragmentation

La température de crémation

L'enregistrement de la couleur des os, considérée comme un moyen d'estimer le degré d'ustion indique que la crémation des corps ait pu se faire de façon poussée. Quand les os prennent une coloration blanche avec une texture crayeuse, on peut envisager une température d'exposition au feu supérieure à 650°C (Hermann 1988, Susini 1988, Bonucci, Graziani 1975, Depierre 1995). Quelques fragments ont une coloration grisâtre ou noire, sans qu'il soit possible de conclure.

Le taux de fragmentation

Le taux de fragmentation, correspond en réalité au poids moyen des fragments osseux. Cette valeur réfère à la valeur théorique du segment anatomique. Cette estimation peut donner un indice sur d'éventuelles manipulations intervenues sur le bûcher lors de la crémation du corps et lors des manipulations avant le dépôt dans un éventuel récipient ossuaire.

5. 3 Classification des structures par type

Type 1a : structure funéraire en coffrage de pierre

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
15 (85)	0	coffre funéraire	1a	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
47	0,1	coffre funéraire (fond)	1a	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
50 (81)	0	coffre funéraire (fond)	1a (?)	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
86	0	aucune mention	1a	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
87	0	aucune mention	1a	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)

Type 1b : structure funéraire en coffrage de pierre

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
17 (83)	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
18 (82)	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
22 (96)	1,7	fosse	1b	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte (fragment de crête antérieure tibiale / os brûlé) / fœtus (?), inhumations (?)
24 (92)	1,2	fosse	1b	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 / âge indéterminable au regard du matériel osseux / fœtus (?), inhumations (?)
34	3,5	coffre funéraire	1b	sépulture à incinération ou pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
45	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
51	0,6	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	indéterminable
59	30,7	coffrage funéraire	1b	sépulture à incinération	NMI : 1 sujet de taille adulte
76	9,6	incinération	1b	sépulture à incinération	NMI : 1 sujet de taille adulte
80	0,1	aucune mention	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / fœtus (?)
Variantes avec le type 5					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
9	2,6	coffre funéraire	1b/5	pollution par le niveau supérieur (?)	NMI : 1 indéterminé
10	1,2	coffre funéraire	1b/5	sépulture à incinération (?)	
16 (84)	0,1	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal
19 (80)	0				
25 (93)	1,8	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal
44	17,8	fosse	1b/5	sépulture à inhumation et sépulture à incinération	NMI : 1 sujet périnatal et 1 sujet adulte
48	1,1	coffre funéraire	1b/5 (?)	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet périnatal et 1 sujet de taille indéterminée

Type 2 : structure funéraire sans coffrage de pierre

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type de sépulture	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
67	0	coffre funéraire (fond)	2	indéterminée	aucun
75	10,2	incinération	2	sépulture à incinération	NMI : 1 sujet de taille adulte
Variante avec le type 7					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type de sépulture	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
73	9,3	concentration de mobilier	2 / 7 (?)	sépulture à incinération (ou concentration de mobilier ?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
Variante avec le type 10					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type de sépulture	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
62	1	fossé/fosse (?)	10/2 (?)	fossé de monument (type enclos ?)	indéterminé (pollution ?)

Type 3 : structure funéraire en coffret de pierre

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
13	0 (?)	coffre funéraire (fond)	3	sépulture à incinération (?)	indéterminé
78	0 (?)	coffre funéraire	3	sépulture à incinération (?)	indéterminé
Variante du type 3					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge
67			3		

Type 4 : structures funéraires «en fosse»						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
41	0,1	fosse	4	pollution	indéterminable	
Variante du type 5						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
3	0	fosse	4	sépulture à inhumation (?)	aucun	
Variante du type 6						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
40	0	creusement de poteau	4 / 6	creusement de poteau	aucun	
Variante du type 7						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
70	0	fosse (?), niveau (?)	4 (?) / 7 (?)	fosse (?) / niveau de circulation/occupation (?)	aucun	
Variante du type 11						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
64	5,5	fosse	4	sépulture à incinération (?)	NMI : 1 adulte	

Type 5 : sépultures à inhumation de sujets décédés au cours de la période périnatale						
Variante avec le type 1a						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
37	0	coffre funéraire	1a/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal	
Variante avec le type 1b						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
9	2,6	coffre funéraire	1b/5	pollution par le niveau supérieur (?)	NMI : 1 indéterminé	
10	1,2	coffre funéraire	1b/5	sépulture à incinération (?)		
16 (84)	0,1	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal	
19 (80)	0					
25 (93)	1,8	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal	
44	17,8	fosse	1b/5	sépulture à inhumation et sépulture à incinération	NMI : 1 sujet périnatal	
48	1,1	coffre funéraire	1b/5 (?)			
Variante du type 4						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
3	0	fosse	4 / 5	sépulture à inhumation (?)	aucun	
Type 5 (?)						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
79	0	aucune mention	5 (?)	sépulture à inhumation (?)	aucun	
Variante avec le type 11						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de sépulture	Sujet(s) / Classe d'âge	
43	0,3	fosse	11 (?)/5 (?)	sépulture à inhumation (?)	aucun	

Type 6 : les fosses et creusements de poteau

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
40	0	creusement de poteau	6 / 4	creusement de poteau	aucun

Type 7 : les zones d'épandage (zone de circulation / occupation)

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
1	1,8	affleurement roche	7	niveau de circulation/occupation	NMI : 1 taille adulte
4	1,1	niveau de circulation/occupation	7	niveau de circulation/occupation	NMI : 1 taille adulte
7	7,8	niveau de circulation/occupation	7	niveau de circulation/occupation	indéterminable
71	0	empierrement	7	niveau de circulation/occupation	aucun
Variante avec le type 11					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
28	2,8	concentration de mobilier	7(?) / 11(?)	sépulture à incinération (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
65	0,5	fosse	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille et de sexe indéterminable
66	0,5	épandage de mobilier	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille et de sexe indéterminable
68	12,8	épandage de mobilier	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille adulte
Type 7 (?)					
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
34/37 (obj.)	0,1	environnement des objets n° 34 et n° 37	7 (?)	indéterminée	indéterminable

Type 8 : les fosses à offrande

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
46	0,1	annulée	8	fosse à offrande (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte (?)

Type 9 : les fosses cendreuses						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
21	0	fosse (?)	9			
23	0	fosse (?)	9		?	
33	2,5	fosse	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?) / sépulture à incinération (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte	
(63) 95	1,1	fosse	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?) / pollution de surface	NMI : 1 sujet de taille adulte	
91	0	aucune mention	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?)	-	
Variante avec le type 10 (?)						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
2		zone cendreuse	9 (?)/10 (?)	ustrinum/fosse à cendre		
Variante avec le type 11 (?)						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
29		fosse (fond de sondage diagnostic)	9 (?)/11 (?)			
60/30		aucune mention	9 (?)/11 (?)	fosse (?) / sépulture à incinération (?)		

Type 10 : les aires de crémation et monument associé						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
Monument 1						
26	6,1	fossé	10	monument 1	NMI : 1 sujet de taille adulte	
26 (74)	-	fossé	10	pollution de F.074 (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte	
26 (75)	-	fossé	10	pollution de F.075 (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte	
27	80,4	niveau	10	ustrinum (?) / sépultures à incinération (?)	NMI : x	
98 (27)	13,9			10		
60	1	fossé (de fondation)	10	monument 1 / ustrinum	NMI : 1 sujet de taille indéterminée	
Variante avec le type 2						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
62	1	fossé/fosse (?)	10/2 (?)	monument (?)		
Variante avec le type 9						
Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge	
2		zone cendreuse	9 (?)/10 (?)	ustrinum (?) /fosse à cendres (?)		

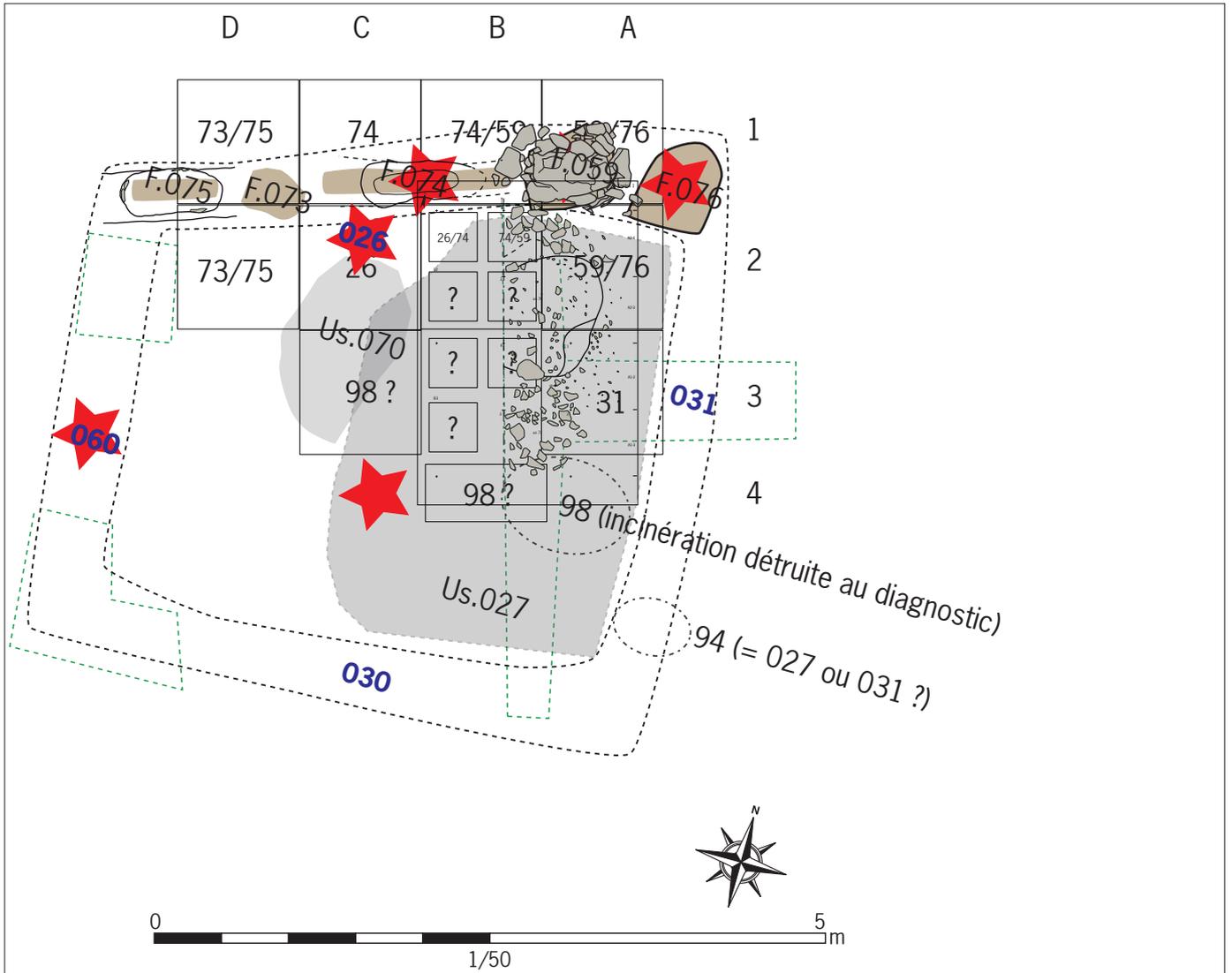
Type 11 : les sépultures à incinération (voire détruites)						
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
36	24,7		concentration de mobilier	11 (?)	sépulture à incinération (?) / épandage (?)	
38 (obj.)	0,1		annulée	11 (?)	indéterminée	
53	4,3		concentration de mobilier	11 (?)		MNI : 1 taille adulte
54	2,7		concentration de mobilier	11 (?)		NMI : 1 taille adulte
55	0,6		concentration de mobilier	11 (?)		NMI : 1 taille adulte (?)
56	4,3		concentration de mobilier	11 (?)		
57	0,2		concentration de mobilier	11 (?)		
58	0,9		concentration de mobilier	11 (?)		
61	1,3		incinération	11 (?)		
74	67,4		incinération	11		
74	9	76,4	incinération	11		
Variante du type 4						
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
64	5,5		fosse	11 / 4	sépulture à incinération (?)	NMI : 1 adulte
Variante du type 5						
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
43	0,3			11 (?)/5 (?)		
Variante du type 7						
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
28	2,8		concentration de mobilier	7(?)/11(?)	sépulture à incinération (?)	
66	0,5		fosse	7(?)/11(?)		
68	0,5		épandage de mobilier	7(?)/11(?)		
	12,8		épandage de mobilier	7(?)/11(?)		
Variante du type 9						
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
29			fosse (fond de sondage diagnostic)	9 (?)/11 (?)		

Type à définir											
Numérotation	Poids (en g)	Poids total	Type de sépulture	Nature (fiche enregistrement)	Type	Interprétation	Sujet(s) / Classe d'âge	Remarque	Pesée	Comptage	Remarque
8 (obj.)	1,1								x	x	
88								diagnostic 2007			aucun renseignement sur la structure dans les rapports ; os ?
35				indéterminée	?						
39				fosse	?						

Tableau récapitulatif

Numérotation	Poids (en g)	Nature (fiche enregistrement)	Type	Type de structure	Sujet(s) / Classe d'âge
1	1,8	affleurement roche	7	niveau de circulation/occupation	NMI : 1 taille adulte
2		zone cendreuse	9 (?)/10 (?)	ustrinum (?) / fosse à cendres (?)	
3	0	fosse	4 / 5	sépulture à inhumation (?)	aucun
4	1,1	niveau de circulation/occupation	7	niveau de circulation/occupation	NMI : 1 taille adulte
7	7,8	niveau de circulation/occupation	7	niveau de circulation/occupation	indéterminable
9	2,6	coffre funéraire	1b/5	pollution par le niveau supérieur (?)	NMI : 1 indéterminé
10	1,2	coffre funéraire	1b/5	sépulture à incinération (?)	
13	0 (?)	coffre funéraire (fond)	3	sépulture à incinération (?)	indéterminé
21	0	fosse (?)	9		
23	0	fosse (?)	9		?
26	6,1	fossé	10	monument 1	NMI : 1 sujet de taille adulte
27	80,4	niveau	10	ustrinum (?) / sépultures à incinération (?)	NMI : x
28	2,8	concentration de mobilier	7(?) / 11(?)	sépulture à incinération (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
29		fosse (fond de sondage diagnostic)	9 (?) / 11 (?)		
33	2,5	fosse	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?) / sépulture à incinération (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
34	3,5	coffre funéraire	1b	sépulture à incinération ou pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
36	24,7		concentration de mobilier	11 (?)	sépulture à incinération (?) / épandage (?)
37	0	coffre funéraire	1a/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal
40	0	creusement de poteau	6 / 4	creusement de poteau	aucun
41	0,1	fosse	4	pollution	indéterminable
43	0,3	fosse	11 (?) / 5 (?)	sépulture à inhumation (?)	aucun
44	17,8	fosse	1b/5	sépulture à inhumation et sépulture à incinération	NMI : 1 sujet périnatal et 1 sujet adulte
45	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / foetus (?)
46	0,1	annulée	8	fosse à offrande (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte (?)
47	0,1	coffre funéraire (fond)	coffre funéraire (fond)	1a	sépulture à inhumation (?)
48	1,1	coffre funéraire	1b/5 (?)	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet périnatal et 1 sujet de taille indéterminée
48	1,1	coffre funéraire	1b/5 (?)		
51	0,6	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	indéterminable
53	4,3		concentration de mobilier	11 (?)	
54	2,7		concentration de mobilier	11 (?)	
55	0,6		concentration de mobilier	11 (?)	
56	4,3		concentration de mobilier	11 (?)	
57	0,2		concentration de mobilier	11 (?)	
58	0,9		concentration de mobilier	11 (?)	
59	30,7	coffrage funéraire	1b	sépulture à incinération	NMI : 1 sujet de taille adulte
60	1	fossé (de fondation)	10	monument 1 / ustrinum	NMI : 1 sujet de taille indéterminée
61	1,3		incinération	11 (?)	
62	1	fossé/fosse (?)	10/2 (?)	fossé de monument (type enclos ?)	
64	5,5	fosse	11 / 4	sépulture à incinération (?)	NMI : 1 adulte
65	0,5	fosse	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille et de sexe indéterminable
66	0,5	épandage de mobilier	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille et de sexe indéterminable
67	0	coffre funéraire (fond)	2	indéterminée	
67			3		
68	12,8	épandage de mobilier	7(?) / 11(?)	indéterminée	NMI : 1 sujet de taille adulte
70	0	fosse (?), niveau (?)	4 (?) / 7 (?)	fosse (?) / niveau de circulation/occupation (?)	aucun
71	0	empierrement	7	niveau de circulation/occupation	aucun
73	9,3	concentration de mobilier	2 / 7 (?)	sépulture à incinération (ou concentration de mobilier ?)	
74	67,4	incinération	11		
75	10,2	incinération	2	sépulture à incinération	
76	9,6	incinération	1b	sépulture à incinération	NMI : 1 sujet de taille adulte
78	0 (?)	coffre funéraire	3	sépulture à incinération (?)	indéterminé
79	0	aucune mention	5 (?)	sépulture à inhumation (?)	aucun
86	0		aucune mention	1a	sépulture à inhumation (?)
87	0		aucune mention	1a	sépulture à inhumation (?)
91	0	aucune mention	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?)	-
98 (27)	13,9			10	
(63) 95	1,1	fosse	9 (?)	fosse de rejet de bûcher (?) / pollution de surface	NMI : 1 sujet de taille adulte
15 (85)	0	coffre funéraire	coffre funéraire	1a	sépulture à inhumation (?)
16 (84)	0,1	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal
17 (83)	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / foetus (?)
18 (82)	0	coffre funéraire	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / foetus (?)
19 (80)	0,1	aucune mention	1b	sépulture à inhumation (?)	aucun / foetus (?)
22 (96)	1,7	fosse	1b	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte (fragment de crête antérieure tibiale / os brûlé) / foetus (?), inhumations (?)
24 (92)	1,2	fosse	1b	sépulture à inhumation (?) avec pollution depuis la surface (?)	NMI : 1 / âge indéterminable au regard du matériel osseux / foetus (?), inhumations (?)
25 (93)	1,8	coffre funéraire	1b/5	sépulture à inhumation	NMI : 1 sujet périnatal
26 (74)	-	fossé	10	pollution de F.074 (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
26 (75)	-	fossé	10	pollution de F.075 (?)	NMI : 1 sujet de taille adulte
34/37 (obj.)	0,1	environnement des objets n° 34 et n° 37	7 (?)	indéterminée	indéterminable
38 (obj.)	0,1		annulée	11 (?)	indéterminée
50 (81)	0	coffre funéraire (fond)	coffre funéraire (fond)	1a (?)	sépulture à inhumation (?)
60/30		aucune mention	9 (?) / 11 (?)	fosse (?) / sépulture à incinération (?)	

Figure 5 Ustrinum



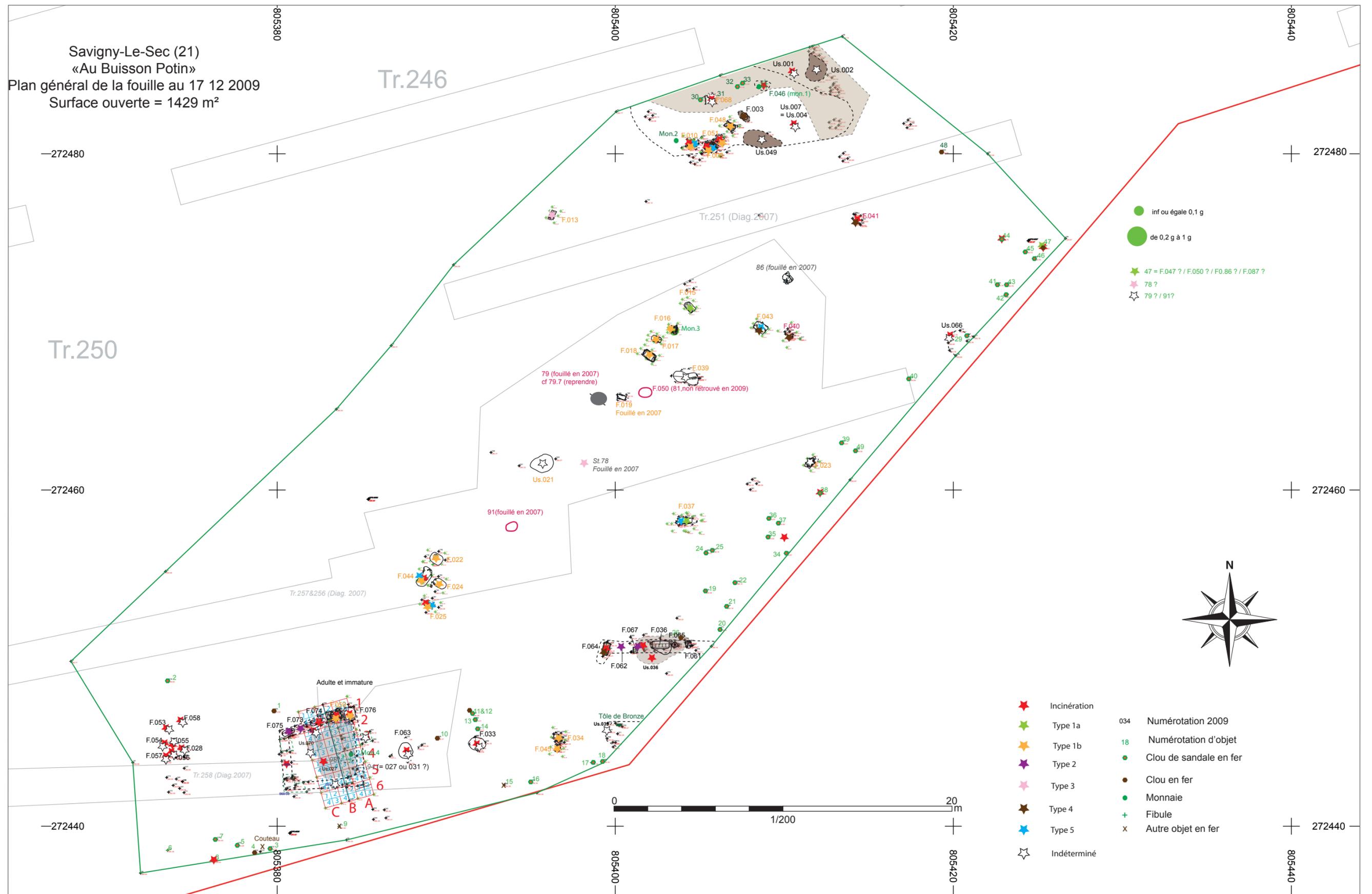


Figure 6
Plan général du secteur 1, répartition des sépultures par type

Etudes du mobilier archéologique

6. Etude du mobilier issu des tombes protohistoriques (Franck Ducreux)

Analyse typologique du mobilier

L'épingle à tête discoïdale aplatie ou à palette (objet décrit d'après photographie).

L'épingle découverte associée à la sépulture N°117, vraisemblablement en position secondaire, contre la paroi du coffrage de la tombe. D'après les photographies réalisées de l'objet, il s'agit d'une épingle à tête en palette tout à fait semblable à l'épingle découverte dans la tombe du Petit-Mont-des-Vignes aux Bourroches à Dijon (fig.3). Il s'agit de la deuxième épingle de ce type découverte associée à un ensemble sépulcral du début du Bronze ancien. Les deux autres exemplaires régionaux sont dus à des trouvailles fortuites et d'un type différent, à décor cruciforme. Ils proviennent des localités de Saint-Jean-de-Losne (21) et de Macornay (39). Rappelons que ce type d'objet est fréquent dans le domaine d'influence des groupes culturels rhodaniens (groupe des Roseaux).

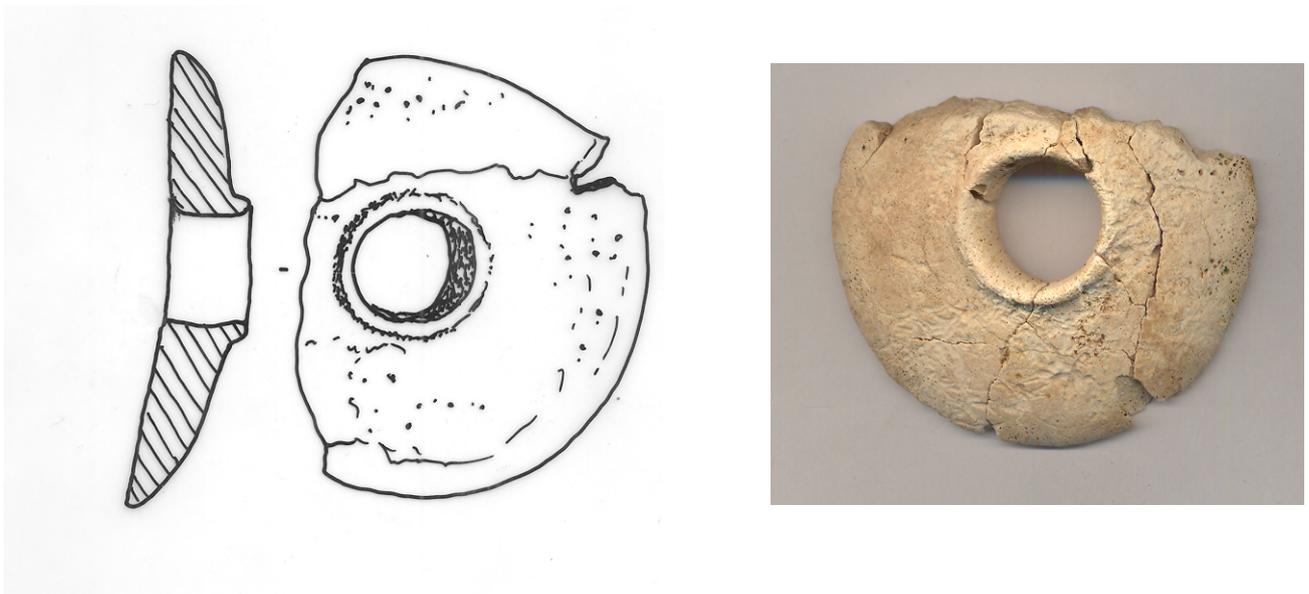
L'objet circulaire en os (ou Bois de cerf) à perforation centrale circulaire.

Cet élément en os ou en bois de cerf à été découvert associé à la sépulture ST116, près des jambes du défunt. Toutefois, l'objet n'était pas directement associé au squelette, mais a été découvert une dizaine de centimètres au dessus du squelette, dans le remplissage de la sépulture. Il se révèle donc être en position secondaire.

Cet objet, d'un diamètre de 6 cm, comporte une perforation centrale circulaire de 1,5 cm de diamètre environ. Si aucune comparaison n'apparaît satisfaisante sur le plan morphologique, signalons toutefois des analogies avec les objets circulaires de la tombe des Bourroches, bien que ces derniers soient d'un diamètre plus petit (fig.3).

A Verzé, la tombelle N°2 à également fourni un objet à perforation circulaire malheureusement en mauvais état (fig.2). Notons également une ressemblance avec les anneaux disque à section trapézoïdale bien répandus dans la région au chalcolithique en contexte funéraire.

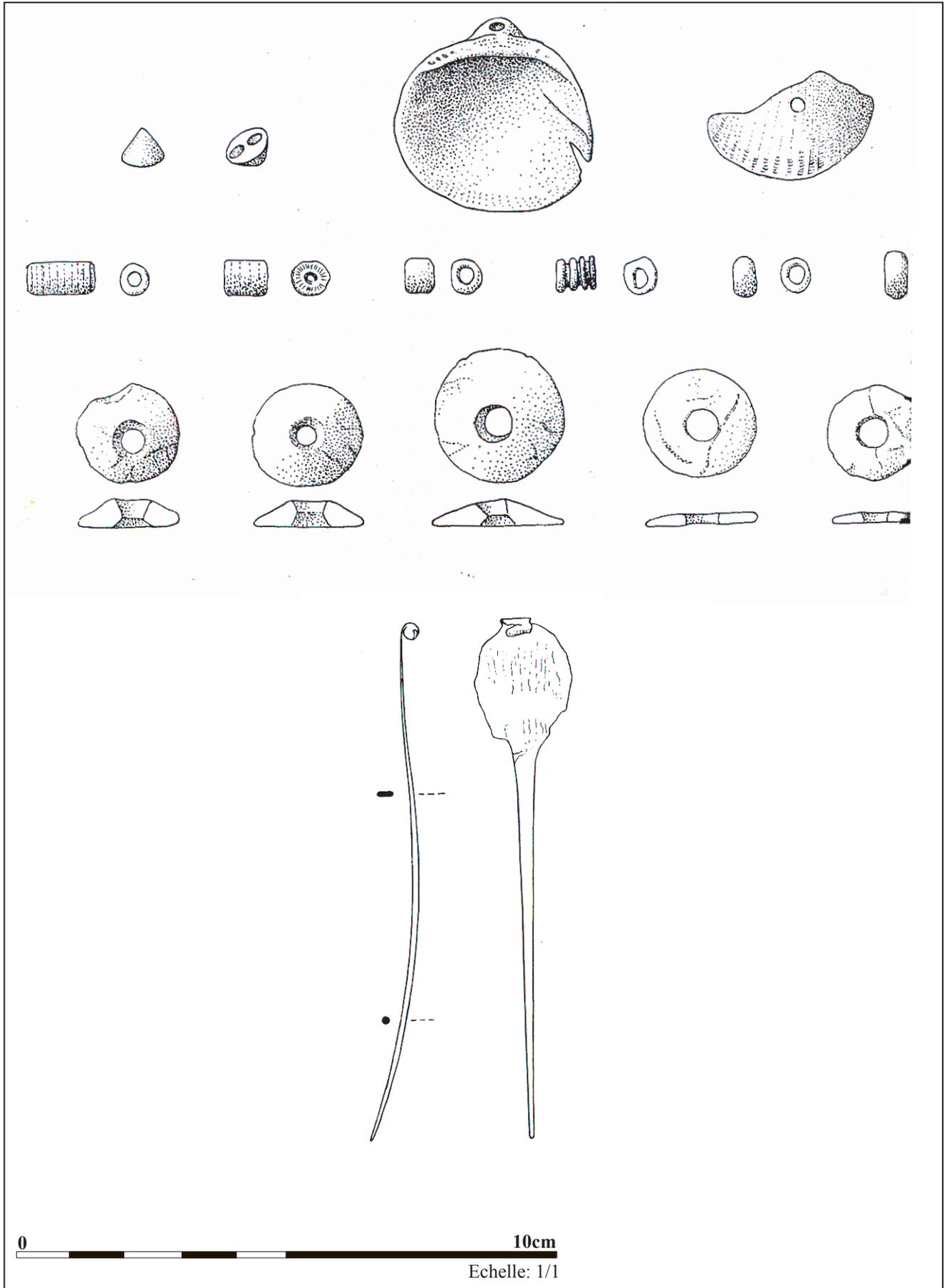
Si l'on se réfère aux associations de mobilier, la dotation funéraire des deux tombes de Savigny comprenant une épingle rhodanienne de type à palette avec un élément circulaire à perforation centrale se révèle assez proche de la sépulture des Bourroches à Dijon, qui présente les mêmes associations typologiques. Cette dernière sépulture a longtemps posé problème aux chercheurs quant à sa datation et à ses connexions culturelles exactes. La nécropole de Savigny-le-Sec vient préciser ces incertitudes en replaçant le mobilier dans une phase précoce du bronze ancien.

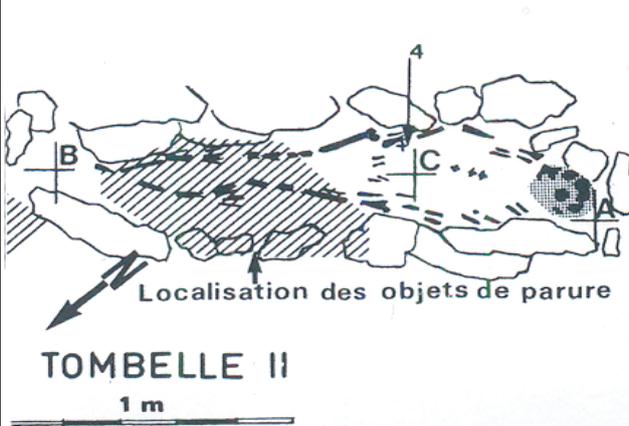
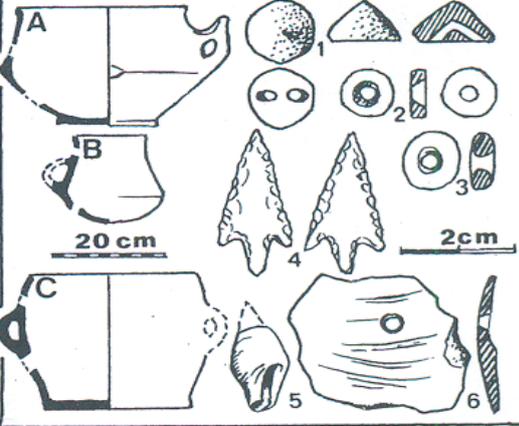
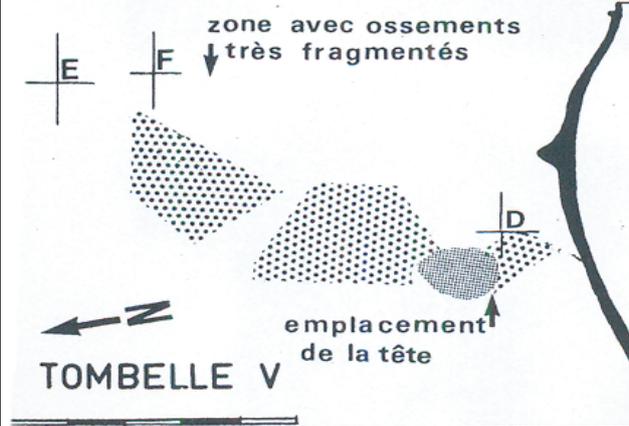
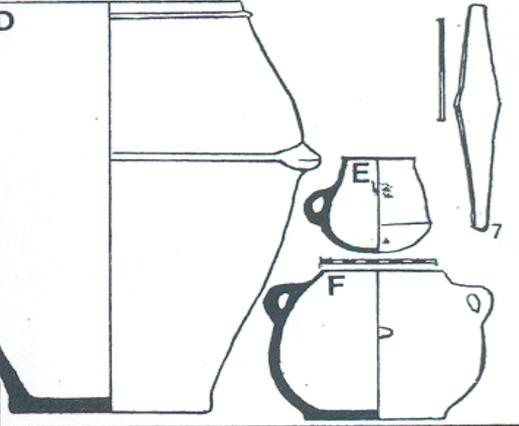
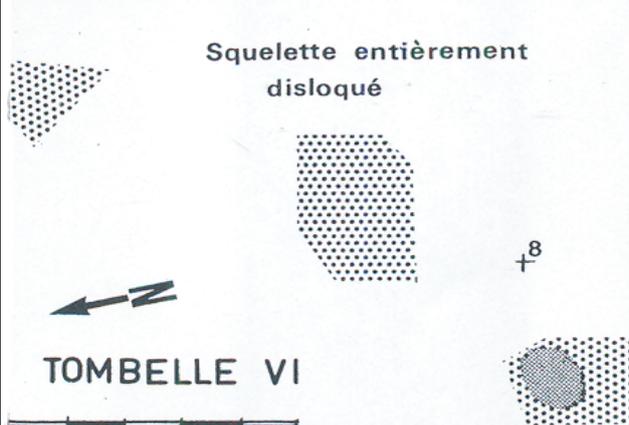
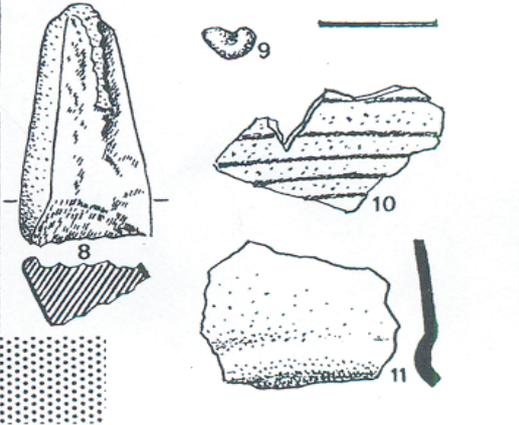
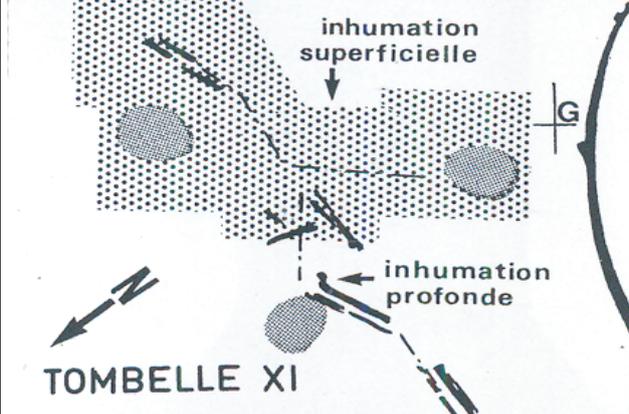
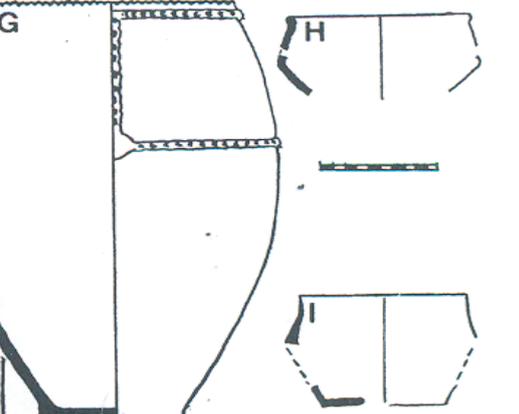


Sépulture 116 (échelle 1)



Sépulture 117, épingle



<p>SEPULTURES BRONZE ANCIEN .VERZÉ Position des vestiges</p>	<p>MOBILIER! Céramique, objets de parure, instruments divers</p>	<p>Autres Dépôts</p>
<p>Localisation des objets de parure</p>  <p>TOMBELLE II</p> <p>1 m</p>	 <p>20 cm 2cm</p>	<p>Une autre sépulture en surface (incinération) - Hallstatt?</p>
<p>zone avec ossements très fragmentés</p>  <p>emplacement de la tête</p> <p>TOMBELLE V</p>		<p>Une autre sépulture en surface (inhumation) - impossible à dater</p>
<p>Squelette entièrement disloqué</p>  <p>TOMBELLE VI</p>		<p>Dents d'enfant (dents de lait) au même niveau - Dépôt postérieur?</p>
<p>inhumation superficielle</p>  <p>inhumation profonde</p> <p>TOMBELLE XI</p>		

7. Etude du mobilier céramique (Sylvie Mouton-Venault)

La nécropole a livré 1363NR permettant un calcul de 93 NMIp²² auxquels s'ajoutent les 363 NR / 21 NMI du diagnostic, soit un total de 1726 NR et 114 NMIp²³. Lors du diagnostic, deux aspects avaient retenu notre attention : d'une part, l'intérêt de la période chronologique retenue, principalement ancrée sur le premier tiers du 1^{er} elle incluait le règne d'Auguste. D'autre part, l'identification de trois petits dépôts (St. 78, 79 et 86).

La fouille n'a livré que peu de dépôts supplémentaires, mais plusieurs ensembles liés à des pratiques d'incinérations. Dans le dernier cas, la nature des ensembles, la faiblesse du NMI et la mauvaise conservation du mobilier ne nous autorise guère à pousser l'interprétation des assemblages fonctionnels. A titre d'exemple, l'ensemble le plus riche provient de l'US 27, au centre de l'enclos 1 : il ne livre que 17 NMI, chiffre bien inférieur à celui requis pour permettre de raisonner statistiquement sur la représentativité de telle forme ou catégorie de mobilier. Il ne permet pas non plus d'étayer (sur la seule base de l'étude céramique) ou infirmer l'interprétation de l'ensemble comme *ustrinum*.

En revanche, il fut évident d'emblée que la durée d'occupation de la nécropole (ou tout au moins de la partie mis au jour) était relativement courte, n'excédant pas un demi siècle, et que la période augusto-tibérienne en représente l'acmé. Un des objectifs de l'étude est donc d'inscrire le plus précisément les structures dans une chronologie concise, afin de reconnaître différentes phases d'occupation. Par ailleurs, nous avons distingué les types d'assemblages (dépôts secondaires associés à des inhumations, ou mobilier associés à des pratiques crématoires (rejets de bûcher, épandages ou sépulture à incinération secondaire...). Enfin, nous avons étudié et regroupé les structures et US qui forment des ensembles²⁴. Classées selon un ordre chronologique, le lecteur peut se référer au tableau récapitulatif en annexe de l'étude pour trouver un n° de fait précis.



En préambule, signalons que l'essentiel du mobilier est très altéré : les collages sur les vases interprétés comme des dépôts secondaires se sont révélés difficiles et les individus fragilisés, rendant parfois le dessin de leur profil impossible. Dans ce cas, nous avons choisi de limiter la documentation à une photo. Pour le matériel associé aux pratiques de crémation, la fragmentation en micro tessons, brûlés n'a guère permis, là encore, le recours au dessin : afin d'illustrer les assemblages, nous avons choisi de privilégier la représentation d'une forme générique, lorsque celle-ci est connue. C'est notamment le cas pour les sigillées, matériel très stéréotypé, dont la variante a souvent pu être identifiée, mais aussi pour les productions régionales pour lesquelles nous disposons désormais d'un corpus bien établi (Mouton-Venault, 2005, Mouton-Venault, Devevey 2008, Joly, Mouton-Venault, Hervé, à paraître).

²² La pondération des individus s'est effectuée uniquement sur les ensembles clos mais n'a pas été possible sur les structures recoupant les niveaux de circulation (secteur nord par ex) ainsi que sur l'enclos 1. Le calcul s'effectue sur les bords et la pondération sur les éléments de formes et catégories le cas échéant.

²³ après pondération sur l'US 098 devenue US 027.

²⁴ Notamment afin de pouvoir effectuer une pondération raisonnée au sein de ces ensembles et éviter une sur-représentation d'un type, liée à l'imbrication des structures. (cf notes précédentes)

Liste des structures ayant livré du mobilier céramique :

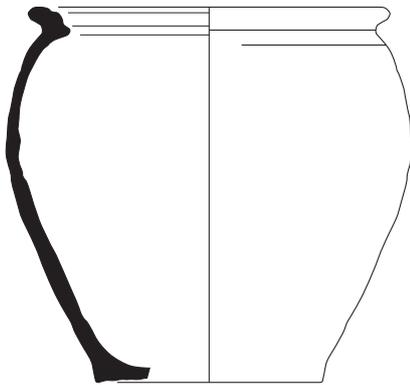
US 001, US 002, F. 003, US 004/007, F. 009, F.010, F.022, F.024, F.025, F.026, F.027, F.028, F.029, F.030, F.033, F.034, US 036, F.037, F.041, F.044, F.046, F.048, F.051, F.054, F.055, F.056, F.057, F.058, F.059, F.060, F.061, F.062, F.064, F.065, F.066, F.068, F.073, F.074, F.075, F.076, F.077, F.078, F.079, F.085 (F.015), F.086, F.087.

Le mobilier du diagnostic²⁵

Rappel de la localisation des structures du diagnostic : St.79 (n°2007) se trouve à proximité de St.080 (n° 2007 = F.019), St.86 (n°2007) se trouve dans un secteur ayant livré F. 043, la seconde tombe à inhumation d'immature qui est associée à un balsamaire, ainsi que deux structures F. 040 et 041.

St.78 (n°2007), (coffre en pierre) se raccorde à un ensemble de structures (F.015, 016, 017 et 018), dont seule la première a livré du mobilier céramique. Elle livre des fragments d'un vase « miniature » de type Besançon, identique à celui du dépôt Us. 79.

Coffre en pierre



0 5 cm

US 78



Les St. 85 et 87 (n°2007) ne livrent que quelques fragments de gobelets en Fine Sombre. Ces derniers circulent depuis LTD2b jusqu'à la période augustéenne, au plus tard (Mouton-Venault, Devevey 2008).

Voir tableau récapitulatif en annexe de l'étude

7.1 La chronologie et le mobilier

Une chronologie restreinte...

L'occupation de la nécropole s'inscrit dans une fourchette chronologique relativement brève, comprise au plus tôt entre les années 15/10 av. J-C et les années 40/50 ap. J-C.

²⁵ Rappel des structures renommées : F.015 (085 de 2007), F. 019 (080 de 2007) F. 027 (098 de 2007). Structures dont la numérotation reste similaire : St. 078, 079, 085, 086, 087. (fouillées en 2007)

7.2 La période augustéenne. (années 15/10 av. J-C à 5/10 ap. J-C)

Elle est reconnue sur les inhumations F. 043, St.86 (fouillée en 2007) ainsi que sur l'enclos 1 (US 026 et F. 074) et les US 001,004/007 et 068. Elle est caractérisée par la présence de balsamaire de type oberaden 28 et par le mobilier qui renvoie à la période 2, définie pour le sud du territoire lingon (Mouton-Venault, Devevey 2008), comme le mobilier de la cave de Til-Chatel mais aussi des dépôts culturels de Mirebeau (Mouton-Venault, 2005 et Mouton-Venault, Devevey 2008). Le gobelet à décor d'arêtes verticales réalisées à la barbotine en est un marqueur. La présence de pots à col côtelé montés au tour lent et réalisés dans une pâte grossière est aussi un élément déterminant, auquel s'ajoute l'assiette à bord oblique en *terra nigra* de type Menez 23/24, largement inspirée du type Lamb. 5/7, en imitation de campanienne, qui caractérise le tout début du règne d'Auguste, vers les années 30/20 av. J-C.

7.3 La période augusto-tibérienne. (années 10/15 ap. J-C à 30 ap. J-C)

C'est à cette période que se rattache l'ensemble de fosses (059, 073, 075, 076) avec comme marqueurs les assiettes en *terra nigra* de type Menez 33 qui n'apparaissent qu'à la fin du règne d'Auguste et couvrent le règne de Tibère.

L'ensemble des fosses F. 003, 009, 010 semble lui aussi se rattacher à cette période. Les structures F. 048 et F. 051 avec la présence d'assiettes en *terra nigra* à bord oblique de type Menez 23/24 peuvent se rattacher à la période antérieure ou aux années 15/20 ap. J-C au plus tard.

C'est aussi à cette période que se rattache l'ensemble constitué des F. 061 et 062, ainsi que les structures isolées F. 029 et 044.

Le règne de Claude (années 20/30 à 50 ap. J-C)

Cette période concerne les US 002, US 036, US 027 et les dépôts des inhumations F. 022, 037, 041 et St.079 (2007) et les structures F. 024, 025. Elle est définie par l'apparition des premières sigillées sud-gauloises, à partir des années 20. On recense les assiettes de type Drag. 15 et 18 mais aussi les bols de type 24/25 et 27, toujours dans leurs variantes les plus précoces. La fourchette chronologique pourrait être restreinte aux années 20 à 30/40 mais la présence d'un fragment de Drag. 30 dans l'US 002 nous conduit à proposer une période plus confortable.

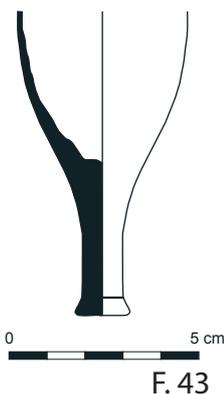
7.4 Le mobilier des structures funéraires : présentation des arguments chronologiques.

Les dépôts de la période augustéenne

F.043 : tombe d'immatrice qui livre un balsamaire identique à celui découvert lors du diag. (St. 86), située à proximité. Il s'agit d'un type à profil élancé de type Oberaden 28. Ces vases à onguents sont importés d'Italie et circulent dès la fin LTD2b et au cours de la période augustéenne (Lattara 6, p.583).

Il s'agit donc d'un marqueur assez précoce, probablement contemporain des structures St.085 et St.087 (2007) et des premières phases d'occupation de l'enclos 1.

Dans les deux cas, seule la partie inférieure est intacte, la partie supérieure est manquante : cette absence ne peut être imputée à la seule conservation des vestiges : d'une part les tranches émoussées évoquent une cassure ancienne, d'autre part les deux structures sont respectivement d'une profondeur conservée de 25 et 35 cm.



F. 43



La présence du balsamaire, pourrait être en lien avec les libations pratiquées lors de la cérémonie funéraire : son contenu déversé, il est brisé au niveau du col.

Dans les deux cas il s'agit d'objets rares, de fabrication italique. L'utilisation du balsamaire est fréquente sur les sépultures privilégiées de la période augustéenne et sur les contextes fortement romanisés voire militaires, à l'instar du Titelberg, pour la phase -20/-10 av. J-C (F. Hanut²⁶ p. 174-175). Il reste très rare en dehors de ces faits.

St. 086 (2007) livre aussi un balsamaire d'un type similaire. Pour les deux dépôts, ce récipient constitue l'unique vase découvert associé à la sépulture.

Le secteur nord : les niveaux de circulation US 001, 002, 004/ 007, 049, 068 et structures associées F. 003, 009, 010 048, 051.

US. 002

Cette US est la plus tardive et recouvre les structures F. 003, 009, 010 048, 051 ainsi que les US 001, 068 et l'US 004/007

L'essentiel des fragments est brûlé et les tessons de petits modules, sont roulés. La présence d'un fragment de Drag 30 en sigillée du sud Gaule livre un terminus post quem vers 30-40 ap. J-C

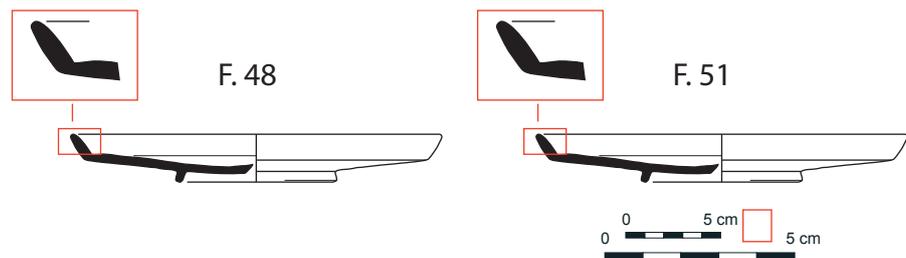
F. 003

Elle livre un grand fragment d'une panse d'amphore (partie médiane et inférieure de la panse : cassure au niveau de l'attache inférieure de l'anse) d'une amphore gauloise, probablement vinaire, ainsi que quelques fragments brûlés provenant essentiellement de la surface de la structure. L'amphore forme un aménagement sommaire pouvant éventuellement servir de réceptacle. Ce phénomène a déjà été constaté à Autun, où l'on constate l'absence de sélection des fragments. Le matériel utilisé est tout venant, la récupération de panses sert à l'aménagement des fonds de fosses. (Venault 2009, DFS de la nécropole de Pont-l'Évêque)

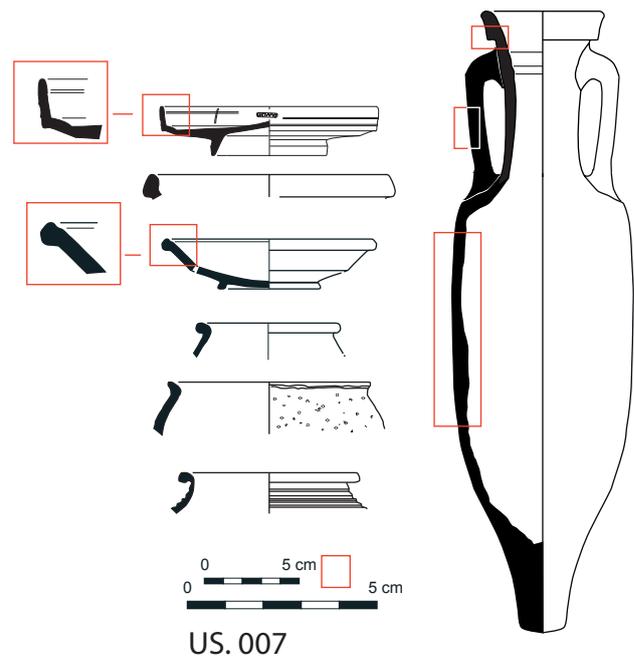
US 007 antérieure aux US 002 et 049 et recoupée par structures F. 003, 009, 010 048, 051, elle est constituée pour l'essentiel de fragments de Dr. 1, à l'exception d'un micro fragment de Drag 30 probablement intrusif. Le reste du mobilier est augustéen pour l'essentiel : l'horizon est similaire à celui du comblement de la cave de Til-Chatel, période 2 (Mouton-Venault, Devevey 2008), comprise entre les années -15/10 à 5/10 ap. J-C.

Les structures F 009 F. 010 ne livrent aucun mobilier remarquable.

Les structures F. 048 et 051 livrent peu de mobilier, mais la présence d'une assiette à bord oblique, en *terra nigra* permet de les caler à la période augustéenne voire tibérienne.

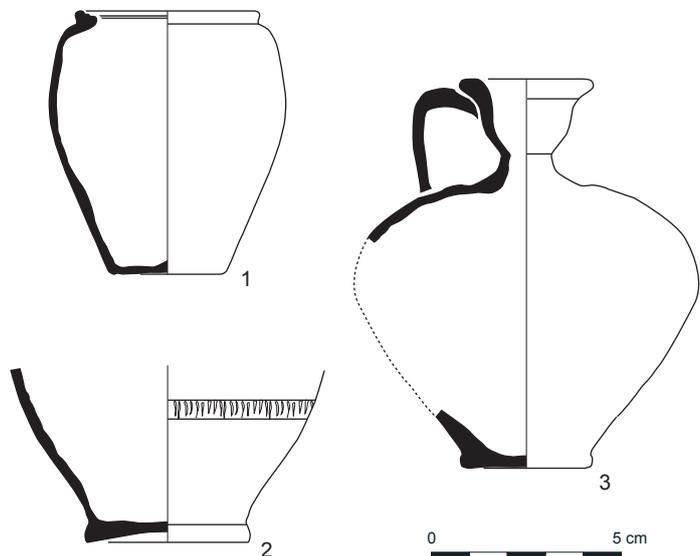


²⁶ F. HANUT. La terre sigillée italique et les horizons augustéens dans le nord de la Gaule, In : Dir. Jeroen Poblome, Talloen, Raymond Brulet Marc Walkens, Early Italian Sigillata, The chronological framework and trade patterns, Congrès de Louvain des 7 et 8 mai 1999, BABesch suppl. n° 10, 2004, p. 157-203.

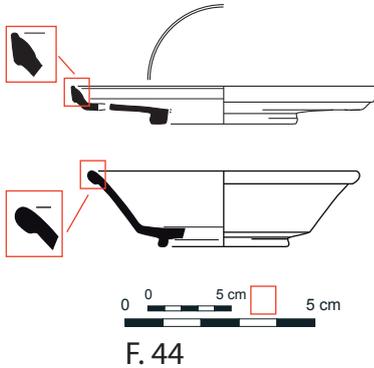


Ensemble F.022, F. 024, F.025 et F.044

La structure F.022 livre une cruche déposée entière. Il s'agit d'un dépôt secondaire sans traces de mutilations observables. (Photo). Les cassures résultent d'un écrasement sur place sous la pression et coïncident avec l'affaissement de la partie supérieure du vase. Elle appartient à un groupe constitué des faits 024, 025 et 044 et est comparable à la structure ST. 079, découverte lors du diagnostic qui avait livré trois vases datables de la période tibérienne au plus tôt. L'un correspond à une déclinaison en miniature du pot type Besançon dans sa version évoluée. Il est datable du 1^{er} tiers du 1^{er} ap. J-C et est associé à une cruche en pâte beige orangée, fine, à la chronologie similaire. Le troisième vase correspond à gobelet en céramique fine orangée décoré d'incisions. L'absence de lèvre ne nous autorise pas à plus de précision quant à son type et sa datation.



F. 024 (St 92 de 2007) et 025 (St 93 de 2007) ; les 17 fragments découverts ne présentent aucun élément de forme caractéristique : on retrouve des productions similaires à F.044 dont les assiettes en *terra nigra*, les gobelets en fine orangée et les panses de pot de type Besançon évolué : elles semblent donc sembler synchrones. Le mobilier brûlé est à mettre en lien avec des rejets de bûcher.



F.044 parmi les 168 NR qui correspondent à 4 NMI, une assiette en *terra nigra* de type Derü A15 et une coupe de type Joly 60 permettent de situer l'ensemble à la période tibérienne. L'ensemble du mobilier brûlé est là aussi à mettre en lien avec rejets de bûcher.

F.37 inhumation d'un immature livre un pot de très petit module pouvant être assimilé à un vase miniature²⁷, déposé probablement sur une tablette, entre le coffre en bois et le coffrage de pierre. Le vase intact correspond à un pot à panse caréné en pâte mi fine grise. Intact, il ne présente aucune trace visible d'éventuelle mutilation. Il s'agit d'un dépôt secondaire.



Les structures isolées

F. 41 livre une cruche découverte dans le comblement supérieur de la fosse : il s'agit d'un petit module incomplet (12 NR) sans fond ni lèvre qui semble avoir été découverte écrasée en place. L'arasement de la structure peut expliquer l'absence de lèvre. A défaut, il est impossible de définir précisément le type mais il ne semble pas correspondre aux modèles courant au cours de la période augusto-tibérienne. Ce dépôt secondaire pourrait être contemporain des autres deux dépôts précédents.

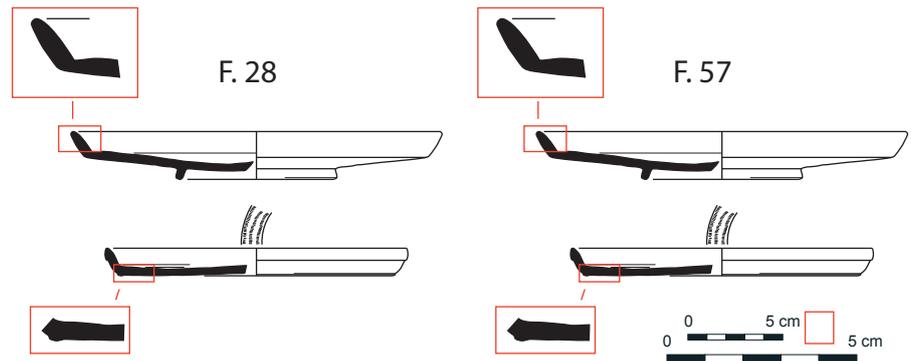


²⁷ Les formes miniatures qui constituent les dépôts dans la région sont souvent d'une taille plus réduite (cf nécropole de Langres, Joly, Lévêque 1999, ou Mirebeau-sur-bèze, contextes cultuels). Toutefois, la forme de pot caréné correspond environ au tiers du module habituellement en usage sur les sites de consommation.

Le secteur sud : concentrations de mobilier.
F.028, 053, 054, 055, 056, 057, 058.:

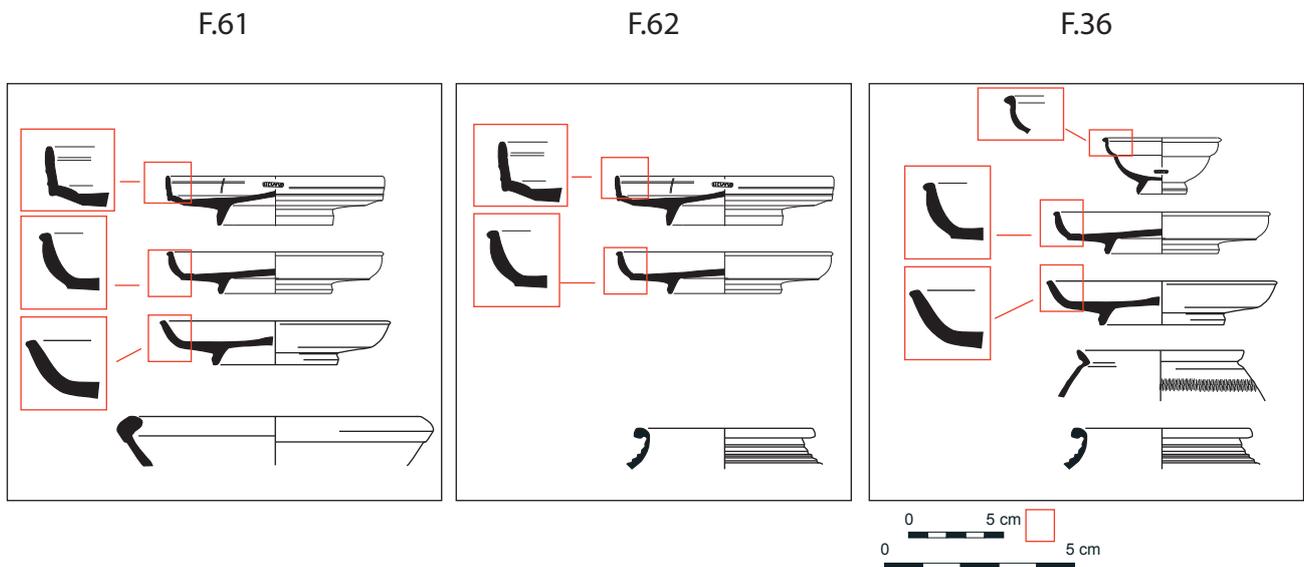
Cet ensemble livre un mobilier brûlé et micro fragmenté en petits tessons (moins d'1 cm), relativement peu nombreux (39 NR répartis sur les six structures). Les catégories sont parfois difficiles à identifier et les formes ou types le sont plus rarement.

Cependant, on note une certaine homogénéité du mobilier, notamment des assiettes en *terra nigra* de type Menez 33 datables de la fin du règne d'Auguste et de celui de Tibère (10-15 à 30 ap. J-C) et de type Menez 23/24, à bord oblique.



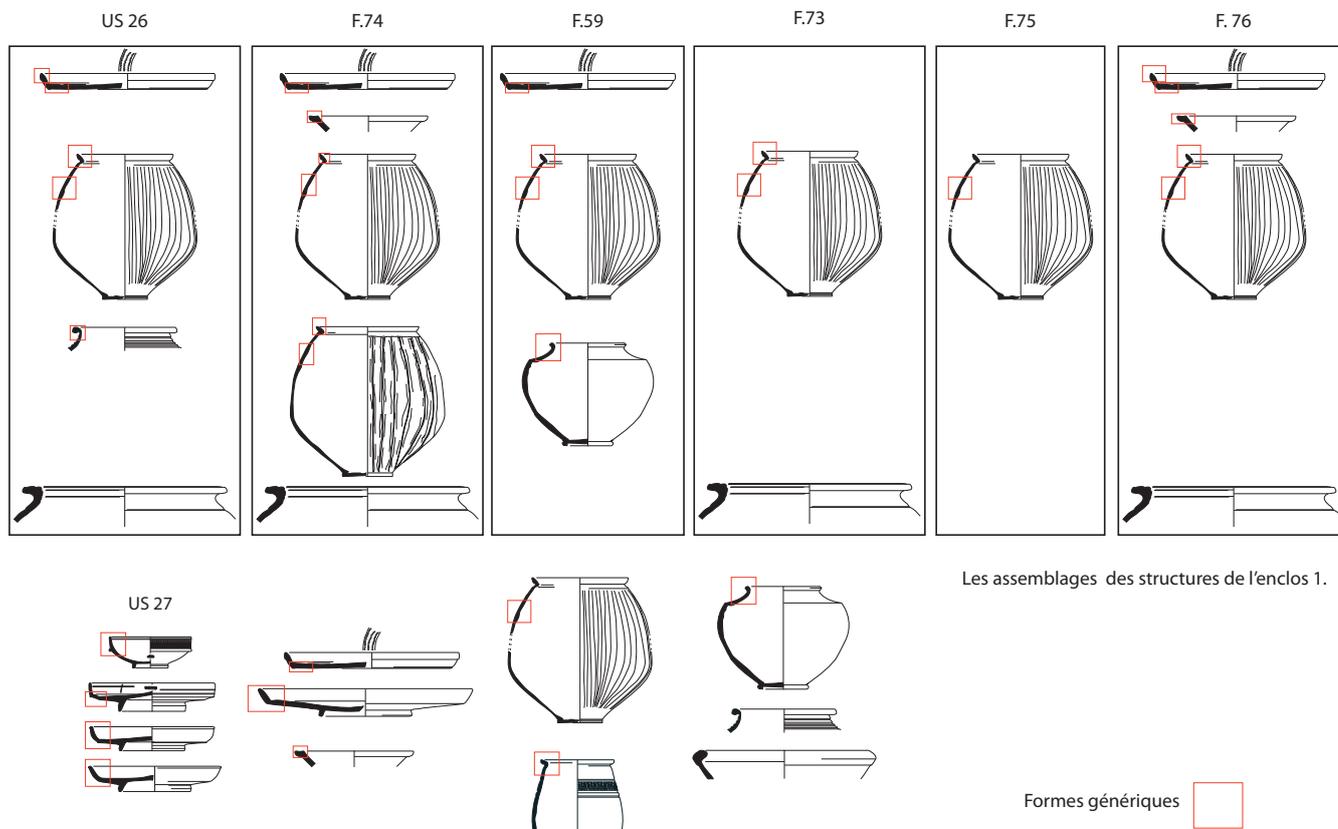
Ensemble des faits F.061, 062, 064, 065 et 067 et US 36

L'ensemble des faits se cale vers les années 15-30 à 50, toutefois cette chronologie recouvre essentiellement le mobilier issu de l'US 036, la plus tardive d'un point de vue stratigraphique. Le reste du mobilier est très ténu. Il n'est pas possible de proposer une chronologie relative aussi précise que sur l'enclos 1.



Ensemble F. 61 et 62 et US 36

7.5 L'ensemble de l'enclos 1



US 26 : cette US correspond au remaniement du fossé nord de l'enclos : elle livre 36 fragments qui globalement correspondent aux formes identifiées dans le comblement des fosses F. 59, F.73, F.74, F.75, F.76, à l'exception d'un pot à col côtelé et lèvre peu éversée, tournassé, caractéristique des années 15 / 10 av. J-C à 5/10 ap. J-C, soit la période 2 pour le sud du territoire Lingon (Mouton-Venault, Devevey 2008 - comblement de la cave augustéenne de Til-chatel).

La reprise du fossé s'est donc effectuée au plus tôt au cours de la période augustéenne dite «classique » correspondant à l'horizon Haltern.

Cette phase de fonctionnement est contemporaine des structures F. 043 et F.086 qui livrent un balsamaire de type Oberaden 28, ainsi que des US 004/007 et 068.

Les fosses F. 059, F.073, F.074, F.075, F.076, cette série de fosses sépulturales recoupe le fossé septentrional de l'enclos. D'après les observations stratigraphiques, elles sont soit synchrones soit légèrement postérieures à la première phase d'utilisation de l'enclos 1, puisqu'elles recoupe l'US 26 (reprise du fossé nord), mais sont antérieures à l'US 027. Elles représentent donc une phase intermédiaire de l'utilisation de l'enclos 1.

En outre, elles présentent entre elles des recouvrements qui permettent d'établir une chronologie relative (notamment entre 059 et 074). Le mobilier ne permet pas de rendre compte strictement de cette chronologie relative, à une nuance près : la structure F. 074, qui d'après sa position stratigraphique est plus ancienne que F.059, livre un gobelet à décors d'arêtes verticales réalisées à la barbotine (n° 4) : ce dernier est uniquement présent dans les contextes augustéens de Mirebeau-sur-Bèze (Mauduit 2001 et Mouton-Venault 2005).

Le reste du mobilier recueilli apparaît en revanche homogène et laisse penser qu'elles ont été réalisées en un temps très bref, difficile à appréhender au regard des données céramiques.

En outre, si l'on en juge par les similitudes dans les assemblages céramiques, elles se sont formées peu après la reprise du fossé US 026. Il est d'ailleurs difficile de distinguer le mobilier des différentes structures et les similitudes dans les assemblages se prolongent dans la comparaison avec le mobilier de l'US 026. Toutefois, il faut noter que le mobilier est présent en plus grand nombre dans le remplissage des fosses que dans le sédiment du fossé. Du point de vue de la chronologie relative, elles s'inscrivent entre les années 10 av/10 ap. (us 026) et les années 30/50 (US 027).

Elles livrent des fragments de formes pour la plus part brûlés et très morcelés (d'où le parti pris de ne présenter que la forme générique), similaires d'une fosse à l'autre et caractéristiques des années 10 à 30 au plus tard (horizon 3 de Mirebeau, Mouton-Venault, Devevey 2008)

Les structures F. 059 F.073 ne livrent respectivement que 8 et 6 fragments.

F.074 (103 NR 7 NMI) : à l'exception d'un fragment d'amphore italique, l'ensemble des tessons est brûlé.

On reconnaît des formes similaires à F. 076 dont le gobelet à décor de lignes verticales incisées en fine orangée (n°3) et celui à décor d'arêtes crantées (n°4) : si le premier type se rencontre exclusivement dans les contextes augusto-tibérien (période 3), le second, à décor d'arêtes crantées réalisées à la barbotine semble plus spécifique à la période augustéenne précisément (Période 2) . Par ailleurs on retrouve deux fragments de vases en *terra nigra* (n°1 et 2) et des fragments de récipients en commune dont le pot de type Besançon à dégraissant coquillé (devenu clair sous l'action de la chaleur) et deux fond en commune sombre à pâte grise mi-fine.

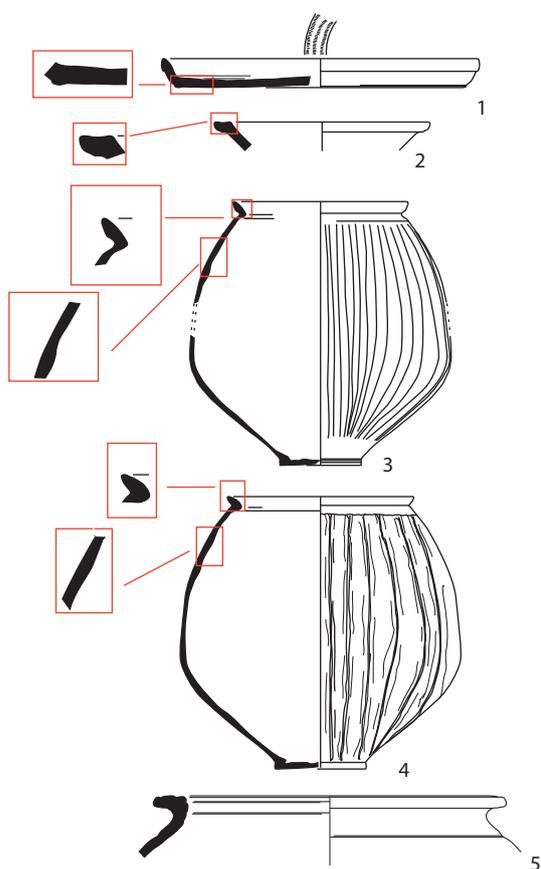
La structure F.075 ne livre que 4 fragments, inexploitables.

F.076 livre peu d'éléments (29 NR) : elle semble correspondre à une fosse (rejet de bûcher ?) qui recoupe le fossé de l'enclos et est antérieure à l'US 027.

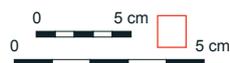
Elle est datable des périodes augustéenne et tibérienne si l'on en croit les deux types de *terra nigra* découverts (Mouton, Devevey 2008).

US 027 : les assemblages voient apparaître un pourcentage plus important de sigillée et notamment des formes inédites dans les structures et US inférieures : l'assiette de type Drag. 18 a qui n'apparaît guère avant les années 20 dans nos régions, mais aussi la variante a du bol Drag. 24/25 qui marque les règnes de Tibère et Claude. Ainsi, la fourchette obtenue coïncide t'elle avec la chronologie relative de l'enclos et plus globalement avec celle de l'occupation de la nécropole.

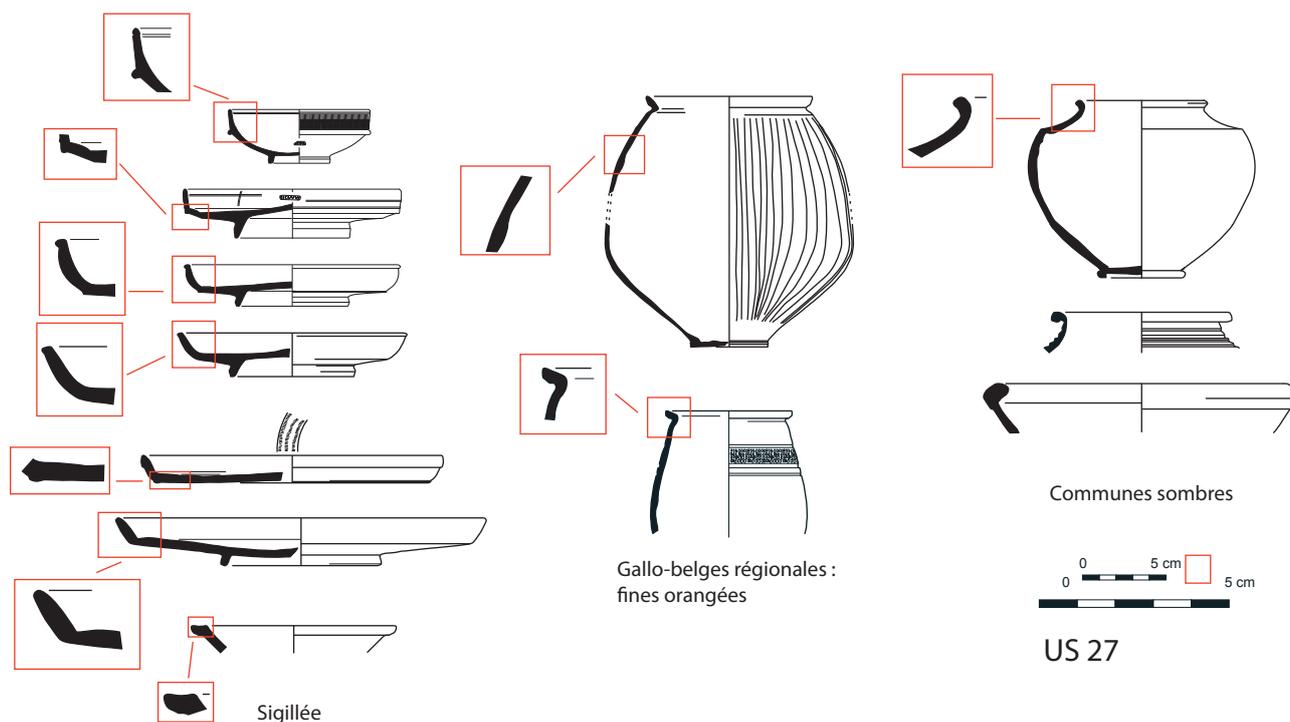
Cette dernière phase d'utilisation de l'enclos est contemporaine de l'US 002 et probablement aussi des dépôts 22, 37 et 41.



1-2 : Terra Nigra, 3-4 : Fines orangées, 5 : commune



F.74



7.6 les dépôts secondaires

Les dépôts associés à des inhumations

Les dépôts des F. 043 et F. 086 : dépôts d'un balsamaire associé à une inhumation d'immature. Ils semblent s'être constitués à la période augustéenne, si l'on en croit la chronologie du type Oberaden 28. Toutefois, ce mobilier reste rare dans nos régions. Importé d'Italie, il est plus fréquent sur les contextes du Limes, et d'une manière plus générale, dans des contextes prestigieux. Ces deux vases à onguents sont brisés et conservés uniquement dans leur partie inférieure, à mi panse. Le col est manquant. Ce phénomène n'étant apparemment pas imputable à l'érosion de la structure, il est possible qu'ils aient servi au cours de la cérémonie d'inhumation, et que le contenu en ait été déversé. Qu'ils aient été utilisés pour leur contenu ou non, l'importation et l'utilisation de ces vases reste un fait assez exceptionnel dans nos régions : à titre d'exemple, les nombreux ensembles cultuels d'époque augustéenne du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze n'ont livré aucun vase à onguents.

Le reste des dépôts associé à des inhumations semble légèrement plus tardif, et le mobilier déposé, plus modeste.

En effet, les dépôts F.022, F.037, F.041 et F.079 livrent du mobilier qui s'inscrit plus largement dans un horizon datable des années 30 à 50 ap. J.-C. Les trois premiers sont constitués par un seul vase : une cruche ou un pot. Le dernier associe trois vases distincts.

Dans tous les cas il ne s'agit pas de vases miniatures au sens stricts comme on en trouve sur la nécropole de Langres (Joly, Lévêque 1999) mais plutôt de types déclinés dans de petits modules, à l'instar des dépôts connus pour une période similaire sur le sanctuaire de Mirebeau (Mouton- Venault, Devevey 2008, p. 597). Les vases semblent intacts, sans traces de mutilation volontaire.

7.7 le mobilier issu des dépôts primaires

Ce mobilier est présent dans différents types de structures, parfois difficiles

à identifier en raison de leur état d'arasement : il s'agit soit de sépulture à incinération secondaire soit de résidus issus de curage de bûcher, sans sélection particulière. Le mobilier est toujours en position secondaire et ne permet aucun recollage. Il est en outre souvent présent de manière très sporadique au sein des structures. Les niveaux de circulation sont les plus riches, mais d'une manière générale, ils ne constituent pas des ensembles clos qui permettraient de raisonner sur les assemblages caractérisant le cortège des vases déposés sur les bûchers. A ce titre, seule l'US 027 permet quelques observations.

L'état du mobilier : plus de 87 % du mobilier est brûlé en totalité. Certaines catégories comme la sigillée sont systématiquement brûlées, tandis que les amphores le sont globalement moins. Cette observation renvoie probablement à la position du mobilier à l'origine, plus ou moins exposées selon qu'il s'agisse des amphores, placées en périphérie, ou des services.

L'US 27 est celle qui offre l'image la plus complète qu'ait livré le site : elle permet un aperçu du cortège des céramiques associées à la crémation pour cette dernière phase. On constate une montée en puissance des services de sigillées, qui voient, associés aux assiettes Drag. 15a et 18a, l'utilisation des bols Drag. 24/25. Ce phénomène est similaire à celui observé sur l'US 002, avec l'apparition du bol de type Drag. 27. Ils restent néanmoins associés aux gobelets en fine orangée régionaux ainsi qu'aux services en *terra nigra*.

L'arrivée de la sigillée correspond à celle observée sur sites civils (Delor-Ahü, Mouton-Venault à paraître) à partir des années 20, lorsqu'elle devient un produit qui concurrence les gallo-belges en terme de coût. On la retrouve alors sur les bûchers comme dans les habitats.

Auparavant, au cours de la période augusto-tibérienne, on note l'absence de productions italiques, à l'exception des amphores, produits de grande consommation, encore bien attesté sur les habitats (Séguier, Mallet 2005), et le recours aux produits gallo-belges en vogue à cette période (Delor-Ahü, Mouton-Venault 2010)

En revanche, il faut souligner que le mobilier est issu d'un marché régional : en témoignent, l'absence des *terra nigra* champenoises et le recours aux *terra nigra* régionales. Cette remarque a pour corolaire l'importance des gobelets dans le cercle de *terra rubra* dits en fine orangée (F.74, n°3 et 4). Si la faiblesse de l'échantillon exclu tout type de réflexion statistique, on peut toutefois signaler que la fréquence des gobelets n'a rien d'exceptionnel au regard de la place qu'ils occupent dans les contextes domestiques (Delor-Ahü, Mouton-Venault 2010) et cultuels du secteur (Mouton-Venault 2005). Les assiettes restent majoritaires et représentent près du tiers de l'US 027.

En guise de conclusion...

La conservation des structures, la faiblesse du NMI sont autant d'arguments qui ne nous interdisent d'explorer les pistes de réflexion que pose la fouille de cette nécropole, et notamment, la question des pratiques liées aux différents rites funéraires,. A l'issue de l'étude, tout au plus pouvons nous interroger sur le statut des premières inhumations d'immatrices, à l'époque augustéenne, associées à un mobilier relativement prestigieux, tandis que celles plus tardives nous livrent un mobilier plus modeste. Parallèlement, à la période augustéenne, le mobilier lié aux crémations dénote une population locale si l'on en juge par les choix d'approvisionnement céramique. Enfin, l'intérêt de la période étudiée, déjà souligné en préambule, est d'autant plus remarquable que les ensembles contemporains sont rares : si l'étude ne permet pas d'appréhender les aspects de la romanisation, ces ensembles présentent malgré tout un point d'ancrage. Lors d'une étude plus approfondie, une comparaison avec les ensembles régionaux contemporains (Autun_Pont l'Evêque, Dijon_la Pièce St-Fiacre) pourrait s'imposer et nécessiterait la reprise de ces ensembles, partiellement inédits.

**En italique données du diagnostic. **Par assemblage, nous entendons, association de différents vases pouvant être issus du cortège des récipients qui constitue le mobilier céramique d'un ou plusieurs bûcher funéraire.*

Structure ou US	Nature de la structure	Type d'assemblage	Type de mobilier	Etat du mobilier	NR/NMI	Chronologie
US 001	Niveau de circulation	Rejet de bûcher	Assemblage **	Brûlé	3 / 1	-10/+10
US 002	Niveau de circulation	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	10 / 2	30 / 50
F. 003	Inhumation d'immature ?	Rejet de bûcher	amphore	Brûlé	14 / 1	-10/ 30
F. 004/007	Niveau de circulation	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	209/12	-10/+10
F. 009	Inhumation d'immature	Pollution	assemblage	Brûlé	7 /	10-15/ 30
F. 010	Inhumation d'immature	Pollution	assemblage		1 /	-
F. 22	Inhumation ?	Dépôt secondaire	Cruche	Ecrasé en place	27/ 2	30/50
F. 24	Inhumation ? puis fosse de rejet de bûcher ?	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	7 /	cf F.44
F. 25	Inhumation d'immature, reprise comme fosse à résidus de crémation	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	10 /	cf F.44
F.26	Comblement inférieur du fossé nord de l'enclos	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	36 / 1	-10/+10
F.27	Ustrinum ?	Rejets/restes de bûcher ?	assemblage	Brûlé		30 / 50
F.28	Épandage de bûcher ?		assemblage		9 / 2	
F.29			assemblage		8 / 4	30 / 50
F.30	Fossé		-		1	
F.33			assemblage		5 /	
F.34	Inhumation ? puis fosse de rejet de bûcher ?		assemblage		13 /	
F.36	Épandage de bûcher ?	Rejet de bûcher	assemblage		155 / 8	30 / 50
F. 37	Inhumation d'immature	Dépôt secondaire	Pot miniature	Ecrasé en place	2 / 2	30-50
F. 41	?	Dépôt secondaire	Cruche	Ecrasé en place, non brûlé	12 / 1	30 / 50
F. 43	Inhumation d'immature	Dépôt secondaire	Balsamaire	Partie inférieure, écrasée en place	9 / 1	-10/+10
F. 44	Inhumation d'immature, reprise comme fosse à résidus de crémation	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	168 / 3	10-15/ 30
F. 048	Inhumation d'immature	Rejet de bûcher ? pollution ?	assemblage	Brûlé	21 / 3	10-15/ 30
F. 51	? absence de squelette		assemblage		3 / 1	
F. 54	Épandage de bûcher ?		assemblage	Brûlé	8	
F. 55	Épandage de bûcher ?		assemblage	Brûlé	3	
F. 56	Épandage de bûcher ?		assemblage	Brûlé	3	
F. 57	Épandage de bûcher ?		assemblage	Brûlé	7	
F. 58	Épandage de bûcher ?		assemblage	Brûlé	9 / 1	
F. 59	Sépulture à incinération en dépôt secondaire		assemblage	Brûlé	22 / 1	
F. 60	Comblement de fossé ouest de l'enclos		assemblage	Brûlé	7	
F. 61	Sépulture à incinération	Rejet de bûcher risque de pollution	assemblage	Brûlé	22 / 7	15-30 / 50
F. 62	Fossé	Rejet de bûcher risque de pollution	assemblage		11 / 2	30 / 50
F. 64	Sépulture à incinération détruite ?	Rejet de bûcher risque de pollution	assemblage	Brûlé	86 / 2	15-30 / 50
F. 65	Sépulture à incinération détruite	Rejet de bûcher risque de pollution	assemblage	Brûlé	9	15-30 / 50
F. 66	Sépulture à incinération détruite	Rejet de bûcher risque de pollution	assemblage	Brûlé	2 / 2	15-30 / 50
F. 68	Niveau de circulation	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	87 / 1	-10/+10
F. 73	fosse à résidus de crémation ? Sépulture à incinération en dépôt secondaire ?	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	6	10-15/30
F. 74	Sépulture à incinération en dépôt secondaire	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	103 / 7	-10/+10
F.75	Sépulture à incinération en dépôt secondaire	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	4	10-15/30
F.76	fosse à résidus de crémation ?	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	29 / 7	10-15/30
F.77	Sépulture à incinération en dépôt secondaire ?	Rejet de bûcher	assemblage	Brûlé	1 / 1	10-15/30
St. 78	Sépulture à incinération en dépôt secondaire	Dépôt secondaire	Pot type Besançon « miniature »	Brûlé	5 / 2	30 / 50
St. 79	Inhumation d'immature	Dépôt secondaire	Pot type Besançon « miniature »		170 / 3	30 / 50
St. 85	? absence de squelette	-	Tessons de gobelet en fine sombre		16 / 1	-10/+15/30
St. 86	Inhumation d'immature ?	Dépôt secondaire	Balsamaire		71 / 1	-10/+10
St. 87	? absence de squelette	-	Tessons de gobelet en fine sombre		3 / 1	-10/+15/30

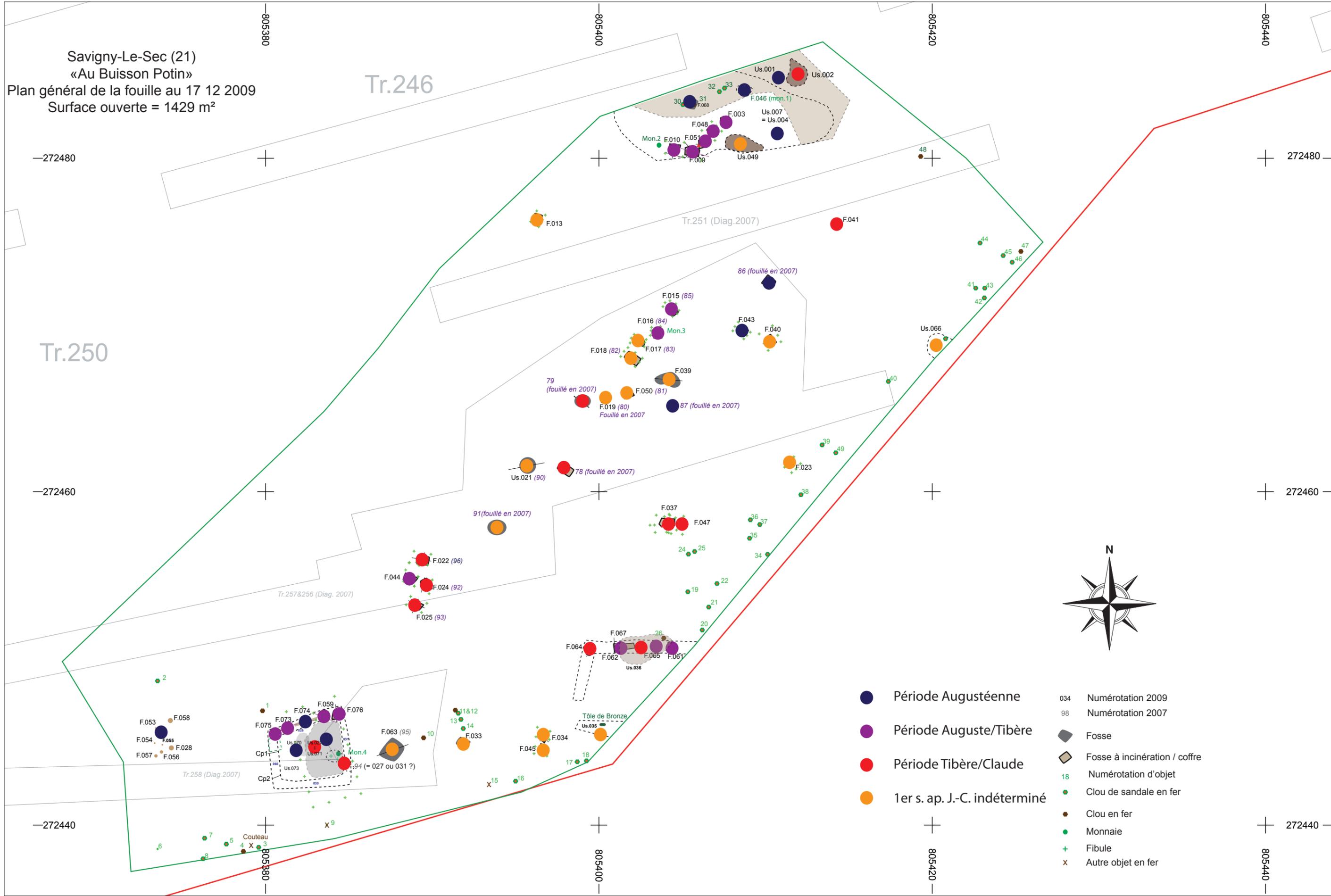


Figure 7 Plan des datations gallo-romain

8. Etude du mobilier métallique (Marie-Agnès Widehen)

8.1 Vue d'ensemble du mobilier

Lors de la fouille de la nécropole antique de Savigny-le-Sec ont été découverts 119 objets ou fragments d'objets en métal²⁸. Parmi ce mobilier, nous comptons 12 vestiges en alliage cuivreux dont 4 monnaies (voir étude numismatique). Le reste du corpus est en fer. Tous les prélèvements réalisés au sein des structures funéraires n'ont pu être pour l'heure tamisés, aussi est-il probable que quelques individus supplémentaires s'ajoutent par la suite.

Parmi le corpus, 48 objets proviennent de structures²⁹, 48 autres ont été décelés au détecteur³⁰, enfin, 23 éléments sont issus de zones cendreuses ou sont hors contexte (nr = 6)³¹. Sur la trentaine de tombes mises au jour³², 14 ont livré des vestiges métalliques qui représentent un peu moins de 27 % de l'ensemble du matériel en métal provenant de la fouille. Dans l'ensemble et en écartant quelques fragments trop lacunaires pour permettre une détermination, les vestiges sont bien conservés et lisibles. Cependant quelques «cerclages», provenant de l'intérieur des coffres étaient très fragmentés et fragilisés. Ils ont pu être observés en fouille mais n'ont pas résistés au prélèvement car il étaient trop pulvérulents.

L'essentiel du matériel métallique mis au jour (cf. tab. 1) consiste en clous de chaussure et en clous de menuiserie³³. Les premiers sont au nombre de 51, ce qui représente 42,9 % du corpus total. Beaucoup d'entre eux, remarqués en sondant le sol à l'aide d'un détecteur, se répartissent de manière préférentielle sur une bande longeant les limites est et sud de la fouille. Cette répartition spatiale évoque l'idée d'une zone de passage, sans doute un chemin ou une allée longeant et desservant le cimetière. Les clous de menuiserie qui totalisent 39 restes, soit 32,78 % de l'ensemble métallique, ont été mis au jour aussi bien au sein de structures ou de zones cendreuses que de manière dispersée. Nous pouvons souligner par ailleurs le faible nombre d'offrandes en métal découvertes au sein de cette nécropole : 3 monnaies et 6 fibules. Mis à part ces dernières, aucun autre objet de parure ne figure dans le corpus. Enfin, un couteau retrouvé hors structure, quelques fragments indéterminés en alliage cuivreux ou en fer, ainsi que des clous de fers à cheval complètent le lot des découvertes (cf. catalogue).

Tableau 1 Inventaire du mobilier métallique par structure

	incinérations			F 46 (dépôt / incin. ?)	enclos	fosse	zones cendreuses (us 7, 36)	chemin ? (détecteur)	ind. (us 35)	hors contexte	TOTAL
	1A	1B	2								
fibule	-	-	-	4	2	-	-	-	-	-	6
clous de chaussure	-	4	5	-	3	2	3	30	-	4	51
clous de menuiserie	9	1	2	1	-	3 (dont D 31)	11 (dont D 26)	12	-	-	39
autres quincaillerie	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
cerclages	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	6
clous de fer à cheval	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2
clou décoratif ou de «tapisserie»	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2
monnaie	-	1	-	1	1	-	-	-	-	1	4
couteau	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
frag. ind. en al. cu	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
frag. ind. en fer	-	2	-	-	-	-	-	2	-	1	5
TOTAL	9	16	7	6	6	5	15	47	1	7	119

²⁸ Au sein de la tombe F.018, seuls quelques minces fragments en fer ont été observés.

²⁹ Leur n° d'isolation commence par la lettre F.

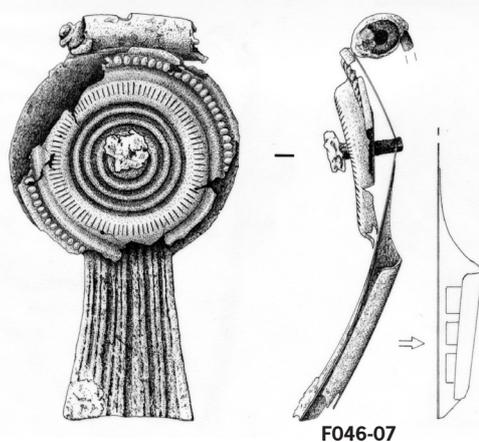
³⁰ Leur n° d'isolation commence par la lettre D.

³¹ Leur n° d'isolation commence par la lettre I.

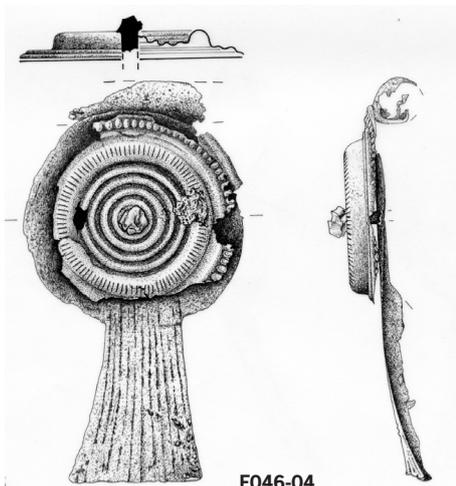
³² Nous ne prenons pas en compte les structures 38, 50 et 88 dégagées lors du diagnostic de 2007 et non retrouvées en 2009.

³³ Nous les avons répertoriés, ainsi que les cerclages au sein de tableaux (cf. tab. n°3 et n°5). Le reste du mobilier apparaît dans le catalogue réalisé à la fin de cette étude.

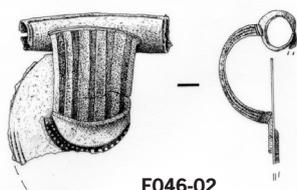
Fibules provenant du dépôt F 046 (échelle 1/2, dessin J. Gelot, Inrap)



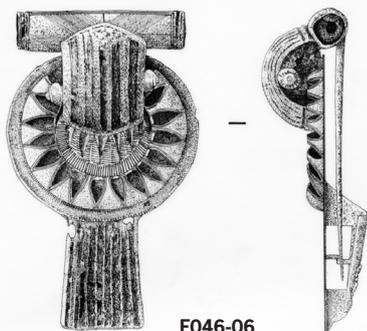
F046-07



F046-04



F046-02



F046-06



F046-193

Les fibules

Les clous de chaussure considérés à part, ce sont les seuls objets d'habillement, qui plus est de parure, découverts au sein de la nécropole. Parmi les six individus, quatre dits «à queue de paon» étaient réunies au sein du dépôt funéraire 46 qui comprenait également un demi-as et un clou en fer. Les deux dernières fibules, du type à «protubérances latérales» ont été découvertes au sein d'une fosse de l'enclos durant le diagnostic en 2007.

Exemplaires à «queue de paon» (le dépôt F 46)

Sous l'arc d'une des fibules, était logé un fragment d'ossement, pour autant il reste incertain de considérer l'ensemble comme un dépôt d'offrandes primaires. Mis-à-part pour la fibule 46-2 qui montre des craquelures, il n'y a pas de trace de feu évidente à l'observation (déformation). Cependant l'état brûlé des objets est fonction de leur position au sein du bûcher.

Ce dépôt funéraire est particulièrement remarquable si l'on considère la quasi absence d'éléments personnels et métalliques retrouvés sur le site et la valeur non négligeable de ce mobilier raffiné. Deux grands modèles de fibule à queue de paon, sont ici représentés, et les exemplaires 46-7 et 46-4 apparaissent former une paire. Plusieurs découvertes (à Wederath³⁴ ou Avenches «En Chaplix» par exemple) laissent penser que ce type de fibule se portait effectivement au moins par deux et appartenait au costume féminin (Lerat 1979 : 32 ; Mazur 1998 : 30).

Le type des fibules 46-2 et 46-6 (*type 19b2 de M. Feugère ou variante 4.5.2. de E. Riha -*) se caractérise par un décor rapporté, qui consiste en une collerette ajourée, et un arc semi-circulaire sous lequel est placé un ressort en fer maintenant un ou plusieurs bâtonnets à extrémités décoratives. Ici seul l'individu 46-6 a conservé une telle «bobine» ; l'exemplaire retrouvé isolé, et d'un modèle différent du précédent, a probablement appartenu à la fibule 46-2. Les exemplaires 46-7 et 46-4 (*type 20a1 ou variante 4.7.2.*), montrent quant-à-eux un arc plat et un disque à décor embouti fixé par l'intermédiaire d'une goupille en fer qui, ici, n'a conservé aucun ornement.

Si elles sont présentes sur les sites d'habitat³⁵, les grandes «fibules chardon» ou «distelfibeln» (*type 19b2*), sont toutefois plus fréquemment mises au jour au sein de contextes funéraires ou sacrés. Cet état de fait a notamment été remarqué en Haute-Normandie, par M. A. Dollfus, ou en Suisse, dans le Valais, où elles figurent essentiellement dans les inventaires funéraires (d'après Rey-Vodoz 1998 : 22). Parmi le mobilier du cimetière de Fully-Mazenbroz, on compte ainsi 28 fibules de ce type (époque julio-claudienne) (V. Rey-Vodoz 1986 : 161, pl. 7 et 8). Au sein des nécropoles de la Citadelle et du Petit Creusot à Châlon-sur-Saône ont également été mis au jour un nombre non négligeable de ce modèle (Feugère 1985 : 288-291 ; Augros et Feugère 2002 : 94, n° 41, pl. 103). Sur la nécropole de Keckwiese à Kempten/Cambodunum (Allemagne), elles sont au nombre de 10 pour 74 pièces (*ibid.* 1998 : 23, note 59).

Le type 19b2 semble avoir été fabriqué en Gaule de l'Est ou en Rhénanie (Feugère 1985 : 291 ; Genin et Lavendhomme 1997 : 62, n° 252). Des vestiges attestent de sa fabrication sur le Mont-Beuvray. Il est répandu en Gaule du nord, du Centre et de l'Est ainsi qu'en Suisse, en région rhénane

³⁴ J. Metzler, *Das treverische oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg)*, 1995 (d'après Mazur 1998 : 30).

³⁵ A Martigny, sur 16 exemplaires, 4 ou 5 proviennent d'habitats (Rey-Vodoz 1998 : 22)

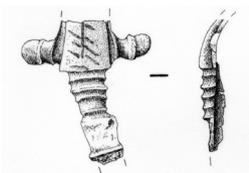
et en Angleterre (Feugère 1985, Mazur 1998). Sur la nécropole d'«En Chaplix», à Avenches-*Aventicum*, trois fibules «à queue de paon» dont deux du type 4.5.2, se trouvaient, avec deux fibules norico-pannoniennes à ailettes, dans une tombe datée autour de 15-10 av. J.-C. par la céramique.

En Bohême, ces fibules apparaissent entre 10/5 av. J.-C. et 15/20 ap. J.-C. (Droberjar 1998 : 25-26) et à Haltern, un exemplaire est daté de la première décennie du Ier s. ap. J.-C. (Feugère 1985). Sa fabrication semble donc remonter à l'époque augustéenne moyenne ou tardive tandis que la grande majorité de ces fibules apparaît dans des contextes datés de l'époque Claude-Néron qui semble être leur période d'utilisation.

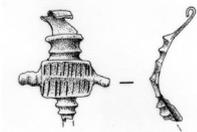
Le type 20a1 est réparti sur une zone géographique semblable au modèle précédent : nord-est de la Gaule, Suisse, Angleterre et région rhénane (Feugère 1985 : 297, Philippe 1999 : 83, fig. 34). Des exemplaires du type 20a1 sont connus à Chalon-sur-Saône et à Nuits-St-Georges. C'est un modèle qui apparaît sous Tibère, et qui se porte surtout entre 40 et 70 ap. J.-C.

Exemplaires «à protubérances latérales»

Fibules provenant de l'enclos F98 (diagnostic 2007) (échelle 1/2, dessin J. Gelot, Inrap)



2007-123-1



2007-123-2

Les deux fibules provenant de l'enclos (F 98 - diagnostic) relèvent toutes deux du *type 23d1* dont les exemplaires sont généralement recouverts d'une fine couche de métal argenté (zinc ou étamage). D'après leur aspect de surface, ces deux accessoires semblent avoir subi le feu. Ce qui pourrait expliquer également leur déformation, à moins que celle-ci ne soit volontaire.

Le type à «protubérances latérales» est répandu dans toute la Gaule avec des découvertes plus nombreuses dans le Centre-Est, le Nord et l'Est. On le retrouve également en Suisse et dans les provinces occidentales, notamment en Germanie et en Rhétie (Feugère 1985 : 335 ; Philippe 1999 : 126). Un des exemplaires les plus précoces provient d'Augst et est daté de l'époque tibérienne et du début de l'époque claudienne. Ce modèle est couramment porté sous le règne de Claude. D'après J. Philippe, sa période de fabrication et de commercialisation se situe entre 40 et 80 ap. J.-C.



F 98-4



F 46-6



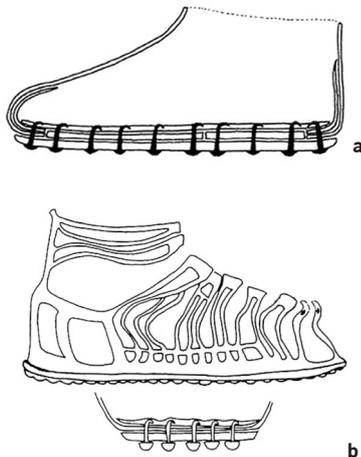
F 46-4



F 46-2

a Assemblage de semelles et de quartiers sur des chaussures fermées (d'après Leguilloux 2004 : 110)

b Exemple de *caliga* provenant de Valkenburg (1^{er} s.) (Pays-Bas) (d'après Leguilloux 2004 : 122)



Les clous de chaussure (NMI 51)

L'arrivée des militaires romains lors de la conquête césarienne amène l'apparition en Gaule des premières semelles cloutées. Le cloutage des chaussures permet une meilleure adhérence dans les terrains meubles et, tout en assurant le maintien de la semelle et de l'empeigne, favorise une usure moins rapide (Castella et al. 1999 : 328). Il est donc réservé aux chaussures portées en extérieur (Leguilloux 2004 : 110). Dès Auguste, cette pratique se répand dans la population civile, hommes, femmes et enfants portent des chaussures cloutées. On compte de 20 à 30 clous par semelle qui forment un dessin ou sont disposés de manière aléatoire. Entre la semelle extérieure et celle en contact avec le pied, deux ou trois épaisseurs de cuir assuraient un meilleur confort en évitant d'être gêné par les clous. Une grande variété de chaussures étaient cloutées durant l'Antiquité. Les *caligae*, destinées aux militaires, ont été mises en rapport avec la conquête de l'Europe du Nord. Elles «étaient confectionnées dans une seule pièce de cuir dont les côtés étaient découpés pour laisser des ouvertures que l'on rabattait sur le pied pour les attacher par des lacets» (M. Leguilloux 2004 : 123). D'après les textes, ce modèle de chaussure a convenu également aux travailleurs et aux paysans. Des chaussures fermées (*calcei*) ou des sandales (*solae*) peuvent également présenter un semelage de cuir clouté. Les chaussures à semelles en bois (*sculponae*) recevaient des clous sur leur tranche (cf Bertrand (dir) 2000 : 182-185, fig. 7). D'après M. Leguilloux, sur les sites occidentaux, rares sont les *soleae* cloutées, ce type de chaussure servant le plus souvent durant l'été ou au sein des maisons. En revanche, les chaussures fermées et cloutées sont largement majoritaires.

Seules 4 tombes en coffre ont livré des clous de chaussure, soit 9 individus. L'une est au nord de la fouille (F10), tandis que les trois autres se situent dans le fossé de l'enclos méridional (F 74, 59 et 76). Quelques exemplaires ont également été mis au jour au sein de la fosse 98 de l'enclos (diagnostic) ou au sein de zones cendreuse (us 07 et 66). Le reste des clous de chaussure, soit la grande majorité (28 individus glanés au détecteur), a été retrouvé dispersé vraisemblablement le long d'un chemin qui longe le cimetière connu à l'est et au sud (cf. fig. 9).

La plupart des clous ont une tête conique, forme qui leur est conférée à l'état neuf et qui évolue avec l'usure vers un aspect tronconique, bombée ou même plat³⁶. Frappés dans une matrice, certaines têtes montrent un sommet plat correspondant à la tige sous-jacente ou encore un aspect facetté. Leur tige est épaisse de 2 à 3 mm, et, lorsqu'elle est conservée intégralement, montre un double repli perpendiculaire, ou une pointe coudée ou encore une tige droite (cf. tab. 3). Dans les deux premiers cas, l'épaisseur traversée varie de 5 à 11 mm.

Vingt-deux clous montrent des «globules» au revers de leur tête. Le nombre de ces derniers oscille entre trois et six. En raison de l'usure de leur surface, il n'est pas toujours évident d'être certain du décompte de ces points. Il semble que le motif à six globules représenté par 9 individus soit le plus rencontré. Ces clous marqués proviennent aussi bien d'incinérations que du chemin supposé (cf. tab. 2). La structure F 74 en a livré 5, tandis que les structures F 33, F 59 et F 98 en renfermaient chacune des deux sortes : avec ou sans marque.

³⁶ Il faut noter qu'une éventuelle confusion avec des petits clous servant à du mobilier ou d'autres objets en cuir est possible.

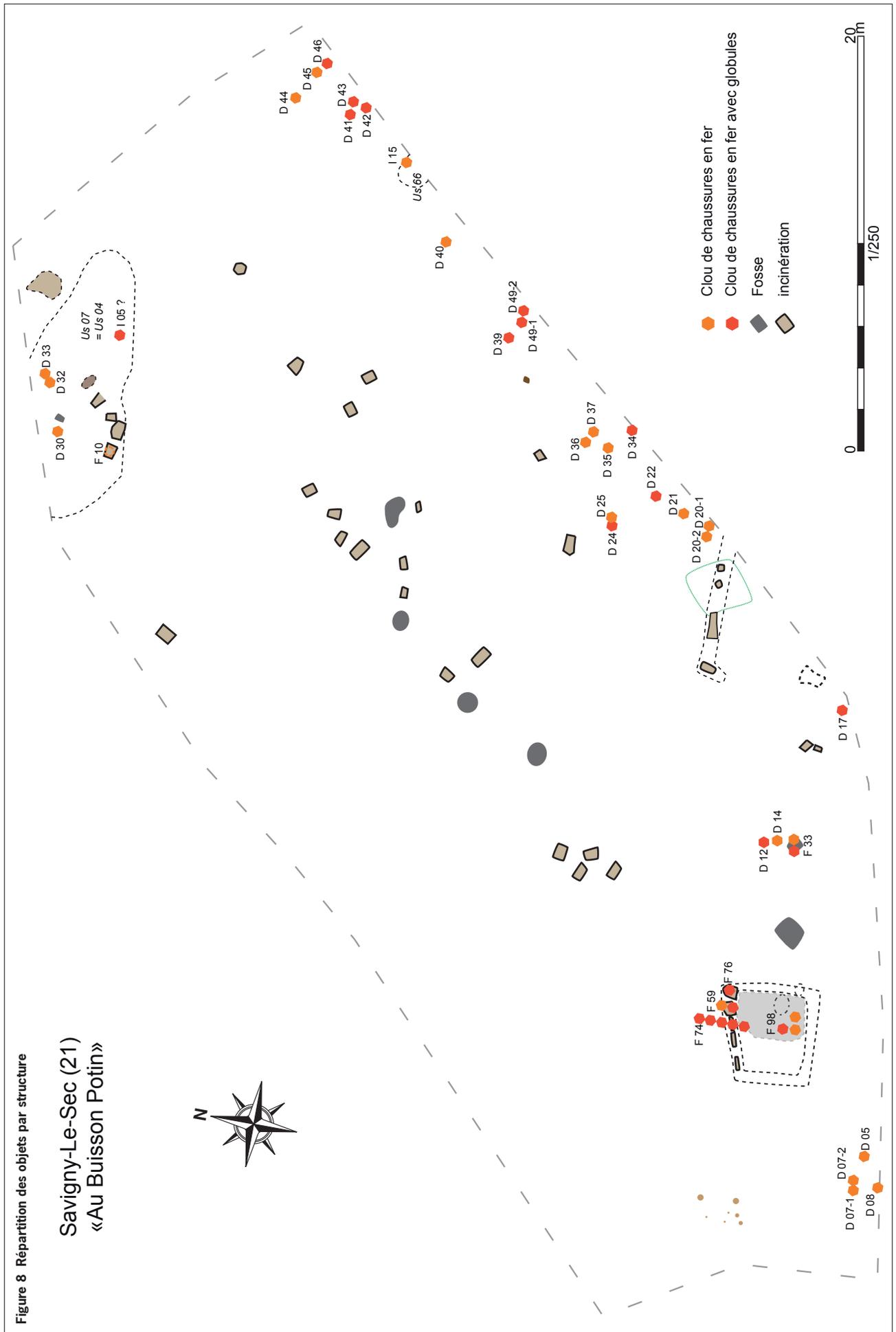
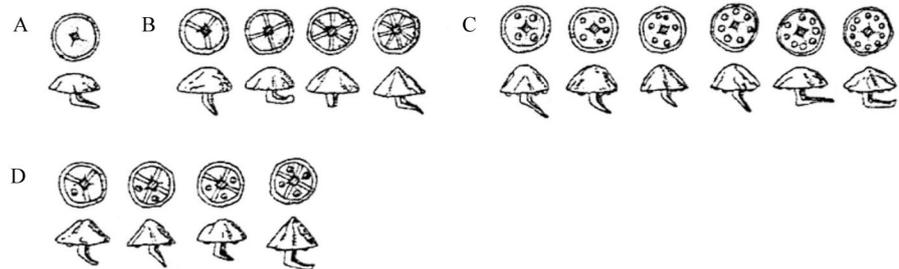


Tableau 2 Répartition des clous de chaussures(avec têtes) par contextes

	inci.	F 98	fosse	«chemin»	zones cend.	hors cont.	total
sans globule	1	2	1	16	3	5	28
avec globules	7	1	1	12	1	0	22
total	8	3	2	28	4	5	50

Ces signes réalisés par estampage à la base de la tête indiquent que les clous proviennent de *fabricae* militaires. En effet, les trouvailles sur de nombreux sites que les légions ont traversé ou fréquenté montre que les chaussures militaires étaient dotées de tels clous. Le site de la bataille d'Alésia a livré un grand nombre de ces clous marqués qui ont fait l'objet d'un classement typologique comptant 4 variantes et 15 sous-variantes (cf. typologie), les clous marqués de Savigny appartenant à la variante C. Si le motif cruciforme apparaît plus spécifiquement tardo-républicain, les cercles à 6, 8 ou 10 globules perdure durant le Ier s. Par ailleurs, les clous de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. montrent un diamètre le plus souvent supérieur à 13 mm, avec une fourchette préférentielle comprise entre 15 et 20 mm. à l'époque impériale, ce diamètre est plus restreint, il est compris entre 6 et 12 mm pour les clous découverts sur le *limes*. à Savigny, les clous estampés de globules ont un diamètre maximal moyen de 10,4 mm, le plus grand mesurant 13 mm et le plus petit 8 mm (cf. tab. 3). Sur l'ensemble des clous de chaussure, seuls deux individus (F 74-1 et I 18) atteignent un diamètre de 13 mm. Ce constat incite à dater l'ensemble de ces clous du Ier s. ap. J.-C.

Typologie des clous de chaussures établie à partir des découvertes effectuées sur le site de la bataille d'Alésia
(d'après Guillaumet 2003 : 131)



Seuls 9 clous ont été découverts au sein même des tombes (F 74, F 59 et F 76). Le fragment de tige issu de la structure F 10 écarté, tous ces clous proviennent de la zone de l'enclos méridional. L'espace interne de l'emprise fouillé n'en a livré aucun, mais il se peut que la poursuite du tamisage transforme cette donnée ultérieurement.

Au sein de la structure F 59, deux types de clou, l'un avec globule et l'autre sans, étaient réunis.

Cette observation nous incite à poser le problème d'une éventuelle perte intrusive au cours d'une marche

ou encore de la présence de clous dans le sédiment de remplissage de la fosse. Cependant il est toujours envisageable que ces clous aient fait partie du mobilier funéraire en ce qu'une semelle a pu être l'objet d'une réparation ou encore que la sépulture ait accueilli au moins deux défunts.

Compte tenu de la présence de nombreux clous sur une paire de chaussure, nous pouvons nous

étonner de leur faible nombre découvert au sein de chacune de ces trois tombes. La structure F 74 en renfermait 5, tandis que F 59 n'en contenait que deux et F 76, un seul. Il est difficile d'affirmer que ces clous ont été brûlés lors d'une crémation, bien qu'ils soient peu corrodés. Nous remarquerons simplement que trois exemplaires gisaient au sein de l'us 27 (F 98) qui pourraient correspondre à une aire de crémation. Le faible nombre de clous au sein même des remplissages des tombes peut s'expliquer

par un ramassage partiel des restes du bûcher. à titre de comparaison, sur la nécropole d'Avenches «en Chaplix» (hor II et III) « près de 55 % des tombes à incinération contenaient des clous de soulier (de 1 à 76, principalement de 1 à 15)» (Castella 1999 : 89). Des chaussures cloutées se trouvaient également au sein des inhumations, pour les adultes, il y en avait de deux à quatre disposées entre les jambes du défunt ou au dessous de ses pieds. L'auteur en conclut qu'«il paraît vraisemblable que tous les défunts enterrés dans la nécropole d'En Chaplix» avaient des chaussures aux pieds lors de leur ensevelissement ou de leur crémation.» à Saint-Marcel/*Argentomagus* (Indre), sur la nécropole du «Champ de l'Image», des clous de chaussure ont été découverts dans neuf cas à l'intérieur de l'urne, et dans 4 cas à l'extérieur de celle-ci (Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 : 128). La première situation indique que le défunt était chaussé au moment de la crémation.

Tableau 3 Inventaire des clous de chaussures

fait	us	n° iso	description	tête		longueur		ép. semelle	
				globules	diam.	ép.	L. t.		L. c.
10 (inci 1B)	-	F 10	pointe recourbée	-	-	-	-	10	-
33 (fosse)	-	F 33-1	tige cassée au ras de la tête qui présente un profil arrondi, à peine pointu	-	11	5	-	-	-
33	-	F 33-2	tête conique, tige à pointe légèrement recourbée	5	10	5	16	-	10
59 (inci 1B)	-	F 59-1	tête conique, tige à pointe recourbée	3/4 visibles	9/10	4	11	-	6
59	-	F 59-2	tête conique, tige à pointe pliée et recourbée sur elle-même	-	10	6	15	-	6/7
74 (inci 2)	-	F 74-1	tête conique, tige repliée et recourbée sur elle-même de manière horizontale	5	13	8	16	-	6
74	-	F 74-2	tête conique, tige repliée avec pointe recourbée sur elle-même	6	12	6/7	16	-	6
74	-	F 74-3	tête conique, tige incomplète.	6	10	6	-	8	-
74	-	F 74-4	tête conique, tige repliée avec pointe recourbée sur elle-même	5	12	6,5	15	-	6
74	-	F 74-5	tête conique, tige repliée avec pointe recourbée sur elle-même	6	11	5	15	-	6
76 (inci 1B)	-	F 76	tête conique facettée, tige incomplète.	3	10	6	-	12	-
98 (enclos)	27	F 98-1	tête tronconique, pointe pliée obliquement.	-	8	-	15	-	8
98 (enclos)	27	F 98-2	tête plate	4	11	1	-	10	-
98 (enclos)	27	F 98-3	tête ovale incomplète, à peine bombée ; tige et pointe repliées	-	12 x 10	-	9	-	5
-	-	I 02	tête ronde et plate	-	7 à 8	-	12	-	5
-	07	I 05	tête bombée	2 visibles	13/14	6	-	15	-
-	66	I 15 (=D 29 ?)	tête au profil arrondi	-	-	3	12	-	7,5
-	-	I 17	tête conique et ovale, tige entière, pointe à peine pliée	-	10	5	19	-	-
-	-	I 18	tête conique aplatie par l'usure, tige droite	-	13	5	18	-	-
-	-	I 19	tête conique, tige pliée à la base de la tête.	-	9	7	-	14	-
-	-	I 20	tête plus ou moins bombée, tige courbée à la base de la tête.	-	12	4	-	14	-
-	-	D 05	tête conique au profil légèrement arrondi par l'usure, tige courbée faiblement dans sa moitié supérieure	-	9	5	-	15	-
-	-	D 07-1	tête ronde au profil bombé aplati au niveau de la tige et embouti sur un côté, tige à peine conservée	-	-	-	-	6	-
-	-	D 07-2	tige à pointe droite pliée accidentellement au niveau de la tête, celle-ci, ronde, est légèrement bombée	-	10 x 11	-	-	20	-
-	-	D 08	tête bombée à base circulaire, tige droite	-	11 x 9	6	-	11	-
-	-	D 12	tête conique, pointe repliée	3	9	4	16	-	11
-	-	D 14	tête conique et tige non entière pliée accidentellement	-	8	3	-	11	-
-	-	D 17	tête conique, tige à peine conservée	6	9	5	-	6	-

fait	us	n° iso	description	tête			longueur		ép. semelle
				globules	diam.	ép.	L. t.	L. c.	
-	-	D 20-1	tête conique au sommet aplati par l'usure	-	9	11	11	-	6
-	-	D 20-2	tête circulaire au profil arrondi, tige droite	-	11	4	16	-	-
-	-	D 21	tête conique facettée	-	9/10	6	-	13,5	-
-	-	D 22	tête conique, tige à pointe oblique	6	9/10	6	15	-	5
-	-	D 24	tête conique à pointe usée, tige droite incomplète	6	10	6	-	11	-
-	-	D 25	tête plus ou moins ovale au profil conique, tige incomplète avec amorce de courbure	-	8/10	4	-	15	-
-	-	D 30	tête ronde légèrement conique, tige entière et pliée dans la moitié inférieure	-	7 à 6	3	-	13	-
-	-	D 32	tête conique, pointe de la tige repliée	-	9	4	12	-	6
-	-	D 33	tête conique à tige courbée à moitié	-	10	-	-	15	-
-	-	D 34	tête circulaire à profil courbe (usure), tige courbée au tiers supérieur	5	8,5 x 10	4	-	15	-
-	-	D 35	tête arrondie et plate perpendiculaire à la tige : clou de chaussure ?	-	8 x 7	2	11	-	-
-	-	D 36	tête conique dont la pointe est usée, tige à peine tordue et incomplète	-	10 à 8	4	-	12	-
-	-	D 37	tête conique, pointe de la tige repliée	-	7	3	10	-	5
-	-	D 39	tête conique, tige à pointe recourbée	6	10 à 11	5/6	16	-	9
-	-	D 40	tête tronconique, tige à pointe recourbée	-	6/7	3	11	-	7
-	-	D 41	tête conique aplatie par l'usure, tige à pointe repliée	3	11/12	3	-	14	10
-	-	D 42	tête à base ronde et profil conique, une partie du bord est écrasé ; tige incomplète droite	2	7/8	3	-	9	-
-	-	D 43	tête tronconique, tige à pointe (incomplète) repliée	6	11	5	14	-	7
-	-	D 44	tête conique facettée	-	9 à 6,5	4	-	11	-
-	-	D 45	tête à base ronde, légèrement bombée, tige entière à peine courbe	-	9	3	12,5	-	-
-	-	D 46	tête conique, tige à pointe à peine recourbée	6	10	5	14	-	-
-	-	D 49-1	tête bombée, tige recourbée et pointe repliée	7	11	5	15	-	10
-	-	D 49-2	tête conique, pointe de la tige repliée	3	9/10	5	13	-	5

Les éléments d'assemblage fixés sur du bois

Les clous de menuiserie

Sur l'ensemble de la fouille, 35 restes de clous ont été mis au jour, dont 24 têtes (18 rondes et plates, 1 carrée, 1 rectangulaire, 3 rondes et plus ou moins bombées, 1 ind.). En attendant les résultats du tamisage, nous ne comptons pour l'instant que 3 tombes, (4 si l'on inclut F 46) ayant livré des clous de menuiserie³⁷. Deux zones cendreuse (us 04 et 36) contenaient 10 restes, et deux fosses en ont livré quelques autres. Le reste des clous, trouvés au détecteur, n'a pas de contexte précis (cf. tab. 4).

Tableau 4 Répartition des clous de menuiserie par type de structure

	incin. (F 25, 37 et 61)	F 46	zones cend.	fosse (F 33 et us 68)	hors cont.	total
têtes	6	1	5	2	10	24
tiges	4	0	5	1	1	11
NR	10	1	10	3	11	35

Sept clous sont entiers, la longueur moyenne étant de 39 mm (cf. tab. 5). Trois clous issus des structures funéraires F 37 et F 46 ainsi que l'exemplaire D 1 retrouvé au nord-ouest de l'enclos présentent une longueur supérieure à cette moyenne (L max. 56). Un clou issu de la fosse F 33 ainsi que les individus D 18 et D 19 ont une longueur inférieure (L. min. 14). Des traces ligneuses existent sur des restes issus des structures F 33 et F 37.

³⁷ Dans le matériel étudié en post fouille nous n'avons pas rencontré de restes de clou provenant de la structure F 015 (F 85 du diagnostic) mais d'après les archives photographiques, il semble qu'un coffre avec clous ait existé.

Tableau 5 Inventaire des clous de menuiserie

contexte	fait	us	n° iso	description	longueur		tête		s. tige	pds (g.)
					L.	L. c.	diam./l.	ép.		
incin. de type IB	25	-	F 25-3	tige	-	23	-	-	3	0,8
fosse	33	-	F 33-3	tête ronde et plate qui porte des traces ligneuses, tige presque entière	14	-	10 à 8	2	4	1
fosse	33	-	F 33-4	tête ronde et plate, tige légèrement oblique	-	22	11	1	3	1,5
incin. de type IA	37	-	F 37-8	tête plate et ronde très abîmée, tige portant des traces ligneuses	-	20	15	2	3	3
incin. de type IA	37	-	F 37-5	tête rectangulaire et tige droite et entière	48	-	10 x 12	1,5	3	2,8
incin. de type IA	37	-	F 37-4	tête ronde et plate	-	29	12	1	3	2
incin. de type IA	37	-	F 37-1	tête plate non entière qui porte des traces ligneuses transversales sur la tête (ép. 9) et longitudinales sur la tige (L. 24)	-	35	-	1,5	4	2,8
incin. de type IA	37	-	F 37-6	tête plate et ronde, tige presque entière. Traces ligneuses sous la tête	64	-	14 à 12	1	4	5
incin. de type IA	37	-	F 37-2	tige	-	16	-	-	4	0,8
incin. de type IA	37	-	F 37-7	pointe	-	33	-	-	3	1,3
incin. de type IA	37	-	F 37-3	pointe avec traces ligneuses	-	39	-	-	3	3
incin. de type IA	37	-	F 37-9	pointe avec traces ligneuses	-	-	-	-	-	2
dépôt fibule (incin. ?)	46	-	F 46-1	tête ronde et plate, tige droite entière	56	-	12	3	4/3	5
incin. de type 2	61	-	F 61	tête ronde et plate et tige avec pointe absente et légèrement tordue	-	39	-	1	3	2,5
zone cendreuse au NW	-	04	I 01	tige de clou en partie brûlée	-	29	-	-	2,5/3	1
zone cendreuse au NW	-	07	I 04	pointe de clou brûlée	-	30	-	-	4	1,5
"épannage" au SW	-	36	I 07	petite fiche pointue dont l'extrémité est recourbée	27	-	-	-	2	0,9
"épannage" au SW	-	36	I 08	clou brûlé à tête ronde et plate, tige droite incomplète	-	58	10	1	3	3,2
"épannage" au SW	-	36	I 09	tête ronde et plate et tige droite	-	70	18	1,5	5	11
"épannage" au SW	-	36	I 10	pointe	-	56	-	-	5	3,5
"épannage" au SW	-	36	I 11	tête ronde et plate	-	47	11	1	3,5	4
"épannage" au SW	-	36	I 12	tête ronde et plate	-	70	18	2	5	11
"épannage" au SW	-	36	I 13	pointe pliée de manière oblique	-	30	-	-	3	1,3
"épannage" au SW	-	36	I 14	pointe	-	30	-	-	3	1,5
-	-	-	D 01	tête ronde et plate, tige droite.	54	-	13	1,5	3	3,2
-	-	-	D 03	tête plus ou moins hémisphérique, tige droite	-	15	9	3	2,5/3	1,2
-	-	-	D 04	tête ronde et plate, tige incomplète droite	-	29	19 à 21	1 à 2	4	6,3
-	-	-	D 10	tête arrondie perpendiculaire à la tige dont le bord est recourbé, tige droite	65	-	19 x 12	1,5	4 x 5	8,9
-	-	-	D 11	tête plate et ronde, tige droite	-	39	10	1	3	2,4
-	-	-	D 16	tête ronde et plate, tige pliée au tiers supérieur	-	12	11	3	-	1,2
-	-	-	D 18	tête ovale au profil arrondi.	19	-	12 x 8	4	2	1,1
-	-	-	D 19	tête ronde et plate, abîmée, tige entière et droite	18	-	8,5 à 10,5	2	2,5	0,9
-	-	-	D 23	pointe droite	-	27	-	-	3	1,1
"épannage" au SW ?	-	36 ?	D 26	tête carrée et plate, tige droite incomplète	-	58	15	2	5	10,4
fosse	-	68	D 31	tige	-	27	-	-	3	1,3
-	-	-	D 38	tête ronde et à peine bombée, tige entière décrivant un arc de cercle	-	15	9	3	3	1,3
-	-	-	D 47	tête ronde et plate, tige droite incomplète.	-	19	12	1,5	3	1,5
-	-	-	D 48	tête ronde et plate, tige presque entière tordue légèrement dans le tiers supérieur	-	24	10	1	2,5	1,2

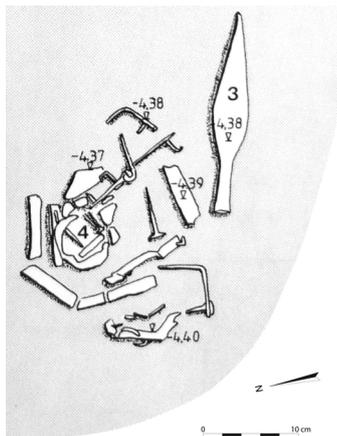
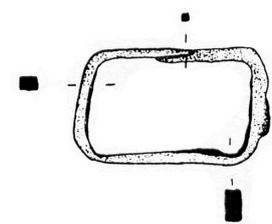
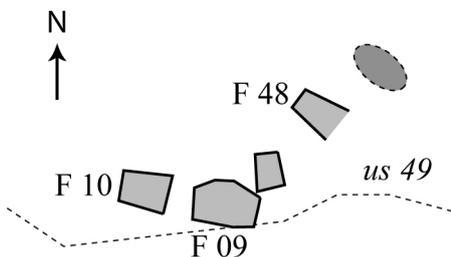
Trois restes de clou ont subi le feu (I 01, I 04 et I 08). Ils proviennent des zones cendreuse situées au nord-ouest (us 04 = us 07) et au SW (us 36). Il peut s'agir de vestiges non en place ou alors d'indices quant à la réalisation de bûcher sur ces zones.

Des trois structures funéraires, seule F 37 renfermait plusieurs clous, soit 8 restes dont 5 comportant une tête ronde et plate ou, pour un exemplaire, une tête rectangulaire. Quatre des restes de clou de cette tombe ont conservé des traces ligneuses. De plus, l'observation de l'emplacement de certains d'entre eux durant la fouille, montre qu'ils étaient fixés aux quatre angles des petits côtés d'un coffre en bois de manière à assembler les planches, l'une d'elle recevant les clous sur sa tranche. Ce coffre qui occupait une bonne partie de la fosse dallée a sans doute servi comme urne cinéraire. D'après les données de fouilles, une céramique a été déposée, comme offrande secondaire, en dehors de celui-ci à l'extrémité orientale de la sépulture.

La découverte de clous au sein des tombes en coffre peut résulter de plusieurs situations : ils proviennent d'un coffret / cercueil comme cela semble être le cas pour la structure F 37 de Savigny, et comme il a été observé à Avenches «En chaplix» ; ils sont les vestiges d'offrandes primaires ou secondaires ; ils servaient à l'assemblage d'un lit funéraire, ou encore ils témoignent d'un geste rituel (cf. Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992). Par ailleurs, l'absence de clou au sein des tombes n'interdit pas de penser que des coffres ou coffrets entièrement réalisés en bois ont existé.

Ainsi le nombre de clous mis au jour sur la nécropole de Savigny est peu élevé au regard des découvertes réalisées sur d'autres nécropoles. Par exemple à Meuilley, en Côte d'Or (2e moitié IIe s.) il y en a de 1 à 90 mais surtout de 1 à 4 ; à Courroux dans le Jura (Haut-Empire) on en dénombre de 1 à 34 ; d'une sépulture à incinération à l'autre, on compte à Avenches «En chaplix» (2nd moitié Ier s./IIe s.) : de 1 à 235 exemplaires et principalement de 1 à 34 (cf. Castella et al 1999 : 373) ; à Pontarion dans la Creuse 23 tombes renfermaient plus de 30 clous, 40 sépultures de 10 à 29 clous, et deux fosses en contenaient jusqu'à 117 et 150 (Lintz 2001).

Sépultures au sein desquelles ont été découverts des « cerclages »



Les «cerclages» ou agrafes

Trois tombes à coffrage de dalles calcaire, F 09, F 10 et F 48, rapprochées les unes des autres et situées au nord de l'emprise (cf. fig. 5), contenaient de mêmes éléments de menuiserie³⁸ (voir tab. 6). Ces derniers consistent en une tige plate ou de section carrée que l'on a repliée pour former un anneau de forme rectangulaire destiné à assembler des morceaux de bois. Ce type de quincaillerie se rencontre également en contexte d'habitat (voir par exemple Lavendhomme, Guichard 1997 : 164, pl. 121)

Tandis que les deux tombes F 09 et F 48 n'en contenaient chacune qu'un exemplaire, quatre pièces, disposées de manière alignée, ont été dégagées au sein de la sépulture 10. Ces «cerclages» (d'après Guillaumet 2003 : fig. 44, n° 5), seuls objets métalliques découverts au sein de ces sépultures, pourraient *a priori* jouer un rôle dans la fermeture de coffres en bois (urnes ?). Un élément semblable provient de la sépulture 50 de la nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse) qui contenait une incinération à urne circulaire en pierre (dernier quart du IIe s. au milieu ou 3e quart du IIIe s. ?). Il mesure 56 x 30 mm (cf. Lintz 2001 : 266, sép. n° 50.3). Sur la nécropole de Lamadeleine (Titelberg), la tombe d'adulte n° 32, datée de la Tène D2b, a livré, outre une pointe de lance, un umbo et un rasoir, un cerclage gisant parmi 14 ferrures en bande, 1 charnière et une serrure (cf. fig. 6 et 7) qui, avec celui-ci, devaient être fixés sur un même coffre (Metzler- Zens et Méniel 1999 : fig. 140, n° 4e)³⁹.

³⁸ Nous ne comptons pas ici le fragment issu de la tombe 25, qui est trop lacunaire pour être certain de sa forme

³⁹ voir également l'agrafe n° 2 de la sépulture 15 et le «cerclage» n° 18 de la sépulture 3.

Tableau 6 Inventaire par structure et description des cerclages

incin.	n° iso	ident.	description	I.	prof.	emplacement	autre mobilier
IB	F 09	cerclage	<p>5 fragments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bande au profil légèrement ondulé (L. c. 60 ; s. 8 x 4) - bande avec début de retour en équerre (L. c. 56 ; s. 6). Traces ligneuses sur les deux faces - petit fragment avec début de retour en équerre (L. c. 22 ; s. 7/6). Traces ligneuses - bande en angle droit (dim. c. 30 x 24 ; s. 9 x 5) - bande (L. c. 32 ; s. 6 x 5). Traces ligneuses 			Couverture du coffrage en dalles calcaire en place. Positionné de manière verticale, les longs côtés N/S, contre la paroi sud, pas vraiment au centre de la structure mais légèrement décalé vers l'E.	
IB	F 10-1	cerclage	1 fragment auquel il manque le retour en équerre des extrémités et 2 fragments de tige portant des traces ligneuses (s. 7 x 4/5 ; L. c. 19 ; pointe dont la largeur diminue s. 7 x 4 ; L. c. 27)	56	32	Les 4 éléments sont mis au jour à peu près sur le même axe E/O (L. 45 cm), et rapprochés de la paroi sud. Leurs longs côtés sont placés de manière transversale par rapport à la structure funéraire en dalles calcaire. Ils sont à des niveaux d'apparition différents, les deux exemplaires à chaque extrémité de cette tombe étant légèrement surélevés par rapport aux deux autres. Cependant, on observe un effondrement de paroi à l'O. L'un des exemplaires était resté vertical, ses pointes rabattues tournées vers le fond de la structure.	1 clou de chaussure
	F 10-2	cerclage	section quadrangulaire, une pointe cassée et un long côté rentrant. Une extrémité de section plate qui porte des traces ligneuses transversales internes et externes (dim. int. 36 x 11)	54	24		
	F 10-3	cerclage	1 fragment en U (s. 5 x 4 ; l. c. 16) et 1 petit fragment en bande (L. c. 17 ; s. 4)		27		
	F 10-4	cerclage	5 fragments dont 1 en angle droit (dim. c. 33 x 25 ; s. 8 x 5) et 1 mesurant 38 mm de long				
IB	F 25-2	frag. cerclage / crampon ?	tige de section plate avec une extrémité repliée plus ou moins en équerre (L. c. 39)				1 frag. de tôle en fer 1 tige de clou
IB	F 48-1	cerclage	Tige à deux pointes qui est recourbée pour former un bandeau rectangulaire, les extrémités se dépassant (dim. int. : 29 x 36 et 66 x 68)	81	50	Partie supérieure du comblement, contre la paroi SE du coffrage en dalles calcaire, les longs côtés parallèles.	

Divers

Quelques éléments de fixation autres que des clous de menuiserie ou des cerclages sont répertoriés dans le tableau 7. Ils ont été retrouvés hors structure dans la partie méridionale du site. Le petit clou D 02 a été mis au jour dans la partie sud-ouest de la fouille. L'élément D 10 gisait à l'ouest de l'enclos (parallèle : élément n° 4 de la tombe 10 de la nécropole de Lamadeleine dans Metzler-Zens et Méniel 1999), et I 07 provient d'une zone cendreuse au sud-est de la fouille (parallèle : élément n° 5d de la tombe 40 datée de la Tène D2 dans Metzler-Zens et Méniel 1999)

Tableau 7 Eléments d'assemblage divers

n° Iso	us	description	matériau	L.	s.	poids (g.)
D 02		Tête plus ou moins losangique (7 x 6)	Fer	10		0,4 g.
D 10		Crochet : tige (19 x 12) présentant une tête arrondie perpendiculaire dont le bord est recourbé sur le devant. Tige droite.	Fer	65	4 x 5	8,9 g.
I 07	36	Petite fiche dont l'extrémité opposée à la pointe est recourbée.	Fer	27	2	0,9 g.

8.2 Conclusions de l'étude du mobilier métallique

Le mobilier métallique provenant de la nécropole de Savigny reste d'une manière générale modeste.

Au sein des 14 tombes contenant du mobilier métallique, ce sont essentiellement des clous de chaussure et des éléments d'assemblage (clous, cerclages) qui ont été découverts. Au regard de cette réalité d'ensemble se détache cependant la tombe F 016 qui a livré une monnaie (cf. étude numismatique) et le dépôt funéraire F 46 dont la richesse s'avère ici exceptionnelle. Ce dépôt témoigne du rang social privilégié du défunt, peut-être une femme si l'on en croit l'appartenance des fibules au costume féminin.

Compte tenu de leur nombre, les clous de chaussure découverts au sein de 4 tombes (trois sont situées au sein du fossé septentrional de l'enclos), témoignent d'un ramassage partiel des restes du bûcher. Cependant il convient de rester prudent et d'envisager également une présence fortuite au sein des sépultures, notamment celles qui n'ont pas été réalisées avec un coffrage en pierre et qui n'ont livré qu'un seul exemplaire. En effet, 62 % des clous de chaussure répertoriés spatialement ont vraisemblablement été perdus sur un chemin longeant la nécropole et sans doute contemporain de celle-ci. Sur l'ensemble des clous de semelle, vingt-deux (dix provenant de structures en rapport avec l'occupation funéraire et douze mis au jour sur le chemin) sont estampés à la base de leur tête. **Cette observation semble donc révéler la présence probable de légionnaires.**

Les éléments d'assemblage fixés sur du bois découverts au sein de six sépultures ne sont pas brûlés et portent parfois des traces ligneuses. Les clous présents au sein de F 37 témoignent assurément de l'existence d'un coffre qui a pu alors être utilisé comme urne ou éventuellement comme protection d'une urne, dont nous n'avons pas connaissance en raison de sa fabrication en matériaux périssables, et d'offrandes végétales. Il est plus difficile de se prononcer pour les clous de menuiserie retrouvés isolés. En ce qui concerne les « cerclages », nous supposons qu'ils ont également contribué à assembler des planches pour réaliser ou fermer un coffre en bois. Il est intéressant de noter que les sépultures qui contenaient ce type d'élément sont toutes regroupées au nord du site. Il s'agit peut-être alors de défunts apparentés, de tombes peu espacées dans le temps ou encore d'un appel à un même « artisan ».

Au sein de la sépulture F 10, ont été dégagés quatre exemplaires qui ont pu appartenir au même coffre ou être fixés sur des coffres différents. L'étude ostéologique montrera peut-être l'existence de plusieurs individus au sein de cette tombe. Aucune ferrure ou garniture n'évoque une attention esthétique particulière pour ces coffres supposés, ce qui n'exclut pas un décor éventuel.

Parmi les objets personnels, les fibules issues de la zone de l'enclos (F 98) ont semble-t-il subi l'action du feu et pourraient être des vestiges d'un bûcher. Pour ce qui est des fibules rassemblées au sein du dépôt F 46 la question d'offrandes primaires ou secondaires apparaît plus problématique. Si l'individu F 46-2 pourrait avoir souffert d'une forte chaleur, il est plus difficile de se prononcer pour les autres fibules dont les parties fragiles en tôle ne montrent aucun stigmat. Pour finir, nous évoquerons la présence de clous de menuiserie clairement brûlés au sein des zones cendreuse représentées par les us 04/07 et 36. Ces clous, découverts en dehors de structures closes, pourraient être les maigres indices de l'existence de zones de crémation autres que l'enclos.

8.3 Catalogue des objets en alliage cuivreux

Objets personnels

Fibule (iso F 46-2 et 46-2bis)

al. cu / L. c. 42 ; l. c. 44

contexte : F46 (dépôt cinéraire ?)

Type 19b2 (Feugère 1985)

Bords du cache-ressort montrant une légère rainure de part et d'autre de fines stries. Au sein de ce cadre apparaissent des traits obliques finement incisés. Arc ansé parcouru de larges cannelures verticales. Lunule délimitée par deux lignes de petits carrés en relief et de petites incisions réalisées vers l'intérieur. Plaque circulaire au bord également parcouru de petits traits.

Disque incomplet, pied manquant. Ardillon cassé au niveau du ressort.

Porte-ardillon (iso F 46-3)

al. cu

contexte : F46 (dépôt cinéraire ?)

Fragment de tôle recourbée.

Fibule (iso F 46-4)

al. cu / L. 106 ; l. 57,5 ; 32,2 g.

contexte : F46 (dépôt cinéraire ?)

Type 20a1 (Feugère 1985)

Pied trapézoïdal parcouru de fines rainures verticales. Une goupille en fer, agrémentée sans doute autrefois d'un décor, permet de fixer, sur le corps de la fibule, un disque médian en tôle emboutie. Ce dernier est orné d'une série de moulures rondes, dont la plus large est incisée de petits traits concentriques, et d'un pourtour de perles.

Couvre-ressort et porte-ardillon fenestré incomplets, ressort disparu. Disque médian abîmé.

Fibule (iso F 46-5)

al. cu /

Fragment du disque ornemental en tôle de la fibule 46-4 ou 46-7

Fibule (iso F 46-6)

al. cu (étamé ?) / L. 85 ; l. 51 ; 61,6 g.

contexte : F 46 (dépôt funéraire)

Type 19b2 (Feugère 1985)

Couvre-ressort cylindrique finement icisé de traits obliques ou horizontaux. Arc ansé orné de larges cannelures et lunule délimitée par des traits concentriques et décorée de triangles se détachant sur un fond strié horizontalement. Plaque circulaire dont le bord est décoré d'une moulure entre deux lignes striées. Elle reçoit une collerette dentelée. Sous l'arc, un bâtonnet retenu par un ressort en fer montre des extrémités moulurées incisés. Le pied, à peine trapézoïdal, est creusé de cannelures relativement larges. Le porte-ardillon est ajouré de deux fenêtres.

Parallèles proches : Besançon, lit du Doubs (Lerat 1956 : 11 et 12, pl. III, n° 76) ; Avenches (L. 78) (Mazur 1998 : 30, pl. 7, n° 85)

Fibule (iso F 46-7)

al. cu / L. 109 ; l. 59 ; 53,7 g.

contexte : F46 (dépôt funéraire)

Type 20a1 (Feugère 1985)

Fibule identique au n° 46-4 si ce n'est le pied parcouru de cannelures alternativement larges et fines, et incisé de lignes fines et brisées de manière serrée.

Fibule (iso F 98-4)

al. cu / L. c. 39 ; l. 34

contexte : diagnostic 2007, st. 98, sd 258, us 027 (fosse zone de l'enclos)

Type 23d1 (Feugère 1985) /

Variante 5.7.4 (Riha 1979)

Arc trapézoïdal dont la partie supérieure est manquante. Légèrement bombé, il est parcouru de traits incisés obliques, et montre deux protubérances latérales à sa base. Une série de côtes, dont une est plus saillante, orne la partie supérieure du pied. Ce dernier se poursuit par un méplat puis un ressaut rectiligne et une extrémité décorée d'un zigzag.

Tête non conservée, pied abîmé et tordu sur le côté (volontairement ?).
Objet brûlé.

Fibule (iso F 98-5)

al. cu. / L.c. 30 ; l. c. 25

Contexte : diagnostic 2007, st. 98, sd 258, us 027 (fosse zone de l'enclos)

Type 23d1 de M. Feugère

Charnière réalisée par repli. Arc rectangulaire horizontal mis en valeur de part et d'autre par des moulures. Deux séries de traits incisés divisent celui-ci en deux, tandis qu'il se poursuit par deux protubérances médianes. Objet plié vers l'arrière, protubérance tordue. Brûlé ?

Tête incomplète, pied manquant.

Fibule déformée volontairement ?

Parallèle proche : Lerat 1956 : 32, pl. XI, n° 241 avec décor niellé)

Divers**Anneau (F 17)**

Fer / s. 5 x 4 ; diam. int. 25/26 ; 11,3 g.

Contexte : Incinération de type 1B

Anneau méplat.

Clou décoratif (iso I 03)

contexte : us 07 (zone cendreuse au nord-ouest du site)

al. cu. / L. 15

Tête ronde discrète, tige de section quadrangulaire semble-t-il dont la pointe marque une légère courbure.

Parallèles : Avenches nécropole «en chaplix», in cinération 334 (hor III : 2e moitié IIe/déb. IIIe s.), tige ronde cependant (Amrein 1999 : 363, pl. 400, n° 1749). Corseul (Côtes d'Armor) (Kérébel 2001 : 200, fig. 157, n° 113 à 115).

**Couteau (I 16)**

Contexte : trouvé au sud-ouest de l'enclos

fer / L. 192 ; l. 24

Couteau à soie courte et médiane de section plate dont l'extrémité est courbe. Le dos de la lame est sensiblement rectiligne. La pointe, haute, est formée par la courbure du tranchant au fil encore bien conservé.

*Transport - équipement cheval***Clou de fer à cheval (I 22)**

fer / L. 24 ; 3,2 g.

Tête en clef de violon (l. 10 ; h. 7 ; ép. 5), tige à pointe recourbée indiquant une épaisseur traversée de 12 mm. XI-XIIIe s.

Clou de fer à cheval (D 09)

fer / L. c. 20 ; s. 4 ; 3,8 g.

Clou de fer à cheval moderne ou contemporain. Tête longue et rectangulaire (18 x 6), tige de section carrée, droite.

*Indéterminés***Tôle (F 25-1)**

Fer / dim. c. 24 x 16 ; 3 g.

Fragment sans bord conservé

Tôle percée (iso I 06)

contexte : us 35 (dalles)

al. cu. / dim. c. 74 x 30 ; 2,5 g.

Fragment de tôle fine montrant 5 trous de fixation réalisés par forçage. Revêtement de coffret ?

Tôle (I 21)

Fer / dim. c. 18 x 14 ; ép. 1 à 2

Fragment

Plaque (D 06)

Fer / dim. c. 46 x 34

Plaque à deux bords droits formant un angle droit dont les épaisseurs diminuent peu à peu.

Tige (D 15)

Fer / 73 ; 8,3 g.

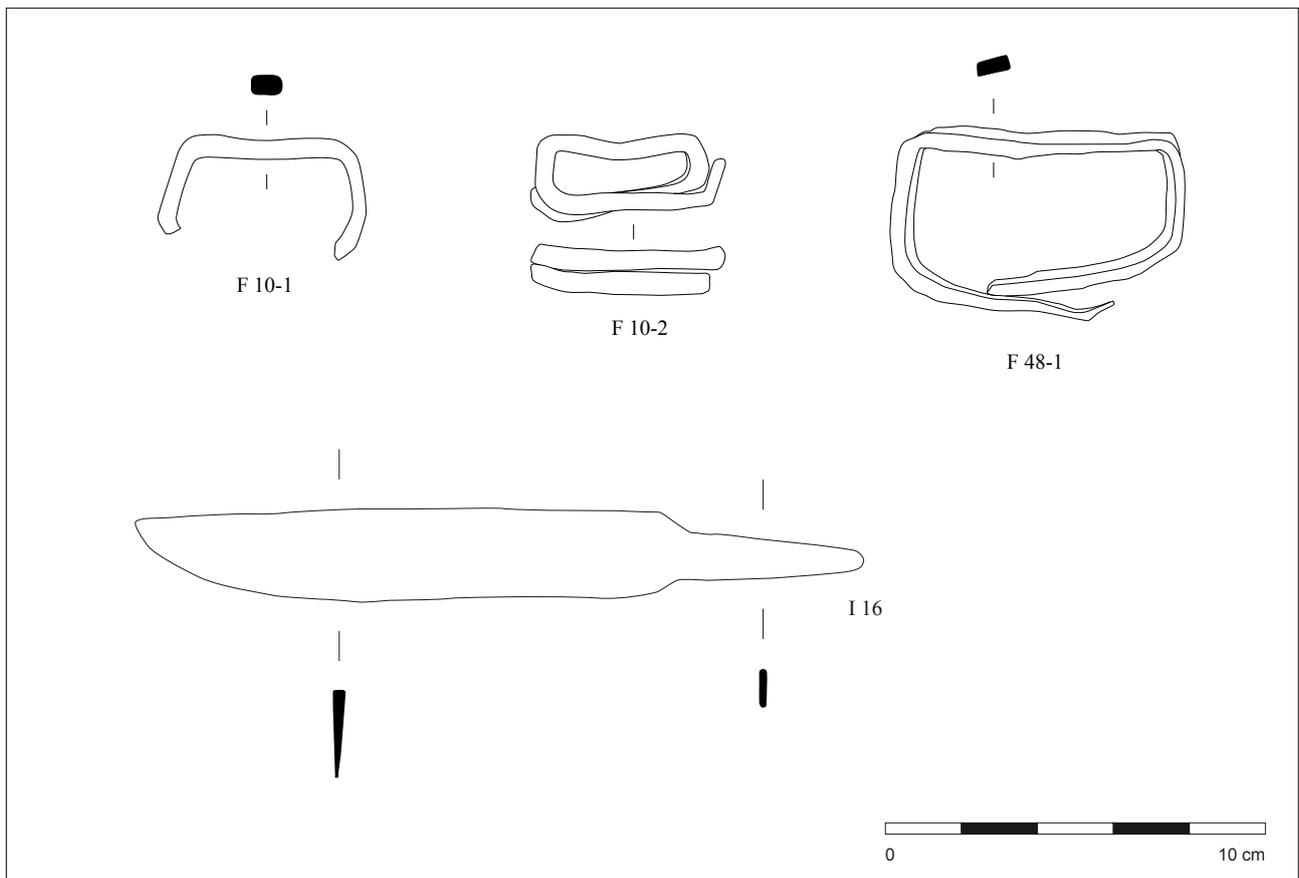
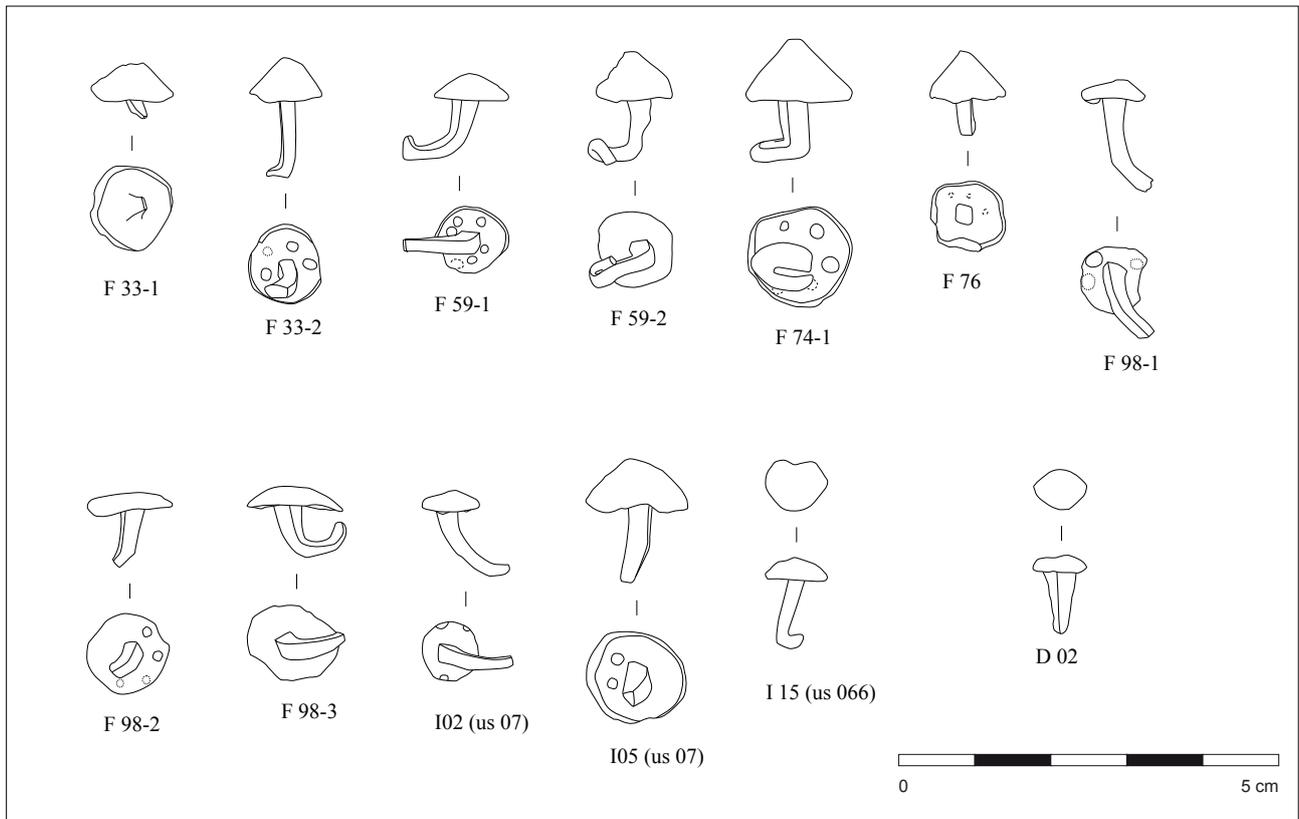
Tige plus épaisse à une de ses extrémités, à l'opposé, la tige d'abord pincée et tordue décrit une courbure. Les faces et les arrêtes ne sont pas régulières.

Tableau 8 Inventaire par n° d'iso de l'ensemble du mobilier découvert sur la nécropole

contexte	fait	us	n° iso	identification	matériau	poids	dessin
incinération de type 1B	9		F 09	cerclage	fer	22,8 g.	
incinération de type 1B	10		F 10-1	cerclage	fer	15,9 g.	x
incinération de type 1B	10		F 10-2	cerclage	fer	21,3 g.	x
incinération de type 1B	10		F 10-3	cerclage	fer	3,4 g.	
incinération de type 1B	10		F 10-4	cerclage	fer	11 g.	
incinération de type 1B	10		F 10-5	tige de clou de chaussure	fer	- 1 g.	
incinération de type 1B	16		F 16	monnaie	al. cu.		
incinération de type 1B	17		F 17	anneau	fer	11,3 g.	
incinération de type 1B	18		F 18	présence fer			
incinération de type 1B	25		F 25-1	frag. tôle	fer	3 g.	
incinération de type 1B	25		F 25-2	frag. d'agrafe	fer	3,2 g.	
incinération de type 1B	25		F 25-3	tige de clou de menuiserie	fer	0,8 g.	
fosse	33		F 33-1	clou de chaussure	fer	1,1 g.	x
fosse	33		F 33-2	clou de chaussure	fer	1 g.	x
fosse	33		F 33-3	clou de menuiserie	fer	1 g.	
fosse	33		F 33-4	clou de menuiserie	fer	1,5 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-1	clou de menuiserie	fer	2,8	
incinération de type 1A	37		F 37-2	tige de clou de menuiserie	fer	0,8 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-3	tige de clou de menuiserie	fer	3 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-4	clou de menuiserie	fer	2 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-5	clou de menuiserie	fer	2,8 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-6	clou de menuiserie	fer	5 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-7	tige de clou de menuiserie	fer	1,3 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-8	clou de menuiserie	fer	3 g.	
incinération de type 1A	37		F 37-9	tige de clou de menuiserie	fer	2 g.	
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-1	clou de menuiserie	fer	5 g.	
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-2	fibule	al. cu.		x
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-2 bis	barre isolée de fibule (46-2)	fer		x
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-3	frag. porte-ardillon	al. cu.	0,7 g.	
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-4	fibule	al. cu.		x
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-5	frag. fibule (46-4 ou 46-7)	al. cu.	0,3 g.	
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-6	fibule	al. cu.		x
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-7	fibule	al. cu.		x
dépôt fibule (incinération ?)	46		F 46-8	monnaie	al. cu.		
incinération de type 1B	48		F 48-1	cerclage	fer	37,1	x
incinération de type 1B	59		F 59-1	clou de chaussure	fer	1 g.	x
incinération de type 1B	59		F 59-2	clou de chaussure	fer	1,5 g.	x
incinération de type 2	61		F 61	clou de menuiserie	fer	2,5 g.	
incinération de type 2	67		F 67	clou menuiserie	fer	3,2 g.	
incinération de type 2	74		F 74-1	clou de chaussure	fer	3 g.	x
incinération de type 2	74		F 74-2	clou de chaussure	fer	2,5 g.	
incinération de type 2	74		F 74-3	clou de chaussure	fer	1,5 g.	
incinération de type 2	74		F 74-4	clou de chaussure	fer	1,5 g.	
incinération de type 2	74		F 74-5	clou de chaussure	fer	1,5 g.	
incinération de type 1B	76		F 76	clou de chaussure	fer	1 g.	x
enclos	98	27	F 98-1	clou de chaussure	fer	1 g.	x
enclos	98	27	F 98-2	clou de chaussure	fer	0,9 g.	x
enclos	98	27	F 98-3	clou de chaussure	fer	2 g.	x
enclos	98	27	F 98-4	fibule	al. cu.		x
enclos	98	27	F 98-5	fibule	al. cu. étamé		x
enclos	98		F 98-6	monnaie	al. cu.		
zone cendreuse au nord-ouest du site		04 (= us 07)	I 01	clou de menuiserie	fer	1 g.	
zone cendreuse au nord-ouest du site		07	I 02	clou de chaussure	fer	- 1 g.	x
zone cendreuse au nord-ouest du site		07	I 03	clou décoratif	al. cu.	< 1 g.	
zone cendreuse au nord-ouest du site		07	I 04	tige de clou de menuiserie	fer	1,5 g.	
zone cendreuse au nord-ouest du site		07	I 05	clou de chaussure	fer	1,5 g.	x
dalles		35	I 06	tôle percée	al. cu.	2,5 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 07	attache	fer	0,9 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 08	clou de menuiserie	fer	3,2 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 09	clou de menuiserie	fer	11 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 10	clou de menuiserie	fer	3,5 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 11	clou de menuiserie	fer	4	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 12	clou de menuiserie	fer	11 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 13	tige de clou de menuiserie	fer	1,3 g.	
"épan dage" au sud-ouest du site		36	I 14	tige de clou de menuiserie	fer	1,5 g.	
zone cendreuse à l'est du site		66	I 15 (= D 29 ?)	clou de chaussure	fer	0,7 g.	x
"sud-ouest enclos" (chemin ?)			I 16	couteau	fer	54 g.	x
?			I 17	clou de chaussure ?	fer	1,1 g.	
?			I 18	clou de chaussure ?	fer	1,9 g.	
?			I 19	clou de chaussure	fer	1,7 g.	
?			I 20	clou de chaussure ?	fer	1,8 g.	
?			I 21	tôle	fer	1,5 g.	
?			I 22	clou de fer à cheval	fer	3,2 g.	
à l'ouest de F 10			I 23	monnaie	al. cu.		
			D 01	clou de menuiserie	fer	3,2 g.	
à l'ouest de F 58			D 02	clou de "tapisserie"	fer	0,4 g.	x
			D 03	clou de menuiserie	fer	1,2 g.	
			D 04	clou de menuiserie	fer	6,3 g.	
			D 05	clou de chaussure	fer	0,8 g.	
			D 06	plaque	fer	25 g.	
			D 07-1	clou de chaussure	fer	1,4 g.	

contexte	fait	us	n° iso	identification	matériau	poids	dessin
			D 07-2	clou de chaussure ?	fer	1,3 g.	
			D 08	clou de chaussure	fer	1,7 g.	
			D 09	clou de fer à cheval	fer	3,8 g.	
			D 10	clou "crochet"	fer	8,9 g.	
			D 11	clou de menuiserie	fer	2,4 g.	
			D 12	clou de chaussure	fer	0,8 g.	
			D 14	clou de chaussure	fer	0,7 g.	
			D 15	tige	fer	8,3 g.	
			D 16	clou de menuiserie	fer	1,2 g.	
			D 17	clou de chaussure	fer	0,9 g.	
			D 18	clou de menuiserie	fer	1,1 g.	
			D 19	clou de menuiserie	fer	0,9 g.	
			D 20-1	clou de chaussure	fer	0,8 g.	
			D 20-2	clou de chaussure	fer	1,4 g.	
			D 21	clou de chaussure	fer	1,1 g.	
			D 22	clou de chaussure	fer	1,3 g.	
			D 23	clou de menuiserie	fer	1,1 g.	
			D 24	clou de chaussure	fer	1,3 g.	
			D 25	clou de chaussure	fer	0,9 g.	
"épandage" au sud-ouest du site ?			D 26	clou de menuiserie	fer	10,4 g.	
			D 30	clou de chaussure	fer	0,4 g.	
fosse		68	D 31	tige de clou de menuiserie	fer	1,3 g.	
			D 32	clou de chaussure	fer	1 g.	
			D 33	clou de chaussure	fer	1,2 g.	
			D 34	clou de chaussure	fer	1 g.	
			D 35	clou de chaussure ?	fer	0,4 g.	
			D 36	clou de chaussure	fer	0,8 g.	
			D 37	clou de chaussure	fer	0,5 g.	
			D 38	clou de menuiserie	fer	1,3 g.	
			D 39	clou de chaussure	fer	1 g.	
			D 40	clou de chaussure	fer	0,4 g.	
			D 41	clou de chaussure	fer	1,6 g.	
			D 42	clou de chaussure	fer	0,5 g.	
			D 43	clou de chaussure	fer	1,7 g.	
			D 44	clou de chaussure	fer	0,6 g.	
			D 45	clou de chaussure	fer	0,7 g.	
			D 46	clou de chaussure	fer	1,4 g.	
			D 47	clou de menuiserie	fer	1,5 g.	
			D 48	clou de menuiserie	fer	1,2 g.	
			D 49-1	clou de chaussure	fer	1,5 g.	
			D 49-2	clou de chaussure	fer	1,5 g.	

Clous de chaussures, «cerclages» et couteau
(M.A. Widehen, Inrap)



9. Synthèse des données issues de la fouille

La Protohistoire

La nécropole de Savigny-le-Sec La Combe-Antoine et le paysage funéraire en Bourgogne orientale du chalcolithique au Bronze ancien (par F. Ducreux)

La découverte du site funéraire de Savigny-le-Sec nous donne l'occasion de préciser l'état des recherches concernant la Bourgogne orientale au chalcolithique et au début de l'Age du Bronze, notamment en ce qui concerne les sites à caractère funéraire (fig.9).

La nécropole de La Combe-Antoine compte trois sépultures reconnues mais il est à noter que l'extension de ce site funéraire n'est pas connue avec précision. Cette densité de structures, qui reste faible se compare toutefois aux autres sites funéraires connus dans la région, notamment à la nécropole de la Bergère à Verzé (Saône-et-Loire), qui comptait quatre sépultures en coffre ou en pleine terre (Barthélemy, 1976). Notons qu'à l'instar de Savigny-le-Sec, les limites exactes de ce dernier site ne sont pas connues avec précision (fig. 2).

Le mobilier découvert associé à deux des sépultures nous oriente vers une datation globale située aux alentours de la première moitié du Bronze ancien. Nous reviendrons sur ce mobilier métallique et en os, qui reste rare sur ce site.

Les sites funéraires du chalcolithique au Bronze ancien en Bourgogne orientale.

Les nécropoles :

Il semble que le concept de nécropole n'apparaisse en Bourgogne qu'au début du Bronze ancien. Au campaniforme, les sépultures individuelles attestées sont toutes situées dans un contexte isolé ou correspondent à des phases de réutilisation de monuments mégalithiques. Cette dynamique apparaît en fait en synchronisme culturel avec la plupart des autres régions françaises comme le nord du massif central (Loison 2003), où, à l'instar du site de Dallet Machal, de véritables nécropoles s'implantent à proximité des sites d'habitat dès une période précoce du Bronze ancien (Loison 2003).

Verzé (71) La Bergère.

Cette nécropole, située dans les collines calcaires des Monts du Mâconnais a été fouillée de 1959 à 1969 par A. Barthélemy et le Groupement Archéologique du Mâconnais et constitue toujours l'un des sites de référence en matière de pratiques funéraires régionales à l'âge du Bronze ancien. La fréquentation du site en tant que nécropole s'étend du Bronze ancien à la fin du deuxième âge du Fer. Les sépultures du Bronze ancien sont au nombre de 4, toutes recouvertes par un pierrier globalement circulaire d'environ 5 m de diamètre pour à peine 1 m de hauteur (Barthélemy, 1976).

Les sépultures ont apparemment souffert de l'érosion des pierriers et il est difficile de préciser la position des corps. Sur les quatre ensembles

funéraires, seule une tombe semble posséder une architecture apparaissant sous la forme d'un coffre quadrangulaire en pierres sèches. Enfin, signalons également une tombe où au moins trois corps ont été déposés en superposition. Nous ne manquerons pas de remarquer l'analogie existant entre cette dernière sépulture et la tombe 201 de Savigny-le-Sec.

Le mobilier accompagnant les défunts est relativement dense et présente un bel assemblage céramique typique du campaniforme jusqu'à la deuxième moitié du Bronze ancien. Les parures sont représentées par plusieurs boutons en os à perforation en « V » et d'autres objets perforés. Notons également la présence d'un poignard en cuivre et d'armatures de flèches en silex. Pour ce qui est de la céramique, quelques assemblages sont remarquables pour la région. La tombe N°2 comporte un lot de trois vases typiques du début du Bronze ancien attestant d'influences méridionales indéniables (cf. p. 194). L'assemblage de parures, qui comporte bouton à perforation en « V », coquillages et autres perles à perforation centrale souligne un héritage campaniforme encore présent. Ce phénomène n'est pas isolé puisque l'on peut faire le même constat à propos de la tombe des Bourroches à Dijon (Grémeaud, 42). La jarre à cordons digités présente dans la tombelle XII témoigne en revanche de connexions avec les groupes rhodaniens de la deuxième moitié du bronze ancien de Suisse occidentale (Morges, Les Roseaux, Sion le Petit-Chasseur), son association avec deux coupes carénées confirme cette orientation culturelle. Cette dernière tombe apparaît certainement la plus récente de l'ensemble.

Bouze-les-Beaune : Les Croconnets

Le site de Bouze-les-Beaune, connu depuis le début du siècle dernier s'intègre dans un paysage archéologique comprenant des nécropoles datées du Néolithique final jusqu'à l'âge du Fer, associée à un habitat de hauteur. Les sépultures du début de l'âge du Bronze ont essentiellement livré un mobilier de parure parmi lesquels sont signalés des boutons à perforation en « V » et un objet tronconique perforé, ainsi que quelques tessons campaniforme (Nicolardot, 2003). Aucune information précise quant à la structure spatiale précise du site ne nous est parvenue.

La Rochepot : La Chaume, La Garenne, les Epenottes

Ces trois lieux dits, qui s'associent à des sépultures mégalithique du Néolithique final s'insèrent vraisemblablement au sein d'une vaste zone à vocation funéraire, utilisée de la fin du Néolithique au Hallstatt. Trois sépultures en coffre ont livré un mobilier daté de la période campaniforme essentiellement matérialisé par de la céramique et un mobilier lithique plus rare (Nicolardot 2003, Salanova, Ducreux, 2005).

Ternant, La chambre du Prêtre, Bois de Montfarbeau

Ces deux sites, qui correspondent également à une zone funéraire fondée au néolithique final, comportent plusieurs dolmen ou coffres à architecture mégalithique témoignant d'une utilisation au Campaniforme. Le dolmen de la chambre du prêtre a livré les tessons d'un vase caractéristique de cette époque (Thevenot 1978). Au bois de Montfarbeau, trois tombes mégalithique ont également livré un mobilier funéraire attribuable au Campaniforme (Joly 1965 ; Nicolardot 2003).

Collonge-les-Bévy.

Le coffre mégalithique de Colonge-les-Bévy, situé à Proximité du site de Ternant à livré, au sein d'un contexte perturbé, des parures typique de la période du Campaniforme telles que des boutons à perforation en V (Nicolardot 1968).

Détain-et-Bruand, Le Poiset.

La sépulture de Détain-et-Bruant s'insère dans le cadre global d'une sépulture collective en coffre du néolithique. Elle est connue pour son architecture funéraire en ciste compartimentée, mais également pour le mobilier campaniforme associé à la tombe. Le mobilier associé est composé d'un gobelet à décor typiquement campaniforme et de parures diverses et d'une pointe de flèche (Dorion, Buvot, Gauthey 1987).

Les sépultures isolées.

Dijon, les Bourroches, Le Petit-Mont-de-Vigne.

La sépulture des Bourroches à Dijon était la seule sépulture datable du Bronze ancien recensée dans la région de Dijon jusqu'à la fouille de Savigny-le-Sec. Découverte à la suite de travaux dans le quartier de Bourroches au cours de la seconde guerre mondiale, au sud-ouest de Dijon, cette tombe n'a pas fait l'objet de relevé précis et l'on ignore, de ce fait, tout de son organisation. Le mobilier associé à la structure a toutefois été prélevé et présente l'association d'une épingle à tête à palette, typique du Bronze ancien, tout à fait semblable à celle de Savigny-le-Sec (cf. p. 193). Cette épingle s'associe à une parure constituée de perles en os, de boutons à perforation en « V » également en os, de perles façonnées dans des fossiles de crinoïdes et d'un coquillage perforé, évoquant davantage le Chalcolithique que le Bronze ancien. Il est toutefois possible de considérer la sépulture des Bourroches comme appartenant à une phase précoce de l'âge du Bronze ancien (Grémeaud G., 1948).

Longvic, Les Quétinières.

La tombe des Quétinières, découverte en 2001 à l'occasion de l'extension de la zone industrielle de Longvic (Labeaune, Ducreux, Staniaszeck, 2003). Il s'agit d'une tombe en fosse contenant les restes d'une femme accompagnée de la réduction d'un individu postérieure à la tombe. Le mobilier funéraire était composé d'un gobelet typique de la région et de quatre coquillages perforés (fig.10).

Chagny, Vertempierre.

La sépulture de Vertempierre à Chagny est datée de l'époque campaniforme et se présente sous la forme d'une sépulture individuelle en fosse, recouverte d'un petit tumulus de pierres. La dotation funéraire se composait d'un vase de type gobelet décoré et de parures diverses (Thevenot 1961).

Synthèse des pratiques funéraires sur le site de « La Combotte Antoine » (S. Lenda) :

Le recours à des constructions mégalithiques pour matérialiser les sépultures à inhumation découvertes sur le site de Savigny-le-Sec est une caractéristique architecturale récurrente.

Ces constructions induisent un marquage des tombes dans le paysage à travers des empierrements en élévation pouvant être recouverts par des

masses tumulaires avec des apports sédimentaires.

À l'intérieur des chambres funéraires, les corps des défunts ont été inhumés dans des aménagements périssables restituant pour le moins des dispositifs formant un plancher et un couvercle. La mise en place de parois latérales n'est pas clairement identifiable. Deux éventualités peuvent être présumées avec un coffre d'une grande largeur autorisant les mouvements à grande amplitude pour les segments anatomiques lors de la décomposition du cadavre (St.116) ou la disposition de parois latérales contre les parois longitudinales (F.201), retenant l'infiltration des sédiments, préservant le squelette dans un espace vide. C'est dans cette configuration qu'on pu être rendus accessibles les os du premier inhumé dans la fosse, pour ensuite être réduits à l'intérieur d'un « coffret » placé dans un loculus en pierre formant une architecture interne au premier appareillage. Ce principe a été repris pour la tombe du sujet immature.

Les interventions post-sépulcrales ont clairement été identifiées avec la réduction d'un squelette et l'introduction d'un second individu dans la même fosse (F.201). La ré-intervention concernant une autre sépulture (St.117) ne peut être plus significativement précisée en raison de son démantèlement.

Figure 9 Carte des sites à caractère funéraire

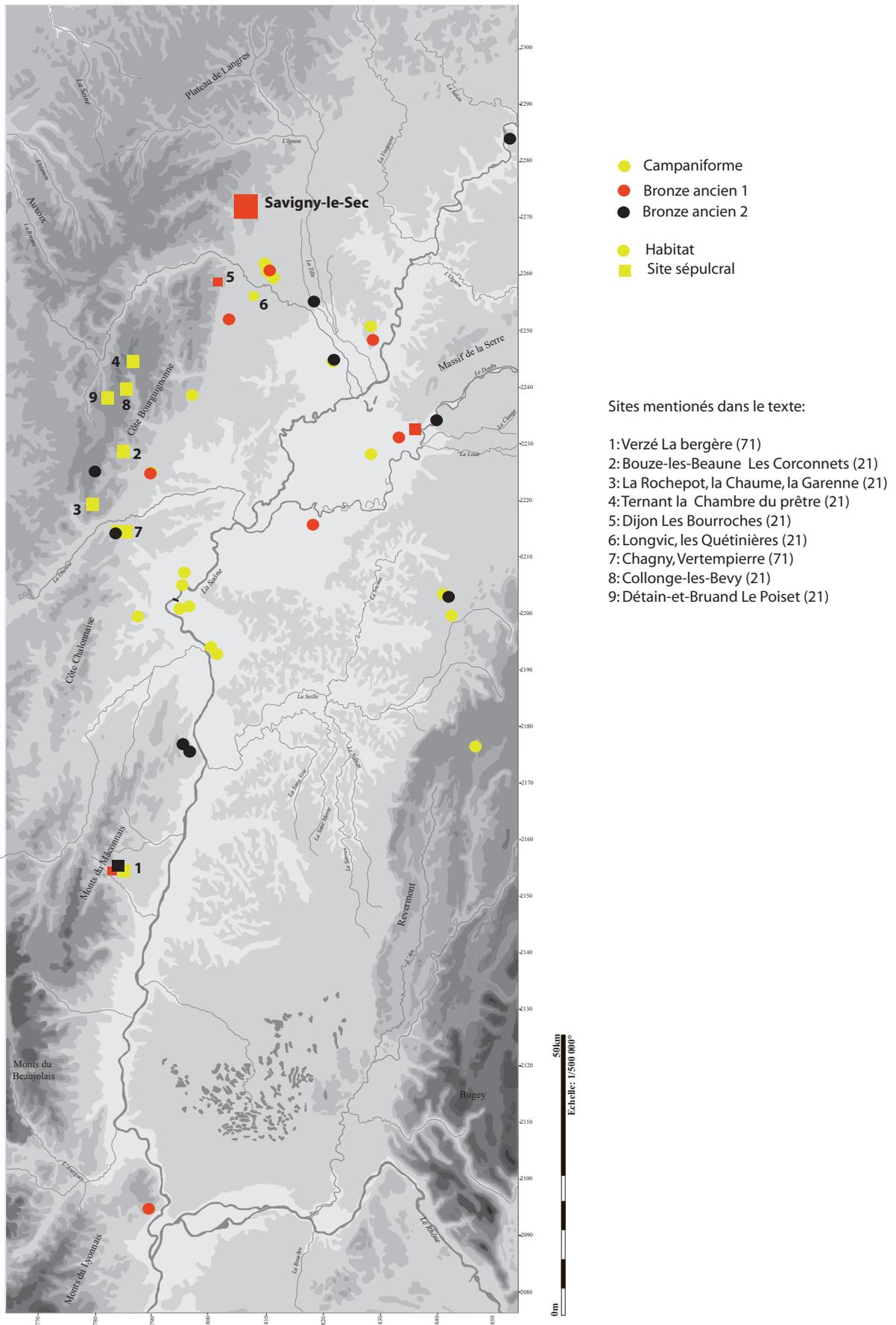
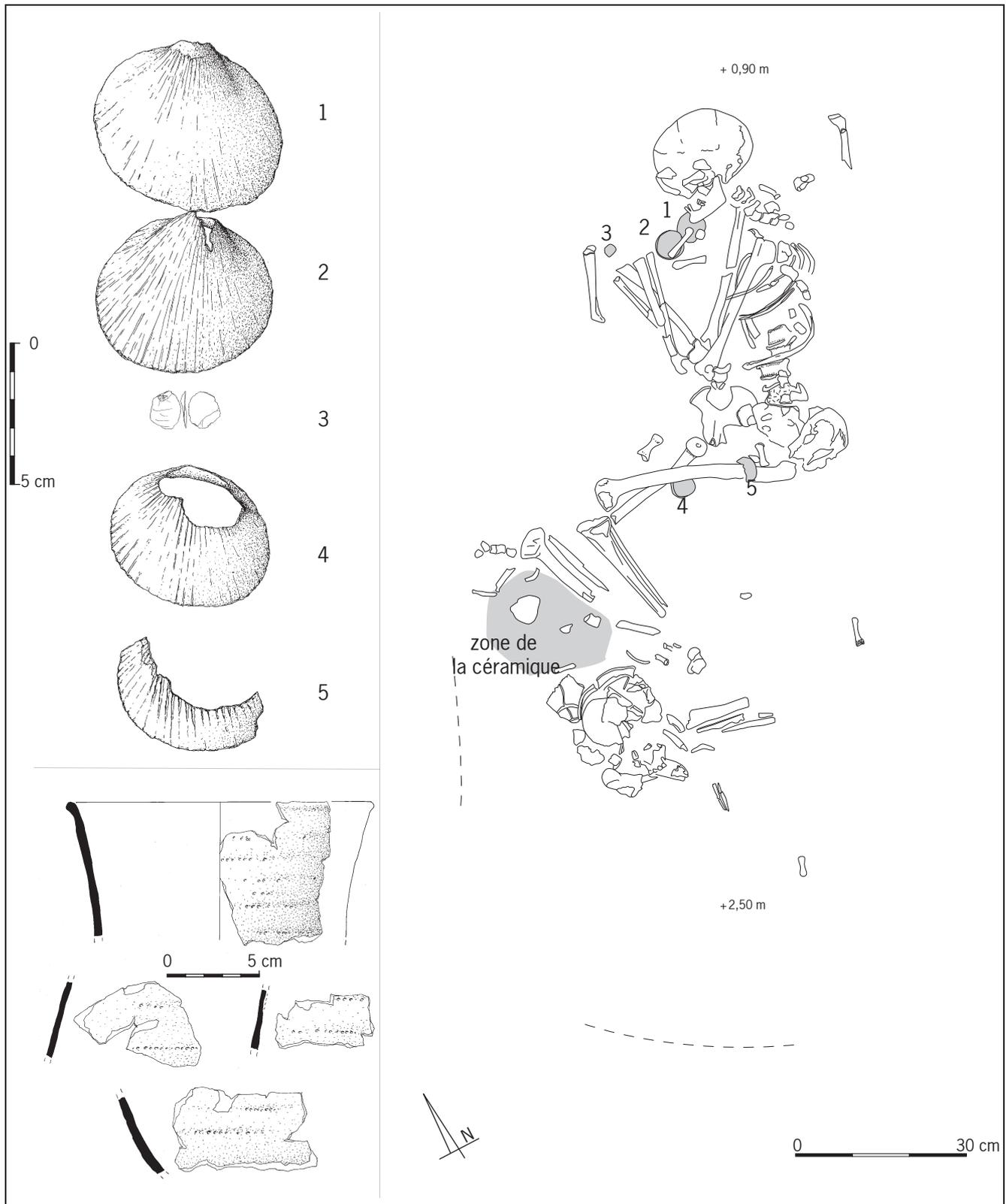


Figure 10 Longvic, les Quétinière, Plan et mobilier de la sépulture (dessin, F. Gauchet, Inrap).



L'Antiquité

Le mobilier archéologique issu de la fouille de cette nécropole, a permis de démontrer clairement que la durée d'occupation de cette dernière (ou tout au moins de la partie mise au jour) était relativement courte, n'excédant pas un demi siècle, et que la période augusto-tibérienne en représente l'armée. Il a donc été possible d'inscrire le plus précisément les structures au sein d'une chronologie qui a permis de reconnaître différentes phases d'occupation, dont les plus marquées correspondent à la période Augustéenne et à la période Tibérienne.

Enfin, l'intérêt de la période étudiée est d'autant plus important que les ensembles gallo-romains précoces sont rares dans le Dijonnais. Le mobilier céramique issu de la nécropole gallo-romaine de Savigny-le-Sec présente une bonne référence chronologique. Lors d'une étude plus approfondie, une comparaison avec les ensembles régionaux contemporains (Autun_Pont l'Evêque, Dijon_la Pièce St-Fiacre) pourrait s'imposer et nécessiterait la reprise de ces ensembles, partiellement inédits.

L'enclos 1 : Un Ustrinum ?

La fouille de la nécropole de Savigny-le-Sec n'a pas mis en évidence la présence d'un bûcher en fosse.

Peut-on cependant reconnaître dans « l'enclos 1 » l'existence d'un Ustrinum ?

Pour rappel, cet espace était constitué par un empierrement (Us 071), d'environ 4,30 m de côté. Il était délimité au nord et à l'ouest par un fossé (F.026 et F.060) et à l'est et au sud, par ce qui pourrait ressembler aux vestiges d'un muret de pierres (Us.030 et 031).

Les fossés F.026 et F.060 semblent avoir été comblés rapidement comme l'indique la présence dans le remplissage de F.026 de structures funéraires, dont les « coffrages » F.059 et F.076.

Le couvercle de F.059 était partiellement recouvert par le niveau cendreux Us.027.

Ce dernier a livré une grande quantité de résidus osseux brûlés, de la céramique fragmentée et brûlée, ainsi que deux fibules et une monnaie partiellement fondues.

Cette couche cendreuse était parfaitement inscrite dans un espace couvrant toute la moitié est de l'enclos et venait s'appuyer contre les limites F.026, Us.030 et 031. Son épaisseur était de 0,15 m environ. La fouille fine de cette dernière n'a pas révélé de superposition de « lits » cendreux. Il semble donc que l'Us 027 corresponde à une unique couche. (décompte des individus dans l'Us 027 ??).

L'absence de fosse semble donc indiquer que nous sommes en présence d'une aire de crémation de surface.

L'archéologie préventive a permis de révéler des cas similaires d'enclos et de zone de crémation de surface, bien que les exemples de bûchers installés directement sur le sol soient beaucoup moins fréquents que ceux, installés en fosse. Il va de soit que ce déséquilibre peut résulter d'un problème de conservation différentielle dans la mesure où les bûchers de surface courent statistiquement beaucoup plus de risques d'être détruits ou arasés au cours des siècles. De plus, les traces identifiables ne sont pas forcément « parlantes » si l'on prend en compte le fait que les bûchers ne laissent presque jamais de traces de rubéfaction au sol (Pautreau, 1994).

Deux structures morphologiquement proches de celle de Savigny ont été reconnues sur les sites de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron). Elles présentaient respectivement un plan carré de 3,10 m de côté et un plan rectangulaire de 4,30 m x 1,95 m environ, délimités par des murets de pierre sèches. (Vernhet – 1987).

Sur le site des « Mahis » à Gy-en-Sologne (Loire-et-Cher), la fouille d'une

nécropole à incinération a livré un enclos dont les caractéristiques sont presque identiques à celle de Savigny.

De plan presque carré (5,50 m x 6 m), l'enclos des Mahis présentait sur trois de ses côtés un empierrement interprété comme la fondation de murs en pierre sèches. Le quatrième côté (ouest), était matérialisé par un petit fossé « de faible profondeur ».

A Savigny, l'enclos présentait un plan presque carré de 4,80 m x 4,10 m et disposait d'un empierrement sur deux de ses côtés (est et sud, F.030 et F.031). Les limites nord et ouest étaient matérialisées par un fossé (F.026 et F.060). A la différence du site des Mahis, le fossé nord de l'enclos 1 a livré des coffrages funéraires, implantés dans le comblement du fossé.

La fonction de ces murs, outre une délimitation spatiale de l'enclos, pourraient avoir également servi de protection contre le vent (Couderc – 2006).

Dans les deux cas, l'intérieur des enclos ont livré des niveaux cendres, riches en fragments osseux humains brûlés et divers mobiliers, dont des tessons de céramiques et de verres ayant supporté l'action du feu. A Savigny, la couche Us 027 semblait unique, contrairement à l'enclos des Mahis, où une succession de niveaux a été reconnue.

Ce type d'observation est plutôt fréquent en contexte funéraire, comme à Vaison-la-Romaine, Roanne, Carpentras. Mais leur fonction reste parfois incertaine, surtout lorsqu'il s'agit de fouilles anciennes.

A Savigny-le-Sec, aucune fosse de crémation n'a été mise au jour sur l'emprise de la fouille, ce qui attesterait alors que le niveau Us.027 correspond aux vestiges d'une aire de crémation de surface.

La présence de mobilier et d'os brûlés en confirmeraient la fonction. Ce type de bûcher installé directement sur le sol (aménagé ou non) a été notamment reconnu sur le site du Patrel à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme ; Gouzzel, 1996).

Daté de la première moitié du premier siècle ap. J.-C. (comme Savigny), ce dernier se présentait sous la forme d'une nappe charbonneuse, riche en mobilier et esquilles d'os, d'une surface approximative de 10 m². L'étude de la répartition du mobilier n'a pas permis d'affirmer si le bûcher avait été utilisé à plusieurs reprises ou non.

En effet, comme pour Savigny, le nombre de NMI de céramiques n'est pas un outil pertinent pour calculer le nombre de crémations au sein de ce type de structures.

Les résidus des cérémonies ont été enfouis dans des fosses dites « à cendres », implantées en périphérie du monument et aux abords de certaines sépultures à incinération. Les tombes destinées à accueillir les restes des défunts ont été implantées à l'ouest du monument et dans la branche septentrionale de son fossé, partiellement comblé. Sporadiquement les os brûlés sont placés à l'intérieur de cistes en pierres, disséminés sur cette ouverture de la nécropole.

Enfin, un second monument à la configuration identique pourrait d'ailleurs s'observer vers l'est (Us.035 / F.065). Mais seule une extension de la fouille vers le sud pourrait permettre d'en avoir ou non la certitude.

Considérations ostéologiques pour une caractérisation des pratiques funéraires et de l'ensemble funéraire gallo-romain de Savigny-le-Sec (S. Lenda) :

Au cours de la phase de diagnostic sur le tracé de la déviation de la route départementale RD903, la découverte de la nécropole gallo-romaine du « Buisson Potin » sur la commune de Savigny-le-Sec (Côte-d'Or), autorisait l'étude d'un gisement funéraire à sépultures à incinération. La particularité

de cet ensemble du Haut-Empire était de présenter des dépôts d'ossuaires informels (le plus fréquemment caractérisés par quelques fragments et de nombreuses esquilles crématisés), dans des coffres aménagés avec des dalles calcaires (Devevey 2008).

L'ouverture de la fouille a permis de découvrir des structures liées à la crémation des corps comme un ustrinum implanté sur l'aire d'un monument. Cet édifice était délimité par un fossé quadrangulaire, partiellement architecturé avec des murets (?) et conjointement laissé ouvert pour partie.

C'est dans le comblement de ces segments qu'ont été découverts des fosses sépulcrales contenant des os brûlés. Le mode de versement des restes osseux était identique à celui observé dans les autres tombes, à savoir répartis anarchiquement dans le remplissage. En revanche, la représentation de l'individu permettait de caractériser ces sépultures comme incinérations.

Cette différence dans les quantités d'os recueillis pour être enfouis nous a amené à nous interroger sur la nature même des autres coffres, cela dès la phase de terrain. Les infimes quantités osseuses et la configuration des structures (aménagements (clous, charnières...) et dimensions) évoquaient des coffres destinés à l'inhumation de nourrissons. Une première conclusion amène à considérer les quelques rares os brûlés retrouvés dans ces coffres comme provenant d'une pollution de surface suite aux évolutions taphonomiques du site.

Le tamisage minutieux des sédiments prélevés en intégralité dans les fosses a permis de reconnaître les restes appartenant à au moins sept nourrissons (Fabre 1996).

Dès lors, l'étude de cette nécropole à incinération prenait une autre envergure car une divergence dans le traitement du corps a pu être reconnue :

Les inhumations concernent exclusivement les très jeunes enfants alors que la crémation était réservée aux individus de « taille adulte ». Aucune preuve n'existe quant à la présence de tombes d'enfants (entre 2 et 10 ans).

Suite à l'identification biologique des défunts et la caractérisation des traitements funéraires, l'organisation spatiale et structurelle de cette surface de la nécropole a pu être évaluée.

Au regard des données et pour partie, les sujets périnataux ont été enfouis dans des cercueils en bois, à l'intérieur de coffrages en pierres (type 5). Sur le gisement, leurs restes sont attestés dans quatre fosses sépulcrales et documentés très sporadiquement par d'infimes fragments d'os secs (3 cas). La nature acide du terrain semble être la cause principale de la désagrégation de la matière osseuse dans certaines des structures funéraires. Ces coffrages funéraires sont regroupés par secteur, à proximité immédiate d'autres coffres identiques, mais vides d'ossements (dissous). Quelques cas présentant des os crématisés pouvant provenir d'une pollution de surface. Les caractéristiques de ces excavations (type 1a et 1b) laissent suggérer qu'il puisse s'agir de tombes à inhumation dans lesquelles les ossements ont disparus (intervention anthropique post-inhumatoire ou désagrégation des os). Une remarque concerne les dalles de couverture de sépultures pour lesquelles le rôle de marquage est présumé et celui de fermeture attesté. La récurrence de ces dispositifs souligne le caractère volontaire de la population inhumante, peut être pour se préserver de ces jeunes enfants décédés (Dedet 1993, Baills-Talbi, Dasen 2008).

Sur certaines fosses, un re-creusement est attesté et des restes osseux crématisés ont été enfouis (F.025, par exemple). Parfois, les limites du creusement ont été matérialisées par un aménagement en pierre (F.044, par exemple). Ces remaniements ont été pratiqués dans un espace structuré et organisé avec matérialisation de secteurs et des tombes (Duday 1994). Une

orientation dominante des fosses suit un axe nord-est / sud-ouest. Des variantes semblent pour partie conditionnées par la chronologie relative des aménagements.

Rappel de l'essai de classification typologique des structures funéraires :

La fouille de Savigny-le-Sec a permis de mettre au jour une série de structures à vocation funéraires qui présentent des caractéristiques plus ou moins proches, et qui répondent à plusieurs critères : architecture générale, types de matériaux employés, nature du comblement et du mobilier associé.

Type 1 : structures funéraires en coffrage de pierre

Type 1-A :

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Présence d'un coffrage de pierres plates sur 3 ou 4 côtés
- Coffret en bois sans doute carré (*cf.* clous)
- Dépôt d'une céramique (complète ou non) dans la fosse mais hors du coffret
- Absence de restes osseux
- Aucun tessons ou mobilier brûlé dans le coffret en bois

Type 1-B :

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Présence d'un coffrage de pierres plates sur 3 ou 4 côtés
- Coffret en bois sans doute carré ou rectangulaire (avec ou sans clous et armatures)
- Pas de dépôt dans la fosse
- Résidus osseux de petite/moyenne taille plus nombreux
- Tessons ou mobilier brûlé dans le coffret en bois

Type 2 : structures funéraires sans coffrage de pierre

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Absence de véritable coffrage de pierres plates
- Coffret en bois sans doute carré ou rectangulaire (avec ou sans clous et armatures)
- Pas de dépôt d'offrandes visible dans la fosse
- Résidus osseux de diverses tailles et nombreux
- Tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os

Type 3 : structures funéraires en coffrets de pierre

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Coffrage de pierres plates dans la fosse
- Coffret en pierre calcaire quadrangulaire
- Pas de dépôt d'offrandes dans la fosse
- Résidus osseux (?)
- Tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os (?)

Type 4 : structures funéraires « en fosse »

- Fosse au creusement circulaire ou ovale
- Absence de coffrage de pierres plates.
- Pas de contenant de type urne ou vase-ossuaire
- Présence ou non de dépôt secondaire dans la fosse
- Résidus osseux de diverses tailles peu nombreux
- Pas de tessons ou mobilier brûlé mélangés aux os

Type 5 : sépultures à inhumation de sujet périnatal

- Fosse au creusement quadrangulaire
- Coffrage de pierre plate dans la fosse ou aménagement en pierre
- Présence ou non de vase(s) en céramique
- Présence ou non de clou restituant en coffre en bois

Coffre en bois ou aménagement en matériau(x) périssable(s) sans clous

Type 6 : les fosses et creusements de poteaux

Fosse circulaire avec calage en pierre
Absence de mobilier

Type 7 : les zones d'épandage (niveau de circulation / occupation)

Présence d'os brûlés (humain et faune)
Présence de mobilier (céramique et clou en fer)

Type 8 : les fosses à offrandes

Présence de mobilier en alliage cuivreux (fibules, monnaie)

Type 9: les fosses cendreuses

Fosse au creusement circulaire ou ovale
Présence de cendres et de charbons de bois
Présence ou absence de restes osseux crématisés
Absence de mobilier archéologique (céramiques, métal...)

Type 10 : les aires de crémation et monument associé

Zone d'épandage de cendres avec des charbons de bois, des os crématisés
Présence de mobilier archéologique (céramiques, métal...)
Monument quadrangulaire avec fossé et partiellement architecturé

Type 11 : les sépultures à incinération (voire détruites)

Présence d'os crématisés en quantité conséquente
Présence ou non de mobilier archéologique (céramiques, métal...)

Figure 11 Répartition des structures par type
type 1a à type 5

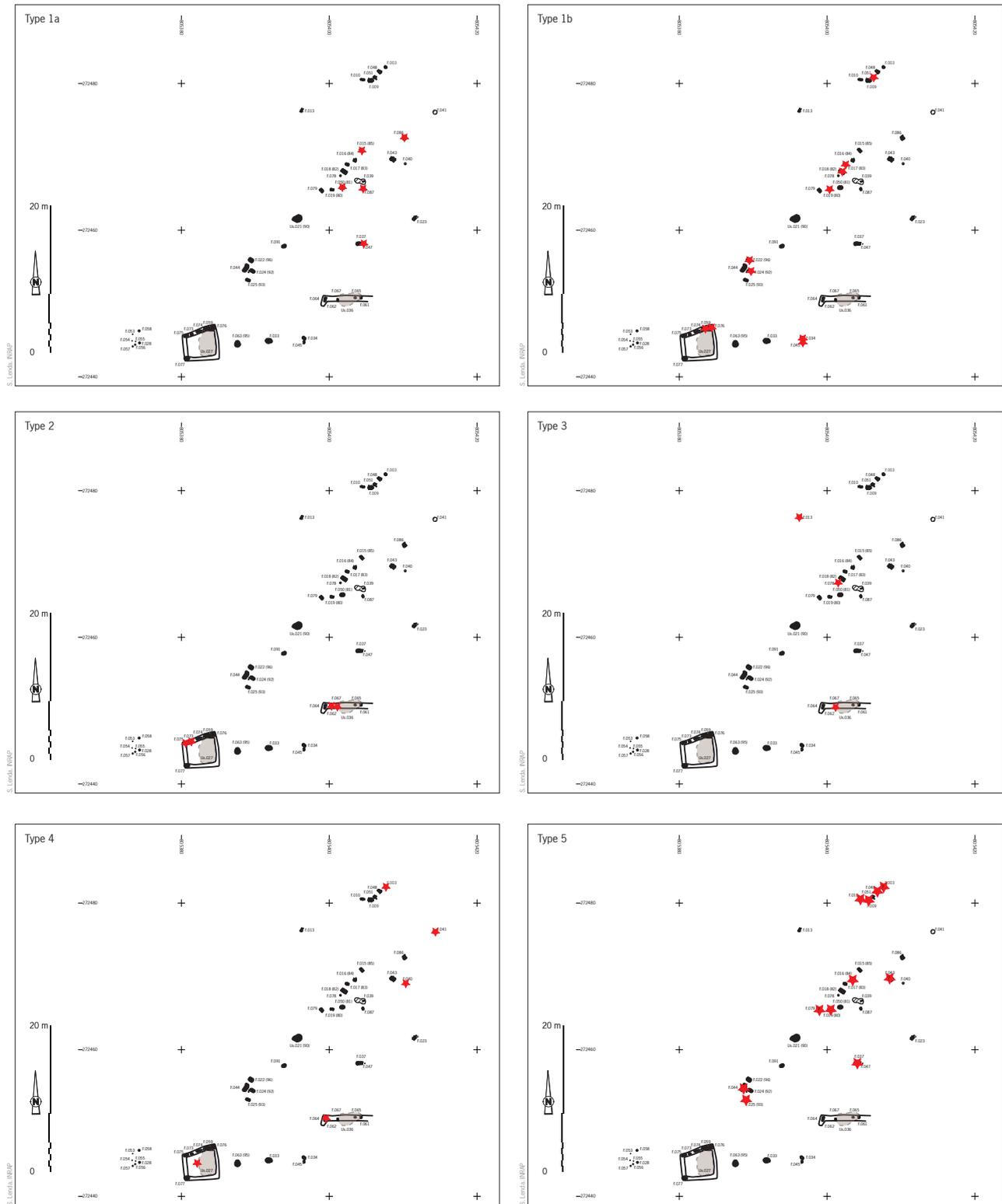
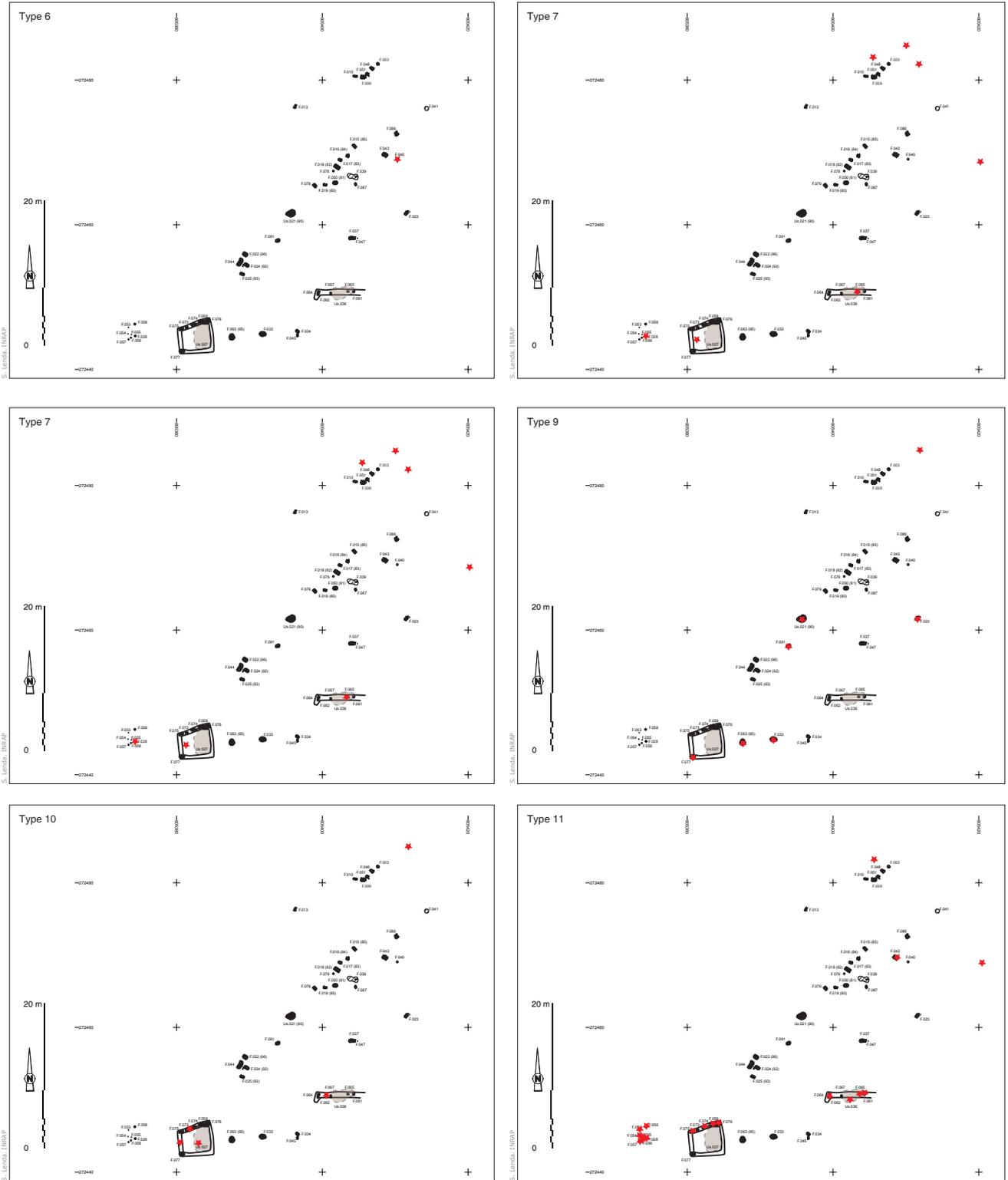
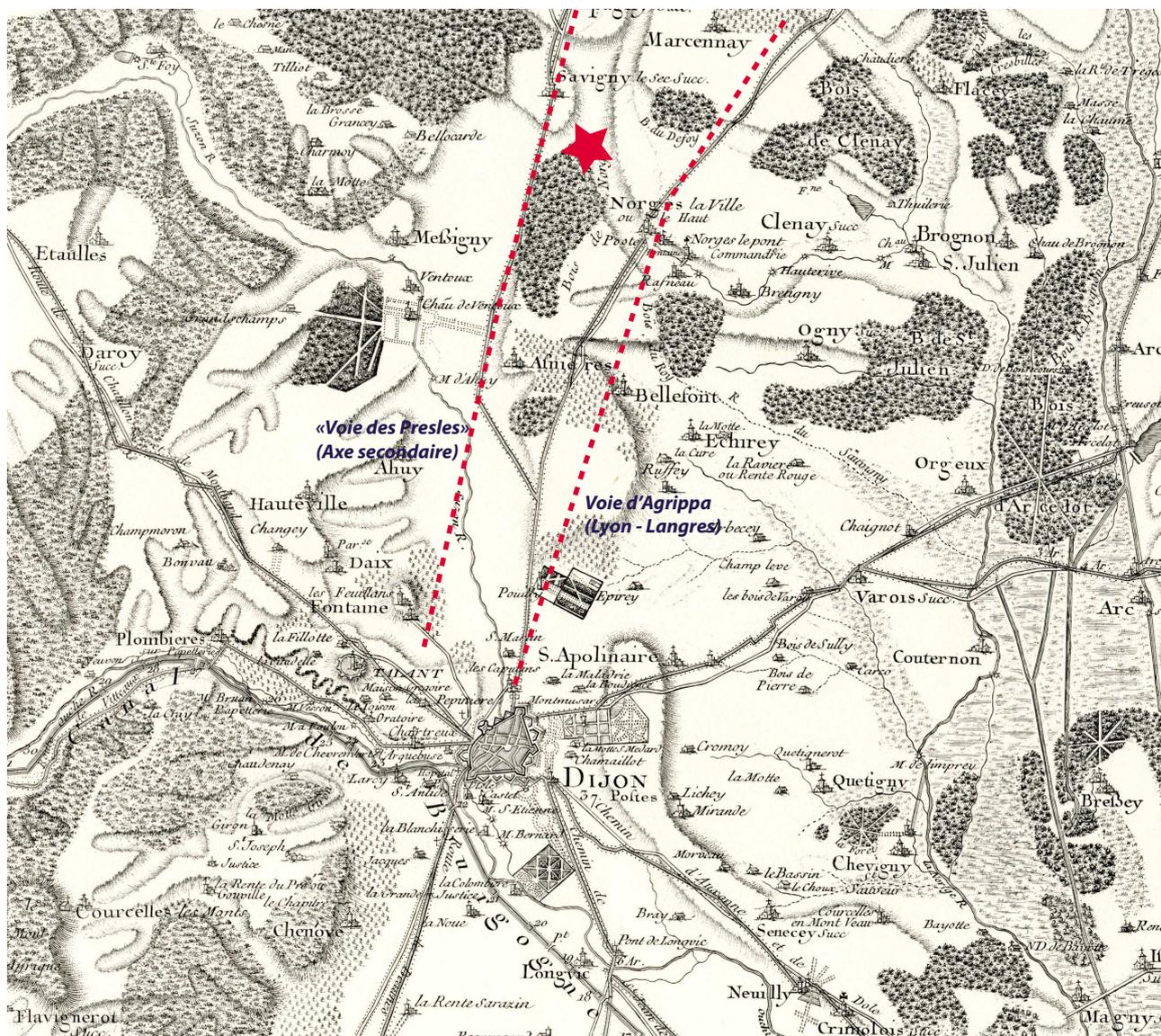


Figure 12 Répartition des structures par type
type 6 à type 11





Localisation de la nécropole gallo-romaine sur la carte de Cassini (XVIIe s.)

10. Conclusions

La Protohistoire

Si l'extension de ce site ne peut être déterminée spatialement avec précision, la plus grande attention devra être portée sur sa bordure sud, au niveau du « Bois de Norges », actuellement hors de l'emprise de la fouille de 2009. Rien n'interdit en effet d'envisager la présence d'autres structures funéraires liées à cette nécropole. Enfin, la durée de fréquentation de cette nécropole est attestée par l'approche chronologique (datations radiocarbone) et taphonomique qui sous-entend que des manipulations « post mortem » sont imputables aux contemporains des défunts (de l'ordre de trois à quatre générations au moins).

D'ailleurs, l'environnement archéologique immédiat du site de Savigny-le-Sec reste pour l'heure très limité, surtout en ce qui concerne la période du Bronze ancien. Si quelques structures funéraires sont attestées pour les périodes postérieures, notamment le BFIIIb, avec les tumulus de Saint-Julien et de Messigny-et-Vantoux, la nécropole de La Combe Antoine est le premier site funéraire à être daté de la période du Bronze ancien dans le secteur, ce qui lui confère le statut de référence régionale (et fera très prochainement l'objet d'une publication complète).

L'habitat n'est guère mieux documenté et nous ne pouvons mentionner au mieux quelques traces d'occupation dans la région nord de Dijon à Saint-Apollinaire sur les sites du Petit-Pré et du Pré-Saclé (Labeaune 2008). Au nord de Savigny-le-Sec, le site des Vignottes, à Marcilly-sur-Tille a livré les témoignages d'une occupation sporadique du site au Bronze ancien / Bronze moyen (Planson 1972). Ces occupations ne sont hélas caractérisées que par quelques tessons épars.

L'Antiquité

La découverte, puis la fouille de la nécropole gallo-romaine de Savigny-le-Sec a permis de mettre en évidence différents aspects de l'organisation spatiale et des pratiques funéraires dans les premiers temps de la romanisation en territoire Lingon. Ces données viennent compléter le corpus encore mal connu des sites témoignant de l'apport des pratiques culturelles (et cultuelles) romaines durant la période augusto-tibérienne : Til-Chatel (Mouton-Venault, Devevey 2008), Mirebeau (Mouton-Venault, 2005 et Mouton-Venault, Devevey 2008), Mâlain (Roussel, 1979).

Au niveau de l'organisation générale de la nécropole (du moins pour sa partie connue), les structures funéraires se distribuent clairement selon un axe général N.-E. / S.-O. commun, au sein duquel il est possible d'observer 3 grands pôles, eux-mêmes ponctués de regroupements plus ou moins importants de tombes.

L'utilisation systématique du détecteur de métaux a permis de récolter une très grande quantité de mobilier en fer dont de très nombreux clous de sandales. Le géo-référencement de ces objets a permis d'en reconnaître la répartition et de mettre en évidence un axe de circulation (chemin ou allée). La nécropole antique de Savigny-le-Sec se développe vers le sud, probablement bien au-delà de l'emprise restreinte de la fouille et son

organisation générale reste donc inconnue pour l'heure.

La découverte de petits fragments d'os brûlés dans le comblement des tombes prouve la proximité de sépultures à incinérations et la présence d'un ustrinum confirme la coexistence de ces deux types de sépultures. Ce dernier correspond ici à une aire de crémation « de surface », dont des exemples sont connus dans le sud de la France, notamment à Marseille mais également à Clermont – Ferrand .

La différenciation dans le mode funéraire choisi (inhumation ou incinération) semble induite par l'âge des défunts car seuls les « nouveaux nés » ont fait l'objet d'une inhumation que l'on peut qualifier de soignée, voir « recherchée » à l'image de la tombe en forme de maisonnette F.009.

A la lumière des découvertes réalisées sur cette nécropole, deux questions s'imposent à notre réflexion :

Doit-on reconnaître dans ces pratiques précoces un aspect de la romanisation de cette partie du territoire Lingon et quel était le statut de cette population inhumée ?

Le manque de références régionales ne permet pas de répondre clairement à cette question. Seules des pistes de réflexions peuvent être suivies, notamment en ce qui concerne le mobilier issu de cette nécropole. En ce qui concerne le métal, les quatre monnaies mises au jour ont été frappées à Rome, ou du moins sont à l'effigie des empereurs romains Auguste et Tibère. Une grande majorité des clous de sandales semblent être d'origine « militaire » à en juger par la présence de formes typologiques bien connues sur certains sites comme Alésia ou Mirebeau.

La fouille a par ailleurs révélé qu'il n'y a pas eu d'évolution ou de changements notables dans l'architecture des structures funéraires durant la période de fréquentation de la nécropole.

Cependant, il a pu être démontré que les premières inhumations d'immaturs, à l'époque augustéenne, étaient associées à une céramique d'importation relativement « prestigieuse », tandis que les plus tardives (sous Tibère / Claude) ont livré un mobilier plus modeste.

Parallèlement, à la période augustéenne, le mobilier lié aux crémations (adultes) dénote une population d'origine locale (?) si l'on en juge par les choix d'approvisionnement céramique...

Mais doit-on y reconnaître une adaptation d'une population d'origine romaine à la production locale ou au contraire, une population locale attirée par le « mode de vie romain ».

Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, certains éléments matériels laissent penser à une présence de « type militaire » :

Sur l'ensemble des clous de semelle mis au jour grâce à l'utilisation d'un détecteur de métaux, vingt-deux individus présentent des marquages caractéristiques du *militaria* romain.

Quant à l'utilisation de balsamares, cette dernière est principalement reconnue sur les sépultures privilégiées de la période augustéenne et sur les contextes fortement romanisés voire militaires, à l'instar du Titelberg, pour la phase -20/-10 av. J-C (F. Hanut⁴⁰ p. 174-175). Elle reste rarissime en dehors de ces faits.

Quelle était donc l'origine de la population à laquelle cette nécropole était attachée ?

Si l'on souhaite mettre en avant le caractère militaire de la nécropole de Savigny-le-Sec, il n'existe à ce jour aucun indice d'une occupation de ce type

⁴⁰ F. HANUT. La terre sigillée italique et les horizons augustéens dans le nord de la Gaule, In : Dir. Jeroen Poblome, Talloen, Raymond Brulet Marc Walkens, Early Italian Sigillata, The chronological framework and trade patterns, Congrès de Louvain des 7 et 8 mai 1999, BABesch suppl. n° 10, 2004, p. 157-203.

dans l'environnement proche. Situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Savigny-le-Sec, le site de Mirebeau-sur-Bèze a livré une vaste enceinte dont la morphologie lui confère de très grandes similitudes avec des camps romains (Venault 2007) et prouverait la présence de militaires durant la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Le site de Longvic « Ecluse Romeley », situé à environ 15 km au sud de Savigny-le-Sec, a livré la présence d'une enceinte aux larges fossés assimilée à un camp militaire.

Cependant, à la vue des sites « précoces » mis au jour dans ce secteur frontalier du territoire Lingon (Mouton-Venault, Devevey 2008), il apparaît que ce dernier, bien desservi par la présence d'axes routiers importants, bénéficiait de liens commerciaux privilégiés avec la Gaule Belgique et la Gaule du sud.

De ce fait, il reste difficile, voir hasardeux de proposer une origine géographique et culturelle de cette population dont l'habitat n'a pas été identifié. Si les pratiques funéraires rencontrées sur le site de Savigny-le-Sec appartiennent clairement à une tradition romaine, le mobilier céramique, pour la période Tibère – Claude fait appel à un répertoire préférentiellement régional.

Enfin, la durée relativement courte de fréquentation de la nécropole (de l'ordre d'un demi-siècle) est-il le reflet d'une occupation « ponctuelle » de ce secteur, d'un déplacement de l'habitat ou d'un changement de statut du site ?

Le dossier de la nécropole gallo-romaine de Savigny-le-Sec reste donc ouvert. Des données complémentaires pourront certainement être recueillies dans le cadre d'une fouille programmée (ou préventive) sur la partie sud du site, associée à des campagnes de prospections et de relevés topographiques dans le « Bois de Norges »⁴¹. En effet, ce dernier comporte entre-autres de très anciennes carrières (non datées ni topographiées à ce jour), dont le calcaire oolithique très caractéristique (appelé « Pierre d'Asnières ») a été exploité dès l'Antiquité, comme l'attestent les découvertes récurrentes de ce matériau sur les sites antiques du Dijonnais.

La fouille de Savigny-le-Sec, a donc livré deux espaces funéraires chronologiquement et géographiquement distincts⁴², mais au caractère commun inédit et qui semblent surtout ne correspondre qu'à « une fenêtre ouverte » sur des sites bien plus vastes.

⁴¹ Cette remarque s'applique également pour la période protohistorique et la présence éventuelle d'autres structures funéraires du Bronze ancien.

⁴² Ces deux nécropoles feront l'objet d'une prochaine publication

11. Bibliographie

Alduc-Lebagousse, Blondiaux 2002 : ALDUC LEBAGOUSSE (A.), BLONDIAUX (J.) – Mortalité maternelle et périnatalité au premier millénaire à Lisieux (Calvados, France), *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 14, fascicule 3-4, 2002, 17p.

Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992

J. Allain, I. Fauduet et M. Tuffreau-Libre, La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), Mém. 1 du musée d'Argentomagus, 3e suppl. à la R.A.C.F., Saint-Marcel, 237.

Amrein 1999 :H. Amrein, «Le petit mobilier», dans Castella *et al.* 1999, p. 297.

Augros et Feugère 2002 : M. Augros et M. Feugère, *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*, 1 catalogue, Monique Mergoïl (ed), Montagnac, 2002.

Barral, Depierre 1993 : BARRAL (P.), DEPIERRE (G.) – La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1993, p. 365-410.

Barral, Joly 2008 : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) avec la coll. de MAUDUIT (C.), La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : faciès et évolution des corpus (IIIe s. av. J.-C. - IIe s. apr. J.-C.), dans *actes du Congrès de la SFECAG de l'Escala (Espagne)*, Marseille, 2008, p. 361-380.

Barthélemy A.1976 : «La nécropole de Verzé, Bassin du Rhône, paléolithique et néolithique, *Livret-guide de l'excursion A8*», IXème congrès de l'I.U.S.P.P, Nice 1976, p.106-108, fig.44.

Barthélemy, Depierre (dir.) 1990 : BARTHÉLEMY (A.), DEPIERRE (G.) – *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Macon*, Recherches du Groupement archéologique du Mâconnais, Macon 1990, 126 p.

Bertrand 2000 : I. Bertrand (dir.), Actualité de la Recherche sur le Mobilier Romain non Céramique, Actes du Colloque de Chauvigny (Vienne, France) 23 & 24 octobre 1998, mémoire XVIII, 2000.

Behrensmeyer 1978 : BEHRENSMEYER (A. K.) – Taphonomic and ecologic information from bone weathering, *Paleobiology*, 4, 2, 1978, p. 150-162.

Birkner 1980 : BIRKNER (R.) – L'image radiologique typique du squelette. Aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant. Pour médecin, étudiants et manipulateurs, Maloine s. a. éditeur, Paris, 1980, 564 p.

Blaizot 2003 : BLAIZOT (F.) – Le traitement des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité. Etudes de cas, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, numéro supplémentaire, tome 15, 1-2, 2003, p. 49-77.

Blaizot et al. 2004 : BLAIZOT (F.), ALIX (G.), LALAÏ (D.), ORENGO (L.), WITTMANN (A.) – L'ensemble funéraire d'enfants décédés en phase infantile in ALFONSO (G.), BLAIZOT (F.) (dir.) – La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitat et ensemble funéraire de nourrissons, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 27, 2004.

Bruzek 1991 : BRUZEK (J.) – Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile, 1991, 431 p. et 102 p. d'annexes (inédit), Thèse de doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris.

Castella et al. 1999 : D. Castella, C. Martin Pruvot, H. Amrein, A. Duvauchelle et E. Koenig (), «La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992», vol. 2, «étude du mobilier», *Aventicum X, CAR*, n° 78, Lausanne, 1999.

Deru 1998 : DERU (X.), *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université catholique de Louvain-la-Neuve, 89, Louvain-la-Neuve, 1998.

Delor-Ahü et Mouton-Venault à paraître : DELOR-AHU (A.), MOUTON-VENAULT (S.), La place de la sigillée dans les contextes civils au 1^{er} s., REDDE (M.) dir. – Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, à paraître

Delor-Ahü et Mouton-Venault 2010 sous presse. DELOR-AHU (A.), MOUTON-VENAULT (S.), La diffusion de la sigillée en Champagne méridionale et Bourgogne du nord au cours du 1^{er} siècle : conséquences sur le vaisselier traditionnel régional, Actes de la SFECAG du congrès de Chelles, mai 2010, sous presse.

Dorion J., Buvot P., Gauthey J., 1987: «le coffre mégalithique du Poiset , stratigraphie et architecture (ou faire du neuf avec du vieux).», *R.A.E T.38*, 3-4, p.404-414, 6 pl..

Droberjar 1998 : E. Droberjar, «Frühhömische Fibeln der Westprovinzen in Böhmen (zusammenfassung)», *bull. instrumentum*, n° 7, juin 1998, 25-26.

Duday et al. 1995 : DUDAY (H.), LAUBENHEIMER (F.), TILLIER (A.-M.) – Sallèles-d'Aude, nouveau-nés et nourrissons gallo-romains, Paris, CNRS éditions (collection Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 563), 1995, 121 p.

Faye et al. 1994 : FAYE (O.) avec les contributions de CABART (H.), DUDAY (H.), FELLER (M.), de la BAUME (S.), METZGER (C.) et la collaboration de THION (P.) – Des sépultures à incinération gallo-romaines à Montigny-lès-Metz (Moselle), *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 1, 1994, p. 117-136.

Feugère 1985 : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.*, *Rev. Arch. Narb.*, Suppl. 12, Paris 1985.

Guillaumet 2003 : J.-P. Guillaumet, *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion : Infolio Ed., Collection Vestigia, 2003.

Grémaud G., 1948 : «Une sépulture de l'Age du bronze». *MCACO*, T22, p.298-301., 1942-46.

Hanut 2004 : HANUT (F.), La terre sigillée italique et les horizons augustéens dans le nord de la Gaule, dans POBLOME (J.), TALLOEN (P.), BRULET (R.), WAELKENS (M.) dir., *Early italian sigilata. The chronological framework and trade patterns*, Congrès de Louvain, 7 et 8 mai 1999, BABesch, suppl. 10, p. 157-203.

Joan 2006 : JOAN (L.) – Les nécropoles antiques, *Vesontio capitale romaine in De Vesontio à Besançon*, Chaman Édition, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, 2006, p. 76-77.

Joly 1951 : JOLY (J.) – Un cimetière gallo-romain de bébés à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, 2, tome 2, fascicule 2, 1951, p. 119-120.

Joly 1954 : JOLY (J.) – Quelques sépultures du cimetière de bébés de La Croix Saint-Charles sur le Mont Auxois (commune d'Alise, Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, 17, tome 5, fascicule 1, 1954, p. 119-120.

Joly J., 1965 : «les tombes mégalithiques de Côte d'or, état de la question en 1964 », *RAE*, T16, fasc.1,2,3, p.57-74.

Kérébel 2001 : Kérébel H., «Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II», *DAF*, n° 88, Maison des sciences de l'homme (éd.), Paris, 2001.

Labeaune R. 2008, Liaison Arc-sur-Tille / Dijon, les occupations protohistoriques. DFS, SRA Bourgogne, DIJON 2008, Vol.1 et 2.

Labeaune R., Ducreux F., Staniaszeck, L. «*Longvic, Ouges, Côte d'Or, les Quétinières*» Rapport final d'opération., SRA Bourgogne, DIJON, 2003.

Lavendhomme et Guichard 1997 : M.-O. Lavendhomme et V. Guichard, «Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois», *DAF*, n° 62, Maison des sciences de l'homme (éd.), Paris, 1997.

Leguilloux 2004 : M. Leguilloux, *Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Errance (ed.), coll. Hespérides, Paris 2004.

Lerat 1956 : L. Lerat, «Les fibules gallo-romaines», catalogue des collections archéologiques de Besançon, II, 1956.

Lerat 1979 : L. Lerat, *Les fibules d'Alésia dans les musées d'Alise-Sainte-Reine*, Société des sciences historiques et naturelles de Sémur-en-Auxois (éd.), Bibliothèque Pro Alesia VII, Dijon, faculté des sciences humaines, 1979.

Loison G., 2003, *L'Age du Bronze ancien en Auvergne*, Mémoire de l'école des hautes études en sciences sociales. 2003

Lintz 2001 : G. Lintz, *La nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse)*, Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises, n° 20, Chauvigny, 2001.

Majó 1996 : MAJÓ (T.) – Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, tome 8, 3-4, 1996. pp. 481-490

Masset 1982 : MASSET (C.) – Estimations de l'âge au décès par les sutures crâniennes, Thèse de Sciences, Paris, 1982, 301 p.

Mauduit 2001 : MAUDUIT (C.) – Les ensembles augustéens du sanctuaire de Mirebeau-sur Bèze, Mémoire de DEA sous la dir. de G. Sauron, université de Paris-Sorbonne, 2001.

Mazur 1998 : A. Mazur, «Les fibules romaines d'Avenches I», dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, n° 40, 1998, p. 5-104.

Metzler-Zens et Méniel 1999 : N. Metzler-Zens, J. Metzler et P. Méniel, *Lamadeleine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art, VI, Luxembourg, 1999.

Millotte 1964 : MILLOTTE (J.-P.) – Une sépulture protohistorique à Dijon (époque Chalcolithique – âge du Bronze), *Chronique, fouilles et trouvailles, Revue archéologique de l'Est*, tome 15, fascicule 3-4, 1964, p. 294-305.

Mouton-Venault 2005 : MOUTON-VENAULT (S.), *La céramique de Mirebeau-sur-Bèze dans ses contextes : militaires, cultuels et domestiques*, Mémoire de DEA sous la dir. de G. Sauron, université de Paris-Sorbonne, 2005.

Mouton-Venault, Devevey 2008 : MOUTON-VENAULT (S.), DEVEVEY (F.) avec la coll. de VENAULT (S.) - Faciès des céramiques augusto-tibériennes dans le sud du territoire lingon (dijonnais), dans *actes du congrès de la SFECAG de l'Escala (Espagne)*, Marseille, 2008, p. 577-606.

Murail 2005 : MURAIL (P.) – Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets in DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.), VANDERMEERSCH (B.) (éd.) – Objets et méthodes en paléanthropologie, *Orientations et méthodes*, 7, Comité des Travaux Historiques et scientifiques, 2005, p. 137-151.

Nicolardot J.P., 2003: «L'habitat fortifié pré-et protohistorique en Côte d'or, les camps de Myard à Vitteaux et du Chatelet d'Etaules dans le contexte archéologique régional (du Vème millénaire au IVème siècle av.J.C.)», dix-neuvième supplément à la R.A.

Parriat et al. 1980 : PARRIAT (H.), LAUGRAND (R.), PERRAUD (R.) – La nécropole gallo-romaine et mérovingienne des Plantées à Briord (Ain). Les Plantées sud. Synthèse et résultat des fouilles de 1958 à 1973, *La Physiophile*, Société d'études des Sciences Naturelles et Historiques de Montceau-les-Mines, juin 1980, 92, p. 15-50.

Planson E.,1972 : «Un emplacement humain de l'Age du bronze en dehors du camp refuge néolithique de Marcilly-sur-Tille (Côte d'or)», *B.S.P.F.*, T69, p.93-95.

Pline l'Ancien

Naturalis Historia, livres VII-XV, éditions C. Mayhoff, Stuttgart, Teubner (collection Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana), tome II, 1986, 592 p.

Rat 1978 : RAT (P.) avec la collaboration de AMIOT (M.), CLAIR (A.), JOLY (J.), MAGNIEZ (F.), PASCAL (A.) – Carte géologique de la France à 1 / 50 000ème, Mirebeau, Notice explicative, Bureau des Recherches Géologiques et Minières, XXXI-22, 1978, 45 p.

Salanova L., Ducreux F., 2005 : «L'habitat campaniforme de La Noue à Saint-Marcel, éléments de définition du groupe bourguignon jurassien», *Gallia préhistoire*, T47, 2005, p.33-146.

Schmitt, Brocqua 2000 : SCHMITT (A.), BROQUA (C.) – Approche probabiliste pour estimer l'âge au décès à partir de la surface auriculaire de l'ilium. Proposition d'un nouveau système de cotation, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, tome 12, 3-4, p. 279-301.

Séguier, Mallet 2005 : SEGUIER (J.-M.), MALLET (F.), Le faciès augustéen de la plaine de France, *Actes du Congrès de Blois organisé par la SFECAG du 5-8 mai 2005*, 2005, p. 529-560.

Thevenot J.P.,1961 : «Le tumulus N°1 de Vertempierre à Chagny (Saône-et-loire)»; *RAE T12, fasc.2, p.164-169*.

Thomas et al. 2008 : THOMAS (Y.), FECHNER (K.), avec les contributions de BANDELLI (A.), BOULEN (M.), DELIGNE (F.), DELOR-AHÛ (A.), RICHARD (I.), van ES (M.) et YVINEC (J.-H.) et le concours de DUDA (D.), PELTIER (V.) et TURÉ (I.) – Marigny-le-Châtel « Les Marnes », Occupations au Ha D3/LT A, à La Tène D et au Haut Empire - sols, habitats et nécropole - Rapport final d'opération du 30 novembre 2005 au 12 janvier 2006, Inrap, Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2008, 285 p.

Turner et al. 1991 : TURNER (C. G. II), NICOL (C. R.), SCOTT (G. R.) – Scoring procedures for key morphological traits of the permanent dentition in KELLEY (M. A.), LARSEN (C. S.) (éd.) – *Advances in dental anthropology*, Wiley-Liss, New-York, 1991, p. 13-31.

Ubelaker 1989 : UBELAKER (D. H.) – The estimation of age at death from immature human bone in ISCAN (M. Y.) (ed.) – *Age makers in the human skeleton*, Springfield, Illinois : Charles C. Thomas, 1989, p. 55-70.

Ubelaker 1989 : UBELAKER (D. H.) – *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*, third edition, Taraxacum, Washington, 1999, 172 p., 169 fig.

Vallois 1944 : VALLOIS (H.) – *Les races humaines (1944)*, Presses Universitaires de France, 1976.

Vleck et al. 1975 : VLECK (E.) KOMÍNEK (J.), ANDRIK (P.), BÍLY (B.) – Proposal of unification in documentation and determining the dental age on skeletal material, *Scripta Medica*, 48, 1975, p. 239-311.

12. Liste des figures

45	Situation topographique du site de Savigny-le-Sec - Carte IGN 31220, 1/25 000 ^e Carto explorer 3 © 4 ^{ème} Editions Paris 2003
45	Situation géographique du site de Savigny-le-Sec (carte au 1/250 000 ^e) Scan régional Bourgogne n° 815-816 © IGN Paris 2007
46	Localisation du site sur vue aérienne
50	Figure 1 Plan général du site, secteurs 1 et 2
60	Figure 2 Plan général du secteur 2
124	Figure 3 Coupe dans l'enclos 1
130	Figure 4 Plan général du secteur 1 Topographie P. Nogues - DAO Y. Amrane et F. Devevey
187	Figure 5 Ustrinum
188	Figure 6 Plan général du secteur 1, répartition des sépultures par type Topographie P. Nogues - DAO Y. Amrane, F. Devevey et S. Lenda
208	Figure 7 Plan des datations gallo-romain
214	Figure 8 Répartition des objets par structure
235	Figure 9 Carte des sites à caractère funéraire
236	Figure 10 Longvic, les Quétinière, Plan et mobilier de la sépulture (dessin, F. Gauchet, Inrap).
242	Figure 11 Répartition des structures par type- type 1a à type 5
243	Figure 12 Répartition des structures par type - type 6 à type 11

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des structures et/ou des unités stratigraphiques : (fiches de synthèse)

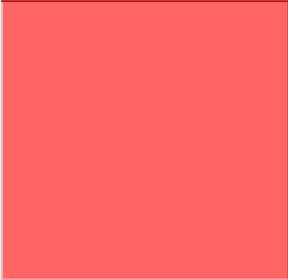
Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 002	Nature de la structure Zone cendreuse	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Nov. 2009

MORPHOLOGIE	
En plan : irrégulier	Fond : irrégulier
Type parois	

DIMENSIONS en m	
longueur : env. 3 m	largeur : env. 2,50 m
sup. :	inf. :
diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,05 m	

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous :	TV	coupe / dans :	
sur :	001	coupé par :	
contre :		égale à :	
		Synchrone :	007 002.049

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input checked="" type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input checked="" type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input checked="" type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input checked="" type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Sédiment cendreux gris foncé à noir, qui couvre en partie l'us 001. Pas de limite précise. Présence d'os brûlés. Ne semble pas correspondre à un fond de fosse, mais ressemble plus à un épandage ou à un niveau, ou encore à une incinération dispersée par les labours. Equivalent à l'us 049 ?	oui <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
DATE :		<small>Imp. 2005</small>

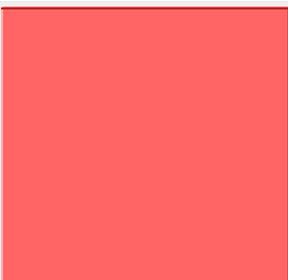
Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 001	Nature de la structure Affleurement roche	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Nov. 2009

MORPHOLOGIE	
En plan : irrégulier	Fond :
Type parois	

DIMENSIONS en m	
longueur : + de 4 m	largeur : + de 3 m
sup. :	inf. :
diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :	

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous :	TV - 002 - 007	coupe / dans :	
sur :	TN	coupé par :	
contre :		égale à :	
		Synchrone :	

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input checked="" type="checkbox"/> TCA <input checked="" type="checkbox"/> faune <input checked="" type="checkbox"/> bronze <input checked="" type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input checked="" type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input checked="" type="checkbox"/> compacte <input type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input checked="" type="checkbox"/> gris foncé <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Affleurement de la roche calcaire, altérée, formée de dalles calcaire et de pierres de plus petits modules. Les interstices entre les pierres ont plié du mobilier de l'us. supérieure (us 002).	oui <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
DATE :		<small>Imp. 2005</small>

Savigny le Sec - 2009 .

Numéro enregistrement : 003 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Positive % fouillé : 100
 Auteur : B.F. Niveau circulation/occup. : F.D.
 Secteur 1 : N° Sondage : Nov. 2009 Date : Nov. 2009

MORPHOLOGIE
 En plan : ovale Fond : cuvette (concave) Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : 0,42 m largeur : 0,39 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,10 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : 007
 sur : 007 coupé par :
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune
 orangé rouge brun brun clair brun foncé
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse comblée par un limon argileux brun (us 003-1) et des tessons d'amphore sur les bords et le fond (us 003-2).
 A côté de la st. 048, mais sans relation stratigraphique directe.

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2010

Savigny le Sec - 2009 .

Numéro enregistrement : 004 Nature de la structure : Niveau circulation/occup. Type d'Us : Positive % fouillé :
 Auteur : F.D. Niveau circulation/occup. : F.D.
 Secteur 1 : N° Sondage : Nov. 2009 Date : Nov. 2009

MORPHOLOGIE
 En plan : irrégulier Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans :
 sur : TN coupé par : égale à : 007
 contre : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune
 orangé rouge brun brun clair brun foncé
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Niveau apparaissant sous la terre végétale, composé de pierres et cailloutis calcaires dans un limon argileux brun, associés ponctuellement à des tessons de céramiques de petites tailles.
 Ce niveau pourrait correspondre au niveau de circulation gallo-romain associé à la nécropole. Sédiment naturel piétrein.

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2010

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 005
 Nature de la structure : ANNULÉE
 Type d'Us :
 % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

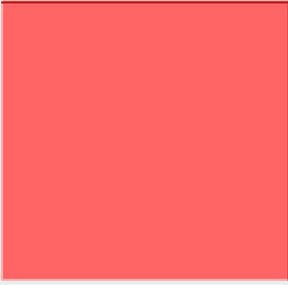
Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 N°
 Support :
 num.
 papier
 dia
 DATATION :
 Inscr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 006
 Nature de la structure : ANNULÉE
 Type d'Us :
 % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 N°
 Support :
 num.
 papier
 dia
 DATATION :
 Inscr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 007 Nature de la structure : Niveau circulation/occup. Type d'Us : Positive % fouillé : Auteur : F.D. Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
En plan : Fond : Type parois

DIMENSIONS en m
longueur : largeur : sup. : inf. : diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV - 002 - 003 - 049 - 068 coupe / dans : coupé par : 009 - 010 - 046 - 048 - 051 égale à : 004 Synchronisme : sur : TN - 001 contre :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US

Niveau apparaissant sous la terre végétale, composé d'un limon argileux brun, de pierres et cailloutis calcaires associés à des tessons de céramiques posés à plat et des fragments d'os brûlés épars.

Ce niveau pourrait correspondre au niveau de circulation gallo-romain associé à la nécropole. Sédiment naturel piéliné.

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2008

PHOTOS
oui num. Support papier dia

N°

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 008 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : % fouillé : Auteur : Date :

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
En plan : Fond : Type parois

DIMENSIONS en m
longueur : largeur : sup. : inf. : diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme : sur : contre :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US

Terrier

DATATION :

Inrap 2005

PHOTOS
 Support num. papier dia

N°

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 009 Nature de la structure : Coffrage funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : M-A.W. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangle + Fond : plat irrégulier Type parois : verticales

DIMENSIONS en m
 longueur : 0.77 m largeur : 0.52 m (ext.) 0.24 m (int.) sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.35 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : 007 - TN
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 fer pierres cailloutis
 monnaie enduits os brûlés
 os brûlés moellons

Texture
 compacte meuble
 homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffrage rectangulaire sur trois côtés et triangulaire sur son quatrième côté (forme de panneau de signalisation) sur les parois de la fosse funéraire. Les parois sont constituées de dalles de calcaire et de briques. Le fond est plat. Les dalles forment les parois et sont calées à leur base par des cailloux. Le paroi est rattaché au substrat rocheux contrairement aux autres. Ce coffre était recouvert par une grosse dalle calcaire. Le comblement interne du coffre était constitué par un limon argileux brun rouille à gris avec une densité importante de cailloutis et cailloux. Présence de micro-charbons, d'ossements brûlés, micro-faune probable, quelques tessons et un élément en fer (poignée ?). Sur le pourtour de la fosse, à l'extérieur du coffre (entre la paroi de la fosse d'installation et les dalles de chan) le comblement était constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé avec de nombreux cailloutis et cailloux. Présence aménagement brûlé à l'ouest.

PHOTOS
 oui num. papier dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 010 Nature de la structure : Coffrage funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : As.C. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangulaire Fond : plat +/- irrégulier Type parois : verticales

DIMENSIONS en m
 longueur : 0.60 m largeur : 0.35 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : 007
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 fer pierres cailloutis
 monnaie enduits os brûlés
 os brûlés moellons

Texture
 compacte meuble
 homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Ce coffrage rectangulaire était délimité par une dalle monolithique (côté nord) et par un ensemble de petites dalles de calcaire et de briques. Les parois sont constituées de dalles de calcaire et de briques. Le fond est plat. Les dalles forment les parois et sont calées à leur base par des cailloux. Le paroi est rattaché au substrat rocheux contrairement aux autres. Ce coffre était recouvert par une grosse dalle calcaire. Le comblement interne du coffre était constitué par un limon argileux brun rouille à gris avec une densité importante de cailloutis et cailloux. Présence de micro-charbons, d'ossements brûlés, micro-faune probable, quelques tessons et un élément en fer (poignée ?). Sur le pourtour de la fosse, à l'extérieur du coffre (entre la paroi de la fosse d'installation et les dalles de chan) le comblement était constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé avec de nombreux cailloutis et cailloux. Présence aménagement brûlé à l'ouest.

PHOTOS
 oui num. papier dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 012 Nature de la structure : ANNULÉE Type d'Us : % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficiele : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tullaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
 PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Simple pierre horizontale avec sédiment plus sombre que le gravier jaunâtre alentour.

PHOTOS
 non N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATEATION :

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 011 Nature de la structure : ANNULÉE Type d'Us : % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficiele : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tullaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
 PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Poche naturelle, plus sombre que le graviers jaunâtre. avec une pierre calcaire horizontale.

PHOTOS
 non N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATEATION :

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 013
 Nature de la structure : Coffre funéraire (fond)
 Type d'Us : Composite
 % fouillé : 100
 Auteur : F.D.
 Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangulaire
 Fond : plat
 Type parois : sub-verticales
 DIMENSIONS en m
 longueur : 0,80 m
 largeur : 0,50 m
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur : 0,18 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV
 coupe / dans : TN
 sur : TN
 coupé par :
 égale à :
 contre :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

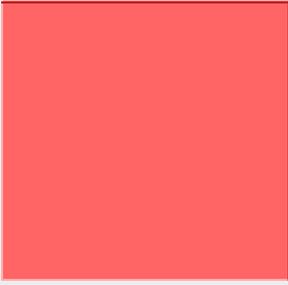
Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tullaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse rectangulaire qui contenait le fond d'un coffre en calcaire coolithique de même nature que celui trouvé au diagnostic. Il ne subsistait ici que le socle de 0,30 x 0,38 m pour une épaisseur conservée de 0,20 m. Ce socle était callé par des pierres plates calcaires posées de chant, entre le socle et le bord de la fosse.

PHOTOS
 oui non
 N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATE :

INTREP. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 014
 Nature de la structure : ANNULEE
 Type d'Us :
 % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan :
 Fond :
 Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur :
 largeur :
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous :
 coupe / dans :
 sur :
 coupé par :
 égale à :
 contre :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tullaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration naturelle de gros cailloux.

PHOTOS
 non
 N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATE :

INTREP. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 015 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.Du. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangulaire Fond : irrégulier Type parois :
 DIMENSIONS en m : longueur : 0,69 m largeur : 0,42 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,10 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 85 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tullaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits moellons
 os brûlés

Inclusions

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° : oui (2007)

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre fouillé en 2007
 Fosse rectangulaire avec dalles de bordure posées sur la tranche et présence de la couverture (dalles calcaires), effondrées vers l'intérieur de la structure. Ceci implique un espace vide = coffre en bois ? Dans les 10 premiers cm, sédiment brun avec cailloutis (Us 085-1), meuble. Ce niveau couvre la partie sup. des dalles de couverture. Pas de mobilier dans 085-1.
 Vers -10 cm, le sédiment change de couleur (Us 085-2).
 Ce dernier est meuble, brun foncé avec du cailloutis. Il couvrait le fond d'un petit vase incomplet. Aucun tesson n'étant visible dans le comblement et les cassures étant anciennes, il semble que dès l'origine le vase était incomplet.

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATECTION : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 016 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : plat Type parois : verticales
 DIMENSIONS en m : longueur : 0,44 m largeur : 0,44 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,29 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 84 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tullaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits moellons
 os brûlés

Inclusions

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre carré composé de pierres plates posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans le TN. Les pierres nord et est se sont affaissées.
 L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun avec inclusion de cailloutis.
 Pas de mobilier si ce n'est une monnaie d'Auguste.
 Correspond à la structure 084 du diagnostic effectué en 2007

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATECTION : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 017 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.Du. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : irrégulier Type parois : sub-verticales
DIMENSIONS en m
 longueur : 0,70 m largeur : 0,38 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,20 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 83 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé
PRELEVEMENTS
 Oui
Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre composé de pierres plates posées verticalement le long des parois sud et nord (soit les grands côtés), d'une fosse rectangulaire creusée dans le TN. L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun avec inclusion de cailloutis. Présence d'un anneau en fer dans le fond du comblement.
 Correspond à la structure 083 du diagnostic effectué en 2007

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATE : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 018 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : S.C. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangulaire Fond : concave Type parois : sub-verticales
DIMENSIONS en m
 longueur : 0,85 m largeur : 0,46 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,21 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 82 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé
PRELEVEMENTS
 oui
Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre rectangulaire composé de pierres plates posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans le TN. L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun avec inclusion de cailloutis. Tessons de céramique en surface.
 Correspond à la structure 082 du diagnostic effectué en 2007.

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATE : Gallo-romaine Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 020 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : % fouillé :
 Secteur 1 : N° Sondage : Auteur : Date :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m : longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à : Sychrone :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaud mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US

PHOTOS
 num.
 papier
 dia

SUPPORT
 N°

DATEATION : Inrap, 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 019 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Secteur 1 : N° Sondage : Auteur : F.D. Date : Nov. 2009

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m : longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à : St. 80 du diag. 2007 Sychrone :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaud mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre fouillé lors du diagnostic effectué en 2007.
 Cf. Structure 080 du diagnostic.

PHOTOS
 num.
 papier
 dia

SUPPORT
 N°

DATEATION : Gallo-romaine Inrap, 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 021 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 50
 Auteur : As.C. Date : Nov.2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : patatoïde Fond : irrégulier Type parois : évasées
 DIMENSIONS en m : longueur : 1,40 m largeur : 1,10 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,24 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 90 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois compacte TCA terre cuite meuble faune mortier chaux homogène bronze mortier tullaux hétérogène fer pierres cailloutis monnaie enduits verre os brûlés moellons

Couleur
 blanc gris clair gris foncé orange rouge brun noir brun clair brun foncé beige jaune

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse aux bords assez diffus, comblée par un sédiment limono-argileux brun à noir mêlé de nombreux cailloutis et graviers calcaires. Pas de mobilier.
 Correspond à la structure 090 du diagnostic effectué en 2007.

PHOTOS
 oui num. papier dia

Support
 N°

DATE : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 022 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : S.C. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : concave Type parois : obliques
 DIMENSIONS en m : longueur : 0,70 m largeur : 0,55 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,15 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 96 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois compacte TCA terre cuite meuble faune mortier chaux homogène bronze mortier tullaux hétérogène fer pierres cailloutis monnaie enduits verre os brûlés moellons

Couleur
 blanc gris clair gris foncé orange rouge brun noir brun clair brun foncé beige jaune

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

Photo de la structure

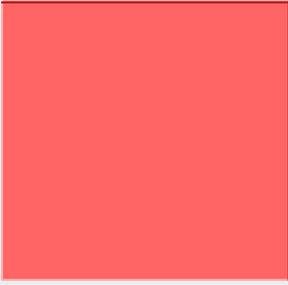
INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse quadrangulaire comblée par un limon brun-noir gravillonneux. Plusieurs pierres calcaires sont présentes dans la comblement, dont certaines plantées de chant, mais sans organisation apparente (coffre perturbé ?). Présence également d'un fragment d'amphore et d'une cruche complète brisée *in situ*.
 Bords de la fosse peu nets.
 Correspond à la structure 096 du diagnostic effectué en 2007.

PHOTOS
 oui num. papier dia

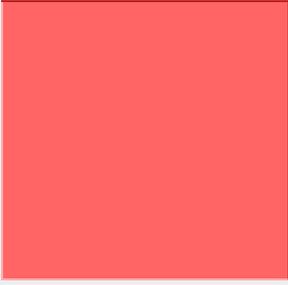
Support
 N°

DATE : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009.

Numéro enregistrement		Nature de la structure		Type d'Us		% fouillé : 100	
023		Fosse ?		Composite			
Secteur 1		N° Sondage		Auteur : B.F.		Date : Déc. 2009	
MORPHOLOGIE		Fond : concave		Type parois		obliques	
En plan : ovale		largeur : 0,30 m		sup. :		inf. :	
DIMENSIONS en m		longueur : 0,44 m		diamètre ou épaisseur : 0,19 m maximum			
RELATIONS STRATIGRAPHIQUES		coupe / dans : TN		sous : TV			
		coupé par :		sur : TN			
		égale à :		contre :			
		Synchrone :		Photo de la structure			
Mobilier		Inclusions		Texture		RELEVÉS N° :	
<input type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input type="checkbox"/> os brûlés		<input checked="" type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons		<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène			
Couleur		PRELEVEMENTS		RELEVÉS N° :		PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input checked="" type="checkbox"/> brun foncé				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
INTERPRÉTATIONS ET US		PHOTOS		Support			
fond de fosse ? Cette structure est comblée par un limon brun foncé à noir, cendreaux avec de nombreux cailloutis, charbons de bois et traces de rubéfaction..		oui		num. <input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia		N°	
DATATION : Indéterminée						Inrap 2005	

Savigny le Sec - 2009.

Numéro enregistrement		Nature de la structure		Type d'Us		% fouillé : 100	
024		Fosse		Composite			
Secteur 1		N° Sondage		Auteur : S.C.		Date : Nov. 2009	
MORPHOLOGIE		Fond : plat		Type parois		obliques	
En plan : quadrangulaire		largeur : 0,52 m		sup. :		inf. :	
DIMENSIONS en m		longueur : 0,70 m		diamètre ou épaisseur : 0,12 m maximum			
RELATIONS STRATIGRAPHIQUES		coupe / dans : TN		sous : TV			
		coupé par :		sur : TN			
		égale à :		contre :			
		Synchrone :		Photo de la structure			
Mobilier		Inclusions		Texture		RELEVÉS N° :	
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés		<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons		<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène			
Couleur		PRELEVEMENTS		RELEVÉS N° :		PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input checked="" type="checkbox"/> brun foncé				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
INTERPRÉTATIONS ET US		PHOTOS		Support			
Fosse quadrangulaire (angles arrondis) comblée par un limon brun-noir gravillonneux. Quelques pierres calcaires sont présentes contre le bord de la fosse. Bords de la fosse peu nets. Correspond à la structure 092 du diagnostic effectué en 2007.		oui		num. <input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia		N°	
DATATION :						Inrap 2005	

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 025 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : S.C.
 Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : concave Type parois : obliques

DIMENSIONS en m
 longueur : 0,70 m largeur : 0,40 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,20 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : St. 93 du diag. 2007
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse quadrangulaire aux angles arrondis. Comblement hétérogène : l'us 1 (au sud) et l'us 2 (au nord) sont chacune constituées par une poche cendreuse avec inclusion de charbons de bois dans un limon brun noir meuble et homogène. Ces deux poches sont séparées par une lentille de limon brun clair (us 3). L'ensemble est recouvert par des pierres plates calcaires, plus ou moins horizontales et jointives.
 Correspond à la structure 093 du diagnostic effectué en 2007.

PHOTOS Support : num. papier dia

DATATION : Gallo-romaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 026 Nature de la structure : Fossé Type d'Us : Composite % fouillé :
 Auteur : F.D.
 Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : rectiligne Fond : concave Type parois : obliques

DIMENSIONS en m
 longueur : 4,70 m largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 027 ? - 059 ? coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : 059 ? - 073 - 074
 contre : égale à : Synchronisme : 030 - 031 - 060

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fossé délimitant la bordure nord de l'enclos 1. Il fait angle avec le fossé 060 et la bordure 031.
 Son comblement est recoupé par les structures 059 (?), 073, 074.

PHOTOS Support : num. papier dia

DATATION : Gallo-romaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009.

Numéro enregistrement 027	Nature de la structure Niveau	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1 - enclos 1	N° Sondage		Auteur : S.C. - Au.C. Date : Déc. 2009
MORPHOLOGIE			
En plan : irrégulier	Fond :	Type parois	
DIMENSIONS en m			
longueur : 4 m	largeur : env. 2.50 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0,15 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans :		
sur : 071 - 030 ? - 031 ?	coupé par :		St. 98 du diag. 2007
contre : 026 - 059	égale à :		
	Synchrone :		

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input checked="" type="checkbox"/> bronze <input checked="" type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Niveau très cendréux noir avec des os brûlés, situé à l'intérieur de l'enclos 1, couvrant la moitié est de ce dernier. Ce niveau s'appuie contre 026 et 059 et semble couvrir 030 et 031. Il recouvre l'empièchement 071.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> N°	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
Fond de bûcher (aire de crémation de surface ?).		
DATATION : Gallo-romaine		Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009.

Numéro enregistrement 028	Nature de la structure Concentration mobilier	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : S.L. Date : 12/09
MORPHOLOGIE			
En plan : irrégulier	Fond :	Type parois	
DIMENSIONS en m			
longueur :	largeur :	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	0,15m	profondeur ou épaisseur : 0,02	

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans :		
sur : TN	coupé par :		53,54,55,56,57,58 ??
contre :	égale à :		53,54,55,56,57,58 ??
	Synchrone :		

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Petite concentration de céramique à l'ouest du site. Cette dernière rassemblait quelques tessons de céramiques et os brûlés. Le nettoyage manuel a permis d'observer à proximité (à quelques centimètres) des concentrations identiques : 53, 54, 55, 56, 57 et 58. Cependant, il pourrait s'agir d'une seule et même structure (vestiges d'un dépôt secondaire d'incinération ?) dont il ne reste presque rien. L'étude du mobilier (céramique) pourrait indiquer la présence de remontages entre ces différents faits. Pas de traces de creusement, ressemblé davantage à un épandage ou un niveau ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> N°	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
DATATION : Gallo-romaine		Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 029 Nature de la structure : Fosse (fond de sd diag) Type d'Us : Positive % fouillé : Au.C. Auteurs : Au.C. Date : Déc. 2009

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE

En plan : carré Fond : plat Type parois

DIMENSIONS en m

longueur : largeur : sup. : inf. :

diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme :

sur : TN

contre :

Mobilier

céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés

Inclusions

charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture

compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

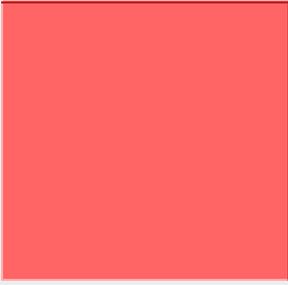
Couleur

blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

orangé rouge brun brun clair brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure



INTERPRÉTATIONS ET US

Fond de sondage du diagnostic effectué en 2007. Comblement hétérogène, nombreuses racines, pierres, charbon, quelques tessons mais pas en place.

PHOTOS

num. papier dia

N°

DATATION : Moderne / Contemporaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 030 Nature de la structure : Fondation Type d'Us : Positive % fouillé : 100 Auteurs : F.D. Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE

En plan : rectiligne Fond : Type parois

DIMENSIONS en m

longueur : 4,60 m largeur : sup. : inf. :

diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme : 026 - 031 - 060

sur : TN

contre :

Mobilier

céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés

Inclusions

charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture

compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur

blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

orangé rouge brun brun clair brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure



INTERPRÉTATIONS ET US

Fondation de la bordure sud de l'enclos 1. Deux coupes ont été pratiquées sur cette structure mais la présence d'un fossé reste très hypothétique. La lecture des coupes est très difficile dans ce type de sédiment. Présence de pierres en surface qui marquent une limite avec l'us 027, mais pas de creusement visible comme c'est le cas pour 026 et 060.

PHOTOS

num. papier dia

N°

DATATION : Gallo-romaine

Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 031
 Nature de la structure : Fondation
 Type d'Us : Composite
 % fouillé : 100
 Auteur : F.D.
 Date : Nov. 2009
 Secteur : 1 - enclos 1
 N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : rectiligne
 Fond :
 Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur : 5,10 m
 largeur : 0,40 m
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 027
 coupe / dans : TN - 071
 sur :
 coupé par :
 égale à :
 contre :
 Synchronisme : 026 - 030 - 060

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Bordure est de l'enclos 1. Très arasée. La présence d'un fossé reste hypothétique.
 Présence de pierres en surface.
 Mobilier provient sans doute de l'us 027

PHOTOS
 oui non

Support
 num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 032
 Nature de la structure : ANNULEE
 Type d'Us :
 % fouillé :
 Auteur :
 Date :
 Secteur : 1
 N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan :
 Fond :
 Type parois :
 DIMENSIONS en m
 longueur :
 largeur :
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous :
 coupe / dans :
 sur :
 coupé par :
 égale à :
 contre :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US

PHOTOS
 num.
 papier
 dia

Support
 num.
 papier
 dia

DATATION :

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 033 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 50
 Auteur : S.L. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : ovale Fond : concave Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : 1,10 m largeur : 0,90 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,18 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à : Synchronisme :

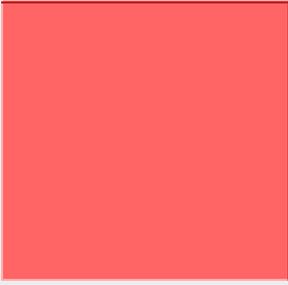
Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse comblée par un limon brun noir, cendreuse.
 Pas de mobilier.

PHOTOS
 oui N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 034 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangulaire Fond : concave Type parois : obliques
DIMENSIONS en m
 longueur : 0,60 m largeur : 0,40 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0,22

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par :
 contre : 045 égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre rectangulaire composé de pierres plates calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans le TN. Pas de pierres contre la paroi ouest. L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun gris avec inclusion de cailloutis. Présence d'os brûlés et de petits tessons de céramiques brûlées réparties uniformément dans le remplissage.

PHOTOS
 oui N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 035	Nature de la structure Indéterminé	Type d'Us Positive	% fouillé :
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Nov. 2009
MORPHOLOGIE			
En plan : irrégulier	Fond : irrégulier	Type parois	
DIMENSIONS en m			
longueur : 2.10 m	largeur : 1.30 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.10 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV

sur : TN

contre :

coupe / dans :

coupé par :

égale à :

Synchrone :

Moblier

céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions

charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture

compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Non

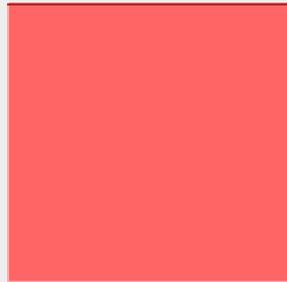
Couleur

blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

PRELEVEMENTS

orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure



Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 036	Nature de la structure Concentration mobilier	Type d'Us Positive	% fouillé :
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : S.L. - F.D. Date :
MORPHOLOGIE			
En plan : rectiligne	Fond :	Type parois	
DIMENSIONS en m			
longueur : 1.80 m	largeur : 0.20 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.03 maximum		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV

sur : 061 - 062 - 064 - 065 - 067

contre :

coupe / dans :

coupé par :

égale à :

Synchrone :

Moblier

céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions

charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture

compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

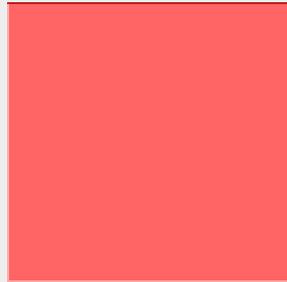
Couleur

blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

PRELEVEMENTS

orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure



INTERPRÉTATIONS ET US

Concentration de pierres plates calcaires au sud du site.
 Structure indéterminée : aménagement perturbé par les labours ou affleurement de la roche altérée ?
 Présence d'une petite tôle en bronze.

PHOTOS

oui

Support

num.
 papier
 dia

INTERPRÉTATIONS ET US

Concentration rectiligne de mobilier, sur 2 à 3 cm d'épaisseur, dans un limon brun noir.
 Correspond au niveau supérieur des structures 061, 062, 064, 065 et 067.

PHOTOS

oui

Support

num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2005

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 037 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : M-A.W. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : rectangul., irrégulier Fond : concave Type parois : verticales

DIMENSIONS en m
 longueur : 1.36 m largeur : 0.50 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.30 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : 047
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune fer monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige brun foncé jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre rectangulaire construit en pierres plates calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans le TN. 4 dalles sont encore en place, plus ou moins affaissées. 1 dalle calcaire horizontale en sommet de remplissage représente un vestige de la couverture du coffre.
 L'intérieur du coffre était comblé par un limon brun foncé riche en cailloux et cailloutis. Pas de pendage particulier. On note la présence de clous en fer régulièrement réparti dans le remplissage et laissant supposer la présence d'un coffret en bois à l'intérieur du coffre en pierre. Présence également d'une céramique complète contre la paroi est de la fosse, visiblement à l'extérieur du coffret en bois à l'origine, mais à l'intérieur du coffre de pierre.

PHOTOS Support : num. papier dia
 oui N°

DATE : Gallo-romaine Impr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 038 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : % fouillé :
 Auteur : Date :
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :

DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige brun foncé jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Poche naturelle. Pas de mobilier.

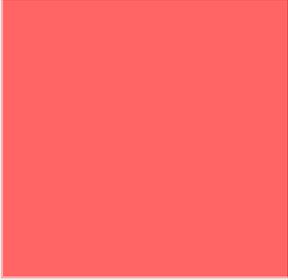
PHOTOS Support : num. papier dia
 non N°

DATE : Impr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement		Nature de la structure		Type d'Us		% fouillé : 100	
040		Fosse		Composite		Auteur : B.F.	
Secteur 1		N° Sondage				Date : Déc. 2009	
MORPHOLOGIE				Type parois : obliques			
En plan : circulaire		Fond : concave					
DIMENSIONS en m							
longueur :		largeur :		sup. :		inf. :	
diamètre ou superficie : 0.35 m		profondeur ou épaisseur : 0.21 m maximum					

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans : TN		
sur : TN	coupé par :		
contre :	égale à :		
	Synchrone :		

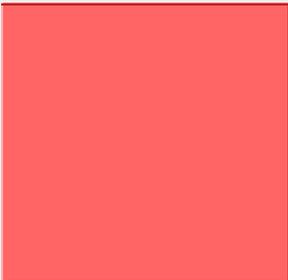
Mobilier		Inclusions		Texture		Photo de la structure	
<input type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input type="checkbox"/> os brûlés		<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tullaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons		<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène			
Couleur		RELEVÉS N° :		PRELEVEMENTS			
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé		<input type="checkbox"/> oui			

INTERPRÉTATIONS ET US		PHOTOS		Support	
fosse circulaire comblée par un limon argileux brun riche en cailloutis et avec inclusion de pierres calcaires. Un petite dalle calcaire posées horizontalement en surface du remplissage n'est peut-être pas en place. Pas de mobilier.		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> N°		<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia	
DATE :				Inrap 2005	

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement		Nature de la structure		Type d'Us		% fouillé : 50	
039		Fosse		Composite		Auteur : F.D.	
Secteur 1		N° Sondage				Date : Nov. 2009	
MORPHOLOGIE				Type parois : obliques			
En plan : biobé		Fond : concave					
DIMENSIONS en m							
longueur : 1.50 m		largeur : 0.60 m		sup. :		inf. :	
diamètre ou superficie :		profondeur ou épaisseur : 0.24 m maximum					

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans : TN		
sur : TN	coupé par :		
contre :	égale à :		
	Synchrone :		

Mobilier		Inclusions		Texture		Photo de la structure	
<input type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input type="checkbox"/> os brûlés		<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tullaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons		<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène			
Couleur		RELEVÉS N° :		PRELEVEMENTS			
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé		<input type="checkbox"/> oui			

INTERPRÉTATIONS ET US		PHOTOS		Support	
Fosse en "8" comblée par un sédiment brun riche en cailloutis. Pas de mobilier.		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> N°		<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia	
DATE :				Inrap 2005	

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 041 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : ovale Fond : concave Type parois : obliques

DIMENSIONS en m
 longueur : 0.60 m largeur : 0.50 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficiele : profondeur ou épaisseur : 0.12 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS
 oui

Couleur
 blanc gris clair gris foncé brun noir beige brun foncé jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse comblé par un sédiment brun gris riche en cailloutis. On note la présence de pierres plates calcaires posées verticalement en limite nord du creusement. Cette fosse contenait 1 fiole en céramique, couchée, cassée *in situ*.
 Fond de coffre funéraire ?

PHOTOS
 oui Support : num. papier dia

Support
 N°

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 042 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : % fouillé :
 Auteur : Date :
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :

DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficiele : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc gris clair gris foncé brun noir beige brun foncé jaune

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Remontée de dalles calcaires

PHOTOS
 Support : num. papier dia

Support
 N°

DATATION : Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement	Nature de la structure	Type d'Us	% fouillé : 100
043	Fosse	Composite	Auteur : F.D.
Secteur 1	N° Sondage		Date : Nov.2009

MORPHOLOGIE

En plan : rectangulaire	Fond : plat	Type parois	verticales
DIMENSIONS en m	longueur : 0.70 m	largeur : 0.50 m	sup. : <input type="text"/> inf. : <input type="text"/>
diamètre ou superficie :	<input type="text"/>	profondeur ou épaisseur :	0.10 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV	coupe / dans : TN
sur : TN	coupé par : <input type="text"/>
contre : F.040	égale à : <input type="text"/>
	Synchrone : F.040 ?

Mobilier

- céram.
- TCA
- faune
- bronze
- fer
- monnaie
- verre
- os brûlés

Couleur

- blanc
- gris clair
- gris foncé
- noir
- beige
- jaune
- orangé
- rouge
- brun
- brun clair
- brun foncé

Texture

- compacte
- meuble
- homogène
- hétérogène

RELEVÉS N° :

oui

PRELEVEMENTS

oui (100%)

Inclusions

- charbons de bois
- terre cuite
- mortier chaux
- mortier tuillaux
- pierres
- cailloutis
- enduits
- moellons

Mobilier

- céram.
- TCA
- faune
- bronze
- fer
- monnaie
- verre
- os brûlés

Couleur

- blanc
- gris clair
- gris foncé
- noir
- beige
- jaune
- orangé
- rouge
- brun
- brun clair
- brun foncé

Texture

- compacte
- meuble
- homogène
- hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement	Nature de la structure	Type d'Us	% fouillé : 100
044	Fosse	Composite	Auteur : S.C.
Secteur 1	N° Sondage		Date : Nov.2009

MORPHOLOGIE

En plan : quadrangulaire	Fond : concave	Type parois	obliques
DIMENSIONS en m	longueur : 0.90 m	largeur : 0.55 m	sup. : <input type="text"/> inf. : <input type="text"/>
diamètre ou superficie :	<input type="text"/>	profondeur ou épaisseur :	0.15 m maximum

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV	coupe / dans : TN
sur : TN	coupé par : <input type="text"/>
contre : <input type="text"/>	égale à : <input type="text"/>
	Synchrone : <input type="text"/>

Mobilier

- céram.
- TCA
- faune
- bronze
- fer
- monnaie
- verre
- os brûlés

Couleur

- blanc
- gris clair
- gris foncé
- noir
- beige
- jaune
- orangé
- rouge
- brun
- brun clair
- brun foncé

Texture

- compacte
- meuble
- homogène
- hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Inclusions

- charbons de bois
- terre cuite
- mortier chaux
- mortier tuillaux
- pierres
- cailloutis
- enduits
- moellons

Mobilier

- céram.
- TCA
- faune
- bronze
- fer
- monnaie
- verre
- os brûlés

Couleur

- blanc
- gris clair
- gris foncé
- noir
- beige
- jaune
- orangé
- rouge
- brun
- brun clair
- brun foncé

Texture

- compacte
- meuble
- homogène
- hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

INTERPRÉTATIONS ET US

Fosse creusée directement dans le gravier. Pas de pierres de calage mais forme rectangulaire bien marquée (mais absence de clous).
1 céramique dans la partie ouest du comblement.
Le comblement était constitué par un unique sédiment brun homogène et meuble . A l'œil nu, pas d'os brûlés, mais présence d'un petit vase incomplet (difficile de déterminer s'il s'agit d'un bris volontaire ou non).
Implanté à proximité de F.040.
Fond de coffre funéraire ??

PHOTOS

oui

N°

PHOTOS

oui

N°

Support

- num.
- papier
- dia

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2010

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2010

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 047	Nature de la structure Coffre funéraire (fond)	Type d'Us Composite	% fouillé : 100
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : B.F. Date : Nov. 2007
MORPHOLOGIE			
En plan : ovale à	Fond : concave	Type parois	cuvette
DIMENSIONS en m			
longueur : 0.28 m conservé	largeur : 0.30 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.06 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans :		
sur : TN	coupé par : 037		
contre :	égale à :		
	Synchrone :		

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Petit creusement présentant quelques petites pierres de chant le long de sa paroi nord, ainsi qu'éventuellement le long de sa paroi est. Pas d'aménagement conservé au sud et sa partie ouest a été recoupé par la structure 037. La structure 047 était comblée par un limon argileux brun riche en cailloutis. Pas de mobilier.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
Fond de coffre funéraire ?	N°	
DATEATION :		Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 048	Nature de la structure Coffre funéraire	Type d'Us Composite	% fouillé : 100
Secteur 1	N° Sondage		Auteur : B.F. Date : Nov. 2009
MORPHOLOGIE			
En plan : rectangulaire	Fond : plat	Type parois	subverticales
DIMENSIONS en m			
longueur : 0.65 m	largeur : 0.41 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.30 m maximum		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES			
sous : TV	coupe / dans :	007 - TN	
sur : 007 - TN	coupé par :		
contre :	égale à :		
	Synchrone :		

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tuillaux <input type="checkbox"/> pierres <input checked="" type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input type="checkbox"/> homogène <input checked="" type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input checked="" type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US	PHOTOS	Support
Coffre rectangulaire composé de pierres plates calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse creusée dans l'us 007 et le TN. La paroi sud est mal conservée, seuls 2 fragments calcaires posés de chant sont présents. L'intérieur du coffre était principalement comblé, sur 0.20 à 0.25 m d'épaisseur, par un limon argileux brun avec inclusion de cailloutis et quelques petites pierres (us 048-1). En surface de cette us se trouvaient quelques fragments de dalles calcaires, vestiges du couvercle de la structure. Le fond de la structure était tapissé, sur une épaisseur de 5 cm maximum, par un sédiment proche de l'us 1 mais avec une présence plus importante de cailloutis (us 48-2). Il s'agit peut-être d'une interface de dégradation entre le terrain naturel et l'us 1.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> num. <input type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> dia
	N°	
DATEATION :		Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 049 Nature de la structure : Niveau Type d'Us : Positive % fouillé : 100
 Composite : Auteur : F.D.
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : irrégulier Fond : horizontal Type parois : indéterminé
DIMENSIONS en m
 longueur : 1 10 env. largeur : 0,70 env. sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme : 048, 051, 009 ???
 sur : 007/004
 contre : 048, 051, 003

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° : plan général

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 niveau cendreau noir situé à l'est de la st. 048. Repose sur l'us 007. aspect identique à Us002. "Tache" cendreuse gris-foncé à noir sans limite bien marquée. Epaisseur de 0,05m maxi. Pas de mobilier et à l'oeil nu, pas d'os brûlé visibles. Origine indéterminée (épandage, fond d'un aménagement de combustion ??) Aucune trace de rubéfaction dans les graviers du TN. Présence d'un clou ?

PHOTOS
 oui num. papier dia
 N°

SUPPORT
 num.
 papier
 dia

DATECTION : Gallo-romaine Imp.rp.2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 050 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : Composite % fouillé :
 Composite : Auteur : F.D.
 Date :
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : égale à : St. 81 du diag. 2007
 contre : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 annulée

PHOTOS
 oui num. papier dia
 N°

SUPPORT
 num.
 papier
 dia

DATECTION : Gallo-romaine Imp.rp.2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 051 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : As.C. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : plat Type parois : évaxée

DIMENSIONS en m
 longueur : 0.42 m largeur : 0.27 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.12 m conservé

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans : 007 - TN
 sur : TN - 007 coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Coffre rectangulaire aux angles arrondis dont les bords sont aménagés par des pierres plates calcaires, posées sur le pourtour d'une fosse creusée dans l'us 007 et le TN. Les pierres se sont affaïssées vers l'extérieur du coffre. La paroi nord ne présentait pas d'aménagement en dalle. L'intérieur du coffre était comblé par un limon argileux brun clair, très gravillonneux, contenant de rares esquilles d'os brûlés et quelques tessons de céramique. Cette structure se trouvait à proximité immédiate de la structure 009, mais sans qu'il y ait de relation stratigraphique directe.

INTERPRÉTATIONS ET US

PHOTOS Support : num. papier dia

Support

DATE : Gallo-romaine

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 052 Nature de la structure : ANNULEE Type d'Us : % fouillé :
 Auteur : F.D. Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :

DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze monnaie verre os brûlés

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige brun foncé jaune

Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture
 compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige brun foncé jaune

PRELEVEMENTS

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US

PHOTOS Support : num. papier dia

Support

DATE :

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 053
 Nature de la structure : Concentration mobilier
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : S.L.
 Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : 0,15 profondeur ou épaisseur :

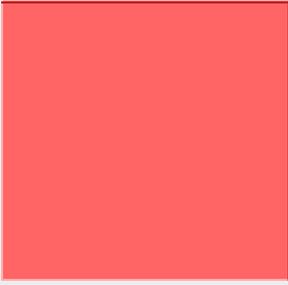
RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans :
 sur : TN coupé par : 28, 54, 55 56 57 et 58???
 contre : 28, 54, 55 56 57 et 58 Synchronisme : 28, 54, 55 56 57 et 58

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés à l'ouest du site. Petite concentration de céramique à l'ouest du site. Cette dernière rassemblait quelques tessons de céramique et os brûlés. Le nettoyage manuel a permis d'observer à proximité (à quelques centimètres) des concentrations identiques : 28, 54, 55 56 57 et 58. Cependant, il pourrait s'agir d'une seule et même structure (vestiges d'un dépôt secondaire d'incinération ?) dont il ne reste presque rien. L'étude du mobilier (céramique) pourrait indiquer la présence de remontages entre ces différents fatis. Pas de traces de creusement, ressemble davantage à un épendage ou un niveau ?

PHOTOS
 N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATEATION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 054
 Nature de la structure : Concentration mobilier
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : S.L.
 Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à : Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés et de tessons de céramique à l'ouest du site. VOIR FICHES 028 ET 053

PHOTOS
 N°

Support
 num.
 papier
 dia

DATEATION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 056 Nature de la structure : Concentration mobilier Type d'Us : Positive % fouillé : Auteur : S.L. Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage : Fond : Type parois : MORPHOLOGIE

DIMENSIONS en m : longueur : largeur : sup. : inf. : diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme : sur : contre :

Mobilier : céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés

Inclusions : charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture : compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° : PRELEVEMENTS :

Couleur : blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US : Concentration d'os brûlés et de tessons de céramique à l'ouest du site. VOIR FICHES 028 ET 053

PHOTOS : Support : num. papier dia

DATECTION : Gallo-romaine

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 055 Nature de la structure : Concentration mobilier Type d'Us : Positive % fouillé : Auteur : S.L. Date : Nov. 2009

Secteur 1 : N° Sondage : Fond : Type parois : MORPHOLOGIE

DIMENSIONS en m : longueur : largeur : sup. : inf. : diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme : sur : contre :

Mobilier : céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés

Inclusions : charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons

Texture : compacte meuble homogène hétérogène

RELEVÉS N° : PRELEVEMENTS :

Couleur : blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US : Concentration d'os brûlés et de tessons de céramique à l'ouest du site. VOIR FICHES 028 ET 053

PHOTOS : Support : num. papier dia

DATECTION : Gallo-romaine

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 057
 Nature de la structure : Concentration mobilier
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : S.L.
 Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

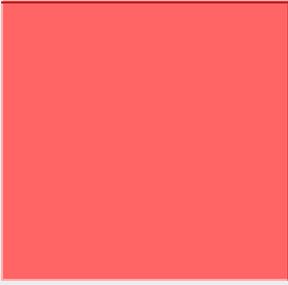
Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS :

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés et de tessons de céramique à l'ouest du site.
 VOIR FICHES 028 ET 053

PHOTOS : N° :

Support
 num.
 papier
 dia

DATECTION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 058
 Nature de la structure : Concentration mobilier
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : S.L.
 Date : Nov. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS :

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés et de tessons de céramique à l'ouest du site.
 VOIR FICHES 028 ET 053

PHOTOS : N° :

Support
 num.
 papier
 dia

DATECTION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 059	Nature de la structure Coffrage funéraire	Type d'Us Composite	% fouillé : 100
Secteur 1 - enclos 1	N° Sondage		Auteur : F.D. - Au.C. Date : Déc. 2009
MORPHOLOGIE			
En plan : rectangulaire	Fond : plat	Type parois sub-verticales	
DIMENSIONS en m			
longueur : 0.80 m	largeur : 0.50 m	sup. : inf. :	
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.255 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV
sur : 074
contre :

coupe / dans : 026
coupé par :
égale à :
Synchrone :

Mobilier

céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions

charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture

compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur

blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

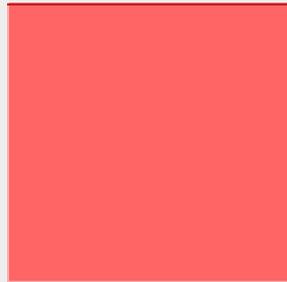
RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé
 jaune

oui

Photo de la structure



Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 060	Nature de la structure fossé de fondation	Type d'Us Composite	% fouillé : 25
Secteur 1 - enclos 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Déc. 2009
MORPHOLOGIE			
En plan : rectiligne	Fond : plat	Type parois sub-verticales	
DIMENSIONS en m			
longueur : 4.10 m	largeur : 0.53 m	sup. : inf. :	
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.35 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV
sur : TN
contre :

coupe / dans : TN
coupé par :
égale à :
Synchrone : 026 - 030 - 031

Mobilier

céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions

charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture

compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur

blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune

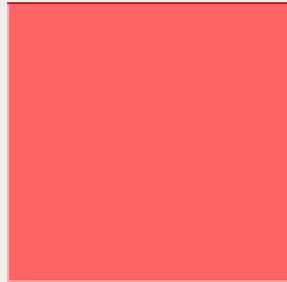
RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé
 jaune

oui

Photo de la structure



INTERPRÉTATIONS ET US

Coffre rectangulaire composé de dalles calcaires, posées verticalement le long des parois d'une fosse implantée dans la bordure 026, à l'angle de ce dernier avec 031. Les dalles de la paroi est se sont affaissées vers l'intérieur du coffre, la paroi ouest vers l'extérieur. La dalle de couverture était encore présente sur ce coffre. L'intérieur du coffre était comblé par un limon fin brun foncé devenant plus caillouteux et gravilleux dans les 2/3 nord-ouest. Présence d'esquilles d'os brûlés et de petits tessons de céramiques brûlées répartis uniformément dans tout le remplissage.

L'installation de cette structure est postérieure à 074.

INTERPRÉTATIONS ET US

Fossé délimitant la bordure ouest de l'enclos 1. Il fait angle avec le fossé 026 et la fondation 030. Son comblement est constitué par 4 couches distinctes composées de haut en bas : 060-1 : pierres et cailloux calcaires sur 5 à 8 cm d'épaisseur. 060-2 : sédiment brun foncé et cailloutis sur 2 à 5 cm d'épaisseur. 060-3 : sédiment gris et charbon de bois sur 2 à 4 cm d'épaisseur => fond de sablière ? 060-4 : cailloutis et petite pierre calcaire sur 21 à 23 cm d'épaisseur.

PHOTOS

oui

PHOTOS

oui

Support

num.
 papier
 dia

N°

DATATION : Gallo-romaine

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2005

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 061 Nature de la structure : Incinération Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : ovale Fond : concave Type parois : obliques

DIMENSIONS en m
 longueur : 0.47 m largeur : 0.42 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.14 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 036 coupe / dans : 062
 sur : 062 coupé par :
 contre : 065 égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fond d'une incinération. Les bords du creusement sont difficiles à voir en surface. Le mobilier est réparti dans tout le comblement et tous les fragments (os, céramique et verre) sont brûlés. Cela suppose un prélevement sur le bûcher sans tri manifeste. Pas d'offrande secondaire.
 Installé dans une sorte de fosse/franchée (peut faire penser à l'enclos 1).
 Fait parti d'un regroupement constitué par F.064, F.067 et F.065. Toutes ces structures étaient couvertes par l'Us 036

PHOTOS Support
 oui num. papier dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 062 Nature de la structure : Fossé ? Fosse ? Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. - S.L. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : concave Type parois : obliques

DIMENSIONS en m
 longueur : 1.20 m largeur : 0.40 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.15 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 036 - 061 - 067 coupe / dans : TN
 sur : TN coupé par : 067
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Structure plutôt linéaire, creusée dans le substrat, qui ressemble à une section de fossé mais dont le tracé se perd vers l'est, au niveau des structures 065 et 061. Complément brun foncé avec cailloutis.
 La relation stratigraphique avec 036 est difficile à lire. 036 = comblement supérieur de 062 ???

PHOTOS Support
 oui num. papier dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine Imp.rp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 065
 Nature de la structure : Fosse
 Type d'Us : Composite
 % fouillé : 100
 Auteur : F.D.
 Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : ovale
 Fond : plat
 Type parois : évasées
DIMENSIONS en m
 longueur : 0.40 m
 largeur : 0.37 m
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur : 0.05 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 036
 sur : TN
 contre :
 coupe / dans : TN - 062 ?
 coupé par :
 égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

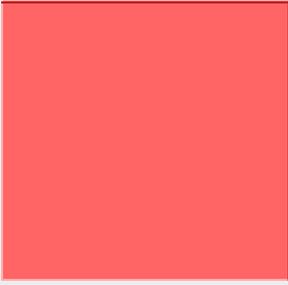
Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS
 oui

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Fond d'incinération ?
 Dans le prolongement est de "ossés" 062.
 Présence d'os brûlés et de tessons de céramiques brûlés.

PHOTOS
 Support : num.
 papier
 dia
 oui
 N°

DATATION : Gallo-romaine
 Irnp. 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 066
 Nature de la structure : Epannage de mobilier
 Type d'Us : Positive
 % fouillé : 100
 Auteur : A.C.
 Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage

MORPHOLOGIE
 En plan : patatoïde
 Fond :
 Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : 1.05 m (visible)
 largeur : 1.40 m
 sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie :
 profondeur ou épaisseur : 1 cm

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV
 sur : TN
 contre :
 coupe / dans :
 coupé par :
 égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

PRELEVEMENTS

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Petite zone d'épannage de mobilier contre la berme sud-est, proche de l'angle est de l'emprise du décapage. Il s'agit d'esquilles d'os brûlés éparpillées sur toute la surface sans concentration particulière. Ils sont associés à un clou (chaussure ?) et 2 tessons de céramique. Ce mobilier apparaît à l'interface entre la base de la terre végétale et la surface du substrat gravillonneux jaunâtre.

PHOTOS
 Support : num.
 papier
 dia
 non
 N°

DATATION : Gallo-romaine
 Irnp. 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 067 Nature de la structure : Coffre funéraire (fond) Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : F.D. Secteur 1 : N° Sondage : Date : Déc. 2009

MORPHOLOGIE
 En plan : quadrangulaire Fond : plat Type parois : verticales
 DIMENSIONS en m : longueur : 0.40 m largeur : 0.32 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.10 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 036 coupe / dans : 062
 sur : 062 coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fond de coffre ? composé d'un bloc calcaire posé horizontalement et calé par de petites dallettes calcaires posées de chant sur son pourtour. Présence d'un clou entre les dallettes.
 Ce bloc est installé dans la structure 062.

PHOTOS
 oui num.
 papier
 dia
 N°

SUPPORT
 num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 068 Nature de la structure : Epannage de mobilier Type d'Us : Positive % fouillé : 100
 Auteur : A.C. Secteur 1 : N° Sondage : Date : Déc. 2009

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m : longueur : 1.40 m largeur : 0.80 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 2 à 4 cm

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV coupe / dans :
 sur : 007 coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. charbons de bois
 TCA terre cuite
 faune mortier chaux
 bronze mortier tuillaux
 fer pierres
 monnaie cailloutis
 verre enduits
 os brûlés moellons

Couleur
 blanc orangé
 gris clair rouge
 gris foncé brun
 noir brun clair
 beige brun foncé
 jaune

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
 oui

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés et de tessons de céramiques, associés à une "tige" en fer qui apparaît à l'interface entre la base de la terre végétale et la surface de l'us 007. Il n'y a pas de creusement. Le sédiment entre les tessons et les os est identique au sédiment argileux brun alentour correspondant à l'us 007. L'épaisseur de cette structure (2 à 4 cm) correspond à l'épaisseur des tessons (amphores en grand nombre). Il n'y a pas d'organisation apparente du mobilier. On note cependant une concentration d'os plus importante au sud de la structure.

PHOTOS
 oui num.
 papier
 dia
 N°

SUPPORT
 num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 069 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 50
 Auteur : F.D. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : patatoïde Fond : concave Type parois : obliques
DIMENSIONS en m
 longueur : 1.90 m largeur : 0.80 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.24 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : TV - 062 - 067 coupe / dans : coupé par : 062 - 067 égale à : Synchronisme :
 sur : contre :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune
 orangé rouge brun brun clair brun foncé
PRELEVEMENTS
 non
Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse ou chablis, situé sous les structures 062 et 067. Aucun mobilier, bordures informes, cette structure semble relever de l'anomalie naturelle.
PHOTOS
 Support : num. papier dia
 N° :
DATE :
 Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 070 Nature de la structure : Fosse ? Niveau ? Type d'Us : Positive % fouillé :
 Auteur : S.C. Date : Déc. 2009
 Secteur 1 : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : patatoïde Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : 027 - 071 coupe / dans : coupé par : égale à : Synchronisme :
 sur : 072 contre :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tuillaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune
 orangé rouge brun brun clair brun foncé
PRELEVEMENTS
Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Cette us se localise dans la partie nord de l'enclos. Couche cendreuse gris-noir/brun foncé qui forme une tache plus ou moins circulaire. Elle pourrait correspondre à une fosse installée dans l'enclos brun.
 Mobilier en surface de cette couche cendreuse.
PHOTOS
 Support : num. papier dia
 N° :
DATE :
 Imp. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 071
 Nature de la structure : Empiècement
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : S.C.
 Date : Déc. 2009
 Secteur : 1 - enclos 1
 N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : 027 coupe / dans :
 sur : 070 - 072 coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

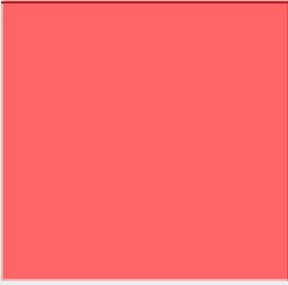
Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Niveau de cailloutis et de blocs calcaire, formant une sorte de radier, répartis sous le niveau 27 et recouvrant la structure 70 et le niveau 72.
 Se localise dans la partie nord de l'enclos 1.

PHOTOS Support : num.
 papier
 dia
 oui N°

DATATION : Gallo-romaine Inrap 2008

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 072
 Nature de la structure : Niveau
 Type d'Us : Positive
 % fouillé :
 Auteur : Au.C.
 Date : Déc. 2009
 Secteur : 1 - enclos 1
 N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. :
 inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : 070 - 071 coupe / dans :
 sur : TN coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

PRELEVEMENTS

Photo de la structure


INTERPRÉTATIONS ET US
 Remblai composé d'un limon brun orangé contenant des cailloux et des gravillons calcaires (ressemble à du substrat remanié). Ce remblai couvre la moitié sud de l'enclos 1. Le niveau 70 vient s'appuyer sur ce remblai dans la partie médiane de l'enclos.
 Pas de mobilier.

PHOTOS Support : num.
 papier
 dia
 oui N°

DATATION : Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 073 Nature de la structure : Concentration mobilier Type d'Us : Positive % fouillé : 100
 Auteur : F.D.
 Date : Déc. 2009

Secteur : 1 - enclos 1 N° Sondage : Fond : Type parois :
 MORPHOLOGIE En plan : circulaire Fond : Type parois :
 DIMENSIONS en m longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : 0.15 m profondeur ou épaisseur : 0.03 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : Décapage de l'enclos 1 coupe / dans : 027 ?
 sur : 026 coupé par :
 contre : 027 égale à :
 Synchronisme : 74 - 75

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
 PRELEVEMENTS
 oui

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Concentration d'os brûlés et de tessons de céramiques brûlées en partie sur 026 et dans us 027.
 Trop isolé de 027 pour en faire partie. Visible quelques centimètres au-dessus du niveau d'apparition des pierres de surface de 026.
 Cette structure peut correspondre à une incinération.

PHOTOS Support
 num.
 papier
 dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine
 Impr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 074 Nature de la structure : Incinération Type d'Us : Positive % fouillé : 100
 Auteur : Au.C.
 Date : Déc. 2009

Secteur : 1 - enclos 1 N° Sondage : Fond : Type parois :
 MORPHOLOGIE En plan : ovale Fond : plat Type parois : sub-verticales
 DIMENSIONS en m longueur : 1.20 m largeur : 0.30 à 0.40 m sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur : 0.15 m

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : Décapage de l'enclos 1 coupe / dans : 026
 sur : 026 coupé par : 059
 contre : 027 égale à :
 Synchronisme : 073 - 075

Mobilier
 céram.
 TCA
 faune
 bronze
 fer
 monnaie
 verre
 os brûlés

Inclusions
 charbons de bois
 terre cuite
 mortier chaux
 mortier tuillaux
 pierres
 cailloutis
 enduits
 moellons

Texture
 compacte
 meuble
 homogène
 hétérogène

RELEVÉS N° :
 PRELEVEMENTS
 oui

Couleur
 blanc
 gris clair
 gris foncé
 noir
 beige
 jaune
 orangé
 rouge
 brun
 brun clair
 brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse installée dans le fossé 026 et présentant un comblement limoneux brun foncé contenant des blocs calcaires, des cailloux, des charbons de bois et des cendres, accompagnés de mobilier dont des os brûlés.
 Cette fosse était recouverte par un aménagement de dalles (cassées) formant une zone rectangulaire, alignée avec les incinérations 73 et 75.
 Le fossé 026 semble avoir été utilisé pour aligner les structures 073, 074 et 075. Les parois verticales nord et sud de la structure 074 peuvent correspondre aux bords du fossé 026. Cet alignement de structures a ensuite été recoupé par le coffre 059 à l'est de 074.
 074 peut correspondre à 1 ou plusieurs incinération ou rejet de bucher.

PHOTOS Support
 num.
 papier
 dia
 N°

DATATION : Gallo-romaine
 Impr. 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 075	Nature de la structure Incinération	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1 - enclos 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Déc.2009
MORPHOLOGIE			
En plan : quadrangulaire	Fond : plat	Type parois	verticales
DIMENSIONS en m			
longueur : 0.75 m	largeur : 0.40 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.07 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : Décapage de l'enclos 1	coupe / dans : 026
sur : 026	coupé par :
contre : 073	égale à :
	Synchrone : 073 - 074

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tullaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input checked="" type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US

Fosse quadrangulaire installée dans 026, dans la prolongement de 073. Son comblement contient des poches cendreuse ainsi que de nombreux os brûlés et des tessons de céramiques brûlés également. Cette fosse peut correspondre à une incinération ou un rejet de bûcher.

PHOTOS

oui num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2010

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement 076	Nature de la structure Incinération	Type d'Us Positive	% fouillé : 100
Secteur 1 - enclos 1	N° Sondage		Auteur : F.D. Date : Déc.2009
MORPHOLOGIE			
En plan : quadrangulaire	Fond : plat	Type parois	obliques
DIMENSIONS en m			
longueur : 0.70 m	largeur : 0.60 m	sup. :	inf. :
diamètre ou superficie :	profondeur ou épaisseur : 0.16 m		

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES

sous : TV - décapage de l'enclos 1	coupe / dans : 026
sur : 026	coupé par :
contre : 059	égale à :
	Synchrone :

Mobilier	Inclusions	Texture	Photo de la structure
<input checked="" type="checkbox"/> céram. <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> bronze <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> monnaie <input type="checkbox"/> verre <input checked="" type="checkbox"/> os brûlés	<input type="checkbox"/> charbons de bois <input type="checkbox"/> terre cuite <input type="checkbox"/> mortier chaux <input type="checkbox"/> mortier tullaux <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> cailloutis <input type="checkbox"/> enduits <input type="checkbox"/> moellons	<input type="checkbox"/> compacte <input checked="" type="checkbox"/> meuble <input checked="" type="checkbox"/> homogène <input type="checkbox"/> hétérogène	
Couleur	RELEVÉS N° :	PRELEVEMENTS	
<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> gris clair <input type="checkbox"/> gris foncé <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> jaune		<input type="checkbox"/> orangé <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> brun <input type="checkbox"/> brun clair <input type="checkbox"/> brun foncé	

INTERPRÉTATIONS ET US

Fosse dans le prolongement de 059, 074 etc, dans l'angle nord-ouest de l'enclos 1 formé par 026 et 031. Les bords de cette structure sont peu marqués et ses limites sont difficiles à voir. Cette fosse peut correspondre à une incinération ou un rejet de bûcher.

PHOTOS

oui num.
 papier
 dia

DATATION : Gallo-romaine

Inrap 2010

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 077 Nature de la structure : Fosse Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : FD Date :
 Secteur : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : plat Type parois : verticale
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : 0 40 env, profondeur ou épaisseur : 0 30

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : décap. coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Fosse circulaire à l'angle des fossés F.060 et F.030

PHOTOS
 Support : num. papier dia
 N°

DATE :

Inrap 2005

Savigny le Sec - 2009

Numéro enregistrement : 078 Nature de la structure : Coffre funéraire Type d'Us : Composite % fouillé : 100
 Auteur : FD Date :
 Secteur : N° Sondage :

MORPHOLOGIE
 En plan : Fond : Type parois :
DIMENSIONS en m
 longueur : largeur : sup. : inf. :
 diamètre ou superficie : profondeur ou épaisseur :

RELATIONS STRATIGRAPHIQUES
 sous : coupe / dans :
 sur : coupé par :
 contre : égale à :
 Synchronisme :

Mobilier
 céram. TCA faune bronze fer monnaie verre os brûlés
Inclusions
 charbons de bois terre cuite mortier chaux mortier tullaux pierres cailloutis enduits moellons
Texture
 compacte meuble homogène hétérogène
RELEVÉS N° :
PRELEVEMENTS
Couleur
 blanc gris clair gris foncé noir beige jaune orangé rouge brun brun clair brun foncé

Photo de la structure

INTERPRÉTATIONS ET US
 Correspond à la structure ST 86, fouillée en 2007

PHOTOS
 Support : num. papier dia
 N°

DATE :

Inrap 2005

Inventaire du mobilier archéologique (céramique)

Département :	Cote d'Or (21)													
Commune :	Savigny-le-sec													
Lieu dit :	le buisson potin													
n° site :	21 591													
n° prescription :	2008/134													
n° désignation :	2009/193													
Responsable :	F. Devevey													
NUMERO D'INVENTAIRE (2)														
(1) code matière	n° s	n° c	n° t	n° n	n° us	n° f	n° o	nbr pièce/ frag	pois (gr)	description sommaire	(3) n° parcelle	n° caisse	lieu dépôt	date
C / 21 591-01						1		3	130		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						2		10	540		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						3		14	150		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						4				Equiv à 007	ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						7		209	3470		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						9		7	30		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						10		1	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						22		27	50		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						24		7	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						25		10	15		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						26		54	370		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						27		181	1880		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						28		9	130		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						29		8	110		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						30		1	20		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						33		5	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						34		13	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						36		164	1560		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						37		2	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						41		12	75		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						44		9	60		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						46		1	5		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						48		21	50		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						51		3	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						54		8	20		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						55		3	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						56		3	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						57		7	20		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						58		9	40		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						59		22	70		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						60		7	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						61		22	30		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						62		11	5		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						64		86	340		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						65		9	15		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						66		2	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						68		87	2760		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						73		6	20		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						74		103	560		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						75		4	70		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						76		34	120		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						77		1	30		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						78		5	50		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						79		170	680		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						85		16	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						86		71	250		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						87		3	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						95		4	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						96		4	10		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
C / 21 591-01						98		76	490		ZD 19	c/1	Sennecey	oct-10
Total céramique								1726	14355					

Inventaire de la céramique antique

US		Catégorie	forme	Typologie	Comptages					Description	Objet isolé	fig n°	Provenance		Chronologie	brûlé	Phase
					DR	FR	OR	VR	NR				NMI	Importation			
1	Amp.	amphore vinnaire	Dr. 1	*				3	1	bord inf de laèvre : indessainable variante du type non identifiable		oui	Italique		<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
Total					3	1				page ... / ...							
2	Co. Ci.	couvercle	Indéterminé	*				2	1	pâte mi fine beige ? grise ? brûlée a coeur	2-01				<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
2	Co. Sb.	ouverte	Indéterminé	*				3		pâte mi fine grise					<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
2	Amp.	Indéterminé	Indéterminé	*				1		pts fragments					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	surface	
2	Amp.	amphore vinnaire	Indéterminé	*				1							<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	surface	
2	Co. Ci.	pot	Indéterminé	*				2							<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	surface	
2	Sig.	coupe	Drag. 30	*				1	1			oui	Sud Gaule	Graufesenque	40/50	<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
Total					10	2				page ... / ...							
7	Amp.		gauloise	*				7	2	pts fragments					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Amp.	amphore vinnaire	Dr. 1	*				128	1				Italique		<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Co. Ci.	fermée	Indéterminé	*				4	1	forme haute : bouteille ?					<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
7	Co. Ci. ?	fermée	Indéterminé	*				53							<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Sig.	coupe	Drag. 30	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Sig.	assiette	Drag. 15 a	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Co. Sb. Coq.	pot		*				4	1		7-01				<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	TN	assiette	Indéterminé	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	TN	coupe	Joly 60	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Co. Sb. ?	coupe	b rentrant	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Fine orangée	pot	l en bourrelet	*				2	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
7	Co. Sb.	pot	col rainuré	*				1	1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
Total					209	12				page ... / ...							
9	Fine orangée	Indéterminé	Indéterminé	*				6		pts fragments					<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
9	Amp.	Indéterminé	Indéterminé	*				1		pt fragment					<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
Total					7					page ... / ...							
10	Amp.	Amphore vinnaire	Indéterminé	*				1							<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
Total					1					page ... / ...							
22	Co. Ci.	cuche	l eversée	*				26	1	petit module, lèvres eversées, soulignée à la base, pâte fine orangée. 26	22-01	0			<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
Total					1363	93											

INVENTAIRE-ETUDE
DU MOBILIER CERAMIQUE

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin

2010

US		Catégorie	forme	Typologie	Comptages				Description	Objet isolé	fig n°	Provenance		Chronologie	brûlé	Phase
					0	1	2	3				Importation	Groupe prod. Atelier prod			
INVENTAIRE-ETUDE DU MOBILIER CERAMIQUE																
SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin 2010																
22	Amp.	amphore vinaire		Indéterminé *											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
					1											
					1											
					27											
					2											
					Total	page ... / ...										
24	Co. Ci.	pot		besançon *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					4											
24	TN	assiette		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					1											
24	Fine orangée	fermée		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					2											
					Total	page ... / ...										
					7											
25	Amp.	Indéterminé		Indéterminé *											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
					8											
25	Co. Ci.	fermée		besançon *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					2											
					Total	page ... / ...										
					10											
26	Fine orangée	P. 29		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 74
					16	décor de lignes vert. incisées type mirebeau XX										
26	TN	assiette		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 74
					1											
26	Co. Sb. Coq.	pot		besançon											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 74
					3	à dégraisssant coquillé,										
26	Fine orangée	P. 29		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 73
					6	décor de lignes vert. incisées type mirebeau XX										
26	TN	assiette		Menez 33 *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 73
					5	idem F 76										
26	Co. Sb. Coq.	pot		besançon *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 73
					3											
26	Co. Sb.	pot		vert *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 73
					1	pts fragments, pâte sableuse, col cotele										
26	Fine orangée	Gobelet		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss 75
					7	pts fragments										
26	Co. Sb.	fermée		Indéterminé *											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
					2	pâte mi fine grise										
26	Co. Ci. ?	Indéterminé		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					10											
					Total	page ... / ...										
					54											
27	Sig.	assiette		Drag. 18 *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					5											
27	Sig.	assiette		Drag. 15a *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					2											
27	TN	assiette		Menez 33 *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					2	pts fragments										
27	Co. Sb.	pot		pot caréné *											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	A2
					17	pâte mi fine grise										
27	Co. Ci.	cuche		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					2											
27	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					9											
27	Co. Sb. Coq.	Indéterminé		Indéterminé *											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	A2
					1											
27	Amp.	amphore		Indéterminé *											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	A1
					4											
					Total	page ... / ...										
					1363											
					93											

INVENTAIRE-ETUDE
DU MOBILIER CERAMIQUE

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin
2010

US	Catégorie	forme	Typologie	Comptages				Description	Objet isolé	fig n°	Provenance		Chronologie	brûlé	Phase	
				□	□	□	□				Importation	Groupe prod. Atelier prod				Chrono prod
27	Co. Cl. ?	Indéterminé	Indéterminé	*												
27	Co. Sb.	Indéterminé	Indéterminé	*	11										B2 ss carré 1	
27	Co. Cl.	Indéterminé	Indéterminé	*	3										D1	
27	Sig.	bol	Drag.24/25	*	2										D1	
27	TN	assiette	l mailli	*	1										D1	
27	Co. Sb.	Indéterminé	Indéterminé	*	2										D2	
27	Fine orangée	Indéterminé	Indéterminé	*	12										B1	
27	Co. Sb.	Indéterminé	Indéterminé	*	3										B1	
27	Co. Cl.	ouverte	Indéterminé	*	1										C1	
27	Fine orangée ?	Indéterminé	Indéterminé	*	2										C1	
27	Co. Cl. ?	cruche	Indéterminé	*	4										C1	
27	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*	2											
				Total	181	17										
28	TN	assiette	Menez 23/24 ?	*	1											
28	TN	assiette	Menez 33	*	3											
28	Co. Sb.	Indéterminé	Indéterminé	*	2											
28	Fine orangée ?	Indéterminé	Indéterminé	*	3											
				Total	9	2										
29	Amp.	amphore	Indéterminé	*	1											
29	Co. Sb.	jatte	l renfée vert	*	1											
29	TN	coupe	July 60	*	4											
29	Fine orangée ?	fermée	Indéterminé	*	2											
				Total	8	4										
30	Fine orangée	ouverte	Indéterminé	*	1											
				Total	1											
3-1	Amp.	Indéterminé	Indéterminé	*	3											
				Total	3											
3-2	Amp.	Amphore vinaire	Indéterminé	*	8											
				Total	1363	93										

US		Catégorie	forme	Typologie	Comptages				Description	Objet isolé	fig n°	Provenance		Chronologie	brûlé	Phase					
					Σ	Σ	Σ	NR	NMI			Importation	Groupe prod.	Atelier prod	Chrono prod	Datation					
3-2	Amp.	Amphore vinaire		Indéterminé *				3										<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
					Total				11	1											
33	Fine orangée	fermée		Indéterminé *				4											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
33	Co. Sb.	fermée		Indéterminé *				1											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non		
					Total				5												
34	Fine orangée	fermée		Indéterminé *				12												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
34	TR	ouverte		Indéterminé *				1												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
					Total				13												
36	Sig.	assiette		Drag. 18a	*			2												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	surface
36	Sig.	assiette		Indéterminé *				2												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	surface
36	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *				6												<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	surface
36	Co. Sb. ?	fermée		Indéterminé *				2												<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	surface
36	Amp.	amphore		Indéterminé *				1												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	surface
36	Co. Ci. ?	fermée		Indéterminé *				28												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	surface
36	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *				4												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	carré A
36	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *				4												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	carré A
36	Sig.	bol		Drag 27 ?	*			1	1					oui	Sud Gaule					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré G
36	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *				9												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré G
36	Co. Sb. Coq.	pot		Indéterminé *				6												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré G
36	TR	Gobelet		Indéterminé *				1	1											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré G
36	Co. Ci.	fermée		Indéterminé *				15												<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	Carré H
36	Co. Sb. Coq.	pot		I. bourrelet	*			1												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré H
36	Co. Ci. ?	fermée		Indéterminé *				4												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré H
36	TR ?	Gobelet		Indéterminé *				1	1											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré H
36	PF	Gobelet ?		Indéterminé *				5	1											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré H
36	Co. Ci. ?	fermée		Indéterminé *				2												<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré C
36	Sig.	assiette		Drag. 18a	*			3	1											<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Carré E
36	Fine orangée	Gobelet		P. 27	*			2	1											<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	Carré E
					Total				1363	93											

INVENTAIRE-ETUDE
DU MOBILIER CERAMIQUE

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin

2010

US		Catégorie	forme	Typologie	Comptages				Description	Objet isolé	fig n°	Provenance		Chronologie	brûlé	Phase	
					NR	NMI	Importation	Groupe prod. Atelier prod				Chrono prod	Datation				
36	Co. Ci. ?	fermée	Indéterminé	*				26								Carré E	
36	Co. Ci.	fermée	Indéterminé	*				5								Carré E	
36	Co. Ci.	cruche	Indéterminé	*				3								Carré E	
36	Co. Sb. Coq.	fermée	Indéterminé	*				1								Carré E	
36	Sig.	bol	Drag 27	*				2								Carré F	
36	Sig.	assiette	Drag. 18a	*				5								Carré F	
36	TN	assiette	Indéterminé	*				4								Carré F	
36	Co. Sb. Coq.	fermée	Indéterminé	*				1								Carré F	
36	Co. Ci. ?	cruche	Indéterminé	*				18								Carré F	
					Total	164	8										
37	Co. Sb. pot	carené						1									
profil caréné. Forme mini pâte mi fine grise																	
37	Co. Sb. ?	Indéterminé		*				1									
pt fragment intrusif ?																	
					Total	2	2										
41	Co. Ci.	cruche	Indéterminé	*				12									
page ... / ...																	
43	Co. Ci.	Balsamaire	oberaden 28	*				9									
pâte proche des amphores., intérieur engobé																	
page ... / ...																	
44	TN	assiette	Deru A 49 ou July 60	*				6									
44	TN	assiette	Deru A15	*				1									
44	Fine orangée	Gobelet	P. 29	*				10									
traces d'engobe ext																	
44	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*				41									
pts fragments																	
44	Co. Ci.	pot	besançon	*				99									
pts fragments																	
44	Sig.	assiette	Indéterminé	*				10									
pts fragments																	
44	Amp.	Indéterminé	Indéterminé	*				1									
pt fragment																	
					Total	168	3										
46	TN ?	Indéterminé	Indéterminé	*				1									
pt fragment																	
					Total	1	1										
48	Co. Sb. ?	fermée	Indéterminé	*				1									
page ... / ...																	
48	Co. Sb.	Indéterminé	Indéterminé	*				1									
page ... / ...																	
					Total	1363	93										

INVENTAIRE-ETUDE
DU MOBILIER CERAMIQUE

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin
2010

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin 2010										INVENTAIRE-ETUDE DU MOBILIER CERAMIQUE			
US	Catégorie	forme	Typologie	Comptages			Description	Objet isolé	fig n°	Provenance	Chronologie	brûlé	Phase
				Ε	Ω	Σ							
48	Fine orangée	Indéterminé	*			12						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	couche 1
48	Co. Sb. fermée	Indéterminé	*			1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	couche 1
48	TN	assiette	Menez 23/24 ?			1	à bord oblique? CF 51				1er tiers	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	couche 1
48	Co. Sb. ? pot	Indéterminé	*			2						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	couche 1
48	Amp.	Indéterminé	*			3						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	couche 1
				Total	21	3				page ... / ...			
51	TN	assiette	Menez 23/24 ?			1	à bord oblique? cf 48	51-01			1er tiers	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
51	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*		1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
51	Co. Sb. fermée	Indéterminé	*			1	pâte mi fine					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	3	1				page ... / ...			
54	TN	ouverte	Indéterminé	*		5						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
54	Co. Sb. Indéterminé	Indéterminé	*			1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
54	Co. Ci. fermée	Indéterminé	*			1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
54	Co. Ci. pot	besançon	*			1	Pâte micacée					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	8					page ... / ...			
55	Amp.	amphore vitraie	*			3			Italique			<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	3					page ... / ...			
56	TN ?	assiette	Indéterminé	*		2						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
56	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*		1	pt fragment					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	3					page ... / ...			
57	TN	assiette	Menez 33	*		3	idem fond TN 28					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
57	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*		4						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	7					page ... / ...			
58	TN	assiette	Indéterminé	*		4	idem 54 et 56					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
58	Fine orangée	fermée	Indéterminé	*		1	pt fragment					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
58	Fine Sb. fermée	Indéterminé	*			4	pts fragments					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	9	1				page ... / ...			
59	Fine orangée	Gobelet	P.29	*		10	décor de lignes vert. incisées type mirebeau XX					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss carré D
59	Fine orangée	ouverte	Indéterminé	*		8						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss carré D
				Total	1363	93							

SAVIGNY-LE-SEC, Au buisson Potin 2010										INVENTAIRE-ETUDE DU MOBILIER CERAMIQUE			
US	Catégorie	forme	Typologie	Comptages			Description	Objet isolé	fig n°	Provenance	Chronologie	brûlé	Phase
				NR	NMI	NR							
59	Co. Sb.	fermée	Indéterminé *			3	pâte grise mi fine					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	ss carré D
59	TN ?	assiette	Indéterminé *			1						<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	22	1					page ... / ...		
60	Fine orangée	fermée	Indéterminé *			2						<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
60	Co. Sb.	fermée	Indéterminé *			3	pâte grise mi fine					<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
60	Co. Sb.	fermée	Indéterminé *			2	pâte sableuse					<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	7						page ... / ...		
61	Sig.	assiette	Drag. 15a	*		2						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	Sig.	assiette	Drag. 18a	*		3						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	Co. Ci.	fermée	Indéterminé *			7	orange vif					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	Fine orangée	fermée	Indéterminé *			6						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	TR ?	fermée	Indéterminé *			1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	Co. Sb. ?	fermée	Indéterminé *			2	pâte sableuse					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
61	Co. Sb.	coupe		*		1		61-1				<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	22	7					page ... / ...		
62	Sig.	assiette	Drag. 18a			3	idem F. 61					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
62	Sig.	assiette	Drag. 15 ?	*		1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
62	Co. Ci.	pot	Indéterminé *	*		5	grand module pâte mi fine fond repris au tour					<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
62	Co. Sb.	pot		*		2	lèvre façonnée en bourrelet : pot cotelé ?	62-01				<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
				Total	11	2					page ... / ...		
64	Co. Ci.	cuche	Indéterminé *	*		26	pâte fine anse bifide					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
64	Amp.	amphore vinaire	Indéterminé ?	*		60	déliées dans l'épaisseur de la paroi par endroits, traces de coups de feu mais					<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
				Total	86	2					page ... / ...		
65	Co. Ci.	fermée	Indéterminé *			5						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
65	Fine orangée	fermée	Indéterminé *			4						<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
				Total	9						page ... / ...		
66	Amp.	amphore	Indéterminé *			1						<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
66	Fine orangée	fermée	Indéterminé *			1						<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
				Total	2	2					page ... / ...		
				Total	1363	93							

Inventaire du mobilier métallique

n° inventaire	n° isolation	fait	us	identification	matériau	pois	remarque	parcelle	lieu de dépôt	date
M 21/591-2009/193 - 1	F 09	9		cerclage	Fer	22,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 2	F 10-1	10		cerclage	Fer	15,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 3	F 10-2	10		cerclage	Fer	21,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 4	F 10-3	10		cerclage	Fer	3,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 5	F 10-4	10		cerclage	Fer	11 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 6	F 10-5	10		tige de clou de chaussure	Fer	-1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 7	F 16	16		monnaie	al. cu.	10,39		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 8	F 17	17		anneau	Fer	11,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 9	F 25-1	25		frag. tôle	Fer	3 g.	F 25-1/3	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 10	F 25-2	25		frag. d'agrafe	Fer	3,2 g.	même sachet	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 11	F 25-3	25		tige de clou de menuiserie	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 12	F 33-1	33		clou de chaussure	Fer	1,1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 13	F 33-2	33		clou de chaussure et clou de menuiserie	Fer	2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
	et 33-3									
M 21/591-2009/193 - 14	F 33-4	33		clou de menuiserie	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 15	F 37-1	37		clou de menuiserie	Fer	2,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 16	F 37-2	37		tige de clou de menuiserie	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 17	F 37-6	37		clou de menuiserie	Fer	5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 18	F 37-7	37		tige de clou de menuiserie	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 19	F 37-8	37		clou de menuiserie	Fer	3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 20	F 37-9	37		tige de clou de menuiserie	Fer	2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 21	F 37-3	37		tige de clou de menuiserie	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 22	F 37-4	37		clou de menuiserie	Fer	2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 23	F 37-5	37		clou de menuiserie	Fer	2,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 24	F 46-2	46		fibule	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 25	F 46-1	46		clou de menuiserie	Fer	5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 26	F 46-2 bis	46		barre isolée de fibule (46-2)	Fer			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 27	F 46-3	46		frag. porte-ardillon	al. cu.	0,7 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 28	F 46-4	46		fibule	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 29	F 46-6	46		fibule	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 30	F 46-5	46		frag. fibule (46-4 ou 46-7)	al. cu.	0,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 31	F 46-7	46		fibule	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 32	F 46-8	46		monnaie	al. cu.	12,05		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 33	F 59-1	59		clou de chaussure	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 34	F 48-1	48		cerclage	Fer	37,1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 35	F 59-2	59		clou de chaussure	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 36	F 74-1	74		clou de chaussure	Fer	3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 37	F 61	61		clou de menuiserie	Fer	2,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 38	F 67	67		clou menuiserie	Fer	3,2		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 39	F 74-2	74		clou de chaussure	Fer	2,5 g.	F 74-2/5	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 40	F 74-3	74		clou de chaussure	Fer	1,5 g.	même sachet	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 41	F 74-4	74		clou de chaussure	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 42	F 74-5	74		clou de chaussure	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 43	F 76	76		clou de chaussure	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 44	F 98-2	98	27	clou de chaussure	Fer	0,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 45	I 03	07		clou décoratif (coffret ?)	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 46	I 06	35		tôle percée	al. cu.	2,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 47	I 07	36		attache	Fer	0,9 g.	I 08 et I 07	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 48	I 08	36		clou de menuiserie	Fer	3,2 g.	même sachet	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 49	I 09	36		clou de menuiserie	Fer	11 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 50	I 12	36		clou de menuiserie	Fer	11 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 51	I 01	04		clou de menuiserie	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 52	I 02, I 04	07		clou de chaussure, tige de clou de menuiserie, clou de chaussure	Fer	3,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
	et I 05									
M 21/591-2009/193 - 53	I 11	36		clou de menuiserie	Fer	4 g.	I 10 et I 11	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 54	I 10	36		clou de menuiserie	Fer	3,5 g.	même sachet	ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 55	I 13	36		tige de clou de menuiserie	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 56	I 15	66		clou de chaussure	Fer	0,7 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 57	I 14	36		tige de clou de menuiserie	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 58	I 17			clou de chaussure ?	Fer	1,1 g.	I 17 à I 22	ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 59	I 18			clou de chaussure ?	Fer	1,9 g.	même sachet	ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 60	I 19			clou de chaussure	Fer	1,7 g.		ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 61	I 20			clou de chaussure ?	Fer	1,8 g.		ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 62	I 21			tôle	Fer	1,5 g.		ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 63	I 22			clou de fer à cheval	Fer	3,2 g.		ZD 18	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 64	I 23			monnaie	al. cu.			ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 65	D 02			clou de "tapisserie"	Fer	0,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 66	I 16			couteau	Fer	54 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 67	D 01			clou de menuiserie	Fer	3,2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 68	D 03			clou de menuiserie	Fer	1,2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 69	D 04			clou de menuiserie	Fer	6,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 70	D 05			clou de chaussure	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 71	D 06			plaque	Fer	25 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 72	D 07-1			clou de chaussure	Fer	1,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 73	D 07-2			clou de chaussure ?	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 74	D 08			clou de chaussure	Fer	1,7 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 75	D 09			clou de fer à cheval	Fer	3,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 76	D 10			clou attache	Fer	8,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 77	D 11			clou de menuiserie	Fer	2,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 78	D 12			clou de chaussure	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 79	D 14			clou de chaussure	Fer	0,7 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 80	D 15			tige	Fer	8,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 81	D 16			clou de menuiserie	Fer	1,2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 82	D 17			clou de chaussure	Fer	0,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010

n° inventaire	n° isolation	fait	us	identification	matériau	poids	remarque	parcelle	lieu de dépôt	date
M 21/591-2009/193 - 83	D 18			clou de menuiserie	Fer	1,1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 84	D 19			clou de menuiserie	Fer	0,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 85	D 20-1			clou de chaussure	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 86	D 20-2			clou de chaussure	Fer	1,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 87	D 21			clou de chaussure	Fer	1,1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 88	D 22			clou de chaussure	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 89	D 23			clou de menuiserie	Fer	1,1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 90	D 24			clou de chaussure	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 91	D 25			clou de chaussure	Fer	0,9 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 92	D 26			clou de menuiserie	Fer	10,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 93	D 30			clou de chaussure	Fer	0,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 94	D 32			clou de chaussure	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 95	D 33			clou de chaussure	Fer	1,2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 96	D 34			clou de chaussure	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 97	D 35			clou de chaussure ?	Fer	0,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 98	D 36			clou de chaussure	Fer	0,8 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 99	D 37			clou de chaussure	Fer	0,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 100	D 38			clou de menuiserie	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 101	D 39			clou de chaussure	Fer	1 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 102	D 31		68	tige de clou de menuiserie	Fer	1,3 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 103	D 40			clou de chaussure	Fer	0,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 104	D 41			clou de chaussure	Fer	1,6 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 105	D 42			clou de chaussure	Fer	0,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 106	D 43			clou de chaussure	Fer	1,7g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 107	D 44			clou de chaussure	Fer	0,6 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 108	D 45			clou de chaussure	Fer	0,7 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 109	D 46			clou de chaussure	Fer	1,4 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 110	D 47			clou de menuiserie	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 111	D 48			clou de menuiserie	Fer	1,2 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010
M 21/591-2009/193 - 112	D 49-1 et 49-2			clous de chaussure	Fer	1,5 g.		ZD 19	base Sennecey	janvier 2010

Inventaire des photographies numériques

Département	Côte D'Or (21)	N° Prescription : 2008/134		
Commune	Savigny-le-Sec	N° Désignation : 2009/193		
Lieu-dit	« Au Buisson Potin » « En la Combotte Antoine »		RO : Frédéric Devevey	
N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
Couteau a.jpg	Secteur 1 - GR	Couteau, près berme sud	sud	Inrap 2009
Couteau b.jpg	Secteur 1 - GR	Couteau, près berme sud	sud	Inrap 2009
Couteau c.jpg	Secteur 1 - GR	Couteau, près berme sud	sud	Inrap 2009
enclos1 F031a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 031, coupe		Inrap 2009
enclos1 F031b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 031, coupe		Inrap 2009
enclos1 F031c.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 031, coupe		Inrap 2009
enclos1 F059a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F059b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F059c.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F059d.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F059e.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1è passe	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059f.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1è passe	nord-est	
enclos1 F059g.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1è passe	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059h.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1è passe	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059i.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1è passe	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059j.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé	nord-est	
enclos1 F059k.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé, détail	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059l.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F059m.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé, coupe	nord	Inrap 2009
enclos1 F059n.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé, coupe	nord	Inrap 2009
enclos1 F059o.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 1/4 fouillé, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
enclos1 F059p.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 059, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F073a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 073, surface	est	Inrap 2009
enclos1 F073b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 073, surface	est	Inrap 2009
enclos1 coupe a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe nord-sud	sud	Inrap 2009
enclos1 coupe b.JPG	Secteur 1 - GR	7	sud	Inrap 2009
enclos1 coupe c.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe nord-sud	sud	Inrap 2009
enclos1 F074a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F074b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, 1è passe	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F074c.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, 1è passe	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F074d.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, 1è passe	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F074e.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F074f.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 074, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
enclos1 F075a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 075, surface	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F075b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 075, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
enclos1 F076a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, F. 076, 100 % fouillé	sud	Inrap 2009
Enclos1. B2.a.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B2.b.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B2.c.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B2.d.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B2.e.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B2.f.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B2	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.a.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.b.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.c.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.d.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.e.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.f.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.g.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.h.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.i.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.j.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
Enclos1. B3.k.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, carré B3, détail	nord-est	Inrap 2009
enclos1a.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	ouest	Inrap 2009
enclos1b.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-est	Inrap 2009
enclos1c.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	est	Inrap 2009
enclos1d.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface		Inrap 2009
enclos1e.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface		Inrap 2009
enclos1f.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, partie est	sud	Inrap 2009
enclos1g.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, F. 070 au milieu	ouest	Inrap 2009
enclos1h.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe F. 070	ouest	Inrap 2009
enclos1j.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe F. 071	sud	Inrap 2009
enclos1k.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, zoom sur F. 074, F. 073 et F. 075	sud-est	Inrap 2009
enclos1l.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, zoom sur F. 074, F. 073 et F. 075	nord-est	Inrap 2009
enclos1n.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	sud	Inrap 2009
enclos1o.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S, côté de F.059	nord	Inrap 2009

N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
enclos1p.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S, côté de F.059	nord	Inrap 2009
enclos1q.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1r.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1s.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1t.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1u.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1v.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1w.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1x.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-ouest	Inrap 2009
enclos1y.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, coupe N/S	ouest	Inrap 2009
enclos1z.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-est	Inrap 2009
enclos1za.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-est	Inrap 2009
enclos1zb.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	ouest	Inrap 2009
enclos1zc.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	ouest	Inrap 2009
enclos1zd.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	ouest	Inrap 2009
enclos1ze.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord	ouest	Inrap 2009
enclos1zf.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord	est	Inrap 2009
enclos1zg.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord	est	Inrap 2009
enclos1zh.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	est	Inrap 2009
enclos1zi.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-est	Inrap 2009
enclos1zj.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	est	Inrap 2009
enclos1zk.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	nord-est	Inrap 2009
enclos1zl.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord	nord-est	Inrap 2009
enclos1zm.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord-est	nord	Inrap 2009
enclos1zn.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	nord	Inrap 2009
enclos1zo.JPG	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos a.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	sud-est	Inrap 2009
Enclos c.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	nord-est	Inrap 2009
Enclos d.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	est	Inrap 2009
Enclos e.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	nord	Inrap 2009
Enclos f.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	nord	Inrap 2009
Enclos g.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	nord	Inrap 2009
Enclos h.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	ouest	Inrap 2009
Enclos i.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	ouest	Inrap 2009
Enclos j.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos k.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos l.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos m.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail, F. 059 devant	sud	Inrap 2009
Enclos n.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail côté nord	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos o.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, vue générale, surface	sud-ouest	Inrap 2009
Enclos p.jpg	Secteur 1 - GR	Enclos 1, détail		Inrap 2009
F.002 068 a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001, 002 et 068, surface	nord-est	Inrap 2009
F.002 068 b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001, 002 et 068, surface	nord-est	Inrap 2009
F.002 068 c.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001 et 068, surface	nord-est	Inrap 2009
F.002 068 d.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001, 002 et 068, surface	nord-est	Inrap 2009
F.002 068 e.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001 et 002, surface		Inrap 2009
F.002 068 f.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001, 002 et 068, surface	sud	Inrap 2009
F.002 068 g.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 001, 002 et 068, surface	sud	Inrap 2009
F.002a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, surface	est	Inrap 2009
F.002b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, surface	est	Inrap 2009
F.002c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, 1è passe	nord-ouest	Inrap 2009
F.002d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, 1è passe	nord-ouest	Inrap 2009
F.002e.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, 1è passe	nord-ouest	Inrap 2009
F.002f.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 002, 1è passe	nord-ouest	Inrap 2009
F.0032a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 003, céramique en surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.003b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 003, céramique en surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.009 010 051a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 010 et 051, surface	nord	Inrap 2009
F.009 010 051b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 010 et 051, surface	sud-est	Inrap 2009
F.009 010a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 010 et 051, surface	sud	Inrap 2009
F.009 010b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 010 et 051, surface	sud	Inrap 2009
F.009 010c.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 010 et 051, surface	sud	Inrap 2009
F.009 010d.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 010, surface	est	Inrap 2009
F.009 010e.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 010, surface	ouest	Inrap 2009
F.009 010f.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 010, surface	ouest	Inrap 2009
F.009 010g.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 010, surface	est	Inrap 2009
F.009 0048 et 051a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 048 et 051, en fin de fouille	sud-est	Inrap 2009
F.009 0048 et 051b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 048 et 051, en fin de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.009 0048 et 051c.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 048 et 051, en fin de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.009 0048 et 051d.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009, 048 et 051, en fin de fouille	nord-ouest	Inrap 2009
F.009 et 051a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 051, en cours de fouille	sud-est	Inrap 2009
F.009 et 051b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 051, en cours de fouille	sud-est	Inrap 2009
F.009 et 051d.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 051, en cours de fouille	sud-est	Inrap 2009
F.009 et 051c.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 009 et 051, en fin de fouille	sud	Inrap 2009
F.009a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.009b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.009c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé, détail	sud-est	Inrap 2009
F.009d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.009e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.009f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, objet en métal en place	nord	Inrap 2009
F.009g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, objet en métal en place	sud-est	Inrap 2009
F.009h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.009i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, objet en métal en place	nord	Inrap 2009
F.009j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, objet en métal en place	nord	Inrap 2009

N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
F.009k.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.009l.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 009, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.010a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, surface	sud	Inrap 2009
F.010b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	nord	Inrap 2009
F.010c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	nord	Inrap 2009
F.010d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	est	Inrap 2009
F.010f.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objets en métal en place	nord	Inrap 2009
F.010g.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objets en métal en place	est	Inrap 2009
F.010h.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	nord	Inrap 2009
F.010i.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé, détail objet	nord	Inrap 2009
F.010j.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objet en métal en place		Inrap 2009
F.010k.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objets en métal en place	ouest	Inrap 2009
F.010l.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objets en métal en place	ouest	Inrap 2009
F.010m.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	sud	Inrap 2009
F.010n.jpg	Secteur 1 - GR	fait 010, objets en métal en place		Inrap 2009
F.010o.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	est	Inrap 2009
F.010p.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	nord	Inrap 2009
F.010q.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 010, fouillé	ouest	Inrap 2009
F.013a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, (coffre en pierre), surface	ouest	Inrap 2009
F.013b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, (coffre en pierre), surface	ouest	Inrap 2009
F.013c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, en cours dégagement	sud-ouest	Inrap 2009
F.013d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, en cours dégagement	sud-ouest	Inrap 2009
F.013e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, en cours dégagement	sud-ouest	Inrap 2009
F.013f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 013, sous le coffre	sud-ouest	Inrap 2009
F.015a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 015	ouest	Inrap 2009
F.016a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 016, surface	sud	Inrap 2009
F.016b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 016, surface	sud	Inrap 2009
F.016c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 016, 1/2 fouillé	nord	Inrap 2009
F.016d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 016, 100 % fouillé	nord	Inrap 2009
F.016e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 016, 1/2 fouillé	nord	Inrap 2009
F.017a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 017, 1/2 fouillé	sud	Inrap 2009
F.017b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 017, 100 % fouillé	sud	Inrap 2009
F.018a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, surface	nord-est	Inrap 2009
F.018b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.018c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.018d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.018e.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.018f.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.018g.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.018h.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.018i.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 018, 1/2 fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.021a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 021, surface	nord	Inrap 2009
F.021b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 021, surface	sud	Inrap 2009
F.021c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 021, coupe 1/2	nord	Inrap 2009
F.021d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 021, coupe 1/3	nord	Inrap 2009
F.022 024.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 022 et 024, surface	sud	Inrap 2009
F.022a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, surface	sud	Inrap 2009
F.022b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, 1è passe	sud	Inrap 2009
F.022c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, détail céramique		Inrap 2009
F.022d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, 1è passe		Inrap 2009
F.022e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, détail céramique		Inrap 2009
F.022f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, coupe		Inrap 2009
F.022g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 022, coupe		Inrap 2009
F.023a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, surface	sud-est	Inrap 2009
F.023b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, surface, détail	sud-est	Inrap 2009
F.023c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, coupe	sud-ouest	Inrap 2009
F.023d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, coupe	sud-ouest	Inrap 2009
F.023e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.023f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.023g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 023, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.024a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 024, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.024b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 024, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.024c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 024, coupe	sud	Inrap 2009
F.024d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 024, coupe	sud	Inrap 2009
F.025a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 025, surface	nord-ouest	Inrap 2009
F.025b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 025, surface	sud-est	Inrap 2009
F.025c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 025, surface	nord-ouest	Inrap 2009
F.025d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 025, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.025e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 025, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.029a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 029, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.029b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 029, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.030 060a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 030 et 060, surface	sud	Inrap 2009
F.030 060b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 030 et 060, surface	sud	Inrap 2009
F.032a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 032, surface	sud-est	Inrap 2009
F.033a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 033, surface	ouest	Inrap 2009
F.033b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 033, surface	ouest	Inrap 2009
F.034 045a.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, surface	nord	Inrap 2009
F.034 045b.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, surface	ouest	Inrap 2009
F.034 045c.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, surface	ouest	Inrap 2009
F.034 045d.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, surface	ouest	Inrap 2009
F.034 045e.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, surface	est	Inrap 2009
F.034 045f.jpg	Secteur 1 - GR	Faits 034 et 045, fouillés	nord	Inrap 2009
F.034a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 034, surface	nord	Inrap 2009

N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
F.034b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 034, surface	est	Inrap 2009
F.034c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 034, fouillé	est	Inrap 2009
F.034d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 034, fouillé	est	Inrap 2009
F.035a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 035, surface		Inrap 2009
F.035b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 035, détail objet métallique		Inrap 2009
F.035c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 035, détail objet métallique		Inrap 2009
F.036a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.036b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, surface	sud-est	Inrap 2009
F.036c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036e.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036f.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036g.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036h.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036i.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036j.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, détail tessons de céramique en surface		Inrap 2009
F.036k.jpg	Secteur 1 - GR	Détail tessons de céramique en surface, à côté de F 036		Inrap 2009
F.036l.jpg	Secteur 1 - GR	Détail tessons de céramique en surface, à côté de F 037		Inrap 2009
F.036m.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, surface	sud-est	Inrap 2009
F.036n.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 036, surface	sud	Inrap 2009
F.037a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, surface	nord-est	Inrap 2009
F.037b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, surface	sud-est	Inrap 2009
F.037c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 1è passe	nord-est	Inrap 2009
F.037d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 1è passe	sud-est	Inrap 2009
F.037e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe	nord-est	Inrap 2009
F.037f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail	nord-est	Inrap 2009
F.037g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail		Inrap 2009
F.037h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail		Inrap 2009
F.037i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail		Inrap 2009
F.037j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail		Inrap 2009
F.037k.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail		Inrap 2009
F.037m.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, détail	nord-est	Inrap 2009
F.037n.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 2è passe, coupe		Inrap 2009
F.037o.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe	nord-est	Inrap 2009
F.037p.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe	sud-est	Inrap 2009
F.037poterie1.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 037, poterie		Inrap 2009
F.037poterie2.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 037, poterie		Inrap 2009
F.037poterie3.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 037, poterie		Inrap 2009
F.037q.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe	sud-est	Inrap 2009
F.037r.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, détail	nord-est	Inrap 2009
F.037s.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, détail	nord-est	Inrap 2009
F.037t.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, avec poterie	nord-est	Inrap 2009
F.037u.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, avec poterie	nord-est	Inrap 2009
F.037v.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, avec poterie	nord-est	Inrap 2009
F.037w.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 3 è passe, avec poterie	nord-est	Inrap 2009
F.037y.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 100 % fouillé	sud	Inrap 2009
F.037z.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 100 % fouillé, détail	sud	Inrap 2009
F.037za.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 100 % fouillé, détail	sud	Inrap 2009
F.037zb.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 039, fouillé	ouest	Inrap 2009
F.039a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 037, 100 % fouillé	nord	Inrap 2009
F.040a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, surface	est	Inrap 2009
F.040b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, surface	ouest	Inrap 2009
F.040c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, surface	est	Inrap 2009
F.040d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, en cours de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.040e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, en cours de fouille	sud-ouest	Inrap 2009
F.040f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.040g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.040h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.040i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, 100 % fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.040j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 040, 100 % fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.041a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, début de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.041b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, début de fouille, détail céramique	nord-est	Inrap 2009
F.041c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, en cours de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.041d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, coupe	nord-est	Inrap 2009
F.041e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, coupe	nord-est	Inrap 2009
F.041f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.041g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 041, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.043a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 043, en cours de fouille	nord-est	Inrap 2009
F.043ceram.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 043, détail céramique	nord-est	Inrap 2009
F.044a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 044, surface	sud	Inrap 2009
F.044b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 044, 1/2 fouillé		Inrap 2009
F.044c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 044, coupe		Inrap 2009
F.045a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 045, surface	nord	Inrap 2009
F.045b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 045, fouillé	nord	Inrap 2009
F.045c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 045, fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.046a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibule		Inrap 2009
F.046d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibule		Inrap 2009
F.046e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009

N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
F.046fib.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibule		Inrap 2009
F.046g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.046j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 046, fibules en place		Inrap 2009
F.048a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, surface	sud-est	Inrap 2009
F.048b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.048c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.048d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, coupe	sud-est	Inrap 2009
F.048e.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.048f.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.048g.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, détail	sud-ouest	Inrap 2009
F.048h.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, détail	sud-ouest	Inrap 2009
F.048i.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.048j.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.048k.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 1/2 fouillé, détail métal en place	sud-ouest	Inrap 2009
F.048l.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 100 % fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.048m.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 100 % fouillé	nord-est	Inrap 2009
F.048n.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 048, 100 % fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.051a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 051, 1/2 fouillé	sud	Inrap 2009
F.051b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 051, 1/2 fouillé	sud	Inrap 2009
F.051c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 051, 1/2 fouillé	sud	Inrap 2009
F.052a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 052, surface	nord-est	Inrap 2009
F.060a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.060b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.060c.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, 1/2 fouillé	nord-ouest	Inrap 2009
F.060d.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, 1/2 fouillé	nord-ouest	Inrap 2009
F.060e.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.060f.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.060g.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 060, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.061a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 061, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.061b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 061, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.061c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 061, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.061d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 061, 100 % fouillé	sud-ouest	Inrap 2009
F.062a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 062, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.062b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 062, surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.063a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 063, fouillé aux 3/4	nord-ouest	Inrap 2009
F.063b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 063, fouillé aux 3/4	nord-ouest	Inrap 2009
F.063c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 063, fouillé aux 3/4	nord-ouest	Inrap 2009
F.063d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 063, fouillé aux 3/4	nord-ouest	Inrap 2009
F.063e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 063, fouillé aux 3/4, coupe	nord-ouest	Inrap 2009
F.064 et 62.JPG	Secteur 1 - GR	Faits 062 et 064, surface	sud-est	Inrap 2009
F.064a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, surface	sud	Inrap 2009
F.064b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique	sud	Inrap 2009
F.064c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.064d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, surface	sud	Inrap 2009
F.064e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, surface	sud	Inrap 2009
F.064f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, surface	sud	Inrap 2009
F.064g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique	sud	Inrap 2009
F.064h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique		Inrap 2009
F.064i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique		Inrap 2009
F.064j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique		Inrap 2009
F.064k.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique		Inrap 2009
F.064l.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique	sud	Inrap 2009
F.064m.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique	sud	Inrap 2009
F.064n.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, détail céramique	sud	Inrap 2009
F.064o.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, surface	sud	Inrap 2009
F.064p.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.064q.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 064, fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.065a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 065, céramique en surface	sud-ouest	Inrap 2009
F.065b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 065, céramique en surface	nord-est	Inrap 2009
F.067a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle en place	nord	Inrap 2009
F.067b.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle en place	nord	Inrap 2009
F.067c.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle redressée		Inrap 2009
F.067d.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle en place	nord	Inrap 2009
F.067e.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle en place, détail	nord	Inrap 2009
F.067f.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle en place, détail	nord	Inrap 2009
F.067g.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle redressée		Inrap 2009
F.067h.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle redressée		Inrap 2009
F.067i.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, dalle redressée		Inrap 2009
F.067j.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 067, sous la dalle	ouest	Inrap 2009
F.068a.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 068		Inrap 2009
F.068b.jpg	Secteur 1 - GR	Fait 068		Inrap 2009
F.074a.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 074, fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.075.JPG	Secteur 1 - GR	Fait 075, fouillé	sud-est	Inrap 2009
F.poteaux.jpg	Secteur 1 - GR	F 053, 058, 054, 055, 057, 056 et 028	nord	Inrap 2009
IMG_3123.jpg	Secteur 1 - GR		nord	Inrap 2009
Mon.1.jpg	Secteur 1 - GR	Monnaie		Inrap 2009
Mon.2.jpg	Secteur 1 - GR	Monnaie		Inrap 2009
Mon.3.jpg	Secteur 1 - GR	Monnaie		Inrap 2009
Mon.4.jpg	Secteur 1 - GR	Monnaie		Inrap 2009
Fond 1.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, enlèvement coffrage		Inrap 2009
Fond 2.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, enlèvement coffrage, détail		Inrap 2009

N° photo	Zone	structure (s) ou n° de fait	Vue vers	Auteur
Fond 3.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 4.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 5.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres, détail		Inrap 2009
Fond 6.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres, détail		Inrap 2009
Fond 7.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 8.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 9.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 10.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 11.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 12.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, avec pierres		Inrap 2009
Fond 13.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, sans pierres		Inrap 2009
Fond 14.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, sans pierres		Inrap 2009
Fond 16.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, sans pierres		Inrap 2009
Fond 15.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, fosse, sans pierres		Inrap 2009
Squelette 1.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, apparition squelette		Inrap 2009
Squelette 2.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, apparition squelette		Inrap 2009
Squelette 3.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, apparition squelette		Inrap 2009
Squelette 4.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, apparition squelette		Inrap 2009
Squelette 5.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 6.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 7.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 8.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 9.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 10.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 11.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 12.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier		Inrap 2009
Squelette 13.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 14.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 15.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 16.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 17.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 18.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette entier, détail		Inrap 2009
Squelette 19.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, dégagement squelette		Inrap 2009
Squelette 20.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, dégagement squelette		Inrap 2009
Squelette 21.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, dégagement squelette		Inrap 2009
Squelette 22.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, squelette , détail bras		Inrap 2009
Surface 1.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 2.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 3.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 4.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 5.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface, détail		Inrap 2009
Surface 6.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 7.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 8.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface, détail		Inrap 2009
Surface 9.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface, détail		Inrap 2009
Surface 10.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 11.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface, détail		Inrap 2009
Surface 12.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 13.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Surface 14.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, surface		Inrap 2009
Tombe 1.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, coffrage sans le squelette		Inrap 2009
Tombe 2.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, coffrage sans le squelette		Inrap 2009
Tombe 3.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009
Tombe 4.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009
Tombe 5.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, coffrage sans le squelette		Inrap 2009
Tombe 6.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009
Tombe 7.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009
Tombe 8.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009
Tombe 9.jpg	Secteur 2, proto	Tombe 201, détail du coffrage		Inrap 2009

Inventaire des minutes de terrain

n° inventaire	Type de document	Support	Fait	Description	Echelle	Auteur
G 21/591-2009/193-1	minute	papier millimétré	Enclos 1	coupe	1/20°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-2	minute	papier millimétré	F 003-048 Secteur 1	plan et coupe	1/20°	B. Fort
G 21/591-2009/193-3	minute	papier millimétré	F 009	coupe avant fouille	1/10°	M.A. Widehen
G 21/591-2009/193-4	minute	papier millimétré	F 009	coupe	1/10°	M.A. Widehen
G 21/591-2009/193-5	minute	papier millimétré	F 009	plan	1/10°	M.A. Widehen
G 21/591-2009/193-6	minute	papier millimétré	F 010	plan et coupe	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-7	minute	papier millimétré	F 015	coupe et croquis	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-8	minute	papier millimétré	F 018	plan et coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-9	minute	papier millimétré	F 021	plan et coupe	1/20°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-10	minute	papier millimétré	F 022-024	plan et coupe	1/10°	F. Devevey
G 21/591-2009/193-11	minute	papier millimétré	F 023	coupe	1/20°	B. Fort
G 21/591-2009/193-12	minute	papier millimétré	F 025	plan et coupe	1/20°	Equipe
G 21/591-2009/193-13	minute	papier millimétré	us 27 carré B3 sscarré 1	plan	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-14	minute	papier millimétré	Enclos us 27 et 70 1 carrés B2 B3 limite Est sous carrés 3 et 4	plan	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-15	minute	papier millimétré	Enclos 1 fossé N-E us 31	coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-16	minute	papier millimétré	F 033	plan	1/20°	Equipe
G 21/591-2009/193-17	minute	papier millimétré	F 034	coupe E-O et N-S	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-18	minute	papier millimétré	F 036	plan et coupe	1/20°	St. Lenda
G 21/591-2009/193-19	minute	papier millimétré	F 037 et 047	plan et coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-20	minute	papier millimétré	F 047	plan et coupe	1/20°	B. Fort
G 21/591-2009/193-21	minute	papier millimétré	F 039	plan et coupe	1/20°	Equipe
G 21/591-2009/193-22	minute	papier millimétré	F 040	coupe	1/10°	B. Fort
G 21/591-2009/193-23	minute	papier millimétré	F 044	plan et coupe	1/10°	S. Forrel
G 21/591-2009/193-24	minute	papier millimétré	F 051	plan et coupe	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-25	minute	papier millimétré	F 059	coupe N-S et E-O	1/10°	A. Couilloud F. Devevey
G 21/591-2009/193-26	minute	papier millimétré	F 059 enclos 1	plan	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-27	minute	papier millimétré	F 060 enclos 1	coupe 1 et 2	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-28	minute	papier millimétré	F 061	plan et coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-29	minute	papier millimétré	F 063	plan et coupe	1/20°	B. Fort
G 21/591-2009/193-30	minute	papier millimétré	F 065	plan et coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-31	minute	papier millimétré	F 062, 067, 069	plan et coupe	1/10°	F. Devevey
G 21/591-2009/193-32	minute	papier millimétré	F 068	plan et coupe	1/20°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-33	minute	papier millimétré	fosse 9 us 70, enclos 1	plan	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-34	minute	papier millimétré	enclos 1, bordure 26, inci 074	plan et coupe	1/10°	A. Couilloud
G 21/591-2009/193-35	minute	papier millimétré	F 075, enclos 1	plan et coupe	1/10°	Equipe
G 21/591-2009/193-36	minute	papier millimétré	F 076, enclos 1	plan et coupe	1/10°	Equipe

Liste des points topographiques

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
4	804764,47	272102,76	293,75	Décapage		En La Combotte Antoine
5	804763,42	272122,95	293,72	Décapage		En La Combotte Antoine
6	804761,54	272141,42	293,67	Décapage		En La Combotte Antoine
7	804739,27	272141,76	294,00	Décapage		En La Combotte Antoine
8	804729,12	272139,81	294,17	Décapage		En La Combotte Antoine
9	804723,17	272135,30	294,22	Décapage		En La Combotte Antoine
10	804725,06	272127,34	294,14	Décapage		En La Combotte Antoine
11	804718,91	272101,70	294,24	Décapage		En La Combotte Antoine
12	804723,58	272093,85	294,06	Décapage		En La Combotte Antoine
13	804731,92	272087,11	294,06	Décapage		En La Combotte Antoine
14	804742,20	272086,76	294,06	Décapage		En La Combotte Antoine
15	804752,30	272094,30	293,90	Décapage		En La Combotte Antoine
16	804759,08	272105,26	293,95	Altitude référence		En La Combotte Antoine
17	804757,58	272131,94	293,51	Point Photoplan	201A	En La Combotte Antoine
18	804756,61	272132,11	293,46	Point Photoplan	201B	En La Combotte Antoine
19	804755,62	272132,30	293,49	Point Photoplan	201C	En La Combotte Antoine
20	804754,61	272132,48	293,49	Point Photoplan	201D	En La Combotte Antoine
21	804757,76	272133,44	293,54	Point Photoplan	201E	En La Combotte Antoine
22	804756,79	272133,63	293,50	Point Photoplan	201F	En La Combotte Antoine
23	804755,78	272133,80	293,49	Point Photoplan	201G	En La Combotte Antoine
24	804754,80	272133,96	293,54	Point Photoplan	201H	En La Combotte Antoine
25	804757,36	272132,78	293,52	Point Photoplan	201I	En La Combotte Antoine
26	804754,26	272132,97	293,52	Point Photoplan	201J	En La Combotte Antoine
27	804755,41	272132,76	293,24	Point Photoplan	201K	En La Combotte Antoine
28	804755,38	272133,24	293,35	Point Photoplan	201L	En La Combotte Antoine
29	804756,69	272132,82	293,34	Point Photoplan	201M	En La Combotte Antoine
30	804756,65	272132,58	293,34	Point Photoplan	201N	En La Combotte Antoine
31	804754,99	272133,07	293,39	Altitude		En La Combotte Antoine
32	804755,04	272133,26	293,43	Altitude		En La Combotte Antoine
33	804755,26	272133,14	293,30	Altitude		En La Combotte Antoine
34	804755,32	272133,39	293,48	Altitude		En La Combotte Antoine
35	804755,35	272133,64	293,56	Altitude		En La Combotte Antoine
36	804755,60	272133,79	293,56	Altitude		En La Combotte Antoine
37	804755,11	272132,97	293,25	Altitude		En La Combotte Antoine
38	804755,29	272133,10	293,23	Altitude		En La Combotte Antoine
39	804755,14	272133,01	293,28	Altitude		En La Combotte Antoine
40	804741,11	272126,35	293,60	Clou coupe diag		En La Combotte Antoine
41	804740,36	272126,55	293,56	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
42	804740,60	272127,84	293,57	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
43	804743,15	272127,45	293,61	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
44	804742,92	272126,31	293,59	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
45	804742,14	272123,88	293,55	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
46	804740,15	272123,30	293,55	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
47	804739,74	272124,17	293,60	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
48	804742,02	272124,52	293,57	Sépulture (diag)		En La Combotte Antoine
49	805413,43	272486,98	284,15	Décapage		Au Buisson Potin
50	805406,20	272484,66	284,21	Décapage		Au Buisson Potin
51	805400,06	272482,51	284,17	Décapage		Au Buisson Potin
52	805390,43	272473,39	284,28	Décapage		Au Buisson Potin
53	805386,75	272468,60	284,31	Décapage		Au Buisson Potin
54	805383,50	272464,81	284,34	Décapage		Au Buisson Potin
55	805373,39	272455,16	284,59	Décapage		Au Buisson Potin
56	805367,80	272449,81	284,77	Décapage		Au Buisson Potin
57	805371,46	272443,78	284,65	Décapage		Au Buisson Potin
58	805371,91	272437,21	284,54	Décapage		Au Buisson Potin
59	805384,10	272439,18	284,45	Décapage		Au Buisson Potin
60	805395,36	272441,98	284,39	Décapage		Au Buisson Potin
61	805399,88	272444,72	284,33	Décapage		Au Buisson Potin
62	805405,69	272450,70	284,16	Décapage		Au Buisson Potin
63	805413,89	272460,61	283,97	Décapage		Au Buisson Potin
64	805420,81	272468,86	283,76	Décapage		Au Buisson Potin
65	805426,64	272474,97	283,87	Décapage		Au Buisson Potin
66	805422,04	272480,00	283,92	Décapage		Au Buisson Potin
67	805411,64	272486,00	284,00	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
68	805411,78	272486,24	284,00	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
69	805411,66	272486,39	284,00	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
70	805411,49	272486,34	284,02	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
71	805411,45	272486,09	284,00	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
72	805411,61	272485,95	283,98	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin
73	805411,73	272486,04	284,00	Dalle pierre	1	Au Buisson Potin

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
74	805412,08	272485,85	284,02	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
75	805411,85	272485,76	283,99	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
76	805411,84	272485,66	283,96	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
77	805411,86	272485,24	283,96	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
78	805412,08	272485,38	283,96	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
79	805412,20	272485,44	283,97	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
80	805412,21	272485,59	283,99	Dalle pierre	2	Au Buisson Potin
81	805412,89	272484,10	283,96	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
82	805412,71	272483,93	283,96	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
83	805412,76	272483,75	283,96	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
84	805412,71	272483,56	283,96	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
85	805413,14	272483,43	283,94	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
86	805413,23	272483,66	283,93	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
87	805413,15	272483,83	283,94	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
88	805413,01	272483,94	283,95	Dalle pierre	3	Au Buisson Potin
89	805413,25	272481,95	283,97	Empierrement	4	Au Buisson Potin
90	805412,94	272482,02	284,00	Empierrement	4	Au Buisson Potin
91	805412,65	272481,87	283,96	Empierrement	4	Au Buisson Potin
92	805412,69	272481,55	283,93	Empierrement	4	Au Buisson Potin
93	805413,05	272481,54	283,96	Empierrement	4	Au Buisson Potin
94	805413,22	272481,71	283,97	Empierrement	4	Au Buisson Potin
95	805413,75	272479,72	283,89	Coffre (?)	5	Au Buisson Potin
96	805413,50	272480,03	283,97	Coffre (?)	5	Au Buisson Potin
97	805413,27	272479,82	283,98	Coffre (?)	5	Au Buisson Potin
98	805413,47	272479,57	283,96	Coffre (?)	5	Au Buisson Potin
99	805417,32	272482,01	283,93	Coffre (?)	6	Au Buisson Potin
100	805417,07	272481,80	283,90	Coffre (?)	6	Au Buisson Potin
101	805417,27	272481,55	283,91	Coffre (?)	6	Au Buisson Potin
102	805417,47	272481,75	283,89	Coffre (?)	6	Au Buisson Potin
103	805408,99	272481,20	284,05	Poche cendreuse	7	Au Buisson Potin
104	805408,59	272481,13	284,05	Poche cendreuse	7	Au Buisson Potin
105	805408,51	272480,78	284,07	Poche cendreuse	7	Au Buisson Potin
106	805408,90	272480,85	284,02	Poche cendreuse	7	Au Buisson Potin
107	805408,51	272476,34	284,06	Poche cendreuse Ø 0.40m	8	Au Buisson Potin
108	805406,05	272480,50	284,07	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
109	805405,71	272480,72	284,05	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
110	805405,45	272480,73	284,04	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
111	805405,18	272480,63	284,06	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
112	805405,16	272480,21	284,04	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
113	805405,69	272480,11	284,07	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
114	805405,96	272480,11	284,04	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
115	805406,02	272480,35	284,05	Coffre (?)	9	Au Buisson Potin
116	805404,77	272480,28	284,05	Coffre (?)	10	Au Buisson Potin
117	805404,90	272480,79	284,08	Coffre (?)	10	Au Buisson Potin
118	805404,25	272480,86	284,07	Coffre (?)	10	Au Buisson Potin
119	805404,19	272480,46	284,06	Coffre (?)	10	Au Buisson Potin
120	805405,00	272479,64	284,07	Structure indéterminée	11	Au Buisson Potin
121	805404,61	272479,78	284,07	Structure indéterminée	11	Au Buisson Potin
122	805404,45	272479,49	284,07	Structure indéterminée	11	Au Buisson Potin
123	805404,70	272479,39	284,06	Structure indéterminée	11	Au Buisson Potin
124	805401,82	272477,17	284,12	Poche cendreuse Ø 0.40m	12	Au Buisson Potin
125	805396,78	272476,59	284,25	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
126	805396,61	272476,31	284,26	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
127	805396,38	272475,89	284,25	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
128	805395,90	272476,20	284,23	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
129	805396,12	272476,61	284,25	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
130	805396,27	272476,84	284,25	Point Photoplan	13	Au Buisson Potin
131	805404,64	272471,98	284,13	Structure indéterminée	14	Au Buisson Potin
132	805404,41	272472,44	284,12	Structure indéterminée	14	Au Buisson Potin
133	805404,11	272472,25	284,11	Structure indéterminée	14	Au Buisson Potin

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
134	805404,23	272471,89	284,09	Structure indéterminée	14	Au Buisson Potin
135	805404,26	272471,45	284,12	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
136	805404,61	272471,27	284,11	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
137	805404,80	272470,87	284,12	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
138	805404,69	272470,68	284,12	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
139	805404,42	272470,51	284,13	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
140	805404,09	272470,78	284,10	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
141	805403,84	272471,10	284,11	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
142	805403,97	272471,34	284,12	Point Photoplan	15	Au Buisson Potin
143	805403,69	272469,91	284,21	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
144	805403,69	272469,60	284,18	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
145	805403,65	272469,30	284,21	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
146	805403,09	272469,37	284,19	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
147	805403,13	272469,66	284,22	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
148	805403,16	272469,86	284,23	Point Photoplan	16	Au Buisson Potin
149	805402,11	272469,43	284,22	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
150	805402,47	272469,29	284,21	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
151	805402,83	272469,13	284,22	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
152	805402,75	272468,94	284,20	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
153	805402,71	272468,69	284,19	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
154	805402,29	272468,81	284,22	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
155	805401,87	272468,92	284,22	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
156	805401,94	272469,21	284,23	Point Photoplan	17	Au Buisson Potin
157	805401,74	272468,64	284,25	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
158	805402,17	272468,34	284,27	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
159	805402,61	272468,00	284,24	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
160	805402,42	272467,77	284,23	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
161	805402,18	272467,50	284,26	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
162	805401,83	272467,81	284,29	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
163	805401,30	272468,11	284,28	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
164	805401,51	272468,42	284,24	Point Photoplan	18	Au Buisson Potin
165	805400,65	272465,66	284,16	Coffre	19	Au Buisson Potin
166	805400,13	272465,67	284,27	Coffre	19	Au Buisson Potin
167	805400,15	272465,36	284,25	Coffre	19	Au Buisson Potin
168	805400,59	272465,38	284,15	Coffre	19	Au Buisson Potin
169	805392,65	272462,24	284,31	Fosse Ø 0,40m	20	Au Buisson Potin
170	805395,73	272461,57	284,30	Fosse Ø 1m	21	Au Buisson Potin
171	805389,72	272455,60	284,35	Point Photoplan	22	Au Buisson Potin
172	805389,92	272456,24	284,41	Point Photoplan	22	Au Buisson Potin
173	805388,91	272456,43	284,47	Point Photoplan	22	Au Buisson Potin
174	805388,62	272455,75	284,46	Point Photoplan	22	Au Buisson Potin
175	805388,77	272456,04	284,46	Coupe	22	Au Buisson Potin
176	805389,94	272455,83	284,36	Coupe	22	Au Buisson Potin
177	805389,21	272455,57	284,43	Coupe	22	Au Buisson Potin
178	805389,56	272456,35	284,43	Coupe	22	Au Buisson Potin
179	805389,81	272453,88	284,39	Point Photoplan	24	Au Buisson Potin
180	805390,00	272454,70	284,34	Point Photoplan	24	Au Buisson Potin
181	805389,15	272454,90	284,38	Point Photoplan	24	Au Buisson Potin
182	805388,92	272454,33	284,39	Point Photoplan	24	Au Buisson Potin
183	805389,34	272453,95	284,41	Coupe	24	Au Buisson Potin
184	805389,54	272454,86	284,34	Coupe	24	Au Buisson Potin
185	805411,55	272461,62	283,93	Fosse Ø 0,30m	23	Au Buisson Potin
186	805389,67	272453,30	284,45	Point Photoplan	25	Au Buisson Potin
187	805389,35	272452,75	284,50	Point Photoplan	25	Au Buisson Potin
188	805388,43	272453,22	284,52	Point Photoplan	25	Au Buisson Potin
189	805388,70	272453,71	284,48	Point Photoplan	25	Au Buisson Potin
190	805388,80	272452,72	284,50	Coupe	25	Au Buisson Potin
191	805389,17	272453,56	284,44	Coupe	25	Au Buisson Potin
193	805389,55	272453,02	284,46	Coupe	25	Au Buisson Potin
194	805388,56	272453,47	284,51	Coupe	25	Au Buisson Potin
195	805384,13	272447,72	284,53	Carroyage	26	Au Buisson Potin
196	805383,18	272447,40	284,57	Carroyage	26	Au Buisson Potin
197	805382,22	272447,09	284,54	Carroyage	26	Au Buisson Potin
198	805381,25	272446,80	284,53	Carroyage	26	Au Buisson Potin
199	805381,54	272445,81	284,52	Carroyage	26	Au Buisson Potin
200	805381,79	272444,88	284,55	Carroyage	26	Au Buisson Potin
201	805382,08	272443,92	284,48	Carroyage	26	Au Buisson Potin
202	805382,33	272442,91	284,45	Carroyage	26	Au Buisson Potin
203	805382,60	272441,99	284,45	Carroyage	26	Au Buisson Potin
204	805382,85	272441,08	284,47	Carroyage	26	Au Buisson Potin
205	805383,80	272441,37	284,47	Carroyage	26	Au Buisson Potin
206	805384,77	272441,65	284,48	Carroyage	26	Au Buisson Potin
207	805385,72	272441,89	284,49	Carroyage	26	Au Buisson Potin
208	805385,48	272442,89	284,49	Carroyage	26	Au Buisson Potin
209	805385,21	272443,84	284,44	Carroyage	26	Au Buisson Potin
210	805384,93	272444,82	284,42	Carroyage	26	Au Buisson Potin
211	805384,68	272445,77	284,44	Carroyage	26	Au Buisson Potin
212	805384,41	272446,72	284,44	Carroyage	26	Au Buisson Potin
213	805384,41	272446,28	284,42	Mur (?)		Au Buisson Potin
214	805382,91	272446,17	284,48	Mur (?)		Au Buisson Potin
215	805381,74	272445,94	284,44	Mur (?)		Au Buisson Potin

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
216	805380,93	272445,39	284,51	Mur (?)		Au Buisson Potin
217	805380,85	272445,71	284,49	Mur (?)		Au Buisson Potin
218	805382,55	272446,55	284,45	Mur (?)		Au Buisson Potin
219	805383,56	272446,96	284,46	Mur (?)		Au Buisson Potin
220	805384,38	272447,03	284,43	Mur (?)		Au Buisson Potin
221	805383,77	272445,37	284,47	Zone cendreuse Ø 1,50m	27	Au Buisson Potin
222	805374,50	272444,11	284,58	Coffre (?)	28	Au Buisson Potin
223	805374,54	272444,62	284,56	Coffre (?)	28	Au Buisson Potin
224	805374,19	272444,61	284,58	Coffre (?)	28	Au Buisson Potin
225	805374,01	272444,12	284,59	Coffre (?)	28	Au Buisson Potin
226	805373,85	272442,43	284,60	Coffre (?)	29	Au Buisson Potin
227	805374,23	272442,25	284,54	Coffre (?)	29	Au Buisson Potin
228	805374,40	272442,66	284,59	Coffre (?)	29	Au Buisson Potin
229	805374,03	272442,81	284,61	Coffre (?)	29	Au Buisson Potin
230	805380,58	272442,26	284,45	Dalles	30	Au Buisson Potin
231	805381,04	272442,28	284,44	Dalles	30	Au Buisson Potin
232	805381,02	272442,85	284,43	Dalles	30	Au Buisson Potin
233	805380,54	272442,85	284,44	Dalles	30	Au Buisson Potin
234	805384,77	272442,40	284,46	Dalle	31	Au Buisson Potin
235	805385,00	272442,95	284,45	Dalle	31	Au Buisson Potin
236	805384,75	272443,40	284,40	Dalle	31	Au Buisson Potin
237	805384,48	272443,42	284,43	Dalle	31	Au Buisson Potin
238	805384,21	272442,92	284,44	Dalle	31	Au Buisson Potin
239	805383,86	272442,47	284,44	Dalle	31	Au Buisson Potin
240	805384,11	272442,31	284,45	Dalle	31	Au Buisson Potin
241	805386,43	272440,49	284,41	Coffre	32	Au Buisson Potin
242	805386,34	272440,97	284,40	Coffre	32	Au Buisson Potin
243	805385,66	272441,00	284,39	Coffre	32	Au Buisson Potin
244	805385,69	272440,40	284,40	Coffre	32	Au Buisson Potin
245	805391,98	272444,72	284,39	Zone cendreuse Ø 0,60m	33	Au Buisson Potin
246	805396,31	272445,87	284,35	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
247	805396,22	272445,30	284,36	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
248	805396,17	272444,71	284,34	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
249	805396,10	272444,29	284,37	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
250	805396,88	272444,15	284,36	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
251	805396,95	272444,62	284,38	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
252	805397,02	272445,13	284,36	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
253	805397,07	272445,63	284,34	Point photoplan	34&45	Au Buisson Potin
254	805396,99	272444,98	284,34	Coupe	34	Au Buisson Potin
255	805396,35	272445,49	284,34	Coupe	34	Au Buisson Potin
256	805396,45	272445,03	284,36	Coupe	34	Au Buisson Potin
257	805396,79	272445,54	284,34	Coupe	34	Au Buisson Potin
258	805396,90	272445,27	284,30	Coffre	34	Au Buisson Potin
259	805396,49	272445,55	284,27	Coffre	34	Au Buisson Potin
260	805396,34	272445,25	284,31	Coffre	34	Au Buisson Potin
261	805396,73	272444,94	284,29	Coffre	34	Au Buisson Potin
262	805396,66	272444,49	284,27	Coffre	45	Au Buisson Potin
263	805396,73	272444,82	284,29	Coffre	45	Au Buisson Potin
264	805396,51	272444,87	284,31	Coffre	45	Au Buisson Potin
265	805396,46	272444,50	284,28	Coffre	45	Au Buisson Potin
266	805399,52	272445,21	284,29	Dalles	35	Au Buisson Potin
267	805399,62	272445,65	284,23	Dalles	35	Au Buisson Potin
268	805399,56	272446,12	284,23	Dalles	35	Au Buisson Potin
269	805400,01	272446,13	284,26	Dalles	35	Au Buisson Potin
270	805400,41	272445,92	284,27	Dalles	35	Au Buisson Potin
271	805400,14	272445,50	284,29	Dalles	35	Au Buisson Potin
272	805400,01	272444,97	284,32	Dalles	35	Au Buisson Potin
273	805399,86	272444,99	284,30	Dalles	35	Au Buisson Potin
274	805403,04	272449,08	284,20	Epandage	36	Au Buisson Potin
275	805402,32	272450,42	284,19	Epandage	36	Au Buisson Potin
276	805401,95	272450,99	284,17	Epandage	36	Au Buisson Potin
277	805403,65	272452,38	284,22	Epandage	36	Au Buisson Potin
278	805404,77	272450,46	284,21	Epandage	36	Au Buisson Potin
279	805405,08	272458,17	284,22	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
280	805404,66	272457,70	284,25	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
281	805404,33	272457,48	284,25	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
282	805404,06	272457,57	284,26	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
283	805403,33	272458,00	284,27	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
284	805403,93	272458,51	284,21	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
285	805404,21	272458,65	284,22	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
286	805404,59	272458,43	284,21	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
287	805403,85	272457,96	284,01	Altitude	37	Au Buisson Potin
288	805408,36	272460,38	284,05	Coffre (?)	38	Au Buisson Potin
289	805408,11	272460,63	284,04	Coffre (?)	38	Au Buisson Potin
290	805407,81	272460,36	284,03	Coffre (?)	38	Au Buis

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
296	805404,38	272466,26	284,07	Fosse	39	Au Buisson Potin
297	805404,10	272466,41	284,04	Fosse	39	Au Buisson Potin
298	805403,57	272466,46	284,09	Fosse	39	Au Buisson Potin
299	805403,35	272466,77	284,10	Fosse	39	Au Buisson Potin
300	805403,94	272467,12	284,10	Fosse	39	Au Buisson Potin
301	805404,34	272467,18	284,07	Fosse	39	Au Buisson Potin
302	805404,80	272466,81	284,06	Fosse	39	Au Buisson Potin
303	805410,47	272469,10	283,92	Incinération	40	Au Buisson Potin
304	805410,21	272469,59	283,94	Incinération	40	Au Buisson Potin
305	805410,04	272469,41	283,95	Incinération	40	Au Buisson Potin
306	805410,24	272469,00	283,94	Incinération	40	Au Buisson Potin
307	805414,52	272475,77	283,88	Coupe	41	Au Buisson Potin
308	805414,11	272476,41	283,86	Coupe	41	Au Buisson Potin
309	805414,59	272476,05	283,82	Incinération	41	Au Buisson Potin
310	805414,47	272475,83	283,82	Incinération	41	Au Buisson Potin
311	805414,14	272475,85	283,81	Incinération	41	Au Buisson Potin
312	805414,04	272476,15	283,81	Incinération	41	Au Buisson Potin
313	805414,21	272476,38	283,80	Incinération	41	Au Buisson Potin
314	805414,51	272476,32	283,86	Incinération	41	Au Buisson Potin
315	805402,21	272482,28	284,13	Dalle	42	Au Buisson Potin
316	805401,96	272482,51	284,12	Dalle	42	Au Buisson Potin
317	805401,78	272482,21	284,10	Dalle	42	Au Buisson Potin
318	805402,04	272482,04	284,08	Dalle	42	Au Buisson Potin
319	805408,36	272470,18	284,00	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
320	805409,08	272469,56	284,00	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
321	805408,88	272469,36	284,00	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
322	805408,69	272469,16	284,01	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
323	805408,03	272469,65	284,02	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
324	805408,16	272469,90	284,02	Point photoplan	43	Au Buisson Potin
325	805389,20	272455,57	284,43	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
326	805389,14	272454,89	284,38	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
327	805388,92	272454,33	284,39	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
328	805388,60	272454,47	284,39	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
329	805388,27	272454,63	284,49	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
330	805388,40	272455,30	284,42	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
331	805388,61	272455,73	284,46	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
332	805389,06	272455,76	284,42	Point photoplan	44	Au Buisson Potin
353	804755,69	272133,08	293,17	Point photoplan	201O	En La Combotte Antoine
354	804754,93	272133,46	293,20	Point photoplan	201P	En La Combotte Antoine
355	804754,85	272132,93	293,20	Point photoplan	201Q	En La Combotte Antoine
356	804756,47	272132,62	293,18	Point photoplan	201R	En La Combotte Antoine
357	804756,47	272132,88	293,18	Point photoplan	201S	En La Combotte Antoine
358	804757,39	272132,63	293,49	Coupe	201	En La Combotte Antoine
359	804754,19	272133,19	293,56	Coupe	201	En La Combotte Antoine
360	804756,97	272132,70	293,55	Altitude	201	En La Combotte Antoine
361	804756,46	272131,97	293,56	Coupe	201	En La Combotte Antoine
362	804756,72	272133,69	293,55	Coupe	201	En La Combotte Antoine
363	804756,64	272133,14	293,54	Altitude	201	En La Combotte Antoine
364	804755,74	272133,20	293,54	Altitude	201	En La Combotte Antoine
365	804755,22	272132,69	293,53	Altitude	201	En La Combotte Antoine
366	804754,98	272132,87	293,25	Altitude	201	En La Combotte Antoine
367	804755,15	272133,37	293,25	Altitude	201	En La Combotte Antoine
368	804754,88	272132,26	293,55	Coupe	201	En La Combotte Antoine
369	804755,20	272134,08	293,51	Coupe	201	En La Combotte Antoine
372	805412,19	272484,68	283,93	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
373	805412,52	272484,66	283,96	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
374	805412,78	272484,50	283,96	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
375	805412,88	272484,16	283,94	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
376	805412,68	272483,69	283,96	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
377	805412,14	272483,58	284,02	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
378	805411,80	272483,87	284,02	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
379	805411,98	272484,34	283,94	Zone cendreuse		Au Buisson Potin
380	805407,29	272482,44	284,12	Coupe	??	Au Buisson Potin
381	805407,68	272481,94	284,10	Coupe	??	Au Buisson Potin
382	805407,32	272481,60	284,10	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
383	805406,92	272481,05	284,11	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
384	805406,57	272481,31	284,14	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
385	805406,13	272481,64	284,11	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
386	805406,73	272482,17	284,11	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
387	805407,00	272481,93	284,13	Point photoplan	48	Au Buisson Potin
388	805407,18	272481,62	284,06	Coffre	48	Au Buisson Potin
389	805406,60	272481,90	284,07	Coffre	48	Au Buisson Potin
390	805406,43	272481,67	284,07	Coffre	48	Au Buisson Potin
391	805406,87	272481,24	284,08	Coffre	48	Au Buisson Potin
392	805406,24	272481,08	284,05	Coffre	51	Au Buisson Potin
393	805406,33	272480,64	284,05	Coffre	51	Au Buisson Potin
394	805405,97	272480,56	284,04	Coffre	51	Au Buisson Potin
395	805405,94	272481,05	284,05	Coffre	51	Au Buisson Potin
396	805408,64	272484,04	284,02	Structure Ø 0,10m	46	Au Buisson Potin
397	805404,50	272457,93	284,12	Coffre	37	Au Buisson Potin
398	805404,08	272457,91	284,15	Coffre	37	Au Buisson Potin
399	805403,72	272457,87	284,18	Coffre	37	Au Buisson Potin

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
400	805403,57	272458,04	284,20	Coffre	37	Au Buisson Potin
401	805403,72	272458,38	284,16	Coffre	37	Au Buisson Potin
402	805404,15	272458,36	284,13	Coffre	37	Au Buisson Potin
403	805404,51	272458,34	284,12	Coffre	37	Au Buisson Potin
404	805374,24	272446,25	284,60	Fosse Ø 0,30m	58	Au Buisson Potin
405	805373,37	272445,80	284,60	Fosse Ø 0,10m	53	Au Buisson Potin
406	805373,30	272444,89	284,58	Fosse Ø 0,10m	54	Au Buisson Potin
407	805373,38	272444,13	284,59	Fosse Ø 0,20m	57	Au Buisson Potin
408	805373,71	272444,37	284,60	Fosse Ø 0,20m	56	Au Buisson Potin
409	805373,76	272444,80	284,60	Fosse Ø 0,10m	55	Au Buisson Potin
410	805374,30	272444,61	284,57	Fosse Ø 0,30m	28	Au Buisson Potin
411	805374,45	272441,98	284,48	Empierrement		Au Buisson Potin
412	805373,54	272442,01	284,55	Empierrement		Au Buisson Potin
413	805373,43	272442,88	284,55	Empierrement		Au Buisson Potin
414	805373,31	272443,84	284,56	Empierrement		Au Buisson Potin
415	805373,98	272444,06	284,58	Empierrement		Au Buisson Potin
416	805374,45	272444,11	284,57	Empierrement		Au Buisson Potin
417	805374,46	272443,43	284,55	Empierrement		Au Buisson Potin
418	805374,35	272442,63	284,53	Empierrement		Au Buisson Potin
419	805380,12	272445,65	284,47	Enclos	1	Au Buisson Potin
420	805380,24	272443,83	284,46	Enclos	1	Au Buisson Potin
421	805380,48	272442,17	284,42	Enclos	1	Au Buisson Potin
422	805382,59	272442,23	284,39	Enclos	1	Au Buisson Potin
423	805385,05	272442,46	284,44	Enclos	1	Au Buisson Potin
424	805385,00	272444,89	284,39	Enclos	1	Au Buisson Potin
425	805384,48	272447,11	284,45	Enclos	1	Au Buisson Potin
426	805382,87	272446,73	284,47	Enclos	1	Au Buisson Potin
427	805381,00	272445,93	284,47	Enclos	1	Au Buisson Potin
428	805380,64	272445,29	284,46	Enclos	1	Au Buisson Potin
429	805380,80	272443,77	284,48	Enclos	1	Au Buisson Potin
430	805380,90	272442,75	284,47	Enclos	1	Au Buisson Potin
431	805381,80	272442,61	284,42	Enclos	1	Au Buisson Potin
432	805384,12	272442,87	284,45	Enclos	1	Au Buisson Potin
433	805384,60	272443,08	284,41	Enclos	1	Au Buisson Potin
434	805384,68	272444,17	284,44	Enclos	1	Au Buisson Potin
435	805384,52	272445,43	284,40	Enclos	1	Au Buisson Potin
436	805384,39	272446,26	284,43	Enclos	1	Au Buisson Potin
437	805383,25	272446,23	284,50	Enclos	1	Au Buisson Potin
438	805381,91	272445,71	284,44	Enclos	1	Au Buisson Potin
439	805380,74	272445,34	284,47	Enclos	1	Au Buisson Potin
440	805383,56	272445,83	284,47	Structure indéterminée	59	Au Buisson Potin
441	805384,01	272446,14	284,48	Structure indéterminée	59	Au Buisson Potin
442	805383,78	272446,50	284,51	Structure indéterminée	59	Au Buisson Potin
443	805383,31	272446,20	284,50	Structure indéterminée	59	Au Buisson Potin
446	804756,35	272132,19	293,28	Point photoplan	201W	En La Combotte Antoine
447	804756,63	272133,30	293,27	Point photoplan	201X	En La Combotte Antoine
448	804754,65	272132,88	293,24	Point photoplan	201Y	En La Combotte Antoine
449	804755,23	272133,53	293,24	Point photoplan	201Z	En La Combotte Antoine
450	804755,81	272133,98	293,48	Coupe	201	En La Combotte Antoine
451	804755,55	272131,75	293,59	Coupe	201	En La Combotte Antoine
452	805410,42	272469,96	284,02	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
453	805410,73	272469,39	283,98	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
454	805410,92	272468,99	284,01	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
455	805410,16	272468,48	284,04	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
456	805409,93	272468,88	284,00	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
457	805409,62	272469,47	284,04	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
458	805405,09	272458,53	284,13	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
459	805405,16	272458,20	284,24	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
460	805405,01	272457,44	284,28	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
461	805404,17	272457,54	284,27	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
462	805403,38	272457,56	284,27	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
463	805403,07	272457,99	284,26	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
464	805403,45	272458,59	284,19	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
465	805404,26	272458,59	284,15	Point photoplan	37	Au Buisson Potin
466	805405,36	272456,33	284,21	Objet	24	Au Buisson Potin
467	805405,77	272456,40	284,18	Objet	25	Au Buisson Potin
468	805407,15	272454,49	284,15	Objet	22	Au Buisson Potin
469	805406,60	272453,06	284,19	Objet	21	Au Buisson Potin
470	805405,34	272453,98	284,21	Objet	19	Au Buisson Potin
471	805406,21	272451,76	284,16	Objet	20	Au Buisson Potin
472	805404,33	272450,97	284,10	Incinération	61	Au Buisson Potin
473	805403,83	272451,19	284,14	Objet	26	Au Buisson Potin
474	805403,55	272450,79	284,14	Incinération	65	Au Buisson Potin
475	805403,34	272451,00	284,09	Structure indéterminée	??	Au Buisson Potin
476						

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
478	805402,88	272450,53	284,12	Structure indéterminée	??	Au Buisson Potin
479	805402,18	272450,63	284,13	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
480	805401,68	272450,55	284,13	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
481	805400,93	272450,36	284,11	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
482	805400,87	272450,88	284,17	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
483	805401,44	272450,87	284,08	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
484	805402,08	272450,92	284,12	Fossé ?	62	Au Buisson Potin
485	805399,58	272450,50	284,18	Incinération	64	Au Buisson Potin
486	805399,33	272450,57	284,20	Incinération	64	Au Buisson Potin
487	805399,26	272450,33	284,21	Incinération	64	Au Buisson Potin
488	805399,43	272450,36	284,19	Incinération	64	Au Buisson Potin
489	805399,50	272450,43	284,20	Incinération	64	Au Buisson Potin
490	805400,23	272445,98	284,24	Objet en Bronze	??	Au Buisson Potin
491	805399,29	272443,89	284,33	Objet	18	Au Buisson Potin
492	805398,61	272443,78	284,32	Objet	17	Au Buisson Potin
493	805395,03	272442,65	284,34	Objet	16	Au Buisson Potin
494	805393,43	272442,45	284,39	Objet	15	Au Buisson Potin
495	805391,86	272444,50	284,35	Fosse	33	Au Buisson Potin
496	805392,30	272445,00	284,33	Fosse	33	Au Buisson Potin
497	805391,69	272445,29	284,34	Fosse	33	Au Buisson Potin
498	805391,41	272444,90	284,35	Fosse	33	Au Buisson Potin
499	805391,80	272444,58	284,34	Coupe	33	Au Buisson Potin
500	805391,72	272445,31	284,34	Coupe	33	Au Buisson Potin
501	805391,87	272445,79	284,38	Objet	14	Au Buisson Potin
502	805391,69	272446,36	284,41	Objet	13	Au Buisson Potin
503	805391,57	272446,66	284,39	Objet	11&12	Au Buisson Potin
504	805389,48	272445,26	284,31	Objet	10	Au Buisson Potin
505	805388,57	272444,84	284,38	Coupe	63	Au Buisson Potin
506	805386,67	272444,16	284,40	Coupe	63	Au Buisson Potin
507	805386,81	272444,24	284,28	Fosse	63	Au Buisson Potin
508	805387,72	272443,82	284,23	Fosse	63	Au Buisson Potin
509	805388,33	272444,66	284,31	Fosse	63	Au Buisson Potin
510	805387,60	272445,25	284,25	Fosse	63	Au Buisson Potin
511	805383,67	272439,99	284,42	Objet	9	Au Buisson Potin
512	805379,60	272438,70	284,38	Objet	3	Au Buisson Potin
513	805379,00	272438,49	284,28	Couteau	??	Au Buisson Potin
514	805378,64	272438,48	284,44	Objet	4	Au Buisson Potin
515	805377,65	272438,93	284,39	Objet	5	Au Buisson Potin
516	805376,42	272439,24	284,40	Objet	7	Au Buisson Potin
517	805376,29	272437,94	284,43	Objet	8	Au Buisson Potin
518	805373,51	272438,56	284,39	Objet	6	Au Buisson Potin
519	805373,55	272448,67	284,63	Objet	2	Au Buisson Potin
520	805379,81	272446,88	284,50	Objet	1	Au Buisson Potin
521	805394,32	272461,44	284,33	Coupe	21	Au Buisson Potin
522	805396,48	272461,85	284,27	Coupe	21	Au Buisson Potin
523	805419,32	272480,13	283,79	Objet	48	Au Buisson Potin
524	805425,32	272474,45	283,81	Objet	47	Au Buisson Potin
525	805424,79	272473,78	283,76	Objet	46	Au Buisson Potin
526	805424,30	272474,21	283,73	Objet	45	Au Buisson Potin
527	805422,89	272474,97	283,79	Objet	44	Au Buisson Potin
528	805423,19	272472,21	283,78	Objet	43	Au Buisson Potin
529	805423,06	272471,56	283,76	Objet	42	Au Buisson Potin
530	805422,58	272472,24	283,76	Objet	41	Au Buisson Potin
531	805421,21	272469,11	283,76	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
532	805420,40	272469,49	283,77	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
533	805419,86	272469,30	283,78	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
534	805419,70	272468,76	283,80	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
535	805419,77	272468,31	283,79	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
536	805420,14	272467,99	283,80	Zone cendreuse	66	Au Buisson Potin
537	805420,80	272469,20	283,74	Objet	29	Au Buisson Potin
538	805417,40	272466,62	283,85	Objet	40	Au Buisson Potin
539	805413,39	272462,84	283,91	Objet	39	Au Buisson Potin
540	805412,10	272461,68	283,89	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
541	805411,69	272462,09	283,94	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
542	805411,36	272461,87	283,95	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
543	805411,14	272461,47	283,95	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
544	805411,57	272461,14	283,87	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
545	805411,82	272461,36	283,86	Point photoplan	23	Au Buisson Potin
546	805411,62	272461,51	283,88	Fosse	23	Au Buisson Potin
547	805411,70	272461,75	283,85	Fosse	23	Au Buisson Potin
548	805411,44	272461,76	283,89	Fosse	23	Au Buisson Potin
549	805411,39	272461,49	283,90	Fosse	23	Au Buisson Potin
550	805412,11	272459,84	283,91	Objet	38	Au Buisson Potin
551	805409,64	272458,03	284,05	Objet	37	Au Buisson Potin
552	805409,08	272458,33	284,07	Objet	36	Au Buisson Potin
553	805409,02	272457,21	284,02	Objet	35	Au Buisson Potin
554	805410,07	272456,22	284,07	Objet	34	Au Buisson Potin
555	805404,56	272450,74	284,17	Coupe	61	Au Buisson Potin
556	805404,11	272451,10	284,17	Coupe	61	Au Buisson Potin
557	805404,44	272450,96	284,09	Incinération	61	Au Buisson Potin
558	805404,15	272450,94	284,11	Incinération	61	Au Buisson Potin
559	805404,22	272450,67	284,13	Incinération	61	Au Buisson Potin

N° point	X	Y	Z	Nature	Numéro	Site
560	805404,47	272450,71	284,12	Incinération	61	Au Buisson Potin
561	805403,73	272450,71	284,17	Coupe	65	Au Buisson Potin
562	805403,33	272450,83	284,15	Coupe	65	Au Buisson Potin
563	805403,72	272450,77	284,15	Incinération	65	Au Buisson Potin
564	805403,53	272450,96	284,11	Incinération	65	Au Buisson Potin
565	805403,34	272450,79	284,11	Incinération	65	Au Buisson Potin
566	805403,48	272450,62	284,13	Incinération	65	Au Buisson Potin
567	805401,73	272450,43	284,18	Coupe	62	Au Buisson Potin
568	805401,68	272451,37	284,20	Coupe	62	Au Buisson Potin
569	805400,90	272451,25	284,25	Coupe	67	Au Buisson Potin
570	805400,95	272450,38	284,15	Coupe	67	Au Buisson Potin
571	805399,53	272450,97	284,27	Coupe	64	Au Buisson Potin
572	805399,26	272450,10	284,27	Coupe	64	Au Buisson Potin
573	805399,51	272450,21	284,21	Fosse	64	Au Buisson Potin
574	805399,71	272450,82	284,18	Fosse	64	Au Buisson Potin
575	805399,36	272450,89	284,20	Fosse	64	Au Buisson Potin
576	805399,23	272450,30	284,20	Fosse	64	Au Buisson Potin
577	805410,94	272468,99	284,01	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
578	805410,74	272469,37	283,99	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
579	805410,40	272469,95	284,01	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
580	805409,59	272469,45	284,02	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
581	805409,92	272468,89	284,00	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
582	805410,16	272468,48	284,04	Point photoplan	40	Au Buisson Potin
583	805410,50	272469,27	283,90	Fosse	40	Au Buisson Potin
584	805410,32	272469,43	283,89	Fosse	40	Au Buisson Potin
585	805410,08	272469,28	283,93	Fosse	40	Au Buisson Potin
586	805410,31	272469,06	283,89	Fosse	40	Au Buisson Potin
587	805405,72	272483,04	284,05	Incinération	68	Au Buisson Potin
588	805405,87	272483,37	284,06	Incinération	68	Au Buisson Potin
589	805405,58	272483,50	284,06	Incinération	68	Au Buisson Potin
590	805405,48	272483,08	284,06	Incinération	68	Au Buisson Potin
591	805405,66	272483,23	284,07	Objet	31	Au Buisson Potin
592	805405,00	272483,25	284,03	Objet	30	Au Buisson Potin
593	805407,25	272484,04	284,08	Objet	32	Au Buisson Potin
594	805407,55	272484,24	284,08	Objet	33	Au Buisson Potin
595	805384,27	272441,51	284,46	Coupe enclos	1	Au Buisson Potin
596	805382,70	272447,23	284,55	Coupe enclos	1	Au Buisson Potin
603	805383,25	272446,80	284,51	Coupe	59	Au Buisson Potin
604	805383,47	272446,29	284,52	Coupe	59	Au Buisson Potin
605	805382,86	272446,72	284,49	Axe de relevé	59	Au Buisson Potin
606	805384,24	272446,16	284,42	Axe de relevé	59	Au Buisson Potin
607	805383,54	272447,02	284,49	Point photoplan	59	Au Buisson Potin
608	805382,86	272446,72	284,50	Point photoplan	59	Au Buisson Potin
609	805383,02	272446,30	284,33	Point photoplan	59	Au Buisson Potin
610	805383,78	272446,33	284,42	Point photoplan	59	Au Buisson Potin
611	805384,24	272446,15	284,42	Coupe	76	Au Buisson Potin
612	805384,20	272447,24	284,46	Coupe	76	Au Buisson Potin
613	805383,98	272446,37	284,40	Creusement	76	Au Buisson Potin
614	805384,08	272446,85	284,37	Creusement	76	Au Buisson Potin
615	805384,37	272447,03	284,38	Creusement	76	Au Buisson Potin
616	805384,58	272446,82	284,36	Creusement	76	Au Buisson Potin
617	805384,53	272446,38	284,37	Creusement	76	Au Buisson Potin
618	805383,52	272446,28	284,44	Coffre	59	Au Buisson Potin
619	805383,76	272446,41	284,42	Coffre	59	Au Buisson Potin
620	805383,84	272446,52	284,40	Coffre	59	Au Buisson Potin
621	805383,75	272446,80	284,40	Coffre	59	Au Buisson Potin
622	805383,51	272446,95	284,47	Coffre	59	Au Buisson Potin
623	805383,15	272446,63	284,44	Coffre	59	Au Buisson Potin
624	805383,17	272446,42	284,25	Coffre	59	Au Buisson Potin
625	805383,28	272446,21	284,17	Coffre	59	Au Buisson Potin
626	805383,11	272446,50	284,27	Creusement	26	Au Buisson Potin
627	805382,61	272446,33	284,28	Creusement	26	Au Buisson Potin
628	805382,00	272446,18	284,29	Creusement	26	Au Buisson Potin
629	805381,72	272446,07	284,30	Creusement	26	Au Buisson Potin
630	805381,78	272445,92	284,30	Creusement	26	Au Buisson Potin
631	805382,35	272446,09	284,27	Creusement	26	Au Buisson Potin
632	805383,06	272446,32	284,27	Creusement	26	Au Buisson Potin
633	805382,58	272446,00	284,44	Coupe	74	Au Buisson Potin
634	805382,40	272446,60	284,47	Coupe	74	Au Buisson Potin
635	805381,56	272445,98	284,53	Axe de relevé	74	Au Buisson Potin
636	805383,02	272446,30	284,33	Axe de relevé	74	Au Buisson Potin
637	805380,52	272445,56	284,46	Coupe	75	Au Buisson Potin
638	805381,43	272445,83	284,48	Coupe	75	Au Buisson Potin
639	805380,64	272445,71	284,30	Creusement	75	Au Buisson Potin
640	805380,68	272445,56	284,30			

Chronologie

Âge du Bronze ancien
Antiquité romaine
Haut-Empire

Sujets et thèmes

Structure funéraire,
fosse et sépulture

Mobilier

Céramique, monnaie,
objet métallique,
parure

Occupations funéraires protohistoriques et antiques

La fouille était localisée sur l'emprise du projet de déviation de la RD 903, sur les communes de Savigny-le-Sec et Norges-la-Ville (21), aux lieux-dits « Au Buisson Potin » et « En la Combotte Antoine ». Elle est issue d'une campagne de diagnostic réalisée entre juillet 2007 et janvier 2008. Sur la base de ces découvertes, le préfet de la région Bourgogne a émis une prescription de fouille archéologique préventive afin de sauvegarder par l'étude, dans le cadre d'une même opération, deux ensembles funéraires. Le premier, du début de l'âge du Bronze, sur une surface de l'ordre de 2400 m² (zone B) environ et le second, de l'Antiquité sur 1400 m² (zone A).

La nécropole protohistorique : « En la combe Antoine »

Trois tombes construites ont été mises au jour en 2008, puis en 2009. Le mobilier découvert associé à deux des sépultures nous oriente vers une datation globale située aux alentours de la première moitié du Bronze ancien. Les datations radiocarbone effectuées en 2009 et 2010 permettent de dater les os entre le début du XXe siècle et la fin du XVIIe siècle avant notre ère.

La tombe St.116 (fouillée en 2008) correspondait l'inhumation individuelle d'une jeune femme probablement décédée en fin de grossesse ou au cours de son accouchement.

La tombe St.117 (fouillée en 2008) était située à proximité de la tombe St.116. Son état de conservation était médiocre. Une épingle à tête en palette tout à fait semblable à l'épingle découverte dans la tombe du Petit-Mont-des-Vignes aux Bourroches à Dijon, a été découverte dans cette tombe. Il s'agit de la deuxième épingle de ce type découverte associée à un ensemble sépulcral du début du Bronze ancien.

La tombe F.201 (fouillée en 2009) était une sépulture de type primaire, dans laquelle le corps d'un individu adulte mature, voire âgé a été inhumé. Le corps a été déposé à l'intérieur d'un coffre en bois, au sein d'une architecture funéraire matérialisée par des supports longitudinaux en pierre supportant probablement un couvercle (système de fermeture). En surface des dalles de pierres formaient un système de couverture. C'est ensuite et probablement simultanément à la réduction du squelette du sujet adulte que fut inhumé le corps d'un enfant. Il s'agissait d'une sépulture de type primaire, dans laquelle le corps s'est décomposé, à l'intérieure d'une architecture funéraire comparable. Aucun mobilier archéologique n'a été rencontré dans cette tombe double.

La nécropole gallo-romaine : « Au Buisson Potin »

Le secteur de la nécropole gallo-romaine a été décapé sur une surface de 1429 m² et correspond grossièrement à un rectangle de 22 m de large sur 64 m de long et dont l'orientation générale est sud-ouest / nord-est.

Les structures funéraires apparaissaient dans la partie inférieure de l'horizon cultural, implanté directement sur le substrat calcaire, à une profondeur maximale de 0,30 m sous le niveau de sol actuel. Cette situation stratigraphique à fortement endommagé certaines structures. La fouille avait d'abord permis de découvrir des structures liées à la crémation des corps comme un ustrinum implanté sur l'aire d'un monument. Cet espace était délimité par un fossé quadrangulaire, partiellement architecturé avec des murets et conjointement laissé ouvert pour partie.

C'est dans le comblement de ces segments qu'ont été découverts des fosses sépulcrales contenant des os brûlés. Le mode de versement des restes osseux était identique à celui observé dans les autres tombes du site, à savoir répartis anarchiquement dans le remplissage. En revanche, la représentation de l'individu permettait de caractériser ces sépultures comme incinérations.

En parallèle, des tombes en coffres aménagés (déjà identifiées en 2007). La fouille de 2009 a permis de mettre en évidence que ces coffres funéraires accueillait des bébés, inhumés dans des cercueils en bois, à l'intérieur de coffrages en pierres. La période d'utilisation de cette nécropole se situe dans une fourchette chronologique de 50 ans environ, attribuable aux règnes d'Auguste à Claude.

Sur l'ensemble des clous de semelle, vingt-deux (dix provenant de structures en rapport avec l'occupation funéraire et douze mis au jour sur le chemin) sont estampés à la base de leur tête. Cette observation semble donc révéler la présence probable (et régulière) de légionnaires.

Inrap

Grand Est Sud

7, Bd Winston Churchill 21000 Dijon

Tél. 03 80 60 84 10, grand-est-sud@inrap.fr

www.inrap.fr